

Université Paris II- Panthéon-Assas

Ecole doctorale d'économie, gestion,
information et communication (ED 455)

Thèse de doctorat
en Sciences de l'information et de la communication
soutenue le 8 janvier 2021

Le traitement médiatique des élections présidentielles sud-coréennes de 2012 et 2017 dans la presse quotidienne coréenne

Thèse de Doctorat / Janvier 2021



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Hye Min LEE

Sous la direction de M. le Professeur Rémy RIEFFEL

Membres du jury :

M. Rémy RIEFFEL, Professeur, Université Paris II Panthéon-Assas (Directeur de thèse)

Mme Justine GUICHARD, Maître de conférences, Université Paris Diderot

M. Nicolas HUBE, Professeur, Université de Lorraine (Rapporteur)

M. Jean-Baptiste LEGAVRE, Professeur, Université Paris II – Panthéon-Assas

Mme Marie-Christine LIPANI-VAISSADE, Maître de conférences – HDR, Université
Bordeaux Montaigne (Rapporteur)

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à la personne sans qui je n'aurais pas pu réaliser cette étude, mon directeur de thèse M. Rémy Rieffel. Je ne pourrai jamais oublier ses judicieux conseils, son soutien sans faille et sa patience sans limite.

Je souhaite également remercier les membres du jury, Mme Justine Guichard, M. Nicolas Hubé, M. Jean-Baptiste Legavre, et Mme Marie-Christine Lipani-Vaissade qui ont accepté de participer à la soutenance.

J'adresse ma profonde gratitude au laboratoire CARISM et à l'école doctorale d'économie, gestion, information et communication qui m'ont offert un accueil chaleureux. Je souhaite par ailleurs remercier tout particulièrement les professeurs suivants qui m'ont fourni de précieux conseils lors des comités de suivi et ont contribué ainsi à alimenter ma réflexion : Mme Lucie Alexis, Mme Valérie Devillard, M. Jean-Baptiste Legavre, M. Tristan Mattelart, Mme Cécile Méadel et M. Arnaud Mercier. J'ai enfin une pensée toute particulière pour Mme Arielle Haakenstad qui a fait preuve d'une immense gentillesse et a été d'une aide précieuse.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma famille et mes amis habitant en Corée qui m'ont toujours fait confiance et soutenu. Leurs encouragements m'ont apporté la motivation nécessaire pour finir ma thèse. Je pense tout particulièrement à ma mère, Hee-ok, mon père, Bong-tae, mon adorable sœur, Hye-ran et ma meilleure amie Ji-hye. Merci grandement pour tout.

Un grand merci également à ma famille et mes amis habitant en France qui m'ont parfaitement accompagné tout au long de ma thèse. Je pense tout particulièrement à ma belle-mère, Cathy, qui a passé beaucoup de temps avec moi à relire ce travail rédigé dans une langue qui n'est pas ma langue maternelle. Merci encore une fois !

Pour finir, mes derniers remerciements vont à mon mari, Nicolas, qui m'a accompagné, supporté et soutenu tout au long de ce long processus. Merci pour tout, je sais que cela n'a pas toujours été facile, surtout durant les derniers mois de rédaction.

Le traitement médiatique des élections présidentielles sud-coréennes de 2012 et 2017 dans la presse quotidienne coréenne

La destitution de la 18ème Présidente sud-coréenne, Park Geun-hye, le 10 mars 2017 est un évènement majeur de l'histoire politique coréenne, notamment en raison de l'ampleur de la mobilisation des citoyens (les « manifestations des bougies » ont réuni, de fin octobre à mars 2017 un total de 16,6 millions de personnes). Les médias ont été à l'origine de cette contestation en révélant les actes de fraude et d'abus de pouvoir commis par l'ancienne Présidente. Ils ont ainsi contribué à protéger le système démocratique, ce qui démontre une corrélation forte entre la démocratie et les médias. Face à cette relation importante entre la politique et les médias, se pose la question suivante : le développement de la démocratie s'accompagne-t-il de changements dans le traitement médiatique ? Pour répondre à cette question, nous avons analysé le traitement médiatique des élections présidentielles sud-coréennes de 2012 et 2017 et vérifié s'il y a bien des différences de traitement médiatique entre ces deux élections présidentielles et, le cas échéant, de quelle manière le traitement médiatique a évolué. Cette étude sera composée de deux parties :

- I. Une analyse du traitement médiatique des candidats** dans laquelle nous avons analysé les articles mentionnant les candidats et comparé les différences de traitement médiatique entre eux et entre les deux élections.
- II. Une analyse de la répartition entre le jeu et les enjeux** dans laquelle nous avons analysé les articles selon leur catégorie, les articles consacrés aux programmes des candidats ainsi que les articles consacrés au « fact checking ».

Descripteurs : Election présidentielle sud-coréenne de 2012, Election présidentielle sud-coréenne de 2017, Journalisme, Presse nationale quotidienne, Traitement médiatique égalitaire, Jeu et Enjeux, Médias et démocratie

Media Coverage of the South Korean Presidential Elections of 2012 and 2017 in Korean National Daily Press

The dismissal of South Korean 18th president, Park Geun-hye, on March 10, 2017, is a major event in Korean political history, in particular because of the extent of the mobilization of citizens (The "Candlelight Demonstrations" brought together, end of October to March 2017 a total of 16.6 million people). The media were behind these protests, revealing the former president's acts of fraud and abuse of power. They have thus helped to protect the democratic system, which demonstrates a strong correlation between democracy and the media. Faced with this important relationship between politics and the media, the following question arises: is the development of democracy accompanied by changes in media coverage? To answer this question, we analyzed the media coverage of the South Korean presidential elections of 2012 and 2017, also checked whether there are many differences in media coverage between these two presidential elections and if so, how media coverage has evolved. This study will consist of two parts :

- I. An analysis of the media treatment of candidates** in which we analyzed the articles mentioning the candidates and compared the differences in media coverage between them and between the two elections.
- II. An analysis of the distinction between the game and the issues** in which we analyzed the articles according to their category, the articles devoted to the programs of the candidates as well as the articles devoted to "Fact Checking".

Keywords: South Korean Presidential Election of 2012, South Korean Presidential Election of 2017, Journalism, National Daily Press, Equal Media Coverage, Game and Issues, Media and Democracy

Sommaire

Thèse de Doctorat / Janvier 2021	1
Introduction	13
Partie préliminaire. Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud	48
1. L'élection présidentielle sud-coréenne	49
1.1. L'histoire de la République de Corée	49
1.2. L'organisation de l'élection présidentielle	55
1.3. Le déroulement du scrutin	60
2. Les candidats	63
2.1. Les partis politiques en Corée du Sud	63
2.2. Présentation des candidats	70
3. Déroulement des deux élections présidentielles de 2012 et de 2017	89
3.1. Le cas de l'élection présidentielle de 2012	89
3.2. Le cas de l'élection présidentielle de 2017	92
Partie I. L'inégalité de traitement médiatique des candidats	97
1. La méthodologie pour la recherche quantitative	99
1.1. Obstacles dans la détermination des articles	99
1.2. Distinction des candidats en trois groupes	100
2. La présence médiatique des candidats	112
2.1. L'analyse quantitative des différences de poids des candidats	113
2.2. Conclusion sur les différences de poids entre les candidats	135
3. La fréquence de la présence des candidats dans les journaux	138
3.1. L'analyse quantitative de la dynamique médiatique des candidats	139
3.2. L'analyse qualitative des différences de dynamique médiatique des candidats	150
4. La hiérarchisation des articles mentionnant les candidats	192
4.1. La méthodologie de classification des articles selon leur pagination	193
4.2. L'analyse de la hiérarchisation des articles selon leur pagination	196
4.3. Conclusion sur la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats	205
5. L'inégalité dans les articles « Peopolisation »	209
5.1. La définition de la « Peopolisation »	209
5.2. Les critères du choix pour les articles « Peopolisation »	213
5.3. Les trois catégories des articles « Peopolisation »	216
5.4. Le poids différent des candidats dans les articles « Peopolisation »	218

5.5.	La distinction des articles « Peopolisation » selon leur sujet _____	226
6.	Conclusion de la partie I. « l'inégalité de traitement médiatique des candidats »	245
<hr/>		
	Partie II. Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux _____	251
1.	La nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux _____	255
1.1.	La définition ambiguë du « jeu » et des « enjeux » _____	257
1.2.	La méthodologie de distinction entre le « jeu » et les « enjeux » _____	258
1.3.	La présentation des sous-catégories du jeu et des enjeux _____	259
1.4.	La répartition entre le jeu et les enjeux dans les deux journaux lors des élections présidentielles de 2012 et 2017 _____	267
1.5.	La répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux _____	269
1.6.	Conclusion de la 1ère sous partie _____	274
2.	Les articles de la Une : un traitement plus important du jeu _____	276
2.1.	Le critère pour le choix des articles de la Une _____	277
2.2.	Le cas de l'élection présidentielle de 2012 : l'occupation du jeu _____	278
2.3.	Le cas de l'élection présidentielle de 2017 : la diminution du poids du jeu à la Une _____	295
2.4.	Conclusion de l'analyse des articles principaux de la Une _____	310
3.	Les éditoriaux : une inversion de tendance entre le jeu et les enjeux _____	312
3.1.	Le cas de l'élection présidentielle de 2012 : une légère supériorité du jeu _____	313
3.2.	Le cas de l'élection présidentielle de 2017 : le poids plus déterminant des enjeux _____	335
3.3.	Conclusion de l'analyse des éditoriaux _____	353
4.	Le changement du traitement médiatique concernant les programmes _____	356
4.1.	Les critères pour le choix des articles concernant les programmes _____	356
4.2.	L'analyse quantitative des articles concernant les programmes _____	359
4.3.	L'analyse qualitative des articles concernant les programmes _____	369
4.4.	Conclusion de la 4 ^{ème} sous partie _____	398
5.	La nouvelle tendance du traitement médiatique, « Fact Checking » _____	400
5.1.	L'histoire du « Fact Checking » et son application dans le traitement médiatique sud-coréen _____	401
5.2.	Le critère pour le choix des articles de « Fact Checking » _____	406
5.3.	L'analyse quantitative des articles « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle de 2017 _____	408
5.4.	L'analyse qualitative des articles « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle de 2017 _____	414
5.5.	Conclusion de la 5 ^{ème} sous partie _____	428
6.	Conclusion de la partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux » _____	431

<i>Conclusion</i>	435
<i>Bibliographie</i>	454
<i>Liste des tableaux</i>	468
<i>Liste des graphiques</i>	475
<i>Liste des schémas</i>	480
<i>Table des annexes</i>	482
<i>Table des matières</i>	559

Introduction

Bien que la République de Corée soit officiellement une démocratie depuis 1948, les citoyens sud-coréens ont traversé une ère de confusion pendant des décennies. De nombreuses personnes au pouvoir ont modifié la Constitution afin de s'y maintenir : le système électoral pour la présidentielle était indirect ou/et restreint, le mandat de Président a été modifié afin de pouvoir être renouvelable. Chaque modification de la Constitution s'est accompagnée d'un changement de République. Cinq Républiques se sont ainsi succédé de 1948 à 1987, pour la plupart dirigées par un dictateur. Ce n'est qu'à compter de la Sixième République (soit en 1987) que la démocratie a commencé à s'imposer. Cette République est toujours en vigueur en Corée du Sud.

I. Le contexte politique et médiatique

1. *Le système politique en Corée du Sud*

Afin de mieux appréhender le système politique sud-coréen, il convient d'opérer un bref rappel de l'histoire contemporaine politique de la Corée du Sud et tout particulièrement de son processus de démocratisation. Pour parfaite information, les caractéristiques de la République de Corée sont détaillées dans la partie préliminaire « *Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud* ».

En synthèse, deux événements majeurs permettent d'illustrer ce processus de démocratisation : le mouvement de la démocratie de juin 1987 et la manifestation des bougies en 2017. Le premier cas illustre les efforts des citoyens afin d'installer la démocratie dans le pays tandis que le second témoigne de leur volonté de la maintenir.

En 1987, les citoyens ont dû faire face aux forces militaires du pays pour acquérir leur liberté et réussir ainsi à mettre fin à la tyrannie militaire. Ce n'est qu'à compter de cette période que la République de Corée a pu réellement prendre la forme d'un pays démocratique. Depuis, la Corée du Sud comporte trois pouvoirs distincts : les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Le Président, qui dispose de pouvoirs importants et d'une indépendance forte, est le chef de l'exécutif.

Afin de contrebalancer les pouvoirs du Président et d'éviter un retour de la dictature, la modification constitutionnelle de 1987 prévoit que le Président est élu (i) pour cinq ans sans possibilité de renouvellement et (ii) par « suffrage universel direct ». Le système électoral pour la présidentielle est toutefois relativement simple : il s'agit d'un « scrutin uninominal majoritaire à un tour ». En d'autres termes, un seul tour de scrutin est organisé et le candidat arrivé en tête est élu.

Une procédure d'*impeachment* est également prévue en cas de suspicion d'actes commis à l'encontre du pays par le Président et certains membres de l'exécutif. Cette procédure implique un vote du Parlement et une validation de ce vote par la Cour constitutionnelle. Elle peut déboucher, comme cela a été le cas pour la première fois en 2017, à la destitution du Président (la 18^{ème} Présidente, Park Geun-hye, a été destituée le 10 mars 2017).

La fin de la dictature et le début de la démocratie ont permis l'émergence de libertés non seulement pour le peuple, mais également pour les médias.

2. Le système médiatique en Corée du Sud

Le développement des technologies a permis d'élargir le domaine des médias. Des médias écrits jusqu'aux nouveaux médias, tous les types de médias sont présents en Corée du Sud.

La presse écrite peut se distinguer selon la périodicité (quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle), sa zone de diffusion (nationale ou régionale) ainsi que selon les thèmes traités (presses généralistes, économiques, sportives...). Les journaux quotidiens nationaux généralistes nous intéressent tout particulièrement en raison de l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'opinion publique du fait de leur périodicité, de leur grande zone de diffusion et de la généralité des thèmes abordés.

Le tableau suivant reprend, par ordre chronologique de création, les dix principaux journaux quotidiens nationaux généralistes sud-coréens.

Tableau 1 : La liste des dix principaux journaux quotidiens nationaux généralistes sud-coréens

Titre	PDG* (Information de l'année 2018)	Année de la fondation	Orientation politique	Note
Seoul Daily (서울신문) 	Ko Kwang-heon	1904	Centre	Journal public dirigé par le gouvernement, l'association des actionnaires, etc.
Le Chosun Ilbo (조선일보) 	Bang Sang-hun	1920	Droite	Journal le plus diffusé. Il fait partie de l'un des trois plus gros groupes de médias (le groupe Chosun).
Le Dong-a Ilbo (동아일보) 	Kim Jae-ho	1920	Droite	Il fait partie de l'un des trois plus gros groupes de médias (le groupe Dong-a).
Le Kyunghyang Shinmun (경향신문) 	Lee Dong-hyun	1946	Gauche	Premier journal doté d'un actionnariat salarié depuis 1988.
Le Hankook Ilbo (한국일보) 	Seung Myong-ho	1954	Centre	Possédé par le groupe Donghwa depuis 2014.
Le JoongAng Ilbo (중앙일보) 	Hong Suk-hyun	1965	Droite	Possédé par le groupe Samsung jusqu'en 1999. Il fait maintenant partie d'un des trois plus gros groupes de médias (le groupe JoongAng).
Le Kukmin Ilbo (국민일보) 	Byeon Jae-un	1988	Centre droite (Basée sur l'esprit chrétien)	Fondé par l'église évangélique de Yoido.
Le Hankyoreh (한겨레) 	Yang Sang-woo	1987	Gauche	Journal le plus diffusé après les trois journaux de droite qui appartiennent aux groupes de médias (Chosun, Dong-a et JoongAng).
Le Segye Ilbo (세계일보) 	Jung Hee-tak	1989	Droite	Possédé par le groupe Tongil (Eglise de l'Unification).
Le Munhwa Ilbo (문화일보) 	Lee Byung-gyu	1991	Droite	Possédé par le groupe Hyundai jusqu'en 1988.

La question de l'influence des journaux sur l'opinion est complexe. Néanmoins, la diffusion des exemplaires payants devrait pouvoir constituer un indice de leur influence dès lors que, plus ils distribuent d'exemplaires, plus ils touchent de personnes.

Sur ce point, une étude de 2012 réalisée par le « Korea Audit Bureau of Certification » indique que cinq quotidiens généralistes nationaux font partie des dix journaux les plus diffusés : le *Chosun Ilbo*, le *JoongAng Ilbo*, le *Dong-a Ilbo*, le *Hankyoreh* et le *Kyunghyang Shinmun*. Les trois premiers journaux représentent la droite de l'échiquier politique tandis que les deux derniers journaux sont orientés à gauche.

Tableau 2 : La diffusion des PQN en Corée du sud de janvier 2012 à décembre 2012 par « Korea Audit Bureau of Certification¹ »

Rang	Titre	Caractère	Diffusion totale ²	Diffusion payée
1	Le Chosun Ilbo	Presse généraliste	1 769 310	1 325 555
2	Le JoongAng Ilbo	Presse généraliste	1 292 498	913 770
3	Le Dong-a Ilbo	Presse généraliste	1 060 760	753 237
4	Le Maeil Business Newspaper	Presse économique	836 316	554 922
5	The Korea Economic Daily	Presse économique	517 193	349 765
6	Le Nongmin Shinmun	Presse agricole	306 174	301 123
7	Le Sports Chosun	Presse sportive	304 888	240 606
8	Le Hankyoreh	Presse généraliste	269 174	210 098
9	The Daily Sports	Presse sportive	263 632	183 409
10	Le Kyunghyang Shinmun	Presse généraliste	232 660	176 202

Figurent en rouge les deux quotidiens utilisés comme corpus pour cette étude

La perception des journaux par l'opinion publique est également importante. Sur ce point, le résultat des « Media Awards » organisés par le centre d'étude médiatique, « Media & Future Institute », est particulièrement intéressant. Ce dernier a réalisé des sondages auprès de spécialistes des médias pour savoir quel média était considéré

¹ Site d'internet de Korea Audit Bureau of Certification. Disponible sur : <http://www.kabc.or.kr/>

² Comprend les exemplaires payants et les exemplaires gratuits.

comme le plus fiable, impartial, utile, influent, etc. Le tableau suivant nous présente certains des résultats de l'enquête de 2012.

Tableau 3 : Le résultat des « Media Awards 2012 » par « Media & Future Institute³ »

Les médias fiables (2012)		Les médias influents (2012)
Le Kyunghyans Shinmun (PQN)	1	KBS (chaîne télévisée généraliste publique)
Hankyoreh (PQN)	2	Le Chosun Ilbo (PQN)
YTN (Chaîne de télévision d'information)	3	SBS (chaîne télévisée privée)
KBS (Chaîne télévisée généraliste publique)	4	CJ E&M (société de contenus médiatiques)
SBS (chaîne télévisée généraliste privée)	5	Naver (Portail web)
Le Hankook Ilbo (PQN)	6	Le JoongAng Ilbo (PQN)
MBN (Chaîne télévisée généraliste par câble)	7	
Le JoongAng Ilbo (PQN)	8	

Figurent en rouge les deux quotidiens utilisés comme corpus pour cette étude






Ces deux tableaux nous ont aidés à choisir les corpus de cette étude, comme nous le verrons par la suite.

Pour le domaine audiovisuel, nous ne mentionnerons que les chaînes télévisées, et non les stations radio. En Corée du Sud, nous pouvons distinguer trois catégories de chaînes télévisées : (i) les chaînes terrestres (historiques), (ii) les chaînes généralistes par satellite ou câble et (iii) les chaînes thématiques par satellite ou câble.

En raison de la multitude de chaînes télévisées appartenant à la 3^{ème} catégorie, nous ne les incluons pas dans le tableau suivant présentant les principales chaînes télévisées coréennes. Pour information toutefois, les chaînes thématiques les plus populaires sont *YTN* (information), *Korea Business News* (économie), *SPO TV* (sport), *tvN* (divertissement), *Mnet* (musique), *Channel CGV* (cinéma), *O'live* (cuisine), etc.

³ Nous pouvons consulter les résultats des « Media Awards » de 2007 à 2019 sur le site suivant : <http://www.mfi.re.kr/mediaaward>

Tableau 4 : La liste des chaînes télévisées principales sud-coréennes

Télévision terrestre			
Nom de la chaîne	Propriétaire* (Information de l'année 2018)	Année de fondation	Notes
KBS (Korean Broadcasting System, 한국방송공사) 	KBS Media	1927	<ul style="list-style-type: none"> - Bouquet de chaînes publiques généralistes - Dirigée par le gouvernement - Comprend 4 chaînes historiques, 2 chaînes par câble, 7 chaînes radio, 2 chaînes DMB (digital multimedia broadcasting) et new media services
MBC (Munhwa Broadcasting corporation, 문화방송) 	The Foundation of Broadcast Culture	1961	<ul style="list-style-type: none"> - Bouquet de chaînes publiques généralistes - Dirigée par le gouvernement mais financée par la publicité - Comprend 1 chaîne historique, 3 chaînes radio, 5 chaînes par câble, 5 chaînes par satellites et 4 chaînes DMD services
SBS (Seoul Broadcasting Stytem, (주)SBS) 	SBS Media Group	1990	<ul style="list-style-type: none"> - Bouquet de chaînes privées généralistes - Comprend une chaîne historique, 7 chaînes par câble et new media services
EBS (Korea Educational Broadcasting System, 한국교육방송공사) 	EBS	1974	<ul style="list-style-type: none"> - Bouquet de chaînes publiques - Spécialisée dans l'éducation - Dirigée par le gouvernement - Comprend 2 chaînes historiques, 1 chaîne radio, 5 chaînes par câble, 1 chaîne d'internet et new media services
Télévision généraliste par satellite ou câble			
TV Chosun 	Chosun Media	2011	<ul style="list-style-type: none"> - Chaîne privée dirigée par Chosun Media
JTBC 	JoongAng Group	2011	<ul style="list-style-type: none"> - Chaîne privée dirigée par JoongAng Group
Channel A 	Dong-a Media Group	2011	<ul style="list-style-type: none"> - Chaîne privée dirigée par DongA Media Group
MBN (Maeil Broadcasting Network, 매일방송) 	MK Media Group	1995	<ul style="list-style-type: none"> - Chaîne privée dirigée par MK Media Group - Chaîne spécialisée dans l'économie en 1995, devenue une chaîne d'information en 2005, puis une chaîne généraliste en 2011

Les quatre grandes chaînes historiques se partageaient une grande partie du paysage audiovisuel (*KBS, MBC, SBS* et *EBS*) jusqu'en 2011, année de création de chaînes privées par de grands groupes de média : *TV Chosun, JTBC, Channel A* et *MBN*.

L'émergence de grands groupes médiatiques regroupant les médias audiovisuels et la presse écrite a été rendue possible par une modification législative de 2009 qui a levé en partie les barrières à l'investissement dans les médias. Par exemple, le groupe Chosun Media détient le journal le *Chosun Ilbo* ainsi que la chaîne *TV Chosun*.

Concernant les nouveaux médias, la qualité du réseau internet de la Corée du Sud a permis la naissance d'importants portails web comme *Naver, Daum, Nate*, etc. Ces derniers offrent divers services internet comme un moteur de recherche, des actualités, un hébergement web, etc. Dans la mesure où les internautes peuvent consulter les articles des médias sur ces sites et accéder à un classement des mots clés les plus recherchés, il semble dorénavant possible de considérer que ces portails jouent également le rôle de médias. Ceci fait l'objet d'un vaste débat actuellement en Corée du Sud⁴ (Hwang Yong-seok, 2015).

3. La situation récente de la politique et de la liberté d'information en Corée du Sud

Depuis l'instauration de la Sixième République en 1987, il y a eu sept élections. La dernière en date, celle de 2017, fait suite à la destitution de Park Geun-hye, fille de l'ancien dictateur Park Chung-hee et 18^{ème} Présidente de la Corée du Sud depuis 2012.

Cette dernière, au cœur d'un scandale mêlant fraude, corruption et abus de pouvoir⁵, a vu sa légitimité contestée par d'importantes manifestations surnommées « manifestations des bougies » qui ont réuni environ 16,6 millions de citoyens du 29 octobre 2016 au 11 mars 2017⁶ (cf. Photos de l'annexe 1, page 484).

⁴ HWANG Yong-seok, « Problèmes et orientations des activités responsables des informations des portails (포털뉴스의 자율적 책무활동의 쟁점과 방향) », *Kiso Journal*, Vol.21, Décembre 2015, pp.22-27

⁵ CHAYETTE Sylvie, SCHIRER Antoine, « [Choigate] : comprendre le scandale politique en Corée du Sud en 3 minutes ». *Le Monde* [en ligne]. 3 mars 2017. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/video/2017/03/03/comprendre-le-scandale-politique-en-coree-du-sud-en-3-minutes_5088983_3216.html

⁶ Selon les organisateurs de la manifestation (박근혜정권퇴진 비상국민행동, Mouvement urgent du peuple pour la démission du gouvernement Park Geun-hye), chiffre cumulé sur cette période. Disponible sur : <http://bisang2016.net/>

Ces événements ont ouvert un nouvel horizon pour la démocratie directe. Les citoyens sud-coréens ont en effet pu exprimer leur avis politique directement et avoir une influence sur la destitution de la Présidente. Ils ont ainsi pu écarter cet obstacle à la démocratie et éviter un retour aux pratiques des anciennes dictatures.

Le rôle des médias dans la destitution de Park Geun-hye a également été important dès lors que ce sont ces derniers qui ont révélé les actes de fraude et d'abus de pouvoir aux citoyens⁷. Ces révélations médiatiques ont été le point de départ des manifestations des bougies. Il s'agit en quelque sorte du moment où les médias ont *démontré leur capacité à couvrir librement les affaires politiques et à critiquer les institutions du pays quand celles-ci ne leur semblent plus privilégier l'intérêt général*⁸.

Cette attaque des médias à l'égard du pouvoir en place est d'autant plus surprenante que le classement de « Reporters sans frontières » sur la liberté d'information indique que cette dernière a gravement diminué en Corée du Sud.

En effet, le classement de la liberté d'information en Corée du Sud a chuté à la 70^{ème} place en 2016. Il s'agit du moins bon classement obtenu par les médias sud-coréens depuis l'année 2002.

Le tableau ci-dessous retrace l'historique du classement de la liberté de la presse en Corée du Sud selon « Reporters sans frontières ».

⁷ Le scandale politique a été révélé par certains médias : le 20 septembre 2016 par le journal national orienté à gauche, le *Hankyoreh*, les 18 et 19 octobre 2016 par le journal national orienté à gauche, le *Kyunghyang Shinmun*, et également le 19 octobre 2016 par la chaîne télévisée, *JTBC*, dans son émission du journal télévisé *JTBC Newsroom*.

⁸ Rapport en ligne de « Reporters sans frontières » sur la Corée du Sud (2017). Disponible sur : <https://rsf.org/fr/coree-du-sud>

Tableau 5 : Les données du classement de la liberté de la presse en Corée du Sud de 2002 à 2020 par « Reporters sans frontières »

Année	Position	Différence de position par rapport à l'année précédente	Nombre des pays
2002	39		139
2003	49	-10	166
2004	48	+1	167
2005	34	+14	167
2006	31	+3	168
2007	39	-8	169
2008	47	-8	173
2009	69	-22	175
2010	42	+27	178
2011/12	44	-2	179
2013	50	-6	179
2014	57	-7	180
2015	60	-3	180
2016	70	-10	180
2017	63	+7	180
2018	43	+20	180
2019	41	+2	180
2020	42	-1	180

Cette baisse de la liberté d'information a débuté avec l'arrivée du gouvernement de droite de Lee Myung-bak (en 2008) et, selon Reporters sans frontières, s'est aggravée sous le gouvernement de Park Geun-hye : *sous la présidence de Park Geun-hye, les relations entre le gouvernement et la presse se sont ostensiblement tendues. L'intolérance du pouvoir à la critique s'est accrue tandis que ses interférences dans la sphère médiatique ont porté atteinte à l'indépendance d'une presse déjà sensiblement polarisée. La loi sur la diffamation, qui prévoit des peines pouvant aller jusqu'à sept ans d'emprisonnement, demeure la première cause d'autocensure des médias*⁹.

⁹ Rapport en ligne de « Reporters sans frontières » sur la Corée du Sud (2017). Disponible sur : <https://rsf.org/fr/coree-du-sud>

II. Les questions de départ

1. L'objectif de recherche

La baisse de la liberté d'information soulève des questions quant à l'influence du rôle des journalistes en tant que « Chien de garde ».

G.A. Donohu et al. (1995) expliquent que *les ingrédients essentiels de la perspective du « Chien de garde (Watchdog) » en tant que quatrième pouvoir, comprennent une autonomie substantielle pour les médias, la représentation des intérêts de la population plutôt que des groupes dominants, et un pouvoir indépendant pour contester directement et indépendamment ces groupes dominants*¹⁰.

Cependant, la situation des journalistes coréens vis-à-vis de la liberté d'information faisait davantage écho à un rôle de « Lapdog », opposé au « Chien de garde ». *La perspective de « Lapdog » est un rejet total de l'idée du quatrième pouvoir à tous égards. Ses éléments de base sont la soumission totale à l'autorité, l'absence totale de pouvoir indépendant, l'oubli de tous les intérêts sauf ceux des groupes puissants, et le cadrage de toutes les questions selon la perspective des plus hautes puissances du système*¹¹. Gilles Bastin (2018) indique également que ce type de journalisme servile, « Lapdog journalism », est un journalisme « toutou » qui prend toujours le parti de l'élite, qu'il défend et flatte¹².

En France, Serge Halimi (2005) les nomme les « Nouveaux chiens de garde » en critiquant leur révérence au pouvoir. Selon lui, les journalistes sont compromis avec les autorités, les groupes industriels et financiers et renoncent à leur rôle de « Chien de garde ». Halimi met en cause le rapport entre hommes politiques et journalistes en citant les propos d'un salarié de TF1 : « *Les journalistes politiques souhaitent se mettre en valeur aux yeux des hommes de pouvoir, avoir des rapports d'amitié avec eux sous prétexte d'obtenir des informations. Mais cela les rend courtisans, ils ne font plus leur métier.*¹³ ».

¹⁰ DONOHUE George A., TICHENOR Phillip J., OLIEN Clarice N., « A Guard Dog Perspective on the Role of Medias », *Journal of Communication*, Vol. 45, Issue 2, Juin 1995, pp. 115-132 (Traduction libre)

¹¹ Op.cit. pp. 115-132 (Traduction libre)

¹² BASTIN Gilles, *Petit lexique du journalisme*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2018, 170p.

¹³ HALIMI Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris : Raisons d'agir Editions, 2005, p.20, 158p.

Le fait que les médias coréens se soient trompés concernant le naufrage du ferry Sewol le 16 avril 2014 est un exemple de leur soumission aux autorités. En effet, ils ont diffusé directement les informations du gouvernement sur le sauvetage des passagers de ce ferry sans les vérifier. Elles se sont révélées fausses très peu de temps après. **Ce fait reflète un exemple de « Lapdog » qui suit l'autorité sans rechercher la vérité.**

Selon Kim Se-eun et al. (2018), la méfiance dans les médias coréens provient de leur complaisance vis-à-vis du parti au pouvoir à l'époque des régimes de Lee Myung-bak et de Park Geun-hye, ce qui a conduit à la stigmatisation des journalistes en « Journaloux¹⁴», encore plus après le cas de désinformation concernant le naufrage du ferry Sewol¹⁵. Ils ajoutent également que *les médias coréens ont produit de fausses informations pour diverses raisons, telles qu'un parti pris ou la soumission au pouvoir et n'ont pas fonctionné comme une source fiable d'informations*¹⁶.

Les révélations des abus de pouvoir commis par Park Geun-hye semblent toutefois être le début d'une remise en cause. Choi Seung-young (2016) insiste sur la nécessité d'une réflexion de la part des journalistes sur la question de savoir si les médias avaient correctement vérifié et surveillé les autorités¹⁷.

Rappelons par ailleurs que ce sont ces révélations qui ont mené aux manifestations des bougies de 2017, ce qui est une belle illustration d'un mouvement volontaire de résistance face aux corruptions des autorités. Les médias ont ainsi contribué à protéger le système démocratique d'un recul des libertés et cela démontre une corrélation forte entre la démocratie et les médias.

Face à cette relation importante entre la politique et les médias, nous nous sommes posé la question suivante : **le développement de la démocratie s'accompagne-t-il de**

¹⁴ Gilles Bastin (2018) l'explique dans son ouvrage « Petit lexique du journalisme » comme *Journaliste de peu de talent. La formule fait partie de celles que l'on trouve principalement dans la critique d'extrême droite des médias au xxie siècle, avec d'autres comme « journalope » ou « merdia »*. En coréen, nous l'appelons « Giregi (기레기) » : un mot composé avec « journaliste (기자) » et « ordure (쓰레기) ».

¹⁵ KIM Se-eun, SIM Hun, PARK Young-heum, *Analyzing the causes of decrease in journalism credibility and examining the achievement of credibility in broadcasting reportage through media accountability in Korea (보도의 신뢰 하락 원인 분석과 책임 저널리즘을 통한 방송 보도의 신뢰성 확보 방안 연구)*. Korea Communications Commission, 2018, 154p.

¹⁶ Op.cit. 154p. (Traduction libre)

¹⁷ CHOI Seung-young, « 'On a honte... les médias sont aussi complices dans l'affaire de Choi Soon-sil' ('부끄럽다... 언론도 최순실 국정농단 공범') ». *Association des journalistes de Corée*. 31 octobre 2016. Disponible sur : <http://www.journalist.or.kr/news/article.html?no=40248>

changements dans le traitement médiatique de l'actualité politique ? Nous étudierons donc les différences de traitement médiatique avant et après la destitution de Park Geun-hye en prenant comme points de référence les élections présidentielles de 2012 et 2017.

Il ne s'agit pas ici de prouver une éventuelle corrélation entre le choix de vote et le traitement médiatique, ni la relation directe entre la manifestation des bougies de l'année 2017 et le traitement médiatique de l'élection présidentielle de 2017. **Il s'agit davantage, en comparant le traitement médiatique des deux élections présidentielles, de vérifier s'il y a bien des différences de traitement médiatique entre ces deux élections présidentielles et, le cas échéant, de vérifier de quelle manière le traitement médiatique a évolué.**

Les élections présidentielles étant parmi les moments les plus forts de nos démocraties contemporaines, il est apparu naturel de choisir ces périodes pour opérer nos comparaisons du traitement médiatique. Les électeurs ont en effet besoin des médias et des informations qu'ils leur transmettront afin d'opérer leur choix. De leur côté, les médias sont susceptibles d'influer sur la réception des informations transmises au public, notamment en sélectionnant certains candidats ou sujets à traiter et en choisissant l'ordre de présentation de l'information parmi les différents articles (la mise sur agenda¹⁸). La relation média/politique est donc à son plus haut niveau lors des élections présidentielles.

Cette étude aura pour objectifs de vérifier comment a évolué le traitement médiatique des élections présidentielles en Corée du Sud entre 2012 et 2017, ainsi que d'examiner le rôle des journalistes dans cette évolution. Nous tenterons notamment de répondre aux questions suivantes :

¹⁸ Théorie de Maxwell McComb et Donald Shaw sur l'effet provoqué par un traitement intensif d'un sujet sur la reconnaissance de l'importance de ce sujet par le public – cf. Pages 31-33 pour davantage de développements.

- i. Le traitement médiatique de l'élection présidentielle de 2017 a-t-il été plus libre et critique que celui de l'année 2012 ?
- ii. La tendance à la pratique du journalisme d'interprétation¹⁹ a-t-elle été élargie lors de l'élection présidentielle de 2017 en comparaison de celle de 2012 ?
- iii. Le système électoral coréen (scrutin uninominal majoritaire à un tour) influence-t-il le traitement médiatique durant la campagne électorale de l'élection présidentielle ?

Lors de la comparaison entre le traitement médiatique des deux élections présidentielles, nous prêterons une attention toute particulière aux points suivants :

- L'inégalité de traitement médiatique des candidats ;
- La répartition déséquilibrée entre le jeu et les enjeux²⁰.

Il convient à présent de déterminer certaines des notions abordées dans notre recherche, notamment celles concernant le rôle, la responsabilité sociale, les principes d'équité/égalité, l'agenda des médias ainsi que le journalisme d'interprétation.

2. *Le rôle des médias*

Il est admis que *les médias sont intrinsèquement liés à la démocratie. En assurant différentes missions d'information, d'éducation des citoyens, de contrôle des pouvoirs, les acteurs médiatiques exercent un rôle politique, en ce sens qu'ils sont amenés à soutenir le fonctionnement démocratique. Le rôle dévolu aux médias dans une société représente une sorte de miroir tendu qui trahit l'état de fonctionnement de la démocratie et les voies empruntées pour résoudre les problèmes qui se posent à elle. La liberté de la presse est donc indispensable*²¹ (Mercier, 2014).

¹⁹ Le journalisme d'interprétation élargit le rôle des journalistes en les faisant passer de simples observateurs à interprètes : leur rôle ne se cantonne pas à la présentation des événements mais couvre également leur analyse (commentaire et évaluation des faits) – cf. Pages 33-34 pour davantage de développements.

²⁰ Ces catégories sont définies aux pages 39-40 ; en substance, les articles se concentrant sur la politique en tant que jeu relèvent de la catégorie du jeu tandis que ceux traitant de questions de politique publique relèvent de la catégorie des enjeux.

²¹ MERCIER Arnaud, « Présentation générale. Repérage de la communication politique ». *La communication politique*. ed. par Arnaud Mercier. Paris : CNRS édition, 2014, pp.7-27, 161p.

Mais quel est le rôle spécifique des médias lors des élections ? Shanto Iyengar et Jennifer McGrady (2007) exposent de la manière suivante les trois fonctions importantes des médias dans les sociétés démocratiques :

- i. *Fournir un forum pour que les candidats et les partis politiques puissent débattre de leurs qualifications avant d'avoir une fonction publique.*
- ii. *Informers les électeurs en offrant une variété de points de vue sur les questions importantes d'actualité.*
- iii. *Servir de « Chien de garde » en examinant les actions des représentants du gouvernement au nom des citoyens, dont la plupart n'ont pas l'occasion de suivre de près les actions des politiciens et du gouvernement²².*

Le rôle des médias est donc primordial au bon fonctionnement d'une démocratie. Encore faut-il qu'ils puissent l'exercer en toute liberté et que leur pouvoir ne soit pas détourné à d'autres fins.

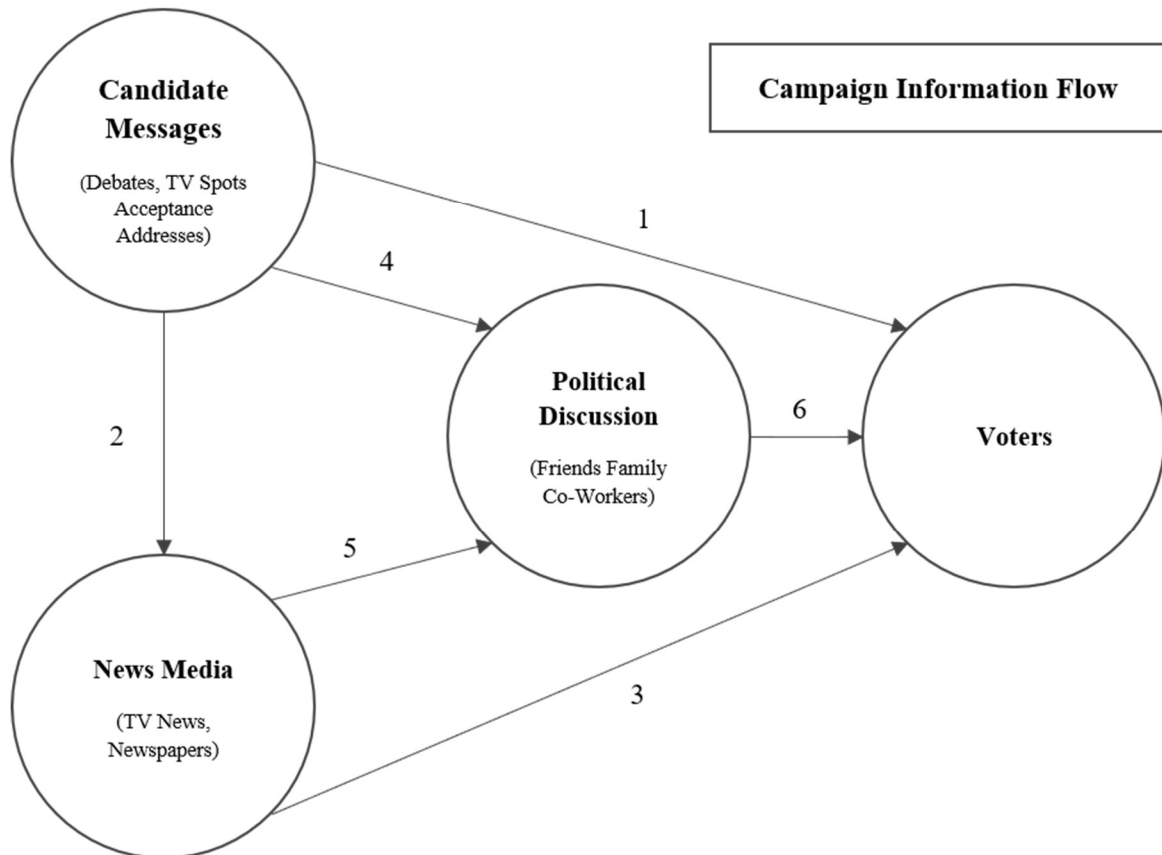
L'importance du rôle des médias ressort également de manière claire lorsque nous regardons comment l'information circule. William L. Benoit (2007) montre le flux d'informations de la campagne à travers le schéma suivante²³.

²² IYENGAR Shanto, MCGRADY Jennifer, *Media politics, a citizen's guide*. New York : W.W. Norton&Company, Inc., 2007, p.19, 361p. (Traduction libre)

²³ « Time of Presidential Vote Decision ». BENOIT William L., *Communication in Political Campaigns*. New York : Peter Lang, 2007, p.23. 292p.

Schéma 1 : Time of Presidential Vote Decision (NES, 2003c)

The Nature of Political Campaigns



Les médias sont l'un des principaux vecteurs de transmission des informations aux électeurs. En effet, soit les médias transmettent directement les informations aux électeurs (flux 3), soit ils alimentent les discussions politiques entre les amis, la famille ou les collègues (flux 5 et 6). Ainsi, les médias peuvent sélectionner et éditer les informations à diffuser selon leurs propres « agenda » et « cadrage » en tant qu'intermédiaires et les récepteurs de ces informations (les électeurs) sont susceptibles d'être influencés par ce flux d'informations.

Nous pouvons donc vérifier quelles informations ont été diffusées par les médias pendant la campagne électorale en analysant les articles traitant cet événement. Cela nous permettra de comprendre le rôle important des médias lors de l'élection présidentielle et de réfléchir à la responsabilité des médias.

3. *La responsabilité sociale des médias*

D'après Melisande Middleton (2009), *la responsabilité sociale implique la nécessité pour le journaliste de maintenir l'intérêt de la société au premier rang des priorités. Cela peut être également considéré comme une responsabilité collective ou une responsabilité d'intérêt public*²⁴.

*Le principe de la responsabilité sociale des médias est en grande partie issu des réflexions de la Commission Hutchins aux Etats-Unis (1947). Au sortir de la seconde guerre mondiale, celle-ci mit l'accent sur la nécessité d'encadrer la liberté de la presse afin de garantir que le public dispose d'une information fiable*²⁵ (Bastin, 2018). Cette réflexion a été développée par Fred Siebert, Theodore Peterson et Wilbur Schramm dans les années 1950 :

*Le pouvoir et la position quasi monopolistique des médias leur imposent l'obligation d'être socialement responsables, de veiller à ce que tous les côtés soient présentés équitablement et que le public ait suffisamment d'informations pour décider*²⁶.

Bien que la position des médias ne soit plus monopolistique à l'ère du numérique, ils restent responsables des informations qu'ils diffusent. Leur responsabilité sociale les oblige à respecter tant l'exactitude des informations qu'ils diffusent qu'une certaine pluralité dans les opinions exprimées. Leurs articles permettent en effet aux électeurs d'affiner leur choix de vote et contribuent ainsi au développement de la démocratie.

4. *Les principes d'équité et d'égalité*

Nous l'avons vu, les journalistes doivent veiller à ce que toutes les opinions soient représentées et que les lecteurs soient suffisamment informés. De quelle manière cela peut-il se retranscrire dans la couverture des élections ?

²⁴ MIDDLETON Melisande, *Social Responsibility in the Media*. Center for International Media Ethics, Oxford University, mars 2009, 13p. (Traduction libre)

²⁵ BASTIN Gilles, *Petit lexique du journalisme*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2018, 170p

²⁶ SIBERT F., PETERSON T., SCHRAMM W., *Four Theories of the Presse*, Champaign : University of Illinois Press, 1956, 153p. (Traduction libre)

Deux notions sont à distinguer dans la manière de traiter des candidats : les notions d'égalité et d'équité. Josselin Rio (2019) distingue ces deux notions :

Toute la question est de savoir si les candidats doivent disposer d'un accès identique, égal (selon une vision arithmétique de la notion), ou si au contraire ils doivent se partager l'influence médiatique en fonction de leur importance, de manière équitable (ce qui relève d'une vision proportionnelle du principe d'égalité)²⁷.

Le principe d'égalité se heurte très vite à plusieurs obstacles pratiques, notamment en raison du nombre important de candidats et de la durée de la campagne électorale.

Ainsi, en France, le CSA a appliqué alternativement les principes d'équité et d'égalité selon les périodes de la campagne en 2017 : *le principe d'équité du temps de parole durant la période allant de la publication de la liste des candidats jusqu'à la veille de la campagne « officielle »*. *Seules les deux dernières semaines avant l'élection sont donc soumises à l'égalité du temps de parole dans les médias télé et radios²⁸.*

Cette méthode suppose toutefois de délimiter de manière précise plusieurs périodes au sein de la campagne électorale, ce qui n'est pas chose aisée. Notons également qu'elle n'est pas applicable à la presse écrite.

En Corée, il n'existe aucune règle de cette sorte. Il n'y a que quelques mentions dans la loi et le code de déontologie précisant la nécessité d'une couverture équitable sans toutefois préciser de quelle manière ce principe d'équité doit être appliqué ni sur quelle période.

La « Loi électorale officielle publique » mentionne en effet la « manière équitable » dans son 8^{ème} article « Responsabilité des médias pour des couvertures équitables » :

²⁷ RIO Josselin, « L'équité dans la campagne présidentielle audiovisuelle ». *Revue française de droit constitutionnel*, N°119, 2019/3, pp.547-593

²⁸ « Protéger le pluralisme politique », *Conseil Supérieur de l'Audiovisuel*, Disponible sur : <https://www.csa.fr/Protéger/Garantie-des-droits-et-libertes/Protéger-le-pluralisme-politique>

*Les médias doivent traiter les politiques d'un parti politique, les opinions politiques et questions d'un candidat (y compris une personne qui a l'intention d'être candidat) de manière équitable dans leurs couvertures ou leurs éditoriaux*²⁹.

La « Code de déontologie des journalistes » indique également que *les journalistes ont pour mission de pratiquer une couverture équitable*. Le « Code de l'éthique des journaux » explique l'engagement des journalistes dans son article 4 « Couvertures et éditoriaux » :

*Nous, journalistes, nous engageons à rapporter l'ensemble des faits avec précision, objectivité et équité. Nous nous engageons également à faire la critique juste et correcte basée sur la vérité, et nous sommes déterminés à contribuer à la formation d'une opinion publique solide en acceptant largement les opinions diverses de la société*³⁰.

Si l'absence de contraintes législatives ou réglementaires peut s'expliquer par la volonté de ne pas nuire à l'autonomie des médias et à leur liberté d'expression, un traitement profondément inégalitaire nous semble aller à l'encontre de la responsabilité sociale des médias. En effet, ne pas relayer les opinions minoritaires présente un sérieux danger pour la démocratie, car cela crée le risque de ne pas refléter toutes les nuances d'opinions exprimées lors de l'élection³¹ (Harewood, 2002). Par exemple, si un petit candidat se présente à l'élection afin d'insister sur une question de politique publique non relayée dans la société, est-il justifiable que les médias l'ignorent parce qu'il ne dispose pas d'intentions de vote suffisantes dans les sondages récents ? Par ailleurs, cela pose la question de l'impact des sondages sur le déroulement des élections et de leur traitement médiatique.

²⁹ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VII. Dispositions générales, Article 8. Responsabilité des médias pour des couvertures équitables. (Traduction libre) Disponible sur :

: <http://www.law.go.kr/LSW/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=23&y=35#liBgcolor11>

³⁰ « Code de l'éthique des journaux » Article 4. Couvertures et éditoriaux. (Traduction libre) Disponible sur : http://www.ikpec.or.kr/sub/sub_0101.asp

³¹ HAREWOOD Glenn. W., *Comparing the advantages & disadvantages of first past the post [FPTP], alternative voting [AV] ; and proportional representation [PR] electoral systems*. House of Commons Canada, août 2016. 8p. Disponible sur : <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/ERRE/Brief/BR8555618/br-external/HarewoodWGlenn-e.pdf>

Lee Yong-sik (2002) reconnaît la nécessité du principe d'égalité tout en relevant la difficulté de son application. *Fondamentalement, l'égalité doit être maintenue, mais il est difficile d'appliquer le principe d'égalité jusqu'au bout. Par exemple, la question se pose de savoir si tous les candidats doivent être traités de la même manière et si tous ceux qui ont exprimé leur intention de se présenter afin de devenir des candidats officiels doivent être traités de la même manière. (...) De même, dans le cas des partis minoritaires, du fait qu'ils ne bénéficient pas de l'attention des médias en général, ils sont en fait confrontés à une concurrence défavorable. (...) On pose donc la question de savoir comment maintenir l'égalité*³².

Si l'opportunité et les modalités d'une égalité de traitement des candidats peut être discutée, le risque que pose pour la démocratie un traitement profondément inégalitaire semble quant à lui largement reconnu, notamment en raison du système électoral coréen (i.e. scrutin uninominal majoritaire à un tour). Nous partons donc du postulat qu'en cas de traitement médiatique profondément inégalitaire, une diminution de ce caractère inégalitaire en 2017 serait une évolution positive dans le traitement médiatique des élections.

5. La hiérarchisation des informations : la mise sur agenda

Un traitement plus égalitaire des candidats vise non seulement la fréquence des mentions de chacun des candidats mais également l'importance accordée par les médias à ces derniers.

La théorie de l'*agenda setting* vise l'effet provoqué par un traitement intensif d'un sujet sur la reconnaissance de l'importance de ce sujet par le public. Comme Bernard Cohen (1963) l'énonce, « *il se peut que la presse échoue le plus souvent à dire aux gens comment il faut penser. Mais elle réussit le plus souvent à leur dire à propos de quoi il faut penser* »³³.

³² LEE Yong-sik, « Les problèmes de la couverture électorale vus sur le terrain (현장에서 본 선거보도의 문제점) », *Kwanhun Journal*, N°82, mars 2002, pp.106-114. (Traduction libre)

³³ GERSTLE Jacques, PIAR Christophe, *La communication politique*. Paris : Armand Colin, 3^{ème} éd., 2016, p.93, 255p.

Théorisée par Maxwell McComb et Donald Shaw au début des années 1970, la mise sur agenda part du postulat que *les médias sont réputés exercer une influence sur la focalisation de l'attention publique. La fonction d'agenda (agenda setting) – premier phénomène sur lequel il faut insister – illustre ce phénomène et consiste en une sorte de mise en visibilité de faits ou d'événements : les médias peuvent définir le calendrier des événements dont on parle (l'ordre du jour), dire ce à quoi il convient de penser*³⁴.

D'après McCombs et Shaw (1972), *les médias ne dictent pas la pensée des gens, croient-ils, mais indiquent les sujets sur lesquels les citoyens et les citoyennes doivent pouvoir opiner. L'agenda des médias, c'est-à-dire la liste des préoccupations socialement ou politiquement importantes, devient l'agenda des individus*³⁵.

*D'autres auteurs expriment aussi des réserves quant à la portée du concept (McLeod, et al, 2002). Deux propositions fondent la reconnaissance du processus. La première consiste à affirmer que les médias contrôlent l'agenda en assurant par leur tri sélectif une couverture massive de certains enjeux. La deuxième avance que la saillance établie a pour conséquence de déterminer la hiérarchisation publique des enjeux*³⁶.

Bien que l'objectif de notre étude ne soit pas de mesurer l'influence de l'agenda des médias sur l'agenda du public, la notion d'agenda des médias est importante dès lors que la hiérarchie des thèmes traités reflète leur importance selon les journalistes, ce qui sera à la base de notre analyse du traitement médiatique des élections présidentielles.

Par exemple, l'analyse de la pagination des articles mentionnant les candidats permettra de comprendre l'importance médiatique de chaque candidat selon les journaux. De même, l'analyse des thèmes publiés à la Une ou dans les éditoriaux indiquera quels sont les sujets traités de manière plus importante que les autres. Si les journalistes évoquent les questions de politiques publiques plus souvent que les disputes entre les candidats, cela peut davantage aider les électeurs dans leur choix de vote.

³⁴ RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ?* Paris : Gaillemard. 2005, p.202-203, 539p.

³⁵ GINGRAS Anne-Marie, « Chapitre 1. Les théories en communication politique ». *La communication politique : Etat des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 2003, p.20, 308p.

³⁶ GERSTLE Jacques, PIAR Christophe, *La communication politique*. Paris : Armand Colin, 3^{ème} éd., 2016, p.93, 255p.

Afin de distinguer les articles susceptibles d'être utiles dans le choix de vote des électeurs de ceux qui mettent l'accent sur la compétition entre les candidats, nous opérerons un tri des articles selon qu'ils traitent du jeu et les enjeux³⁷.

Si les médias couvrent plus d'enjeux, cela signifie qu'ils contribuent plus à l'intérêt de la société. De plus, si ces enjeux sont traités de manière plus importante que le jeu selon l'agenda des médias, nous pouvons en déduire que les médias font plus attention à leur responsabilité sociale. Afin de mesurer l'importance de chaque information traitée, nous nous référons à la théorie de la « Mise sur agenda (Agenda setting) ».

6. L'extension du journalisme d'interprétation

Si les enjeux sont traités dans les pages considérées comme importantes comme la Une ou les éditoriaux, cela est la preuve d'une amélioration du traitement médiatique concernant l'élection. Or, si les journalistes mentionnent ces sujets simplement en citant les propos des candidats, ces articles ne restent que des résumés sans valeur ajoutée. Dès lors, nous nous attendons à une extension du travail des journalistes et à ce qu'ils comparent, analysent ou évaluent les enjeux afin de donner plus de richesse aux informations : nous parlerons alors de journalisme d'interprétation.

Les journalistes ont en effet changé leur façon d'informer les électeurs au cours des dernières décennies : la montée d'un style de journalisme plus interprétatif leur permet de passer d'observateur à interprète. Selon Thomas E. Patterson (1993), *le journalisme d'interprétation est conceptualisé en impliquant un plus grand accent sur le « sens » des nouvelles au-delà des faits et des déclarations de sources*³⁸. Cela renforce le pouvoir des journalistes en donnant *plus de contrôles sur le sens de l'information. Le style descriptif attribue aux journalistes le rôle d'un observateur, mais l'aspect interprétatif leur demande d'agir également en tant qu'analyste*³⁹.

³⁷ Les définitions du jeu et des enjeux sont détaillées aux pages 39-40.

³⁸ PATTERSON Thomas E., *Out of Order : An incisive and boldly original critique of the news media's domination of America's political process*. New York : Vintage Books, 1993, 309p. (Traduction libre)

³⁹ PATTERSON Thomas E., « 7-The United States : News in a Free-Market Society ». *Democracy and the Media*. Ed. GUNTHER Richard, MUGHAN Anthony, New York : Cambridge University Press, 2000, pp.241-265 (Traduction libre)

D'après Patterson (1993), cette tendance interprétative conduit à une couverture plus négative, moins axée sur les enjeux et plus axée sur le jeu et les stratégies politiques⁴⁰.

Si nous comprenons la critique de Patterson et le risque d'une augmentation du poids des articles relevant du jeu, nous pensons tout de même qu'appliquer ce style de journalisme à des articles traitant des enjeux, notamment les programmes des candidats, peut être bénéfique et permettre aux journalistes d'exercer leur activité de manière plus libre et plus critique en commentant, analysant et évaluant les faits au lieu de simplement les décrire. Nous nous pencherons sur cette question ainsi que sur l'influence de ce style de journalisme sur le traitement médiatique des élections.

III. Le corpus et la méthodologie

1. Le choix du corpus

Pour réaliser notre recherche, il nous a fallu réfléchir à un moyen d'analyser le traitement médiatique des deux élections présidentielles et les médias écrits nous sont apparus plus intéressants que les médias audiovisuels ou les nouveaux médias.

Le premier intérêt des médias écrits repose sur le volume des articles disponibles. En effet, nous avons remarqué que les journaux télévisés diffusent environ 30 articles par jour tandis que la presse écrite est plutôt sur une moyenne de 90 articles par jour. Nous avons donc plus de chances de trouver un grand nombre d'articles traitant des élections présidentielles dans les médias écrits, ce qui est un critère primordial pour une analyse quantitative de qualité.

Par ailleurs, d'après Park Jae-young et Lee Wan-soo (2010), l'orientation politique à tendance à plus ressortir dans les journaux écrits que télévisés, ce qui peut être intéressant dès lors que nous sélectionnerons deux journaux disposant d'une orientation politique opposée. Cela permettra de vérifier d'éventuelles différences d'opinion sur une même affaire.

⁴⁰ PATTERSON Thomas E., *Out of Order : An incisive and boldly original critique of the news media's domination of America's political process*. New York : Vintage Books, 1993, 309p.

Enfin, non seulement les émissions ou journaux télévisés ont plusieurs facteurs de variation à analyser au-delà des sujets, thèmes, phrases ou mots utilisés par les présentateurs (le ton ou les gestes des présentateurs, l'heure de diffusion, le temps de diffusion, etc.), ce qui rajoute une complexité supplémentaire, mais les émissions télévisées comportent également des séquences dans lesquelles les acteurs politiques se mettent eux-mêmes en scène, ce qui ne rentre pas dans notre champ d'étude. En effet, nous nous intéressons uniquement au traitement médiatique des élections et non aux prestations des acteurs politiques.

Nous avons donc choisi les médias écrits afin de disposer d'un nombre conséquent d'articles représentant deux opinions politiques différentes tout en limitant les facteurs de variation à analyser. Les journaux présentent également un intérêt pratique dès lors qu'il est possible maintenant de les consulter en ligne depuis la France.

Un choix a par ailleurs dû être fait entre les deux types de médias écrits disponibles : journaux et magazines. Comme exposé auparavant dans la partie relative au système médiatique, les journaux quotidiens nationaux ont une influence certaine sur l'opinion publique. Parmi les dix quotidiens nationaux principaux énumérés en début d'introduction, nous avons choisi un journal orienté à gauche « *Le Kyunghyang Shinmun* » et un journal orienté à droite « *Le Chosun Ilbo* ».

Ces deux journaux sont intéressants à plusieurs titres. Tous deux sont considérés comme fiables et influents selon une étude⁴¹ du « Media & Future Institute (미디어미래연구소) » : le *Kyunghyang Shinmun* a remporté le premier rang en termes de fiabilité en 2012 et le *Chosun Ilbo* a remporté la deuxième place du classement en ce qui concerne l'influence en 2012⁴².

De plus, le *Chosun Ilbo* est toujours en tête des ventes. Selon le rapport de l'année 2012 du « Korea Audit Bureau of Certification », le *Chosun Ilbo* a distribué le plus grand nombre de tirages durant l'année 2012 (tirage de 1.325.555 exemplaires payants). Le

⁴¹ Cette étude, réalisée du 5 novembre au 20 novembre 2012, se base sur l'avis des 483 membres du « Korean Society for Journalism & Communication Studies (KSJCS, 한국언론학회) ». 17 médias ont ainsi été retenus et classés par ces 483 personnes (six journaux, neuf chaînes télévisées et deux journaux en ligne).

⁴² Tableau 3 de la page 17.

Kyunghyang Shinmun a obtenu le dixième rang cette même année (tirage de 176.202 exemplaires payants).

Ces deux journaux représentent donc chaque côté de l'échiquier politique tout en étant reconnus pour leur fiabilité et leur influence par les spécialistes sud-coréens des médias. Ils constituent ainsi des sources pertinentes pour l'analyse de cette étude comparative.

Tableau 6 : Le corpus utilisé pour la recherche

Année	Journal	Nombre d'articles généraux	Nombre d'éditoriaux	Nombre total d'articles
2012	Le Chosun Ilbo	1 694	524	2 218
	Le Kyunghyang Shinmun	1 581	432	2 013
	Total	3 275	956	4 231
2017	Le Chosun Ilbo	919	326	1 245
	Le Kyunghyang Shinmun	971	296	1 267
	Total	1 890	622	2 512
Total 2012 + 2017		5 165	1 578	6 743

Le Chosun Ilbo a été fondé le 5 mars 1920 sous occupation japonaise par une association d'hommes d'affaire pro-japonais. Bien que concomitant aux soulèvements contre l'occupation japonaise (notamment celui du 1^{er} mars 1919), il ne s'est pas inscrit en opposition frontale à l'occupation. De nos jours, il est le journal le plus vendu en Corée du Sud (1 238 548 exemplaires payants en 2017) tout en étant également l'un des plus conservateurs. Il appartient à l'un des plus grands groupes de médias, Chosun Media.

Le Kyunghyang Shinmun a été fondé par des catholiques en 1946. Sa ligne éditoriale est progressiste. Dans les années 1950, il a critiqué le système dictatorial de Rhee Syngman et a attiré beaucoup de lecteurs. A ce moment-là, son record de diffusion était de 200 000 exemplaires. Mais ses positions éditoriales ainsi que ses bons résultats ont conduit à sa suspension par le pouvoir en place à l'époque. En 1962, Lee Jun-gu l'a

racheté, ce qui a permis au *Kyunghyang Shinmun* de gagner en indépendance, notamment vis-à-vis de la communauté catholique. Il a toutefois été arrêté sur la base d'une loi anticommuniste en 1965 sous le gouvernement de Park Chung-hee, le père de Park Geun-hye, et le quotidien a été revendu sous la contrainte. Après plusieurs changements de propriétaires, la majorité de son capital est à présent détenu par ses employés. Il est l'un des journaux les plus progressistes et se positionne à la 9^{ème} place des ventes de presses écrites en 2017 avec 165 618 exemplaires payants.

2. La méthodologie de recherche

Nous avons adopté une période de recherche débutant aux premiers temps forts de chaque campagne et se terminant à la fin de l'élection. Les articles de l'année 2012 ont été retenus à partir du 20 août 2012, date à laquelle le résultat de la primaire du parti de droite, Parti Saenuri, a été annoncé (Park Geun-hye a été élue pour représenter ce parti pour l'élection présidentielle), jusqu'à la fin de la semaine du jour de vote, soit le 22 décembre 2012.

Pour l'élection présidentielle de 2017, même si l'hypothèse d'une destitution de Park Geun-hye a débuté fin 2016 et que certaines personnes avaient déjà été pressenties en tant que candidat pour la présidentielle, nous avons commencé la recherche à partir du lendemain de sa destitution, le 11 mars 2017, car, selon nous, c'est à ce moment que l'élection présidentielle a réellement débuté. La fin de la période de recherche est, comme pour 2012, le dernier jour de la semaine du vote, soit le 13 mai 2017.

Le processus de recherche se fonde sur l'utilisation de moteurs de recherche à partir des mots-clés suivants : élection présidentielle (대통령 선거⁴³, 대선⁴⁴), nom et prénom de chaque candidat.

Pour le *Chosun Ilbo*, le moteur de recherche de son site internet a permis l'utilisation des mots clés visés ci-dessus sur toute la période de recherche. Il n'en a toutefois pas été de même pour le moteur de recherche du site du *Kyunghyang Shinmun*. Nous n'avons donc pas eu d'autres choix que de passer par un portail de recherche tiers (le

⁴³ L'élection présidentielle en coréen

⁴⁴ Le mot raccourci en coréen pour l'élection présidentielle

portail « *Naver* », équivalent de *Google* en Corée du Sud) afin de pouvoir appliquer le même processus de recherche.

Continuer avec le site du *Kyunghyang Shinmun* nous aurait obligés à choisir une méthodologie différente de celle utilisée pour le *Chosun Ilbo*, ce qui aurait faussé toute notre analyse. Le choix d'un portail tiers mais en conservant la même méthodologie est donc apparu comme la solution la plus adaptée, étant précisé que le portail *Naver* offre un moteur de recherche dédié pour la presse écrite permettant de choisir le journal dans lequel nous souhaitons effectuer la recherche (à l'exception du *Chosun Ilbo* qui n'a pas accordé à *Naver* l'accès à ses anciens articles).

Pour information, les articles sélectionnés pour notre étude sont uniquement publiés sur papier : pour la sélection, nous utilisons le moteur de recherche, mais nous les comparons ensuite avec chaque page de la version papier enregistrée en ligne. Nous ne prenons pas les articles ajoutés uniquement en ligne (les articles numériques). Il n'y a donc pas de différence entre la version « en ligne » et la version « print » parmi notre corpus.

3. L'analyse quantitative

Après avoir réalisé cet exercice de collecte des articles pertinents, deux étapes ont été conduites : l'analyse primaire et l'analyse spécifique.

Pour la première analyse, nous avons distingué tous les articles selon plusieurs critères dans un tableau Excel⁴⁵. Les critères utilisés pour cette analyse primaires sont les suivants :

- i. Date de parution
- ii. Titre
- iii. Chapô
- iv. Nom du journaliste
- v. Nom des candidats mentionnés

⁴⁵ cf. Tableau 1 dans l'annexe 2 (page 485)

- vi. Mot-clé de l'article résumant son contenu
- vii. Pagination
- viii. Existence d'une photo ou d'un graphique et sa légende
- ix. Place d'un article sur la page
- x. Nombre de mots utilisés dans un article.

Cette première analyse servira de base à notre étude de l'évolution du traitement médiatique.

Pour la seconde analyse, nous avons lu intégralement chacun des 6 743 articles de notre corpus et les avons distingués selon deux catégories : le jeu / les enjeux⁴⁶.

D'après Jacques Gerstlé et al. (1992), le « jeu » se définit comme *la description, la relation, le récit, la citation des comportements ou déclarations des acteurs et leurs effets tels qu'ils sont élaborés par les journalistes*⁴⁷. Pour Jean-Baptiste Legavre (2005), le « jeu » est comme *la compétition proprement dite, les luttes de personnes, les petites phrases, les positionnements respectifs*⁴⁸. Le « jeu » se définit aussi, selon Aalberg et al. (2011), comme des récits de victoire ou de défaite aux élections, des débats législatifs ou de la politique en général, des stratégies pour la victoire et des récits sur la manière dont les politiciens ou les partis sont eux-mêmes affectés par les processus politiques⁴⁹.

Nous avons donc inclus dans la catégorie du jeu les articles traitant de l'élection comme d'un sport ou d'une stratégie en se focalisant sur la compétition.

En ce qui concerne les « enjeux », ils sont définis comme *des prises de position par les acteurs sur des questions de politiques publiques*⁵⁰ par Gerstlé et al. (1992). Legavre

⁴⁶ cf. 1.1. « La définition ambiguë du 'jeu' et des 'enjeux' » de partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux » pour davantage de développements.

⁴⁷ GERSTLE Jacques et al., « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France ». *Pouvoirs*. N°63. Nov. 1992. pp.53-69

⁴⁸ LEGAVRE Jean-Baptiste, « La politique par les médias », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, pp. 295-317, mis en ligne le 01 décembre 2005. Disponible sur : [http:// questionsdecommunication.revues.org/4968](http://questionsdecommunication.revues.org/4968)

⁴⁹ AALBERG T. et al., « The framing of politics as strategy and game : A review of concepts, operationalizations and key findings ». *Saje journals*. 13 (2), 2011, pp.162-178

⁵⁰ Op.cit. pp.53-69

(2005) les définit comme *les programmes et les politiques publiques passées*⁵¹. Pour Aalberg et al. (2011), cela recouvre des récits de problèmes et de solutions politiques, des descriptions des positions politiques des responsables politiques et les implications de différentes propositions ou législations⁵².

Nous avons donc inclus dans la catégorie des enjeux les articles traitant de questions de politique publique.

Une analyse plus fine a ensuite été opérée afin de dégager sept sous-catégories pour le jeu et huit sous-catégories pour les enjeux⁵³.

La liste des sous-catégories du « jeu » est la suivante :

- i. **La popularité des partis et des candidats** : les sondages, les appuis et soutiens des tiers, etc.
- ii. **La performance des acteurs politiques** : l'appréciation (positive ou négative) des gestes et des discours des acteurs politiques
- iii. **Les stratégies politiques** : les stratégies électorales des partis politiques ou des acteurs politiques y compris la campagne négative
- iv. **La Peopolisation** : ce type d'article est rédigé en vue de présenter les candidats y compris leur famille, loisirs, habits, etc.
- v. **L'organisation des campagnes électorales** : le dépôt de candidature, la démission d'un candidat, le ralliement d'un candidat à l'autre, la composition des conseillers de candidat, le déplacement des candidats et les activités de campagne, etc.
- vi. **Les controverses, affaires et scandales** : le passé des candidats est mentionné par ses adversaires ou par les journalistes. Cela peut concerner également les soupçons d'actes illégaux liés à la présidentielle pendant la

⁵¹ LEGAVRE Jean-Baptiste, « La politique par les médias », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, pp. 295-317, mis en ligne le 01 décembre 2005. Disponible sur : <http://questionsdecommunication.revues.org/4968>

⁵² AALBERG T. et al., « The framing of politics as strategy and game : A review of concepts, operationalizations and key findings ». *Sage journals*. 13 (2), 2011, pp.162-178

⁵³ cf. Tableau 2 et 3 de l'annexe 2 (page 485) ainsi que « 1.3. La présentation des sous-catégories du jeu et des enjeux » de la partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux » pour davantage de développements.

campagne électorale. Dans ce contexte, ce type d'article traite des scandales, des cas de corruption, des soupçons, etc.

- vii. **La dimension médiatique de la campagne** : les débats télévisés, la mention de l'élection présidentielle par d'autres médias, l'opinion sur le traitement médiatique, etc.

Les « enjeux » sont distingués de la manière suivante :

- i. **Enjeux politiques** : les programmes ou les points d'actualité sur des questions politiques comme, par exemple, le débat sur la réforme de la politique, la discussion sur le changement de système électoral (pour le scrutin uninominal majoritaire à deux tours), etc.
- ii. **Enjeux économiques** : le programme sur les impôts, le problème d'inégalité de richesses, la réforme des « Chaebol⁵⁴ », etc.
- iii. **Enjeux sociaux** : le programme pour l'emploi, l'éducation, les handicapés, etc.
- iv. **Enjeux diplomatiques** : les programmes ou les questions diplomatiques comme, par exemple, la relation avec la Corée du Nord, le programme pour l'unification de la Corée, le débat sur l'installation du THAAD (Terminal High Altitude Area Defense), le programme pour la diplomatie, etc.
- v. **Enjeux multiples (traitement simultané des quatre enjeux principaux)** : si un article traite plusieurs des enjeux mentionnés ci-dessus à la fois pour soit présenter, soit analyser les programmes des candidats, nous le mettons dans la sous-catégorie « enjeux multiples ».
- vi. **Autres enjeux et programmes** : le programme ou les sujets qui ne font pas partie des quatre premières sous-catégories des enjeux. Par exemple, le développement des régions, la peine de mort, la réforme de parquet, etc.
- vii. **Portrait du futur Président** : toutes les valeurs attendues du futur Président comme le leadership, la capacité de communication, l'honnêteté, etc. Ce type d'article se retrouve souvent dans la rubrique « Opinion » des journaux avec les éditoriaux et articles rédigés par les experts, le public, etc.

⁵⁴ Chaebol est le nom donné à un grand groupe industriel coréen. Concrètement c'est un ensemble d'entreprises, de domaines variés, entretenant entre elles des participations croisées et ayant une puissance économique très importante. Disponible sur : <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/chaebol.html#gLMElgHr5gv3qWs7.99>

- viii. **Enjeux après le vote** : analyse du résultat, la composition du futur gouvernement, etc.

De l'analyse de l'évolution de la place du jeu et des enjeux découlera une analyse de l'évolution du traitement médiatique.

4. L'analyse qualitative

Le très grand nombre d'articles au sein de notre corpus (6 743 articles au total) nous a obligés à effectuer plusieurs distinctions avant de réaliser notre analyse qualitative.

Dans un premier temps, nous avons distingué les articles selon qu'il s'agissait d'articles généraux ou d'articles « d'opinion ». Les journaux sud-coréens sont en effet souvent divisés en sections : la section générale qui met en avant les actualités importantes, les sections spécialisées comme notamment l'économie et la section « opinion » qui comprend non seulement des éditoriaux mais également des articles rédigés par des spécialistes ou du public.

Au sein de ces articles d'opinions, nous n'avons retenu, pour l'analyse qualitative, que les éditoriaux les plus significatifs⁵⁵.

Dans un second temps, nous avons sélectionné, au sein des articles généraux, les articles concernant (i) les pics de présence médiatique des candidats, (ii) la « Peopolisation », (iii) les programmes des candidats et (iv) le « Fact Checking ». Nous avons également retenu les articles parus à la Une.

Les articles ont ainsi été sélectionnés car ils nous paraissent être les plus pertinents au regard des points d'attention pour notre analyse de l'évolution du traitement médiatique comme mentionné page 25 :

⁵⁵ Nous expliquerons plus en détails les critères utilisés dans la sous partie 3. « Les éditoriaux : une inversion de tendance entre le jeu et les enjeux » de la partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux ».

- Le caractère inégalitaire du traitement médiatique des candidats sera mis en avant par l'analyse des articles concernant les pics de présence médiatique des candidats et la « Peopolisation » ;
- La question de la répartition entre le jeu et les enjeux sera approfondie au travers de l'analyse des articles parus à la Une, des éditoriaux ainsi que des articles concernant les programmes des candidats et le « Fact Checking ».

IV. Les hypothèses de recherche

Les hypothèses retenues pour cette étude sont les suivantes :

1. Première hypothèse : un traitement médiatique des candidats plus égalitaire

En 2012, il y avait 12 candidats (dont cinq ont retiré leur candidature durant la campagne) contre 21 en 2017 (dont neuf ont retiré leur candidature pendant la campagne électorale).

Il est compréhensible qu'en raison du nombre important de candidats et d'un nombre limité de pages, il soit compliqué pour les médias de traiter tous les candidats de manière égalitaire. Il n'en demeure pas moins que non seulement les électeurs ont le droit d'avoir des informations sur chaque candidat mais que ces derniers ont également besoin d'informer les électeurs sur leur programme et personnalité, ce qui suppose notamment de passer par les médias. Ceci est d'autant plus important que le système électoral en Corée du Sud est basé sur un scrutin uninominal majoritaire à un tour. Enfin, comme il a été possible de le constater après la destitution de Park Geun-hye, obtenir le maximum d'informations sur les candidats est primordial.

Selon Rémy Rieffel (2005), *le déséquilibre qui favorise certaines formations et certains hommes politiques est dû aussi bien aux pratiques propres aux médias qu'aux règles du jeu politique*⁵⁶. Dans le cas présent, tant les pratiques des médias que les règles du jeu politique ont été profondément modifiées entre les deux élections

⁵⁶ RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ?* Paris : Gallimard, 2005, p.203, 539p.

présidentielles, de sorte qu'une évolution dans le traitement médiatique des candidats devrait être constatée. Reste à savoir si cette évolution tend vers plus d'égalité ou non. Nous pourrions le vérifier en analysant le poids, la dynamique médiatique et la hiérarchie médiatique de chaque candidat dans les deux journaux. Nous analyserons également le thème et le cadrage qui ont été utilisés pour présenter les candidats, autrement dit, les articles concernant la « Peopolisation ».

2. Deuxième hypothèse : une nouvelle répartition favorisant davantage les enjeux que le jeu

La révélation du scandale politique concernant Park Geun-hye a incité les journalistes à reprendre leur rôle de « Chien de garde » ce qui, nous semble-t-il, est de nature à influencer le traitement médiatique, notamment la répartition entre le jeu et les enjeux.

En outre, nous avons constaté en 2017 l'absence d'une spécificité propre aux systèmes électoraux fondés sur un scrutin uninominal majoritaire à un tour : le ralliement à un candidat. Ce type d'événement donnant lieu généralement à la rédaction d'articles de la catégorie du jeu, son absence devrait également peser sur la répartition en faveur des enjeux.

Enfin, la durée de la campagne électorale en 2017 pourrait inciter les journalistes à se focaliser sur l'essentiel, à savoir les programmes des candidats. En effet, les articles traitant des programmes des candidats sont essentiels pour les électeurs afin qu'ils puissent confirmer leur choix de vote.

Toutefois, cela ne vaut que si les journalistes interprètent ou analysent les programmes des candidats. S'ils se contentent uniquement de les citer, non seulement le traitement sera peu varié, mais la comparaison entre les programmes risque également d'être difficile pour les électeurs.

De plus, une analyse critique nous semble être un marqueur de la liberté d'information des journalistes. Si le rôle et la liberté des journalistes se sont effectivement développés entre les deux élections présidentielles analysées, nous devrions constater une hausse

du taux d'articles concernant l'analyse des programmes qui, mécaniquement, devrait modifier la répartition entre le jeu et les enjeux.

Nous supposons donc que la répartition entre le jeu et les enjeux est davantage en faveur des enjeux en 2017 qu'en 2012.

V. Le plan

Cette étude est composée d'une partie préliminaire et de deux parties :

1. Une présentation du contexte historique et politique

Afin de faciliter la compréhension de notre étude, cette partie préliminaire comporte une présentation du contexte politique coréen avec notamment un rappel de l'histoire de la République de Corée, des explications concernant le système d'élection présidentielle, un focus sur les partis politiques, les candidats ainsi que les événements principaux de la campagne électorale.

2. Une analyse du traitement médiatique inégalitaire des candidats

Cette partie repose principalement sur une analyse de la présence médiatique des candidats. Nous opèrerons dans un premier temps une analyse (i) du nombre et (ii) de la fréquence des articles les concernant. Nous nous intéresserons ensuite à l'importance que leur accordent les médias (iii) en utilisant un système de notation permettant de hiérarchiser les articles de notre corpus ainsi (iv) qu'en analysant des articles « Peopolisation ».

Enfin, une comparaison du traitement médiatique entre chaque candidat ainsi qu'une analyse des différences de traitement médiatique entre les deux élections permettront de déterminer si le traitement médiatique est devenu, en 2017, plus égalitaire.

3. Une analyse de la répartition entre le jeu et les enjeux

Cette partie comprend (i) une analyse du jeu et des enjeux répartis en respectivement sept et huit sous-catégories ainsi qu'une analyse détaillée des articles susceptibles de

vérifier l'évolution de la répartition du jeu et des enjeux dans (ii) la Une et dans (iii) les éditoriaux. De même, des analyses concernant (iv) les programmes des candidats et (v) les articles de « Fact Checking » sont incluses.

Ceci permettra de déterminer si, entre les deux élections présidentielles, la répartition entre le jeu et les enjeux a bien été modifiée en faveur de ces derniers.

Partie préliminaire. Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud

Une étude sur le traitement médiatique des élections présidentielles sud-coréennes peut paraître quelque peu exotique pour des lecteurs français. Un pays lointain, un système démocratique récent, une culture différente... Tout cela est susceptible de constituer des obstacles à la bonne compréhension de cette étude. Nous proposons donc ici une partie consacrée au contexte général de ces élections avec une première sous partie concernant l'élection présidentielle sud-coréenne (1), une seconde présentant les candidats des deux élections présidentielles (2) ainsi qu'une troisième retraçant le calendrier électoral et les quelques événements marquants de ces élections (3).

1. L'ELECTION PRESIDENTIELLE SUD-COREENNE

Dans cette première sous partie, nous allons nous intéresser à l'élection présidentielle sud-coréenne en abordant l'histoire de la République de Corée (1.1), l'organisation de l'élection présidentielle (1.2) et le déroulement du scrutin (1.3).

1.1. L'histoire de la République de Corée

La République de Corée est le nom officiel du régime dirigeant la Corée du Sud depuis 1948. Avant cette date, la Corée du Sud était en effet sous colonisation japonaise jusqu'à la capitulation du Japon, le 15 août 1945, puis sous administration de l'URSS (pour la partie nord) et des Etats Unis (pour la partie sud).

La partie nord est devenue la République populaire démocratique de Corée (appelée couramment Corée du Nord), dont la capitale est Pyongyang, le 11 septembre 1948 en désignant Kim Il-sung en tant que premier ministre.

La partie sud est devenue la République de Corée le 15 août 1948, date de déclaration de l'indépendance, avec pour capitale Séoul et comme Président Rhee Syngman.

On dénombre jusqu'à maintenant six régimes républicains comme exposés dans le tableau suivant.

Tableau 7-1 : Le système politique de la République de Corée⁵⁷

N° de la République (Nom du Président)	Système de gouvernement	Caractères	Notes
	Durée		
Première République (Rhee Syngman) 	Régime présidentiel	✓ Révision constitutionnelle du système d'élection présidentielle indirecte en un système d'élection présidentielle directe ✓ Abolition de la restriction du renouvellement de mandat	✓ Système dictatorial permettant la prise de pouvoir et sa conservation par le Premier Président ✓ Effondrement suite à la « Révolution d'avril ⁵⁸ »
	1948 – 1960		
Deuxième République (Chang Myon : Premier Ministre) 	Régime parlementaire	✓ Adoption du système bicaméral ✓ Exercice du pouvoir par le Premier Ministre	✓ République démocratique fondée suite à la Révolution d'avril ✓ Effondrement suite au coup d'état du 16 mai
	1960 – 1961		
Troisième République (Park Chung-hee) 	Régime présidentiel	✓ Renouvellement unique des mandats de 4 ans ✓ Adoption du système d'élection présidentielle directe	✓ Fin du régime parlementaire ✓ Abolition du poste de Vice-Président ✓ Rétablissement du système parlementaire à une seule chambre ✓ Système dictatorial
	1962 – 1972		

⁵⁷[Histoire de la Constitution ①] de 1^{ère} à la 4^{ème} réforme de la Constitution ([개헌의 역사 ①] 1~4차 개헌). *Briefing politique* (site expliquant les politiques du gouvernement sud-coréen. Disponible sur : Korea.kr). Le 17 janvier 2007. Disponible sur : <https://news.naver.com/main/read.nhn?mode=LPOD&mid=sec&sid1=&oid=078&aid=0000029113>








[Histoire de la Constitution ②] Les 3^{ème} et 4^{ème} République (de la 5^{ème} à la 7^{ème} réforme de la Constitution ([개헌의 역사 ②] 제3,4공화국(5~7차 개헌)). *Briefing politique*. Le 18 janvier 2007. Disponible sur : <https://news.naver.com/main/read.nhn?mode=LPOD&mid=sec&sid1=&oid=078&aid=0000029185>

[Histoire de la Constitution ③] Les 5^{ème} et 6^{ème} République (de la 8^{ème} à la 9^{ème} réforme de la Constitution ([개헌의 역사 ③] 제 5, 6 공화국(8~9차 개헌)). *Briefing politique*. Le 18 janvier 2007. Disponible sur : <https://news.naver.com/main/read.nhn?mode=LPOD&mid=sec&sid1=&oid=078&aid=0000029328>

⁵⁸ La Révolution d'avril est un soulèvement populaire à l'échelle nationale daté en avril 1960 en Corée du Sud afin d'insister sur l'invalidité et la réélection des élections du 15 mars 1960. En effet, ces élections ont été manipulées avec pour objectif de d'accorder le poste de vice-président à Lee Ki-poong qui a fait partie du parti politique du gouvernement (Parti Libéral). Cela a enfin conduit à la démission de Rhee Syngman et à la transition vers la 2^{ème} République de Corée.

<p>Quatrième République (Park Chung-hee)</p> 	Régime présidentiel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 8ème Constitution (Constitution Yusin) ✓ Système d'élection présidentielle indirecte par le Congrès national de l'unification. ✓ Mandat de 6 ans ✓ Abolition de toute restriction au renouvellement des mandats 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 7ème réforme de la Constitution estimée comme un outil pour garder le pouvoir dictatorial de Park Chung-hee
	1972 – 1981		
<p>Cinquième République (Chun Doo-hwan)</p> 	Régime présidentiel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mandat unique de 7 ans ✓ Système d'élection présidentielle indirecte 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Système d'élection présidentielle indirecte par un collège électoral limité ✓ 8ème réforme de la Constitution estimée comme un outil pour garder le pouvoir dictatorial de Hanahoe (groupe privé non officiel d'officiers militaires dirigé par Chun Doo-hwan)
	1981 – 1988		
<p>Sixième République (Présidents successifs de la 6^{ème} République : Roh Tae-woo, Kim Young-sam, Kim Dae-jung, Roh Moo-hyun, Lee Myung-bak, Park Geun-hye et Moon Jae-in)</p>	Régime présidentiel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mandat unique de 5 ans ✓ Système d'élection présidentielle directe à partir de l'année 1987 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Système actuel ✓ Fait suite aux Manifestations démocratiques de juin 1987 et à la Déclaration du 29 juin 1987
	1988 – Présent		

Tableau 7-2 : Les Présidents de la Sixième République de Corée

Nom	Roh Tae-woo	Kim Young-Sam	Kim Dae-jung	Roh Moo-hyun	Lee Myung-bak	Park Geun-hye	Moon Jae-in
Photo							
Mandat	25.02.1988– 24.02.1993	25.02.1993– 24.02.1998	25.02.1998– 24.02.2003	25.02.2003– 24.02.2008	25.02.2008– 24.02.2013	25.02.2013– 10.03.2017	10.05.2017– 09.05.2022 (prévu)

1.1.1. Première République (du 13 août 1948 au 19 avril 1960)

La Première République a été conçue comme un système de gouvernement présidentiel et a duré environ 12 ans (du 15 août 1948 à la révolution d'avril de 1960).

Au début de la première Constitution, le Président était élu par suffrage indirect de l'Assemblée nationale. Après une modification en 1952, l'élection présidentielle est devenue à suffrage direct. En 1954, afin de permettre à Rhee Syngman de reprendre son mandat de Président, la limite au renouvellement du mandat a été abolie. Cette modification du non renouvellement du mandat de Président et une pratique du pouvoir très autoritaire font que le régime en place était davantage dictatorial que démocratique.

C'est justement en raison d'irrégularités lors de la réélection de Rhee Syngman qu'a eu lieu la révolution d'avril 1960, un soulèvement populaire de travailleurs et d'étudiants qui a conduit à la chute du gouvernement le 26 avril 1960 et à une transition vers un système parlementaire, la Deuxième République.

1.1.2. Deuxième République (du 15 juin 1960 au 16 mai 1961)

Ce régime reposait sur un gouvernement parlementaire et un système bicaméral. Il s'agit de l'unique expérience de ce type de gouvernement en Corée. Cela n'a toutefois duré que 11 mois (du 15 juin 1960 au 16 mai 1961) en raison d'un coup d'état militaire du 16 mai 1961 initié par Park Chung-hee. Ce dernier a renversé le gouvernement civil du Premier Ministre Chang Myon et a pris le pouvoir.

1.1.3. Troisième République (du 26 décembre 1962 au 21 octobre 1972)

La Troisième République est un retour à un gouvernement civil suite au coup d'Etat de Park Chung-hee. En effet, du 16 mai 1961 au 17 décembre 1963 (date d'investiture de Park Chung-hee en tant que Président), la Corée était gouvernée par le régime militaire responsable du coup d'état (le Conseil Suprême pour la Reconstruction Nationale).

Toutefois, sous la pression du gouvernement Kennedy, une nouvelle Constitution a été adoptée par référendum le 26 décembre 1962 et une élection présidentielle a été réalisée

le 15 octobre 1963. Park Chung-hee, responsable du coup d'état et dirigeant lors du régime militaire, a remporté cette élection et est ainsi devenu Président de la Troisième République le 17 décembre 1963.

La répression envers les manifestants et autres protestataires du régime était importante, ces derniers pouvaient être condamnés à de longues peines de prison.

Au départ, le mandat de Président était de 4 ans renouvelable qu'une seule fois de sorte que Park Chung-hee a dû faire passer un amendement constitutionnel en 1969 afin de pouvoir se présenter une troisième fois en 1971.

L'élection de 1971 a été remportée de justesse par Park Chung-hee, ce qui l'a conduit à déclarer l'état d'urgence le 6 décembre 1971 puis, le 17 octobre 1972, à dissoudre l'Assemblée nationale et prononcer la loi martiale.

1.1.4. Quatrième République (du 27 décembre 1972 au 26 octobre 1979)

Pendant cette période sous loi martiale, une nouvelle Constitution a été déterminée par référendum le 21 novembre 1972 (la Constitution Yusin⁵⁹) et a permis de procéder à l'élection présidentielle indirectement par le Congrès national de l'unification (통일주체국민회의). Ce dernier était une organisation dont le rôle principal était de diriger l'élection présidentielle. A travers cette organisation, Park Chung-hee a été élu Président le 23 décembre 1972 et est entré en fonction le 27 décembre 1972.

La Constitution Yusin est souvent estimée comme un outil pour garder le pouvoir dictatorial de Park Chung-hee : le mandat de Président était de six ans sans limite de renouvellement ; le Président pouvait diriger par décret et suspendre les libertés constitutionnelles...

Park Chung-hee a conservé le pouvoir jusqu'à sa mort le 26 octobre 1979, assassiné par Kim Jae-gyu, un lieutenant général de l'armée sud-coréenne et directeur de l'Agence centrale des renseignements.

⁵⁹ Yousin (유신, 維新) : renouveler l'ancien système.

1.1.5. Cinquième République (du 27 octobre 1980 au juin 1987)

Après l'assassinat de Park Chung-hee, deux coups d'Etat se sont succédé. Un premier le 12 décembre 1979 afin, pour Chun Doo-hwan⁶⁰, de s'accaparer le pouvoir et un second le 17 mai 1980 afin d'étendre l'état d'urgence à tout le pays et dissoudre l'Assemblée nationale.

Ces deux coups d'Etat ont conduit à des soulèvements populaires, notamment celui de Gwangju du 18 mai 1980 au 27 mai 1980. Afin d'apaiser l'opinion publique, Chun Doo-hwan s'est fait élire de manière indirecte le 27 août 1980. Il a ainsi conservé le pouvoir jusqu'en 1987. En effet, face à l'ampleur des mouvements de contestation, Chun Doo-hwan a accepté la tenue d'une élection présidentielle au suffrage universel direct en décembre 1987, élection remportée par son bras droit, Roh Tae-woo.

1.1.6. Sixième République (du 29 octobre 1987 à aujourd'hui)

La Sixième République est le résultat du mouvement de la démocratie de juin en 1987 : pour répondre aux attentes des citoyens, un référendum est organisé le 29 octobre 1987 afin d'adopter une nouvelle Constitution prévoyant l'élection au suffrage direct du Président pour 5 ans sans renouvellement du mandat.

Cette Constitution est toujours celle en vigueur de nos jours bien qu'il y ait eu, lors des dernières élections, plusieurs demandes afin que soient changées, notamment, la durée et l'absence de renouvellement du mandat de Président⁶¹.

Ce bref descriptif de l'histoire de la République de Corée permet de mesurer à quel point l'histoire démocratique de la Corée du Sud est récente ce qui, à n'en pas douter, est susceptible d'avoir des répercussions sur le traitement médiatique lors des élections présidentielles.

Nous allons à présent nous concentrer sur l'organisation de ces élections.

⁶⁰ Ancien général de l'armée sud-coréenne et Président de la République de Corée du 1^{er} septembre 1980 au 24 février 1988.

⁶¹ cf. nous verrons cela plus en détails dans la partie II. « La répartition déséquilibrée entre les jeux et les enjeux »

1.2. L'organisation de l'élection présidentielle

La loi électorale officielle publique (공직선거법⁶²) a *pour objectif de contribuer au développement de la politique démocratique en veillant à ce que les élections prescrites par la Constitution de la République de Corée et la loi sur l'autonomie locale respectent la libre volonté du peuple et les procédures démocratiques en évitant toute faute professionnelle liée à de telles élections (Chapitre I. Dispositions générales, Article 1 Objectif⁶³)*. Cette loi comprend 17 chapitres et expose notamment les critères à remplir pour être candidat (1.2.1), les modalités d'inscription des candidats (1.2.2) et le déroulement de la campagne électorale (1.2.3).

1.2.1. Les critères à remplir pour être candidat

L'article 16 de la loi électorale « Éligibilité électorale » expose les critères d'éligibilité électorale, notamment être un ressortissant âgé de 40 ans ou plus et résider en République de Corée depuis au moins cinq ans à compter du jour du scrutin⁶⁴.

Les trois conditions susmentionnées (la nationalité, l'âge et la durée de résidence dans le territoire sud-coréen) ne sont toutefois pas suffisantes pour l'élection présidentielle, il convient également d'obtenir une recommandation soit d'un parti politique (1.2.1.1), soit des électeurs (1.2.1.2).

1.2.1.1. Les candidats d'un parti politique

Les candidats importants sont souvent les représentants d'un parti politique. Un parti politique peut recommander son candidat lors de l'élection présidentielle. Or, pour désigner le candidat du parti à la présidentielle, les partis politiques peuvent organiser une primaire. *Chaque parti politique peut recommander un candidat, par le biais d'une compétition interne à un parti afin de le présenter aux élections aux fonctions publiques⁶⁵*.

⁶² Version anglaise disponible sur : <http://www.law.go.kr/eng/engMain.do>. (Traduction libre)

⁶³ « La loi électorale officielle publique » Chapitre I. Dispositions générales, Article 1. Objectif.

⁶⁴ « La loi électorale officielle publique » Chapitre II. Franchise de vote et admissibilité électorale, Article 16. Éligibilité électorale.

⁶⁵ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VI. Candidats, Articles 47. Recommandation des candidats par les partis politiques. (Traduction libre) Disponible sur :

Si une personne n'est membre d'aucun parti politique, elle peut toutefois déposer une candidature en tant que candidat indépendant.

1.2.1.2. Les candidats indépendants

Les candidats indépendants peuvent être mis en scène grâce aux recommandations des électeurs : *les électeurs inscrits en tant que résidents d'une circonscription électorale peuvent recommander toute personne qui n'est membre d'aucun parti politique afin qu'il puisse se présenter aux élections*⁶⁶.

Ces recommandations sont effectuées par 3 500 à 6 000 électeurs de cinq villes ou plus, qui doivent être composées d'au moins 700 électeurs inscrits comme résidents dans chaque ville / région. Pour cela, les électeurs peuvent utiliser *une lettre de recommandation approuvée, scellée et délivrée par la Commission électorale de circonscription compétente 30 jours avant le début de la demande d'enregistrement du candidat, dans le cas d'une élection qui se tiendra à l'expiration du mandat présidentiel (pour le cas de l'élection présidentielle de 2012), trois jours après la raison, dans le cas d'une élection due à la vacance présidentielle (pour le cas de l'élection présidentielle de 2017)*⁶⁷.

1.2.2. L'inscription des candidats

Pour déposer sa candidature à la présidentielle, il y a deux étapes : l'enregistrement préliminaire des candidats (1.2.2.1) et l'inscription officielle des candidats (1.2.2.2).

<http://www.law.go.kr/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=0&y=0#EJP47:0>

⁶⁶« La loi électorale officielle publique » Chapitre VI. Candidats, Articles 48. Recommandations des candidats par les électeurs. (Traduction libre)

⁶⁷ Op.cit. Articles 48. (Traduction libre)

1.2.2.1. L'enregistrement préliminaire des candidats

Une personne qui a l'intention de devenir candidat, peut déposer par écrit une demande d'inscription préliminaire auprès de la Commission électorale nationale 240 jours avant le jour du scrutin⁶⁸.

Après l'enregistrement préliminaire, les candidats peuvent créer un bureau de campagne électorale, communiquer par affichages dans les lieux publics, créer et distribuer des cartes de visite ainsi que des tracts. L'équipe électorale peut de même porter des ceintures et/ou des épaulettes indiquant un candidat préliminaire. Il est enfin également possible de réaliser des démarches téléphoniques⁶⁹.

Pour 2012, cette période a commencé le 23 avril. Pour 2017 en revanche, la Commission électorale nationale a annoncé le début de cette phase d'enregistrement préliminaire des candidats dès l'annonce de la destitution de Park Geun-hye, le 10 mars, soit seulement 60 jours avant le vote. Les lettres de recommandations nécessaires pour l'enregistrement des candidats indépendants ont été distribuées à partir du 13 mars.

1.2.2.2. L'inscription officielle des candidats

La liste électorale officielle doit être fixée 24 jours avant l'élection.

Les candidats ont donc deux jours pendant lesquels ils peuvent déposer officiellement leur candidature par écrit à la Commission électorale nationale (« période d'inscription des candidats »)⁷⁰.

Pour 2012, l'élection a eu lieu le 19 décembre 2012 et la période d'inscription des candidats allait du 25 novembre au 26 novembre. Pour 2017, l'élection a eu lieu le 9 mai 2017 et la période d'inscription coulait du 15 avril au 16 avril.

⁶⁸ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VII. Campagne électorale, Articles 60-2. Enregistrement préliminaire des candidats.

⁶⁹ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VII. Campagne électorale, Articles 60-3. Campagnes électorales des candidats préliminaires, etc.

⁷⁰ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VI. Candidats, Articles 49. Inscription, etc. des candidats.

1.2.2.3. Les critères de numérotation des candidats

Pour des raisons pratiques, il est attribué un numéro à chaque candidat.

L'ordre des candidats dépend de la représentativité de leur parti à l'Assemblée nationale :

- Le candidat recommandé par le parti politique disposant du plus grand nombre de sièges à l'Assemblée se verra attribuer le numéro 1 ; viendront ensuite, par ordre d'importance, les candidats recommandés par des partis politiques disposant de sièges à l'Assemblée ;
- Les candidats recommandés par des partis politiques ne disposant pas de sièges à l'Assemblée viennent dans un second temps et sont triés par ordre alphabétique ;
- Enfin, les candidats indépendants viennent en dernier et se voient attribuer des numéros tirés au sort⁷¹.

1.2.3. La campagne électorale

Officiellement, la campagne électorale débute à compter de l'inscription officielle des candidats.

Cependant, comme nous venons de le voir, l'inscription officielle des candidats s'effectue peu de temps avant l'élection (24 jours avant) et les candidats sont pour la plupart connus depuis l'enregistrement préliminaire de leur candidature (240 jours avant l'élection en principe).

La notion de campagne électorale officielle ne présente donc pas d'intérêt pour notre étude, elle ne sert en définitive principalement que pour déterminer les moyens à disposition des candidats (1.2.3.1) et les modalités de remboursement des dépenses électorales (1.2.3.2).

⁷¹ « La loi électorale officielle publique » Chapitre X. Vote, Article 150. etc.

1.2.3.1. Les moyens de la campagne électorale

Pendant la période de campagne électorale officielle, les candidats peuvent faire la promotion de leur candidature et de leurs programmes au travers des procédés suivants⁷² :

- i. Affichage de campagne ;
- ii. Bulletins de la campagne électorale ;
- iii. Promesses de campagne écrites ;
- iv. Bannière suspendue ;
- v. Accessoires comprenant des ceintures d'épaule ;
- vi. Publicités de journaux ;
- vii. Publicités diffusées ;
- viii. Diffusion du discours des candidats ;
- ix. Diffusion de carrières des candidats ;
- x. Discours de campagne ou interviews ;
- xi. Interviews ou débats par des organisations invitant des candidats / par des candidats à la presse / par le comité de diffusion des débats électoraux ;
- xii. Campagnes électorales en utilisant les réseaux d'information et de communication ;
- xiii. Publicités sur Internet.

1.2.3.2. Les dépenses électorales

Selon l'article 119, « Définition des dépenses électorales, etc. » le terme « Dépenses électorales » recouvre *l'argent, les biens, les obligations ou autres objets de valeur économique requis pour la campagne électorale de l'élection concernée et supportés par un candidat (y compris une personne ayant l'intention de devenir candidat, et comprenant un parti politique qui recommande un candidat à l'élection présidentielle)*⁷³.

⁷² « La loi électorale officielle publique » Chapitre VII. Campagne électorale, Article 64~82.

⁷³ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VIII. Dépenses électorales, Article 119. Définition de dépenses électorales, etc. (Traduction libre) Disponible sur : <http://www.law.go.kr/eng/LsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=0&y=0#EJP119:0>

Le montant des dépenses électorales est restreint sous peine d'annulation de l'élection. Pour l'élection présidentielle, ce plafond des dépenses correspond au produit (i) du nombre d'habitants et (ii) d'un montant fixé à 950 won (soit environ 0,7€⁷⁴). Pour parfaite information, le montant du plafond était de 39,6 M€ en 2012 et 41,4M€ en 2017⁷⁵.

Ces dépenses électorales payées légalement par le candidat, peuvent être remboursées en tout ou partie par l'Etat après le jour du scrutin. *Lorsqu'un candidat a été élu ou est décédé, ou lorsque le nombre de votes obtenus par un candidat a été de 15% ou plus du nombre total de bulletins de votes valides : le montant total des dépenses électorales payées par un candidat est remboursé. Lorsque le nombre de votes obtenus par un candidat n'a pas été inférieur à 10% mais inférieur à 15% du nombre total de bulletins de votes valides : le montant équivalent à 50% des dépenses électorales payées par un candidat est remboursé*⁷⁶.

Après cette présentation de l'organisation des élections présidentielles en Corée du Sud, il convient de nous attarder maintenant sur le déroulement du scrutin.

1.3. Le déroulement du scrutin

Pour mémoire, l'élection présidentielle s'effectue au scrutin uninominal majoritaire à un tour. En conséquence, l'élection devrait en principe avoir lieu pendant un seul jour. Toutefois, afin de s'adapter aux contraintes de certains citoyens, de nouveaux modes de vote ont été élaborés. Les prochaines sections se concentrent sur le déroulement du scrutin, à savoir la forme « classique » de vote, (1.3.1), les cas particuliers (1.3.2) et le résultat (1.3.3).

⁷⁴ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VIII. Dépenses électorales, Article 121. Calcul du montant restreint des dépenses électorales.

⁷⁵ Le taux de change s'est effectué le lendemain du jour de vote.

⁷⁶ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VIII. Dépenses électorales, Article 122-2. Remplissage, etc. des dépenses électorales. (Traduction libre)

1.3.1. Le déroulé « classique » de la procédure de vote

En Corée du Sud, *un ressortissant de 19 ans ou plus a le droit de voter pour élire le Président*⁷⁷. Bien qu'un abaissement à 18 ans ait été mentionné en 2017 pendant la campagne électorale, la limite d'âge est toujours fixée à 19 ans.

Pour l'élection présidentielle, chaque personne dispose d'une voix et doit utiliser un bulletin de vote qu'il peut remettre soit en main propre soit par courrier. Aucune information concernant son identité ne doit figurer sur le bulletin de vote⁷⁸. En définitive, il s'agit d'un vote (i) direct, (ii) secret, (iii) universel et (iv) égalitaire. Les bureaux de vote sont ouverts le jour du scrutin de 6 heures à 18 heures. Les horaires d'ouverture des bureaux de vote est un enjeu important lors de chaque élection. En 2012, plusieurs candidats ont demandé une prolongation à 20h (Park Geun-hye, elle, s'y opposait pour des raisons principalement budgétaires). En raison du caractère exceptionnel de l'élection 2017, la prolongation jusqu'à 20h a toutefois été accordée.

1.3.2. Les cas particuliers

Afin de permettre à tous les électeurs de s'exprimer, deux procédés particuliers ont été mis en œuvre : le vote anticipé et le vote des nationaux à l'étranger.

1.3.2.1. Le vote anticipé

Le vote anticipé vise à permettre aux électeurs rencontrant des difficultés pour voter le jour du scrutin de s'exprimer. Cinq jours avant le jour de vote, durant deux jours, de 6 heures à 18 heures, tous les électeurs peuvent voter dans n'importe quel bureau de vote par anticipation. Ce système a démarré à compter du 1^{er} janvier 2013. L'élection présidentielle de 2017 était donc la première élection à avoir appliqué ce système. Le vote anticipé a eu lieu les 4 et 5 mai et le taux de participation était 26,06%, autrement dit, 11,1M personnes (parmi 42,5M électeurs) ont utilisé le vote anticipé.

⁷⁷ « La loi électorale officielle publique » Chapitre II. Droit de vote et éligibilité électorale, Article 15. Droit de vote. (Traduction libre) Disponible sur :

<http://www.law.go.kr/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=0&y=0#EJP15:0>

⁷⁸ « La loi électorale officielle publique » Chapitre X. Vote, Article 146. Méthode d'élection.

1.3.2.2. Le vote des nationaux à l'étranger

Pour les résidents permanents ou temporaires à l'étranger, le gouvernement sud-coréen fournit un système de vote spécifique depuis le 11 avril 2012.

Afin de participer à ce vote, il convient pour les électeurs de s'enregistrer en tant que national résidant à l'étranger soit par lettre, e-mail ou directement sur le site officiel de la Commission électorale nationale ou encore en se rendant directement dans l'établissement de la mission diplomatique et consulaire établie dans son pays de résident.⁷⁹

La 18^{ème} élection présidentielle (2012) et celle de 19^{ème} (2017) ont appliqué ce système de vote. En 2012, le taux de vote était de 71,2% (158 253 sur 222 389 électeurs enregistrés). En 2017, le taux de vote était de 75,3% (221 981 sur 294 633 électeurs enregistrés).

1.3.3. Le résultat

Après le vote, le dépouillement des bulletins de vote commence. Cet acte doit être effectué par chacune des commissions électorales locales (Gu / Si / Gun selon qu'il s'agisse d'un arrondissement ou d'une ville). Chacune des commissions distingue les bulletins valides des votes nuls ou blancs puis décompte le nombre de bulletins valides pour chaque candidat. Les résultats sont ensuite remontés à la Commission électorale nationale qui détermine le candidat qui a obtenu la majorité des votes valides⁸⁰.

Lors de l'élection présidentielle de 2012, Park Geun-hye a été élue avec une majorité absolue des votes (15.773.128 voix, soit 51,55%). Lors de la présidentielle de 2017, Moon Jae-in a été élu avec une majorité relative (13.423.800 voix, soit 41,08%).

Nous poursuivons notre résumé du contexte politique en Corée du Sud en nous attardant à présent sur les partis politiques et candidats de chaque élection.

⁷⁹ « La loi électorale officielle publique » Chapitre XIV-II. Cas particuliers concernant l'élection d'outre-mer, Article 218-4. Déclaration des absences à l'étranger et Article 218-5 Demande d'inscription des électeurs d'outre-mer.

⁸⁰ « La loi électorale officielle publique » Chapitre XII. Personnes élues, Article 187. Décision, annonce publique et notification de la personne élue à la présidence.

2. LES CANDIDATS

Une analyse comparative des deux élections présidentielles nécessite une présentation préalable des partis politiques (2.1) ainsi que des candidats présents lors de ces élections (2.2).

2.1. Les partis politiques en Corée du Sud

Bien que la République de Corée soit récente, l'histoire des partis politiques de ce pays est relativement compliquée en raison de multiples modifications et/ou créations de partis politiques. La Commission électorale nationale a en effet dénombré pas moins de 190 partis politiques différents sur la période du 10 mai 1963 au 28 janvier 2016⁸¹.

Définition d'un parti politique

Un parti politique est, d'après la loi sur les partis politique (정당법⁸²), une organisation volontaire de citoyens avec pour objectif de formuler des opinions publiques politiques, de promouvoir des programmes politiques formulés dans l'intérêt général et de recommander et/ou soutenir un candidat lors d'élections publiques.

Création d'un parti politique

L'établissement d'un parti politique exige qu'un parti politique central soit enregistré auprès de la Commission électorale nationale après avoir formé plus de 5 partis locaux. Pour que les partis locaux soient validés, il convient qu'ils comportent, chacun, plus d'un millier de membres enregistrés en tant que résidents dans les districts Si / Do correspondants.

Composition d'un parti politique

Un parti politique est composé d'un parti politique central situé dans la capitale et de partis locaux Si / Do situés dans les districts de Si / Do⁸³.

⁸¹ La Commission électorale nationale propose un tableau chronologique de l'histoire des partis politiques sud-coréens sur son site (<http://museum.nec.go.kr/vote/voteKorea2.do>). La dernière mise à jour date du 28 janvier 2016.

⁸² « Loi sur les partis politique » Chapitre I. Dispositions générales, Article II. Définition. Site du Centre national d'information juridique : www.law.go.kr/LSW/eng/engLsSc.do?menuId=2§ion=lawNm&query=%EC%A0%95%EB%8B%B9%EB%B2%95&x=0&y=0#liBgcolor0

⁸³ Site de la Commission électorale nationale : http://www.nec.go.kr/engvote_2013/03_politicalNfunds/03_01.jsp (Traduction libre)

Entre 2012 et 2017, d'importantes modifications ont eu lieu au sein des partis historiques (2.1.1) et une multitude de petits partis ont été créés, en 2017, spécialement pour l'élection présidentielle (2.1.2).

2.1.1. De multiples changements au sein des partis politiques historiques

Selon Maurice Duverger (1951), le scrutin majoritaire à un tour tend à favoriser le bipartisme⁸⁴. Il en est ainsi en Corée du sud où deux partis totalisent 93% (en 2012) et 71,3% (en 2017) des sièges à l'Assemblée nationale. Cette diminution des pourcentages s'explique par les nombreuses scissions intervenues tant à droite (2.1.1.1) qu'à gauche (2.1.1.2). L'influence de l'autre parti minoritaire (extrême gauche) est en effet restée du même ordre : 4,3% des sièges en 2012 et 2% en 2017 (2.1.1.3).

2.1.1.1. Parti Saenuri (parti de droite) de 2012 à 2017



Le « Parti Saenuri (새누리당) » était le plus grand parti politique de droite, ex- « Hannara (한나라당, Grand parti national) ».

Ce nom, adopté en 2012 sous l'impulsion de Park Geun-hye, est un nouveau mot composé qui signifie, en coréen, nouveau (새) monde (누리). Il symbolise le renouveau du parti sous la direction de Park Geun-hye et rencontre un important succès en 2012 tant aux législatives (152 sièges sur 300) qu'à l'élection présidentielle (Park Geun-hye ayant été élue).



En novembre 2012, le Parti Saenuri a absorbé un autre parti politique de droite, le « Parti de l'Avancement de la Liberté (선진통일당) ».

Toutefois, en janvier 2017, suite aux scandales de corruption visant Park Geun-hye, une scission s'opère au sein du parti :

⁸⁴ DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris : Fenixx, 1951, 576p.



Trente députés ne soutenant pas Park Geun-hye ont quitté ce parti et formé un nouveau parti politique « révolutionnaire conservateur », le « Parti Bareun (바른정당) » qui signifie le parti juste. Son slogan est « le parti conservateur honnête et généreux ».



Lee Jae-oh et Choi Byeong-guk ont quitté le Parti Saenuri afin de créer le « Parti Coréen à Feuilles Persistantes (늘푸른한국당) ». Il ne disposait toutefois d'aucun député à l'Assemblée nationale lors de l'élection présidentielle de 2017.



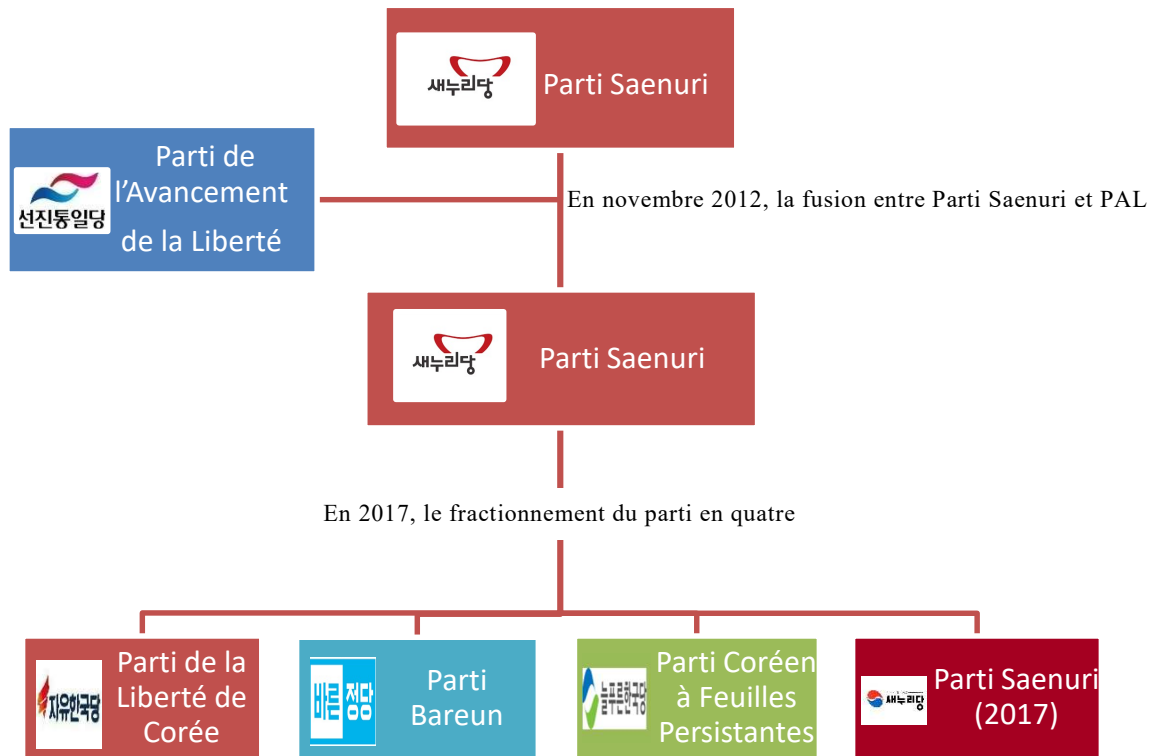
Suite à ces départs, le reste du Parti Saenuri a modifié son nom pour le « Parti de la Liberté de Corée (자유한국당) » en février 2017. Il est donc considéré comme la suite directe du Parti Saenuri et est, à ce titre, le plus ancien parti politique sud-coréen.



En avril 2017, les proches de Park Geun-hye ont repris le nom « Parti Saenuri (새누리당) » pour créer un nouveau parti d'extrême droite. Il dispose d'un seul député lors de l'élection présidentielle de 2017.

Le graphique suivant retrace ces changements.

Graphique 1 : Les changements du Parti Saenuri (parti de droite) de 2012 à 2017



2.1.1.2. Parti Démocrate Unifié (parti de gauche) de 2012 à 2017



Le « Parti Démocrate Unifié (민주통합당) » était le plus grand parti politique de gauche lors de l'élection présidentielle de 2012. Il a été créé en décembre 2011 et a modifié son nom plusieurs fois depuis.



En mai 2013, il a raccourci son nom pour le « Parti Démocrate (민주당) ».



En Mars 2014, sous la direction d'Ahn Cheol-soo, il a pris le nom de l'« Alliance de la Nouvelle Politique pour la Démocratie (새정치민주연합) ».

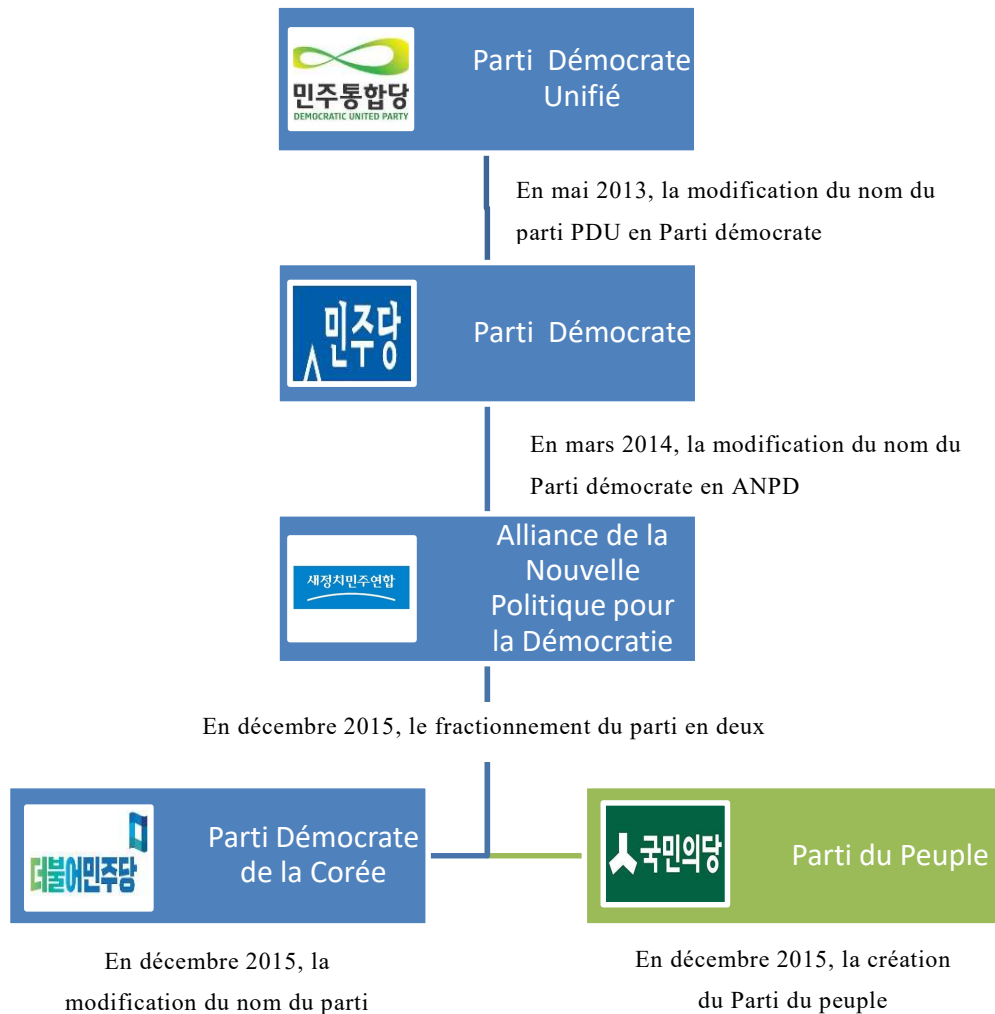
Ce parti a toutefois perdu, face au Parti Saenuri, les élections législatives partielles du 30 juillet 2014. La direction commune d'Ahn Cheol-soo et Kim Han-gil a ainsi pris fin et une scission a eu lieu.

더불어민주당 Moon Jae-in a pris la direction du parti et l'a renommé, en décembre 2015, le « Parti Démocrate de la Corée (더불어민주당) » (il s'agit du nom français traduit librement du nom officiel anglais - ce parti se fait également appeler le « Parti Démocrate » ou le « Parti Démocrate Ensemble »).

국민의당 Pendant ce processus, certains députés dont Ahn Cheol-soo, ont quitté le parti afin d'en créer un nouveau, le « Parti du Peuple (국민의당) ». L'objectif était de s'émanciper du système bipartite (Parti Saenuri et Parti Démocrate de la Corée) et de créer une troisième force. Ceci a été confirmé lors des élections législatives de 2016 lors desquelles le parti a obtenu 38 places.

Le graphique suivant retrace ces changements.

Graphique 2 : Le changement du Parti Démocrate Unifié (parti de gauche) de 2012 à 2017



2.1.1.3. *Parti progressiste unifié (parti d'extrême gauche) de 2012 à 2017*



Le « Parti Progressiste Unifié (통합진보당) » était un parti de gauche progressiste créé peu avant les élections législatives et présidentielles de 2012 (en décembre 2011) en opérant une fusion de trois partis politiques de tendance progressiste. Avec 13 sièges sur 300, il est devenu le troisième parti politique après le Parti Saenuri et le Parti Démocrate Unifié.

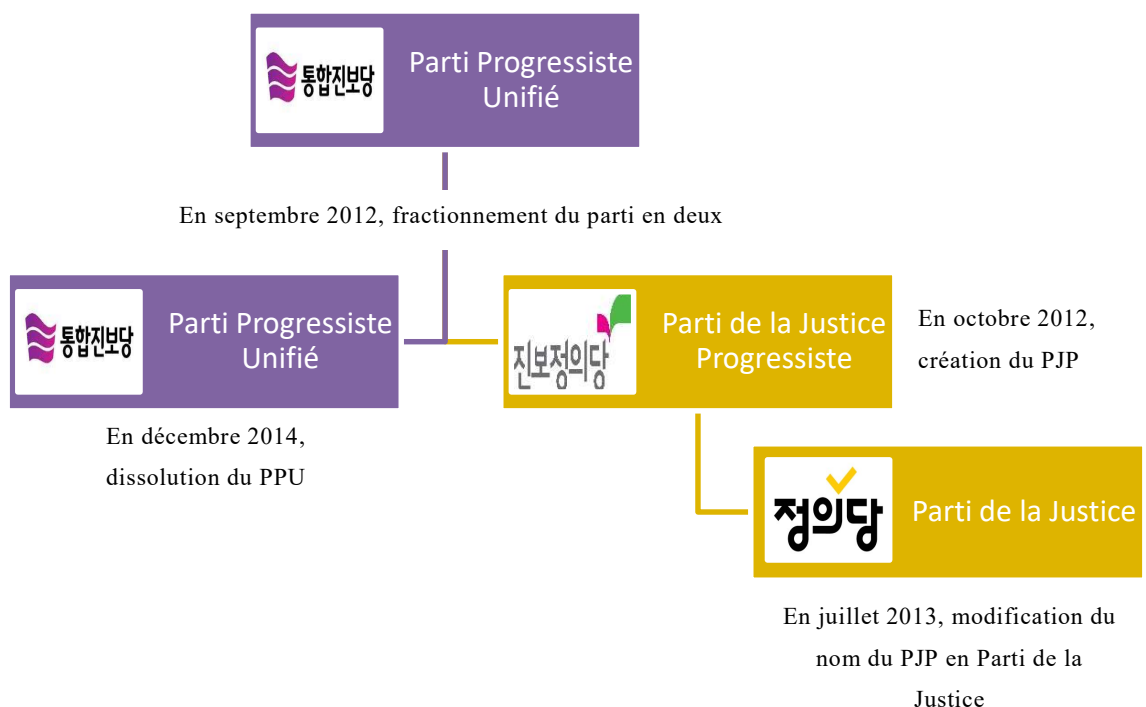
Il a toutefois fait l'objet, en août 2013, d'une accusation de complot contre la sûreté de l'Etat en août 2013 : Lee Seok-ki, un député de ce parti, a été accusé de vouloir instaurer une révolution socialiste afin de renverser la République de Corée. Le Conseil constitutionnel a prononcé la dissolution de ce parti en décembre 2014.



Suite à des soupçons d'irrégularités lors de la primaire de 2012, certains députés ont quitté le parti en septembre 2012 afin d'en créer un nouveau : le « Parti de la Justice Progressiste (진보정의당) ». Le nom est simplifié en juillet 2013 : « Parti de la Justice (정의당) ».

Le graphique suivant retrace ces changements.

Graphique 3 : Les changements du Parti progressiste unifié (parti d'extrême gauche) de 2012 à 2017



Le nombre des députés de chacun des partis politiques sur la période 2012 à 2017 est disponible en annexe 3 (pages 486-488).

2.1.2. L'arrivée des petits partis politiques en 2017

Outre les nouveaux partis issus de scissions des partis politiques historiques (cf. infra), l'élection présidentielle de 2017 a vu apparaître sept nouveaux partis politiques ne disposant d'aucun siège à l'Assemblée nationale.

Tableau 8 : Les partis politiques marginaux lors de l'élection présidentielle de 2017

N°	Nom du parti politique	Nom de candidat	Orientation politique	Date de la création du parti politique
7	Parti Patriote Economique 	Oh Young-guk	Centre droit	Mars 2016
8	Parti de la Grande Unité Nationale 	Chang Sung-min	Centre droit	Avril 2017
10	Parti Uni du Peuple 	Kim Sun-dong	Extrême gauche	Février 2016
11	Parti de l'Unification de Corée 	Nam Jac-jun ⁸⁵	Extrême droite	Février 2015
12	Parti du Peuple de Corée 	Lee Kyung-hee	Centre gauche	Août 2015
13	Future Union Coréenne de la Péninsule 	Kim Jeong-sun ⁸⁶	Extrême droite	Mars 2016
14	Parti Hongik 	Yoon Hong-sik	Centre	Novembre 2016

⁸⁵ Il a retiré sa candidature le 29 avril 2017 pour soutenir Hong Jun-pyo.

⁸⁶ Il a retiré sa candidature le 20 avril 2017.

2.2. Présentation des candidats

Afin d'analyser le traitement médiatique des candidats, il est important dans un premier temps de savoir qui ils sont. Pour ce faire, nous allons à présent présenter brièvement les candidats des deux élections présidentielles en trois catégories :

- i. Les candidats qui ont achevé la campagne électorale ;
- ii. Les candidats qui ont enregistré officiellement leur candidature mais l'ont retirée avant le vote ;
- iii. Les candidats qui ont abandonné avant l'enregistrement officiel.

Des tableaux de synthèse permettent également d'obtenir un rapide aperçu des informations d'importance tant sur leur vie privée que publique.

Pour parfaite information, notre étude se limite aux candidats aux élections et n'inclut donc pas les candidats aux primaires de chaque parti politique. Elle inclut toutefois des personnes n'ayant pas déclaré leur candidature mais qui ont été mentionnées par les médias en tant qu'éventuels candidats aux élections présidentielles.

2.2.1. Les candidats de l'élection présidentielle de 2012

Lors de l'élection présidentielle de 2012, 12 personnes ont été mentionnées en tant que candidat, dont six ont achevé la campagne électorale (2.2.1.1), une a retiré sa candidature avant le jour de vote (2.2.1.2) et cinq ont abandonné avant l'enregistrement officiel (2.2.1.3).

2.2.1.1. Les candidats ayant achevé leur campagne

Six candidats ont achevé leur campagne électorale lors de la présidentielle de 2012. Parmi eux, deux candidats ont représenté le plus grand parti politique de droite et de gauche : Park Geun-hye et Moon Jae-in. Les autres quatre candidats étaient indépendants.

Le tableau suivant est fourni par la Commission électorale nationale et synthétise les informations personnelles fournies par les candidats. L'ordre des candidats correspond au numéro de leur candidature⁸⁷. La raison pour laquelle le tableau ne dispose pas de N° 3 (troisième candidat) est liée au retrait de la candidature de Lee Jung-hee.

Tableau 9 : Les candidats finaux de l'élection présidentielle de 2012⁸⁸

N°	Parti politique	Candidat	Date de naissance	Profession	Formation	Expériences professionnelles
1	Parti Saenuri 	Park Geun-hye 	02.02.1952	Politicienne	Licence en Science électronique	15-19 ^{ème} Députée / Ancienne présidente du comité des mesures d'urgence du Parti Saenuri
2	PDU 	Moon Jae-in 	24.01.1953	Député	Licence en Droit	19 ^{ème} Député / Ancien président d'un conseil d'administration de la Fondation Roh Moo-hyun
4	-	Park Jong-sun 	10.12.1928	-	Master en Géographie	Ancien PDG de la Société Samhyup
5	-	Kim So-yeon 	23.01.1970	Ouvrière	Lycée commercial	Ancienne dirigeante syndicaliste chez Kyryung Electronics / Membre du Réseau pour un monde où il n'y a pas de salariés en CDD
6	-	Kang Ji-won 	17.03.1949	Avocat	Licence en Science politique	Ancien président de la Commission pour la protection des adolescents / Ancien Chef du Centre sud-coréen pour la pratique du manifeste
7	-	Kim Soon-ja 	06.07.1955	Technicienne de surface	Non écrit	Directrice d'Ulsan (nom de ville) pour la Confédération coréenne des syndicats / Inscrite sur la liste du Nouveau Parti Progressiste (NPP) pour les élections législatives de 2012

⁸⁷ cf. 1.2.2.3. « Les critères de numérotation des candidat » de la partie préliminaire. « Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud ».

⁸⁸ Les informations sont fournies par la Commission électorale nationale. (Traduction libre). Disponible sur : <http://info.nec.go.kr/>



2.2.1.1.1. Mme Park Geun-hye

Park Geun-hye était la candidate la plus populaire lors de la primaire du Parti Saenuri de 2012 et a été élue en tant que représentante de ce parti pour l'élection présidentielle le 20 août 2012.

Elle est née en 1952 et est la fille aînée de Park Chung-hee et Yuk Young-soo. Son père était le dictateur en poste du 1961 à 1979 (date de son assassinat⁸⁹). Suite à l'assassinat de sa mère en 1974, Park Geun-hye a endossé le rôle de première dame aux côtés de son père pendant cinq ans.

Après la mort de son père, elle s'est retirée de la vie politique pour ne faire un retour qu'en 1998, soit 24 ans après. Elle a été élue comme député du Grand Parti national (ancien nom du parti Saenuri) quatre fois mais a échoué aux primaires en 2007 face à Lee Myung-bak (qui lui a remporté l'élection par la suite et est devenu le 17^{ème} Président).

Grande gagnante des primaires de 2012, elle est devenue la première femme Présidente le 19 décembre 2012 en remportant l'élection avec 51,55% des voix (soit 15 773 128 voix).

Elle a été destituée le 10 mars 2017 suite à divers scandales de corruption



2.2.1.1.2. M. Moon Jae-in

Moon Jae-in a été élu en tant que représentant du parti politique de gauche, le Parti Démocrate Unifié (PDU), le 17 septembre 2012.

Figure du mouvement démocratique des années 1970-1980, il a notamment participé à la manifestation contre l'adoption de la Constitution Yusin par l'ancien dictateur Park Chung-hee en 1972, ce qui lui a valu d'être emprisonné deux fois. Avocat de formation, il est spécialisé dans la défense des droits de l'homme et a

⁸⁹ cf. 1.1.3. « Troisième République » et 1.1.4. « Quatrième République » dans la partie préliminaire. « Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud ».

travaillé en tant que conseiller puis Secrétaire général du cabinet présidentiel de Roh Moo-hyun (16^{ème} Président) de 2003 à 2008.

Député du PDU à compter de 2011, il devient le candidat officiel de son parti en 2012. Grand rival de Park Geun-hye lors de l'élection présidentielle de 2012, il n'obtient toutefois que 48,02% des voix (soit 14 692 632 voix) et ce, malgré le ralliement de nombreux candidats de gauche.



2.2.1.1.3. M. Park Jong-sun

Park Jong-sun était un homme d'affaire. Candidat indépendant, il a obtenu 0,04% de votes (soit 12 854 voix).



2.2.1.1.4. Mme. Kim So-yeon

Kim So-yeon est ouvrière et a participé aux grèves pour le droit des travailleurs. Candidate indépendante, elle a obtenu 0,05% des voix (soit 16 687 voix).



2.2.1.1.5. M. Kang Ji-won

Kang Ji-won est avocat et a participé à plusieurs activités d'intérêt général telles que la protection du droit des adolescents, le mouvement « Manifesto⁹⁰ ». Sa femme, Mme Kim Young-ran, ancien juge et ancienne présidente de la Commission contre la corruption et les droits civiques a dû quitter sa fonction en raison de la candidature de son mari à l'élection présidentielle, ce qui a été mentionné par les médias.

Candidat indépendant et a obtenu 0,17% de votes (soit 53 303 voix).

⁹⁰ Ce mot vient du mot latin « manifestus » qui signifie une preuve ou une pièce à conviction. Il est utilisé comme « Une déclaration publique qui explique les activités passées et identifie les motifs des actions futures ». Ce terme est donc utilisé dans le domaine de l'élection, la vie culturelle et l'économie pour vérifier les promesses et leurs mises en pratique.





2.2.1.1.6. Mme Kim Soon-ja

Kim Soon-ja est technicienne de surface et travaille en tant que Directrice d'une ville pour la Confédération coréenne des syndicats. Candidate indépendante, elle a obtenu 0,15% de voix (soit 46 017 voix).

2.2.1.2. La candidate ayant retiré sa candidature

Une seule candidate a retiré sa candidature après son enregistrement officiel lors de la présidentielle de 2012 : Lee Jung-hee. Elle a fait une conférence de presse pour annoncer son retrait le 16 décembre 2012 et l'a déclaré à la Commission électorale nationale le 17 décembre 2012. Son retrait s'explique par sa volonté de rallier Moon Jae-in et ainsi augmenter les chances, pour la gauche, de remporter l'élection.

Tableau 10 : La candidate ayant retiré sa candidature avant le jour de vote⁹¹

Parti politique	Date de naissance	Profession	Formation	Expériences professionnelles	Date de retrait d'une candidature	Raisons de retrait d'une candidature
Parti Progressiste Unifié (PPU) 	22.12.1969	Avocat	Licence en Droit	18ème députée / Ancienne	17.12.2012	Pour réaliser le désir du peuple de transformer le régime en rassemblant les forces progressistes
Lee Jung-hee 				Coreprésentante du Parti progressiste unifié		

⁹¹ Les informations sont offertes par la Commission électorale nationale. (Traduction libre) Disponible sur : <http://info.nec.go.kr/>



2.2.1.2.1. Mme Lee Jung-hee

Lee Jung-hee était la candidate N° 3 pour l'élection de 2012. Elle était la représentante du Parti Progressiste Unifié (PPU) confirmée le 21 octobre 2012. Elle n'a pas été souvent mentionnée par les médias avant les débats télévisés. Ses deux participations aux débats avec Park Geun-hye et Moon Jae-in lui ont toutefois permis de marquer de sa présence la campagne électorale. Elle a retiré sa candidature le 17 décembre 2012 afin de soutenir Moon Jae-in. Elle était créditée d'environ 1% des intentions de vote au début du mois de décembre⁹².

2.2.1.3. Les candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officiel

Cinq candidats ont manifesté leur intention de participer à l'élection présidentielle mais ont finalement abandonné avant l'inscription officielle. Pour parfaite information, d'autres candidats ont effectué l'enregistrement préliminaire mais, dans la mesure où ils n'ont pas été mentionnés par les médias, nous n'en discuterons pas ici.

⁹² cf. 2.1.2.3. « L'influence des intentions de vote sur le pourcentage d'articles de chaque candidat » dans la partie I. « L'inégalité de traitement médiatique des candidats ».

Tableau 11 : Les candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officiel⁹³

Candidat	Date de naissance	Profession	Formation	Expériences professionnelles
 Ahn Cheol-soo	26.02.1962	Professeur	Docteur en Médecine / Master en Sciences de l'ingénierie et en Sciences de gestion	Ancien médecin / Professeur de médecine et science de l'ingénierie / Fondateur du Centre d'étude Ahn Cheol-soo
 Sim Sang-jung	20.02.1959	Politicienne	Licence en Science de l'éducation	17 ^{ème} et 19 ^{ème} Députée / Ancienne Coreprésentante du Nouveau Parti progressiste
 Lee Gun-gae	17.10.1941	Avocat	Master en Droit	15 ^{ème} Député / Ancien procureur et politicien
 Park Chan-jong	19.04.1939	Avocat / Président du Centre d'étude économique d'Asie	Licence en Sciences économiques	9-10 ^{ème} , 12-14 ^{ème} Député / Ancien candidat de la 14 ^{ème} élection présidentielle
 Chung Un-chan	21.03.1947	Professeur émérite / Président du Centre d'étude de co-croissance	Docteur en Sciences économiques	40 ^{ème} Premier ministre / 23 ^{ème} président d'université nationale de Séoul



2.2.1.3.1. M. Ahn Cheol-soo

Ahn Cheol-soo a profondément marqué la campagne électorale en tant que candidat indépendant, et ce bien qu'il ait abandonné avant l'inscription officielle.

Médecin et ingénieur, il a fondé AhnLab Inc en 1995, une société informatique rendue populaire par son logiciel anti-virus.

⁹³ Les informations sont offertes par la Commission électorale nationale : <http://info.nec.go.kr/> (Traduction libre).

Ses succès en tant qu'entrepreneur lui ont permis de jouer un rôle de mentor auprès de la jeunesse sud-coréenne en participant à des conférences universitaires et à être pressenti comme candidat pour le poste de maire de Séoul en 2011. Il a toutefois laissé sa place à Park Won-soon (maire de Séoul de 2011 à 2020) ce qui a renforcé son image de personnage politique atypique plus intéressé par le bien commun que par sa carrière politique. En raison de son statut d'ancien entrepreneur et professeur sans expérience politique, il bénéficiait déjà d'une image d'homme honnête.

Il a révélé son intention de participer à la campagne électorale présidentielle le 19 septembre 2012. Toutefois, s'il avait continué sa campagne, il aurait été impossible pour la gauche de l'emporter. Il a donc abandonné afin de soutenir Moon Jae-in.

2.2.1.3.2. Mme Sim Sang-jung



Sim Sang-jung a quitté le Parti Progressiste Unifié en octobre 2012 et a participé à la création d'un nouveau parti, le « Parti de la Justice Progressiste ». Elle a été sélectionnée en tant que représentante de ce nouveau parti le 21 octobre 2012, mais finalement n'a pas enregistré officiellement sa candidature afin de soutenir Moon Jae-in.



2.2.1.3.3. M. Lee Gun-gae

Lee Gun-gae, ancien procureur et député élu lors de la 15^{ème} élection législative, a révélé son intention de participer à l'élection présidentielle le 25 septembre 2012. Toutefois, il a retiré sa candidature le 23 novembre pour soutenir Park Geun-hye.



2.2.1.3.4. M. Park Chan-jong

Park Chan-jong était politicien et est actuellement avocat. Lors de l'élection de 2012, il a été mentionné une fois en tant que candidat par le journal que nous avons choisi comme corpus de recherche. Il n'a toutefois pas effectué l'enregistrement préliminaire des candidats.



2.2.1.3.5. M. Chung Un-chan

Chung Un-chan était ancien Premier ministre de 2009 à 2010 sous le gouvernement de Lee Myeong-bak. Il a été considéré comme un candidat pour les partis de droite mais a finalement refusé en raison de son incapacité à rassembler et a abandonné pour soutenir Moon Jae-in.

2.2.2. Les candidats de l'élection présidentielle de 2017

Lors de l'élection présidentielle de 2017, 21 personnes ont été mentionnées en tant que candidat (contre 12 pour 2012) dont treize ayant achevé la campagne électorale (2.2.2.1), deux ayant retiré leur candidature avant le jour de vote (2.2.2.2) et enfin six candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officiel (2.2.1.3).

Parmi eux, nous pouvons trouver quatre personnes familières comme Moon Jae-in, Ahn Cheol-soo, Sim Sang-jung et Chung Un-chan qui ont été déjà mentionnées pour l'élection présidentielle de 2012. Nous nous attarderons donc pour ces quatre candidats uniquement sur les éventuels changements importants intervenus depuis 2012.

2.2.2.1. Les candidats ayant achevé leur campagne électorale

Le nombre des candidats a doublé entre les deux présidentielles récentes, surtout en ce qui concerne les candidats ayant terminé leur campagne électorale (six candidats en 2012 et treize en 2017). Parmi les raisons à cette multiplication des candidatures figurent notamment l'absence de ralliement ainsi qu'un plus grand nombre de candidats marginaux.

L'arrivée d'un troisième grand parti politique (Parti du Peuple créé par Ahn Cheol-soo) en décembre 2015 ainsi que la fraction du Parti Saenuri en janvier 2017 ont également contribué à l'apparition de nouveaux candidats représentant des partis politiques.

A la différence de l'élection présidentielle de 2012, des représentants de parti politique figurent également parmi les candidats marginaux (i.e. disposant d'un très faible pourcentage de voix).

Tableau 12 : Les candidats finaux de l'élection présidentielle de 2017⁹⁴

N°	Parti politique	Candidat	Date de naissance	Profession	Formation	Expériences professionnels
1	PDC 	Moon Jae-in 	24.01.1953	Membre d'un parti politique	Licence de Droit	19 ^{ème} Député / Ancien président du parti PDC
2	PLC 	Hong Jun-pyo 	05.12.1954	Membre d'un parti politique	Licence en Administration publique	35 ^{ème} et 36 ^{ème} Préfet de la région Gyungnam / 15-18 ^{ème} Député
3	Parti du Peuple 	Ahn Cheol-soo 	22.01.1962	Politicien	Docteur en médecine	Ancien coreprésentant du Parti du peuple / Ancien directeur de l'école doctorale de la technologie scientifique de l'Université nationale de Séoul
4	Parti Bareun 	Yoo Seung-min 	07.01.1958	Député	Docteur en sciences économiques	Ancien représentant du Parti Saenuri / Ancien président du comité de défense national de l'Assemblée nationale
5	Parti de la Justice 	Sim Sang-jung 	20.02.1959	Députée	Licence en Science de l'éducation	Députée / Présidente du Parti de la justice
6	Parti Saenuri 	Cho Won-jin 	07.01.1959	Député	Master en Administration publique	Ancien membre au sommet du Parti Saenuri / 18-20 ^{ème} Député
7	Parti Patriote Economique 	Oh Young-guk 	21.08.1957	Président de la société Haha	Non écrit	Vice-Président de la fondation General MacArthur / Président de l'Association des démarches honnêtes

⁹⁴ Les informations sont offertes par la Commission électorale nationale : <http://info.nec.go.kr/> (Traduction libre)

8	Parti de la Grande Unité Nationale 	Chang Sung-min 	05.09.1963	Membre d'un parti politique	Master en Sciences politique et diplomatique	16 ^{ème} Député / Ancien chef de service du bureau présidentiel
9	Parti Coréen à Feuilles Persistantes 	Lee Jae-oh 	11.01.1945	Membre d'un parti politique	Master en Science de l'éducation	15-19 ^{ème} Député / Ancien Ministre pour la mission spéciale
10	Parti Uni du Peuple 	Kim Sun-dong 	09.09.1967	Ouvrier	Niveau licence en Physique	Ancien représentant du comité intérieur du Parti Progressiste Unifié / 18-19 ^{ème} député
12	Parti du Peuple de Corée 	Lee Kyung-hee 	20.01.1974	Entrepreneur	Docteur en Droit	Ancien candidat du maire de Séoul en 2002 / Coreprésentant du Parti du peuple de Corée
14	Parti Hongik 	Yoon Hong-sik 	02.02.1974	Membre d'un parti politique	Master en Philosophie	Représentant du Parti Hongik / Représentant de l'Institut Hongik
15	-	Kim Min-chan 	04.02.1958	Président du Comité du Monde Master (ONG pour l'échange de la culture)	Doctorat en Consultation Psychologie	Président du Comité Korea Master / Président honoraire du Comité du Monde Master



2.2.2.1.1. M. Moon Jae-in

Après l'élection présidentielle de 2012, il a pris la tête de l'Alliance de la Nouvelle Politique pour la Démocratie (le nouveau nom du Parti Démocrate Unifié) de février 2015 à décembre 2015. Le parti a ensuite à nouveau changé de nom pour le Parti Démocrate de la Corée, Moon Jae-in en a été le représentant pendant deux mois (de décembre 2015 à janvier 2016).

Victorieux des primaires du PDC le 3 avril 2017 (avec 60,2% des voix), il remporte ensuite l'élection présidentielle avec 41,08% des votes (soit 13 423 800 voix) et est ainsi devenu le 19^{ème} Président de la République de la Corée.



2.2.2.1.2. M. Hong Jun-pyo

Après le changement de nom du Parti Saenuri, le Parti de la Liberté de Corée a confirmé son représentant pour l'élection présidentielle le 31 mars 2017 : Hong Jun-pyo.

Ce dernier est né en 1954 et a été procureur pendant plus de 10 ans. Suite à la recommandation du 14^{ème} Président Kim Young-sam (de 1993 à 1998), il est devenu politicien et a réussi à être élu quatre fois en tant que député de 1996 à 2012. Il a été représentant du Grand Parti National (l'ancien nom du Parti Saenuri) en 2011. Il a ensuite travaillé en tant que Préfet de la région Gyungnam de 2012 à 2017.

Face aux deux autres grands candidats, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo, il a développé des programmes d'extrême droite afin de se démarquer et a ainsi obtenu 24,03% des voix (soit 7 852 849 voix) à l'élection, ce qui lui confère la deuxième place.



2.2.2.1.3. M. Ahn Cheol-soo

Après avoir abandonné l'élection présidentielle de 2012, Ahn Cheol-soo a continué sa vie politique en rejoignant le parti de Moon Jae-in. Il est finalement parti en raison de désaccord avec ce dernier et a fondé son propre parti le 2 février 2016, le Parti du Peuple.

Désigné comme candidat de son parti le 4 avril 2017, il a toutefois vu sa côte de popularité diminuer pendant la campagne et se place finalement à la troisième position avec 21,41% des voix (soit 6 998 342 voix).



2.2.2.1.4. M. Yoo Seung-min

Le fractionnement du Parti Saenuri a permis de créer un nouveau parti de droite, le Parti Bareun. Yoo Seung-min a été nommé en tant que candidat de ce parti le 28 mars 2017.

Il est né en 1958 et était spécialiste en économie. Il a par ailleurs commencé sa vie politique en tant que directeur du centre d'études du Grand Parti National (ancien Parti Saenuri) en 2000. Il a été élu comme député quatre fois de 2004 à 2016.

Après avoir refusé le ralliement à un candidat de droite, il a rencontré des difficultés auprès de l'opinion publique et n'a obtenu que 6,76% de votes (soit 2 208 771 voix), ce qui l'a relégué à la quatrième place.



2.2.2.1.5. Mme Sim Sang-jung

Le Parti de la Justice a confirmé son candidat beaucoup plus rapidement que les autres partis politiques (le 16 février 2017), et ce avant même la destitution de l'ancienne Présidente Park Geun-hye.

Ancienne syndicaliste, Sim Sang-jung est née en 1959. Elle est députée du parti d'extrême gauche depuis 2004 (17^{ème} et 19^{ème} députée). Elle était la seule femme candidate lors de l'élection présidentielle de 2017.

A la différence de 2012, la candidate a souhaité maintenir sa candidature jusqu'à la fin. Elle a obtenu 6,17% de voix (soit 2 017 458 voix) et s'est ainsi placée à la cinquième place.



2.2.2.1.6. M. Cho Won-jin

A la suite du scandale touchant Park Geun-hye, le Parti Saenuri a changé de nom pour le Parti de la Liberté de Corée en février 2017. A compter de ce changement de nom, Cho Won-jin, défenseur de Park Geun-hye, a créé un nouveau parti dénommé Saenuri afin de pouvoir continuer à soutenir Park Geun-hye et s'opposer à sa destitution (pour des raisons

pratiques, afin de ne pas le confondre avec le parti Saenuri original, nous nommerons ce parti « Saenuri (2017) »).

Il a été nommé en tant que candidat du Parti Saenuri (2017) le 11 avril et a obtenu 0,13% des voix (soit 42 949 voix).



2.2.2.1.7. M. Oh Young-guk

Oh Young-guk est un homme d'affaire, président de la société Haha. Candidat du Parti Patriote Economique, il a obtenu 0,01% de voix (soit 6 040 voix).



2.2.2.1.8. M. Chang Sung-min

Chang Sung-min a travaillé à la Maison bleue de 1998 à 1999 en tant que Secrétaire en relation publique. Il a voulu participer à la primaire du Parti du Peuple, mais sa participation n'a pas été acceptée en raison de sa prise de position sur le soulèvement de Gwanju de 1980 (il s'agissait d'un soulèvement populaire étudiant et syndical contre la dictature de Chun Doo-hwan sévèrement réprimé par l'armée).

Il a alors créé le Parti de la Grande Unité Nationale. Candidat de ce parti, il a obtenu 0,06% de votes (soit 21 709 voix).



2.2.2.1.9. M. Lee Jae-oh

Ancien député proche de Lee Myung-bak (Président de 2008 à 2013), il n'adhérait pas pour autant à la ligne proposée par Park Geun-hye. Après le scandale la concernant, il a quitté le Parti Saenuri et créé le « Parti Coréen à Feuilles Persistantes » en janvier 2017. Il a été choisi comme représentant de ce parti pour l'élection et a obtenu 0,02% de voix (soit 9 140 voix).



2.2.2.1.10. M. Kim Sun-dong

Kim Sun-dong travaille en tant que politicien d'extrême gauche depuis 2000. Il a été député de 2008 à 2016. Son parti politique, Parti Uni du Peuple est le résultat de la fusion de quatre partis avec pour électorat principalement des travailleurs, agriculteurs et des jeunes. Candidat de ce parti, il a obtenu 0,08% de votes (soit 27 229 voix).



2.2.2.1.11. M. Lee Kyung-hee

Lee Kyung-hee est un entrepreneur ayant commencé sa vie politique en participant à l'élection du poste de maire de Séoul en 2002. Il a également participé, sans succès, à des élections législatives en tant qu'indépendant. Il a enfin créé le Parti du Peuple de Corée en 2015 avec Yoon Young-oh afin d'en être le représentant pour l'élection présidentielle. Il a finalement obtenu 0,03% des voix (soit 11 355 voix).



2.2.2.1.12. M. Yoon Hong-sik

Philosophe et représentant de l'Institut Hongik, Yoon Hong-sik donne des cours sur l'éthique (nommé le mouvement de la conscience). Il a créé le Parti Hongik en novembre 2016 pour répondre à la demande des citoyens suite au scandale Park Geun-hye. Candidat de ce parti, il a obtenu 0,05% de votes (soit 18 543 voix).



2.2.2.1.13. M. Kim Min-chan

Kim Min-chan était le seul candidat indépendant de cette élection présidentielle de 2017. Il travaille pour l'échange de la culture. Il a obtenu 0,10% des voix (soit 33 990 voix).

2.2.2.2. Les candidats ayant retiré leur candidature

Deux candidats, Nam Jae-jun et Kim Jeong-sun ont retiré leur candidature avant le jour du vote, sans toutefois annoncer à la Commission électorale nationale les raisons de ce retrait.

Tableau 13 : Les candidats ayant retiré leur candidature avant le jour de vote⁹⁵

Parti politique	Date de naissance	Profession	Formation	Expériences professionnelles	Date de retrait	Raisons du retrait
Parti de l'Unification de Corée  Nam Jae-jun 	20.10.1944	Sans profession	Académie militaire de Corée	Ancien chef d'état-major de l'armée / Ancien chef du Service national des renseignements	29.04.2017	Non écrit
Future Union Coréenne de la Péninsule  Kim Jeong-sun 	28.10.1958	Membre d'un parti politique	Doctorat en Science politique	Président permanent de l'Organisation mondiale de la réadaptation des ONU / Directeur du centre des études sous le Département d'Etat des Anciens Combattants	21.04.2017	Non écrit



2.2.2.2.1. M. Nam Jae-jun

Nam Jae-jun était le chef du Service national des renseignements de 2013 à 2014 sous le gouvernement de Park Geun-hye. Candidat du Parti de l'Unification de la Corée, il a indiqué aux médias avoir retiré sa candidature le 29 avril 2017 afin de soutenir Hong Jun-pyo.



2.2.2.2.2. M. Kim Jeong-sun

Kim Jeong-sun était le candidat du parti Future Union Coréenne de la Péninsule. Il a retiré sa candidature le 21 avril en raison, selon les médias, des risques d'invalidation de son inscription officielle pour défaut de dépôt d'un formulaire.

⁹⁵ Les informations sont offertes par la Commission électorale nationale : <http://info.nec.go.kr/> (Traduction libre)

2.2.2.3. Les candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officiel

Certaines personnalités étaient pressenties en tant que candidats depuis 2016 mais n'ont finalement pas déposé officiellement leur candidature. La multiplication des candidatures éventuelles s'explique notamment par la volonté, à droite, de trouver un remplaçant à Park Geun-hye.

Tableau 14 : Les candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officielle

Candidat	Date de naissance	Profession	Formation	Expériences professionnelles
Ban Ki-moon 	13.06.1944		Master en Administration publique	Ancien Secrétaire général des Nations Unies / Ancien Ministre des Affaires étrangères et du Commerce
Hwang Kyo-ahn 	15.04.1957	Avocat	Master en Droit	Ancien procureur / Ancien Ministre de la Justice / 44 ^{ème} Premier ministre
Kim Jong-in 	11.07.1940	Directeur de l'Institut coréen de recherche sur la stratégie de développement	Docteur en Sciences économiques	Ancien député / Ancien Secrétaire économique en chef / Ancien professeur en économie
Hong Seok-hyun 	20.10.1949	Président de JoongAng Media Network	Docteur en Sciences économiques	Président de PQN JoongAng / Ancien président de l'Association mondiale des journaux / 35 ^{ème} président de l'Association coréenne des journaux
Chung Un-chan 	21.03.1947	Professeur émérite / Président du Centre d'étude de co-croissance	Docteur en Sciences économiques	40 ^{ème} Premier ministre / 23 ^{ème} président d'université nationale de Séoul
Chang Ho-gwon 	14.05.1949	Editeur	Lycée	Représentant du Magazine politique et littéraire mensuel «Sasanggye »



2.2.2.3.1. M. Ban Ki-moon

Ban Ki-moon était Secrétaire général des Nations Unies de 2007 à 2016. Il a également été diplomate et a travaillé en tant que Ministre des affaires étrangères et du commerce de 2004 à 2006 sous le gouvernement de Roh Moo-hyun.

Après son mandat de Secrétaire général de l'ONU, il a souvent été mentionné comme candidat de droite et a révélé son intention de participer à l'élection présidentielle de 2017 le 12 janvier 2017. Il a toutefois annoncé qu'il abandonnait le 1^{er} février, déçu de la scène politique coréenne.



2.2.2.3.2. M. Hwang Kyo-ahn

Après l'abandon de Ban Ki-moon, les partis politiques de droite ont continué à rechercher quelqu'un pouvant s'opposer à Moon Jae-in. C'est ainsi qu'est apparu Hwang Kyo-ahn.

Ancien procureur et Ministre de la justice de 2013 à 2015, il était également Premier ministre de 2015 à 2017 et a occupé le poste de Président en intérim après la destitution de Park Geun-hye. Il n'a toutefois pas présenté sa candidature afin d'assurer la stabilité du pays et ne pas être accusé d'interférer avec l'organisation de l'élection présidentielle.



2.2.2.3.3. M. Kim Jong-in

Spécialiste en économie, Kim Jong-in est un politicien ayant travaillé en tant que consultant économique pour l'équipe de Park Geun-hye lors de l'élection présidentielle de 2012. Il est à l'origine du concept de « démocratisation économique » qui a servi de base au programme économique de cette dernière, ce qui lui a valu le surnom de « faiseur de roi ».

Toutefois, en raison de désaccords à la fin de la campagne électorale de 2012, il a quitté son poste de consultant pour rejoindre le Parti Démocrate de la Corée en 2016. Il a de nouveau quitté son parti en mars 2017 en raison de désaccords avec Moon Jae-in qu'il accuse de ne pas avoir de réelles intentions de réformes.

Il a alors annoncé son intention de participer seul à l'élection présidentielle le 5 avril 2017. Toutefois, en raison des difficultés à rassembler (il souhaitait créer un mouvement dépassant les clivages politiques), il a abandonné le 12 avril 2017.



2.2.2.3.4. M. Hong Suk-hyun

Hong Suk-hyun était président de JoongAng Media Network. En accord avec Kim Jong-in et sa volonté de créer un mouvement dépassant les clivages politiques, il a retiré sa candidature le même jour que lui.



2.2.2.3.5. M. Chung Un-chan

A la fin de mars 2017, Kim Jong-in, Hong Suk-hyun et Chung Un-chan se sont réunis afin de discuter de la possibilité de créer un mouvement unifié. Après l'abandon de ses deux camarades, Chung Un-chan a également abandonné le 14 avril 2017 ce qui a mis un terme à l'hypothèse d'une troisième force apolitique.



2.2.2.3.6. M. Chang Ho-gwon

Chang Ho-gwon a annoncé son intention de participer à la présidentielle le 11 avril 2017, mais a finalement abandonné 5 jours plus tard afin de soutenir Moon Jae-in.

3. DEROULEMENT DES DEUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2012 ET DE 2017

Les périodes d'élection sont souvent riches en évènements en tout genre. Un rapide descriptif du calendrier de ces élections ainsi que des évènements principaux intervenus pendant la période de recherche nous paraît nécessaire.

3.1. Le cas de l'élection présidentielle de 2012

3.1.1. Le calendrier de l'élection présidentielle de 2012

A la différence de l'élection 2017, celle de 2012 s'est déroulée de manière classique. L'enregistrement préliminaire des candidats a commencé le 23 avril 2012, soit 240 jours avant le jour du vote, et l'enregistrement officiel des candidats a eu lieu du 25 au 26 novembre 2012. Pendant cette période, 7 candidats ont déposé leur candidature dont une, Lee Jung-hee, qui a retiré sa candidature trois jours avant le jour de vote. L'élection a eu lieu le 19 décembre 2012 et Park Geun-hye en est sortie victorieuse.

Le tableau suivant résume le déroulement de l'élection présidentielle de 2012.

Tableau 15 : Le calendrier de l'élection présidentielle de 2012

Date	Calendrier de l'élection présidentielle de 2012
23-04-2012	Début de l'enregistrement préliminaire des candidats
25/26-11-2012	Enregistrement officiel des candidats pour la 18 ^{ème} élection présidentielle
27-11-2012	Début de la campagne électorale officielle
10-12-2012	Fin des votes des habitants coréens à l'étranger
18-12-2012	Fin de la campagne électorale officielle
19-12-2012	Jour officiel du vote
20-12-2012	Annonce de l'élection de Park Geun-hye

3.1.2. Les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2012

Le tableau suivant nous montre les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2012.

Tableau 16 : Les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2012

Mois	Evènements principaux de l'élection présidentielle de 2012
Août	Primaire du Parti Saenuri
	Park Geun-hye élue en tant que candidate du Parti Saenuri
Septembre	Mise en cause de la vision historique de Park Geun-hye
	Soupçons sur la vie privée d'Ahn Cheol-soo
	Menace auprès d'Ahn Cheol-soo afin qu'il abandonne sa candidature
	Primaire du Parti Démocrate Unifié
	Moon Jae-in élu en tant que candidat du Parti Démocrate Unifié
	Ahn Cheol-soo déclare sa candidature pour l'élection présidentielle
	Fractionnement du Parti Progressiste Unifié en deux
Octobre	Soupçon sur l'abandon de la NLL (Ligne de limite du Nord) par l'ancien Président Roh Moo-hyun
	Primaire du Parti Progressiste Unifié
	Lee Jung-hee élue en tant que candidate du Parti Progressiste Unifié
	Création du Parti de la Justice Progressiste
	Sim Sang-jung élue en tant que candidate du Parti de la Justice Progressiste
Novembre	Débat télévisé pour le ralliement à un candidat avec Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo
	Ralliement à Moon Jae-in (retrait de la candidature d'Ahn Cheol-soo)
	Retrait de la candidature de Sim Sang-jung
	Débat télévisé avec Park Geun-hye
Décembre	1 ^{er} débat télévisé avec les trois candidats principaux ⁹⁶ (Park Geun-hye, Moon Jae-in et Lee Jung-hee)
	Débat télévisé avec les candidats marginaux (Park Jong-sun, Kim So-yeon et Kim Soon-ja)
	2 ^{ème} débat télévisé avec les trois candidats principaux
	Soupçon sur l'intervention du Service national des renseignements dans la campagne électorale (contre Moon Jae-in et en faveur de Park Geun-hye)
	Retrait de la candidature de Lee Jung-hee (N°3)
	3 ^{ème} débat télévisé avec les deux candidats principaux (Park Geun-hye et Moon Jae-in)
	Candidate Kim So-yeon, victime d'agression par la police

⁹⁶ Dans cette étude, les candidats principaux sont les candidats représentant un parti comptant au moins cinq membres à l'Assemblée nationale.

3.1.2.1. Au mois d'août 2012

Parmi les partis politiques principaux, le Parti Saenuri est le premier à avoir désigné son candidat, Park Geun-hye.

3.1.2.2. Au mois de septembre 2012

Au mois de septembre, Moon Jae-in a été élu lors de la primaire du Parti Démocrate Unifié et Ahn Cheol-soo a annoncé son intention de participer à la présidentielle. Les principaux candidats de l'élection sont donc maintenant connus et ont commencé à faire l'objet de premières critiques : la vision historique de Park Geun-hye, la vie privée d'Ahn Cheol-soo, etc.

3.1.2.3. Au mois d'octobre 2012

Certains députés ont accusé l'ancien Président Roh Moo-hyun (ainsi que Moon Jae-in, son Secrétaire général du cabinet présidentiel de l'époque) d'avoir abandonné une zone maritime au profit de la Corée du Nord. De son côté, le parti progressiste s'est fractionné : Lee Jung-hee a été élue en tant que candidate du Parti Progressiste Unifié et Sim Sang-jung a été élue en tant que candidate du parti de la Justice Progressiste.

3.1.2.4. Au mois de novembre 2012

Avant l'enregistrement officiel des candidats, les tentatives de ralliement à un candidat se sont poursuivies au mois de novembre 2012 avec notamment le débat télévisé entre Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo. Comme ces deux derniers ont participé à un débat télévisé, la rivale Park Geun-hye a également participé à un débat télévisé avec des éditorialistes (elle était la seule candidate présente). Ahn Cheol-soo a par la suite retiré sa candidature et rallié Moon Jae-in. De même, pour Sim Sang-jung qui a rallié Moon Jae-in.

3.1.2.5. Au mois de décembre 2012

Il y a eu trois débats télévisés pour les candidats principaux (deux fois avec Park Geun-hye, Moon Jae-in et Lee Jung-hee ainsi qu'une fois avec les deux autres sans Lee Jung-hee, cette dernière ayant retiré sa candidature). Pour les candidats marginaux, il y a eu

un seul débat télévisé auquel Kang Ji-won a refusé de participer afin de protester contre l'inégalité de traitement des candidats. Le Parti Démocrate Unifié a mis en cause le Service national des renseignements en raison de son implication dans une campagne négative visant Moon Jae-in au mois de décembre (pour parfaite information, cela a été confirmé et fait l'objet d'une condamnation en appel en 2018). Kim So-yeon, candidate indépendante, a été frappée par la police en défilant dans la rue.

3.2. Le cas de l'élection présidentielle de 2017

3.2.1. Le calendrier de l'élection présidentielle de 2017

L'élection présidentielle de 2017 était une élection exceptionnelle en raison de la destitution de Park Geun-hye. L'enregistrement préliminaire des candidats a débuté dès sa destitution, soit le 10 mars 2017. Hwang Kyo-ahn, Premier Ministre et Président par intérim a annoncé le 15 mars 2017 la date du vote (le 9 mai 2017). Pendant la période de l'enregistrement officiel des candidats, du 15 au 16 avril 2017, 15 candidats ont déposé leur candidature. Deux d'entre eux ont finalement retiré leur candidature avant le jour du vote. Le 9 mai 2017, Moon Jae-in a été élu Président. Cette élection s'est donc déroulée sur deux mois seulement contre huit mois normalement.

Tableau 17 : Le calendrier de l'élection présidentielle de 2017

Date	Calendrier de l'élection présidentielle de 2017
10-03-2017	Accusation de la 18 ^{ème} Présidente Park Geun-hye
	Début de l'enregistrement préliminaire des candidats
15-03-2017	Choix de la date pour le vote de l'élection présidentielle (le 9 mai)
15/16-04-2017	Enregistrement officiel des candidats pour la 19 ^{ème} élection présidentielle
17-04-2017	Début de la campagne électorale officielle
30-04-2017	Fin des votes des habitants coréens à l'étranger
05-05-2017	Fin des votes à l'avance
09-05-2017	Jour officiel du vote
10-05-2017	Annonce de l'élection de Moon Jae-in

3.2.2. Les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2017

Le tableau suivant résume, de manière chronologique, les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2017.

Tableau 18 : Les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2017

Mois	Evènements principaux de l'élection présidentielle de 2017
Février	Primaire du Parti de la Justice
	Sim Sang-jung élue en tant que candidate du Parti de la Justice
Mars	Primaire du Parti Démocrate de la Corée
	Primaire du Parti Bareun
	Primaire du Parti du Peuple
	Primaire du Parti de la Liberté de Corée
	Yoo Seung-min élu en tant que candidat du Parti Bareun
	Hong Jun-pyo élu en tant que candidat du Parti de la Liberté de Corée
Avril	Moon Jae-in élu en tant que candidat du Parti Démocrate de la Corée
	Ahn Cheol-soo élu en tant que candidat du Parti du Peuple
	Création du Parti Saenuri (2017)
	Cho Won-jin élu en tant que candidat du Parti Saenuri (2017)
	Controverse sur la possibilité d'un pardon pour Park Geun-hye
	Controverse sur l'installation du THAAD (Terminal High Altitude Area Defense)
	1 ^{er} débat télévisé avec les cinq candidats principaux (Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung)
	2 ^{ème} débat télévisé avec les cinq candidats principaux
	Retrait de la candidature de Kim Jeong-sun (N°13)
	Retour sur une controverse touchant Moon Jae-in
	3 ^{ème} débat télévisé avec les cinq candidats principaux
	Débat télévisé avec les neuf candidats marginaux (Cho Won-jin, Oh Young-guk, Chang Sung-min, Lee Jae-oh, Kim Sun-dong, Nam Jae-jun, Lee Kyung-hee, Yoon Hong-sik et Kim Min-chan)
	4 ^{ème} débat télévisé avec les cinq candidats principaux
	5 ^{ème} débat télévisé avec les cinq candidats principaux
Retrait de candidature de Nam Jae-jun (N°11)	
Mai	6 ^{ème} débat télévisé avec les cinq candidats principaux
	Défection de 13 députés du Parti Bareun pour rejoindre le Parti de la Liberté de Corée
	Controverse sur la fausse information concernant le naufrage du Sewol

3.2.2.1. Au mois de février 2017

Le Parti de la Justice a organisé sa primaire en premier et ce, avant même la destitution de Park Geun-hye. Sim Sang-jung a été élue comme sa représentante pour la présidentielle de 2017.

3.2.2.2. Au mois de mars 2017

Après la confirmation de la destitution de Park Geun-hye, les partis politiques principaux ont débuté leur primaire. Yoo Seung-min a été élu en tant que candidat du Parti Bareun et Hong Jun-pyo a représenté le Parti de la Liberté de Corée pour la présidentielle.

3.2.2.3. Au mois d'avril 2017

Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo ont été chacun élus en tant que représentant de leur parti. Les principaux candidats sont donc à présent connus. Cho Won-jin a quitté le Parti de la Liberté de Corée et rejoint le Parti Saenuri (2017). La question sur la possibilité d'un pardon pour Park Geun-hye a été posée aux candidats. De plus, l'installation du THAAD (Terminal High Altitude Area Defense, système défensif vis-à-vis de la Corée du Nord) était un sujet important depuis un moment et les candidats en ont beaucoup parlé au mois d'avril. Il y a également eu cinq débats télévisés entre les candidats principaux et un débat télévisé pour les candidats marginaux. Pendant les débats télévisés, les candidats sont revenus sur une ancienne révélation de 2016 concernant Moon Jae-in : selon Song Min-soon, l'ancien ministre des affaires étrangères et du commerce, Moon Jae-in aurait consulté les autorités nord-coréennes avant le vote d'une résolution de l'ONU sur la violation des droits de l'homme en Corée du Nord et, ce faisant, aurait influé sur le sens du vote.

3.2.2.4. Au mois de mai 2017

Le dernier débat télévisé s'est déroulé au mois de mai. Mais l'événement le plus marquant est très certainement la défection de 13 députés du Parti Bareun pour rejoindre le Parti de la Liberté de Corée en raison de l'échec du ralliement à un candidat entre les candidats de droite.

Cette partie préliminaire nous a permis d’appréhender le contexte général de l’élection présidentielle sud-coréenne et facilitera ainsi la compréhension globale de cette étude.

Nous nous concentrons à présent sur le traitement médiatique des deux dernières élections présidentielles. La campagne 2012 a débouché sur l’élection d’une femme destituée avant la fin de son mandat suite à une accusation d’abus de pouvoir et de corruption. La campagne 2017 a ainsi dû se tenir en urgence afin de combler la vacance du poste de Président. Cette différence de contexte laisse supposer une différence de traitement médiatique que nous souhaitons analyser.

Dans l’hypothèse où cette destitution est susceptible d’influencer positivement le traitement médiatique des élections et modifier la perception du rôle des journalistes, nous voudrions vérifier l’existence des deux points d’amélioration suivants : (i) un traitement médiatique plus égalitaire entre les candidats et (ii) une répartition plus équilibrée entre le jeu et les enjeux.

Partie I. L'inégalité de traitement médiatique des candidats

Dans la partie préliminaire sur la présentation des candidats, nous avons vu que les élections présidentielles coréennes se distinguent par un nombre important de candidats dont beaucoup finissent par se désister : 6 candidats sur 12 ont retiré leur candidature en 2012 et 8 candidats sur 21 ont abandonné la campagne en 2017.

Parmi ces candidats, d'importantes différences de popularité ont pu être constatées au cours des différents sondages réalisés durant la campagne électorale. Se pose alors la question de savoir si cette différence de popularité parmi l'opinion publique se retrouve également au niveau des médias. En d'autres termes, le traitement médiatique des candidats est-il égalitaire ?

L'égalité de traitement des candidats est d'autant plus importante que le système électoral coréen est un scrutin majoritaire uninominal à un tour et que la durée de la campagne électorale, pour 2017, est relativement courte : normalement l'enregistrement préliminaire s'effectue 240 jours avant le vote, mais, lors de l'élection présidentielle de 2017, cet enregistrement a eu lieu 60 jours avant le vote en raison de la destitution de Park Geun-hye.

Par ailleurs, l'élection présidentielle de 2017 a été marquée par plusieurs événements d'importance, susceptibles d'affecter le traitement médiatique des candidats.

En effet, suite à la destitution de Présidente Park Geun-hye, le parti gouvernemental (Parti Saenuri, orienté à droite) s'est divisé en plusieurs partis politiques (Parti de la liberté de Corée, Parti Bareun, le nouveau Parti Saenuri et Parti Coréen à Feuilles Persistantes). Sa disparition laisse supposer que le journal orienté à droite (le *Chosun Ilbo*) est susceptible de s'écarter davantage de la position pro-gouvernementale et de traiter avec plus d'égalité les candidats de gauche et de droite.

En outre, il convient de noter qu'à la différence de 2012, aucun ralliement n'a été opéré en 2017. Le résultat final de l'élection se décidant en un seul tour, les partis ont en

principe tendance à se regrouper au cours de la période électorale afin d'accroître leur chance de voir un de leurs candidats élu. Les médias ont mentionné des possibilités de ralliement et certains politiciens ou candidats en ont parlé lors de l'élection de 2017, mais les cinq candidats principaux (Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung) ont refusé, ce qui pourrait également laisser supposer une plus grande égalité de traitement médiatique entre ces derniers.

Enfin, le quasi doublement du nombre de candidats opéré entre 2012 et 2017 est susceptible d'influencer le traitement médiatique et ainsi « disperser » l'attention des médias.

Il convient alors de vérifier s'il y a bien eu un vrai changement dans le traitement médiatique des candidats et, notamment, s'il y a bien eu, en 2017, une plus grande égalité de traitement.

Dans un premier temps, nous présentons (1) la méthodologie pour cette recherche concernant le traitement médiatique sur les candidats. Dans un deuxième temps, nous nous concentrons sur (2) les différences de poids entre les candidats au sein des journaux. Dans un troisième temps, nous analysons (3) la fréquence de leur présence médiatique via la dynamique médiatique ainsi que les deux premiers pics. Ensuite, nous vérifions (4) leur présence à travers la pagination des articles. Enfin, nous analysons les articles consacrés uniquement aux candidats, (5) genre « Peopolisation », pour vérifier plus précisément s'il y a eu une amélioration du traitement médiatique des candidats.

1. LA METHODOLOGIE POUR LA RECHERCHE QUANTITATIVE

Un des avantages liés à l'utilisation d'un « journal quotidien national » réside dans la facilité à suivre la dynamique médiatique au jour le jour. En choisissant deux journaux quotidiens comme corpus, il nous est ainsi possible de vérifier le nombre d'articles mentionnant chaque candidat, comparer leur dynamique médiatique ainsi que la pagination des articles les concernant. Cette recherche devrait permettre de refléter l'importance médiatique de chaque candidat pour chaque journal et, ce faisant, confirmer une inégalité de traitement médiatique des candidats. Il est également possible d'effectuer une comparaison entre les deux élections présidentielles afin de déterminer, en cas d'inégalité de traitement médiatique, si une évolution a eu lieu d'une élection à l'autre.

1.1. Obstacles dans la détermination des articles

Cette recherche repose sur l'utilisation de mots-clés via le moteur de recherche du site d'internet du journal pour le *Chosun Ilbo* (journal orienté à droite) et le moteur de recherche du portail web « Naver » pour le *Kyunghyang Shinmun* (journal orienté à gauche). Afin de trouver des articles sur les candidats, nous avons utilisé leur nom et prénom : il y a effectivement beaucoup de noms de famille similaires en Corée comme Kim, Park et Lee ; il est donc indispensable d'ajouter le prénom afin de gagner en précision dans nos recherches.

Dans les cas où des articles traitent de plusieurs candidats, nous souhaitons au départ les affecter au candidat « majoritaire » au sein de chacun de ces articles. Ceci s'est vite révélé impossible. En effet, outre les difficultés inhérentes à toute définition du terme majoritaire (devons-nous comparer le pourcentage de mots utilisés pour chaque candidat au sein d'un article afin de déterminer à quel candidat rattacher l'article en question ?), une telle méthode n'est pas adaptée aux corpus choisis : 6 743 articles⁹⁷.

⁹⁷ cf. Tableau 6 « Le corpus utilisé pour la recherche » de l'Introduction de la page 36

De plus, avec une telle méthode, il aurait été très difficile de trouver des articles consacrés majoritairement à un seul candidat « marginal ». Ces derniers sont en effet souvent mentionnés dans des articles présentant soit le déroulement du scrutin, soit tous les candidats et leur programme ce qui ne permet pas de rattacher un article à un seul candidat marginal.

Nous avons donc choisi de retenir, pour chaque candidat, tous les articles les mentionnant et ce, même s'ils ne sont traités qu'à titre accessoire. Cela conduit mécaniquement à ce que l'ensemble des articles évoquant les candidats soit plus important que le nombre total d'articles, puisqu'un article peut citer plusieurs candidats en même temps. Nous étudions plus précisément la manière de présenter les candidats dans la sous partie « Peopolisation ».

1.2. Distinction des candidats en trois groupes

Nous avons rappelé les critères pour être candidat dans la partie précédente : éligibilité électorale, recommandation d'un parti politique ou des électeurs, etc⁹⁸. Bien que tous les candidats soient qualifiés pour se présenter à l'élection présidentielle, tous ne bénéficient pas de la même importance dans le traitement médiatique.

Afin de mesurer ces différences dans le traitement médiatique des candidats, il est possible de calculer le pourcentage d'articles mentionnant chaque candidat par rapport à la totalité des articles. L'utilisation de pourcentage est indispensable dès lors que les campagnes électorales n'ont pas été de même durée et que, mécaniquement, le total des articles diffère d'une élection à l'autre.

A la lecture des résultats de cette analyse quantitative, il est très vite apparu qu'il était possible de distinguer les candidats selon trois groupes.

Afin d'opérer cette distinction, nous nous référons au travail de Pascal Jan (2011) sur la typologie des candidats. Ce dernier a distingué les candidats en trois groupes pour

⁹⁸ cf. 1.2.1. « Les critères à remplir pour être candidat » de la partie préliminaire. « Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud »

l'élection présidentielle de la manière suivante : *les présidentiables poursuivent des objectifs très différents, nombreux étant ceux qui tirent profit d'un mouvement de l'opinion pour espérer créer des dynamiques électives (les espoirs / minoritaires) là ou d'autres se contentent de témoigner d'intérêts marginaux (les figurants / marginaux). Seuls quelques candidats (les têtes d'affiche / ambitieux) sont réellement en situation de gagner l'élection présidentielle, à tout le moins de se qualifier pour le second tour*⁹⁹.

Les différences entre les systèmes électoraux coréen et français ainsi que les différences dans le contexte des élections de 2012 et 2017 nous obligent à revisiter les concepts ci-dessus afin de déterminer nos propres critères pour cette étude.

1.2.1. Les grands candidats : *Têtes d'affiche*

Pascal Jan (2011) a désigné les grands candidats comme *les têtes d'affiche*. D'après lui, *il s'agit des candidats portés par les formations politiques les plus représentatives de l'électorat et / ou les plus représentées parmi les élus nationaux et locaux ou les députés européens. Le soutien d'un parti représentatif peut-être obtenu à la suite d'une investiture directe (investiture officielle après des « primaires » internes ou ouvertes) ou d'un ralliement (celui du cas en faveur de Raymond Barre en 1988 par exemple). La plupart de ces candidats peuvent envisager leur présence au second tour, mais le gain du match final dépendra de leur capacité à rassembler au-delà de leur famille politique, si celle-ci est un minimum structurée et rassemblée*¹⁰⁰.

Au travers de cette définition, il apparaît que les *têtes d'affiche* correspondent aux deux ou trois candidats au maximum qui ont le potentiel d'arriver au second tour. Il n'existe toutefois pas de second tour dans le système électoral coréen et les ralliements entre les candidats ont généralement lieu au sein même des partis politiques au cours de la campagne électorale. **Il convient donc de simplifier sa définition et ne retenir, comme têtes d'affiche, que les candidats ayant le plus de chances de remporter l'élection.** Il s'agit souvent des candidats des partis politiques principaux (le plus grand

⁹⁹ JAN Pascal, « Typologie des candidats ». *Pouvoirs*. N° 138 : La candidature à la présidentielle, 2011/3, pp.57-73

¹⁰⁰ Op.cit. pp.57-73

parti à droite et le plus grand parti à gauche) mais également des candidats qui obtiennent de très hautes intentions de vote dans différents sondages.

Ahn Cheol-soo est un parfait exemple de candidat indépendant dont les intentions de vote justifient à elles seules de le placer dans la catégorie des *têtes d'affiche* : débutant en politique lors de l'élection de 2012, il a été perçu comme un nouvel élément susceptible d'apporter le renouveau souhaité par une partie des citoyens. Il est donc, à ce titre, plutôt à catégoriser dans le groupe des *espoirs* défini par Pascal Jan (2011) qui regroupe les candidats symbolisant *l'espoir d'une société nouvelle, assise sur des fondements différents mais pas toujours novateurs et souvent irréalistes*¹⁰¹ (nous aborderons les caractéristiques de ce groupe plus en détails ci-après). Il nous est toutefois apparu difficile de le ranger dans cette seconde catégorie dans la mesure où les sondages de 2012 lui réservaient la deuxième ou troisième position. Nous l'avons donc laissé dans la catégorie des grands candidats.

Les travaux sur la typologie des candidats réalisés par Pascal Jan (2011) peuvent nous aider à opérer notre propre distinction des candidats, mais il n'est pas possible de transposer directement ses critères. Nous avons besoin de nos propres critères pour le groupe des grands candidats et, pour cela, nous nous référons à la loi coréenne concernant « l'élection officielle publique ».

Dans cette loi figurent des critères pour participer aux débats télévisés organisés par le comité de diffusion du débat sur les élections nationales. Les règles encadrant les débats télévisés en période électorale diffèrent sensiblement de celles en vigueur en France. La loi prévoit deux types de débat : un réservé pour les candidats « principaux » et un autre pour les petits candidats. Il est en effet possible, pour le comité en charge de la diffusion des débats, de tenir des entretiens ou des débats pour l'élection présidentielle trois fois ou plus en invitant une ou plusieurs personnes parmi les candidats remplissant l'un des critères suivants :

¹⁰¹ JAN Pascal, « Typologie des candidats ». *Pouvoirs*. N° 138 : La candidature à la présidentielle, 2011/3, pp.57-73

- i. *Les candidats recommandés par les partis politiques comptant au moins cinq membres de l'Assemblée nationale ;*
- ii. *Les Candidats recommandés par les partis politiques ayant obtenu 3% voix ou plus du nombre total de bulletins de vote valables dans tout le pays avant l'élection présidentielle ;*
- iii. *Les candidats qui occupent un ratio de soutien de 5/100 ou plus en moyenne dans les résultats d'un sondage d'opinion mené et publié par la presse dans les conditions fixées par le règlement de la Commission électorale nationale¹⁰².*

En 2012, trois candidats sur douze ont ainsi pu participer à ces débats télévisés : Park Geun-hye, Moon Jae-in et Lee Jung-hee. Nous n'avons toutefois pas retenu cette dernière dans la catégorie des grands candidats dès lors qu'elle a totalisé moins d'1% d'intentions de vote selon les sondages¹⁰³. Elle ne peut donc pas être considérée comme une tête d'affiche, même si elle a représenté un parti politique principal.

Pour information, la participation de Lee Jung-hee au débat télévisé réservé aux candidats principaux a fait polémique dans la mesure où, bien que représentante d'un parti politique principal, elle ne disposait que d'un faible soutien de l'opinion. Certains journalistes ont indiqué que sa présence n'était pas nécessaire et qu'elle pouvait nuire au débat et aux choix des électeurs entre les deux candidats favoris¹⁰⁴.

¹⁰² « La loi électorale officielle publique » Chapitre VII. Campagne électorale, Article 82-2. Entretiens ou débats supervisés par le comité de diffusion des débats électoraux. (Traduction libre) Disponible sur :

<http://www.law.go.kr/LSW/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=23&y=35#liBgcolor11>

¹⁰³ Quatre articles du *Chosun Ilbo* ont mentionné les résultats des sondages le 26 novembre, 04 décembre, 07 décembre et 10 décembre 2012. Dans le cas du *Kyunghyang Shinmun*, un seul article en a parlé le 10 décembre 2012.

HONG Yong-Rim, « 43% de l'assise électorale d'Ahn, n'a pas soutenu Moon (안 지지층 43%, 文에게 안 갔다) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 novembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/11/26/2012112600172.html?Dep0=twitter&d=2012112600172

PARK Gook-Hee, « [Choix du 19 décembre] la possibilité d'un premier Président obtenant plus de 50% de voix (첫 '과반 대통령' 나올 가능성) ». *Le Chosun Ilbo*. 04 décembre 2012. Disponible sur :

<http://m.chosun.com/svc/article.html?sname=news&contid=2012120400233#Redyho>

HONG Yong-Rim, « [Choix du 19 décembre] Park Geun-hye avec 44.3% et Moon Jae-in avec 38.8% avant le soutien d'Ahn pour Moon ([선택 12·19] 안이 文 지원 나서기 전 조사 박근혜 44.3% 문재인 38.8%) ». *Le Chosun Ilbo*. 07 décembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/07/2012120700210.html

CHOI Jae-Hyuk, « [Choix du 19 décembre] « Un bon candidat pour la réforme politique, Park avec 44%, Moon avec 37% » ([선택 12·19] "정치쇄신 잘할 후보,朴 44% 文 37%") ». *Le Chosun Ilbo*. 10 décembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/10/2012121000184.html

KANG Byung-Han, « L'influence d'un taux de vote de 70% » comme la plus grande variable dans la seconde moitié de l'élection présidentielle ('투표율 70% 안의 영향력' 대선 종반전 최대 변수로) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 10 décembre 2012. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201212092205105&code=910110

¹⁰⁴ « [Editorial] Le débat télévisé où Lee Jung-hee a déçu ne fonctionne pas ([사설] 이정희 후보가 휘젓고 떠난 TV 토론, 이대론 안 된다) ». *Le Chosun Ilbo*. 17 décembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/16/2012121601545.html?Dep0=twitter&d=2012121601545

L'adhésion à un parti politique principal n'est donc pas un critère suffisant. Il convient également de se référer aux résultats des sondages afin, soit d'exclure un candidat d'un parti politique principal ayant trop peu de chances de succès, soit d'y inclure un candidat disposant d'un nombre significatif d'intentions de vote mais ne représentant aucun parti politique principal. Le seuil de 5% figurant dans l'article ci-dessus nous paraît toutefois très bas.

Il convient alors de se référer à un autre article : l'article 122-2 de cette même loi concernant les critères à remplir pour obtenir le remboursement des dépenses électorales. En effet, *la commission électorale de circonscription doit, après le jour du scrutin, reconstituer les dépenses électorales (en se référant aux dépenses électorales réputées avoir été payées légalement, lesquelles sont indiquées dans le rapport comptable soumis en vertu de l'article 40 de la loi sur les fonds politiques) payées par le candidat pour la campagne électorale en vertu de la présente loi, aux frais de l'Etat à l'élection présidentielle dans la limite des dépenses notifiées publiquement en vertu de l'article 122-2.*

- i. *Lorsqu'un candidat a été élu ou est décédé, ou lorsque le nombre de votes obtenus par un candidat a été de 15% ou plus du nombre total de bulletins de vote valides : Montant total des dépenses électorales payées par un candidat ;*
- ii. *Lorsque le nombre de votes obtenus par un candidat n'a pas été inférieur à 10% mais inférieur à 15% du nombre total de bulletins de vote valides : Montant équivalent à 50% des dépenses électorales payées par un candidat¹⁰⁵;*

Ces deux articles nous permettent de dégager deux critères.

Byung-Han Kang et Hee-Wan Jung, « Un débat simple mené par Lee Jung-hee... Il n'y a pas de grand changement dans les taux d'approbation de Park et Moon ("이정희가 주도한 미밋한 토론... 박·문 지지율 큰 변동 없을 것") », *Le Kyunghyang Shinmun*. 5 décembre 2012. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201212042330455&code=910110

¹⁰⁵ « La loi électorale officielle publique » Chapitre VIII Dépense électorale Article 122-2. (Traduction libre) Disponible sur : <http://www.law.go.kr/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=0&y=0#EJ122:2>

Le premier critère tient à l'identité du candidat et à ses chances de réussite. Il doit en effet, **soit représenter un parti politique principal, soit être crédité d'un important taux d'intentions de vote**, que nous fixons à 15% par référence au seuil à partir duquel les dépenses de campagne sont remboursées en totalité.

Le deuxième critère est la transposition de l'article concernant les dépenses électorales et sert de confirmation au premier critère : **le candidat doit avoir obtenu plus de 15% des suffrages** (à condition d'avoir bien entendu maintenu sa candidature jusqu'au jour du vote, dans le cas contraire, ce critère ne s'applique pas).

Nous souhaitons également utiliser les données de notre étude afin de formuler **un troisième critère fondé sur la présence médiatique des candidats.** Nous retenons ainsi dans la catégorie des grands candidats seulement ceux **mentionnés dans plus de 20% des articles sélectionnés pour cette étude.** Ce seuil de 20% trouve sa justification dans le fait que, pour les deux élections étudiées, 5 candidats remplissent les deux premiers critères : 20% est donc le pourcentage minimal pour chaque candidat dans le traitement médiatique.

En résumé, les critères cumulatifs à remplir afin d'intégrer le groupe des grands candidats sont donc en lien avec (i) l'identité du candidat, (ii) sa présence médiatique et (iii) ses résultats à l'élection.

Les grands candidats sont donc ceux :

- issus des partis politiques principaux ou crédités à plus de 15% d'intentions de vote dans les sondages ;
- mentionnés dans plus de 20% des articles de cette recherche ;
- retenant plus de 15% des voix selon les résultats de l'élection (en cas de ralliement, ce critère n'est pas applicable).

Pour 2012, cinq candidats remplissent le premier critère : Park Geun-hye du Parti Saenuri, Moon Jae-in du Parti Démocrate Unifié, Lee Jung-hee du Parti Progressiste Unifié, Sim Sang-jung du Parti de la Justice Progressiste et Ahn Cheol-soo indépendant.

Lee Jung-hee et Sim Sang-jung n'ont toutefois pas atteint les seuils correspondant au deuxième critère : elles n'ont pas été mentionnées dans plus de 20% d'articles. De plus, elles ont reçu moins d'1% d'intentions de vote selon les résultats des sondages faits par Korea Media Reserch (institut coréen de sondage) du 24 au 25 novembre 2012¹⁰⁶.

Il n'y a donc que trois grands candidats pour 2012 : Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo.

Pour 2017, cinq candidats remplissent le premier critère : Moon Jae-in du Parti Démocrate de la Corée, Hong Jun-pyo du Parti de la Liberté de Corée et Ahn Cheol-soo du Parti du Peuple, Yoo Seung-min du Parti Bareun et Sim Sang-jung du Parti de la Justice.

Yoo Seung-min a atteint le deuxième critère en étant mentionné dans 24.7% des articles du *Chosun Ilbo* et dans 24% des articles du *Kyunghyang Shinmun*, mais n'a obtenu que 6.76% de voix au final et ne remplit donc pas le troisième critère. Sim Sang-jung n'a pas rempli les deuxième et troisième critères.

Il n'y a donc également que trois candidats pour 2017 : Moon Jae-in, Hong Jun-pyo et Ahn Cheol-soo.

1.2.2. Les candidats minoritaires : *Espoirs*

Comme évoqué ci-avant, certains candidats des partis politiques ne peuvent pas faire partie du groupe des grands candidats dès lors qu'ils ne remplissent pas le critère relatif aux résultats de vote. De plus, certains candidats, bien que crédités de peu d'intentions de vote, ont insufflé de nouvelles idées politiques dans la société et ont ainsi eu une influence certaine sur les élections.

Il convient donc de constituer un nouveau groupe pour ces candidats présentant moins de chances de réussite que les grands candidats mais dont l'influence lors

¹⁰⁶ HONG Young-rim, « 43% de l'assise électorale d'Ahn, n'a pas soutenu Moon (안지지층 43%, 文에게 안 갔다) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 novembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/11/26/2012112600172.html?Dep0=twitter&d=2012112600172

des élections est supérieure à celles des candidats marginaux. Pour cela, nous nous référons à nouveau à la définition de Pascal Jan (2011) sur *les espoirs* : *comme tous les espoirs, ces candidats ne peuvent prétendre jouer les premiers rôles immédiatement. Ils témoignent de nouvelles aspirations de la société, passagères parfois. Ils symbolisent l'espoir d'une société nouvelle, assise sur des fondements différents mais pas toujours novateurs et souvent irréalistes. Ils agrègent également sur leur nom les déçus d'une politique donnée ou d'un candidat élu, les mécontentements d'une frange des électeurs, les indécis*¹⁰⁷.

Nous adaptons donc les critères dégagés pour les grands candidats à cette nouvelle catégorie. Comme auparavant, **il s'agit de trois critères fondés sur (i) l'identité du candidat, (ii) sa présence médiatique et (iii) ses résultats à l'élection :**

Les candidats minoritaires sont donc ceux :

- issus des partis politiques minoritaires et essayant de prouver leur légitimité en participant à l'élection ainsi que ceux mentionnés par les politiciens et/ou les médias en tant que candidat présidentiable en raison de leurs expériences politiques ou leurs capacités d'influence ;
- ayant attiré davantage l'attention des médias que les candidats marginaux (mentionnés dans plus de 2% des articles) ;
- retenant plus de 1% des voix selon les résultats de l'élection (en cas de ralliement, ce critère n'est pas applicable).

A la différence de ce qui a été fait pour les grands candidats, il est difficile de se référer aux intentions de vote pour mesurer l'influence d'un candidat minoritaire. Le deuxième critère, relatif à la présence médiatique, permet davantage de sélectionner les candidats minoritaires. Le pourcentage d'articles est en effet en mesure de refléter le poids du candidat au cours de la campagne électorale, ce qui peut être interprété comme son influence. Le dernier critère est, comme pour les grands candidats, une confirmation selon les résultats des élections.

¹⁰⁷ JAN Pascal, « Typologie des candidats ». *Pouvoirs*. 2011/3 n° 138, p.57-73

Les candidats minoritaires sont donc les candidats pouvant influencer le milieu politique et les électeurs en n'ayant toutefois que peu de chances d'être élus.

En 2012, trois candidats sur 12 relèvent de la catégorie des grands candidats, ce qui laisse neuf potentiels candidats minoritaires. Parmi eux, seules deux candidates correspondent aux trois critères relatifs aux candidats minoritaires : **Lee Jung-hee** du Parti Progressiste Unifié et **Sim Sang-jung** du Parti de la Justice Progressiste. Bien que ces candidates n'aient pas terminé leur campagne électorale en raison de leur ralliement à un autre candidat, elles ont, dans une certaine mesure, réussi à attirer l'attention des médias : Lee a été mentionnée dans 4,5% des articles du *Kyunghyang Shinmun* et 4,1% des articles du *Chosun Ilbo* et Sim a été mentionnée dans 3,3% des articles du *Kyunghyang Shinmun* et 2,1% des articles du *Chosun Ilbo*.

En 2017, certains candidats de partis politiques (plus nombreux en raison de la division du grand parti de droite « Saenuri » après la destitution de Park Geun-hye) ont refusé de se cantonner à un rôle secondaire et ont ainsi poursuivi leur campagne jusqu'au bout : **Yoo Seung-min** du Parti Bareun et **Sim Sang-jung** du Parti de la Justice (déjà présente en 2012). **Même si leurs chances d'être élus étaient très basses, ils ont refusé de se rallier à un candidat et ont ainsi donné de l'espoir aux personnes souhaitant des changements.** En tant que candidat d'un parti politique, ils pourraient figurer parmi les grands candidats (ils ont par ailleurs participé aux débats télévisés réservés aux candidats principaux pendant la campagne électorale), mais leur popularité était trop basse pour espérer gagner l'élection. Ils relèvent donc plutôt de la catégorie « *espoirs* ».

Certains candidats auraient également pu devenir des grands candidats, mais ils sont restés des *espoirs* en raison de leur retrait précoce. Par exemple, **Ban Ki-moon**, ancien Secrétaire général des Nations Unies de 2007 à 2016, était pressenti comme candidat pour la droite et a même révélé son intention de participer à l'élection présidentielle de 2017 le 12 janvier 2017 lors d'une conférence de presse. Bien qu'il ait retiré sa candidature le 1^{er} février, il avait de l'influence sur le milieu politique et a été mentionné dans 2,2% des articles des deux journaux.

Un autre candidat, **Hwang Kyo-ahn**, est apparu comme un candidat fort pour les partis politiques de droite et aurait pu être le rival de Moon Jae-in après l'abandon de Ban Ki-moon. A cette époque, il était Premier ministre (de 2015 à 2017) et a remplacé le poste vacant de Président après la destitution de Park Geun-hye. Malgré son abandon, il a été mentionné dans 5,4% des articles du *Kyunghyang Shinmun* et dans 4,1% des articles du *Chosun Ilbo*.

Le dernier candidat minoritaire de 2017 est **Kim Jong-in**, politicien et spécialiste en économie. Surnommé « le faiseur de roi », il a voulu être une troisième force et s'opposer à Moon Jae-in. Toutefois, face à la difficulté de créer un gouvernement unifié, il a retiré sa candidature le 12 avril. Les journalistes l'ont mentionné dans 2,7% des articles du journal de gauche et dans 5,2% des articles du journal de droite.

La catégorie des candidats minoritaires, autrement dit *les espoirs*, regroupe donc deux personnes pour l'année 2012 et cinq personnes pour l'année 2017. Nous verrons leur influence sur la scène politique durant la campagne électorale à travers l'analyse de leur traitement médiatique dans la 3^{ème} sous partie concernant la fréquence médiatique des candidats.

1.2.3. Les candidats marginaux : *Figurants*

Le dernier groupe des candidats correspond aux *figurants* définis par Pascal Jan (2011) de la manière suivante : *les figurants sont des témoins, marginaux le plus souvent. Ils présentent des particularités bien marquées. Leur candidature ne peut prétendre recueillir un quelconque pourcentage honorable de suffrages exprimés (en dessous de la barre des 5 % considérée comme significative et présentant un intérêt financier majeur – puisque ouvrant droit au remboursement des frais électoraux – et symbolique – en général un million de voix). La porte du second tour leur est évidemment fermée. (...) Ils peuvent certes être soutenus par une formation politique créée pour la circonstance ou faire acte de candidature individuelle. Dans les deux cas, leur candidature n'est pas représentative d'un courant de pensée significatif dans l'opinion publique ou parmi les élus*¹⁰⁸.

¹⁰⁸ JAN Pascal, « Typologie des candidats ». *Pouvoirs*. N° 138 : La candidature à la présidentielle, 2011/3, pp.57-73

Les candidats marginaux sont mis à l'écart de l'élection présidentielle. A la différence du contexte électoral français, ils sont distingués des candidats des partis politiques principaux durant toute la campagne électorale. Par exemple, ils ne sont pas invités sur le plateau pour les débats télévisés réservés aux candidats principaux et ne sont généralement pas pris en compte dans les sondages en raison de la faiblesse des intentions de vote à leur égard. Ainsi, **les médias tendent à les grouper pour les présenter en tant que « petits candidats ».** Les électeurs sud-coréens ont donc des difficultés pour rechercher des informations les concernant dans les médias.

Ils ne font pas partie du groupe majoritaire des politiciens et/ou ont peu d'expérience politique. Dans la majorité des cas, ils ne se font pas connaître comme politicien, ni reconnaître comme candidat présidentiable. **En conséquence, nous pouvons penser qu'ils poursuivent des objectifs différents que l'élection.**

Les trois caractéristiques de ces candidats marginaux sont les suivantes :

Les candidats marginaux sont donc ceux :

- issus des partis politiques détenant moins de cinq sièges à l'Assemblée nationale (ou des indépendants) ;
- mentionnés dans moins de 2% des articles de cette recherche ;
- retenant moins de 1% des voix selon les résultats de l'élection (en cas de ralliement, ce critère n'est pas applicable).

L'élection de 2017 présentait certains points originaux vis-à-vis des élections précédentes. Tout d'abord, le moment du vote a été avancé du mois de décembre au mois de mai à cause de la destitution de Park Geun-hye. De même, davantage de candidats ont participé à l'élection : même si nous excluons les candidats qui ont abandonné la campagne de la liste officielle des candidats, il y avait 13 candidats en 2017 pour 6 en 2012.

Le nombre de candidats marginaux a également fortement augmenté entre les deux élections : **sept candidats marginaux en 2012 pour 13 en 2017¹⁰⁹.** En 2012, les sept

¹⁰⁹ Les candidats marginaux de l'élection présidentielle de 2012 sont les sept personnes suivantes : Park Jong-sun, Kim so-yeon, Kang Ji-won, Kim Soon-ja, Lee Gun-gae, Park Chan-jong et Chung Un-chan. Les 13 candidats marginaux pour l'élection

candidats marginaux étaient des candidats indépendants. Toutefois, en 2017, 10 candidats marginaux sur 13 ont représenté un parti politique. Parmi ces 10 candidats, un seul représentait un parti politique disposant de sièges à l'Assemblée nationale (Cho Won-jin du Parti Saenuri 2017). Les autres partis politiques sont, soit créés pour l'élection présidentielle, soit de petites formations politiques dans laquelle il n'y a pas de députés.

Comme Pascal Jan l'a expliqué, les candidats marginaux ne sont que peu présents dans les médias et n'ont pas obtenu un pourcentage honorable le jour du vote. **Leur faible présence dans les médias influence finalement peu les électeurs et la scène politique en général.**

présidentielle de 2017 sont : Cho Won-jin, Oh Young-guk, Chang Sun-min, Lee Jae-oh, Kim Sun-dong, Lee Kyung-hee, Yoon Hong-sik, Kim Min-Chan, Nam Jae-jun, Kim Jeon-sun, Hong Suk-hyun, Chung Un-chan et Chang Ho-gwon.

2. LA PRESENCE MEDIATIQUE DES CANDIDATS

De quelle manière pouvons-nous mesurer l'importance de chaque candidat dans le traitement médiatique ? Certains candidats ont vu leur campagne électorale relayée abondamment par les journaux tandis que d'autres n'ont fait que de brèves apparitions.

Dans cette étude, nous tenterons de répondre à cette question en analysant le taux de présence des candidats dans les médias (leur poids), la fréquence de leur présence dans les médias (la dynamique) et le numéro de page où le candidat apparaît (la pagination).

Dans un premier temps, **nous nous intéressons au poids des candidats dans les deux journaux en comptabilisant le nombre d'articles les concernant. Le nombre d'articles mentionnant chaque candidat est un premier indice pour vérifier son importance dans le traitement médiatique.**

Il est également possible de vérifier si le traitement médiatique a évolué entre 2012 et 2017, notamment s'il est devenu plus égalitaire par rapport à tous les candidats.

Il convient toutefois de garder en tête que l'environnement et le contexte des deux élections présidentielles analysées sont sensiblement différents : le nombre des candidats, la durée de leur campagne, la période choisie pour la recherche, le nombre d'articles sélectionnés, etc.

Ces chiffres ne sont par ailleurs pas suffisants pour vérifier le niveau d'égalité entre les candidats dans le traitement médiatique. Un traitement égalitaire des candidats suppose que chaque candidat soit mentionné dans le même pourcentage d'articles, ce qui paraît peu probable. Constater que le traitement médiatique n'est pas égalitaire, n'est pas suffisant, il convient également de vérifier dans quelle mesure il est inégalitaire et si oui ou non il y a bien eu une évolution entre 2012 et 2017.

Pour ce faire, nous avons besoin de calculer, en plus, l'écart-type qui correspond à une mesure de dispersion d'un ensemble de données. *Plus il est faible, plus les valeurs sont*

*regroupées autour de la moyenne*¹¹⁰. En d'autres termes, si l'écart-type du pourcentage d'articles de chaque candidat était plus faible en 2017 qu'en 2012, le traitement médiatique des candidats devrait être plus égalitaire.

En résumé, nous allons tirer deux résultats au travers de l'analyse quantitative de cette sous partie : le pourcentage d'articles mentionnant chaque candidat et l'écart-type à la base de ce pourcentage. Nous pouvons vérifier le poids de chaque candidat via la première valeur (2.1) et l'éventuelle évolution du traitement médiatique par rapport aux candidats à travers la deuxième valeur (2.2).

2.1. L'analyse quantitative des différences de poids des candidats

Opérer le décompte des articles mentionnant chaque candidat est facilité par l'utilisation des moteurs de recherche mentionnés précédemment. Nous avons ensuite divisé chaque résultat obtenu par le nombre d'articles totaux concernant l'élection présidentielle afin de calculer le pourcentage d'articles mentionnant chaque candidat (tous les chiffres sont arrondis à la première décimale dans cette étude). Nous pouvons également déterminer l'écart entre chaque candidat et le candidat élu en divisant le nombre d'articles de chaque candidat par le nombre d'articles du candidat élu¹¹¹.

Précisons également que nous retenons ici tous les articles sans tenir compte de la distinction articles généraux / articles d'opinion rappelée en introduction. En effet, dans la mesure où nous nous concentrons uniquement sur le poids de chaque candidat dans le traitement médiatique, il est important d'opérer notre analyse sur la totalité des articles des journaux et de n'opérer aucune distinction à ce stade.

Pour l'élection présidentielle de 2012, la période de recherche choisie dure du 20 août 2012 au 22 décembre 2012. Les deux journaux sont publiés tous les jours sauf le dimanche. Toutefois, pendant cette période de recherche, il y a eu plusieurs jours

¹¹⁰ Définition de l'écart-type selon Wikipedia. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cart_type

¹¹¹ Exemple : si le candidat élu est mentionné dans 200 articles et qu'un autre candidat n'est mentionné que dans 100 articles, le taux de ce dernier par rapport au candidat élu sera de 0,5.

fériés : la fête de la lune du 29 septembre 2012 au 1^{er} octobre 2012 et le Jour de la fondation de la Corée le 3 octobre.

Ainsi, le *Chosun Ilbo*, journal de droite, n'a pas publié d'articles le lundi 1^{er} octobre 2012 et le *Kyunghyang Shinmun*, journal de gauche, n'a pas publié d'articles le lundi 1^{er} octobre 2012 et le mardi 2 octobre 2012. **Autrement dit, pendant la période choisie pour 2012, le *Chosun Ilbo* a publié son journal 107 jours et le *Kyunghyang Shinmun* a publié son journal 106 jours.**

Durant cette période, le *Chosun Ilbo* a publié 2.218 articles concernant l'élection présidentielle de 2012 dont 1.694 articles généraux et 524 articles d'opinions et le *Kyunghyang Shinmun* a publié 2.013 articles dont 1.581 articles généraux et 432 articles d'opinions.

Pour l'élection présidentielle de 2017, la période de recherche choisie dure du 11 mars 2017 au 13 mai 2017. **Les deux journaux ont donc été publiés pendant 55 jours.**

Pendant ces 55 jours, le *Chosun Ilbo* a publié 1.245 articles concernant l'élection présidentielle dont 919 articles généraux et 326 articles d'opinions et le *Kyunghyang Shinmun* a publié 1.267 articles totaux dont 971 articles généraux et 296 articles d'opinions¹¹².

Nous utilisons ci-après les trois groupes de candidats dégagés plus haut (les grands candidats, les candidats minoritaires et les candidats marginaux) afin d'organiser notre analyse.




2.1.1. L'analyse du premier groupe : les grands candidats

Selon les critères choisis pour le groupe des grands candidats, nous avons retenu trois grands candidats pour 2012 (Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo) et trois grands candidats pour 2017 (Moon Jae-in, Ahn Cheol-soo et Hong Jun-pyo).

¹¹² Tableau 6 « Les corpus utilisés pour la recherche » de l'Introduction de la page 36

Les deux tableaux ci-dessous indiquent le pourcentage d'articles concernant chaque grand candidat¹¹³. Ils nous permettent de remarquer quelques caractéristiques : une nette différence dans le taux de présence des grands candidats selon les élections (2.1.1.1), l'attention portée par les journaux au candidat favori lorsqu'il présente une orientation politique opposée à la leur (2.1.1.2), et la corrélation entre le résultat des votes et la présence des candidats dans les journaux (2.1.1.3).

Tableau 19 : [Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012




Candidats	Le Chosun Ilbo (Journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (Journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
Park Geun-hye 	55,4%	47,1%	53,4%	65,5%	60,6%	64,4%	58,7%
Moon Jae-in 	55,7%	48,3%	54,0%	57,0%	46,3%	54,7%	54,3%
Ahn Cheol-soo 	48,1%	45,4%	47,5%	48,9%	48,6%	48,8%	48,1%
Moyenne des « Grands candidats »	53,1%	46,9%	51,6%	57,1%	51,9%	56,0%	53,7%

Le premier tableau indique que l'élue de 2012, Park Geun-hye a été mentionnée dans 58,7% des articles des deux journaux. Le deuxième candidat le plus traité, Moon Jae-in, s'est affiché dans 54,3% des articles des deux journaux. Ahn Cheol-soo, candidat indépendant à cette époque, a obtenu la troisième place avec 48,1% des articles. La moyenne du poids des trois candidats atteint 53,7%. Pour mémoire, le total cumulé des

¹¹³ Ces tableaux sont des extraits des tableaux 4 et 5 des annexes 4 (pages 489-490) : « Les différences de poids entre les grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012 / 2017 »

pourcentages dépasse 100% car, comme nous l'avons indiqué lors de la présentation de la méthodologie, certains articles mentionnent plusieurs candidats.

Tableau 20 : *[Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017*

Candidats	Le Chosun Ilbo (Journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (Journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
Moon Jae-in 	72,3%	47,9%	65,9%	60,4%	41,6%	56,0%	60,9%
Ahn Cheol-soo 	46,5%	23,9%	40,6%	40,2%	23,0%	36,1%	38,3%
Hong Jun-pyo 	35,4%	12,0%	29,2%	31,5%	15,2%	27,7%	28,5%
Moyenne des « Grands candidats »	51,4%	27,9%	45,2%	44,0%	26,6%	39,9%	42,6%

Dans ce deuxième tableau, nous pouvons constater que Moon Jae-in, qui a participé pour la deuxième fois à l'élection présidentielle, occupe 60,9% des articles des deux journaux en 2017. Ahn Cheol-soo, à la deuxième position, est également de nouveau candidat à l'élection et représente cette fois le Parti du Peuple. Il est mentionné dans 38,3% des articles des deux journaux. Hong Jun-pyo s'est retrouvé au troisième rang avec 28,5% des articles. La moyenne du poids de grands candidats pour 2017 atteint 42,6%.

Nous pouvons donc remarquer, à travers ces deux tableaux, que **la moyenne du poids des grands candidats a diminué entre les deux élections : de 53,7% à 42,6%**¹¹⁴.

¹¹⁴ Pour calculer la moyenne des pourcentages d'articles concernant chaque groupe, nous divisons la moyenne du nombre d'articles par le nombre total d'articles, autrement dit nous ne divisons pas la somme des pourcentages par le nombre des candidats. Cette méthode a été utilisée dans tous les tableaux concernant la différence de poids entre les candidats.

Mais cela ne signifie pas pour autant que le traitement médiatique s'est amélioré vers plus d'égalité, puisque **la différence de poids entre le candidat en première position et celui en deuxième position est très grande en 2017 : 22,6 de différence. En 2012, la différence entre les deux candidats en première et en deuxième position n'est que de 4,3.** Le graphique 4 des annexes¹¹⁵ illustre de manière plus explicite les différences de poids entre les grands candidats lors de deux élections. Ces chiffres sont également des révélateurs de la compétition entre les grands candidats.

2.1.1.1. Un traitement médiatique différent des grands candidats selon les élections

Le traitement médiatique des trois grands candidats était globalement équilibré en 2012, ce qui n'a pas été du tout le cas en 2017 où un candidat favori dépassait, de loin, les deux autres candidats.

Les trois grands candidats de 2012 (Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo) ont été mentionnés dans un nombre d'articles relativement proche (58,7% vs 54,3% vs 48,1%). Le traitement médiatique des grands candidats était donc assez équilibré en 2012.

En comparant les pourcentages d'articles entre les trois grands candidats de chaque élection (Park, Moon et Ahn pour l'année 2012, Moon, Ahn et Hong pour l'année 2017), il apparaît que les différences sont plus variées en 2017 qu'en 2012 : la différence de poids entre le premier et le deuxième était de 4,3% en 2012 contre 22,6% en 2017, de même pour la différence entre le premier et le troisième qui était de 10,6% en 2012 contre 32,4% en 2017. Autrement dit, le traitement médiatique de 2017 s'est concentré sur un candidat favori (Moon Jae-in) au détriment des autres candidats, ce qui peut certainement s'expliquer par le fait que *les médias s'intéressent avant tout au futur vainqueur. (...) les médias suivent les intentions de vote : ils s'intéressent plus aux candidats qui semblent avoir le plus de chances de gagner*¹¹⁶(Grossman et Jaber, 2014).

¹¹⁵ Graphique 4 « [Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats pour les deux élections présidentielles de 2012 et de 2017 » de l'annexe 4 (page 491)

¹¹⁶ GROSSAMAN E., JABER A., « Le rôle des médias dans la campagne présidentielle de 2012 ». *2012, la campagne présidentielle*. dir. Jacques Gerstlé, Raul Magni Berton, Paris : Edition Pepper – L'harmattan. 2014, pp.59-72, 252p.

Toutefois, s'il est vrai Moon Jae-in est très vite apparu comme grand favori pour la gauche en raison de sa participation à l'élection présidentielle de 2012 et que la droite, quant à elle, s'est retrouvée divisée suite à la destitution de Park Geun-hye, les différences d'intentions de vote entre les grands candidats n'étaient pas si marquées au départ.

Moon Jae-in obtenait en effet 38% d'intentions de vote tandis que le candidat en seconde position, Ahn Cheol-soo, en obtenait 35% sur la période du 4 au 6 avril 2017¹¹⁷. Un autre sondage du 5 avril 2017¹¹⁸ créditait quant à lui Moon de 41,3% d'intentions de vote et Ahn de 34,5%. L'écart s'est ensuite creusé avec le temps : Moon obtenait 37,5% d'intentions de vote contre 26,4% pour Ahn selon un sondage du 21 au 22 avril 2017¹¹⁹ puis 44,4% contre 22,8% pour Ahn fin avril¹²⁰.

En définitive, Moon Jae-in, grand candidat favori, a réussi à capter l'attention des médias tandis que les deux autres candidats ont bénéficié d'une couverture médiatique plus faible que d'ordinaire. Cela peut s'expliquer soit par une grande différence de popularité entre les candidats, soit par la multiplicité des candidatures à droite (aucun ralliement entre Ahn Cheol-soo, Hong Jun-pyo et Yoo Seung-min). L'attention des journalistes a, en effet, pu se disperser sur l'ensemble des candidats de droite et se concentrer sur le seul candidat de gauche.

2.1.1.2. Une différence de traitement selon l'orientation politique

Avant d'opérer notre décompte des articles mentionnant chaque candidat, nous avons émis l'hypothèse que le pourcentage d'articles concernant un candidat diffèrerait selon

¹¹⁷ HONG Young-Rim, « En cas de confrontation à 5 candidats, Moon 38%, Ahn 35% (5자 대결서 문재인 38% : 안철수 35%) ». *Le Chosun Ilbo*. 8 avril 2017. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/08/2017040800217.html

¹¹⁸ KIM Han-Sol, « [2017 Choix des citoyens] La compétition serrée dans la plage d'erreur... Visualisons la position compétitive forte entre Moon et Ahn ([2017 시민의 선택] 오차범위 안팎 접전... 문·안 '양강 구도' 형성 가시화) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 7 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704061942001#csidx94821d2795a359c8b6e1a4554d2a2cf

¹¹⁹ HONG Young-Rim, « Moon 37,5%, Ahn 26,4% (文 37.5%, 安 26.4%) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 avril 2017. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/24/2017042400149.html

¹²⁰ LEE Joo-Young, « [A l'intérieur de la présidentielle] L'écart entre Moon et Ahn augmente et les intentions de vote pour Sim augmentent... Jeu à somme nulle entre Ahn, Hong et Yoo ([대선 인사이트] 문·안 격차 벌어지며 심은 오르고... 안·홍·유는 '제로섬 게임') ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 28 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704272305005#csidx8a26850c76a05a69affd8e22b008f48

son orientation politique. Cette hypothèse peut être démontrée par la différence de pourcentage d'articles entre les deux journaux à propos d'un même candidat.

Par exemple, le pourcentage d'articles concernant les deux candidats de gauche lors de l'élection de 2012, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo (son orientation politique changera de gauche à centre droite avec le temps entre les deux élections) a été plus élevé dans le *Kyunghyang Shinmun* (journal orienté à gauche) que le *Chosun Ilbo* (journal orienté à droite)¹²¹ ;

- i. Dans le cas de Moon Jae-in, nous pouvons retrouver son nom dans 54,7% des articles du *Kyunghyang Shinmun* et dans 54,0% des articles du *Chosun Ilbo*.
- ii. Ahn Cheol-soo a été mentionné dans 48,8% des articles du *Kyunghyang Shinmun* et dans 47,5% des articles du *Chosun Ilbo*.

Lors de l'élection de 2017, la situation n'était pas très différente au niveau de la corrélation entre l'attention du journal sur un candidat et son orientation politique. A cette époque, les candidats du centre droite (Hong Jun-pyo, candidat de droite et Ahn Cheol-soo, candidat de centre droit) se sont affichés légèrement plus dans le *Chosun Ilbo* que le *Kyunghyang Shinmun*¹²² ;

- i. Le *Chosun Ilbo* a mentionné Ahn Cheol-soo dans 40,6% de ses articles et le *Kyunghyang Shinmun* l'a mentionné dans 36,1%.
- ii. Hong Jun-pyo s'est retrouvé dans 29,2% des articles du *Chosun Ilbo* et 27,7% des articles du *Kyunghyang Shinmun*.

Il en va toutefois autrement en ce qui concerne le candidat en première position (la personne la plus mentionnée par les journaux). En effet, pour les deux élections, la personne la plus mentionnée par les journaux est davantage présente dans le journal dont l'orientation politique est opposée à la sienne.

¹²¹ cf. Tableau 19 de la page 115

¹²² cf. Tableau 20 de la page 116

En 2012, Park Geun-hye, candidate de droite, a été davantage mentionnée dans le journal de gauche (64,4% des articles du *Kyunghyang Shinmun* contre 53,4% des articles du *Chosun Ilbo*). La différence de pourcentage entre les deux journaux est donc de 11%. En 2017, Moon Jae-in, candidat de gauche, a été mentionné dans 65,9% des articles du journal de droite, le *Chosun Ilbo*, contre 56,0% des articles du *Kyunghyang Shinmun*. La différence de pourcentage est de 9,9%.

La différence de pourcentage des articles¹²³ entre les deux journaux concernant les candidats favoris est très forte (environ 10,5 de différence selon les journaux pour les candidats en première position vs 1 à 3 de différence selon les journaux pour les autres candidats). **L'orientation politique du journal semble donc avoir un impact en ce qui concerne le taux de présence médiatique du candidat favori du bord politique opposé.**

2.1.1.3. La corrélation entre le résultat des votes et la présence médiatique des candidats

Sur la question de l'influence des médias sur le vote et les résultats des élections, René Rémond (2004) répond que *les médias apportent à l'électeur des éléments d'information, lui fournissent des arguments qui peuvent infléchir sa décision*. Les travaux de chercheurs américains montrent également qu'*aux Etats-Unis les médias pèsent sur le choix de ceux qui balancent entre le parti démocrate et le parti républicain. Mais sans être négligeable, cet effet n'est pas déterminant et ne concerne jamais que 6 à 7% du corps électoral*. Au final, *l'influence de la télévision existe, mais elle s'exerce plutôt de façon indirecte*¹²⁴ (Delporte et Lhéroult, 2004). Nous avons voulu vérifier ce qu'il en était pour notre corpus composé d'articles de presse.

Nous avons donc comparé le classement des pourcentages d'articles (le taux de présence dans les journaux) et les résultats du suffrage. Pour l'année 2012, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, seuls deux candidats du groupe « grands candidats » ont fini la campagne : Ahn Cheol-soo a abandonné au milieu de la

¹²³ La différence du pourcentage d'articles de ces deux journaux sur un candidat est calculée en soustrayant le pourcentage le plus faible au pourcentage le plus haut.

¹²⁴ DELPORTE Christian et LHERAULT Marie, « Les médias font-ils l'élection ? Retour sur une controverse. Entretien avec René Rémond ». *Le temps des médias*. N°3, 2004/2, pp.175-181

campagne pour se rallier à Moon Jae-in. Les pourcentages d'articles les mentionnant sont relativement proches et le résultat du vote correspond globalement à leur visibilité dans les journaux.

Tableau 21 : *[Grands candidats] La comparaison entre le poids des grands candidats dans les journaux et les résultats du vote lors de l'élection présidentielle de 2012*

Parti politique	Candidat	Nombre de voix obtenues	Pourcentage de voix	Classement de vote	Pourcentage d'articles	Classement du pourcentage d'articles
Parti Saenuri	Park Geun-Hye	15 773 128	51,55%	1	58,7%	1
Parti Démocrate Unifié	Moon Jae-in	14 692 632	48,02%	2	54,3%	2
Electeurs		40 507 842				
Voix		30 721 459				
Votes nuls		126 838				
Abstention		9 786 383				

Pour 2017, une première particularité s'impose : si le candidat le plus représenté dans les journaux (Moon Jae-in) est bien celui ayant obtenu le plus de voix, il en est autrement pour les deux autres candidats. Les seconde et troisième positions sont inversées entre le classement selon l'occupation dans les journaux et le classement selon les suffrages (cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 22 : [Grands candidats] La comparaison entre le poids des grands candidats dans les journaux et les résultats de vote lors de l'élection présidentielle de 2017

Parti politique	Candidat	Nombre de voix obtenues	Pourcentage de voix	Classement de vote	Pourcentage d'articles	Classement du pourcentage d'articles
Parti Démocrate de la Corée	Moon Jae-in	13 423 800	41,08%	1	60,9%	1
Parti de la Liberté de Corée	Hong Jun-pyo	7 852 849	24,03%	2	28,5%	3
Parti du Peuple	Ahn Cheol-soo	6 998 342	21,41%	3	38,3%	2
Electeurs		42 479 710				
Voix		32 807 908				
Votes nuls		135 733				
Abstention		9 671 802				

Ahn Cheol-soo, deuxième candidat le plus mentionné par les deux journaux pendant la période de recherche (38,3% contre 28,5% pour Hong Jun-pyo) n'obtient que la troisième place au jour de vote.

Ceci s'explique par la progression de Hong qui a été constante au cours de la campagne. Avec peu d'intentions de vote au départ (4% selon le résultat des sondages faits par Gallup Korea du 28 au 30 mars 2017¹²⁵), il a su imposer sa présence progressivement (16,2% selon le résultat des sondages faits par Hankook Research du 1^{er} au 2 mai 2017¹²⁶) pour atteindre, au final, la deuxième position le jour du vote.

Ce dernier cas est plutôt exceptionnel et n'enlève rien au fait que, globalement, **les résultats des suffrages ont correspondu à la présence médiatique des candidats.**

¹²⁵ HONG Young-Rim, « 40% pour Moon, 24% pour Ahn (문재인 40% 안철수 24%) ». *Le Chosun Ilbo*. 29 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/29/2017042900120.html

¹²⁶ JUNG Hwan-Bo, « [2017 choix des citoyens] Blackout dans les 6 prochains jours... la position électorale se maintiendra ou sera renversée ([2017 시민의 선택] 앞으로 6일 판세 '블랙아웃'...'1강2중2약' 굳힐까, 뒤집힐까 ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 3 mai 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201705022238025&code=910110#csidx36dcb46ab96994a8123a575ca07ab2c



Après avoir constaté les caractéristiques du groupe des grands candidats en fonction de leur poids dans les journaux, nous allons maintenant nous intéresser aux deux autres groupes.

2.1.2. La comparaison du deuxième groupe : les candidats minoritaires

Pour mémoire, nous avons retenu deux candidates minoritaires pour 2012 et cinq candidats minoritaires pour 2017. Parmi eux, aucun n'a maintenu sa candidature en 2012 et seulement deux l'ont maintenue en 2017 (Yoo Seung-min et Sim Sang-jung).






Les deux tableaux suivants indiquent les pourcentages d'articles mentionnant les candidats minoritaires¹²⁷. D'après ces deux tableaux, la moyenne des pourcentages d'articles pour les candidats n'est que de 3,5% pour 2012 mais atteint 10,5% en 2017.

Tableau 23 : [Candidats minoritaires] La différence de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidat	Le Chosun Ilbo (Journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (Journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
Lee Jung-hee 	4,1%	3,8%	4,1%	4,4%	5,1%	4,5%	4,3%
Sim Sang-jung 	2,5%	1,0%	2,1%	3,5%	3,2%	3,4%	2,7%
Moyenne des « Candidats minoritaires »	3,3%	2,4%	3,1%	3,9%	4,2%	4,0%	3,5%

¹²⁷ Ces tableaux sont des extraits des tableaux 6 et 7 des annexes 5 (pages 492-493) : « Les différences de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012 / 2017 ».

Tableau 24 : [Candidats minoritaires] La différence de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidat	Le Chosun Ilbo (Journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (Journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
Yoo Seung-min 	29,5%	11,0%	24,7%	28,1%	10,5%	24,0%	24,3%
Sim Sang-jung 	19,2%	6,1%	15,7%	21,1%	9,8%	18,5%	17,1%
Ban Ki-moon 	2,3%	2,1%	2,2%	2,5%	1,4%	2,2%	2,2%
Hwang Kyo-ahn 	4,6%	2,8%	4,1%	5,1%	6,1%	5,4%	4,7%
Kim Jong-in 	6,1%	2,8%	5,2%	3,1%	1,4%	2,7%	3,9%
Moyenne des « Candidats minoritaires »	12,3%	5,0%	10,4%	12,0%	5,8%	10,5%	10,5%

Par rapport à 2012, le nombre des candidats minoritaires a doublé en 2017. Ceci est-il de nature à rendre le traitement médiatique plus inégalitaire qu'avant en partageant un nombre limité d'articles entre plus de candidats ?

Pour vérifier les caractéristiques du groupe des candidats minoritaires, nous regardons l'influence d'un grand favori sur le traitement médiatique des autres candidats (2.1.2.1), l'augmentation de l'attention portée sur les candidats qui ont terminé la campagne électorale (2.1.2.2), ainsi que l'influence des intentions de vote sur le traitement médiatique des candidats (2.1.2.3).

2.1.2.1. L'influence d'un grand favori sur le traitement médiatique des autres candidats

La grande différence concernant ce groupe entre les deux élections réside dans le nombre des candidats minoritaires : deux candidates en 2012 vs cinq candidats en 2017.

La compétition entre les grands candidats ayant été très serrée en 2012, tant les médias que les politiciens n'ont pas eu le temps ou l'intérêt de mentionner les autres candidats présidentiables. Les deux candidates, Lee Jung-hee et Sim Sang-jung, qui ont représenté des partis progressistes, n'ont que très peu attiré l'attention des médias (Lee Jung-hee est apparue dans 4,3% d'articles et Sim Sang-jung dans 2,7% d'articles). Elles ont fini par se rallier à Moon Jae-in.

La situation de la présidentielle de 2017 était cependant différente. Etant donné le déséquilibre entre les grands candidats et l'absence d'adversaire à Moon, plusieurs personnes ont été mentionnées en tant que potentiel rival à Moon. Le processus de choix d'un candidat à placer face à Moon a été long et cela a conduit à cette position déséquilibrée. Finalement, outre les deux grands candidats évoqués auparavant (Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo), quatre candidats partageant des tendances politiques proches ont émergé (Yoo Seung-min, Ban Ki-moon, Hwang Kyo-ahn et Kim Jong-in). L'attention des médias s'est donc dispersée sur ces six personnes ce qui a conforté Moon dans sa position de premier candidat présent dans les médias.

De plus, à la lecture du tableau 24 ci-dessus, il semble possible de diviser ce groupe en deux selon le pourcentage d'articles : un groupe avec plus de 15% d'articles et un autre groupe avec moins de 5%. D'où vient une telle différence dans le pourcentage d'articles entre les candidats minoritaires ? En comparant les deux tableaux ci-dessus, nous pouvons également voir que, pour les deux candidates de 2012, les pourcentages d'articles concernant Lee Jung-hee et Sim Sang-jung n'ont pas dépassé 5%. **Une cause possible est à rechercher au niveau de l'issue de la campagne électorale (abandon ou achèvement).**

2.1.2.2. *Une plus grande attention envers les candidats qui ont terminé leur campagne électorale*

Le système électoral sud-coréen, scrutin uninominal majoritaire à un tour, incite au ralliement à un candidat afin de maximiser ses chances d'être élu. Comme le remboursement total des dépenses électorales n'est pas garanti si le candidat n'obtient pas plus de 15% de voix au jour de vote, le dépôt d'une candidature est un acte à réaliser avec prudence. Ce système incite finalement à préparer le terrain du second tour avant le jour du vote et conduit in fine à une position très disputée entre les deux grands candidats. D'après W. Glenn Harewood (2002), un des désavantages de ce système est de ne pas pouvoir s'attendre à refléter toutes les nuances d'opinions exprimées lors de l'élection¹²⁸. Dans ce contexte, il est possible de s'interroger sur la capacité de ce système électoral à refléter la volonté des électeurs, même si Avner Bar-Hen (2017) rappelait que *dès 1785, le marquis de Condorcet a estimé qu'il n'y avait pas de système électoral simple capable de conserver l'ordre de préférence majoritaire. Un résultat généralisé en 1951 par l'Américain Kenneth Arrow, prix Nobel d'économie en 1972*¹²⁹. Il pourrait en outre être regrettable que le ralliement à un candidat occulte complètement les autres enjeux pendant la campagne. La couverture médiatique des ralliements est en effet très importante, ces derniers étant souvent des tournants dans la campagne d'un candidat.

Toutefois, l'élection présidentielle de 2017 s'est déroulée sans ralliement à un candidat. Pour la première fois depuis les cinq dernières présidentielles, tous les candidats représentant les partis politiques principaux¹³⁰, Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung, poursuivent la campagne électorale jusqu'au jour du vote. **Comme Yoo Seung-min et Sim Sang-jung n'ont pas abandonné l'élection, la position des cinq candidats a souvent été rappelée par les médias** (nous ne parlons pas ici de Ban Ki-moon, Hwang Kyo-ahn, et Kim Jong-in car ils ne représentent aucun parti politique principal.). **Yoo Seung-min et Sim Sang-jung ont ainsi contribué à augmenter la moyenne des pourcentages d'articles des**

¹²⁸ HAREWOOD Glenn. W., *Comparing the advantages & disadvantages of first past the post [FPTP], alternative voting [AV] ; and proportional representation [PR] electoral systems*. House of Commons Canada, août 2016. 8p. Disponible sur : <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/ERRE/Brief/BR8555618/br-external/HarewoodWGlenn-e.pdf>

¹²⁹ Avner Bar-Hen, « Mathématiques électorales ». *The conversation* [en ligne]. 10 avril 2017. Disponible sur : <http://theconversation.com/mathematiques-electorales-75945>

¹³⁰ Dans cette étude, les partis politiques principaux signifient les partis comptant au moins cinq membres à l'Assemblée nationale.

candidats minoritaires. En étant mentionné dans 24,3% et 17,1% des articles, ils ont imprimé leur présence dans les médias.

En 2012 également, les deux candidates minoritaires ont représenté des partis politiques principaux. Elles ont toutefois abandonné l'élection au cours de la campagne électorale. Lee Jung-hee a retiré sa candidature le 16 décembre 2012, trois jours avant le vote et Sim Sang-jung a abandonné le 26 novembre 2012 soit avant l'inscription officielle à l'élection.

Dans le cas de Lee Jung-hee, bien qu'elle ait été présente aux débats télévisés réservés aux candidats principaux deux fois avec Park Geun-hye et Moon Jae-in et ait participé à presque toute la campagne électorale, les deux journaux ne lui ont pas accordé la même attention qu'aux trois autres grands candidats, certainement en raison de sa faible popularité dans les sondages (inférieure à 1%). Elle a été mentionnée dans seulement 4,3% d'articles en moyenne. Le rapport entre la quantité d'articles concernant Lee Jung-hee et ceux concernant Park Geun-hye, élue, est inférieur à 1 pour 10.

Dans la mesure où Sim Sang-jung n'a pas déposé sa candidature officielle, sa faible présence dans les journaux est compréhensible. Cependant, même si Lee Jung-hee n'a pas terminé sa campagne en 2012, la différence de pourcentages des articles entre elle et les deux principaux candidats minoritaires de 2017 est assez importante. L'absence des trois derniers jours à la fin de la campagne ne suffit pas à expliquer cette grande différence de pourcentages d'articles entre les groupes minoritaires des deux élections.

Par exemple, Sim a participé à ces deux présidentielles : elle a abandonné la première et a achevé la seconde. La différence de pourcentages d'articles de cette même candidate lors de ces deux élections est de 14,4%. Son chiffre de 2017 (17,1%) atteint 6 fois celui de 2012 (2,7%).

2.1.2.3. L'influence des intentions de vote sur le pourcentage d'articles de chaque candidat

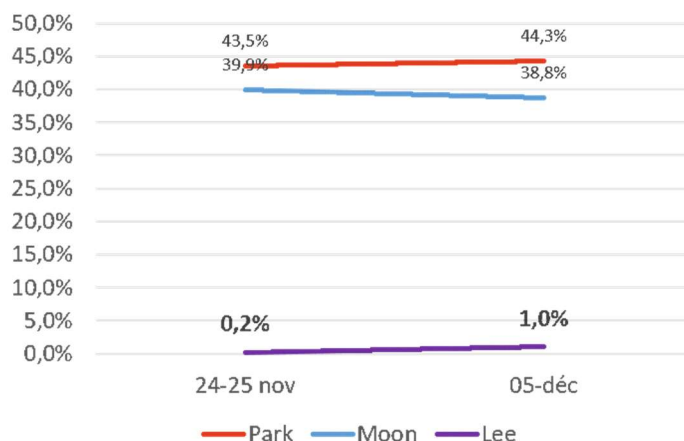
Les principaux candidats minoritaires de 2012 et 2017 (Lee Jung-hee et Sim Sang-jung en 2012 ainsi que Yoo Seung-min et à nouveau Sim Sang-jung en 2017) sont légitimes

au même titre pour l'élection présidentielle : ils ont représenté des partis politiques principaux.

Concernant Sim Sang-jung, son abandon en 2012 ayant eu lieu assez tôt, nous comparerons donc uniquement trois candidats : Lee Jung-hee de 2012, Yoo Seung-min de 2017 et Sim Sang-jung de 2017. Si nous comparons les pourcentages d'articles entre ces trois candidats, la différence minimale (entre Lee Jung-hee et Sim Sang-jung) est de 12,8 et la différence maximale (entre Lee Jung-hee et Yoo Seung-min) est de 20,0.

Nous avons déjà mentionné dans la section « 1.2.1. Les grands candidats : *Têtes d'affiche* » pourquoi Lee Jung-hee a été éliminée de la catégorie des grands candidats (i.e. en raison du faible nombre d'intentions de vote en sa faveur).

Graphique 4 : L'évolution des intentions de vote à l'élection présidentielle de 2012 pour les trois principaux candidats

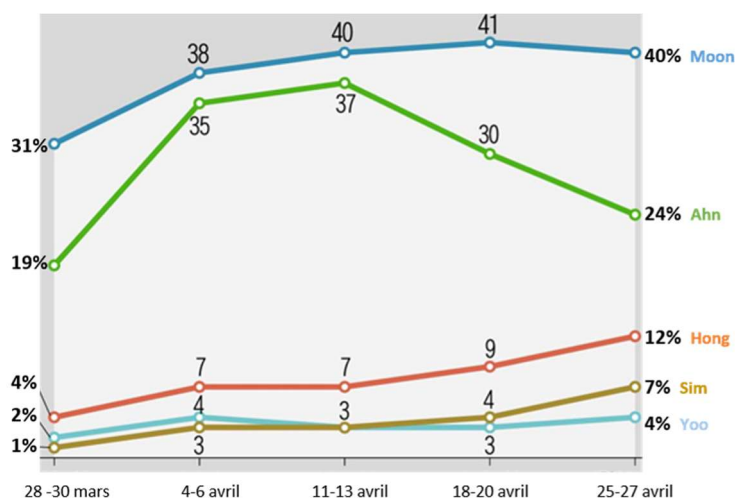


Le graphique 4 ci-dessus illustre l'évolution des intentions de vote lors de l'élection présidentielle de 2012. Ce graphique se base sur un article du *Chosun Ilbo*¹³¹. Lee Jung-hee a atteint 1% des intentions de vote au 5 décembre 2012. En tant que candidate d'un parti politique, ce chiffre est très faible. Malgré une évolution des intentions de vote en sa faveur (de 0,2% à 1,0% en 10 jours), elle ne disposait que de 1% des intentions de vote deux semaines avant l'élection, ce qui est très peu et susceptible d'expliquer le manque d'attention des médias et/ou des électeurs.

¹³¹ HONG Young-Rim, « [Choix du 19 décembre] Avant que Ahn soutienne Moon, 44,3% pour Park Geun-hye et 38,8% pour Moon Jae-in ([선택 12·19] 안이 文 지원 나서기 전 조사 박근혜 44.3% 문재인 38.8%) ». *Le Chosun Ilbo*. 7 décembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/07/2012120700210.html

Le graphique 5 ci-dessous illustre quant à lui l'évolution des intentions de vote à l'élection présidentielle de 2017. Ce graphique a été élaboré à partir d'un article du *Chosun Ilbo*¹³². Les intentions de vote pour Yoo Seung-min ont évolué de 2% à 4%. Pour Sim Sang-jung, les intentions de vote sont passées de 1% à 7%. Ces chiffres, en comparaison de 2012, ne sont pas négligeables, d'autant plus que le nombre de candidats à cette élection était important.

Graphique 5 : L'évolution des intentions de vote à l'élection présidentielle de 2017 pour les cinq principaux candidats



Le jour du vote, et malgré le nombre important de candidats, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung ont obtenu respectivement 6,76% et 6,17% des voix (cf. Tableau 25 ci-dessous). Comme pour les candidats principaux, les résultats du vote correspondent au classement du pourcentage d'articles.

Tableau 25 : [Candidats minoritaires] La comparaison entre la présence des candidats minoritaires dans les journaux et les résultats de vote lors de l'élection présidentielle de 2017

Parti politique	Candidat	Nombre de voix obtenues	Pourcentage de voix	Classement de vote	Pourcentage d'articles	Classement du pourcentage d'articles
Parti Bareun	Yoo Seung-min	2 208 771	6,76%	4	24,3%	4
Parti de la Justice	Sim Sang-jung	2 017 458	6,17%	5	17,1%	5

¹³² HONG Young-Rim, « 40% pour Moon, 24% pour Ahn (문재인 40% 안철수 24%) ». *Le Chosun Ilbo*. 29 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/29/2017042900120.html

Il semble donc qu'une des raisons des différences observables entre Lee Jung-hee de 2012 et Yoo Seung-min et Sim Sang-jung de 2017 réside dans la différence d'intention de vote à leur égard. **La popularité de ces deux derniers a ainsi pu influencer le pourcentage d'articles qui leur étaient consacrés. En l'absence de ralliement, les médias n'ont pas pu totalement ignorer ces deux candidats minoritaires. Même s'ils n'ont pas été traités autant que les grands candidats, nous pouvons voir ici une amélioration du traitement médiatique des candidats minoritaires.**

2.1.3. La comparaison du troisième groupe : les candidats marginaux

Il a été difficile de trouver des articles concernant les candidats marginaux dans les corpus choisis.

Pour l'année 2012, il y avait sept candidats marginaux et le *Chosun Ilbo* a publié 28 articles les concernant tandis que le *Kyunghyang Shinmun* les a mentionnés dans 26 articles. Parmi ces candidats, quatre ont achevé leur campagne électorale, Park Jong-sun, Kim So-yeon, Kang Ji-won et Kim Soon-ja. Trois candidats ont donc retiré leur candidature (Lee Gun-gae Lee, Park Chan-jong Park et Chung Un-chan).

Pour l'année 2017, il y avait 13 candidats marginaux mentionnés dans 44 articles du journal de droite et 44 articles du journal de gauche. Huit candidats ont terminé la campagne (Cho Won-jin, Oh Young-guk, Chnag Sung-min, Lee Jae-oh, Kim Sun-dong, Lee Kyung-hee, Yoon Hong-sik et Kim Min-Chan). Cinq candidats ont abandonné l'élection (Nam Jae-jun, Kim Jeong-sun¹³³, Hong Suk-hyun, Chung Un-chan et Chang Ho-gwon).

En résumé, il n'y a eu que 54 articles mentionnant ces candidats parmi 4 231 articles lors de l'élection de 2012 et seulement 88 articles traitant ces candidats parmi 2 512 articles lors de l'élection de 2017. **Au regard du nombre important de candidats marginaux, l'attention des médias à leur égard a été très faible.**

¹³³ Nam Jae-jun et Kim Jeong-sun ont retiré leur candidature après l'enregistrement officiel. En Corée du Sud, après l'enregistrement, les candidats reçoivent chacun un numéro propre : N°11 pour Nam et N° 13 pour Kim.

Les résultats des analyses primaires sur les différences de poids entre les candidats marginaux figurent dans les tableaux 26 et 27 ci-dessous¹³⁴.

Tableau 26 : *[Candidats marginaux] La différence de poids entre les candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012*

Candidats	Le Chosun Ilbo (Journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (Journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
Park Jong-sun	0,4%	0,0%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Kim So-yeon	0,4%	0,0%	0,3%	0,9%	1,2%	1,0%	0,6%
Kang Ji-won	0,9%	0,0%	0,7%	0,5%	0,5%	0,5%	0,6%
Kim Soon-ja	0,4%	0,0%	0,3%	0,6%	0,5%	0,5%	0,4%
Lee Gun-gae	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%
Park Chan-jong	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
Chung Un-chan	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%
Moyenne des « Candidats marginaux »	0,4%	0,0%	0,3%	0,3%	0,4%	0,3%	0,3%

¹³⁴ Ces tableaux sont des extraits des tableaux 8 et 9 de l'annexe 6 (pages 495-497) : « Les différences de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012/ 2017 »

Tableau 27 : *[Candidats marginaux] La différence de poids entre les candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017*

Candidats	Le Chosun Ilbo (Journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (Journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
Cho Won-jin	2,3%	0,0%	1,7%	1,6 %	0,7%	1,4%	1,6%
Oh Young-guk	0,2%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
Chnag Sung-min	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%
Lee Jae-oh	0,3%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,2%	0,2%
Kim Sun-dong	0,3%	0,0%	0,2%	0,4%	0,0%	0,3%	0,3%
Nam Jae-jun	0,9%	0,0%	0,6%	0,4%	0,0%	0,3%	0,5%
Lee Kyung-hee	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%
Kim Jeong-sun	0,2%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,2%	0,2%
Yoon Hong-sik	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%
Kim Min-Chan	0,2%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
Hong Suk-hyun	1,0%	0,3%	0,8%	0,8%	1,0%	0,9%	0,8%
Chung Un-chan	1,0%	0,3%	0,8%	0,9%	1,4%	1,0%	0,9%
Chang Ho-gwon	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Moyenne des « Candidats marginaux »	0,6%	0,1%	0,4%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%

Le nombre de candidats marginaux a doublé entre 2012 et 2017 (de sept candidats à 13 candidats) et le nombre de jours de publication a presque été divisé par deux (106 ou 107 jours à 55 jours). Ces différences n'ont toutefois pas entraîné une modification du pourcentage d'articles concernant les candidats marginaux (0,3% vs 0,4%).

Au travers de ces résultats, nous pouvons souligner un point concernant le traitement médiatique des candidats marginaux : le manque de pluralité dans le traitement médiatique. En comparaison du groupe des grands candidats, **il est clair que le traitement médiatique des candidats marginaux n'est pas du tout égalitaire**. Nous allons voir brièvement le problème du système électoral coréen (2.1.3.1) et la

corrélation entre la faiblesse du traitement médiatique et le résultat de vote (2.1.3.2). En ce qui concerne les contenus détaillés des articles concernant ces candidats, il convient de se référer à la section suivante sur la fréquence de présence dans les médias (3.2.2. Les brèves apparitions des candidats marginaux dans le paysage médiatique).

2.1.3.1. Un système électoral ne favorisant pas un traitement égalitaire des candidats

Les deux tableaux 26 et 27 ci-dessus illustrent le faible intérêt des médias vis-à-vis des candidats marginaux. Il est permis de s'interroger sur les raisons de ce désintérêt des médias à l'égard des candidats marginaux.

Une première raison semble provenir du système électoral coréen. En effet, en raison du scrutin majoritaire à un tour, les médias tendent à se concentrer sur les candidats qui ont le plus de chance d'être élus. De plus, si un candidat ne représente pas un parti politique détenant au moins cinq sièges à l'Assemblée nationale ou ne dispose pas de plus de 5% d'intention de votes dans un sondage d'opinion mené et publié par le journal, il ne peut pas participer aux débats télévisés réservés aux candidats principaux mais uniquement à ceux, réservés aux petits candidats et très peu relayés par le journal. Aucun des candidats marginaux de 2017 n'a représenté un parti politique disposant de plus de 5 sièges à l'Assemblée nationale.

L'inégalité entre les candidats trouve donc sa source dans le mode de scrutin de l'élection et se reproduit au niveau de leur traitement médiatique. En effet, pour les journaux, le temps pour recueillir des informations sur l'élection présidentielle est toujours limité et l'espace pour mettre des articles est également restreint. Dès lors, **ils tendent à se concentrer davantage sur la compétition entre les grands candidats. Les candidats marginaux sont donc victimes d'un traitement médiatique très inégalitaire.**

2.1.3.2. *Peu d'attention reçue par les médias, peu de voix obtenues des électeurs*

Nous constatons à nouveau une corrélation entre le poids des candidats marginaux dans les journaux et le résultat du vote. Il est toutefois difficile de distinguer la cause de la conséquence. Le manque d'attention des médias provient-il du manque d'intérêt des électeurs ? L'absence de résultats lors des élections provient-elle d'une couverture médiatique insuffisante ? Il est toujours complexe de répondre à ces questions, mais ce qui est sûr, c'est que les candidats marginaux n'ont attiré ni les médias ni les électeurs.

Tableau 28 : *[Candidats marginaux] La comparaison entre le poids des candidats marginaux dans les journaux et le résultat de vote lors de l'élection présidentielle de 2012*

Parti politique	Candidat	Nombre de voix obtenues	Pourcentage de voix	Classement de vote	Moyenne de % d'articles	Classement du % d'articles
Indépendant	Park Jong-sun	12 854	0,04%	6	0,3%	6
Indépendant	Kim So-yeon	16 687	0,05%	5	0,7%	3
Indépendant	Kang Ji-won	53 303	0,17%	3	0,6%	4
Indépendant	Kim Soon-ja	46 017	0,15%	4	0,4%	5

Tableau 29 : *[Candidats marginaux] La comparaison entre le poids des candidats marginaux dans les journaux et le résultat de vote lors de l'élection présidentielle de 2017*

Parti politique	Candidat	Nombre de voix obtenues	Pourcentage de voix	Classement de vote	Moyenne de % d'articles	Classement du % d'articles
Parti Saenuri	Cho Won-jin	42 949	0,13%	6	1,6%	6
Parti Patriote Economique	Oh Young-guk	6 040	0,01%	13	0,1%	12
Parti de la Grande Unité Nationale	Chnag Sung-min	21 709	0,06%	9	0,2%	8
Parti Coréen à Feuilles Persistantes	Lee Jae-oh	9 140	0,02%	12	0,2%	8
Parti Uni du Peuple	Kim Sun-dong	27 229	0,08%	8	0,3%	7
Parti du Peuple de Corée	Lee Kyung-hee	11 355	0,03%	11	0,2%	8
Parti Hongik	Hong-Sik Yun	18 543	0,05%	10	0,2%	8
Indépendant	Kim Min-Chan	33 990	0,10%	7	0,1%	12

La corrélation entre le classement à l'élection présidentielle et le pourcentage d'articles n'est pas aussi nette que pour les autres catégories de candidats. Ceci s'explique par la faiblesse des valeurs retenues.

2.2. Conclusion sur les différences de poids entre les candidats

Après analyse des résultats concernant le poids des candidats dans le traitement médiatique pour chaque groupe de candidats, il ressort les points suivants :

- Le traitement médiatique des candidats est inégalitaire.
- Les candidats minoritaires ont davantage été mentionnés en 2017 qu'en 2012.
- Il existe une corrélation entre le poids du candidat dans les journaux et son résultat à l'élection.

Y-a-t'il eu une baisse de l'inégalité entre les candidats dans le traitement médiatique entre les deux élections présidentielles récentes ?

Nous savons que la réponse est négative en ce qui concerne les grands candidats. Toutefois, qu'en est-il pour l'ensemble des candidats ?

Les graphiques 7 et 8 des annexes¹³⁵ tentent d'apporter une réponse. Les candidats sont classés selon les trois groupes évoqués ci-avant ainsi que par ordre décroissant selon l'occupation dans les journaux ou par ordre d'apparition dans les journaux. Bien qu'il soit aisé de visualiser ainsi le poids de chaque candidat, il reste difficile de constater une éventuelle amélioration du traitement médiatique entre les deux élections. Nous proposons donc de calculer l'écart-type¹³⁶ pour chacune des élections.

¹³⁵ Graphique 7 et 8 « Poids des candidats dans le traitement médiatique de deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012/2017 » de l'annexe 8 (pages 500-501)

¹³⁶ L'écart-type est la mesure de dispersion la plus couramment utilisée en statistiques lorsqu'on emploie la moyenne pour calculer une tendance centrale. Il mesure donc la dispersion autour de la moyenne. Pour trouver l'écart-type d'une variable discrète, il faut utiliser cette méthode étape par étape :

1. Calculer la moyenne.
2. Soustraire de chaque observation la moyenne.
3. Calculer le carré de chacune des autres observations.
4. Additionner ces résultats au carré.
5. Diviser ce total par le nombre d'observations (la variance, S²).
6. Utiliser la racine carrée positive (écart-type, S).

Disponible sur : <https://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch12/5214891-fra.htm>

Tableau 30 : L'amélioration du traitement médiatique selon l'écart-type du poids des candidats lors des élections présidentielles 2012 et 2017

Election présidentielle de 2012					Election présidentielle de 2017				
	Candidat	Variable (Moyenne du % d'articles entre les deux journaux)	Déviations	Déviations au carré		Candidat	Variable (% d'articles)	Déviations	Déviations au carré
1	Park Geun-hye	58,7	44,5	1 976,8	1	Moon Jae-in	60,9	52,0	2 707,9
2	Moon Jae-in	54,3	40,1	1 609,0	2	Ahn Cheol-soo	38,3	29,5	870,6
3	Ahn Cheol-soo	48,1	33,9	1 150,6	3	Hong Jun-pyo	28,5	19,6	385,5
4	Lee Jung-hee	4,3	-9,9	98,5	4	Yoo Seung-min	24,3	15,5	240,0
5	Sim Sang-jung	2,7	-11,5	131,3	5	Sim Sang-jung	17,1	8,3	68,7
6	Park Jong-sun	0,2	-14,0	195,0	6	Ban Ki-moon	2,2	-6,6	43,6
7	Kim So-yeon	0,6	-13,6	183,9	7	Hwang Kyo-ahn	4,7	-4,1	16,8
8	Kang Ji-won	0,6	-13,6	185,2	8	Kim Jong-in	3,9	-4,9	23,9
9	Kim Soon-ja	0,4	-13,8	190,4	9	Cho Won-jin	1,6	-7,3	53,0
10	Lee Gun-gae	0,2	-14,0	196,3	10	Oh Young-guk	0,1	-8,7	75,9
11	Park Chan-jong	0,1	-14,1	199,7	11	Chnag Sung-min	0,2	-8,6	73,8
12	Chung Un-chan	0,2	-14,0	197,0	12	Lee Jae-oh	0,2	-8,6	73,8
13					13	Kim Sun-dong	0,3	-8,6	73,1
14					14	Nam Jae-jun	0,5	-8,4	69,8
15					15	Lee Kyung-hee	0,2	-8,7	75,2
16					16	Kim Jeong-sun	0,2	-8,6	74,5
17					17	Yoon Hong-sik	0,2	-8,7	75,2
18					18	Kim Min-Chan	0,1	-8,7	75,9
19					19	Hong Suk-hyun	0,8	-8,0	64,4
20					20	Chung Un-chan	0,9	-7,9	62,8
21					21	Chang Ho-gwon	0,0	-8,8	77,3
	Moyenne	14,2		526,1		Moyenne	8,8		251,5

Ecart-type

22,9

Ecart-type

15,9

Le tableau 30 ci-dessus contient donc également l'écart-type selon l'élection. Nous pouvons constater que l'écart-type de 2017 (15,9) est plus faible que celui de 2012 (22,9). En d'autres termes, les valeurs concernant les candidats (pourcentage d'articles

entre les deux journaux) de la présidentielle de 2017 sont plus regroupées autour de la moyenne que celles de 2012 ce qui laisserait penser que le traitement médiatique des candidats est plus égalitaire en 2017 qu'en 2012.

Mais ce changement dans la répartition des candidats dans les journaux ne reflète pas tout à fait le développement du traitement médiatique. De plus, les écarts restent très élevés et l'écart-type est en réalité principalement abaissé par la multiplicité des candidatures et l'impossibilité de trouver un candidat unique à droite.

Une analyse du poids de candidats ne permet donc pas de vérifier une évolution du traitement médiatique de ces derniers, notamment s'il tend vers plus d'égalité.

Il convient alors d'analyser la fréquence de présence des candidats dans les journaux pour vérifier, d'une part la corrélation entre les événements principaux et les candidats, et d'autre part les points communs des articles selon les groupes de candidats.

3. LA FREQUENCE DE LA PRESENCE DES CANDIDATS DANS LES JOURNAUX

Après avoir vérifié le poids de chaque candidat dans les deux journaux, nous recherchons un autre moyen pour mesurer leur importance en termes de traitement médiatique : il s'agit de la fréquence de leur présence dans les médias. La méthode utilisée ici se rapproche de celle utilisée pour l'analyse quantitative sur le poids des candidats. Après avoir distingué les articles par candidats grâce au moteur de recherche, il est possible de vérifier dans combien d'articles par jour chaque candidat a été mentionné. Nous pouvons ainsi déterminer la dynamique médiatique de chaque candidat pendant la période de recherche ce qui permet non seulement d'estimer l'importance d'un candidat pour les journaux mais également de confirmer les inégalités entre les candidats dans le traitement médiatique.

Nous analyserons donc la dynamique médiatique de chaque candidat ainsi que la moyenne journalière du nombre d'articles les concernant dans les deux journaux (3.1). Nous distinguerons dans un premier temps l'élection de 2012 de l'élection de 2017 puis nous comparerons ces deux événements afin de vérifier s'il y a eu plus d'égalité dans le traitement médiatique des candidats en 2017.

Nous approfondirons ensuite notre analyse en nous concentrant sur les pics de publications concernant chaque candidat (3.2) afin de vérifier une éventuelle corrélation entre ces pics et des événements majeurs. Comme auparavant, nos analyses seront réparties selon les groupes de candidats préalablement définis (grands candidats, candidats minoritaires, candidats marginaux).

Nos analyses ont pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- i. Quand le candidat est-il le plus présent dans les deux journaux ?
- ii. Dans quels articles est-il le plus présent ?
- iii. Quel événement est lié à ces articles ?

3.1. L'analyse quantitative de la dynamique médiatique des candidats

Ce chapitre se limitera à l'analyse de la dynamique médiatique de chaque candidat ainsi qu'à la moyenne journalière du nombre d'articles concernant chaque candidat dans les deux journaux.

Son objectif n'est pas de comparer la différence de traitement médiatique entre les deux journaux selon leur orientation politique. Nous souhaitons davantage nous concentrer sur les différences de traitement entre les deux élections. C'est pour cette raison que nous utilisons la somme des articles des deux journaux et n'opérons aucune distinction entre les deux à ce stade.

Par exemple, lors du premier jour de la période de recherche pour 2012, Park Geun-hye a été mentionnée dans 4 articles du *Chosun Ilbo* et dans 6 articles du *Kyunghyang Shinmun*. Sa dynamique médiatique pour ce jour est donc de 10. Nous opérons ensuite ce calcul pour tous les jours de notre période de recherche, à l'exception bien entendu des jours où le journal n'a pas publié d'articles afin d'obtenir une courbe de fréquence de présence de cette candidate sur la totalité de la période. Les dynamiques médiatiques de chaque candidat par groupe et par journal sont disponibles aux annexes 9 à 16 (pages 502-509).

Pour déterminer la moyenne journalière du nombre d'articles concernant chaque candidat dans les deux journaux, nous calculons dans un premier temps la somme des articles concernant un candidat dans les deux journaux pour la totalité de la période de recherche. Par exemple, si nous reprenons le cas de Park Geun-hye, cette dernière a été mentionnée dans 2 482 articles au total. Diviser ce montant par le nombre de jours de publication¹³⁷ nous permet ensuite d'obtenir une moyenne journalière d'articles la concernant. Cette méthode est appliquée à chaque candidat et pour chaque élection.

¹³⁷ Le *Chosun Ilbo* a publié ses numéros pendant 107 jours lors de l'élection de 2012 et le *Kyunghyang Shinmun* pendant 106 jours ce qui donne un total de 213 jours de publication.

3.1.1. Sur l'élection présidentielle de 2012

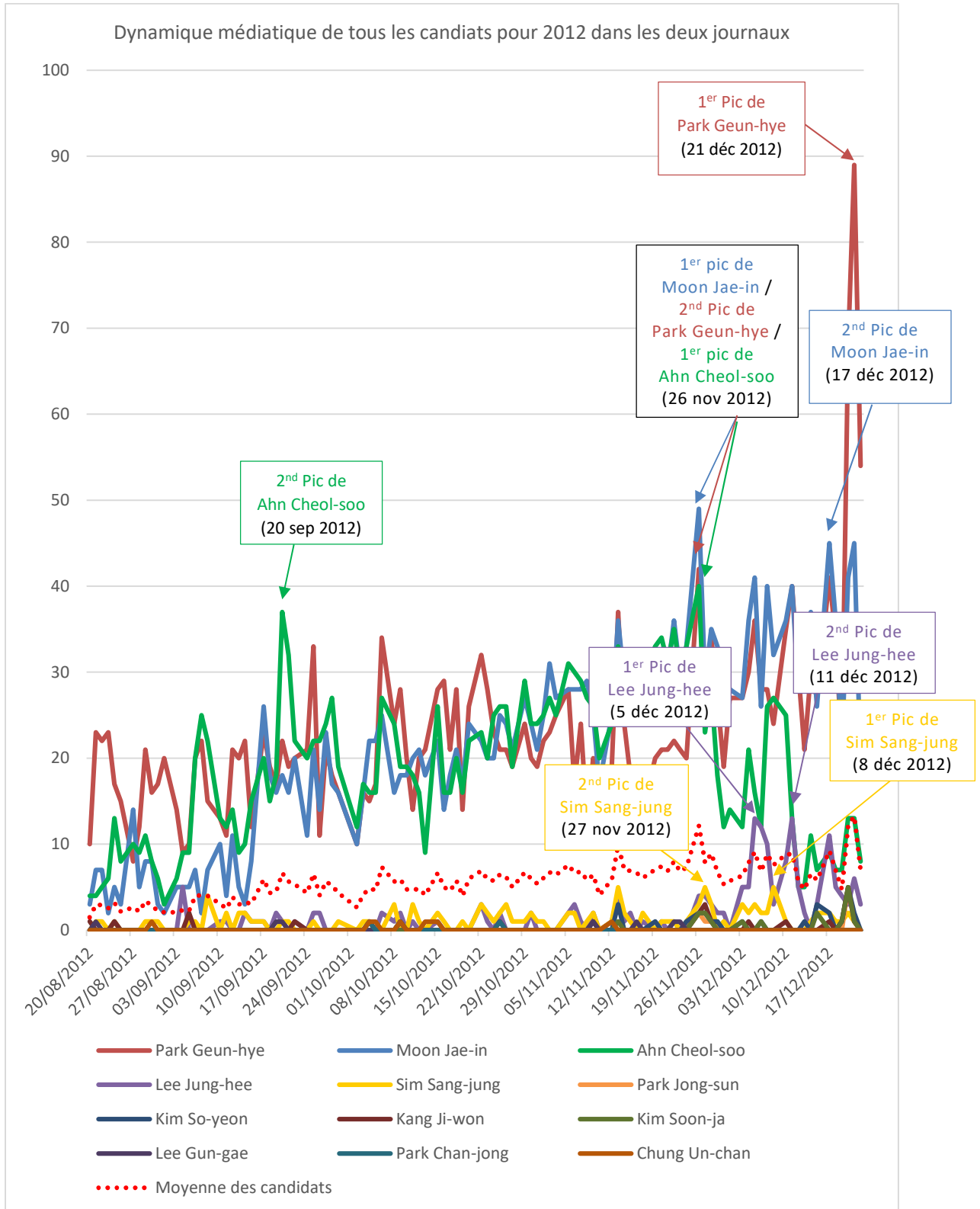
Nous l'avons vu dans la sous partie précédente, l'élection présidentielle de 2012 a été marquée principalement par trois grands candidats. Le traitement médiatique des autres candidats était plus que succinct. Ceci se retrouve également dans notre analyse sur la dynamique médiatique des candidats : une tendance à la hausse pour les grands candidats (3.1.1.1) et une disparition des candidats minoritaires dans le traitement médiatique (3.1.1.2).

3.1.1.1. *Une tendance à la hausse pour les grands candidats*

Le graphique 6 ci-dessous indique la fréquence de présence de tous les candidats de 2012 dans le *Chosun Ilbo* et le *Kyunghyang Shinmun* pendant la période de recherche. Comme pour le poids médiatique des candidats, la dynamique médiatique est très inégalitaire en faveur des trois grands candidats, Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo. Ces trois derniers ont été plus présents que la moyenne des candidats dans les journaux : leur dynamique médiatique est bien supérieure à la moyenne (ligne pointillée rouge).

Tout comme les candidats marginaux qui ne se sont présents que rarement dans les journaux, la dynamique des deux candidates minoritaires, Lee Jung-hee et Sim Sang-jung est également bien en dessous de la moyenne.

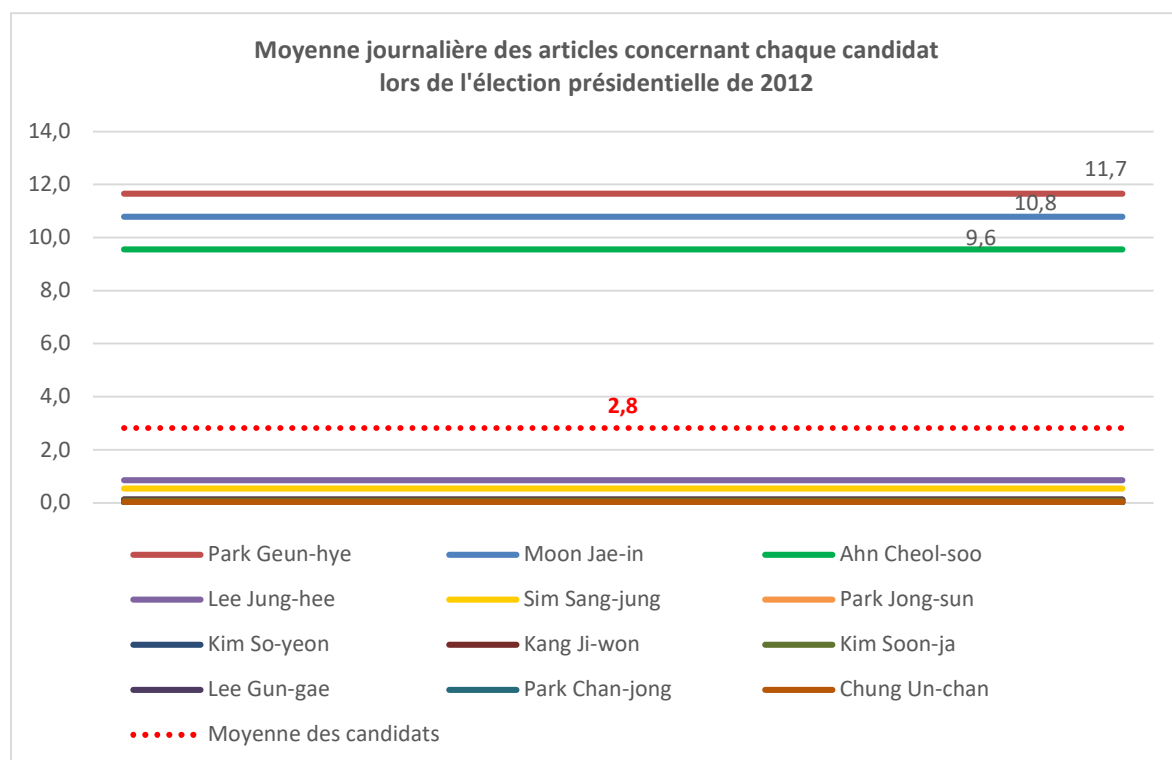
Graphique 6 : La dynamique médiatique de tous les candidats pour 2012 dans les deux journaux



Le graphique 7 ci-dessous indique également combien d'articles mentionnent chaque candidat chaque jour en moyenne. Ainsi, par jour et en moyenne, Park Geun-hye, l'élue de la présidentielle 2012, est mentionnée dans 11,7 articles, Moon Jae-in dans 10,8

articles et Ahn Cheol-soo dans 9,6 articles. La moyenne de tous les candidats de 2012 n'atteint quant à elle que 2,8 articles par jour. Si nous excluons de nos calculs ces trois grands candidats et recalculons la moyenne journalière, elle n'est plus que de 0,2 articles par jour. En d'autres termes, parmi les candidats autres que les grands candidats, aucun n'a été mentionné dans au moins un article par jour. L'écart entre les grands candidats et les autres candidats était très important lors de l'élection présidentielle de 2012.

Graphique 7 : La moyenne journalière des articles concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2012



3.1.1.2. L'apparition relativement tardive des candidats minoritaires

Le graphique 7 indique que la dynamique des candidats minoritaires, Lee Jung-hee ainsi que Sim Sang-jung était inférieure à la moyenne des autres candidats. Si nous regardons en détails la dynamique de ces deux candidates minoritaires, leur moyenne atteint respectivement 0,8 et 0,5. Elles ont en effet connu des périodes de silence médiatique prolongées : le *Chosun Ilbo* ne les a pas mentionnées pendant 9 jours et le *Kyunghyang Shinmun*, pendant respectivement 7 et 10 jours.

Une des raisons de la faiblesse de leur dynamique médiatique réside dans le déroulement tardif de leur campagne électorale. En effet, le parti d'extrême gauche s'est divisé en deux au mois d'octobre 2012 : le Parti Progressiste Unifié (PPU) et le Parti de la Justice Progressiste (PJP). Lee Jung-hee est restée au PPU tandis que Sim Sang-jung a créé le PJP. En raison de cette scission, la déclaration de leur candidature a été tardive. Elles ont toutefois été mentionnées dans les articles couvrant cet évènement.

Lee Jung-hee a déclaré son intention de participer à la présidentielle le 3 septembre 2012, ce qui n'est pas si tardif en comparaison d'autres candidats. Mais l'attention des médias reposait davantage sur la scission de son parti que sur sa candidature.

Sim Sang-jung a déclaré sa candidature le 14 octobre 2012 après avoir créé son nouveau parti, ce qui est plus tardif.

Toutes deux ont finalement déposé leur candidature en tant que représentante de leur parti politique le 21 octobre 2012 soit deux mois plus tard que Park Geun-hye.

De plus, Sim a abandonné la campagne électorale le 26 novembre tandis que Lee a continué sa campagne tout en participant aux débats télévisés avec Park Geun-hye et Moon Jae-in ce qui explique que cette dernière a été mécaniquement plus mentionnée que Sim. Si nous observons le graphique 6 sur la dynamique médiatique de tous les candidats de 2012, les pics de Lee Jung-hee du mois de décembre correspondent en effet à sa participation aux débats télévisés réservés aux candidats principaux.

Le traitement médiatique concernant ces deux candidates minoritaires de 2012 est profondément inégalitaire et le contexte de leur candidature ne peut à lui seul le justifier.

3.1.2. Sur l'élection présidentielle de 2017

L'élection présidentielle de 2017 s'est déroulée pendant une période relativement plus courte en raison de la destitution de l'ancienne Présidente. De plus, comme nous

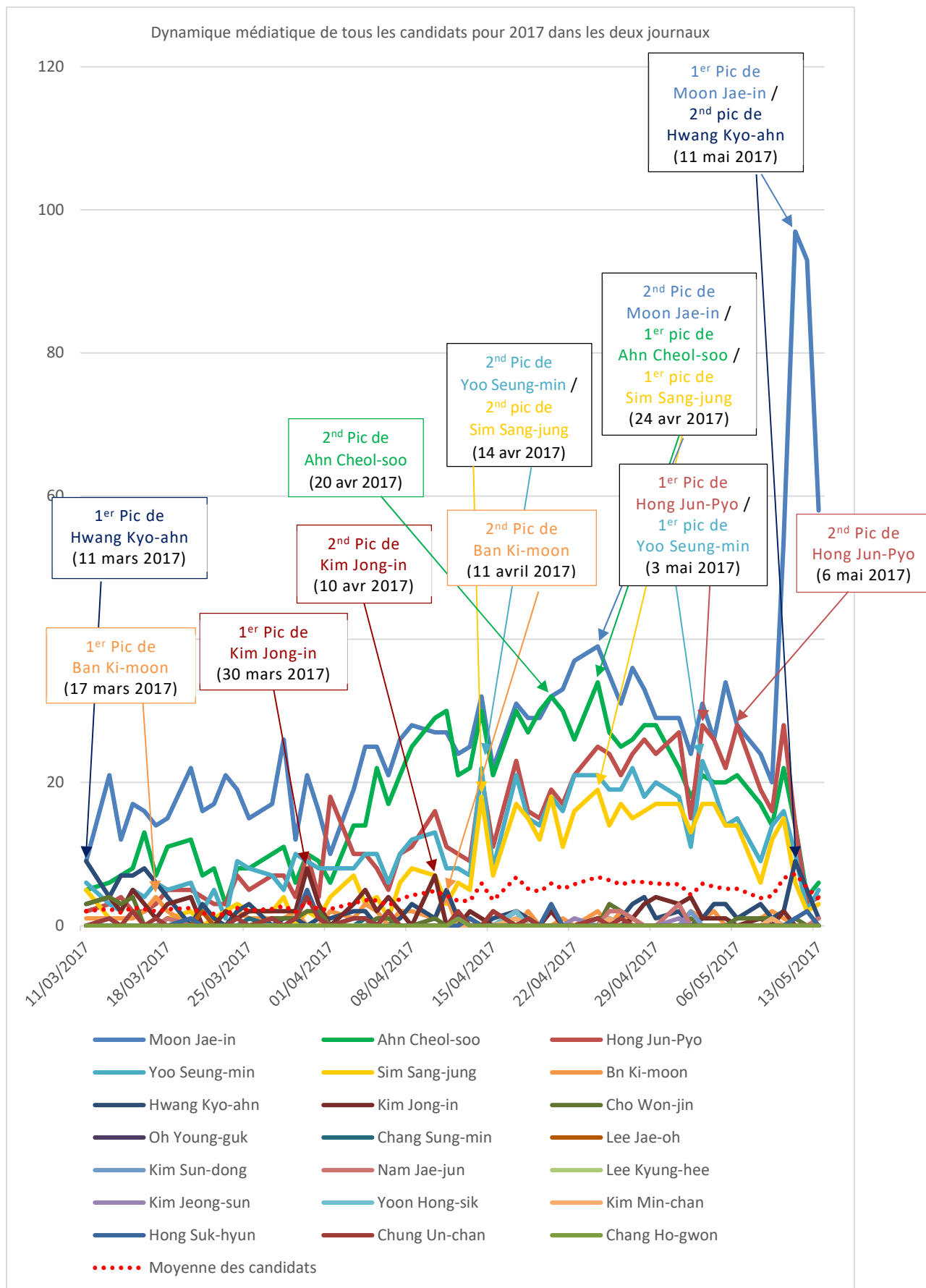
l'avons déjà noté, un candidat favori a capté une grande partie de l'attention des médias (3.1.2.1). Nous relevons toutefois l'essor de quelques candidats minoritaires qui ont terminé la campagne électorale (3.1.2.2), ce qui a permis de diminuer quelque peu l'inégalité de traitement entre les candidats.

3.1.2.1. Moon Jae-in, le candidat favori

Le graphique 8 ci-dessous permet, en le comparant au graphique 6 sur l'élection de 2012, de constater que l'écart entre la dynamique médiatique des grands candidats est plus prononcé en 2017 qu'en 2012. Moon Jae-in, élu de l'année 2017, a en effet été bien plus présent dans les journaux que les autres grands candidats. Il a été mentionné dès le début des primaires de son parti, d'autant que ces dernières ont bénéficié d'une couverture médiatique beaucoup plus importante que les primaires des autres grands partis, et ce bien qu'elles aient, pour la plupart, eu lieu en même temps.

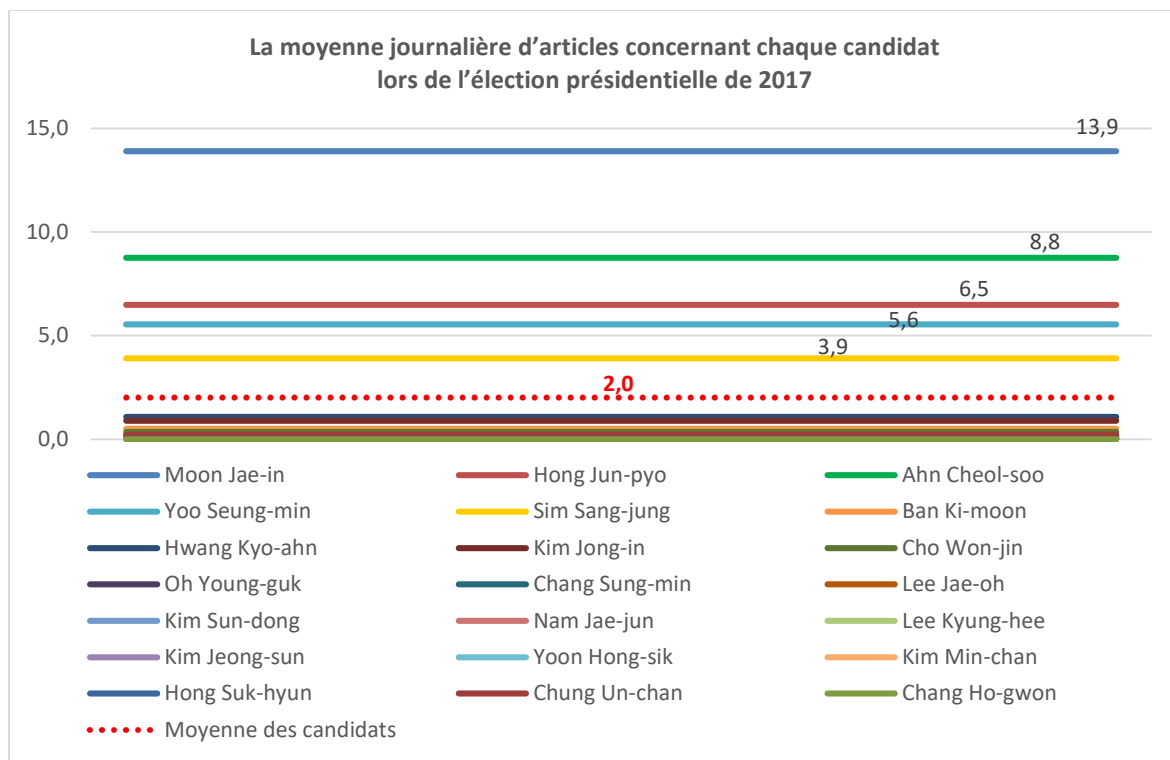
La différence de fréquence de la présence des candidats est encore plus manifeste dans le graphique 9 ci-dessous : Moon Jae-in a été évoqué dans environ 13,9 articles par jour tandis que Ahn Cheol-soo, en deuxième position, n'a été mentionné que dans 8,8 articles par jour. La différence entre ces deux candidats (5,1 articles par jour) est supérieure à la moyenne journalière concernant les articles mentionnant Sim Sang-jung (3,9 articles par jour), candidate en 5^{ème} position.

Graphique 8 : La dynamique médiatique de tous les candidats pour 2017 dans les deux journaux



En comparaison du traitement médiatique de l'année 2012, les grands candidats de 2017, à l'exception du candidat élu Moon Jae-in, ont été en moyenne moins présents que ceux de 2012.

Graphique 9 : La moyenne journalière d'articles concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2017



3.1.2.2. L'essor des candidats minoritaires qui ont terminé la campagne électorale

La moyenne journalière de tous les candidats baisse en 2017 : de 2,8 articles par jour en 2012 à 2,0 articles par jour en 2017. L'augmentation du nombre de candidats marginaux en 2017 (7 candidats marginaux en 2012 et 13 en 2017) est peut-être une raison à cette différence. Tout comme dans la sous partie précédente sur le poids médiatique des candidats, **il ressort de l'analyse de leur fréquence que la situation de certains candidats minoritaires a connu une légère amélioration, notamment ceux ayant terminé la campagne électorale.** Yoo Seung-min est mentionné dans 5,6 articles par jour et Sim Sang-jung dans 3,9 articles par jour ce qui est davantage que la moyenne des candidats (2,0 articles par jour).

Une des raisons de cette amélioration réside dans leur participation aux débats télévisés réservés aux candidats principaux. Les débats télévisés sont un événement important d'une campagne électorale et les médias les traitent dans plusieurs articles et approfondissent généralement les programmes des candidats. Pour mémoire, seuls les candidats répondant à des critères fixés par la loi sont invités¹³⁸. En 2017, cinq candidats ont pu participer (Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung) et ont ainsi été mentionnés ensemble dans les articles concernant ces événements. En d'autres termes, les candidats minoritaires ont ainsi pu profiter d'une couverture médiatique, en termes de fréquence, similaire à celle des grands candidats, pour la période correspondant à cet événement. **Ceci n'a été possible que parce qu'ils ont maintenu leur candidature.**

3.1.3. Conclusion sur la dynamique médiatique des candidats

Les dynamiques médiatiques de chaque groupe selon le journal et l'élection figurent en annexe. Par exemple, l'annexe 9 (page 502) comprend trois graphiques sur la dynamique médiatique de chaque groupe de candidats de 2012 dans le *Chosun Ilbo*, de même pour l'annexe 10 (page 503). Les dynamiques médiatiques des candidats de 2012 dans le *Kyunghyang Shinmun* figurent aux annexes 11 (page 504) et 12 (page 505). Enfin, les annexes 13 à 16 concernent les dynamiques des candidats de 2017.

Un point commun entre les élus de 2012 et 2017 peut ainsi être relevé : **à la fin de la période de recherche et donc après le jour du vote, le candidat élu a logiquement été le plus présent dans les journaux.** Ces derniers ont en effet essayé d'analyser les résultats du vote et prévu la composition du futur gouvernement. Il s'agit donc d'un pic de présence médiatique très important et somme toute plutôt logique.

Un autre point à noter concerne les grands candidats : **la moyenne journalière du nombre d'articles les concernant tend à diminuer de 2012 à 2017 en passant de 10,7 articles par jour à 9,7 articles**¹³⁹. Cette différence s'explique par la présence en

¹³⁸ Les critères sont exposés dans la section 1.2.1. « Les grands candidats : *Têtes d'affiche* » de la partie I. « L'inégalité de traitement médiatique des candidats ».

¹³⁹ cf. Tableaux 11 et 12 de l'annexe 17 (pages 510-511) : « [Grands candidats] Fréquence de la présence des grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012/2017 »

2017 d'un candidat ultra favori (Moon Jae-in), des grands candidats moins présents (Ahn Cheol-soo et Hong Jun-pyo) et des candidats minoritaires plus présents médiatiquement dès lors qu'ils sont allés jusqu'au bout de leur campagne électorale (**la moyenne journalière des articles les concernant est en effet passée de 0,7 en 2012 à 2,4 en 2017**¹⁴⁰).

En ce qui concerne les candidats marginaux, la moyenne journalière des articles les concernant reste la même, à savoir 0,1 article¹⁴¹.

En raison de l'amélioration sur certains points du traitement médiatique des candidats, nous souhaitons calculer l'écart-type de la dynamique médiatique des candidats pour chacune des élections afin de vérifier s'il y a bien eu une amélioration globale du traitement médiatique entre les deux présidentielles. Le tableau 31 ci-dessous contient ce résultat selon l'élection et nous pouvons remarquer que **l'écart-type pour 2012 (4,6) est plus fort que celui de 2017 (3,6)**. Toutefois, la différence entre ces deux chiffres est moins importante que celle concernant l'écart-type du poids des candidats entre les deux élections : 1,0 de différence pour la fréquence de présence et 7,0 de différence pour le poids. Au final, **le résultat de l'analyse quantitative de la dynamique médiatique des candidats ne permet pas non plus de constater une nette évolution du traitement médiatique égalitaire des candidats**. Ainsi, nous proposons d'analyser plus en détails les pics de dynamique médiatique concernant les candidats afin de continuer à vérifier le changement du traitement médiatique.

¹⁴⁰ cf. Tableaux 13 et 14 de l'annexe 18 (pages 512-513) : « [Candidats minoritaires] Fréquence de la présence des candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012/2017 »

¹⁴¹ cf. Tableaux 15 et 16 de l'annexe 19 (pages 514-515) : « [Candidats marginaux] Fréquence de la présence des candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012/2017 »

Tableau 31 : L'analyse de l'amélioration du traitement médiatique égalitaire à travers la fréquence de présence des candidats dans les journaux lors des élections présidentielles 2012 et 2017

Election présidentielle de 2012					Election présidentielle de 2017				
Candidat		Variable (Moyenne journalière d'articles)	Déviations	Déviations au carré	Candidat		Variable (Moyenne journalière d'articles)	Déviations	Déviations au carré
1	Park Geun-hye	11,7	8,8	78,0	1	Moon Jae-in	13,9	11,9	141,2
2	Moon Jae-in	10,8	8,0	63,6	2	Ahn Cheol-soo	8,8	6,7	45,4
3	Ahn Cheol-soo	9,6	6,7	45,4	3	Hong Jun-pyo	6,5	4,5	20,1
4	Lee Jung-hee	0,8	-2,0	3,9	4	Yoo Seung-min	5,6	3,5	12,5
5	Sim Sang-jung	0,5	-2,3	5,2	5	Sim Sang-jung	3,9	1,9	3,6
6	Park Jong-sun	0,0	-2,8	7,7	6	Ban Ki-moon	0,5	-1,5	2,3
7	Kim So-yeon	0,1	-2,7	7,3	7	Hwang Kyo-ahn	1,1	-0,9	0,9
8	Kang Ji-won	0,1	-2,7	7,3	8	Kim Jong-in	0,9	-1,1	1,2
9	Kim Soon-ja	0,1	-2,7	7,5	9	Cho Won-jin	0,4	-1,7	2,8
10	Lee Gun-gae	0,0	-2,8	7,7	10	Oh Young-guk	0,0	-2,0	4,0
11	Park Chan-jong	0,0	-2,8	7,9	11	Chang Sung-min	0,1	-2,0	3,8
12	Chung Un-chan	0,0	-2,8	7,8	12	Lee Jae-oh	0,1	-2,0	3,8
13					13	Kim Sun-dong	0,1	-2,0	3,8
14					14	Nam Jae-jun	0,1	-1,9	3,6
15					15	Lee Kyung-hee	0,0	-2,0	3,9
16					16	Kim Jeong-sun	0,0	-2,0	3,9
17					17	Yoon Hong-sik	0,0	-2,0	3,9
18					18	Kim Min-Chan	0,0	-2,0	4,0
19					19	Hong Suk-hyun	0,2	-1,8	3,3
20					20	Chung Un-chan	0,2	-1,8	3,2
21					21	Chang Ho-gwon	0,0	-2,0	4,0
Moyenne		2,8		20,8	Moyenne		2,0		13,1
Ecart-type		4,6			Ecart-type		3,6		

3.2. L'analyse qualitative des différences de dynamique médiatique des candidats

La moyenne journalière des articles concernant chaque candidat nous renseigne sur sa dynamique médiatique mais les résultats obtenus sont limités dès lors qu'ils ne prennent en compte ni la catégorie des articles mentionnant les candidats, ni la manière dont ils sont présentés. Une analyse plus fine est donc nécessaire afin de déterminer l'importance accordée à chaque candidat par les médias et déterminer ainsi, si le traitement médiatique a gagné en égalité entre les deux élections présidentielles.

En raison de l'importance de notre corpus, nous devons opérer une sélection des articles à analyser. Nous utilisons donc comme critère de sélection les pics dans la dynamique médiatique de chaque candidat. Comme pour nos précédentes analyses, nous regroupons les candidats selon les trois groupes définis dans la sous partie concernant la méthodologie (grands candidats, candidats minoritaires et candidats marginaux), étant précisé toutefois que l'élu de chaque élection présidentielle fera l'objet d'un traitement à part.

Nous analyserons donc les articles parus lors des deux pics de présence médiatique de chaque candidat. Précisons dès à présent que nous déterminerons les pics de présence médiatique en nous référant au nombre d'articles les mentionnant chaque jour de sorte qu'il est possible qu'un pic se prolonge pendant plusieurs jours successifs. Dans ce cas, nous sélectionnerons un seul et même pic pour l'ensemble de cette période et il correspondra au jour où avec le plus grand nombre d'articles concernant le candidat en question.

De même, lorsque nous constatons, pour un même candidat, plusieurs pics de présence médiatique de même intensité (même nombre d'articles) et qu'une sélection doit être faite (parce que nous devons choisir le second pic de présence médiatique ou parce qu'il s'agit de pics successifs), nous conservons alors le pic disposant du plus nombre d'articles par rapport au nombre total d'articles publiés les jours concernés.

Enfin, nous analyserons les candidats marginaux à part dès lors que le très faible nombre d'articles les concernant rend difficile la détermination d'un pic.

3.2.1. L'analyse des différents pics de présence médiatique des candidats (hors candidats marginaux)

Cet exercice permet d'appréhender les raisons pour lesquelles un candidat a été mentionné et ainsi trouver à quel événement se rattache ce pic de présence médiatique. Pour ce faire, nous analyserons les trois sujets principaux traités lors de ces pics de présence médiatique et leur lien avec le candidat concerné. Un sujet principal doit être publié dans au moins trois articles du même pic.

3.2.1.1. L'analyse des pics des candidats élus : importance de l'après vote

Les pics de présence de l'élue de 2012, Park Geun-hye, sont les suivants : le 21 décembre 2012 (89 articles) et le 26 novembre 2012 (42 articles). Le premier pic, le plus important, a eu lieu après le jour de vote (le 19 décembre). Le second pic correspond au lendemain du premier jour de l'enregistrement officiel des candidats ainsi qu'au jour du ralliement des candidats de gauche à Moon Jae-in (le 25 novembre).

Les pics de présence de l'élue de 2017, Moon Jae-in sont les suivants : le 11 mai 2017 (97 articles) et le 24 avril 2017 (39 articles). Le premier pic a eu lieu également après le vote (le 9 mai 2017). Le second pic correspond au lendemain du troisième débat télévisé réservé aux candidats principaux¹⁴².

Les deux élus ont donc disposé de pics successifs après le jour de vote¹⁴³. Ces pics de présence médiatique postérieurs au jour du vote sont compréhensibles. La différence entre le nombre de pics postérieurs au jour de vote entre Park Geun-hye (trois pics successifs) et Moon Jae-in (quatre pics successifs) repose uniquement sur la détermination de notre période de recherche. En effet, la fin de cette dernière correspond à la fin de la semaine du vote. Or, le vote pour l'élection de 2012 a eu lieu un mercredi (soit trois jours de publication) tandis que le vote pour l'élection de 2017

¹⁴² Les débats télévisés entre les cinq candidats principaux ont eu lieu six fois : 13 avril, 19 avril, 23 avril, 25 avril, 28 avril et 2 mai. Ceux du 23, 28 avril et du 2 mai ont été organisés par le comité de diffusion du débat sur les élections centrales. Les trois autres débats ont été organisés par les chaînes télévisées. Ces six débats n'ont concerné que les candidats des partis politiques principaux, nous les dénommerons donc « débats télévisés réservés aux candidats principaux » sans distinguer selon l'organisateur.

¹⁴³ En 2012, Park Geun-hye a connu des pics du lendemain du vote (20/12) jusqu'au dernier jour de la période de recherche (22/12). En 2017, Moon Jae-in a également connu les mêmes pics du lendemain du vote (10/05) jusqu'au dernier jour de la période de recherche (13/05) – cf. Graphique 6 de la page 141 et Graphique 8 de la page 145.

a eu lieu un mardi (soit quatre jours de publication). Comme évoqué ci-dessus, nous avons retenu pour chacun un seul pic au titre de cette période de pics successifs.

Le tableau suivant indique les deux pics de chaque candidat élu ainsi que le nombre d'articles correspondants. Les résultats sont conformes à ceux du tableau précédent (Tableau 31) concernant la moyenne journalière des articles mentionnant les candidats dans la mesure où chaque pic concernant Moon Jae-in dispose d'un nombre d'articles plus important que ceux de Park Geun-hye (68,0 articles en moyenne par pic pour Moon Jae-in contre 65,5 pour Park Geun-hye ; pour mémoire, la moyenne journalière était de 13,9 articles pour Moon contre 11,7 pour Park).

Tableau 32 : [Candidats élus] La comparaison des deux pics des articles par le nombre d'articles publiés concernant l'élu entre l'élection présidentielle 2012 et celle de 2017

Candidat	Date de publication	Nombre d'articles publiés	Classement du pic	Nombre d'articles publiés	Date de publication	Candidat
Park Geun-hye	21-12-2012	89	1	97	11-05-2017	Moon Jae-in
	26-11-2012	42	2	39	24-04-2017	
	65,5 articles		Moyenne	68,0 articles		

Nous analysons maintenant plus en détails les deux pics de présences de Park Geun-hye et Moon Jae-in.

3.2.1.1.1. L'analyse des pics de Park Geun-hye (2012)

Les trois sujets les plus traités lors des deux pics de présence médiatique de Park Geun-hye sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 33 : [Candidate élue] Les sujets principaux abordés lors des pics de présence médiatique de Park Geun-hye en 2012

Candidat	Classement des pics	Date de publication	Sujet d'articles	Nombre d'articles concernant le sujet
Park Geun-hye	1 ^{er} pic	21-12-2012	Futur gouvernement	13
			Analyse de l'élection	12
			Membres du parti élu et projets des candidats	12
	2 nd pic	26-11-2012	Résultats des sondages (% des intentions de vote après le ralliement à Moon Jae-in)	10
			Ralliement des candidats de gauche à Moon Jae-in	8
			Programme économique sur la réforme de la Commission des finances	5

Le premier pic de présence médiatique de Park Geun-hye intervient en période post-électorale et traite donc de sujets classiques pour cette période : lors des jours suivants l'élection, les médias se concentrent en général sur l'analyse des résultats du vote (pourcentage de voix selon l'âge, le sexe, la région, etc.), les raisons de la victoire des uns et de la défaite des autres, les missions et obstacles à surmonter pour la nouvelle élue ainsi que des prévisions sur la composition du futur gouvernement.

Pour parfaite information, nous reproduisons ci-dessous de courts extraits traduits par nos soins des articles concernés :

La présidente élue, Park Gen-hye, a d'abord placé son gouvernement sous les principes de réconciliation et d'intégration lors de la première conférence de presse officielle du 20 décembre. (...) Concrètement, elle a parlé de « nommer les gens de toutes les régions, de tous les genres et de toutes les générations ». (...) Elle semble vouloir élargir la portée de ses nominations au lieu de choisir ses proches¹⁴⁴.

¹⁴⁴ KIM Gwang-Ho, « Park suggère l'intention de coopter des membres des partis d'opposition. Pour cette transition, elle paraît éviter ses proches. (박, 야당 인사들도 포용 시사... 인수위부터 친박 중심 탈피할 듯) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 21 décembre 2012. Disponible sur :

Il est possible de constater que, dans la mesure où Park Geun-hye était la gagnante de l'élection, **elle apparaît comme l'actrice principale de cet événement, notamment au sein des articles expliquant les raisons de son succès ou la composition de son gouvernement.** Elle n'est citée à titre accessoire que dans les articles analysant les raisons de la défaite des autres candidats.

Le second pic de présence médiatique de Park Geun-hye correspond au lendemain du premier jour de l'enregistrement officiel des candidats : l'enregistrement s'est en effet poursuivi pendant deux jours, les 25 et 26 novembre 2012. Il convient de préciser dès à présent que la publication des deux journaux s'effectue dans la matinée de sorte qu'une information d'une journée ne peut être publiée que le lendemain.

Plusieurs événements d'importance ont eu lieu durant cette période, ce qui se retrouve dans les articles publiés le 26 novembre 2012.

Ahn Cheol-soo, autre candidat de centre gauche disposant d'une certaine popularité, a retiré sa candidature le 23 novembre, soit deux jours avant l'enregistrement officiel. 10 articles sur 42 traitent donc **des conséquences de cet abandon sur les résultats des sondages et huit articles traitent de son ralliement à Moon Jae-in.** Park Geun-hye n'apparaît donc pas comme l'actrice principale dans ces articles mais n'est citée qu'en tant que seule réelle rivale à Moon Jae-in suite à ce ralliement. Ceci se reflète par ailleurs dans les titres des articles traduits par nos soins : « 43% d'assise électorale d'Ahn, n'a pas soutenu Moon¹⁴⁵ », « Les électeurs d'Ahn ne voient pas son abandon comme un ralliement à Moon¹⁴⁶ », « Ahn Cheol-soo est toujours la clé¹⁴⁷ », « Pour les sympathisants d'Ahn, hésitations entre changement de régime, Guen-Hye Park ou abstention¹⁴⁸ ».

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201212202211395#csidx2b576e583bed514b64a3441884ca847

¹⁴⁵ HONG Young-Rim. « 43% d'assise électorale d'Ahn, n'a pas soutenu Moon (안지지층 43%, 文에게 안 갔다) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 novembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/11/26/2012112600172.html?Dep0=twitter&d=2012112600172

¹⁴⁶ BAE Sung-Gyu. « [Choix du 19 décembre] Les électeurs d'Ahn ne voient pas son abandon comme un ralliement à Moon ([선택 12·19] 안지지층 상당수, 안퇴장을 단일화로 안 봐... 文, 이들 꺼안는게 관건) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 novembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/11/26/2012112600182.html?Dep0=twitter&d=2012112600182

¹⁴⁷ AHN Hong-Wook. « Ahn Cheol-soo est toujours la clé (여전히 안철수가 '열쇠') ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 26 novembre 2012. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201211252240005&code=910110

¹⁴⁸ LEE Seo-Hwa et al. « L'assise électorale d'Ahn 'Le changement du régime d'abord', 'Plutôt Guen-Hye Park', 'abandonné le vote' (안 지지자들 "정권교체가 우선" "차라리 박근혜" "투표 포기") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 26 novembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201211252239025

L'abandon d'Ahn Cheol-soo a également conduit les médias à opérer une comparaison entre les programmes politiques des deux derniers favoris de l'élection : Park Geun-hye et Moon Jae-in. Cinq articles sur 42 ont donc concerné leurs propositions afin de faire face à un enjeu majeur de l'époque : les risques liés à l'endettement des particuliers. Les deux candidats sont donc les acteurs principaux de ces articles comparant leurs programmes.

A travers ces deux pics, nous remarquons que l'élection était assurément l'évènement majeur pour Park Geun-hye et ses pics de présence médiatique sont mécaniquement concentrés autour de cette date. Elle y est par ailleurs mentionnée comme actrice principale dans la plupart. Son 2^{ème} pic ne l'a toutefois pas complètement concernée car les journalistes ont paru se concentrer davantage sur l'influence de l'abandon de Ahn Cheol-soo.

Les autres événements n'ont pas été d'une aussi grande importance et n'ont pas déclenché de tels pics de présence : l'annonce de son programme économique « la démocratisation économique », l'annonce de sa volonté de réintroduire la peine de mort, l'impact de sa filiation sur sa vision de certains événements historiques (elle est la fille de l'ancien dictateur, Park Chung-hee).

3.2.1.1.2. L'analyse des pics de Moon Jae-in (2017)

Nous nous intéressons maintenant au candidat élu en 2017, Moon Jae-in. Les trois sujets les plus traités lors de ses pics de présence médiatique sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 34 : *[Candidat élu] Les sujets principaux abordés lors des pics de présence médiatique de Moon Jae-in en 2017*

Candidat	Classement des pics	Date de publication	Sujet d'articles	Nombre d'articles concernant le sujet
Moon Jae-in	1 ^{er} pic	11-05-2017	Futur gouvernement	20
			Enjeux diplomatiques	13
			Tâches attendant l'élu	10
	2 nd pic	24-04-2017	3 ^{ème} débat télévisé et son analyse par des experts	9
			Résultats des sondages	7
			Scandale de Moon Jae-in concernant la résolution sur les droits de l'homme en Corée du Nord	4

Le premier pic de présence médiatique de Moon Jae-in intervient, tout comme pour Park Geun-hye, postérieurement à l'élection. Les sujets abordés sont les mêmes mais **davantage d'attention a été accordée aux hypothèses sur le futur gouvernement et les tâches attendant l'élu**. Ceci s'explique par la prise de pouvoir précipitée de Moon Jae-in en raison de la destitution de Park.

De plus, à la différence de 2012, un grand nombre d'articles de 2017 traitent d'enjeux diplomatiques comme, par exemple, l'amélioration des relations avec les pays voisins (la Corée du Nord, les Etats-Unis, la Chine et le Japon). Les journalistes ont également analysé les réactions des pays voisins sur le résultat de l'élection.

Le second pic de présence de Moon Jae-in correspond au lendemain du 3^{ème} débat télévisé réservé aux candidats principaux (le 24 avril 2017) auquel les cinq candidats principaux, Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung ont participé. **Le résumé du débat télévisé a occupé bien entendu une place importante dans les articles publiés ce jour-là** (neuf articles). Dans la mesure où les cinq candidats ont participé aux débats de manière égale, il en est de même pour les articles retraçant ces débats.

Une affaire concernant Moon Jae-in a toutefois émergé lors de ces débats télévisés : les candidats sont revenus sur une ancienne accusation le concernant : l'ancien Ministre des Affaires étrangères et Commerce, Song Min-soon (de 2006 à 2008 dans le

gouvernement de Roh Moo-hyun) est revenu en 2016 sur les circonstances du vote à l'ONU en 2007 sur une résolution concernant des violations des droits de l'homme en Corée du Nord : à l'époque, la Corée du Sud devait voter une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la Corée du Nord et, selon Song Min-soon, Moon Jae-in aurait, en tant que Secrétaire général du cabinet présidentiel, demandé l'avis de la Corée du Nord avant le vote. Il est ainsi accusé d'avoir permis à la Corée du Nord d'influer sur la décision et ainsi avoir porté atteinte à la sécurité de la Corée du Sud. Les candidats ont donc demandé à Moon Jae-in de s'expliquer sur cette affaire lors du débat télévisé, ce qui a fait l'objet de plusieurs articles (notamment quatre consacrés uniquement à ce sujet).

Il est très intéressant de noter que **le traitement médiatique de ce sujet est différent selon les journaux**. En effet, le *Chosun Ilbo* a publié trois des quatre articles consacrés à ce sujet dont un éditorial à charge contre Moon Jae-in tandis que le *Kyunghyang Shinmun* a publié un seul article traitant de la contre-attaque de Moon Jae-in. Ceci ressort tout particulièrement des titres des articles concernés (traduits par nos soins) :

- « Le fait que le gouvernement de Roh ait envoyé une lettre pour vérifier l'avis nord-coréen, est confirmé¹⁴⁹. »
- « 'La note sur la décision d'abstention du 16 novembre' rendue publique par Moon, mais les autres partis politiques et Song Min-soon insistent sur le fait qu'il s'agit de 'la preuve qu'il avait demandé l'avis nord-coréen'¹⁵⁰. »
- « [Editorial] Moon, ne pas faire si la Corée du Nord refuse ?¹⁵¹ »
- « 'Contre-attaque de Moon', le document contre Song Min-soon est rendu public¹⁵². »

¹⁴⁹ PARK Guk-hee, « Le fait que le gouvernement de Roh ait envoyé une lettre pour vérifier l'avis nord-coréen, est confirmé ('盧정부가 전통문 보내 北입장 확인한 사실은 확인) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/24/2017042400201.html

¹⁵⁰ CHOI Kyung-un et LEE Min-suk, « 'La note sur la décision d'abstention du 16 novembre' rendue publique par Moon, mais les autres partis politiques et Song Min-soon insistent sur le fait qu'il s'agit de 'la preuve qu'il avait demandé l'avis nord-coréen' (文측이 '11월 16일 기권 결정 메모' 공개했지만... 다른 黨과 송민순 " 오히려 北에 물어봤다는 반증) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?Y=2017&M=04&D=24&ID=2017042400177

¹⁵¹ « [Editorial] Moon, ne pas faire si la Corée du Nord refuse ? ([社說] 文, 집권 때 北이 싫다고 하면 안 할 텐가) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?Y=2017&M=04&D=24&ID=2017042400062

¹⁵² LEE Joo-young, « 'Contre-attaque de Moon', le document contre Song Min-soon est rendu public. ([2017 시민의 선택] '문의 반격'... 송민순에 맞대응 자료 공개). *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704232236005

Les trois premiers articles sont parus dans le *Chosun Ilbo* et le dernier est publié dans le *Kyunghyang Shinmun*. Ces titres nous aident à présumer l'avis de chaque journal sur ce fait.

Par ailleurs, la proximité du jour de l'élection (deux semaines) explique également que plusieurs articles traitent des résultats des sondages.

En analysant les deux pics de Moon Jae-in, nous remarquons que le candidat élu de 2017 a également été l'acteur principal des articles concernés mais qu'un certain nombre d'entre-eux ne lui étaient pas favorables. Ceci s'explique, comme nous l'avons vu, par le contexte (les attaques lors du débat télévisé) et le fait que ce dernier était très largement en tête lors des sondages, ce qui a fait de lui la principale cible des autres candidats.

3.2.1.1.3. Le bilan sur les pics des candidats élus

A travers cette analyse des pics des candidats élus, nous remarquons un point commun, à savoir l'importance de la période post-électorale pour eux, mais également une différence liée à leur position dans les sondages. En effet, en 2012, la compétition était serrée entre les trois grands candidats de sorte que le ralliement à Moon Jae-in a occupé une place importante dans l'espace médiatique et, de ce fait, Park Geun-hye était moins traitée comme actrice principale des articles la mentionnant. A l'inverse en 2017, Moon Jae-in s'est dès le début positionné comme le grand favori de cette élection de sorte que la campagne électorale était davantage concentrée autour de lui.

3.2.1.2. L'analyse des pics des autres grands candidats, objets d'une attention plus faible

Pour rappel, dans ce chapitre, le terme grands candidats n'inclut pas les candidats élus. Les grands candidats partagent, avec le candidat élu, des pics de présence médiatique.

Pour l'élection de 2012, le 1^{er} pic de Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo correspondent respectivement au 2nd pic de Park Geun-hye, candidate élue. Il s'agit en effet d'un

événement majeur pour tous les candidats (enregistrement officiel des candidatures et abandon d'Ahn Cheol-soo).

Pour l'élection de 2017, un seul grand candidat partage un pic avec l'élus : Ahn Cheol-soo, le 24 avril 2017. Il s'agit du lendemain du 3^{ème} débat télévisé entre les candidats principaux. Ces derniers ont souvent été mentionnés ensemble dans les articles concernant cet événement.

Le tableau 35 ci-dessous indique les dates des pics des grands candidats ainsi que le nombre d'articles les concernant. Nous pouvons remarquer que la moyenne du nombre d'articles par pic pour chaque candidat a diminué en 2017 (42,8 articles en 2012 vs 30,5 articles en 2017), ce qui n'était pas le cas pour les candidats élus (65,5 articles par pic pour Park Geun-hye en 2012 contre 68,0 articles par pic pour Moon Jae-in en 2017). En outre, tant en 2012 qu'en 2017, la moyenne des pics des grands candidats est très éloignée de celle des pics concernant les candidats élus.

Tableau 35 : [Grands candidats] La comparaison des pics des grands candidats (candidats élus non inclus) entre l'élection présidentielle 2012 et celle de 2017

Election présidentielle 2012			Classement du pic	Election présidentielle 2017		
Candidat	Date de publication	Nombre d'articles publiés		Nombre d'articles publiés	Date de publication	Candidat
Moon Jae-in	26-11-2012	49	1	34	24-04-2017	Ahn Cheol-soo
	17-12-2012	45	2	32	20-04-2017	
	47,5 articles		Moyenne	33,0 articles		
Ahn Cheol-soo	26-11-2012	40	1	28	03-05-2017	Hong Jun-pyo
	20-09-2012	37	2	28	06-05-2017	
	38,5 articles		Moyenne	28,0 articles		
Grands Candidats 2012	42,8 articles		Moyenne	30,5 articles		Grands Candidats 2017
Elu 2012	65,5 articles		Moyenne	68,0 articles		Elu 2017

3.2.1.2.1. L'analyse des pics de 2012 concernant les grands candidats

Le tableau ci-dessous regroupe les sujets traités lors des pics de présence médiatique des grands candidats de 2012.

Tableau 36 : *[Grands candidats] Les sujets principaux des pics de Moon Jae-in et d'Ahn Cheol-soo lors de l'élection présidentielle 2012*

Candidat	Classement des pics	Date de publication	Sujet d'articles	Nombre d'articles concernant le sujet
Moon Jae-in	1 ^{er} pic	26-11-2012	Ralliement à Moon Jae-in	14
			Résultats des sondages (% des intentions de vote après le ralliement à Moon Jae-in)	10
			Programme économique sur la réforme de la Commission des finances	5
	2 nd pic	17-12-2012	3 ^{ème} débat télévisé et son estimation par les experts	16
			Campagne électorale illégale	7
Ahn Cheol-soo	1 ^{er} pic	26-11-2012	Ralliement à Moon Jae-in	15
			Résultats des sondages	11
	2 nd pic	20-09-2012	Déclaration de candidature	11
			Réforme de la politique (Programme politique intitulé « Nouvelle politique »)	4
			Scandale sur Ahn Cheol-soo	4

Le premier pic de présence médiatique de Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo, le 26 novembre 2012, constitue un signe du renforcement du « Horse race journalism ». Ce terme désigne un journalisme politique électoral qui couvre les élections de la même manière qu'une « course de chevaux ». En mettant l'accent sur les résultats des sondages, les médias mentionnent plutôt les chances de victoire ou de défaite des candidats que leurs programmes.

Il s'agit, comme nous l'avons vu lors de l'analyse du second pic de Park Geun-hye, du jour du dépôt officiel des candidatures et de l'annonce du ralliement d'Ahn Cheol-soo à Moon Jae-in. Dans la mesure où ces derniers sont davantage acteurs de cet événement que Park Geun-hye, les articles les mentionnant sont plus nombreux (respectivement 14 et 15 articles contre huit pour la candidate élue).

Un grand nombre d'articles traitent par ailleurs de l'impact de ce ralliement sur les résultats des sondages (10 articles pour Moon et Park ainsi que 11 articles pour Ahn), notamment de la possibilité d'un renversement des positions actuelles sous réserve du choix des sympathisants de Ahn Cheol-soo. Un article se concentre tout particulièrement sur la question des conséquences de ce ralliement en opérant un rappel

des élections précédentes : « Après 1987, pas de renversement entre les première et deuxième positions durant les trois semaines précédant le jour de vote¹⁵³ ».

Le ralliement à un candidat et ses conséquences sur l'élection a donc occupé une place toute particulière dans le champ médiatique, et ce au détriment d'une analyse des enjeux politiques et des programmes des candidats. Ceci est donc un exemple concret de la tendance des médias à tomber dans le « Horse race journalism ».

Le second pic de Moon Jae-in correspond au lendemain du troisième débat télévisé l'opposant à Park Geun-hye (17 décembre 2012). Pour parfaite information, il s'agissait du premier et dernier débat télévisé où seulement les deux candidats favoris de l'élection s'opposaient (en effet, pour les deux débats précédents, Lee Jung-hee était également présente, mais elle a abandonné avant la tenue du 3^{ème} débat). Il s'agissait donc d'une grande opportunité pour les deux candidats afin d'attirer l'attention tant des électeurs que des journalistes et ce, trois jours avant le vote. Tous deux acteurs de cet événement, ils ont fait l'objet d'une couverture médiatique similaire (16 articles chacun).

Toutefois, le deuxième sujet du second pic de Moon Jae-in est davantage intéressant : **les soupçons d'intervention des services secrets dans la campagne électorale**. A partir du 12 décembre, le Service national des renseignements (les services secrets coréens) est soupçonné par le Parti Démocrate Unifié d'intervenir dans la campagne électorale en diffusant de fausses informations sur Moon Jae-in. La police a déclaré qu'il n'y avait pas de preuves après la fin du troisième débat télévisé. A noter que l'ancien chef des services secrets de l'époque, Won Sei-hun, a été condamné à quatre ans de prison en tant que responsable de cette affaire au mois d'avril 2018.

Il est intéressant de noter que Moon Jae-in est cité dans sept articles concernant cette affaire tandis que Park Geun-hye n'est quant à elle citée que cinq fois. Ceci s'explique

¹⁵³ HONG Young-Rim, « [Choix du 19 décembre] Après 1987, pas de renversement entre les 1^{ère} et 2^{ème} positions durant les trois semaines précédant le jour de vote ([선택 12·19] 1987년 이후 투표前 3주간 1·2위 역전 없어) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 novembre 2012. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?Y=2012&M=11&D=26&ID=2012112600137

par le fait que le *Chosun Ilbo*, à l'inverse du *Kyunghyang Shinmun*, a évité dans la mesure du possible de faire un lien entre le parti de droite (au gouvernement à l'époque) et les accusations visant les services secrets. Les titres des articles du *Chosun Ilbo* sont particulièrement éclairants en évoquant seulement la parole du parti de gauche (1^{er} titre) et en reprenant la déclaration de la police allant à l'encontre des propos du parti de gauche (2^{ème} titre) : « Parti Démocrate Unifié, 'Annonce après le débat télévisé... une manœuvre électorale évidente'¹⁵⁴ » et « Enquête de la police 'Aucune preuve de calomnies visant Moon dans l'ordinateur d'un employé du Service National des Renseignements'¹⁵⁵ ».

Dans le cas du *Kyunghyang Shinmun*, il se focalise sur les circonstances entourant la déclaration de police en ajoutant l'opinion du camp électoral de Moon Jae-in :

Cependant, (...) on soupçonne que les résultats de l'enquête ont été publiés à la hâte. Park Kwang-on, Porte-parole de Moon Jae-in, a déclaré dans un briefing : « Il est clair que l'annonce des résultats de l'enquête à mi-parcours au milieu de la nuit après le débat télévisé témoigne de l'intention apparente d'une intervention de la police dans la campagne électorale »¹⁵⁶.

Le second pic d'Ahn Cheol-soo, le 20 septembre 2012, correspond à la déclaration de sa volonté de participer à l'élection (11 articles). L'apparition de ce nouveau politicien suscitait l'espoir d'une réforme de la politique comme l'indiquait par ailleurs son programme politique intitulé « la nouvelle politique ». Les autres candidats ont donc commencé à se méfier de ce nouveau rival et ont demandé à ce qu'il prouve sa qualification en tant que candidat. De nombreux scandales le concernant ont également été couverts par les journaux dans quatre articles : soupçons sur son entreprise, pot-de-vin, adultère, etc.

¹⁵⁴ PARK Kook-Hee. « Parti Démocrate Unifié, 'Annonce après le débat télévisé... une manœuvre électorale évidente' » (민주 " TV토론 후 발표... 명백한 선거 개입 ") ». *Le Chosun Ilbo*. 17 décembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/17/2012121700206.html

¹⁵⁵ LEE Hye-Woon. « Enquête de la police 'Aucune preuve de calomnies visant Moon dans l'ordinateur d'un employé du Service National des Renseignements' (컴퓨터 조사한 경찰 " 국정원 여직원의 文비방글 발견 못해 ") ». *Le Chosun Ilbo*. 17 décembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/17/2012121700203.html?Dep0=twitter&d=2012121700203

¹⁵⁶ LEE Hyo-sang, « 'Aucune preuve sur les commentaires par Service national des renseignements' annonce la police immédiatement après le débat télévisé ("국정원 댓글 흔적 없어" 토론회 직후 기습 발표) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 17 décembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201212170003375

En conclusion, **bien que certains pics soient les mêmes pour certains candidats, les sujets traités ainsi que le nombre d'articles ne sont pas les mêmes.** Ceci provient en partie du fait que le rôle des candidats dans un événement (en tant qu'acteur principal ou mentionné à titre d'accessoire, etc.) varie. Par exemple, le 26 novembre 2012 correspond à un pic commun entre les trois grands candidats mais comme il s'agissait d'un ralliement à Moon Jae-in, il a été davantage mis en avant.

3.2.1.2.2. L'analyse des pics de 2017 concernant les grands candidats

Le tableau ci-dessous regroupe les sujets traités lors des pics de présence médiatique des grands candidats de 2017.

Tableau 37 : *[Grands candidats] Les sujets principaux des pics d'Ahn Cheol-soo et de Hong Jun-pyo lors de l'élection présidentielle 2017*

Candidat	Classement des pics	Date de publication	Sujet d'articles	Nombre d'articles concernant le sujet
Ahn Cheol-soo	1 ^{er} pic	24-04-2017	3 ^{ème} débat télévisé et son estimation par les experts	9
			Résultats des sondages	7
	2 nd pic	20-04-2017	2 ^{ème} débat télévisé	7
			Programmes économiques	6
Hong Jun-pyo	1 ^{er} pic	03-05-2017	Défection de 13 députés du Parti Bareun pour se rejoindre au Parti de la Liberté de Corée	7
			6 ^{ème} débat télévisé	5
	2 nd pic	06-05-2017	Stratégie de la campagne négative	8
			Démarches des candidats pour persuader les électeurs	5

Pour Ahn Cheol-soo, ses pics de présence médiatique sont en quelque sorte indépendants de son fait. En effet, **tous deux correspondent aux lendemains des débats télévisés avec les autres grands candidats.** Il a donc été mentionné dans des articles au **même titre que les autres participants du débat et souvent donc comme élément de comparaison.** Il en est de même pour les articles comparant les programmes des candidats. En d'autres termes, bien qu'il s'agisse du second candidat le plus mentionné dans les journaux en 2017, **aucun événement dont il était l'acteur**

principal n'a attiré suffisamment l'attention des journalistes lors de ses deux pics de présence médiatique.

Pour Hong Jun-pyo, troisième candidat le plus mentionné dans les journaux en 2017, ses pics de présence médiatique peuvent être interprétés comme des marqueurs de sa remontée dans les sondages (en troisième position au début de la campagne, il atteint la seconde place le jour du vote). En effet, à la différence d'Ahn Cheol-soo, les pics de Hong Jun-pyo le concernent directement.

Son premier pic, le 3 mai 2017, correspond au lendemain du dernier débat télévisé mais également à l'annonce du départ des députés du Parti Bareun pour le rejoindre au Parti de la Liberté de Corée. Il est donc l'acteur principal de ces articles comme en attestent les extraits ci-dessous :

Le Parti de la Liberté de Corée a annoncé que 'Le candidat Hong Jun-pyo a le vent dans le dos' et 'Les conservateurs s'assemblent autour de Hong et cela renforce sa position face à Moon Jae-in du Parti Démocrate Unifié'¹⁵⁷.

13 députés ont tenu une conférence de presse à l'Assemblée nationale et ont déclaré : 'Nous sommes là afin de créer un régime unifiant les conservateurs et soutenir Hong Jun-pyo en quittant le Parti Bareun.'¹⁵⁸.

Pour mémoire, le Parti Bareun et le Parti de la Liberté de Corée sont tous deux issus de la division du Parti Saenuri. Cet événement montre donc la division des forces conservatrices et reflète le fait que Hong Jun-pyo est devenu le candidat fort de droite.

Son second pic, le 6 mai 2017 intervient trois jours avant le vote. L'atmosphère est électrique et les campagnes négatives sont retransmises dans huit articles. Cinq articles

¹⁵⁷ YANG Seung-Sik. « Défection de 13 députés... Hong 'Le rassemblement des conservateurs est dans l'air du temps', Yoo 'Il y aura un retour de baton des électeurs' (13명 탈당... 홍 "보수 결집 순풍 탕다" 劉 "민심 역풍 맞을 것") ». *Le Chosun Ilbo*. 3 mai 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/05/03/2017050300182.html

¹⁵⁸ YOO Jung-In et PARK Soon-Bong. « [2017 Choix des citoyens] La capitulation par rapport à la corruption endémique... Ils piétinent sur la démocratie ([2017 시민의 선택]'적폐'에 백기투항... 정당민주주의를 짓밟다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 3 mai 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201705022308015#csidx0d3d70c5d49f92493aec7802b6e0689

traitent également des dernières démarches des candidats pour persuader les électeurs de voter pour eux.

Le fait que ces deux pics se concentrent sur la fin de la campagne électorale peut être considéré comme un marqueur de sa remontée dans l'opinion publique.

3.2.1.2.3. *Le bilan sur les pics des grands candidats*

Contrairement à ce que nous pensions à l'origine, la situation des grands candidats ne s'est pas améliorée en 2017. Ahn Cheol-soo n'a en effet pas été aussi présent en 2017 qu'en 2012, très certainement en raison du fait qu'il bénéficiait de l'effet de nouveauté en 2012. Hong Jun-pyo a, quant à lui, dû attendre le soutien des conservateurs afin d'être plus présent dans le champ médiatique mais il était alors trop tard pour pouvoir espérer renverser Moon Jae-in qui était déjà bien installé. **L'écart entre les grands candidats et les candidats élus s'est donc aggravé ce qui témoigne d'une inégalité de traitement médiatique à leur égard.**

En outre, les campagnes négatives, bien que souvent critiquées, ont été présentes tant en 2012 qu'en 2017. Selon Alessandro Nai (2016), la campagne « négative » est définie dans la littérature de la manière suivante : *une campagne qui se focalise sur les critiques contre les adversaires politiques – leur faiblesses, les problèmes dans leurs positions et programmes politiques, le bilan de leur action politique passée, voire même leurs traits de caractère. Une campagne négative porte principalement sur l'adversaire, et consacre moins d'attention à la défense de ses propres positions, propositions ou bilan*¹⁵⁹.

Aurélié Godet (2012) avançait une raison au développement des campagnes négatives lors de l'élection américaine de 2012¹⁶⁰ : *Bien qu'une majorité d'Américains se déclarent écœurés par le ton feuilletonesque des campagnes électorales actuelles, et notamment par les attaques personnelles contre les candidats, ils sont nombreux à s'en*

¹⁵⁹ NAI Alessandro. « Campagnes négatives – c'est le ton qui fait la musique ». *DeFacto* [en ligne]. 25 novembre 2016. Disponible sur : <https://www.defacto.expert/2016/11/25/campagnes-negatives/?lang=fr>

¹⁶⁰ GODET Aurélié. « Obama-Romney: le duel "le plus négatif de l'histoire américaine" ». *L'express* [en ligne]. 24 juillet 2012. Disponible sur : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-nord/etats-unis-la-campagne-presidentielle-la-plus-negative-de-l-histoire_1141993.html

faire l'écho dans leurs conversations ou sur les réseaux sociaux. Si les publicités négatives se multiplient, c'est donc pour une raison simple : elles fonctionnent. La faute à notre cerveau, qui garde en mémoire plus longtemps les informations négatives que les informations positives.

3.2.1.3. L'analyse des pics des candidats minoritaires : l'espoir d'une amélioration du traitement médiatique égalitaire

Le nombre d'articles par pic pour les candidats minoritaires de 2012 est considérablement plus faible que pour les grands candidats. Pour comparaison, les deux premiers pics des deux grands candidats, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo atteignent une moyenne de 43 articles par pic tandis que, pour Lee Jung-hee et Sim Sang-jung, leur moyenne n'est que de neuf articles par pic.

Pour les candidats minoritaires de 2017, la situation s'est légèrement améliorée. Leur moyenne a atteint 12,3 articles par pic tandis que la moyenne des deux premiers pics des grands candidats, hors candidat élu, (Ahn Cheol-soo et Hong Jun-pyo) est de 30,5 articles. La différence entre grands candidats et candidats minoritaires a donc diminué en 2017 : 34 articles de différence pour l'année 2012 à 18,2 articles de différence pour l'année 2017¹⁶¹. Ceci n'est vrai que si nous excluons le candidat élu pour chaque élection.

Pour mémoire, nous avons sélectionné, pour chaque candidat minoritaire, deux pics de présence médiatique. Ceci est retranscrit dans le tableau 38 ci-dessous. Parmi les 14 pics ainsi sélectionnés, trois pics de 2017 sont en commun avec les grands candidats : le premier pic de Yoo Seung-min (le 3 mai), le premier pic de Sim Sang-jung (le 24 avril) et le second pic de Hwang Kyo-ahn (le 11 mai).

En 2012, aucun pic des minoritaires ne correspond aux pics des grands candidats de 2012. Pour rappel, le nombre de pics que les grands candidats avaient en commun avec le candidat élu est plus important (deux pics sur quatre). En définitive, la présence de

¹⁶¹ La moyenne des deux premiers pics des grands candidats de 2012 dont l'élu est de 50,3 articles et celle de 2017 est de 43 articles. Ainsi, la différence de cette moyenne entre les grands candidats et les candidats minoritaires atteint 41,3 articles en 2012 et 30,7 articles en 2017.

pics « exclusifs » aux minoritaires laissent supposer qu'ils ont bénéficié d'un traitement médiatique à part, ce que nous allons vérifier en analysant les sujets principaux abordés lors de ces pics de présence médiatique.

Tableau 38 : *[Candidats minoritaires] La comparaison des deux pics par le nombre d'articles publiés concernant les candidats minoritaires entre l'élection présidentielle 2012 et celle de 2017*

Election présidentielle 2012			Classement du pic	Election présidentielle 2017		
Candidat	Date de publication	Nombre d'articles publiés		Nombre d'articles publiés	Date de publication	Candidat
Lee Jung-hee	05-12-2012	13	1	23	03-05-2017	Yoo Seung-min
	11-12-2012	13	2	22	14-04-2017	
	13,0 articles		Moyenne	22,5 articles		
Sim Sang-jung	08-12-2012	5	1	19	24-04-2017	Sim Sang-jung
	27-11-2012	5	2	18	14-04-2017	
	5,0 articles		Moyenne	18,5 articles		
			1	9	11-03-2017	Hwang Kyo-ahn
			2	9	11-05-2017	
			Moyenne	9,0 articles		
			1	8	30-03-2017	Kim Jong-in
			2	7	10-04-2017	
			Moyenne	7,5 articles		
			1	4	17-03-2017	Ban Ki-moon
			2	4	11-04-2017	
			Moyenne	4,0 articles		
Candidats 2012	9,0 articles		Moyenne	12,3 articles		Candidats 2017

3.2.1.3.1. *Peu d'attention accordée aux candidats minoritaires en 2012*

Le tableau ci-dessous regroupe les sujets traités lors des pics de présence médiatique des candidats minoritaires de 2012.

Tableau 39 : [Candidats minoritaires] Les sujets principaux des pics de Lee Jung-hee et de Sim Sang-jung lors de l'élection présidentielle 2012

Candidat	Classement des pics	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'articles concernant le sujet
Lee Jung-hee	1 ^{er} pic	05-12-2012	1 ^{er} débat télévisé et son analyse par des experts	12
	2 nd pic	11-12-2012	2 ^{ème} débat télévisé et son analyse par des experts	11
Sim Sang-jung	1 ^{er} pic	08-12-2012	Sujets divers	5
	2 nd pic	27-11-2012	Enregistrement officiel des candidats et retrait de sa candidature	3

Lee Jung-hee a été quelque peu ignorée par les médias lors de sa campagne électorale. Ses pics de présence médiatique correspondent aux deux premiers débats télévisés pour lesquels elle a été invitée en tant que représentante d'un parti politique ayant plus de 5 sièges à l'Assemblée nationale.

Toutefois, le retour des médias sur son attitude lors des débats était très négatif à tel point que certains en sont arrivés à s'interroger sur la nécessité de modifier les critères de participation aux débats télévisés réservés aux candidats principaux : « [Editorial] Le débat télévisé que Lee Jung-hee a gâché ne doit pas être maintenu comme cela¹⁶² » du *Chosun Ilbo* et « [Editorial] Le débat télévisé a révélé sa limite, la confrontation bilatérale est une alternative¹⁶³ » du *Kyunghyang Shinmun* (pour information, ces deux articles n'ont pas été publiés au moment des pics de Lee Jung-hee).

Les personnes souhaitant un durcissement des critères de sélection avançaient pour argument que ces débats ne devaient concerner que les candidats favoris et qu'elle n'en

¹⁶² « [Editorial] Le débat télévisé que Lee Jung-hee a gâché, ne doit pas être maintenu comme cela ([사설] 이정희 후보가 휘젓고 떠난 TV 토론, 이대론 안 된다) », *Le Chosun Ilbo*, 17 décembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/16/2012121601545.html

¹⁶³ « [Editorial] Le débat télévisé a révélé sa limite, la confrontation bilatérale est une alternative [사설] 한계 드러낸 대선 TV 토론, 양자 대결이 대안이다 », *Le Kyunghyang Shinmun*, 6 décembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201212052235355&code=990101

faisait pas partie au vu des faibles intentions de vote dont elle disposait dans les sondages. Un article du *Chosun Ilbo* est assez éclairant :

Lee Jung du Parti Progressiste Unifié, a obtenu 33% de droit de parole comme Park Geun-hye et Moon Jae-in lors du débat télévisé du 4 décembre. Cependant, ses intentions de vote n'a atteint que 0,2% selon les sondages récents effectués par Media Research. La candidate à 0,2% a parlé comme si elle représentait la position de la Corée du Nord et attaqué son adversaire. Malgré le frein du modérateur, elle a coupé la parole à ses adversaires. Le premier débat télévisé de la 18^{ème} élection présidentielle a ainsi permis à une candidate à 0,2% de « casser la plaque »¹⁶⁴.

Sa participation aux débats télévisés ayant été remise en cause, il n'est pas étonnant qu'elle ait été également écartée de la couverture médiatique opérée par nos deux journaux étudiés : 12 articles la mentionnent lors de son premier pic, le 5 décembre, le lendemain du premier débat télévisé et 11 articles lors de son second pic, le 11 décembre, le lendemain du deuxième débat télévisé.

Sim Sang-jung a bénéficié d'une couverture médiatique encore plus faible dans la mesure où elle a retiré sa candidature le 26 novembre, soit le deuxième jour de l'enregistrement officiel des candidats. Son retrait n'a été mentionné que dans trois articles du 27 novembre, ce qui correspond à son second pic. Son premier pic, le 8 décembre correspond à un jour sans événement particulier mais lors duquel les campagnes négatives concernant Moon Jae-in et Park Geun-hye se sont intensifiées. Elle a donc été mentionnée principalement en raison de son soutien à Moon Jae-in ce qui n'est toutefois pas inclus dans le tableau ci-dessus. Pour mémoire, nous ne mettons en effet en sujet principal que ceux traités dans au moins trois articles. En raison de l'absence d'un sujet principal pour le premier pic de Sim Sang-jung, nous ne l'avons pas inclus dans le tableau ci-dessus.

¹⁶⁴ KIM Jin-myeong, « Chute du débat télévisé de l'élection présidentielle... Controverse sur « obstination et grossièretés » de Lee Jung-hee de 0,2% ([선택 12·19] 대선 TV토론의 추락... 0.2% 이정희 '역지·막말' 논란) », *Le Chosun Ilbo*, 5 décembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/05/2012120500210.html?utm_source=urlcopy&utm_medium=share&utm_campaign=news

3.2.1.3.2. *Davantage d'égalité de traitement médiatique pour les candidats minoritaires ayant achevé leur campagne en 2017*

Les tableaux ci-dessous abordent les sujets principaux des candidats minoritaires de 2017. Soulignons dès à présent qu'il n'y a aucun sujet principal précis concernant Ban Ki-moon dès lors que tant l'annonce que le retrait de sa candidature ont eu lieu en dehors de la période de recherche (dépôt au 12 janvier 2017 et retrait au 1^{er} février 2017). Il a bien été ensuite mentionné dans plusieurs articles mais aucun sujet ne revient dans plus de trois articles le concernant.

Tableau 40 : *[Candidats minoritaires] Les sujets principaux des pics de Yoo Seung-min, de Sim Sang-jung, de Hwang Kyo-ahn, de Kim Jong-in et de Ban Ki-moon lors de l'élection présidentielle 2017*

Candidat	Classement des pics	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'articles concernant le sujet
Yoo Seun-min	1 ^{er} pic	03-05-2017	Défection de 13 députés du Parti Bareun pour le Parti de la Liberté de Corée et refus du ralliement à un candidat (entre les candidats de droite)	6
			6 ^{ème} débat télévisé	5
	2 nd pic	14-04-2017	1 ^{er} débat télévisé et son analyse par des experts	15
Sim Sang-jung	1 ^{er} pic	24-04-2017	3 ^{ème} débat télévisé et son analyse par des experts	8
			Résultats des sondages	3
	2 nd pic	14-04-2017	1 ^{er} débat télévisé et son analyse par des experts	14
Hwang Kyo-ahn	1 ^{er} pic	11-03-2017	Calendrier de la campagne électorale et hésitation concernant sa candidature	4
	2 nd pic	11-05-2017	Cérémonie de lancement du gouvernement de Moon Jae-in	6
Kim Jong-in	1 ^{er} pic	30-03-2017	Solidarité contre Moon Jae-in (Tentative de ralliement à un candidat)	7
	2 nd pic	10-04-2017	Résultats des sondages	5
Ban Ki-moon	1 ^{er} pic	17-03-2017	Sujets divers	4
	2 nd pic	11-04-2017	Sujets divers	4

Nous analysons brièvement, ci-dessous, l'ensemble des pics des candidats par ordre chronologique.

Suite à la destitution de Park Geun-hye validée par le Conseil constitutionnel, le Premier ministre de l'époque, Hwang Kyo-ahn, a pris la responsabilité de

l'organisation du calendrier de la campagne électorale tout en ayant des hésitations sur sa propre participation à l'élection : après l'abandon de Ban Ki-moon, les partis de droite ont rencontré des difficultés pour trouver un grand candidat qui pourrait rivaliser avec Moon Jae-in et Hwang Kyo-ahn était un candidat potentiel. Ces sujets ont été traités dans quatre articles le 11 mars 2017, ce qui correspond à son premier pic.

Afin de faire face à Moon Jae-in, candidat favori des sondages, Kim Jong-in a recherché des alliances. Son premier pic, le 30 mars, correspond à sept articles traitant de ce sujet. Six jours après, le 5 avril, il a déclaré son intention de participer à l'élection. Le 10 avril, son second pic, le *Chosun Ilbo* a publié neuf articles sur les résultats des sondages et Kim Jong-in a été mentionné dans cinq articles parmi les neuf. Il a obtenu de 0,2 à 1,2% de popularité selon les résultats. Il a retiré sa candidature deux jours après la publication des résultats.

Le 14 avril 2017, Yoo Seung-min et de Sim Sang-jung ont tous deux connu un pic en raison de leur participation à un débat télévisé sur divers sujets (la politique, la diplomatie, la sécurité, la défense et l'économie). Ce débat était conduit par la chaîne privée SBS et l'Association des journalistes coréens. Ils ont été mentionnés dans les mêmes articles, mais Yoo Seung-min a été mentionné dans un article supplémentaire du *Chosun Ilbo*. Le retour des experts sur leur prestation est positif.

Selon le graphique 8 « La dynamique médiatique de tous les candidats pour 2017 dans les deux journaux » présent dans la sous-section 3.1.2.1 « Moon Jae-in, le candidat favori », **leurs dynamiques médiatiques augmentent petit à petit après cet évènement.**

Sim Sang-jung est l'une des candidats principaux ayant été le moins couvert par les journaux. Elle est apparue principalement dans des articles relatant sa participation à des débats télévisés réservés aux candidats principaux, aux côtés d'autres candidats : son premier pic, le 24 avril, correspond à des articles relatant le troisième débat télévisé auquel elle a participé.

Pour information, le nombre des débats télévisés réservés aux candidats principaux a doublé en 2017 en comparaison de l'année 2012 : trois en 2012 contre six en 2017. En

général, les débats télévisés donnent lieu par la suite à des articles permettant de couvrir les enjeux mentionnés par les candidats lors des débats, ce qui permet aux candidats minoritaires d'être traités de manière égalitaire avec les grands candidats. De plus, les deux candidats minoritaires ayant participé aux débats télévisés ont achevé leur campagne électorale. Cela explique l'augmentation de leur présence médiatique après le commencement des débats télévisés.

Le 3 mai, le lendemain de la défection de 13 députés du Parti Bareun, représente le premier pic de présence médiatique de Yoo Seung-min. Cet événement était important pour Hong Jun-Pyo et lui, car cette défection confirme le refus d'une alliance entre ces deux candidats. Ils ont donc été mentionnés ensemble dans cinq articles traitant de ce sujet. Comme il s'agissait du lendemain du sixième débat télévisé, il a été mentionné également dans cinq articles traitant de ce débat.

Hwang Kyo-ahn est apparu dans six articles sur la cérémonie de lancement du gouvernement de Moon Jae-in le 11 mai. Il s'agit de son second pic dans la mesure où les journalistes se sont interrogés sur la possibilité qu'il intègre le gouvernement de Moon Jae-in. Pour rappel, il était Premier ministre de Park Geun-hye et Président en intérim depuis la destitution de cette dernière.

3.2.1.3.3. Le bilan sur les pics des candidats minoritaires

A travers cette analyse des sujets principaux abordés lors des pics des candidats minoritaires, les trois candidats (Ban Ki-moon, Hwang Kyo-ahn et Kim Jong-in) qui ont retiré la candidature sans faire l'enregistrement officiel, n'ont pas été mentionnés dans des articles les concernant directement. Hwang Kyo-ahn quant à lui, a davantage été mentionné pour sa qualité de Premier ministre et d'organisateur des élections que pour sa candidature. Kim Jong-in a également retiré sa candidature avant son enregistrement officiel mais a continué à être mentionné en raison de sa proposition d'alliance pour faire barrage à Moon Jae-in.

En ce qui concerne Yoo Seung-min et Sim Sang-jung, leurs participations aux six débats télévisés datés du 13 avril au 2 mai 2017 ont permis de les traiter en tant qu'un des candidats principaux avec les autres grands candidats. De plus, l'absence de

ralliement de leur part et la poursuite de leur campagne jusqu'au jour du vote expliquent l'augmentation du nombre d'articles par pic par rapport à 2012. **Au final, le fait d'aller jusqu'au bout de la campagne électorale augmente les chances d'un traitement médiatique égalitaire entre les candidats.**

3.2.1.4. Conclusion sur l'analyse qualitative des différences de fréquence de présence entre les candidats

Un grand nombre de sujets sont communs à l'ensemble des articles présents dans les pics de présence médiatique des candidats.

Le sujet le plus traité lors des pics de présence concerne le débat télévisé. Il s'agit donc du type d'événement le plus susceptible de créer des pics de présence médiatique pour les candidats.

Le deuxième sujet le plus traité lors des pics de présence correspond aux résultats des sondages. Ce sujet reflète le « Horse race journalism » en conduisant à **des articles se focalisant sur les possibilités de victoire/défaite des candidats.** Les sondages ayant eu lieu après le ralliement à un candidat en 2012 ou deux semaines avant le jour de vote en 2017 ont donc suscité d'importants pics de présence médiatique.

Le troisième sujet se répétant le plus correspond aux programmes des candidats. Toutefois, si nous comparons entre le nombre d'articles traitant de ce sujet et le nombre d'articles totaux publiés lors des pics, **nous remarquons qu'il n'est pas à l'origine des pics de présence médiatique.** En effet, lors de l'élection présidentielle de 2012, les pics de Park Geun-hye et Moon Jae-in comprennent des articles concernant le programme de la réforme de la Commission des finances, mais ce sujet n'est pas le sujet le plus important du jour de publication. Dans le cas d'Ahn Cheol-soo aussi, son pic a été réalisé en raison de nombreux articles concernant sa déclaration de candidature en 2012. Les articles concernant le programme sur la nouvelle politique ont contribué à constituer le pic, mais ils n'en sont pas la raison fondamentale.

Toutefois, lors de l'élection présidentielle de 2017, cette situation s'est améliorée avec le pic d'Ahn Cheol-soo. Son pic comprend des articles concernant le deuxième débat télévisé mais également les programmes économiques des candidats : le nombre

d'articles concernant ces deux sujets est relativement similaire. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les articles concernant les programmes économiques mentionnent en général plusieurs candidats. En effet, **un des sujets traités lors du débat télévisé (programme économique) a été relayé par les journalistes** afin de diffuser les avis des cinq candidats principaux qui ont participé au débat télévisé sur ce sujet. **Nous remarquons encore une fois l'importance du débat télévisé et son traitement médiatique qui peut influencer le sujet traité par les articles publiés ultérieurement.** Ceci confirme l'importance du rôle des journalistes dans le tri, l'expansion et la reproduction des sujets mentionnés durant les débats télévisés.

Le quatrième sujet le plus traité est lié au dépôt ou retrait de candidature : la déclaration de candidature d'Ahn Cheol-soo et son retrait ainsi que le retrait de candidature de Sim Sang-jung. De même, l'abandon d'Ahn Cheol-soo influence également le pic de Park Geun-hye et de Moon Jae-in (le 26 novembre 2012, le lendemain de l'enregistrement officiel). **Cela nous montre l'importance du ralliement à un candidat pour l'élection présidentielle.** Vu que cet événement n'a pas été réalisé en 2017, ce sujet ne crée pas de pic pour les candidats à la présidentielle de 2017.

L'analyse des sujets traités lors des pics des candidats suggère une légère amélioration du traitement médiatique entre les deux présidentielles récentes. Il convient à présent de confirmer cette hypothèse en analysant le nombre d'articles compris dans chaque pic pour chaque candidat. En effet, plus d'articles seront publiés lors d'un pic d'un candidat, plus nous considérerons que ce candidat est important, du point de vue des médias. **En d'autres termes, la différence du nombre d'articles par pic représente la différence d'importance médiatique des candidats.**

Rappelons le nombre d'articles pour chacun des deux pics des candidats. Avec ces chiffres, nous pouvons calculer l'écart-type et ce dernier nous permet de comparer le traitement médiatique égalitaire vis-à-vis de l'importance médiatique des candidats entre les deux élections présidentielles. Le tableau suivant trie les candidats par ordre croissant du nombre d'article les concernant.

Tableau 41 : La comparaison du nombre d'articles par le pic des candidats et de son écart-type entre les deux élections présidentielles de 2012 et de 2017

Election présidentielle de 2012				Election présidentielle de 2017			
Candidat	Variable (Nombre d'articles)	Déviation	Déviation au carré	Candidat	Variable (Nombre d'articles)	Déviation	Déviation au carré
1 Park Geun-hye	89	55,2	3 047,0	1 Moon Jae-in	97	73,2	5 356,4
	42	8,2	67,2		39	15,2	230,7
2 Moon Jae-in	49	15,2	231,0	2 Ahn Cheol-soo	34	10,2	103,8
	45	11,2	125,4		32	8,2	67,0
3 Ahn Cheol-soo	40	6,2	38,4	3 Hong Jun-pyo	28	4,2	17,5
	37	3,2	10,2		28	4,2	17,5
4 Lee Jung-hee	13	-20,8	432,6	4 Yoo Seung-min	23	-0,8	0,7
	13	-20,8	432,6		22	-1,8	3,3
5 Sim Sang-jung	5	-28,8	829,4	5 Sim Sang-jung	19	-4,8	23,2
	5	-28,8	829,4		18	-5,8	33,8
				6 Hwang Kyo-ahn	9	-14,8	219,4
					9	-14,8	219,4
				7 Kim Jong-in	8	-15,8	250,0
					7	-16,8	282,7
				8 Ban Ki-moon	4	-19,8	392,5
					4	-19,8	392,5
Moyenne	33,8		604,4	Moyenne	23,8		475,7

Ecart-type	24,6	Ecart-type	21,8
-------------------	-------------	-------------------	-------------

D'après le tableau ci-dessus, la moyenne du nombre d'articles pour les deux premiers pics de l'année 2012 (33,8 articles) est plus haute que celle de l'année 2017 (23,8 articles). La moyenne du nombre d'articles par pic nous permet de penser que l'importance médiatique des candidats de 2012 était plus haute que celle des candidats de 2017. Or, le nombre des candidats est plus nombreux lors de l'élection présidentielle de 2017 : plus il y a de candidats, moins il y a d'articles mentionnant chaque candidat en raison de la restriction spatiale (la limite des pages publiées).

Ce faisant, l'écart-type de chacune des deux élections présidentielles indique que le nombre d'articles des pics des candidats pour 2017 est moins important que pour 2012. **Ceci est un élément allant dans le sens d'un traitement médiatique plus égalitaire entre les candidats en 2017 qu'en 2012.** Ceci ne prend toutefois pas en compte les candidats marginaux qui font l'objet d'une analyse séparée ci-dessous.

L'analyse des deux premiers pics de chaque candidat a permis de comprendre les raisons pour lesquelles un candidat a été mentionné et également quel événement a contribué aux deux premiers pics de présence médiatique. Nous avons vérifié une légère augmentation dans la manière du traitement médiatique égalitaire entre les deux groupes des candidats (les grands candidats et les candidats minoritaires), mais il reste une grande différence entre ces deux groupes par rapport au nombre d'articles des pics.

Nous n'avons pas retenu la même méthode analytique pour les candidats marginaux en raison de leur faible présence médiatique. Pour rappel, nous avons déjà relevé que ces candidats marginaux ont été presque ignorés par les deux journaux¹⁶⁵. A la différence des candidats minoritaires, plus de la moitié des candidats marginaux (quatre sur sept candidats en 2012 et huit sur treize candidats en 2017) ont achevé leur campagne électorale, malgré les très faibles intentions de vote à leur égard pendant la campagne électorale. Toutefois, leurs apparitions sont très brèves dans les médias. Dès lors, la section suivante est consacrée à ces candidats marginaux afin de vérifier à quel moment ils ont été évoqués par les journaux et ses raisons.

3.2.2. Les brèves apparitions des candidats marginaux dans le paysage médiatique

Pour mémoire, le tableau 42 ci-dessous indique le nombre d'articles mentionnant chaque candidat marginal tout au long de la période de recherche et, comme nous pouvons le constater, la moyenne du nombre d'articles mentionnant un candidat marginal était de 13,9 articles en 2012 et de 10,3 en 2017 (ces chiffres indiquent le

¹⁶⁵ cf. Tableau 26 et 27 des pages 131 et 132 « [Candidats marginaux] La différence de poids entre les candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012/2017 », Graphique 6 et 8 des pages 141 et 145 « La dynamique médiatique de tous les candidats de 2012/2017 dans les deux journaux »)

nombre d'articles publiés tout au long de la période de recherche, pas la moyenne journalière). Rappelons que si le nombre d'articles les concernant diminue de 2012 à 2017, ils ont en réalité bénéficié de plus d'articles en 2017 dès lors que la période de recherche a été divisée par deux (106 jours à 55 jours).

Tableau 42 : [Candidats marginaux] Le nombre d'articles totaux mentionnant les candidats marginaux dans les deux journaux

Election présidentielle de 2012			Election présidentielle de 2017		
	Candidat	Nombre d'articles totaux dans les deux journaux		Candidat	Nombre d'articles totaux dans les deux journaux
1	Park Jong-sun	10	1	Cho Won-jin	39
2	Kim So-yeon	27	2	Oh Young-guk	3
3	Kang Ji-won	25	3	Chnag Sung-min	6
4	Kim Soon-ja	17	4	Lee Jae-oh	6
5	Lee Gun-gae	8	5	Kim Sun-dong	7
6	Park Chan-jong	3	6	Nam Jae-jun	12
7	Chung Un-chan	7	7	Lee Kyung-hee	4
			8	Kim Jeong-sun	5
			9	Yoon Hong-sik	4
			10	Kim Min-Chan	3
			11	Hong Suk-hyun	21
			12	Chung Un-chan	23
			13	Chang Ho-gwon	1
Moyenne		13,9	Moyenne		10,3

Nous analysons donc ci-après certains articles dans lesquels les candidats marginaux ont été mentionnés et, à la différence de ce qui a été fait pour les autres candidats, opérons une distinction selon qu'ils traitent de plusieurs candidats à la fois (articles en commun) ou d'un seul candidat marginal en lien avec un événement politique ou une partie de son programme.

3.2.2.1. De brefs moments d'égalité entre les candidats marginaux

Le tableau ci-dessous indique les sujets des articles dans lesquels plusieurs candidats marginaux de 2012 sont mentionnés.

Tableau 43 : [Candidats marginaux] Les articles en commun pour les candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2012

Date de publication	Sujet d'articles	Candidats mentionnés	Nom de journal	Nombre d'articles
09-11-2012	Enregistrement préliminaire des candidats	Kang Ji-won Lee Gun-gae	Le Chosun Ilbo	1
26-11-2012	Enregistrement officiel des candidats	Park Jong-sun Kim So-yeon	Le Chosun Ilbo	1
		Kang Ji-won Kim Soon-ja		
26-11-2012	Enregistrement officiel des candidats	Park Jong-sun Kim So-yeon	Le Kyunghyang Shinmun	1
		Kim Soon-ja		
27-11-2012	Campagne électorale officielle	Park Jong-sun Kim So-yeon	Le Chosun Ilbo	1
27-11-2012	Campagne électorale officielle	Kang Ji-won Kim Soon-ja		
28-11-2012	Programmes des candidats marginaux	Park Jong-sun Kim So-yeon	Le Kyunghyang Shinmun	1
		Kang Ji-won Kim Soon-ja		
19-12-2012	Interview avec les candidats marginaux le jour du vote	Kim So-yeon Kang Ji-won	Le Kyunghyang Shinmun	1
20-12-2012	Résultats du vote	Kim Soon-ja		
20-12-2012	Résultats du vote	Park Jong-sun Kim So-yeon	Le Chosun Ilbo	4
		Kang Ji-won Kim Soon-ja		
21-12-2012	Résultats du vote	Park Jong-sun Kim So-yeon	Le Kyunghyang Shinmun	1
		Kang Ji-won Kim Soon-ja		

Le premier évènement correspond à l'enregistrement préliminaire des candidats. Cela a débuté le 23 avril 2012 soit 240 jours avant le jour de vote. Pour s'inscrire préliminairement, il convient de déposer un certificat d'admissibilité, un extrait de son casier judiciaire, un certificat d'éducation et de s'acquitter de 39 968 euros (selon le taux de change du 23 avril 2012). Ces frais d'inscription sont une nouveauté de l'élection de 2012. Le *Chosun Ilbo* a publié un article sur ce sujet et a mentionné Kang Ji-won, candidat indépendant qui a achevé la campagne électorale, et Lee Gun-gae qui n'a pas fait l'enregistrement officiel afin de soutenir Park Geun-hye. Nous présumons

donc que les autres candidats marginaux n'ont pas effectué l'enregistrement préliminaire ou que les journaux ont ignoré ce fait.

Le 26 novembre, soit le lendemain du premier jour de l'enregistrement officiel des candidats, le *Chosun Ilbo* et le *Kyunghyang Shinmun* ont publié un article sur les candidats enregistrés. Ces articles permettent de vérifier la liste finale des candidats. En énumérant les candidats officiels pour la présidentielle, les deux journaux ont **présenté les candidats marginaux pour la première fois sur la même ligne que les grands candidats, Park Geun-hye et Moon Jae-in.**

De l'enregistrement officiel des candidatures à l'élection s'écoule une période de 22 jours. Un article du *Chosun Ilbo* mentionne les candidats marginaux, **mais il s'agit en réalité d'un calendrier électoral se contentant d'expliquer le déroulement officiel de l'élection** sans présenter leur programme.

Le 28 novembre, le *Kyunghyang Shinmun* a écrit un article décrivant les programmes des candidats marginaux. Il s'agit du seul article, des deux journaux, qui traite de leur programme. Le *Kyunghyang Shinmun* a également publié **un article comprenant un interview des candidats le 19 décembre, jour du vote, dans lequel ils expliquent leur avenir politique post-élection.**

Les analyses après le vote ont également donné lieu à des articles des deux journaux mentionnant les quatre candidats marginaux qui ont achevé leur campagne électorale.

Il est important de noter qu'aucun article ne traite du débat télévisé réservé aux candidats marginaux du 5 décembre. Kang Ji-won a par ailleurs décidé de ne pas y participer en signe de protestation contre les critères requis pour participer aux débats réservés aux grands candidats.

Le tableau suivant résume les sujets d'articles communs des candidats marginaux de l'élection présidentielle de 2017.

Tableau 44 : *[Candidats marginaux] Les articles en commun pour les candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2017*

Date de publication	Sujet d'articles	Candidats mentionnés		Nom de journal	Nombre d'articles
17-04-2017	Enregistrement officiel des candidats	Cho Won-jin	Oh Young-guk	Le Chosun Ilbo	1
		Chnag Sung-min	Lee Jae-oh		
		Kim Sun-dong	Nam Jae-jun		
		Lee Kyung-hee	Kim Jeong-sun		
		Yoon Hong-sik	Kim Min-chan	Le Kyunghyang Shinmun	1
		Cho Won-jin	Chang Sung-min		
		Lee Jae-oh	Kim Sun-dong		
		Nam Jae-jun	Lee Kyung-hee		
Kim Jeong-sun	Yoon Hong-sik				
25-04-2017	Débat télévisé pour les candidats marginaux	Cho Won-jin	Oh Young-guk	Le Chosun Ilbo	1
		Chnag Sung-min	Lee Jae-oh		
		Kim Sun-dong	Nam Jae-jun		
		Lee Kyung-hee	Kim Jeong-sun		
		Yoon Hong-sik	Kim Min-chan		
09-05-2017	Présentation des candidats marginaux	Cho Won-jin	Oh Young-guk	Le Kyunghyang Shinmun	1
		Chnag Sung-min	Lee Jae-oh		
		Kim Sun-dong	Lee Kyung-hee		
		Yoon Hong-sik	Kim Min-chan		

La campagne électorale pour l'élection de 2017 a été d'une plus courte durée, ce qui est susceptible d'influencer le traitement médiatique des candidats marginaux.

Par exemple, l'enregistrement préliminaire des candidats de 2017 a eu lieu le 10 mars 2017, le jour de la confirmation de la destitution de la Présidente Park Geun-hye. Cet événement a été quelque peu éclipsé par la destitution de la Présidente mais également par les primaires organisées au sein des partis politiques principaux.

Il n'y a que quatre articles en commun pour les candidats marginaux en 2017 (tableau ci-dessus).

Le 17 avril 2017, les deux journaux ont traité de l'enregistrement officiel des candidats qui a eu lieu les 15 et 16 avril. Les primaires des partis politiques principaux

s'étant terminées, la liste des candidats a pu être finalisée. L'article du *Kyunghyang Shinmun* à ce sujet ne mentionne toutefois ni Oh Young-guk et ni Kim Min-Chan alors qu'ils étaient bien inscrits officiellement.

Le 24 avril 2017 a eu lieu un débat télévisé rassemblant les candidats marginaux. Kim Jeong-sun n'y a pas participé, car il a retiré sa candidature le 21 avril. Le *Chosun Ilbo* a expliqué brièvement les programmes des neuf candidats tels qu'ils les ont exposés lors du débat télévisé.

Le dernier article en commun a été publié **le 9 mai, le jour du vote.** Le *Kyunghyang Shinmun* a donné de **brèves informations sur les candidats marginaux une dernière fois avant l'élection.** Dans cet article, les huit candidats marginaux qui ont terminé l'élection ont été présentés.

En comparaison de 2012, la quantité des articles en commun a diminué (de 11 à 4 articles) et **il n'y avait pas d'articles traitant en détails des programmes des candidats marginaux lors de l'élection de 2017 à part l'article concernant le débat télévisé.** De même, **les analyses des résultats des élections ne tiennent pas compte de ces derniers** mais uniquement des cinq candidats principaux : Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung. Il convient toutefois de préciser qu'à huit, **les candidats marginaux ont totalisé 0,48% de voix à l'élection**¹⁶⁶.

La principale différence entre 2012 et 2017 réside dans la couverture médiatique, bien que limitée, du débat télévisé regroupant les candidats marginaux. Aucun article de 2012 ne relatait cet événement, alors qu'il s'agissait de la seule opportunité d'attirer l'attention des médias pour eux.

3.2.2.2. De rares articles consacrés aux candidats marginaux en 2012

Nous proposons ici de vérifier les rares articles consacrés exclusivement à un seul candidat marginal. Nous ne prenons donc pas en compte les articles dans lesquels le

¹⁶⁶ Tableau 29 « [Candidats marginaux] La comparaison entre le poids des candidats marginaux dans les journaux et le résultat de vote lors de l'élection présidentielle de 2017 » de la page 134.

candidat n'est cité qu'à titre d'exemple ou à titre accessoire. Le tableau ci-dessous indique les articles consacrés aux candidats marginaux de 2012.

Tableau 45 : *[Candidats marginaux] Les articles personnels pour les candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2012*

Candidat	Sujet d'articles	Date de publication	Nom de journal	Nombre d'articles
Kang Ji-won	Manifeste	20-08-2012	Le Chosun Ilbo	1
	Violation de Constitution sur le système de nom réel en ligne	24-08-2012	Le Chosun Ilbo	1
	Dépôt de la candidature	05-09-2012	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	1
	Démission de sa femme, Présidente de la Commission anticorruption et droits civils	22-09-2012	Le Chosun Ilbo	1
			27-09-2012	Le Chosun Ilbo
		Le Kyunghyang Shinmun	1	
Kim So-yeon	Problème de CDD	24-11-2012	Le Kyunghyang Shinmun	1
	Crise de la politique progressiste	03-12-2012	Le Kyunghyang Shinmun	1
	Dégâts d'assaut par la police	17-12-2012	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	1
Projet d'ouverture d'un parti politique pour les travailleurs	21-12-2012	Le Kyunghyang Shinmun	1	
Chung Un-chan	Opposition au ralliement à un candidat pour Ahn Cheol-soo	05-10-2012	Le Chosun Ilbo	1
	Soutien pour Moon Jae-in	12-12-2012	Le Chosun Ilbo	1
Lee Gun-gae	Dépôt de la candidature	09-19-2012	Le Chosun Ilbo	1
	Soutien pour Park Geun-hye et retrait de la candidature	23-11-2012	Le Chosun Ilbo	1
Park Chan-jong	Dépôt de la candidature	04-10-2012	Le Chosun Ilbo	1

3.2.2.2.1. Les articles consacrés à Kang Ji-won

Kang Ji-won a écrit un manifeste dans lequel il évalue les programmes des politiciens et propose ses propres réformes. Cet ancien avocat, a également mis en garde, le 24 août 2012, contre la violation à la constitution que représente l'obligation d'afficher son nom réel sur internet. Il a déposé sa candidature le 4 septembre. Certains articles le mentionnent car sa femme, Présidente de la Commission anticorruption et droits civils, a dû quitter ses fonctions en raison de son devoir de réserve.

3.2.2.2. Les articles consacrés à Kim So-yeon

Kim So-yeon, la représentante des travailleurs, a donné un interview pour un article du 24 novembre 2012. Dans cet article, elle a expliqué la situation des travailleurs et ses programmes sur le travail, la société, l'économie ainsi que la sécurité et la défense. Le *Kyunghyang Shinmun* a publié quelques articles spéciaux nommés « L'élection présidentielle sans discussion sur le travail ». En tant que journal de gauche, ses efforts afin de rappeler l'importance des enjeux sur le travail étaient assez importants. Elle a également été mentionnée dans un article qui explique la crise de la politique progressiste le 3 décembre. Nous en reparlons après l'analyse des articles personnels des candidats marginaux de 2012.

Le 15 décembre, elle a été frappée par la police lors d'une manifestation devant la Maison Bleue (la résidence et bureau du Président de la Corée du Sud). Les deux journaux ont traité de cet incident le 17 décembre.

Après l'élection, le *Kyunghyang Shinmun* a publié aussi un article sur son futur projet : l'ouverture d'un parti politique pour les travailleurs.

3.2.2.3. Les articles consacrés à Chung Un-chan

Chung Un-chan s'est opposé à l'idée du ralliement entre Ahn Cheol-soo et Moon Jae-in dans un article du 5 octobre. Il a expliqué que « le phénomène Ahn Cheol-soo », vague de soutien à ce dernier, a été créé en raison du mécontentement vis-à-vis des politiciens actuels. Ainsi, si ce dernier participait à un ralliement à un candidat des partis politiques principaux, cela décevrait les citoyens qui voyaient en lui l'espoir d'une nouvelle politique. Or, finalement Chung Un-chan a déclaré son soutien à Moon Jae-in le 11 décembre.

3.2.2.4. Les articles consacrés à Lee Gun-gae et à Park Chan-jong

Lee Gun-gae et Park Chan-jong ont été présentés dans des articles donnant des informations sur leur participation à l'élection. L'article du 23 novembre a expliqué que Lee Gun-gae a retiré sa candidature et déclaré son soutien à Park Geun-hye.

En analysant les articles consacrés aux candidats marginaux, nous pouvons les distinguer en trois catégories. **La première catégorie est composée d'articles concernant le déroulement électoral** (11 articles) comme le dépôt de la candidature, le soutien pour un autre candidat, l'histoire familiale concernant l'élection, etc. **La deuxième catégorie comprend des articles publiés en raison d'un travail des candidats** (trois articles) comme, par exemple, les articles sur le manifeste, l'argumentation concernant le système de nom réel en ligne et l'opposition au ralliement à un candidat qui ont attiré l'attention des médias sur l'opinion des candidats marginaux. **La troisième catégorie est composée des articles publiés en fonction des intérêts des médias** (trois articles) comme cela a été le cas pour les articles concernant Kim So-yeon, représentante de la cause des travailleurs.

3.2.2.3. *L'influence de l'agenda des médias sur l'apparition des candidats marginaux dans le traitement médiatique en 2012*

Certains articles font un lien entre un candidat marginal et un sujet que le journal veut mettre en avant comme le travail et la crise de la politique progressiste.

Avant de regarder en détails ces articles, rappelons brièvement la notion de *Media agenda*. L'essentiel de la théorie de McCombs et Shaw, la mise sur agenda (*Agenda-setting*), repose sur la notion d'agenda, que nous pouvons définir comme *l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions*¹⁶⁷ (Garraud, 1990).

Il convient ensuite de distinguer selon les acteurs discutant cet agenda : l'agenda des médias (*the media agenda*) correspond *aux thèmes abordés par les médias et l'importance qu'ils leur accordent*, l'agenda du public (*the public agenda*) est mesuré *par des enquêtes où l'on demande aux gens de dire quels sont à leur avis les problèmes les plus importants auquel la société fait face*¹⁶⁸ et l'agenda politique (*the policy agenda*) correspond *au thème traité par les groupes décisionnels tels que le*

¹⁶⁷ GARRAUD Philippe, « Politiques nationales : l'élaboration de l'agenda ». *L'Année sociologique*. Vol. 40, Jan /1990, pp.17-41

¹⁶⁸ CHARRON Jean, « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'*agenda-setting* ». *Hermès, La Revue*. N°17-18, 1995/3, pp.73-92

*gouvernement, le parlement, les organisations sociales et les entreprises*¹⁶⁹ (Lee Jun-woong, 2010).

Dans cette étude nous nous intéressons à l'agenda des médias et nous pouvons dire que le travail et la crise de la politique progressiste étaient au cœur de l'agenda des médias du *Kyunghyang Shinmun*. **Le journal de gauche s'est en effet intéressé au problème du marché du travail y compris les conditions de travail et le problème du recours abusif aux CDD. L'absence d'un grand candidat progressiste a également été soulignée à maintes reprises.**

Dans le tableau 46 ci-dessous, nous avons repris les articles mentionnant les candidats et traitant de ces thèmes, à savoir le problème du marché du travail (trois articles) et la crise de la politique progressiste (quatre articles). Il convient de souligner que ces deux thèmes ont également fait l'objet d'articles sans mentionner de candidats (respectivement quatre et deux articles).

Tableau 46 : *[Candidats marginaux] Les articles spéciaux pour les candidats marginaux lors de l'élection de 2012*

Candidat	Sujet d'articles	Date de publication	Nom de journal	Nombre d'articles
Kim So-yeon Kim Soon-ja	Problème du travail	13-11-2012	Le Kyunghyang Shinmun	3
Kim So-yeon Kim Soon-ja	Crise de la politique progressiste	27-11-2012	Le Kyunghyang Shinmun	1
		15-12-2012		3

De plus, à la différence des articles personnels que nous avons analysés ci-dessus, ces articles spéciaux n'ont pas été consacrés aux candidats marginaux en tant que tels mais les ont évoqués à titre d'exemple. Leurs programmes ont toutefois ainsi pu être mis en avant. Les candidats marginaux ont ainsi pu profiter d'une attention des médias en raison d'un alignement entre l'agenda de ces derniers et leur propre programme politique.

¹⁶⁹ LEE Jun-woong, « Chapitre 4. Effect of News ». *Understanding of Journalism*. dir. Kim Chun-sik et al., Paju : Hanul, 2010, p.100-137, 429p. (Traduction libre)

3.2.2.4. *Les articles consacrés aux candidats marginaux de 2017 se penchent sur le déroulement de l'élection*

Le tableau 47 ci-dessous indique les articles consacrés aux candidats marginaux de 2017. Six candidats marginaux ont eu l'opportunité d'être évoqués en tant qu'acteur principal dans un total de 33 articles. La plupart de ces articles traitent du déroulement de la campagne électorale comme le dépôt ou le retrait de leur candidature. Après consultation du tableau expliquant le sujet de ces articles, nous les analysons par candidat.

Tableau 47 : *[Candidats marginaux] Les articles consacrés aux candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2017*

Candidat	Sujet d'articles	Date de publication	Nom de journal	Nombre d'articles
Hong Suk-hyun	Dépôt de la candidature	20-03-2017	Le Kyunghyang Shinmun	1
		30-03-2017	Le Chosun Ilbo	1
	Solidarité contre Moon Jae-in (ralliement à un candidat)	30-03-2017	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	2
	Retrait de la candidature	13-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
			Le Chosun Ilbo	1
	Proposition de Moon Jae-in de travailler dans son camp électoral	18-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	1
	Soutien pour Moon Jae-in	20-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
	Intervention du gouvernement de Park Geun-hye aux médias	20-04-2017	Le Kyunghyang Shinmun	1
	Envoyé spécial pour les États-Unis	12-05-2017	Le Chosun Ilbo	1
Chung Un-chan	Solidarité contre Moon Jae-in (ralliement à un candidat)	30-03-2017	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	2
		04-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
	Demande aux candidats sur la déclaration commune par rapport à l'arrêt du programme nucléaire de la Corée du Nord	12-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
	Retrait de la candidature	15-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	1
Proposition de Moon Jae-in de travailler dans son camp électoral	12-04-2017	Le Kyunghyang Shinmun	1	
		18-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
Cho Won-jin	Soutien pour Park Geun-hye et protestation contre sa mise en accusation	14-03-2017	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	2
		29-03-2017	Le Chosun Ilbo	1
	Critique des journalistes sur l'acte de soutien pour Park Geun-hye	15-03-2017	Le Kyunghyang Shinmun	1
	Dépôt de la candidature	10-04-2017	Le Chosun Ilbo	1
	Agression d'un membre de l'équipe de Moon Jae-in par un partisan de Cho	08-05-2017	Le Kyunghyang Shinmun	1
	Résultats de l'élection	11-05-2017	Le Kyunghyang Shinmun	1
Lee Jae-oh	Dépôt de la candidature	21-03-2017	Le Chosun Ilbo	1
			Le Kyunghyang Shinmun	1
Nam Jae-jun	Dépôt de la candidature	18-03-2017	Le Chosun Ilbo	1
Chang Ho-gwon	Dépôt de la candidature	12-04-2017	Le Chosun Ilbo	1

3.2.2.4.1. Les articles consacrés à Hong Suk-hyun

Hong Suk-hyun, ancien Président de JoongAng Media Network (actuellement il reprend sa place et renomme son groupe comme JoongAng Group), a milité pour un rassemblement afin de faire barrage à Moon Jae-in. Chung Un-chan, l'ancien Premier ministre de 2009 à 2010, a également participé à ce projet et les journaux ont traité de ce sujet dans quatre articles. Mais Hong Suk-hyun a retiré sa candidature après avoir reçu et accepté une proposition de Moon Jae-in, ce qui a été relaté dans un article du *Chosun Ilbo* du 20 avril. Hong Suk-hyun a également révélé, dans l'article du 20 avril, que le gouvernement de Park Geun-hye est intervenu dans la nomination des journalistes de son groupe de médias. Ces circonstances exceptionnelles ont fait que, malgré son abandon précoce (il n'a pas enregistré officiellement sa candidature), Hong Suk-hyun a eu plus d'articles consacrés à lui que les autres candidats marginaux.

3.2.2.4.2. Les articles consacrés à Chung Un-chan

Chung Un-chan a attiré l'attention des journaux en proposant une déclaration commune à tous les candidats en rapport avec l'arrêt des essais nucléaires réalisés par le régime nord-coréen le 12 avril 2017. Il a retiré sa candidature le 14 avril et a reçu une proposition de Moon Jae-in de joindre son camp électoral.

3.2.2.4.3. Les articles consacrés à Cho Won-jin

Cho Won-jin a été mentionné dans un certain nombre d'articles concernant la destitution de Park Geun-hye. Il a en effet insisté sur l'injustice de la décision du Conseil Constitutionnel et a protesté contre cette décision tout en manifestant son soutien à l'ancienne Présidente. De tous les articles mentionnant son nom, nous avons choisi quatre articles qui se sont focalisés sur ses actes de protestation contre la destitution de l'ancienne Présidente. Le chef de la rédaction du *Kyunghyang Shinmun* a critiqué ses actes dans l'éditorial du 15 mars. Cho Won-jin a quitté le Parti de la liberté de Corée pour créer un nouveau parti politique d'extrême droite et déposé sa candidature le 9 avril. Il a été mentionné dans un article relatant l'agression par un de ses partisans d'un partisan de Moon Jae-in le 8 mai. Après l'élection, le *Kyunghyang Shinmun* a continué à critiquer ce candidat et ses partisans qui ont toujours soutenu l'ancienne présidence le 11 mai. Cho Won-jin a également été mentionné avec Nam Jae-jun dans les articles concernant le ralliement à un candidat de droite, mais ces

articles ont été consacrés à Hong Jun-pyo qui a mené cet événement, ainsi ils n'ont pas été choisis comme articles personnels de Cho Won-jin.

3.2.2.4. *Les articles consacrés à Lee Jae-oh, à Nam Jae-jun et à Chang Ho-gwon*

Les journaux ont traité aussi du dépôt de la candidature de Lee Jae-oh, député et proche du 17^{ème} Président Lee Myung-bak, de Nam Jae-jun, ancien chef du Service national des renseignements sous le gouvernement de Park Geun-hye et de Chang Ho-gwon, fils de Chang Chun-ha, ancien politicien.

3.2.2.5. *Conclusion concernant les candidats marginaux*

La comparaison du nombre d'articles consacrés à un ou plusieurs candidats marginaux ne permet pas de déterminer s'il y a eu une amélioration du traitement médiatique de ces derniers entre l'élection de 2012 et celle de 2017.

En effet, le nombre d'articles consacrés à plusieurs candidats marginaux passe de 11 à 4 tandis que le nombre d'articles consacrés exclusivement à un seul candidat marginal passe de 17 à 33, étant précisé que tous les candidats n'ont pas fait l'objet d'articles (2 sur 7 en 2012 n'ont fait l'objet d'aucun article exclusif et 5 candidats sur 13 n'ont fait l'objet d'aucun article exclusif en 2017).

Une analyse des articles leur étant consacrée révèle toutefois une différence quant à leur rôle.

Lors de l'élection 2012, les journalistes recherchaient activement des sujets de société, notamment pour le journal de gauche avec des sujets sur le problème du marché du travail et la crise de la politique progressiste. Ce journal s'est donc servi du programme ou des prises de position de certains candidats marginaux à titre d'exemple (cf. 3.2.2.3. « L'influence de l'agenda des médias sur l'apparition des candidats marginaux dans le traitement médiatique en 2012 »).

En revanche, lors de l'élection 2017, les articles concernant les candidats marginaux sont davantage publiés par les efforts personnels en lien avec leur implication dans la campagne électorale. Autrement dit, les candidats marginaux de 2017 ont davantage attiré l'attention des médias que ceux de 2012 en insistant sur la solidarité contre Moon Jae-in, en accusant le gouvernement de Park Geun-hye sur son intervention dans les médias, en proposant une politique commune contre la Corée du Nord ou encore en soutenant Park Geun-hye malgré sa destitution. Certainement en raison d'une période électorale plus courte en 2017 qu'en 2012, les journalistes ne semblent pas avoir traité d'enjeux de société « en lien avec les programmes des candidats marginaux »¹⁷⁰. Les candidats marginaux n'ont eu que peu d'opportunités pour présenter, aux électeurs, leurs programmes et idées.

De plus, il est étonnant de constater que, malgré l'importance du débat télévisé dans les pics des autres candidats, **le débat des candidats marginaux**, organisé une seule fois pendant la campagne, **n'a pas fait l'objet d'une réelle couverture médiatique**. Seul le *Chosun Ilbo* a publié un article concernant ce débat télévisé lors de la présidentielle de 2017 : les deux journaux n'en ont pas parlé en 2012 et le *Kyunghyang Shinmun* ne l'a jamais traité pendant les deux présidentielles.

Comme nous l'avons vu lors de la présentation des grands candidats (1.2.1. « Les grands candidats : *Têtes d'affiche* »), la disposition légale coréenne concernant les critères pour la participation aux débats télévisés¹⁷¹ distingue les candidats en deux groupes : les candidats principaux et les candidats marginaux. Le fait de distinguer les candidats selon la taille de leur formation politique ou des intentions de vote à leur égard provoque un problème d'inégalité entre les candidats qui se reflète dans le traitement médiatique. Autrement dit, **l'inégalité entre les candidats, causée par la loi, conduit à renforcer le traitement médiatique inégalitaire des candidats**.

¹⁷⁰ Cela ne veut pas dire que les journalistes n'ont pas beaucoup traité des enjeux de société lors de l'élection présidentielle de 2017. Nous parlerons plus tard dans la partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux » sur l'augmentation du poids des articles concernant les enjeux en 2017 en détails. Mais nous soulignons que ces articles n'ont pas beaucoup évoqué les programmes des candidats, notamment ceux des candidats marginaux.

¹⁷¹ cf. « La loi électorale officielle publique » Chapitre VII. Campagne électorale, Article 82-2. Entretiens ou débats supervisés par le comité de diffusion des débats électoraux (pages 102-103. 1.2.1. « Les grands candidats : Têtes d'affiche »)

Les brèves apparitions des candidats marginaux rendent par ailleurs difficile la comparaison de leur importance médiatique avec celles des autres candidats. Nous ne pouvons donc que confirmer l'inégalité de traitement à leur égard **mais nous ne pouvons pas conclure ici à une amélioration entre 2012 et 2017**, notamment en raison des grosses différences de contexte (période de campagne plus courte, nombre de candidats plus important). Nous devons donc utiliser une autre méthode : la hiérarchisation des articles.

4. LA HIERARCHISATION DES ARTICLES MENTIONNANT LES CANDIDATS

Le nombre de pages d'un journal étant limité, les journalistes doivent effectuer un tri dans les informations à traiter, processus qualifié de « Gatekeeping » des médias et qui consiste en *l'action du garde-barrière qui laisse passer ou non vers le public les informations (nouvelles) qui lui parviennent. Elle s'étend à la valorisation et à l'interprétation que le média, entreprise éditoriale, en fait éventuellement par son regard partiel et partial*¹⁷² (Demers, 2018).

Nous nous intéresserons dans cette sous partie au travail de valorisation de l'information par les médias, ce qui passe notamment par l'emplacement choisi pour les articles au sein des journaux, à savoir leur pagination. Ce travail de valorisation de l'information est au fondement de la théorie de la mise sur agenda qui part du principe que *les médias influencent l'ordre du jour des affaires publiques dans la mesure où le public ajuste sa perception de l'importance relative des sujets à l'importance que les médias leur accordent*¹⁷³ (Charron, 1995).

Or, la pagination des articles est certainement l'un des marqueurs de l'importance accordée par les médias à ces articles : si un article est publié à la Une, les lecteurs peuvent percevoir que son sujet est plus important que les autres faits ou événements du jour.

Pour rappel, le but de cette étude n'est pas de mesurer l'effet des médias sur le public mais la manière dont les médias traitent des candidats. Tout comme pour les sous parties précédentes, nous avons pour objectif de vérifier l'importance médiatique de chaque candidat dans le traitement médiatique, ce qui passe notamment par une analyse de leur présence dans les journaux. Nous nous concentrerons toutefois dans cette partie plus spécifique sur l'ordre d'apparition des articles les mentionnant autrement dit leur

¹⁷² DEMERS François, « Emergence de l'«alternative» dans la communication publique ou comment la table a été mise pour Trump et les autres ». *Argumentum. Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory and Rhetoric*. Vol. 16, Issue 2/ 2018, pp.13-38.

¹⁷³ CHARRON Jean, « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting ». *Hermès, La Revue*. N°17-18. 1995/3. pp.73-92.

pagination. L'analyse de la hiérarchisation des articles traitant des candidats est donc la suite directe de l'analyse de la présence médiatique des candidats.

Nous nous intéresserons dans un premier temps à la méthodologie utilisée afin de classer les articles mentionnant les candidats selon leur pagination (4.1) puis nous analyserons la hiérarchisation des articles (4.2) afin de comparer le traitement médiatique des candidats toujours sous l'angle de l'égalité de traitement.

4.1. La méthodologie de classification des articles selon leur pagination

Ce travail de classification des articles selon leur pagination nécessite que nous nous attardions au préalable sur la décomposition des journaux.

4.1.1. La décomposition des journaux

Le *Chosun Ilbo* et le *Kyunghyang Shinmun* sont des quotidiens nationaux généralistes et fournissent donc des informations sur tous les sujets.

En général, le *Chosun Ilbo* publie chaque jour un exemplaire de 50 à 70 pages par jour. Il s'agit du quotidien coréen qui publie le plus de pages (la moyenne des cinq principaux quotidiens nationaux¹⁷⁴ se situe aux alentours de 40 pages). Le *Kyunghyang Shinmun* imprime régulièrement 32 pages en semaine et 28 pages tous les samedis sauf cas exceptionnels.

Une première difficulté réside donc dans la différence du nombre de pages publiées. Toutefois, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, les 20 premières pages de chaque journal traitent en principe des mêmes thématiques :

¹⁷⁴ cf. p.14 concernant les quotidiens nationaux les plus diffusés.

Tableau 48 : La distinction des rubriques des deux journaux selon la pagination

Le Chosun Ilbo		Le Kyunghyang Shinmun	
Pagination	Rubrique	Pagination	Rubrique
1-10	Général	1-10	Général
11-20	Société et International	11-20	Société et International
21-30	Culture et Sport	21-27	Economie, Culture et Sport
31-35	Opinion	28-fin	Opinion
36-45	Economie		
46-fin	Immobilier, Voyage, Campus, etc.		

Les deux journaux publient en effet dans les 10 premières pages des articles généralistes mais considérés comme importants (rubrique « Général ») puis entre les 11^{ème} et 20^{ème} pages des articles de société traitant de divers sujets tels que les enjeux sociaux et régionaux ainsi que les affaires internationales.

Ce n'est réellement qu'à partir de la 21^{ème} page qu'apparaissent de réelles différences entre les deux journaux. Par ailleurs, il convient de préciser que, si en principe les articles d'opinions du *Chosun Ilbo* sont publiés entre les pages 31 à 35, certains sont publiés à la Une, les « Palmyeonbong¹⁷⁵ ».

La manière d'attribuer un score en fonction de la pagination doit donc prendre en compte ces particularités dans la décomposition de chaque journal.

4.1.2. La manière d'attribuer le score aux articles selon leur pagination

Dans la mesure où les articles concernant l'élection présidentielle sont davantage susceptibles de figurer dans les 20 premières pages de chaque journal (les rubriques « Général » et « Société et International ») et que les deux journaux ont une structure relativement similaire jusqu'à la 20^{ème} page, notre système de scoring se focalisera principalement sur les 20 premières pages.

¹⁷⁵ Nom d'articles d'opinions (팔면봉, 八面鋒) rédigés par les dirigeants des rubriques « politique », « société » et « international » du *Chosun Ilbo*. Cette catégorie se place à la Une et donne l'avis sur l'affaire importante de chacune des trois rubriques.

Nous avons par ailleurs fait le choix d'exclure les articles d'opinion y compris les éditoriaux du champ de cette analyse dès lors que leur pagination est très différente entre les deux journaux et que le *Chosun Ilbo* en fait figurer à la Une, ce qui aurait créé un grand différentiel de score avec le *Kyunghyang Shinmun*. Autrement dit, nous ne prenons que les articles généraux pour l'analyse sur la pagination dans cette sous partie.

Le système de classement part donc de l'hypothèse suivante : les articles publiés à la Une sont ceux considérés comme les plus importants, ensuite, plus les articles s'éloignent des premières pages, moins ils sont considérés comme importants.

Ceci est retranscrit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 49 : Les scores d'articles par la pagination

Case	Pagination	Scores
1	Une	5
2	2-5	4
3	6-10	3
4	11-20	2
5	21-fin	1

Nous attribuerons donc à chaque candidat des points en fonction de la pagination des articles les mentionnant. Si la comparaison des scores entre chaque candidat d'une même élection ne suscite pas de problèmes particuliers, il en est différemment de la comparaison entre les deux élections présidentielles en raison de la différence de durée de la période de recherche (213 jours pour 2012 contre 110 pour 2017 : ces chiffres sont l'addition des jours de publication des deux journaux).

Dès lors, tout comme pour les précédentes analyses, nous raisonnerons à partir des moyennes journalières. Nous opérerons donc de la manière suivante :

- Nous classerons tous les articles mentionnant un candidat suivant le tableau des scores ci-dessus ;
- Nous diviserons le nombre d'articles de chacune des cases du tableau par le nombre cumulé¹⁷⁶ de jours de publication (213 pour 2012 et 110 pour 2017) ;
- La moyenne ainsi obtenue pour chacune des cases sera multipliée par le score correspondant à la dite-case.

Par exemple, Park Geun-hye a été mentionnée en 2012 dans 200 articles parus à la Une de nos deux journaux de référence. Le nombre cumulé de jours de publication étant de 213 jours, la moyenne journalière des articles parus à la Une la concernant est de 0,9 article ce qui correspond à un score de 4,7. Pour rappel, tous les résultats sont arrondis à la première décimale dans cette étude.

4.2. L'analyse de la hiérarchisation des articles selon leur pagination

Ce chapitre a pour objectif de mesurer l'importance médiatique des candidats à travers la pagination des articles les mentionnant. Pour cela, nous reprenons la distinction entre les candidats opérée dans les analyses précédentes.

4.2.1. La comparaison du premier groupe : grands candidats

Le tableau ci-dessous est une synthèse de notre travail de classement des articles mentionnant les grands candidats, étant précisé que les grands candidats sont présentés dans le tableau par ordre d'importance médiatique (i.e. le nombre d'articles les mentionnant)¹⁷⁷.

¹⁷⁶ Par nombre cumulé nous entendons l'addition des jours de publication du *Chosun Ilbo* et du *Kyunghyang Shinmun*.

¹⁷⁷ Les annexes 20 à 22 fournissent plus de détails sur le classement réalisé et les scores obtenus par chaque candidat (pages 516-525). Ce tableau est l'extrait des tableaux 17 et 18 de l'annexe 20 (pages 516-517).

Tableau 50 : [Grands candidat] La moyenne journalière d'articles selon la pagination et le score total

Les grands candidats de 2012							Les grands candidats de 2017						
Candidat	Moyenne journalière d'articles selon la pagination					Score Total	Score Total	Moyenne journalière d'articles selon la pagination					Candidat
	p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞			p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	
	5pts	4pts	3pts	2pts	1pt			5pts	4pts	3pts	2pts	1pt	
Park Geun-hye	0,9	5,1	2,1	0,8	0,4	33,3	40,1	1,1	5,8	3,1	0,9	0,5	Moon Jae-in
Moon Jae-in	0,9	5,1	2,0	0,4	0,3	31,9	27,0	0,8	4,0	2,1	0,4	0,2	Ahn Cheol-soo
Ahn Cheol-soo	0,8	4,6	1,5	0,3	0,2	27,8	20,8	0,6	2,9	1,8	0,3	0,1	Hong Jun-pyo
Moyenne	0,9	4,9	1,9	0,5	0,3	31,0	29,3	0,8	4,2	2,3	0,5	0,3	Moyenne

La moyenne du score total pour le groupe des grands candidats ne présente pas beaucoup de différences entre les deux élections (la différence atteint 1,7 points), mais nous remarquons que **les scores totaux obtenus par les grands candidats de 2017 sont bien plus inégaux qu'en 2012.**

Comme prévu, les scores ainsi obtenus sont conformes aux résultats de l'analyse de la fréquence médiatique des candidats : les candidats les plus fréquemment mentionnés dans les journaux sont ceux qui ont atteint le plus grand score.

En ce qui concerne les articles parus à la Une, nous pouvons constater que la différence entre les candidats et entre les élections n'est pas flagrante, à l'exception de Hong Jun-pyo et Moon Jae-in en 2017.

En effet, la différence de moyenne journalière d'articles de la Une est assez proche entre les grands candidats et également entre les élections. Autrement dit, **il n'y a pas de candidat qui a été particulièrement mentionné plus dans la Une que les autres** et cela reflète qu'aucun candidat n'est traité d'une manière plus importante. Par exemple, lors de l'élection de 2017, Moon Jae-in se situe devant pour le score en comparaison de Park Geun-hye de 2012 ou d'autres grands candidats de 2017, mais sa présence ne se concentre pas spécialement sur une seule case de pages. Il est présent à toutes les pages tout comme les adversaires mais juste plus fréquemment. Ainsi, les

différences de score entre les grands candidats semblent davantage provenir de leur fréquence médiatique.

Pour rappel, la moyenne journalière d'articles des grands candidats est la suivante :

- Pour l'année 2012, Park Geun-hye est présente dans 11,7 articles par jour, Moon Jae-in dans 10,8 articles et Ahn Cheol-soo dans 9,6 articles¹⁷⁸ ;
- Pour l'année 2017, Moon Jae-in est présent dans 13,9 articles par jour, Ahn Cheol-soo dans 8,8 articles et Hong Jun-pyo dans 6,5 articles¹⁷⁹.

Pour l'élection de 2012, la fréquence de la présence entre les candidats est proche, tout comme leur score total. Pour celle de 2017, Moon Jae-in est largement en tête et son score est également plus haut que les autres grands candidats. Si nous multiplions ces chiffres au-dessus par trois (le score moyen selon la pagination), nous obtenons un chiffre à peu près semblable au score de chaque candidat. Les différences de score entre les candidats sont similaires à leur différence en termes de fréquence médiatique.

Pour le groupe des grands candidats, nous n'avons pas trouvé une particularité comme une très haute présence concentrée dans une certaine case de pages. Les candidats partagent une proportion similaire selon la pagination et il en est de même pour les différences entre les élections. En somme, **le score obtenu est déterminé par la fréquence de la présence dans les journaux et non pas par l'importance hiérarchisée selon la pagination.**

4.2.2. La comparaison du second groupe : candidats minoritaires

Le tableau ci-dessous¹⁸⁰ comprend la moyenne journalière d'articles des candidats minoritaires selon leur pagination et leur score total.

¹⁷⁸ cf. Graphique 7 de la page 142

¹⁷⁹ cf. Graphique 9 de la page 146

¹⁸⁰ Ce tableau est l'extrait des tableaux 19 et 20 de l'annexe 21 (pages 518-520).

Tableau 51 : [Candidats minoritaires] La moyenne journalière d'articles selon la pagination et le score total

Les grands candidats de 2012							Les grands candidats de 2017						
Candidat	Moyenne journalière d'articles selon la pagination					Score Total	Score Total	Moyenne journalière d'articles selon la pagination					Candidat
	p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞			p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	
	5pts	4pts	3pts	2pts	1pt			5pts	4pts	3pts	2pts	1pt	
Lee Jung-hee	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0	2,4	18,0	0,6	2,5	1,5	0,3	0,1	Yoo Seung-min
Sim Sang-jung	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	1,6	12,4	0,4	1,5	1,1	0,3	0,1	Sim Sang-jung
							3,0	0,1	0,4	0,3	0,1	0,0	Hwang Kyo-ahn
							2,9	0,0	0,5	0,2	0,0	0,0	Kim Jong-in
							1,5	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	Ban Ki-moon
Moyenne	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0	2,0	7,6	0,2	1,0	0,7	0,1	0,0	Moyenne

En comparaison du groupe des grands candidats, **la moyenne de score total entre les élections pour les candidats minoritaires s'écarte beaucoup** (la différence est de 5,6 points). De plus, la différence entre les candidats est plus remarquable en 2017 qu'en 2012. **Ceci provient de deux candidats de 2017, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung qui ont tous deux obtenu un important score.** Si nous les retirons de ce groupe, la moyenne de score entre les deux élections redevient proche (2,0 vs 2,5), de même pour l'écart entre les candidats.

Toutefois, tout comme pour le groupe des grands candidats, le score des deux plus gros candidats minoritaires de 2017 provient pour une grande partie par une présence plus importante dans les pages 2 à 10 ce qui s'explique **par leur présence fréquente dans les journaux** : Yoo Seung-min est présent dans 5,6 articles par jour et Sim Sang-jung dans 3,9 articles¹⁸¹.

Pour mémoire, les différences de fréquence s'expliquent principalement par le maintien ou non de leur candidature jusqu'au jour du vote. Il en allait toutefois différemment en 2012. En effet, Lee Jung-hee a déclaré son retrait trois jours avant le jour de vote mais

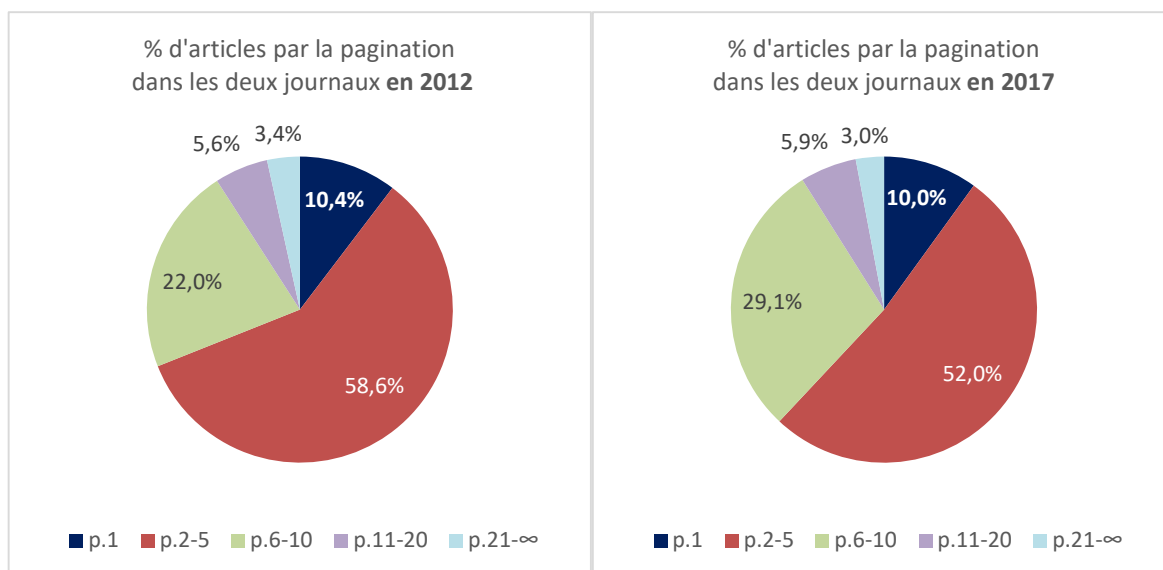
¹⁸¹ cf. Graphique 9 de la page 146 ou Tableau 14 de l'annexe 18 (page 513)

est très peu présente dans les journaux (sa moyenne journalière n'atteint que 0,8¹⁸²). **L'attention des médias sur les candidats minoritaires dépend donc pour partie de la concurrence entre les candidats principaux** : une compétition intense entre deux grands candidats laisse peu de place pour les candidats minoritaires (2012) tandis que la présence d'un grand favori et l'absence de réelle opposition permet un meilleur traitement médiatique plus varié des autres candidatures (2017).

4.2.3. Le comparatif entre les deux groupes de candidats : grands candidats et les candidats minoritaires

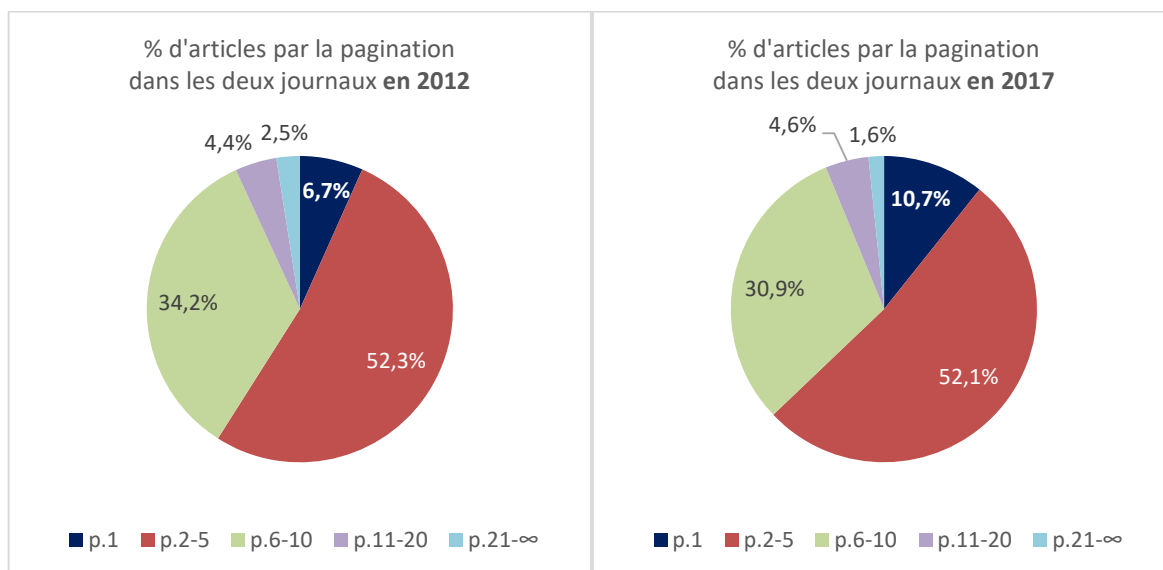
Nous avons analysé le classement des articles par candidat et par élection et obtenu leur score. Mais, comme nous l'avons vu, le score de chaque candidat provient plutôt de la fréquence de leur présence et non d'un différentiel dans la hiérarchie des articles les concernant. Afin de comparer une amélioration du traitement médiatique entre les candidats selon la pagination, nous proposons de vérifier le pourcentage d'articles selon la pagination de chaque groupe.

Graphique 10 : [Grands candidats] Le pourcentage d'articles par la pagination dans les deux journaux



¹⁸² cf. Tableau 13 de l'annexe 18 (page 512)

Graphique 11 : [Candidats minoritaires] Le pourcentage d'articles par la pagination dans les deux journaux



Les premières cinq pages sont considérées comme importantes par les médias et nous pouvons présumer que l'importance d'articles mentionnant les candidats à cet endroit est proportionnelle à leur importance médiatique.

Pour 2012, 69,0% des articles concernant les grands candidats se situe dans les cinq premières pages tandis que ce pourcentage n'atteint que 59,0% pour les candidats minoritaires. Ces derniers sont donc moins bien traités que les grands candidats au niveau de la présence médiatique dès lors qu'outre la différence de fréquence que nous avons pu constater dans les sous parties précédentes, les articles les concernant se situent dans des pages considérées comme moins importantes.

Pour 2017 cependant, nous ne constatons pas de différence entre les grands candidats et les candidats minoritaires sur ce point (62,0% pour les grands candidats vs 62,8% pour les candidats minoritaires). Malgré la différence dans la fréquence médiatique des candidats de ces groupes, les journalistes n'ont pas opéré de différences dans le traitement médiatique des groupes de candidats en plaçant un groupe davantage dans les cinq premières pages qu'un autre. **En somme, le traitement médiatique des candidats minoritaires s'est amélioré sur ce point en 2017.**

4.2.4. La comparaison du troisième groupe : candidats marginaux

Comme pour les précédentes analyses, nous avons été confrontés à une difficulté particulière concernant les candidats marginaux : le faible nombre d'articles les mentionnant.

Tableau 52 : [Candidats marginaux] La moyenne journalière d'articles et le pourcentage d'articles selon la pagination ainsi que le score total

Les candidats marginaux de 2012							Les candidats marginaux de 2017						
Indice pour la recherche	p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Score total	Score total	p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Indice pour la recherche
	5pts	4pts	3pts	2pts	1pt			5pts	4pts	3pts	2pts	1pt	
Moyenne journalière d'articles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Moyenne journalière d'articles
% d'articles	4,4 %	47,9 %	27,7 %	18,7 %	1,3 %	100,0 %	100,0 %	2,6 %	52,5 %	42,7 %	2,1 %	0,0 %	% d'articles

4.2.4.1. Des chiffres peu significatifs pour les candidats marginaux

Si nous divisons le nombre d'articles généraux mentionnant les candidats marginaux par le nombre de jours de publications, nous obtenons des chiffres non significatifs. Selon le tableau 15 et 16 de l'annexe 19 (pages 514-515), les candidats marginaux de toutes les deux élections n'ont en effet été mentionnés en moyenne que dans 0,1 article général par jour. Avec un tel chiffre, les scores calculés n'ont que peu de sens : selon le tableau 52¹⁸³ en moyenne, les candidats marginaux de 2012 ont obtenu 0,2 points au total et ceux de 2017 ont eu 0,3 points au total. Avec si peu d'articles les mentionnant, il est difficile pour les lecteurs de seulement mémoriser leur nom, étant rappelé que leur nombre était particulièrement important (sept candidats marginaux en 2012 et 13 candidats marginaux en 2017).

De plus, ils n'ont pas été mentionnés dans beaucoup d'articles parus à la Une. Nous pouvons par ailleurs relever quelques curiosités concernant les sujets des articles parus à la Une et mentionnant les candidats marginaux, ce qui s'explique notamment par le

¹⁸³ Ce tableau est un extrait des tableaux 21 et 22 de l'annexe 22 (pages 521-525).

fait que si un tel article mentionne un candidat marginal, cela signifie certainement que l'événement le concernant sort de l'ordinaire.

4.2.4.2. *L'observation des articles mentionnant les candidats marginaux à la Une*

Les deux tableaux suivants nous indiquent les sujets des articles mentionnant les candidats marginaux publiés à la Une.

Tableau 53 : *[Candidats marginaux] Les articles mentionnant les candidats marginaux publiés à la Une lors de l'élection présidentielle de 2012*

Date de publication	Sujet d'articles	Candidats mentionnés	Nom de journal	Nombre d'articles
26-11-2012	Résultats des sondages après le ralliement à Moon Jae-in	Kang Ji-won	Le Chosun Ilbo	1
26-11-2012	Campagne électorale officielle après l'enregistrement officiel des candidats	Park Jong-sun Kim So-yeon Kang Ji-won Kim Soon-ja	Le Chosun Ilbo	1

Tableau 54 : *[Candidats marginaux] Les articles mentionnant les candidats marginaux publiés à la Une lors de l'élection présidentielle de 2017*

Date de publication	Sujet d'articles	Candidats mentionnés	Nom de journal	Nombre d'articles
13-03-2017	Critique des avis opposés sur l'accord de libre-échange entre la Corée du Sud et les Etats-Unis en 2011	Kim Sun-dong	Le Chosun Ilbo	1
13-03-2017	Insubordination de la décision sur la destitution de Park Geun-hye	Cho Won-jin	Le Kyunghyang Shinmun	1
30-03-2017	Primaires du Parti Démocrate de la Corée (Parti de Moon Jae-in) (Composition concurrentielle prévue pour la présidentielle)	Hong Suk-hyun Chung Un-chan	Le Kyunghyang Shinmun	1
11-05-2017	Appel téléphonique entre les deux Présidents coréen et américain (Projet d'envoyé spécial)	Hong Suk-hyun	Le Kyunghyang Shinmun	1

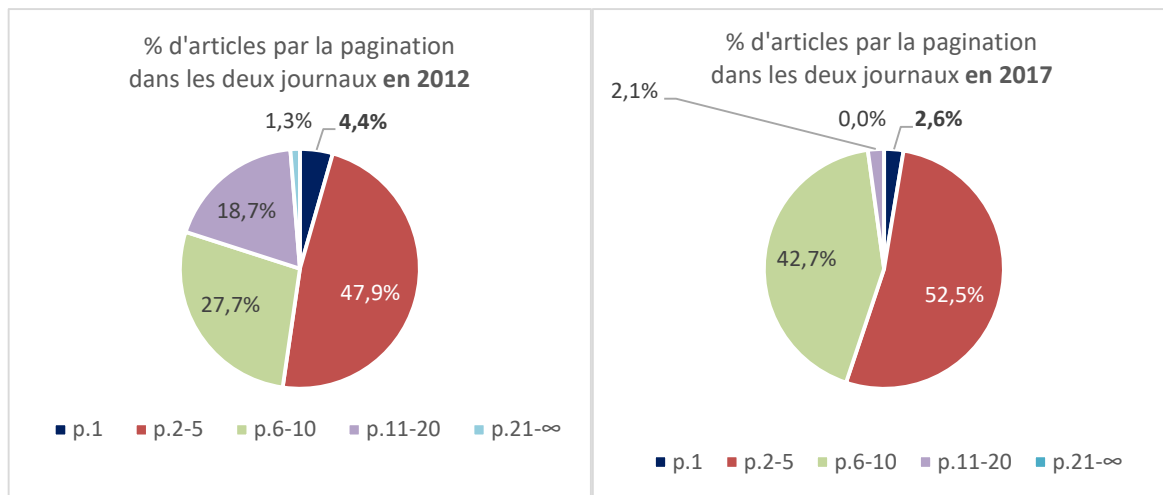
Lors de l'élection présidentielle de 2012, trois candidats marginaux (Park Jong-sun, Kim So-yeon et Kim Soon-ja) ont été mentionnés une fois à la Une et un candidat marginal (Kang Ji-won) a été traité deux fois dans la Une. Ces quatre personnes sont celles qui ont terminé leur campagne électorale. Après le ralliement à Moon Jae-in (abandon d'Ahn Cheol-soo), le *Chosun Ilbo* a publié un article sur les résultats des sondages. L'article s'est concentré sur la concurrence entre Park Geun-hye et Moon Jae-in, mais a également mentionné les intentions de vote de Kang Ji-won en raison de la faible différence entre les deux grands candidats (afin notamment d'anticiper les conséquences d'un éventuellement ralliement). Le deuxième article annonçait le début de la campagne officielle suite à l'enregistrement des candidats. Ces derniers ne sont donc mentionnés qu'en raison de leur enregistrement mais ne sont en aucun cas les personnages principaux de l'article en question.

Pour 2017, deux articles ont été publiés en plus qu'en 2012. Toutefois, ces candidats marginaux ont à nouveau été mentionnés comme des exemples afin de compléter les informations. Le *Chosun Ilbo* a traité de l'accord de libre-échange entre la Corée du Sud et les Etats-Unis de 2011. En évaluant les résultats de cet accord, il a critiqué les politiciens qui s'opposaient à cet accord dont notamment un candidat marginal : Kim Sun-dong. Le journal de gauche a quant à lui à nouveau traité de la destitution de Park Geun-hye ce même jour en mentionnant dans sa Une Cho Won-jin, un proche de Park Geun-hye. Le troisième article a traité de la primaire du Parti Démocrate de la Corée. Comme les résultats laissaient prévoir la victoire de Moon Jae-in, les deux candidats marginaux qui ont proposé une coalition contre lui ont été mentionnés. Le dernier article a été publié après que Moon Jae-in a été élu. Il avait pour sujet l'appel téléphonique entre les Présidents coréen et américain. Hong Suk-hyun a été évoqué en tant qu'envoyé spécial pour les Etats-Unis pour un des prochains projets diplomatiques du Président.

Pendant les deux élections, les candidats marginaux n'ont été mentionnés qu'à titre accessoire dans les articles de la Une. **La différence de traitement médiatique avec les autres candidats est encore plus flagrante en ce qui concerne les articles parus à la Une.**

4.2.4.3. *Le bilan sur la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats marginaux*

Graphique 12 : [Candidats marginaux] Le pourcentage d'articles par la pagination dans les deux journaux



En comparaison des grands candidats ou des candidats minoritaires, les candidats marginaux ne se sont pas affichés beaucoup à la Une. Toutefois, entre les deux élections, même si leur pourcentage d'articles parus à la Une a diminué en 2017 (la différence est de 1,8), ils ont davantage été mentionnés aux pages 6 à 10 (la différence est de 15,0). En somme, nous trouvons 97,8% de leurs articles dans les 10 premières pages en 2017 contre 80,0% en 2012. **Malgré leur faible présence médiatique et l'augmentation du nombre des candidats marginaux, nous pouvons noter une certaine amélioration dès lors que les articles les concernant sont davantage mis en valeur (publiés au début des journaux).**

4.3. Conclusion sur la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats

Afin de vérifier plus en détails, nous proposons de calculer l'écart-type de la somme des points divisé par le nombre de jours de publication. Le tableau suivant nous montre la différence du traitement médiatique sur les candidats avec les scores obtenus par la pagination.

Tableau 55 : La comparaison de l'amélioration du traitement médiatique égalitaire à travers la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats par la pagination lors des élections présidentielles 2012 et 2017

Election présidentielle de 2012					Election présidentielle de 2017				
	Candidats	Variable (Somme des points divisée par le N° des jours de publication)	Déviations	Déviations au carré		Candidats	Variable (Somme des points divisée par le N° des jours de publication)	Déviations	Déviations au carré
1	Park Geun-hye	33,3	25,1	631,3	1	Moon Jae-in	40,1	33,9	1 151,5
2	Moon Jae-in	31,9	23,7	562,9	2	Ahn Cheol-soo	27,0	20,8	433,8
3	Ahn Cheol-soo	27,8	19,6	385,1	3	Hong Jun-pyo	20,8	14,6	214,1
4	Lee Jung-hee	2,4	-5,8	33,4	4	Yoo Seung-min	18,0	11,8	139,9
5	Sim Sang-jung	1,6	-6,6	43,2	5	Sim Sang-jung	12,4	6,2	38,8
6	Park Jong-sun	0,1	-8,1	65,2	6	Ban Ki-moon	1,5	-4,7	21,8
7	Kim So-yeon	0,3	-7,9	62,0	7	Hwang Kyo-ahn	3,0	-3,2	10,1
8	Kang Ji-won	0,3	-7,9	62,0	8	Kim Jong-in	2,9	-3,3	10,7
9	Kim Soon-ja	0,2	-8,0	63,6	9	Cho Won-jin	1,2	-5,0	24,7
10	Lee Gun-gae	0,1	-8,1	65,2	10	Oh Young-guk	0,1	-6,1	36,9
11	Park Chan-jong	0,0	-8,2	66,8	11	Chnag Sung-min	0,1	-6,1	36,9
12	Chung Un-chan	0,1	-8,1	65,2	12	Lee Jae-oh	0,2	-6,0	35,7
13					13	Kim Sun-dong	0,2	-6,0	35,7
14					14	Nam Jae-jun	0,4	-5,8	33,3
15					15	Lee Kyung-hee	0,1	-6,1	36,9
16					16	Kim Jeong-sun	0,2	-6,0	35,7
17					17	Yoon Hong-sik	0,1	-6,1	36,9
18					18	Kim Min-Chan	0,1	-6,1	36,9
19					19	Hong Suk-hyun	0,6	-5,6	31,0
20					20	Chung Un-chan	0,6	-5,6	31,0
21					21	Chang Ho-gwon	0,0	-6,2	38,1
	Moyenne	8,2		175,5		Moyenne	6,2		117,6

Ecart-type	13,2	Ecart-type	10,8
-------------------	-------------	-------------------	-------------

Comme l'écart-type de l'année 2017 (10,8) est plus faible que celui de 2012 (13,2), nous pouvons dire que les valeurs des candidats (la somme des points divisée par le nombre de jours de publication) de la présidentielle de 2017 sont plus

regroupées autour de la moyenne que celles de 2012. Autrement dit, il y a en 2017 davantage d'égalité dans la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats.

Dans les trois sous parties précédentes, nous avons analysé l'importance médiatique des candidats à travers trois angles différents : la présence médiatique (le poids), la fréquence médiatique (la dynamique médiatique y compris les deux premiers pics) et la hiérarchisation médiatique (la pagination). Nous avons également comparé les différences du traitement médiatique les concernant entre les deux élections présidentielles.

Cela nous permet de conclure qu'il y a une différence d'importance médiatique entre les candidats au profit des grands candidats. En effet, ces derniers, représentant un grand parti, bénéficient de moyens humains (des collaborateurs expérimentés en politique) et matériels (par le soutien financier de leur parti) leur permettant de mettre sur pied une campagne massive et bien organisée. Ce faisant, il est plus facile pour les médias de relayer les informations les concernant. Par ailleurs, les médias ont également tout intérêt à couvrir les grands candidats dès lors que les intentions de vote à leur égard (et par conséquent l'attention des lecteurs) sont importantes.

Tout ceci explique l'importance médiatique inégalitaire des candidats dans les articles couvrant la campagne électorale.

Nous nous sommes donc demandé si cette inégalité se retrouvait également dans les articles concernant non plus les candidats en campagne électorale mais les candidats dans leur vie privée : les articles « Peopolisation » expliquant la vie privée, l'image des candidats, etc., sans faire référence explicitement à la campagne électorale.

Ce type d'article n'est pas le résultat de la couverture sur le déroulement de la campagne électorale, mais est conçu afin de présenter les candidats en tant qu'individu de manière plutôt biographique. Les articles non-« Peopolisation » permettent aux électeurs d'apprendre ce qui se passe pendant la campagne électorale tandis que les articles « Peopolisation » aident à comprendre la volonté des candidats à être Président ainsi que le contexte global des programmes politiques de chaque candidat via son

intimité, son caractère, ses expériences privées/professionnels, etc. Si possible, ces articles pourraient également permettre d'évaluer la transparence des candidats malgré une certaine légèreté des informations.

Ainsi, nous voulons vérifier si les journalistes traitent tous les candidats (au moins les candidats qui ont achevé leur campagne électorale jusqu'au jour de vote) de manière égalitaire dans ces articles. Cela permettra également de mesurer l'égalité du traitement médiatique des candidats sans lien direct avec les événements de la campagne électorale. Nous le vérifions donc dans la sous partie prochaine, 5. « L'inégalité dans les articles « Peopolisation » ».

5. L'INEGALITE DANS LES ARTICLES « PEOPOLISATION »

Comme nous le verrons ci-après, les articles « peopolisation » ont pour objectif de présenter les candidats aux électeurs en traitant de leur intimité, vie privée ou familiale, etc. Leur analyse nous permettra donc de vérifier quel candidat a fait l'objet d'un traitement médiatique approfondi mais également la manière dont les médias traitent les candidats. Nous allons ainsi, dans un premier temps, définir ce que recouvre la notion de peopolisation (5.1) et énoncer les critères retenus pour sélectionner les articles relevant de cette catégorie (5.2). Enfin, nous sélectionnerons les articles concernant la peopolisation et les distinguerons en trois catégories (5.3) afin de constater les différences de traitement entre les candidats (5.4) et d'analyser les contenus des articles (5.5).

5.1. La définition de la « Peopolisation »

Etymologiquement, peopolisation provient du mot anglais *people* qui signifie « personne » en français et qui, selon Jamil Dakhli (2010), désigne à présent, dans le langage courant, *spécifiquement un individu ou une catégorie d'individus distingué(e) par sa médiatisation ou bien, de façon métonymique, les médias axés sur la vie, privée surtout, de ces personnages célèbres*¹⁸⁴. Dakhli ajoute également que cette propension des médias est *en réalité coextensive à un système idéologique, fondé sur la valorisation de la médiatisation personnelle. Elle serait donc équivalente à la « culture de la célébrité »*¹⁸⁵.

Face à l'intérêt des médias sur les « people », autrement dit, les personnages célèbres, il est intéressant de constater que la politique est également concernée. En effet, *Alain Chenu (2008) distingue quatre principaux [sujets] : l'aristocratie, le monde du spectacle, la politique et une catégorie résiduelle regroupant sportifs, héros de faits divers ou de catastrophes, savants ou explorateurs*¹⁸⁶.

¹⁸⁴ DAKHLIA Jamil, *Mythologie de la peopolisation*. Le Cavalier Bleu, coll. Mytho'O, 2010, p.5, 95p.

¹⁸⁵ Op.cit. p.8, 95p.

¹⁸⁶ Op.cit. p.39, 95p.

De même, Jamil Dakhli (2012) précise les trois catégories d'acteurs engagés par le processus de peopolisation :

- *Le milieu politique, avec des nuances entre ceux qui recourent à la peopolisation, ceux qui la maîtrisent, ceux qui en sont victimes et ceux qui la dénoncent ;*
- *Le milieu médiatique, avec des conflits, entre journalisme « sérieux » (« grande presse » d'actualité notamment) et tenants du divertissement ou de l'information légère ;*
- *L'opinion publique, saisie dans deux dimensions différentes : l'ensemble des consommateurs de médias et/ou le corps électoral* ¹⁸⁷.

La précision de Dakhli sur le milieu médiatique et les conflits entre « Hard news » (journalisme sérieux) et « Soft news » (tenants du divertissement ou de l'information légère) nous intéresse particulièrement. Selon Reuters Institute Digital News Report de l'année 2016, le terme « *Hard news* » est utilisé pour désigner des sujets importants tels que la politique, les affaires internationales et l'actualité commerciale. A l'inverse, « *Soft news* » traite des sujets comprenant le divertissement, les célébrités et le mode de vie, etc¹⁸⁸.

Nous pensons que cette frontière entre ces deux types de médias est mise à rude épreuve en raison de l'émergence des articles « Peopolisation ». En effet, la tendance des articles dits de peopolisation n'est plus l'apanage des presses écotières, ce que nous verrons dans cette étude dès lors que les journaux que nous avons choisis, qui s'affirment comme des journaux d'actualité, ont pourtant publié des articles de type « divertissement » ou « information légère » sans réel lien avec les actualités de la campagne électorale. Nous nous intéresserons alors aux objectifs de ces soft news, autrement dit ces articles « Peopolisation ».

¹⁸⁷ DAKHLIA Jamil, *Les politiques sont-ils des people comme les autres ?* Paris : éditions Bréal, 2012, p.6, 144p.

¹⁸⁸ Reuters Institute Digital Report 2016. Reuters Institute [en ligne]. 2016, 124p. Disponible sur : <http://www.digitalnewsreport.org>

5.1.1. L'objectif de la « Peopolisation »

Jamil Dakhli (2010) avance deux grands objectifs de la peopolisation pour les médias : l'intérêt commercial et le droit de savoir.

Le premier *objectif est avant tout commercial car il s'agit de maximiser l'audience et de tenir face aux concurrents*¹⁸⁹. Jean-Gustave Padioleau (1985) l'appelle la « rationalité utilitaire »¹⁹⁰. Comme nous l'avons mentionné au-dessus, la structure des médias évolue en estompant la frontière entre la presse écrite et le magazine *people* spécialisé dans la vie privée des gens célèbres. Pour la presse écrite, le traitement médiatique sur la vie privée des politiciens serait une manière d'attirer les lecteurs et éviter l'effritement de ses ventes. Nous verrons cette sorte d'articles dans le chapitre suivant en détails : les articles concernant le loisir, les habits, la voiture, etc. Toutefois, dans le champ journalistique, la presse « people » est souvent critiquée pour son absence de sérieux de l'information, pour ses fautes déontologiques et son influence peut être vue comme une atteinte redoutable à la qualité du travail d'information¹⁹¹.

Le second objectif est lié à *l'ambition de mener un combat démocratique, au nom de la transparence et du « droit de savoir »*¹⁹². Il s'agit *d'éclairer l'impact de comportements privés sur la vie publique*¹⁹³. Padioleau (1985) le nomme la « rationalité normative »¹⁹⁴. En effet, comme nous le verrons ci-après, certains articles ont traité de l'entourage de la candidate de l'élection de 2012, Park Geun-hye, y compris sa confidente Choi Soon-sil qui est à l'origine de sa destitution. En rappelant la relation avec cette dernière aux lecteurs/électeurs au nom du droit de savoir, les journalistes ont révélé certains secrets sur leurs relations.

Or, ce phénomène ne convient pas qu'aux médias. Les acteurs politiques ont également commencé à utiliser leur vie privée comme stratégie électorale en rendant publique leur famille ou en expliquant leurs intérêts / hobby, etc. Cela les aide à avoir une image d'homme ordinaire ainsi qu'à expliquer leur enthousiasme pour certaines questions de

¹⁸⁹ DAKHLIA Jamil, *Mythologie de la peopolisation*. Paris : Le Cavalier Bleu, coll. Mytho'O, 2010, p.42, 95p.

¹⁹⁰ Op.cit. p.42, 95p.

¹⁹¹ Op.cit. p.10-17, 95p.

¹⁹² Op.cit. p.43, 95p.

¹⁹³ Op.cit. p.44, 95p.

¹⁹⁴ Op.cit. p.43, 95p.

politique publique. Etant donné que les médias et les politiciens semblent disposer d'un objectif commun pour ce type d'articles, nous pouvons trouver facilement les articles « Peopolisation » dans les journaux quotidiens nationaux, pas uniquement dans les magazines « People ». Pour les médias, ce type d'articles est non seulement attrayant pour les lecteurs, mais il peut également offrir des informations distinctes de l'élection afin de renforcer le droit de savoir du public.

Si les articles « Peopolisation » traitent des informations distinctes de l'élection présidentielle en se focalisant sur les candidats, les petits candidats qui n'ont pas mené une campagne électorale massive comme les grands candidats pourraient également faire l'objet de ces articles. Dans l'hypothèse où les articles « Peopolisation » traitent tous les candidats de manière égalitaire, nous voudrions analyser ces articles afin de mesurer l'égalité du traitement médiatique.

5.1.2. Les caractères des articles « Peopolisation »

La peopolisation recouvre toute présentation de personnalités y compris ses goûts, ses loisirs, et ses modes de vie en couple ou en famille, etc. *La peopolisation de la politique fait polémique : considérée comme une manière appauvrissante de traiter les questions politiques, elle peut être rendue responsable d'une crise de la communication citoyenne*¹⁹⁵ (Dakhliya, 2012).

Ce type d'articles présente-t-il un quelconque intérêt pour une société démocratique ? Certains avancent qu'elle peut être le signe d'un *décloisonnement entre culture et politique dans la « seconde modernité », une occasion de réconcilier populaire et politique, ou encore la consécration des fondements esthétiques de l'activité politique*¹⁹⁶ (Dakhliya, 2012). Autrement dit, dans un cadre démocratique, les politiciens doivent chercher à faire adhérer les citoyens au système et à leur personne, ce que la peopolisation pourrait permettre.

¹⁹⁵ DAKHLIA Jamil, *Les politiques sont-ils des people comme les autres ?* Paris : éditions Bréal, 2012, p.81, 144p.

¹⁹⁶ Op.cit. p.81, 142p.

De plus, d'après Jamil Dakhli (2010), ce phénomène permet aux électeurs ou lecteurs de réfléchir aux enjeux importants et d'enrichir le débat public. Elle *peut être le moyen de mieux appréhender l'information politique, en replaçant les enjeux sociaux dans une perspective personnelle. Car, comme le suggère Peter Dahlgren (1998), la démocratie n'est pas « uniquement affaire de politique officielle, mais a aussi à voir avec les normes et les horizons de la vie et de la culture quotidienne »*¹⁹⁷.

Face à ses qualités et défauts, nous voudrions savoir de quelle manière les articles coréens concernant la peopolisation ont traité de ce sujet. Pour cela, il convient de déterminer les critères de choix des articles.

5.2. Les critères du choix pour les articles « Peopolisation »

Les articles concernant la peopolisation ont pour objectif de présenter les candidats, mais les sujets sont limités à leur vie personnelle. Afin de sélectionner les articles, nous pouvons déterminer quatre critères.

5.2.1. L'absence de lien avec le déroulement de la campagne électorale

Les articles « Peopolisation » des magazines *people* se retrouvent à présent jusqu'aux journaux d'actualité tout en gardant leur caractère d'informations légères. Les articles que nous avons choisis pour cette sous partie, se concentrent sur les candidats, principalement leur vie personnelle et non les enjeux importants pour l'élection. Autrement dit, ces articles n'ont pas de lien avec le déroulement de la campagne électorale. Ces articles ont uniquement été rédigés dans l'intention de donner plus d'information sur les candidats.

Si un article traite de la vie privée d'un candidat (par exemple, le soupçon d'adultère) et que ce sujet est devenu un jeu politique afin de disqualifier ce candidat en raison de son absence de moralité, nous ne retiendrons pas cet article dans le corpus des articles « Peopolisation » en raison du lien avec la campagne électorale.

¹⁹⁷ DAKHLIA Jamil, *Mythologie de la peopolisation*. Paris : Le Cavalier Bleu, coll. Mytho'O, 2010, p.72, 95p.

5.2.2. La présentation de la vie des candidats

Certains articles ont traité de la carrière passée des candidats. Les journalistes ont décrit l'enfance des candidats, leur formation, leurs expériences professionnelles passées ainsi que les raisons à leur entrée en politique, leurs expériences en tant que politicien et leur patrimoine etc. Ces articles présentent les caractéristiques d'une biographie des candidats. Ils donnent des informations personnelles sur eux sans pour autant avoir pour objectif d'évaluer leur présidentialité.

5.2.3. La présentation de l'image et du style des candidats

Les articles « Peopolisation » s'intéressent également à l'image et au style des candidats. Les journalistes analysent l'image des candidats ou la décrivent à travers l'interview avec les électeurs.

De plus, tout ce que ces derniers ont mangé, porté (vêtements), pris (voiture), lu (livres), fait régulièrement (hobby) est susceptible d'être le sujet de ces articles. Ces articles reflètent le plus le caractère naturel de la peopolisation : le divertissement ou l'information légère.

5.2.4. La présentation de la famille ou l'entourage des candidats ainsi que des affaires les concernant

La peopolisation se focalise également sur la famille ou l'entourage des candidats. Les articles les concernant doivent se limiter à les présenter simplement ou à traiter des affaires les concernant qui n'affectent pas le déroulement de la campagne électorale. Ces articles ont pour objectif d'étendre la marge d'information concernant les candidats.

Toutefois, nous devons réfléchir à un critère plus fin afin de s'assurer de l'absence d'influence sur la campagne électorale.

Nous regardons d'abord le cas des articles présentant la famille ou l'entourage des candidats. Ces sujets sont souvent développés dans des articles concernant la vie privée

des candidats. Les personnes proches des candidats peuvent être un élément important de leur intimité.

En revanche, les articles concernant les scandales historiques liés à l'ancien dictateur Park Chung-hee peuvent provoquer des questions sur leur catégorie soit peopolisation (en raison de son père et son passé), soit scandale (en raison de la possibilité d'être utilisés comme une stratégie de campagne). Ces articles ont expliqué le passé de Park Geun-hye, mais ont également cherché à évaluer sa vision de l'histoire, sujet utilisé par ses rivaux. Pour cette raison, ces articles ne peuvent pas être rangés dans la catégorie de la peopolisation.

De plus, nous nous sommes également demandé si nous devions inclure les articles traitant de la famille de Choi Soon-sil, la confidente de Park Geun-hye. En effet, la relation avec cette famille, y compris le père de Choi Soon-sil, Choi Tae-min décédé en 1994, a souvent été rappelée lors de moments où il s'agissait d'évaluer la qualification de Park Geun-hye en tant que politicienne. Ces personnes étaient en effet déjà soupçonnées d'abus de pouvoir. Nous avons fait le choix de distinguer selon le traitement/sujet de chaque article.

Si l'article présente l'entourage de Park Geun-hye en expliquant simplement leurs liens, il peut être inclus dans la catégorie peopolisation.

Si l'article concerne des affaires liées à son entourage, nous ne pouvons pas l'inclure dès lors qu'il a pour objet d'exposer des soupçons de fraude/abus en lien avec le politicien et donc sa qualification en tant que candidat.

Il en est ainsi, par exemple, des articles mentionnant les soupçons concernant un éventuel abus de pouvoir lors de l'embauche de la femme d'Ahn Cheol-soo à l'université en tant que professeur ou l'embauche du fils de Moon Jae-in, etc.

Bien que les candidats n'aient pas forcément été désignés comme participant aux actes dénoncés, ces articles sont susceptibles d'avoir influencé la campagne électorale, notamment lorsqu'ils faisaient partie d'une stratégie de campagne négative. Ainsi, ces articles ne peuvent pas appartenir à la catégorie peopolisation.

Il en est de même pour l'affaire concernant la démission de la femme de Kang Ji-won de son poste de Présidente de la Commission anticorruption et droits civils en raison du conflit d'intérêt suite à la candidature de son mari à l'élection présidentielle. Cet article paraît être lié à une affaire personnelle et familiale, mais trouve en réalité son origine dans la participation du candidat à l'élection.

En revanche, le cas suivant reste dans la catégorie peopolisation : le mari de Lee Jung-hee a été accusé de conduite en état d'ivresse pendant la campagne électorale de 2012. La candidate n'a pas grand-chose à voir avec ce fait et les autres candidats ne s'en sont pas servi pour une campagne négative à son encontre. Pour ces raisons, cet article reste comme un exemple de peopolisation.

L'influence sur le déroulement de la campagne électorale constitue un critère important susceptible de varier selon l'existence d'articles ultérieurs sur le même fait et la réaction des autres candidats.

5.3. Les trois catégories des articles « Peopolisation »

Nous avons donc retenu un total de 123 articles (sur les 6 743 articles de notre corpus) dont 72 articles pour 2012 et 51 articles pour 2017 (cf. tableau 56 ci-dessous).

Tableau 56 : Le nombre d'articles « Peopolisation » et leur pourcentage par rapport aux articles totaux

Année	Indice	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun
2012	(i) Nombre d'articles totaux	2 218	2 013
	(ii) Nombre d'articles « Peopolisation »	36	36
	(iii) % d'articles « Peopolisation » par rapport aux articles totaux	1,6%	1,8%
2017	(i)	1 245	1 267
	(ii)	20	31
	(iii)	1,6%	2,4%

Les articles sélectionnés sont donc une infime partie de notre corpus total (entre 1,6 et 2,4%) étant précisé que seuls des candidats principaux (ayant représenté un parti politique contenant au moins cinq députés à l'Assemblée nationale) ont été mentionnés dans ce genre d'articles.

Afin de vérifier le poids des candidats dans ces articles, nous les distinguons selon les trois catégories suivantes :

- i. Les articles consacrés à un seul candidat ;
- ii. Les articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats ;
- iii. Les articles mentionnant un candidat comme un acteur accessoire.

5.3.1. Les articles consacrés à un seul candidat

Cette première catégorie se caractérise souvent par une biographie du candidat. Certes, les sujets peuvent être divers, mais l'objet de l'article est souvent limité à un seul candidat, autrement dit, il y a un seul acteur principal traité dans cette sorte d'articles. Les articles décrivent la vie privée du candidat y compris son enfance, ses formations, sa famille, ses entourages et ses expériences / sa vision politique(s), etc. Il y a également une série d'articles sur plusieurs thèmes spécifiques comme son style des vêtements, son style de discours, etc., étant précisé que chaque article présente le cas d'un candidat.

5.3.2. Les articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats

Dans les articles de cette deuxième catégorie, nous ne pouvons pas trouver un seul candidat comme acteur principal. En revanche, plusieurs candidats ont été traités d'une manière égale pour un thème comme le style de vêtements, les films et livres préférés, la voiture de fonction, etc. En définitive, la différence entre cette catégorie et la première catégorie réside uniquement sur le nombre de candidats mentionnés dans l'article : la première catégorie se concentre sur un seul candidat pour décrire sa vie privée et la deuxième catégorie traite de plusieurs candidats sur un seul sujet commun.

5.3.3. Les articles rappelant un candidat comme un acteur « accessoire »

Les articles correspondant à la troisième catégorie mentionnent les candidats mais uniquement à titre accessoire. Bien que les critères de sélection impliquent d'inclure ces articles dans la catégorie « Peopolisation », les candidats ne sont pas réellement l'objet de ces articles. Nous pouvons citer par exemple, les articles sur la conduite en état d'ivresse du mari de Lee Jung-hee, le projet de restauration de l'ancienne maison du père de Park Geun-hye ou l'entreprise du fils de Moon Jae-in... Ces articles ne sont pas directement liés à la campagne électorale et traitent de sujets sur la vie personnelle des candidats.

Mais cette catégorie ne se limite pas aux articles concernant l'entourage des candidats. En effet, nous avons également inclus les articles traitant d'autres sujets mais pour lesquels les candidats peuvent être mentionnés à titre d'exemple ou d'illustration. Ceci est notamment le cas des articles traitant de la reconversion professionnelle des membres de la 29^{ème} formation de l'École nationale de la Magistrature (Lee Jung-hee a été mentionnée à titre d'exemple d'ancienne magistrate reconvertie dans la politique), de la divulgation du patrimoine des députés (certains candidats étaient dans cette liste), et de l'analyse des voix des politiciens (une sorte d'analyse de la rhétorique, Ahn Cheol-soo a été pris comme exemple).

Ces trois catégories d'articles « Peopolisation » nous permettent de vérifier l'importance médiatique des candidats et d'analyser leur rôle comme acteurs dans le traitement médiatique. Nous allons vérifier maintenant le poids des candidats dans ces articles.

5.4. Le poids différent des candidats dans les articles « Peopolisation »

Afin de comparer le poids des candidats dans les articles « Peopolisation », nous nous intéressons au nombre d'articles les concernant, par élection et par journal. Pour parfaite information, des tableaux indiquant le nombre d'articles « Peopolisation » et

leur pourcentage par candidat, par journal et par élection présidentielle sont présents en annexe¹⁹⁸.

Pour 2012, les articles « Peopolisation » des deux journaux mentionnent quatre candidats : Park Geun-hye, Moon Jae-in, Ahn Cheol-soo et Lee Jung-hee (les trois grands candidats et une candidate minoritaire ayant retiré sa candidature trois jours avant le jour de vote). **Nous avons déjà vérifié le traitement médiatique concentré sur les grands candidats dans les sous parties précédentes. Cette tendance se retrouve au sein des articles concernant la peopolisation.**

5.4.1. Les articles « Peopolisation » de l'année 2012

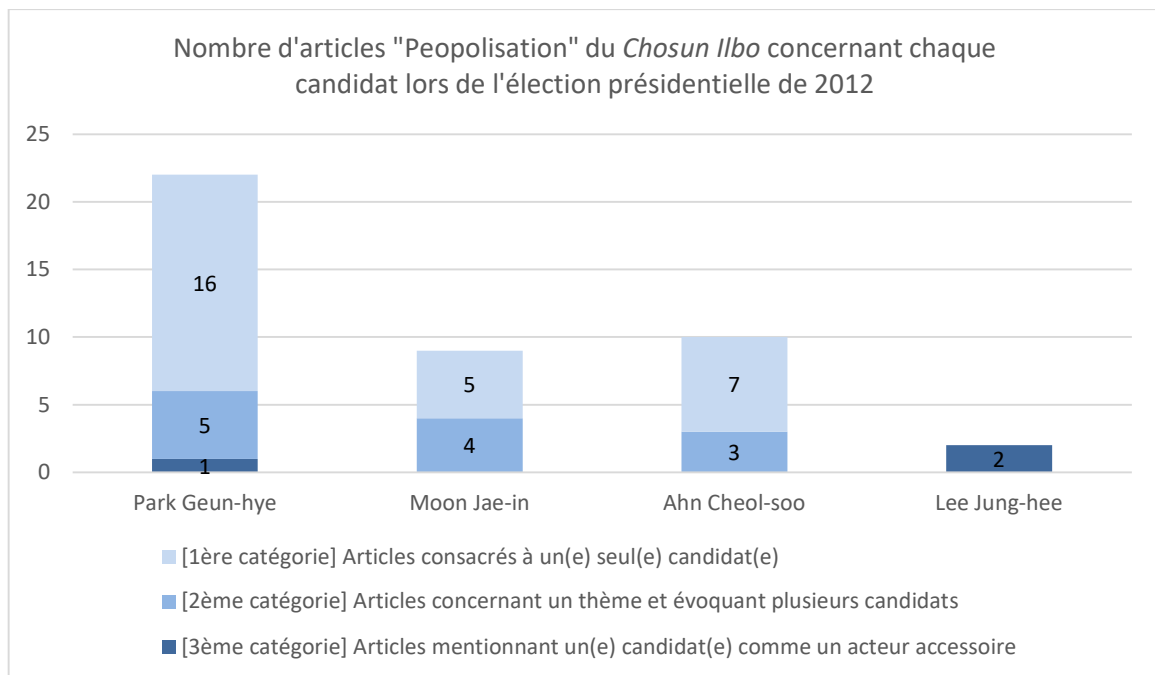
5.4.1.1. *Le Chosun Ilbo, en faveur de Park Geun-hye*

Le graphique 13 ci-dessous indique le nombre d'articles « Peopolisation » du *Chosun Ilbo* lors de l'élection présidentielle de 2012 par candidat et par catégorie étant précisé que le nombre d'articles au total sur la peopolisation ne correspond pas à la somme des articles de ce graphique car les articles de la 2^{ème} catégorie ont mentionné plusieurs candidats en même temps. Ce graphique a été fait afin de montrer la différence de poids entre les candidats dans les articles « Peopolisation »¹⁹⁹.

¹⁹⁸ cf. Tableau 23 de l'annexe 23 (page 526), Tableau 26 de l'annexe 24 (page 528), Tableau 29 de l'annexe 25 (page 530) et Tableau 32 de l'annexe 26 (page 532).

¹⁹⁹ cf. Tableau 23 de l'annexe 23 (page 526) nous montre le nombre d'articles « Peopolisation » du *Chosun Ilbo* ainsi que leur pourcentage par candidat et par catégorie lors de l'élection présidentielle de 2012.

Graphique 13 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du *Chosun Ilbo* concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2012



Sur les 36 articles concernant la peopolisation, Park Geun-hye a été mentionnée dans 22 articles, environ 66,1%. Parmi ces 22 articles, 16 articles ont décrit sa vie privée, cinq articles ont traité d'elle avec les autres candidats selon certains thèmes propres à la peopolisation et un article l'a mentionnée en expliquant le projet de restauration de l'ancienne maison de son père, Park Chung-hee, l'ancien dictateur.

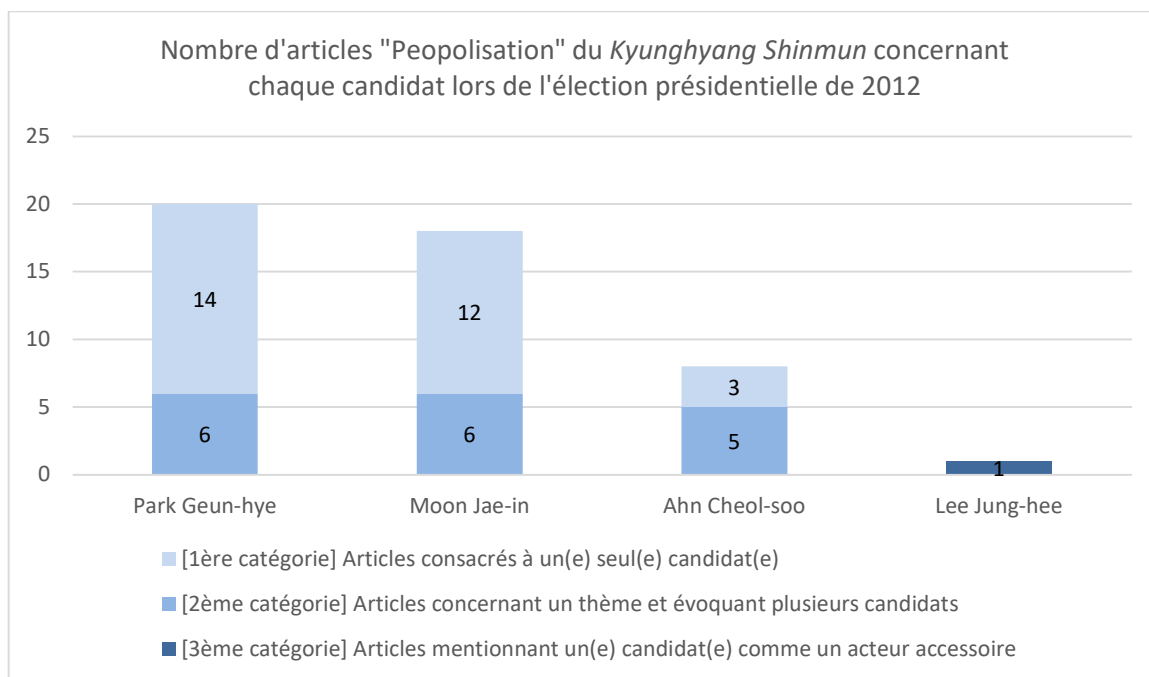
Moon Jae-in a été évoqué au total dans neuf articles (environ 25,0%) et Ahn Cheol-soo a été présenté dans 10 articles (environ 27,8%). Lee Jung-hee, la seule candidate minoritaire, a été mentionnée dans deux articles traitant de la conduite en état d'ivresse de son mari (environ 5,6%). Lee Jung-hee n'a donc pas attiré l'attention des journalistes de droite pour les sujets « Peopolisation », à l'exception du fait divers concernant son mari.

Park Geun-hye, candidate de droite, a ainsi fait l'objet d'un traitement médiatique beaucoup plus important de la part du *Chosun Ilbo*, journal de droite. La corrélation entre l'orientation politique du journal et de la candidate est ici manifeste.

5.4.1.2. *Le Kyunghyang Shinmun, plus égalitaire entre les deux grands candidats*

Selon le graphique 14 ci-dessous, Park Geun-hye a été évoquée dans 20 articles sur les 36 articles « Peopolisation » du *Kyunghyang Shinmun* en 2012, soit environ 55,6%. Moon Jae-in a été mentionné dans 18 articles (environ 50,0%) et Ahn Cheol-soo a été traité dans huit articles (environ 22,2%). La raison pour laquelle ce dernier n'a pas été présenté dans plus d'articles réside dans le retrait de sa candidature. En effet, le *Kyunghyang Shinmun* a publié une série d'articles sur certains sujets propres à la peopolisation en expliquant le cas des deux grands candidats. Précisément, cette série a été publiée pendant neuf jours du 3 décembre au 14 décembre 2012 (c'est-à-dire après le retrait de la candidature d'Ahn Cheol-soo). Pour cette raison, la différence du nombre d'articles entre Park Geun-hye et Moon Jae-in n'a pas été très importante. Lee Jung-hee a été mentionné une fois (environ 2,8%) dans un article traitant de la reconversion des membres de la 29^{ème} formation de l'École nationale de la Magistrature.

Graphique 14 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du *Kyunghyang Shinmun* concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2012



A la différence du *Chosun Ilbo*, le *Kyunghyang Shinmun* semble avoir traité de manière égalitaire les deux grands candidats encore en lice pour l'élection. Toutefois, tout comme le *Chosun Ilbo*, il n'a pas mentionné les candidats minoritaires ou marginaux,

sauf dans un cas (Lee Jung-hee) en raison d'un événement ne dépendant pas de sa personne.

5.4.2. Les articles « Peopolisation » de l'année 2017

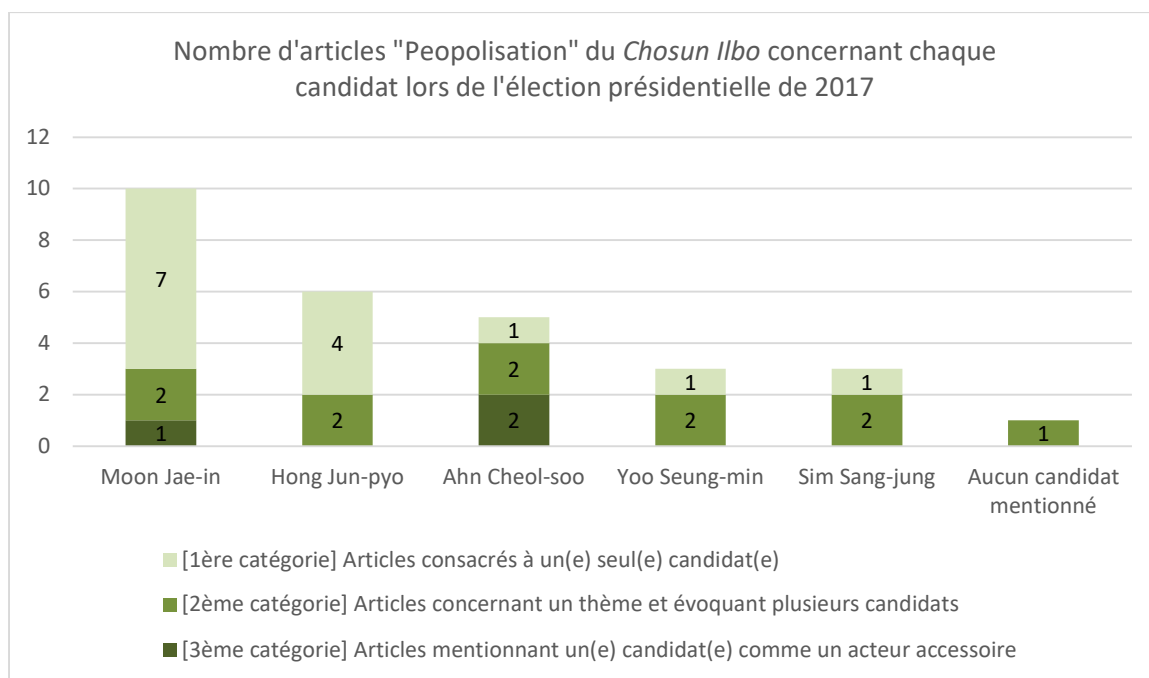
Lors de l'élection présidentielle de 2012, les deux journaux se sont concentrés sur la perspective personnelle de deux grands candidats rivaux et ils ont ignoré complètement les candidats minoritaires ainsi que les candidats marginaux. Ici, nous analysons les articles « Peopolisation » publiés en 2017 et comparons les différences de traitement médiatique concernant ce thème entre les deux présidentielles.

5.4.2.1. *Le Chosun Ilbo, une attention dispersée sur les cinq candidats principaux*

Lors de l'élection présidentielle de 2017, les articles « Peopolisation » ont élargi l'éventail de leurs sujets. Le *Chosun Ilbo* a traité des cinq candidats principaux (en comparaison de grands candidats, les candidats principaux comprennent deux candidats minoritaires en raison de leur parti politique ce qui leur a permis d'être traités de manière égalitaire pour les débats télévisés).

A travers le graphique 15 ci-dessous, nous pouvons remarquer deux différences entre 2012 et 2017 : **(i) l'apparition de deux candidats minoritaires** (Yoo Seung-min et Sim Sang-jung qui ont terminé la campagne électorale en représentant un des partis politiques principaux) **dans les articles consacrés à un seul candidat, (ii) la diminution de la différence de poids entre le candidat élu et les autres candidats.**

Graphique 15 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du *Chosun Ilbo* concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2017



Moon Jae-in a été présenté dans 10 articles (50,0%). Hong Jun-pyo s'est affiché dans six articles (30,0%), Ahn Cheol-soo dans cinq articles (25,0%) et Yoo Seung-min ainsi que Sim Sang-jung dans trois articles chacun (15,0%).

Le *Chosun Ilbo* a diminué le nombre d'articles « Peopolisation » en comparaison de l'élection présidentielle précédente (20 articles en 2017 vs 36 articles en 2012). Certes, la période de la campagne électorale a été diminuée, mais le nombre d'articles a également diminué après la confirmation de la candidature des candidats principaux.

Contrairement à l'élection de 2012, le journal de droite ne s'est pas focalisé sur un seul candidat (soit le candidat de droite, soit le candidat favori) et a publié un article consacré à un candidat pour chaque candidat principal. Parmi 10 articles traitant du candidat élu, Moon Jae-in, six articles ont été imprimés après le jour de vote afin de présenter le nouveau Président et sa vie y compris sa famille. Le nombre d'articles publiés pour les autres candidats principaux avant le jour de vote est respectivement de six, cinq, trois et trois. Ainsi, si nous ne comptons pas les articles publiés après le résultat du vote, la différence entre l'élu et les autres candidats a bien diminué par rapport à 2012.

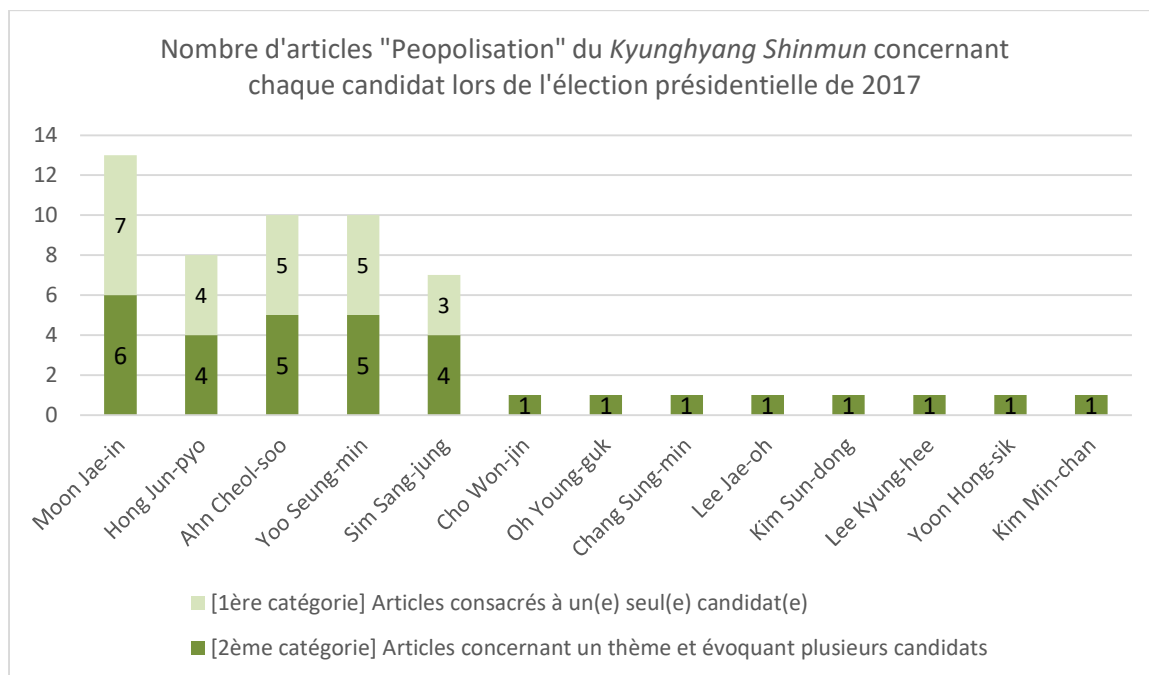
5.4.2.2. *Le Kyunghyang Shinmun, une attention élargie aux candidats marginaux*

Le *Kyunghyang Shinmun* est allé encore plus loin en traitant des candidats marginaux qui ont terminé la campagne électorale. Même si un seul article a parlé brièvement de leurs informations personnelles à la manière d'un CV (y compris l'âge, la profession, les formations, les expériences professionnelles, le patrimoine, le paiement des impôts et le service militaire), cela témoigne d'un regain d'attention des journalistes pour les candidats marginaux.

Malgré la courte période électorale, le *Kyunghyang Shinmun* a publié 31 articles concernant la peopolisation. Deux points sont à noter : **(i) la dispersion de ces articles entre les candidats principaux et (ii) la présentation des candidats marginaux dans un article.**

Selon le graphique 16 ci-dessous, Moon Jae-in a été évoqué dans 13 articles (41,9%). Hong Jun-pyo a été rappelé dans huit articles (25,8%), Ahn Cheol-soo dans 10 articles (32,3%), Yoo Seung-min dans 10 articles (32,3%) et Sim Sang-jung dans sept articles (22,6%).

Graphique 16 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du *Kyunghyang Shinmun* concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2017



Comme pour le *Chosun Ilbo*, le journal de gauche a publié des articles concernant les deux candidats minoritaires, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung. Le fait qu'ils représentent un parti politique important et qu'ils aient achevé leur campagne électorale a certainement contribué à ce qu'ils bénéficient d'articles « Peopolisation ».

Tout comme pour 2012, le *Kyunghyang Shinmun* semble avoir essayé de traiter les principaux candidats d'une manière égalitaire.

De plus, nous pouvons noter également une amélioration dans le fait qu'un article traite de certains candidats marginaux.

5.4.3. Le bilan sur le poids des candidats dans les articles « Peopolisation »

Les articles « Peopolisation » témoignent d'une attention particulière des journalistes sur chaque candidat, puisqu'ils donnent plus d'informations personnelles les concernant sans lien avec le déroulement de la campagne électorale. En comparaison du poids de chaque candidat mentionné dans les articles « Peopolisation » par journal et par élection, nous remarquons que **l'attention des journalistes s'est étendue à plus de candidats entre les deux élections.**

Lors de l'élection présidentielle de 2012, le *Chosun Ilbo* s'est concentré sur Park Geun-hye et cela a provoqué une inégalité entre les candidats. Le *Kyunghyang Shinmun* a traité de manière égalitaire les deux grands candidats après l'enregistrement officiel sans toutefois avoir accordé une réelle attention à la candidate minoritaire, Lee Jung-hee, qui a abandonné sa campagne électorale trois jours avant le vote.

En 2017, les deux journaux ont publié les articles concernant les cinq candidats principaux, y compris les deux candidats minoritaires, Yoo Seung-Min et Sim Sang-jung. Moon Jae-in, grand candidat favori en 2017, n'a donc pas complètement accaparé l'attention des médias comme cela a été le cas de Park Geun-hye dans le *Chosun Ilbo* en 2012. De plus, la différence du nombre d'articles entre les cinq candidats principaux n'est pas grande et le *Kyunghyang Shinmun* a publié un article concernant les candidats

marginiaux. Malgré la période courte et l'existence d'un grand candidat favori, les journaux ont donc essayé de traiter de davantage de candidats en 2017.

L'analyse du poids des candidats au sein des articles « Peopolisation » permet donc de confirmer que l'éventail du choix pour l'objet de ce type d'article a été élargi. Nous allons à présent analyser plus en détails les sujets des articles concernés afin de vérifier s'il y avait une différence dans la manière de traiter les candidats.

5.5. La distinction des articles « Peopolisation » selon leur sujet

Les articles « Peopolisation » ont pour objectif de présenter en détails les candidats aux lecteurs/électeurs, y compris en ce qui concerne leur vie privée. Etant donné que les deux journaux choisis pour notre étude sont des journaux d'actualité générale, ils n'ont pas pour habitude de fournir un grand nombre d'articles de ce genre. Le fait qu'ils en publient tout de même un peu et principalement pour les grands candidats, pourrait refléter l'importance médiatique de ces candidats dans le traitement médiatique. En effet, sans attention des journalistes sur ces candidats, cette sorte d'articles ne se retrouverait pas dans des journaux quotidiens d'actualité.

Afin de nous concentrer sur les articles « peopolisation » dans lesquels l'attention des journalistes s'est focalisée sur les candidats, nous avons décidé de ne retenir pour ce chapitre que les articles de la 1^{ère} catégorie (un seul candidat concerné). Ces articles peuvent en effet nous permettre de vérifier quel candidat a attiré le plus l'attention des journalistes et également quel sujet a été le plus traité. Pour cela nous analysons les articles consacrés à un seul candidat et comparons le traitement médiatique sur la « Peopolisation » entre les deux élections présidentielles de 2012 et de 2017. Pour parfaite information, les sujets divers des deuxième et troisième catégories des articles « Peopolisation » sont présents dans les annexes²⁰⁰.

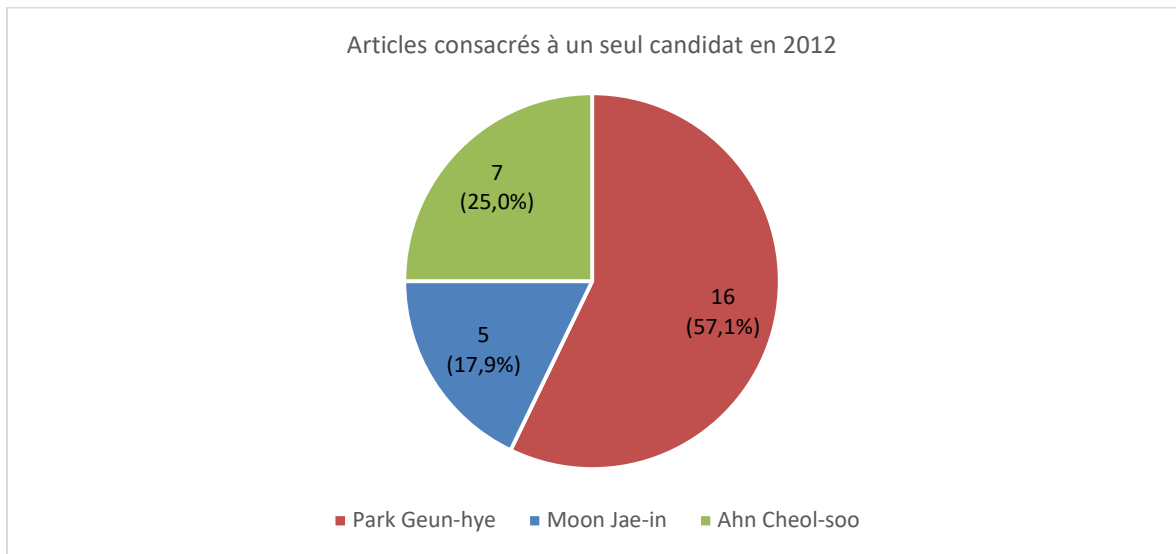
²⁰⁰ Tableaux 24 et 25 de l'annexe 23 (pages 526-527), Tableaux 27 et 28 de l'annexe 24 (pages 528-529), Tableaux 30 et 31 de l'annexe 25 (page 531) ainsi que Tableau 33 de l'annexe 26 (page 533)

5.5.1. Sur l'élection présidentielle de 2012

5.5.1.1. Le Chosun Ilbo en faveur de Park Geun-hye

Le graphique suivant indique le nombre et le pourcentage d'articles consacrés à un seul candidat par le *Chosun Ilbo* lors de l'élection de 2012.

Graphique 17 : Nombre et pourcentage d'articles du *Chosun Ilbo* consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012



Parmi les 36 articles « Peopolisation » du *Chosun Ilbo*, 28 sont consacrés à un seul candidat. Park Geun-hye a été traitée dans plus de la moitié de ces articles (environ 57,1%). Contrairement à ce qui était anticipé, le nombre d'articles sur Ahn Cheol-soo (sept articles, 25,0%) a été plus important que celui de Moon Jae-in (cinq articles, 17,9%). Dans le chapitre précédent, nous avons déjà mentionné le poids important de Park Geun-hye dans le *Chosun Ilbo* en 2012. Le tableau suivant nous donne plus de détails sur ces articles, notamment leur sujet.

Tableau 57 : Sujet et nombre d'articles du *Chosun Ilbo* consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidat	Distinction des articles « Peopolisation » du <i>Chosun Ilbo</i> par les événements lors de l'élection présidentielle de 2012								Nombre d'articles totaux consacrés à un seul candidat
	(i) Avant la confirmation de la candidature		(ii) Après la confirmation de la candidature		(iii) Pendant la campagne électorale officielle		(iv) Après le jour de vote		
	Sujet d'articles	Nombre d'articles	Sujet	Nb	Sujet	Nb	Sujet	Nb	
Park Geun-hye	-		Biographie	5	Soins de santé	1	Biographie	1	16
			Famille ou entourages	6			Famille ou entourages	1	
			Expériences politiques	2					
Moon Jae-in	-		Biographie	1	Soins de santé	1	-	-	5
			Famille ou entourages	2					
			Expériences politiques	1					
Ahn Cheol-soo	Profession	1	Biographie	2	-		-		7
			Famille ou entourages	1					
			Expériences politiques	1					
			Style du discours	2					

Nous distinguons ces 28 articles selon leur période de publication :

- la première période se situe avant la confirmation de la candidature,
- la deuxième période se situe après la confirmation de la candidature,
- la troisième période correspond à la campagne électorale officielle et
- la quatrième période a lieu après le jour de vote.

Les journaux tendent à publier les articles « Peopolisation » souvent après la confirmation de la candidature, par exemple, après le résultat de la primaire, afin de présenter le candidat.

5.5.1.1.1. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Park Geun-hye

Parmi les 16 articles concernant Park Geun-hye, 13 ont été publiés trois jours après sa victoire lors de la primaire du Parti Saenuri (du 21 au 23 août 2012). Les journalistes ont expliqué sa vie à la manière d'une biographie.

*Park Geun-hye, la candidate du parti Saenuri pour l'élection présidentielle, est la fille de l'ancien Président Park Chung-hee tantôt qualifié de « père de la modernisation » et tantôt qualifié de « dictateur ». (...) Park Geun-hye a déclaré 'En tant que fille du Président, j'ai peut-être bénéficié d'avantages, mais la vie à la Maison Bleue impliquait un grand nombre d'interdits.' (...) Elle a écrit dans son autobiographie que les petits plats dans son panier repas n'étaient pas différents de ceux de ses amis.*²⁰¹

*A l'arrivée de la cinquième République de Corée, l'ancien Président Park Chung-hee a commencé à être critiqué. (...) Après la cinquième République, elle a débuté une campagne de récupération de l'honneur de son père.*²⁰²

Les articles ont expliqué sa vie en tant que fille de Park Chung-hee en insistant sur le mérite de sa famille et la tragédie familiale (son père et sa mère sont morts assassinés), tout en la décrivant également comme une personne parmi d'autres. Sa famille et ses entourages ont été traités d'une manière importante. Ils ont été décrits comme un obstacle pour la candidate bien que les journalistes n'aient pas directement traité des scandales concernant ces personnes (la famille de Choi Soon-sil qui est à l'origine de

²⁰¹ CHOI Jae-Hyuk, « [Park Geun-hye, Candidate du parti Saenuri pour la présidentielle] 22 ans première dame... 'Je devais lancer mon rêve en tant qu'être humain' ([새누리 대선후보 박근혜] 22세 퍼스트레이디... "한 인간으로서의 꿈을 던져야 했다") ». *Le Chosun Ilbo*. 21 août 2012.

Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/08/21/2012082100183.html

²⁰² KIM Bong-Ki, « [Park Geun-hye, Candidate du parti Saenuri pour la présidentielle] 18 ans de solitude (1979-1997) 'Je n'ai rien à voir avec la politique, mais je regarde les nouvelles d'actualités.' ([새누리 대선후보 박근혜] 고독의 세월 18년(1979~1997)... "정치와 무관했지만 뉴스 꼭 챙겨봐" ». *Le Chosun Ilbo*. 22 août 2012.

Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/08/22/2012082200192.html

la destitution de Park Geun-hye, ses sœur et frère avec qui elle est en conflit, etc). Ils ont plutôt expliqué leur relation avec la candidate et la position de cette dernière.

Il y a eu deux articles de ce type après le résultat des voix le 20 décembre 2012.

5.5.1.1.2. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Moon Jae-in

Moon Jae-in, rival de Park Geun-hye, n'a pas attiré autant l'attention que cette dernière. Le journal de droite a en effet davantage mentionné le candidat indépendant Ahn Cheol-soo que le gagnant de la primaire du parti de gauche. Après avoir confirmé sa candidature en tant que représentant du Parti Démocrate Unifié, Moon Jae-in a été mentionné dans quatre articles traitant de sa vie personnelle, sa famille ou son entourage et ses expériences politiques. Vu qu'il était le Secrétaire général du cabinet présidentiel de Rho Moo-Hyun lors du précédent gouvernement, les articles se sont focalisés sur ses liens avec l'ancien Président et cette expérience.

De plus, le ralliement des deux candidats de gauche à Moon Jae-in après que Ahn Cheol-soo a retiré sa candidature avant l'enregistrement officiel des candidatures est un élément ayant attiré l'attention sur Moon Jae-in.

Par ailleurs, le *Chosun Ilbo* a publié une série d'articles focalisés sur les deux grands candidats (Moon Jae-in et Park Geun-hye). Toutefois, le nombre d'articles concernant Moon Jae-in n'a atteint que le tiers de ceux concernant Park Geun-hye ce qui provoque une inégalité de traitement médiatique.

5.5.1.1.3. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Ahn Cheol-soo

Le tableau 57 ci-dessus (dans la page 227) montre que le *Chosun Ilbo* a davantage fait attention à Ahn Cheol-soo qu'à Moon Jae-in en mentionnant notamment sa profession (professeur à l'université) alors même que sa candidature n'avait pas encore été confirmée. Toutefois, l'attention des journalistes ne jouait pas forcément en sa faveur. Il a en effet été critiqué (i) en raison de l'absence d'étudiants à son cours, (ii) de la différence entre l'image qu'il donne de son entreprise et la réalité (une image d'entreprise souhaitant œuvrer pour le bien commun mais ne réalisant, en réalité, que

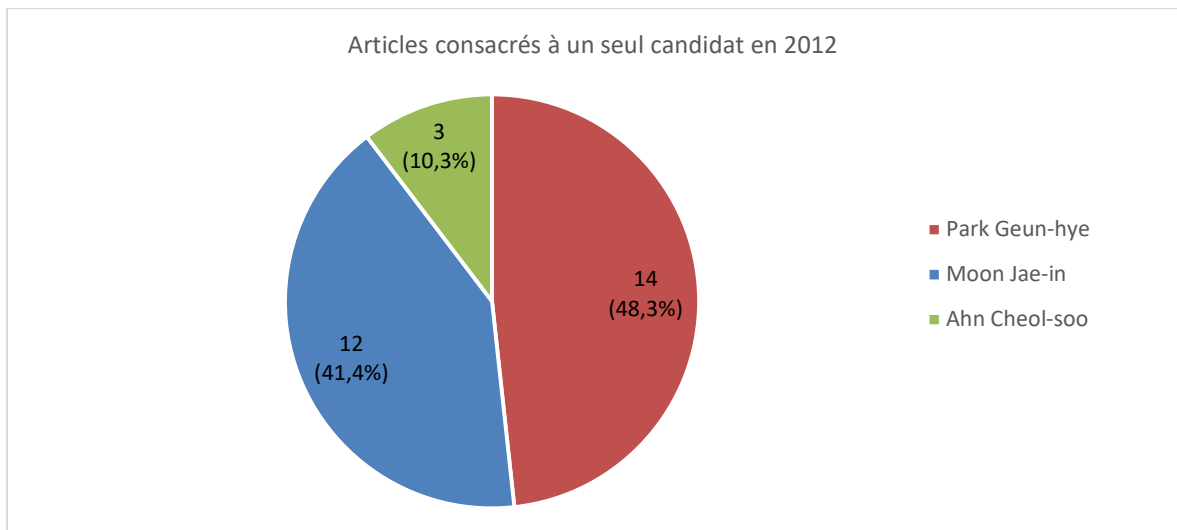
peu de dons d'argent), (iii) d'anciens mensonges. Potentiel rival de Park Geun-hye sans réelles expériences politiques antérieures, Ahn Cheol-soo a attiré l'attention du *Chosun Ilbo*, notamment pour son style vestimentaire et ses discours.

L'analyse des articles consacrés à ces trois grands candidats nous permet de constater un traitement privilégié en faveur de Park Geun-hye dans le journal orienté à droite.

5.5.1.2. *Le Kyunghyang Shinmun et le style des magazines « People »*

Selon le graphique 18 ci-dessous, 29 des 36 articles du *Kyunghyang Shinmun* appartiennent à la première catégorie (articles consacrés à un seul candidat). En comparaison du *Chosun Ilbo*, le journal de gauche s'est focalisé sur les deux grands candidats qui ont terminé la campagne électorale.

Graphique 18 : Nombre et pourcentage d'articles du Kyunghyang Shinmun consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012



Park Geun-hye a été présentée dans 14 articles (48,3%) et Moon Jae-in dans 12 articles (41,4%). La différence entre ces deux candidats (deux articles) provient de deux articles publiés après le vote et ayant pour objet de présenter le candidat élu et sa famille. En d'autres termes, à part ces deux derniers articles qui ont présenté la nouvelle Présidente, les deux candidats ont fait l'objet du même nombre d'articles « Peopolisation ».

En revanche, Ahn Cheol-soo n'a été mentionné que dans trois articles (10,3%) ce qui s'explique par le fait que la série de neuf articles sur les deux candidats a été publiée pendant la campagne électorale officielle, soit après le retrait de sa candidature.

Tableau 58 : Sujet et nombre d'articles du *Kyunghyang Shinmun* consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidat	Distinction des articles « Peopolisation » du <i>Kyunghyang Shinmun</i> par les événements lors de l'élection présidentielle de 2012						Nombre d'articles totaux consacrés à un seul candidat
	(i) Après la confirmation de la candidature		(ii) Pendant la campagne électorale officielle		(iii) Après le jour de vote		
	Sujet d'articles	N° d'articles	Sujet	N°	Sujet	N°	
Park Geun-hye	Biographie et Expériences politiques	1	Biographie	3	Biographie	1	14
	Vision politique	1	Famille ou entourage	1	Famille ou entourage	1	
	Expériences politiques	1	Style, hobby, etc.	4			
			Vision politique	1			
Moon Jae-in	Biographie et Expériences politiques	1	Biographie	3	-		12
	Vision politique	1	Famille ou entourage	1			
	Expériences politiques	1	Style, hobby, etc.	4			
			Vision politique	1			
Ahn Cheol-soo	Biographie et Expériences politiques	2	-		-		3
	Vision politique	1					

A la différence de ce qui a été fait pour le *Chosun Ilbo*, nous distinguons la période des événements en trois parties seulement (et non en quatre). Le *Kyunghyang Shinmun* n'a en effet pas publié d'articles « peopolisation » avant la confirmation des candidatures. Pour la première période, ce journal a publié trois articles pour chaque grand candidat.

5.5.1.2.1. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Ahn Cheol-soo

Pour Ahn Cheol-soo qui avait peu d'expérience politique en comparaison des autres candidats, ses articles ont plutôt traité de ses expériences professionnelles en tant que professeur, mentor pour les jeunes, etc., que de ses expériences politiques.

Médecin, développeur de programmes informatiques, entrepreneur, professeur... Les qualificatifs qui le décrivent ont changé d'innombrables fois. Au cours des deux dernières années, il a été qualifié de « mentor national » en communiquant avec le public par conférences et activités d'écriture. (...) Il convient de noter combien de changements positifs il apportera à la politique qu'il a jugée sur la base de « combien il peut contribuer au changement positif de notre société » chaque fois qu'il change de vie²⁰³.

Etant donné que la campagne électorale officielle a commencé après l'enregistrement officiel des candidats, Ahn Cheol-soo n'était plus candidat pendant cette deuxième période (pendant la campagne électorale). Pour cette raison, il n'y a que trois articles traitant de sa vie tandis que les deux autres grands candidats ont chacun été traités dans neuf articles supplémentaires.

5.5.1.2.2. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Park Geun-hye ou à Moon Jae-in

Les neuf articles ont été publiés sous la forme d'une série d'articles au nom de « L'exploration des candidats à la présidentielle ». Les titres de ces articles sont les suivants : (1) *Moments de ma vie* (biographie), (2) *Histoire familiale* (famille), (3) *Jours d'école et relations humaines* (biographie), (4) *Caractère, nature et humour* (biographie), (5) *Style du discours* (Style, hobby, etc.), (6) *Biens et santé* (Biographie), (7) *Lecture, adopteur précoce* (Style, hobby, etc.), (8) *Promotion, Style des vêtements* (Style, hobby, etc.) et (9) *Modèle, leadership* (Vision politique).

²⁰³ KIM Jin-Woo, « [Annales de Ahn Cheol-soo] Médecin, experts en vaccins, PDG, mentor national... Un autre défi avec la « nouvelle politique ([안철수 연보]의사·백신 전문가·CEO·국민멘토... '새 정치' 걸고 또 다른 도전) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 20 septembre 2012.
Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201209192224195

Avec pour objectif de présenter les deux grands candidats en détails, le journal de gauche imite les magazines « People » et a donc publié ces neuf articles sur les sujets mineurs comme les jours d'école, l'autogestion pour la santé, les ouvrages préférés, les réseaux sociaux utilisés, le style de vêtements, etc. pendant neuf jours (du 3 au 14 décembre 2012). Pendant que le *Chosun Ilbo* a publié un seul article sur les soins de santé de ces deux candidats, ce journal de gauche s'est focalisé sur ces petits détails afin d'en informer au maximum leurs lecteurs.

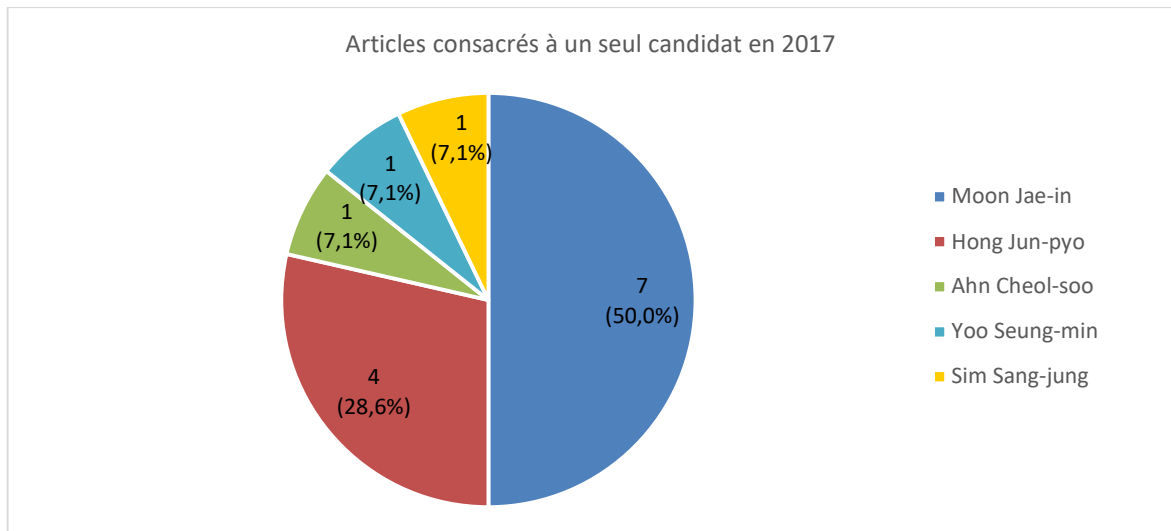
Les articles que nous avons analysés sont restreints aux grands candidats, mais le *Kyunghyang Shinmun* les a publiés de manière égale pour ces trois candidats selon la phase de la présidentielle (trois articles après la confirmation de la candidature et neuf articles pendant la campagne électorale officielle). Toutefois, les sujets que le journal de gauche a traités, tendent à suivre le style du magazine « People » au niveau de leur légèreté d'information.

5.5.2. Sur l'élection présidentielle de 2017

5.5.2.1. L'attention sur l'élu après le jour de vote par le *Chosun Ilbo*

En 2017, nous pouvons trouver cinq candidats principaux, Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung, dans les articles de la première catégorie des articles « Peopolisation » du *Chosun Ilbo* (ces personnes ont également disposé d'articles de la même catégorie dans le journal de gauche). Etant donné la courte période électorale pour 2017, le nombre d'articles de cette catégorie a mécaniquement diminué (28 articles en 2012 vs 14 articles en 2017).

Graphique 19 : Nombre et pourcentage d'articles du *Chosun Ilbo* consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2017



Selon le graphique ci-dessus, Moon Jae-in a été présenté dans sept articles (50,0%) et Hong Jun-pyo qui était en deuxième position selon le résultat de vote s'est affiché dans quatre articles (28,6%). Les trois autres candidats, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung, ont chacun été traité dans un article (7,1%).

A travers l'analyse précédente des articles de cette catégorie, nous avons remarqué une grande attention sur une candidate de droite par ce journal de droite lors de la présidentielle de 2012. Nous présumons que ce résultat trouve son origine dans la concordance de l'orientation politique. Toutefois, lors de l'élection présidentielle de 2017, le *Chosun Ilbo* a accordé plus d'attention au candidat de gauche, Moon Jae-in (présenté dans 50,0% d'articles) qu'aux autres candidats (présentés en moyenne dans 12,5%), malgré son orientation politique opposée.

Selon le tableau 59 ci-dessous, nous remarquons une différence entre les deux présidentielles : l'apparition d'une série d'articles d'interview avec la femme des candidats principaux. Cette série d'articles a été publiée au mois de mars, avant la confirmation de la candidature. Or, comme l'article concernant Ahn Cheol-soo est paru le 9 mars, avant la période de recherche, il n'a pas été sélectionné comme un corpus à analyser. Yoo Seung-min et Sim Sang-jung n'ont toutefois pas bénéficié de ce genre d'articles.

Tableau 59 : Sujet et nombre d'articles du *Chosun Ilbo* consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidat	Distinction des articles « Peopolisation » du <i>Chosun Ilbo</i> par les évènements lors de l'élection présidentielle de 2017								Nombre d'articles totaux consacrés à un seul candidat
	(i) Avant la confirmation de la candidature		(ii) Après la confirmation de la candidature		(iii) Pendant la campagne électorale officielle		(iv) Après le jour de vote		
	Sujet d'articles	Nombre d'articles	Sujet	Nb	Sujet	Nb	Sujet	Nb	
Moon Jae-in	Interview avec sa femme	1	Biographie et Expériences politiques	1	-	-	Biographie et Expériences politiques	2	7
							Famille ou Entourage	3	
Hong Jun-pyo	Interview avec sa femme	1	Biographie, Expériences politiques et Famille	1	Absence à la cérémonie du mariage de son fils	1	-	-	4
					Controverse sur le modèle actuel du personnage dans une série coréenne	1			
Ahn Cheol-soo	-	-	-	-	Biographie et Expériences politiques	1	-	-	1
Yoo Seung-min	-	-	Biographie et Expériences politiques	1	-	-	-	-	1
Sim Sang-jung	-	-	Biographie et Expériences politiques	1	-	-	-	-	1

Après la fin de la primaire de chaque parti politique principal, le *Chosun Ilbo* a publié un article consacré au vainqueur. Ces articles ont traité de la biographie du candidat, de ses expériences politiques. En comparaison de l'année 2012, le journal de droite n'a pas publié de nombreux articles sur un seul candidat, mais il a traité des candidats dans un article de manière égalitaire en présentant leur vie et leurs expériences politiques.

5.5.2.1.1. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Sim Sang-jung

Pour parfaite information, le *Chosun Ilbo* a publié un article consacré à Sim Sang-jung qui a été élue en tant que représentante du Parti de la Justice le 16 février, pendant la campagne électorale officielle (le 18 avril 2017) afin de compenser l'absence d'article consacré à sa vie et ses expériences politiques. Cela paraît correspondre à l'article de chaque candidat principal après le résultat de leur primaire. En effet, après la primaire de son parti, ce journal a publié un bref article sur ses expériences politiques le 24 février (date n'appartenant pas à la période de recherche).

5.5.2.1.2. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Hong Jun-pyo

A part les articles concernant l'interview avec la femme des candidats, le journal de droite a publié un seul article par candidat principal quelle que soit leur popularité. Toutefois, Hong Jun-pyo a fait l'objet de deux articles pendant la campagne électorale officielle et a donc bénéficié d'un traitement médiatique « de faveur » tout comme Park Geun-hye en 2012. La corrélation entre l'orientation politique du journal et le candidat semble à nouveau se confirmer même si elle est toutefois bien plus faible.

5.5.2.1.3. L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Moon Jae-in

Moon Jae-in, l' élu de 2017, a eu plus d'articles que Hong Jun-pyo après le résultat du vote. En tant qu' élu, il a été présenté dans deux articles concernant sa vie et ses expériences politiques ainsi que dans trois articles concernant sa famille et son entourage. Le *Chosun Ilbo* a mis le titre suivant « Le dernier Secrétaire général du

cabinet présidentiel de Roh Moo-hyun est devenu propriétaire de la Maison Bleue²⁰⁴ » afin de présenter sa vie dans un seul article. Mais trois autres articles y compris un article biographique concernant l'université où son couple a étudié, ont traité plus en détails de la femme de Moon Jae-in : sa tenue pour la cérémonie et l'espérance sur son rôle en tant que Première dame, etc.

Mme Kim Jung-sook, épouse de Moon Jae-in, a assisté à la cérémonie d'inauguration du 19^{ème} Président dans son costume. Sa veste blanche avec motif à fleurs noires et sa robe blanche ont été préparées pour cette cérémonie²⁰⁵.

Dans le gouvernement de Moon Jae-in, une attention particulière est accordée aux activités de l'épouse du Président. (...) Mme Kim a visité la région de Honam une fois par semaine à partir de la fête de la lune de l'année dernière jusqu'à récemment, faisant appel à son mari pour son soutien et obtenant le surnom d'« envoyée spéciale pour la région de Honam » de Moon Jae-in²⁰⁶.

Si le *Chosun Ilbo* avait débuté la campagne avec un traitement relativement égalitaire des grands candidats (1 à 2 articles consacrés à chacun d'eux), force est de constater que (i) Hong Jun-pyo, candidat proche de son orientation politique, a bénéficié de plusieurs autres articles par la suite et (ii) Moon Jae-in, candidat élu, a également bénéficié de plusieurs articles suite à son élection.

²⁰⁴ PARK Guk-hee, « Le dernier Secrétaire général du cabinet présidentiel de Roh Moo-hyun est devenu propriétaire de la Maison Bleue (노무현의 마지막 비서실장, 이젠 청와대 주인 됐다) ». *Le Chosun Ilbo*. 10 mai 2012. Disponible sur : https://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/05/10/2017051000280.html

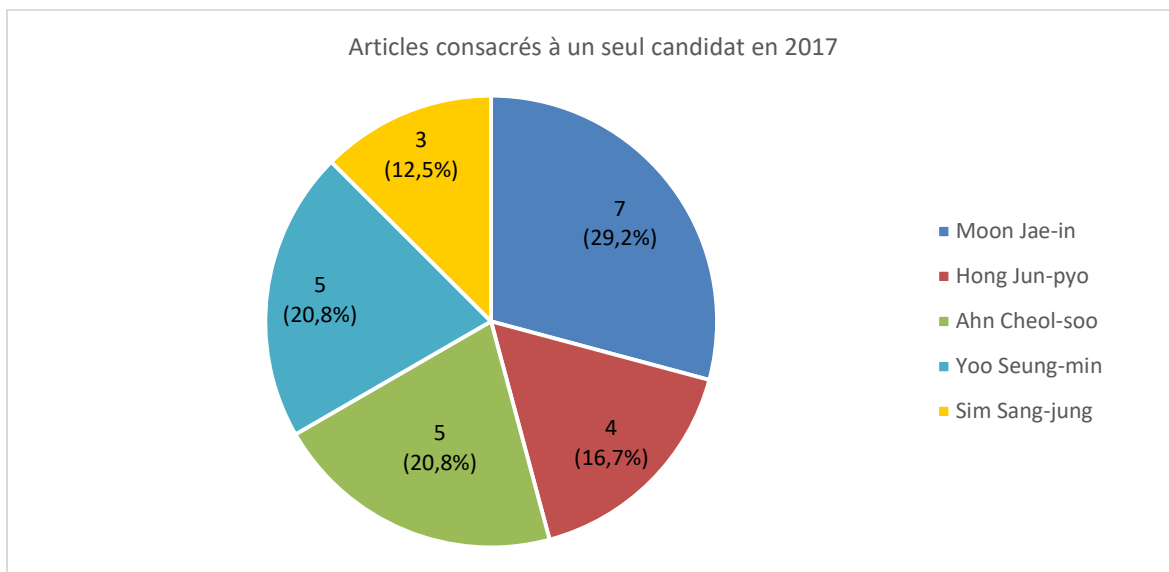
²⁰⁵ WON Sun-Woo, « La première dame vêtue d'une veste avec motif à fleurs (꽃무늬 재킷 입고 엄지 척... 발랄한 영부인) ». *Le Chosun Ilbo*. 11 mai 2012. Disponible sur : https://www.chosun.com/site/data/html_dir/2017/05/11/2017051100293.html

²⁰⁶ LEE Min-Suk, « Mme Jung-Sook Kim, épouse de Moon, appelée comme 'envoyée spéciale pour la région de Honam de Moon' semble de devenir la première dame active pour les activités externes ('文의 호남 특보'로 불렸던 부인 김정숙씨... 대외 활동 적극적인 퍼스트레이디 될 듯) ». *Le Chosun Ilbo*. 10 mai 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/05/10/2017051000271.html

5.5.2.2. La manière différente de traiter des candidats selon leur orientation politique par le *Kyunghyang Shinmun*

Malgré la courte période de la présidentielle de 2017, le nombre d'articles concernant la première catégorie des articles concernant la peopolisation n'a pas été beaucoup diminué. Parmi 31 articles, 24 articles conviennent à cette catégorie lors de la présidentielle de 2017 (29 articles pour celle de 2012).

Graphique 20 : Nombre et pourcentage d'articles du *Kyunghyang Shinmun* consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2017



Selon le graphique ci-dessous, Moon Jae-in a été traité dans sept articles (29,2%) et Ahn Cheol-soo et Yoo Seung-min se sont affichés chacun dans cinq articles (20,8%). Hong Jun-pyo qui a pris la deuxième position dans le *Chosun Ilbo* pour ces articles, a été présenté dans quatre articles (16,7%) et Sim Sang-jung a été évoquée dans trois articles (12,5%).

Tableau 60 : Sujet et nombre d'articles consacrés à un seul candidat du *Kyunghyang Shinmun* lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidat	Distinction des articles « Peopolisation » du <i>Kyunghyang Shinmun</i> par les évènements lors de l'élection présidentielle de 2017								Nombre d'articles totaux consacrés à un seul candidat
	(i) Avant la confirmation de la candidature		(ii) Après la confirmation de la candidature		(iii) Pendant la campagne électorale officielle		(iv) Après le jour de vote		
	Sujet d'articles	Nombre d'articles	Sujet	Nb	Sujet	Nb	Sujet	Nb	
Moon Jae-in	Biographie et Expériences politiques	1	Biographie et Expériences politiques	1	Famille	1	Biographie et Expériences politiques	1	7
					Biographie	1			
					Style, hobby, etc.	1		Famille	
Hong Jun-pyo	-	-	Expériences politiques	1	Famille	1	-	-	4
					Biographie	1			
					Style, hobby, etc.	1			
Ahn Cheol-soo	Expériences politiques	1	Biographie et Expériences politiques	1	Famille	1	-	-	5
					Biographie	1			
					Style, hobby, etc.	1			
Yoo Seung-min	Expériences politiques	1	Expériences politiques	1	Famille	1	-	-	5
					Biographie	1			
					Style, hobby, etc.	1			
Sim Sang-jung	-	-	-	-	Famille	1	-	-	3
					Biographie	1			
					Style, hobby, etc.	1			

5.5.2.2.1. L'analyse des articles « Peopolisation » parus avant la confirmation de la candidature

Avant la confirmation de la candidature, autrement dit pendant la primaire de chaque parti politique, chacun des candidats (sauf Hong Jun-pyo et Sim Sang-jung) a été traité

dans un article présentant soit leurs vie et expériences politiques, soit seulement leurs expériences politiques. Pour rappel, ce journal n'a pas publié d'article avant la confirmation de la candidature en 2012.

Afin de présenter l'image d'un « homme de principe » pour Moon Jae-in, le *Kyunghyang Shinmun* a expliqué sa vie et ses expériences politiques de la manière suivante.

Il a répondu aux questions avec conviction lors du concours national du barreau et de la magistrature. Quand il travaillait à la Maison Bleue, il n'avait participé ni au rassemblement des camarades d'école ni à des rencontres d'ordre familial²⁰⁷.

Pour Ahn Cheol-soo, les médias ont traité plutôt de sa vie et ses expériences professionnelles lors de l'élection de 2012, puisqu'il vient d'entrer en politique. Contrairement à la présidentielle de 2012, le journal de gauche s'est focalisé sur ses expériences politiques de ces dernières années.

La politique de Ahn Cheol-soo est appelée « l'attente d'un nouveau monde créée par un bon dirigeant ». En tant que spécialiste des technologies de l'information lors de cette élection présidentielle, il a ajouté l'image du dirigeant de la quatrième époque de révolution industrielle. Cependant, les sympathisants appelés « Phénomène de Ahn Cheol-soo », ont disparu comme un mirage. Comme il ne réalisait pas une nouvelle politique après son entrée dans le domaine politique, cela aura disparu rapidement²⁰⁸.

Le journal de gauche s'est concentré également sur les expériences politiques de Yoo Seung-min au lieu de sa vie afin de le présenter.

²⁰⁷ KIM Ji-Hwan, « [Recherche sur les candidats de la primaire du Parti Démocrate] (1) Moon Jae-in – Homme de principe... Manque de flexibilité... ayant une large assise électorale, mais devant être élargie ([민주당 경선 후보 탐구](1)문재인 - 강직한 원칙주의자... 융통성 아쉬워... 지지층 두껍지만 '확장성'은 숙제로) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 13 mars 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703122209005

²⁰⁸ JO Mi-Deop, « [Recherche sur les candidats de la primaire du Parti du Peuple] Ahn Cheol-soo – La nouvelle politique et le leader pour le futur accentués, mais son leadership douteux ([국민의당 경선 후보 탐구]안철수 - 새정치·미래지도자 부각, 리더십엔 '물음표') ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 20 mars 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703192228015#csidx397b5fbf317d17195682115a089b373

*Le candidat du Parti Bareun, Yoo Seung-min est un conservateur qui souligne que 'le conservateur doit changer afin de changer la communauté'. (...) Il n'est pas complètement d'accord avec les uns et les autres et il ne pousse aucun. Cela lui permet de convaincre les deux côtés*²⁰⁹.

Parmi cinq candidats principaux, deux candidats n'ont pas eu d'article de ce type : Hong Jun-pyo et Sim Sang-jung. Le moment où Sim Sang-jung a été élue en tant que représentante du Parti de la Justice, n'était pas dans la période de recherche, mais elle n'a disposé d'aucun article consacré à elle pendant la période de la primaire et même après le résultat de cette dernière.

5.5.2.2.2. L'analyse des articles « Peopolisation » parus après la confirmation de la candidature

Après le résultat de la primaire, chaque candidat principal (sauf Sim Sang-jung) a fait l'objet d'un article *peopolisation* concernant sa vie et ses expériences politiques. Dans le cas de Moon Jae-in, le titre d'article était le suivant : « 'Camarade fatal' de 30 ans de Roh Moo-hyun... Nouveau défi pour 'le changement de régime'²¹⁰ ». Celui de Ahn Cheol-soo était « Icône du challenge et du changement... cette fois sans concessions avec Moon Jae-in²¹¹ ». Celui de Hong Jun-pyo était « Forte volonté de liquidation des corruptions endémiques, les langages grossiers sans cesse... Controverse morale²¹² ». Celui de Yoo Seung-min était « Proche de Park Geun-hye à traître stigmatisé 'Je me débattais contre cette stigmatisation'²¹³ ».

²⁰⁹ YOO Jung-In, « Yoo Seung-min] Icône de réforme et de conservateur rationnel... Couleur obscure est 'son point faible' ([2017 시민의 선택-유승민] 개혁·합리적 보수 아이콘... 애매한 색깔 '약점' ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 mars 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703232215005#csidx555d6c3abf2d32293888a05e951c6d2

²¹⁰ KIM Ji-hwan, « 'Camarade fatal' de 30 ans de Roh Moo-hyun... Nouveau défi pour 'le changement de régime' ([2017 시민의 선택] 노무현과 30년 '운명적 동지'... 미완의 숙제 '정권교체' 재도전) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 4 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704032136005

²¹¹ Jo Mi-deop, « Icône du challenge et du changement... cette fois sans concessions avec Moon Jae-in ([2017 시민의 선택] 도전·변신의 아이콘... 이번엔 문재인과 '양보' 없는 한판) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 5 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704042140005

²¹² Lee Yong-wook, « Forte volonté de liquidation des corruptions endémiques, les langages grossiers sans cesse... Controverse morale ([2017 시민의 선택-홍준표는 누구인가] '좌우 적폐' 청산에 강한 의지, 끝없는 막말... 도덕성 논란도) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 1 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703312135035

²¹³ Park Soon-bong, « Proche de Park Geun-hye à traître stigmatisé 'Conservateur chaleureux'... 'Je me débattais avec un dur lasso couvert par moi' ([2017 시민의 선택] 원조 친박서 배신자 낙인 '따뜻한 보수'... "나에게 씌운 질긴 올가미에 고전했다") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 29 mars 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703282243005

Ces quatre titres nous permettent de deviner l'intention du journal selon son orientation politique. Pour les deux candidats de droite, il s'est concentré sur leurs expériences politiques et a traité de leur problème comme la controverse morale y compris le scandale du pot de vins pour Hong Jun-pyo et l'identité floue de Yoo Seung-min entre conservateur et progressiste.

5.5.2.2.3. L'analyse des articles « Peopolisation » parus pendant la campagne électorale officielle

Le *Kyunghyang Shinmun* a publié trois articles sur la famille (famille), la période de la scolarité et relations humaines (biographie) et le caractère, la nature et la santé (Style, hobby, etc.) pour chaque candidat principal pendant la campagne électorale officielle (du 19 au 21 avril 2017). En comparaison du même moment de la présidentielle de 2012, le journal de gauche a élargi l'objet des articles à cinq candidats principaux (en 2012, il n'a traité que de deux grands candidats), mais a réduit le nombre d'articles pour chaque candidat à trois (en 2012, il a publié neuf articles pour chaque candidat).

Malgré la courte période, le journal de gauche tente de donner plus d'informations personnelles sur les cinq candidats principaux au cours de la campagne électorale y compris la période de la primaire. Toutefois, **la manière de traiter les candidats est différente selon leur orientation politique, soit une présentation permettant de comprendre sa candidature et ses projets politiques, soit une explication qui dénonce le problème ou le point faible en tant que candidat pour la présidentielle.**

5.5.3. Le bilan sur l'analyse des articles « Peopolisation » selon leur sujet

Nous nous attendions à une attention médiatique égalitaire vis-à-vis de tous les candidats dans les articles « Peopolisation ». En effet, étant donné que le moment important de la campagne électorale (confirmation de la candidature, enregistrement officiel de la candidature, etc.) conduit généralement à la publication d'articles « Peopolisation », nous avons supposé que les candidats ayant achevé leur campagne électorale bénéficieraient tous de ce genre d'articles. Cela n'a pas été le cas.

L'analyse des articles « Peopolisation » des élections présidentielles de 2012 et de 2017 permet de cerner une première différence entre ces deux élections : **en 2012, les deux journaux se sont concentrés principalement sur un ou deux grands candidats présentant le plus de chances d'être élus tandis qu'en 2017, ils ont essayé de traiter les cinq candidats principaux d'une manière plus égalitaire.** Cela renforce également l'hypothèse d'une amélioration du traitement médiatique des candidats (plus d'égalité). A noter toutefois que cette évolution de traitement ne concerne que les candidats principaux. Les candidats minoritaires et marginaux n'ont bénéficié d'aucun article exclusif.

Nous remarquons également le lien entre l'orientation politique du journal et celle des candidats dans les articles « Peopolisation ». L'influence de l'orientation politique du journal sur le traitement du candidat partageant son orientation politique a à nouveau pu être confirmée pour le *Chosun Ilbo*. Pour le *Kyunghyang Shinmun*, il a changé le ton dans sa façon de décrire les candidats soit en faveur, soit en défaveur selon leur orientation politique en 2017.

Au final, il est difficile de conclure sur l'amélioration du traitement médiatique sur ce type d'articles. En général, comme les deux journaux ont élargi le choix des candidats pour l'objet de ces articles et ont publié à peu près le même nombre d'articles pour chacun des candidats, nous pourrions penser à une amélioration. Toutefois, étant donné que l'orientation politique du journal influence le sujet des articles « Peopolisation » (comme a pu le faire le *Chosun Ilbo*) ou influence la manière de traiter des candidats (comme a pu le faire le *Kyunghyang Shinmun*), nous pourrions également conclure que le traitement médiatique est resté inégalitaire.

6. CONCLUSION DE LA PARTIE I. « L'INEGALITE DE TRAITEMENT MEDIATIQUE DES CANDIDATS »

Cette première partie est consacrée à l'analyse des mentions des candidats dans les deux journaux. Dans l'hypothèse où un traitement médiatique plus égalitaire des candidats reflète une amélioration du traitement médiatique, nous avons opté pour quatre types d'analyses sur les candidats (leur présence médiatique, la fréquence de leur présence médiatique, la hiérarchisation des articles les mentionnant et les articles « Peopolisation » les concernant). Au travers de ces quatre analyses, nous avons relevé une légère évolution entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017 dans la manière de traiter des candidats :

1. L'écart-type (qui mesure la dispersion autour de la moyenne) concernant la moyenne du pourcentage d'articles mentionnant chaque candidat est plus faible en 2017 qu'en 2012 (15,9 en 2017 vs 22,9 en 2012). En d'autres termes, les valeurs concernant les candidats (pourcentage d'articles entre les deux journaux) de la présidentielle de 2017 sont plus regroupées autour de la moyenne que celles de 2012 ce qui laisserait penser que le traitement médiatique des candidats est plus égalitaire en 2017 qu'en 2012. Cela est renforcé par le fait que les candidats minoritaires ont davantage été mentionnés en 2017 qu'en 2012.
2. La moyenne journalière du nombre d'articles des grands candidats tend à diminuer de 2012 à 2017 (10,7 articles par jour à 9,7 articles) tandis que celle des candidats minoritaires est passée de 0,7 en 2012 à 2,4 en 2017. Cela reflète une plus grande égalité dans la fréquence de la présence des candidats et est prouvé par un plus faible écart-type les concernant en 2017 qu'en 2012 (3,6 en 2017 vs 4,6 en 2012).
3. Pour la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats, nous attribuons des scores selon la pagination de ces articles : les articles publiés à la « Une » sont ceux considérés comme les plus importants, ensuite, plus les articles s'éloignent des premières pages, moins ils sont considérés comme importants.

L'écart-type concernant la somme de ces points divisés par le nombre des jours de publication de 2017 (10,8) est plus faible que celui de 2012 (13,2). Ceci va encore dans le sens d'une plus grande égalité de traitement.

4. Pour les articles « Peopolisation », l'attention des journalistes s'est étendue à plus de candidats entre les deux élections : en 2012, les deux journaux se sont concentrés principalement sur les deux grands candidats présentant le plus de chances d'être élus tandis qu'en 2017, ils ont essayé de traiter des cinq candidats principaux y compris les deux candidats minoritaires d'une manière plus égalitaire. Autrement dit, le traitement médiatique sur le terme de la « Peopolisation » des candidats est plus égalitaire en 2017 qu'en 2012.

D'où vient ce changement dans le traitement médiatique en moins de cinq ans ? D'après les analyses que nous avons effectuées, nous avançons les trois points suivants :

1. Fin d'une compétition entre seulement deux candidats favoris
2. Augmentation des intentions de vote pour les candidats minoritaires
3. Absence de ralliement à un candidat

Ces trois points sont liés organiquement et reflètent une particularité de l'élection présidentielle de 2017.

Lors de l'élection présidentielle de 2012, la campagne électorale a été menée par les deux grands candidats, Park Geun-hye et Moon Jae-in, qui ont occupé presque toutes les pages des journaux.

Toutefois, cette puissante structure compétitive entre deux rivaux n'a pas été reconstruite en 2017. En effet, un nouveau parti politique créé par Ahn Cheol-soo est apparu et a pris la troisième place à l'Assemblée nationale, ce qui a détruit le bipartisme qui durait depuis sa création. Enfin, la destitution de Park Geun-hye a divisé le parti de droite en plusieurs partis politiques, ce qui a également renforcé le multipartisme en Corée du Sud et changé ainsi l'environnement électoral coréen en 2017.

Au lieu d'une compétition très serrée entre deux grands candidats, plusieurs candidats se sont concurrencés afin d'obtenir la place de rival du candidat favori, Moon Jae-in. Ce changement d'environnement électoral a permis d'étendre l'attention des médias à plusieurs candidats ce qui provoque la légère amélioration constatée au niveau du traitement médiatique égalitaire des candidats.

Concernant les candidats minoritaires, bien que le pourcentage de leur présence médiatique soit toujours plus faible que celui des grands candidats, nous avons constaté que leur importance médiatique a augmenté en 2017. Les deux candidats minoritaires, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung, ont été traités de manière plus égalitaire par rapport aux grands candidats. Par exemple, le nombre d'articles « Peopolisation » concernant ces deux candidats est similaire à celui concernant les grands candidats. La présence médiatique des candidats minoritaires a ainsi fortement augmenté en 2017.

Une grande différence entre les deux élections présidentielles sur ce même groupe de candidats est une augmentation des intentions de vote pour les candidats minoritaires. En effet, les deux candidats minoritaires de 2017 ont obtenu plus d'intentions de vote que les deux candidates minoritaires de 2012. **Tout comme l'attention des médias, les intentions de vote des deux grands candidats en 2012 se sont réparties sur plusieurs candidats en 2017.** Les candidats minoritaires disposant ainsi de davantage d'intentions de vote, ils ont en conséquence davantage attiré l'attention des médias ce qui a permis de tendre, en 2017, vers un traitement médiatique plus égalitaire.

Une autre raison au traitement plus égalitaire des cinq candidats principaux réside dans l'absence de ralliement à un candidat lors de l'élection présidentielle de 2017. Si le ralliement à un candidat s'effectue, les bénéficiaires de cette affaire politique profitent bien entendu de davantage d'électeurs mais également de davantage d'attention des médias comme cela a pu être le cas en 2012. En effet, comme le système électoral coréen (scrutin uninominal majoritaire à un tour) ne dispose pas de second tour, les candidats disposant d'un échiquier politique similaire, négocient avant le jour de vote afin de choisir le candidat le plus susceptible de remporter l'élection.

Toutefois, l'effondrement du bipartisme a ouvert une possibilité de gagner l'élection à plusieurs candidats, ce qui les a motivés à achever leur campagne

électorale sans ralliement. Les cinq candidats principaux ont donc participé aux six débats télévisés ensemble et les médias ont traité de ces candidats dans les articles les concernant et également dans les articles de suivi. Les candidats minoritaires ont donc eu plus d'occasions d'être traités avec les grands candidats de manière égalitaire, de sorte que la couverture médiatique des candidats est elle, de fait, plus égalitaire.

Enfin, rappelons que les deux journaux n'ont presque pas mentionné les candidats marginaux ni en 2012 ni en 2017. Dès lors, **si le traitement médiatique est devenu plus égalitaire en 2017, la raison semble davantage liée à la particularité de cette présidentielle** (la présence d'un grand candidat favori, l'achèvement de la campagne électorale des candidats minoritaires, l'absence de ralliement à un candidat, etc.) **qu'à à une évolution positive et volontaire du traitement médiatique.**

Si le changement du traitement médiatique des candidats en 2017 provient plutôt de la particularité de l'élection présidentielle de 2017, la couverture médiatique inégalitaire des candidats est-elle inévitable ? Sachant que le scrutin uninominal majoritaire à un tour dans lequel le gagnant est déterminé par un seul vote favorise les candidats susceptibles de gagner, les médias tendent à ne prêter attention qu'à ces grands candidats. Dès lors, la loi électorale coréenne prescrit dans son Article 8. « Responsabilités de la presse pour des couvertures équitables »²¹⁴, que les médias y compris les presses, les audiovisuels, les sites d'internet, doivent agir de manière équitable quand ils traitent de l'élection publique. Mais cette disposition indique un traitement médiatique « équitable » et non « égalitaire ». Le terme « Equité » reflète la représentativité d'un candidat comme les intentions de vote, les résultats de son parti aux élections précédentes, le nombre des députés de son parti, etc.²¹⁵. Cela nous rappelle les critères d'éligibilité aux débats télévisés réservés aux candidats principaux qui provoquent un problème d'inégalité vis-à-vis de tous les candidats : pour rappel, Kang Ji-won, candidat marginal de 2012 a refusé d'y participer pour cette raison.

²¹⁴ « La loi électorale officielle publique » Chapitre I. Dispositions générales, Article 8. Responsabilités de la presse pour des couvertures équitables. Disponible sur :

<http://www.law.go.kr/LSW/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=23&y=35#liBgcolor11>

²¹⁵ ROUSSET Alexandre, « Présidentielle : comment fonctionne la règle du temps de parole ». *Les Echos* [en ligne]. 21 mars 2017. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/2017/03/presidentielle-comment-fonctionne-la-regle-du-temps-de-parole-164265>

En résumé, la loi électorale coréenne ne garantit un traitement médiatique équitable des candidats qu'à proportion de leur représentativité ce qui n'empêche pas un inévitable traitement médiatique inégalitaire des candidats. Dès lors, comme indiqué dans le « Code de l'éthique des journaux ²¹⁶ », **nous ne pouvons que nous attendre à ce que les journalistes traitent de tous les candidats de manière plus correcte, objective et équitable comme le code de l'éthique des journaux le souligne.**

D'après les analyses concernant la couverture médiatique des candidats, le traitement médiatique égalitaire des candidats que nous avons supposé être le premier indicateur de l'amélioration du traitement médiatique a été plutôt le résultat de la particularité de l'élection présidentielle de 2017 qu'un indicateur d'une amélioration du traitement médiatique.

Nous allons maintenant analyser les articles concernant le jeu et les enjeux dans la deuxième partie afin de démontrer la deuxième hypothèse suivante : si le traitement médiatique s'améliorait lors de l'élection présidentielle de 2017, la répartition entre le jeu et les enjeux serait modifiée en faveur des enjeux en 2017.

²¹⁶ Association coréenne des journaux, Association des rédacteurs des nouvelles de Corée, Association des journalistes de Corée. *Code d'éthique des journaux*. Avril 1957 (modifié en avril 1996). Article 4. Couverture et éditoriaux. Disponible sur : http://www.ikpec.or.kr/sub/sub_0101.asp

Partie II. Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux

La partie précédente, « L'inégalité de traitement médiatique des candidats », est consacrée à l'analyse des articles mentionnant les candidats afin de vérifier leur importance médiatique et comparer les différences de traitement médiatique entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017. A travers cette analyse, nous avons pu constater une importante inégalité de traitement médiatique entre les candidats avec toutefois une légère amélioration entre les deux élections présidentielles et ce, malgré un contexte différent (nombre différent de candidats, durée de la campagne électorale différente, destitution de Park Geun-hye, etc.).

Si la partie précédente a pour objectif d'analyser la cible des articles (les candidats), nous nous intéressons maintenant au contenu de l'information traitée. Sur la question de l'identité du contenu de l'information traitée, Jacques Gerstlé et Christophe Piar (2016) répondent qu'*une dichotomie s'impose qui distingue entre les unités d'information centrées sur le jeu politique et celles qui se concentrent sur les enjeux de l'élection en termes de politiques publiques*²¹⁷. D'après Jean-Baptiste Legavre (2005), le « jeu » recouvre *la compétition proprement dite, les luttes de personnes, les petites phrases, les positionnements respectifs* et les « enjeux » concernent *les programmes et les politiques publiques passées*²¹⁸.

Ainsi, afin de vérifier l'amélioration du traitement médiatique, nous analysons les articles en distinguant selon que son thème relève de la catégorie du jeu politique (ci-après le « jeu ») ou des enjeux, puis nous opérons une comparaison entre les élections afin de rechercher des réponses aux questions suivantes :

- i. Quels sont les principaux sujets traités par les journalistes ?
- ii. De quelle manière hiérarchisent-ils les sujets choisis ?
- iii. De quelle manière cadrent-ils ces sujets ?

²¹⁷ GERSTLE Jacques, PIAR Christophe, « Chapitre 4. La communication, l'information et l'élection ». *La communication politique*. Paris : Armand Colin, 2016, 3^e éd., p.128, 255p.

²¹⁸ LEGAVRE Jean-Baptiste, « La politique par les médias », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, pp.295-317, mis en ligne le 01 décembre 2005, consulté le 30 septembre 2016. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4968>

Nous pouvons estimer que les enjeux doivent être traités d'une manière plus importante que le jeu dans le traitement médiatique des élections présidentielles afin que les électeurs puissent comprendre les programmes des candidats et affiner leur choix de vote. **Nous supposons donc que l'augmentation du taux des enjeux améliore le traitement médiatique concernant l'élection présidentielle. Nous avons également pour objectif de comparer la répartition entre le jeu et les enjeux par élection et de démontrer son influence sur le traitement médiatique.**

Face à l'importance des enjeux, il convient de rappeler le rôle de « Chien de garde » des journalistes qui ont notamment permis de révéler le scandale politique concernant l'ancienne Présidente Park Geun-hye. Selon Serge Halimi (2005), les journalistes *se proclament « contre-pouvoir »... Et ils se veulent à la fois vigoureux, irrespectueux, porte-parole des obscurs et des sans-voix, forum de la démocratie vivante*²¹⁹.

Halimi explique cependant les difficultés des journalistes face aux pouvoirs et aux groupes industriels et financiers, etc. Il évoque un risque de journalisme de révérence et va jusqu'à nommer les journalistes « Nouveaux chiens de garde » de notre système économique, en opposition avec les « Chiens de garde » de la démocratie.

D'après lui, *en ne rencontrant que des « décideurs », en se dévoyant dans une société de cour et d'argent, en se transformant en machine à propagande de la pensée de marché, le journalisme s'est enfermé dans une classe et dans une caste. (...) Cette situation est le propre d'un système : les codes de déontologie n'y changeront pas grand-chose, même si les « chartes de déontologie » sont l'autre manière de préserver l'illusion du « contre-pouvoir »*²²⁰.

Malgré une perte d'autonomie et de crédit en raison de *l'allégeance de la presse aux industriels et aux annonceurs*²²¹, les journalistes coréens ont maintenu leur mission d'information en révélant les abus de pouvoir de Park Geun-hye. **De ce fait, nous nous attendons à une augmentation de l'influence du rôle des journalistes sur le**

²¹⁹ HALIMI Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, 2005, Paris : Raisons d'agir Editions, 2005, p.11, 158p.

²²⁰ Op.cit. p.145, 158p.

²²¹ Op.cit. p.143, 158p.

traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017, notamment en ce qui concerne la répartition entre le jeu et les enjeux.

Toutefois, les études sur la répartition du jeu et des enjeux semblent davantage aller dans le sens d'une tendance à privilégier le jeu dans le traitement médiatique. Selon Eric Lagneau (2006), *dans les catégories de la science politique, on dira que le journaliste donne assez naturellement la priorité au jeu électoral sur les enjeux*²²². Nicolas Kaciaf (2014) indique également que *depuis plusieurs décennies, de nombreux chercheurs soulignent en effet que les pages Politique des principaux journaux français sont marquées par une attention plus soutenue pour les « jeux » que pour les « enjeux » politiques*²²³.

Bien que les médias tendent à se focaliser plutôt sur le jeu que sur les enjeux pour traiter de la politique, les particularités de l'élection présidentielle de 2017 comme sa précocité en raison de la destitution de l'ancienne Présidente, Park Geun-hye, l'absence de ralliement à un candidat pendant la campagne électorale, etc., **sont susceptibles d'influencer les journalistes sur leur manière de choisir les sujets et leur traitement.**

Dès lors, nous formulons l'hypothèse suivante : la répartition entre le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017 a changé en comparaison de celle de l'élection présidentielle de 2012 : le pourcentage du jeu a diminué et le pourcentage des enjeux a augmenté en 2017.

Afin de confirmer cette hypothèse, nous prévoyons de mener les recherches suivantes. Dans un premier temps, nous regarderons (1) la répartition entre le jeu et les enjeux au sein des articles des deux journaux. Ensuite, nous prendrons (2) l'exemple de la Une (2) et (3) des éditoriaux afin d'analyser le taux des articles selon le jeu et les enjeux et de vérifier l'influence des sujets traités sur la répartition entre le jeu et les enjeux. Dans un troisième temps, nous analyserons (4) les articles sur les programmes des candidats afin de comparer les manières de traiter des programmes entre les deux présidentielles

²²² LAGNEAU Eric, « Dépêches de campagne : ce que l'AFP fait pendant (/à) une élection », *Le temps des médias*, N°7, 2006/2, pp.104-125

²²³ KACIAF Nicolas, « Communication politique et distanciation journalistique », *Savoir/Agir*, N°28, 2014/2, pp.13-18

récentes. Cela permettra de vérifier si les journalistes jouent un rôle d'observateur ou d'interprète face aux programmes des candidats. Enfin, face à la nouvelle tendance du traitement médiatique, (5) « Fact checking », nous analyserons les articles de cette catégorie et leur influence sur l'amélioration du traitement médiatique.

1. LA NOUVELLE REPARTITION ENTRE LE JEU ET LES ENJEUX

Le traitement médiatique des élections présidentielles aide les électeurs dans leur décision pour le vote. D'après Gerstlé et Piar (2016), *l'insistance sur certains problèmes, thèmes ou enjeux dans la couverture médiatique de l'actualité inciterait l'audience à juger les acteurs politiques sur leur capacité respective à les prendre en charge et les régler*²²⁴. Les enjeux aident en effet davantage les électeurs à comprendre la vision des candidats et leurs projets que le jeu qui ne vise qu'à renforcer la compétition entre les candidats. Le choix des sujets ainsi que la manière de les traiter revêtent ainsi une grande importance.

Jean-Baptiste Legavre (2005) relève toutefois l'occupation importante du « jeu » dans le traitement médiatique : *Plusieurs chercheurs, et en particulier Jacques Gerstlé, ont offert (...) des résultats chiffrés allant dans le même sens : l'analyse quantitative de la lecture médiatique de la politique fait ressortir une hypertrophie du « jeu » au détriment des « enjeux »*²²⁵. Il précise, avec les exemples de l'élection présidentielle de 1988, des élections législatives de 1993, des élections européennes de 1999 et des élections municipales et cantonales de 2001, que *les journalistes politiques se focalisent essentiellement sur la compétition pour l'occupation des positions de pouvoir et sur ses stratégies afférentes. Le jeu occupe grosso modo entre 60 et 80% de l'espace d'information*²²⁶.

De nombreuses études confirment également cette tendance à la concentration du jeu dans la couverture médiatique, notamment une étude ayant inspiré notre travail : *La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France* par Jacques Gerstlé, Olivier Duhamel et Dennis K. Davis (1992). Il s'agit d'une étude comparative sur l'analyse de la couverture télévisée, précisément, l'information télévisée diffusée par les chaînes TF1 d'une part, ABC, CBS et NBC d'autre part, lors des élections présidentielles américaine et française en 1988 : le

²²⁴ GERSTLE Jacques, PIAR Christophe, *La communication politique*. Paris : Armand Colin, 2016, 3^e éd., p.122, 255p.

²²⁵ LEGAVRE Jean-Baptiste, « Chapitre V. Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », *La démobilisation politique*, dir. Frédérique Matonti, Paris : La Dispute, 2005, p.128, pp.117-142, 253p.

²²⁶ Op.cit. p.129, pp.117-142, 253p.

pourcentage des unités d'information sur le jeu est de 74% en France de 78% aux Etats-Unis²²⁷.

Cette étude sur la couverture télévisée a pour objectif de *mettre au jour des processus de construction de la réalité politique par les médias d'information aux Etats-Unis et en France*²²⁸. Elle relève un *déséquilibre dans le traitement de l'information qui se traduit par une hypertrophie des sujets consacrés au jeu assortie d'une atrophie des sujets portant sur les questions de politiques publiques*²²⁹.

Les systèmes politique et médiatique coréens diffèrent des deux pays mentionnés dans cette étude qui date d'environ 30 ans. Néanmoins, cette dernière est utile en ce qu'elle sert d'exemple formateur pour la réalisation d'une étude comparative et explique très clairement la manière de distinguer le jeu et les enjeux ainsi que le résultat sur leur déséquilibre dans la couverture médiatique. Nous supposons donc que nous retrouverons également une hypertrophie du jeu dans les journaux coréens au moment de l'élection de 2012 avec toutefois une amélioration lors de l'élection présidentielle de 2017.

Dans cette sous partie, nous nous concentrons sur la définition du « jeu » et des « enjeux » (1.1) et la méthodologie afin de les distinguer (1.2.). Ensuite, nous travaillons sur la redistribution des sous-catégories pour ces deux thèmes (1.3). Enfin, nous appliquons ces règles aux articles que nous avons choisis et vérifions le changement de la répartition entre le jeu et les enjeux lors des deux élections présidentielles coréennes récentes (1.4 et 1.5).

²²⁷ cf. Le pourcentage des unités d'informations sur les enjeux atteint 26% en France et 22% aux Etats-Unis.

²²⁸ GERSTLE Jacques et al. « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France », *Pouvoirs*, N°63. Nov. 1992. pp.53-69

²²⁹ Op.cit. pp.53-69

1.1. La définition ambiguë du « jeu » et des « enjeux »

De quelle manière pouvons-nous définir le « jeu » et les « enjeux » ? Jean-Baptiste Legavre (20015) explique déjà la difficulté de la distinction entre ces deux thèmes en raison de leur mélange par les productions journalistiques²³⁰. Afin que nous puissions les définir pour cette étude, nous rappelons quelques critères de définitions déjà mentionnées.

Tableau 61 : Les définitions du « jeu » et des « enjeux » par les chercheurs

Chercheurs	Année de publication	Définition du « jeu »	Définition des « enjeux »
Jacques Gerstlé et al. ²³¹	1992	La description, la relation, le récit, la citation des comportements ou déclarations des acteurs et leurs effets tels qu'ils sont élaborés par les journalistes.	Des prises de positions par les acteurs sur des questions de politiques publiques.
Jean-Baptiste Legavre ²³²	2005	La compétition proprement dite, les luttes de personnes, les petites phrases, les positionnements respectifs.	Les programmes et les politiques publiques passées.
J. Strömback et A. Shehata ²³³	2007	Un récit décrivant la politique « en termes de jeu, de concours de personnalité, de stratégie ou de relations personnelles entre des acteurs politiques non liés à des positions problématiques ».	
T. Aalberg et al. ²³⁴	2011	Des récits de victoire ou de défaite aux élections, des débats législatifs ou de la politique en général, des stratégies pour la victoire et des récits sur la manière dont les politiciens ou les partis sont eux-mêmes affectés par les processus politiques.	Des récits de problèmes et de solutions politiques, des descriptions des positions politiques des responsables politiques et les implications de différentes propositions ou législations.
L. C. Jensen ²³⁵	2012		L'ensemble des points de vue politiques d'un candidat ou d'un parti

²³⁰ LEGAVRE Jean-Baptiste, « Chapitre V. Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », *La démobilisation politique*, dir. Frédérique Matonti, Paris : La Dispute, 2005, pp.117-142, 253p.

²³¹ GERSTLE Jacques et al. « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France ». *Pouvoirs*. N°63. 1992. pp.53-69

²³² LEGAVRE Jean-Baptiste, « La politique par les médias », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, pp.295-317, mis en ligne le 01 décembre 2005. Disponible sur : [http:// questionsdecommunication.revues.org/4968](http://questionsdecommunication.revues.org/4968)

²³³ STROMBACK J., SHEHATA A., « Structural biases in british and swedish election news coverage ». *Journalism Studies*. Vol.8 (5), 2007, pp.798-812 (Traduction libre)

²³⁴ AALBERG T. et al., « The framing of politics as strategy and game : A review of concepts, operationalizations and key findings ». *Saje journals*. 13 (2), 2011, pp.162-178 (Traduction libre)

²³⁵ JENSEN Lars Christian, « Politics as a Game in Danish Newspapers ». *Sonderborg papers in linguistics and communication*. 2012, Vol. 2, 9p. (Traduction libre)

Nous reprenons quelques points communs des définitions du tableau ci-dessus pour notre étude :

- **Les « enjeux »** sont « les questions de politique publique et les programmes proposés par les candidats ».
- **Le « jeu »** est « un récit se concentrant sur la compétition et traitant de la politique comme un jeu ». Autrement dit, le « jeu » est « le reste en dehors des questions de politique publique et des programmes ».

Il est toutefois toujours difficile de distinguer les articles en deux catégories, soit le « jeu », soit les « enjeux » en raison de leur caractère mélangé et ambigu. Il faudrait une méthodologie spécifique afin de les distinguer.

1.2. La méthodologie de distinction entre le « jeu » et les « enjeux »

Pour cette étude, nous avons retenu 4 231 articles pour l'élection présidentielle de 2012 et 2 512 articles pour celle de 2017 en prenant pour mots-clés « Election présidentielle » et les « noms et prénoms des candidats ». Avant d'analyser les sujets de ces articles, nous souhaitons d'abord les distinguer selon qu'ils appartiennent à la catégorie du jeu ou des enjeux.

Jacques Gerstlé (1992) met l'accent sur l'essence des articles afin de distinguer leur catégorie : *Juxtaposition, chevauchement et emboîtement sont fréquents. Nous avons cependant pris le parti d'interpréter chaque sujet à partir de son centre de gravité ou noyau thématique*²³⁶. Jean-Baptiste Legavre (2005) explique plus précisément de quelle manière il est possible de trier chaque article selon « le centre de gravité ou noyau thématique ». D'après lui, *c'est dire qu'un article pouvant sur deux colonnes privilégier le jeu et sur une colonne privilégier des enjeux sera comptabilisé comme du jeu. Ces catégories rabattent aussi des pratiques diversifiées sur quelques cadres*

²³⁶ GERSTLE Jacques et al. « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France ». *Pouvoirs*. N°63. 1992. pp.53-69

homogénéisants – en particulier pour « le jeu ». Tout type de propos journalistique, dès lors qu'il n'est pas d'abord question de programmes et de politiques publiques, devient du « jeu »²³⁷.

Ainsi, en lisant chaque article, nous vérifions d'abord l'existence des questions de politique publique ou des programmes. Si un article ne parle que de ce sujet, il appartient évidemment à la catégorie des « enjeux ». Si un article n'en parle pas du tout et ne traite que des récits se concentrant sur la compétition en terme du jeu, il fait partie de la catégorie du « jeu ». Mais si un article traite de ces deux sujets, nous vérifions alors la proportion du jeu et des enjeux dans cet article afin de trier son « centre de gravité » dit par Jacques Gerstlé (1992). Le titre et le chapô qui impliquent le « noyau thématique » nous aident également à distinguer son thème. De plus, une distinction plus spécifique (sept sous-catégories du jeu et huit sous-catégories des enjeux) devrait faciliter cette distinction en permettant de sélectionner le sujet essentiel de chaque article. Pour information, chaque article ne correspond qu'à une seule sous-catégorie.

1.3. La présentation des sous-catégories du jeu et des enjeux

Nous avons déjà mentionné brièvement les sous-catégories du jeu et des enjeux dans l'introduction. La distinction de ces sous-catégories a pour objectif de saisir le sujet principal de chaque article et de mettre à jour l'essence de chaque article (jeu ou enjeux). De même, si l'hypothèse d'une nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux en 2017 se confirme, il conviendra d'en rechercher les raisons, ce qui sera facilité par la distinction en sous-catégories dès lors que nous aurons ainsi le changement de pourcentage de chaque sous-catégorie entre les deux élections récentes.

En tenant compte des caractères particuliers des élections présidentielles « coréennes » et des journaux quotidiens nationaux, nous retenons sept sous-catégories pour le jeu électoral et huit sous-catégories pour les enjeux. Pour rappel, un article doit faire partie d'une seule sous-catégorie dans notre étude.

²³⁷ LEGAVRE Jean-Baptiste, « Chapitre V. Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », *La démobilisation politique*, dir. Frédérique Matonti, Paris : La Dispute, 2005, p.129-130, pp.117-142, 253p.

1.3.1. Les sept sous-catégories du jeu

Afin de distinguer les sous-catégories du jeu, nous nous référons à deux études concernant la couverture médiatique d'élections étrangères : une étude sur l'élection présidentielle de 1988 aux Etats-Unis et en France, *La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France*²³⁸ par Jacque Gerstlé et al. (1992) et une autre étude sur l'élection nationale suédoise de 2002 et l'élection présidentielle américaine de 2004, *Political and Media System Matter. A Comparison of Election News Coverage in Sweden and the United States*²³⁹ par Jesper Strömbäck et Daniela V. Dimitrova (2006). La première explique que *les catégories adoptées pour décrire le jeu électoral sont : attaques, soutiens, réactions, évaluation, évènements, affaires, campagne, images et sondages*²⁴⁰. La seconde distingue les articles des journaux en plusieurs « issue-specific frames »²⁴¹. Ces deux études nous ont servi de base quant aux manières de distinguer les sous-catégories du jeu.

Les élections utilisées dans ces études n'ont toutefois ni le même fonctionnement, ni le même contexte que les élections coréennes objets de notre étude. Les différences sont en effet nombreuses, notamment en termes de période électorale, d'espace électoral, de système politique, de système médiatique. Nous avons donc élaboré nos propres sous-catégories afin de tenir compte des particularités des élections présidentielles sud-coréennes.

²³⁸ GERSTLE Jacques et al. « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France ». *Pouvoirs*. N°63. 1992. pp.53-69

²³⁹ STROMBACK J., DIMITROVA D.V., « Political and media systems matter : A comparison of election news coverage in Sweden and the United States », *The Harvard International Journal of Press/Politics*, 11(4), 2006, pp.131-147

²⁴⁰ i. Les *attaques* et les *soutiens* (les prises de position négatives ou positives à propos des candidats et de leur univers : programmes, personnalité, organisation, etc.) ii. Les *réactions* (des opinions non expressément polémiques ou directement interprétables en termes de soutien ou d'attaque.) iii. Les *évaluations* (les sujets où les journalistes procèdent à une analyse de la situation des différents candidats et de l'évolution de la campagne électorale.) iv. Les *sondages* (la présentation des résultats d'enquête d'opinion et des commentaires.) v. La *campagne* (l'organisation et la conduite technique des opérations par les candidats : meetings, publicité, conseils, etc.) vi. L'*image* (le portrait des candidats ou leur mise en situation.) vii. L'*évènement* (un fait de la campagne auquel les journalistes s'attachent de façon emphatique et qu'ils contribuent ainsi à construire comme évènement : déclaration de candidature, sortie du programme, etc.).

²⁴¹ i. *Sensationalism frame* (lié à « Essoufflement » qualité d'un reportage) ii. *Horse-race frame* (axé sur la victoire ou la défaite dans la bataille pour les votes) iii. *Politician as individuals frame* (axé sur les politiciens en tant que personnes ayant des attributs, des caractères et des comportements différents plutôt qu'en tant que porte-parole de certaines politiques) iv. *Political strategy frame* (axé sur les raisons pour lesquelles les partis ou les candidats agissent de la même manière en ce qui concerne les gains électoraux / d'opinion) v. *News management frame* (axé sur la manière dont les partis ou les candidats agissent pour obtenir une couverture complète et la couverture positive ou minimiser les récits négatifs) vi. *Conflict frame* (s'il existe un niveau de conflit important dans le reportage).

1.3.1.1. Jeu 1 – La popularité des partis et des candidats

La 1^{ère} sous-catégorie, *La popularité des partis et des candidats* concerne les preuves objectives sur la popularité des partis politiques ou des candidats. Il s'agit donc de la présentation des résultats des sondages, des soutiens de tiers, etc. Cette sous-catégorie regroupe notamment les articles mentionnant les intentions de vote pour certains candidats selon les résultats des sondages et les déclarations de soutien apportées par des tiers comme des célébrités, des anciens politiciens, etc.

Par ailleurs, en raison de l'existence d'un seul tour pour le vote, l'élection présidentielle sud-coréenne présente beaucoup de possibilités de ralliement à un candidat. Les sondages ont donc une place importante dans le traitement médiatique dès lors qu'ils peuvent servir de base à une estimation dans les changements d'intentions de vote en fonction des éventuels ralliements à un candidat. Précisons toutefois que les ralliements en eux-mêmes relèvent du 5^{ème} jeu (cf. ci-dessous).

1.3.1.2. Jeu 2 – La performance des acteurs politiques

La 2^{ème} sous-catégorie, *La performance des acteurs politiques*, comprend les articles concernant l'évaluation positive ou négative par rapport aux gestes et discours des candidats. Les débats télévisés sont l'occasion d'évaluer la performance des candidats. Mais les articles de cette sous-catégorie ne vont pas se concentrer sur les programmes mentionnés pendant les débats télévisés. En effet, ils ne visent que la rhétorique des candidats. De même, l'évaluation des paroles d'autres acteurs politiques pour soutenir ou attaquer les candidats, fait partie de cette sous-catégorie. En conclusion, les articles concernant cette sous-catégorie se focalisent sur l'évaluation positive ou négative effectuées soit par les journalistes soit par les experts par rapport aux actes des acteurs politiques.

1.3.1.3. Jeu 3 – Les stratégies politiques

La 3^{ème} sous-catégorie, *Les stratégies politiques*, recouvre toutes les stratégies électorales des partis politiques ou des acteurs politiques pour l'élection présidentielle. Cette sous-catégorie est un mélange des catégories *attaques* et *soutiens* figurant dans les ouvrages de J. Gerstlé et al. et le *Political strategy frame* par J. Strömbäck et D.V.

Dimitrova. Selon J. Gerstlé et al., la catégorie *attaques* désigne les prises de position négatives ou positives à propos des candidats et de leur univers (programme, personnalité, organisation, etc.) et, d'après J. Strömbäck et D.V. Dimitrova, la catégorie *soutiens* se focalise sur les raisons pour lesquelles les partis ou les candidats agissent de la même manière en ce qui concerne les gains électoraux / d'opinion. Ainsi, nous sélectionnons des articles se focalisant sur le thème de la stratégie ou du marketing politique des acteurs politiques y compris la campagne négative qui va plutôt se concentrer sur les faiblesses perçues des propositions politiques de leurs adversaires, les échecs politiques antérieurs et/ou les affaires personnelles », ce qui est appelé dans la littérature campagne « négative » (*negative campaigning*, Walter, 2014 ; Gross et Johnson, 2016 ; Damore, 2002)²⁴².

1.3.1.4. Jeu 4 – La Peopolisation

La 4^{ème} sous-catégorie, *La Peopolisation*, inclut les articles rédigés en vue de présenter les candidats y compris leur famille, loisir, habits, etc. D'après Jamil Dakhli (2010), ce terme désigne *spécifiquement un individu ou une catégorie d'individus distingué(e) par sa médiatisation ou bien, de façon métonymique, les médias axés sur la vie, privée surtout, de ces personnages célèbres*²⁴³. Cette sous-catégorie reflète la définition de la catégorie *image* (le portrait des candidats ou leur mise en situation.) de J. Gerstlé et al., ainsi que celle du *Politician as individuals frame* (axé sur les politiciens en tant que personnes ayant des attributs, des caractères et des comportements différents plutôt qu'en tant que porte-parole de certaines politiques) de J. Strömbäck et D.V. Dimitrova. Cette sous-catégorie « Peopolisation » est donc focalisée sur la vie privée des acteurs politiques.

1.3.1.5. Jeu 5 – L'organisation des campagnes électorales

La 5^{ème} sous-catégorie, *L'organisation des campagnes électorales*, comprend les articles traitant de tous les processus de la campagne électorale effectués, soit par les partis politiques, soit par les candidats indépendants. Nous mélangeons ainsi les deux catégories de J. Gerstlé et al., la *campagne* (l'organisation et la conduite technique des

²⁴² CHAVALARIAS David et al., « Hostilité et prosélytisme des communautés politiques ». *Réseaux*. N°214-215. 2019/2. pp. 67-107

²⁴³ DAKHLIA Jamil, *Mythologie de la peopolisation*. Paris : Le Cavalier Bleu, coll. Mytho'O, 2010, p.5, 95p.

opérations par les candidats : meetings, publicité, conseils, etc.) et l'*évènement* (un fait de la campagne auquel les journalistes s'attachent de façon emphatique et qu'ils contribuent ainsi à construire comme événement : déclaration de candidature, sortie du programme, etc.). Cette sous-catégorie illustre le fait que tout le processus de la campagne électorale est connecté de manière organique. Les sujets suivants font notamment partie de cette sous-catégorie : le dépôt de candidature, la démission d'un candidat, le ralliement à un candidat, la composition des conseillers de candidat, le déplacement des candidats et les activités de campagne, etc.

Comme nous le verrons prochainement, cette sous-catégorie est très volumineuse en comparaison des autres sous-catégories. Ceci s'explique notamment par l'existence de ralliements à un candidat, ce qui représente un facteur très important pour la répartition entre le jeu et les enjeux.

1.3.1.6. Jeu 6 – Les controverses, affaires et scandales

La 6^{ème} sous-catégorie, *Les controverses, affaires et scandales*, concerne les cas avérés ou supposés de corruption, les scandales, etc., liés aux candidats tant pendant qu'antérieurement à l'élection présidentielle. Ces affaires sont mentionnées souvent par les adversaires d'un candidat ou par les journalistes souhaitant vérifier la préséabilité d'un candidat. La différence avec la 3^{ème} sous-catégorie concernant la stratégie électorale, est le « centre de gravité » de l'affaire ou de la stratégie. Supposons qu'un candidat mentionne une affaire liée à son adversaire pour l'attaquer en tant que stratégie électorale, autrement dit un cas de campagne négative : si le journaliste se focalise sur l'affaire, cet article fait partie de la 6^{ème} sous-catégorie, mais s'il traite davantage de la stratégie du candidat souhaitant attaquer son adversaire, cet article est alors inclus dans la 3^{ème} sous-catégorie.

De plus, même si les affaires sont personnelles ou liées à la famille comme le soupçon sur l'adultère ou encore les pressions pour employer des membres de sa famille, etc., ces articles ne font pas partie de la 4^{ème} sous-catégorie concernant la peopolisation, car les affaires sont évoquées afin de mettre en cause la préséabilité du candidat concerné.

Certains soupçons d'actes illégaux liés à un candidat, considérés d'abord comme le jeu, pourraient ensuite devenir des enjeux politiques par la suite. Par exemple, le Service national de renseignement (les services secrets coréens) a été soupçonné par le Parti Démocrate Unifié (parti de gauche) d'intervenir dans la campagne électorale en diffusant de fausses informations sur Moon Jae-in lors de l'élection présidentielle de 2012. A ce moment-là, en l'absence de preuve, cette affaire pouvait relever de cette sous-catégorie en raison de son « noyau thématique » consistant à la traiter comme une controverse assimilée à une stratégie politique contre Park Geun-hye, candidate du parti gouvernemental. Toutefois, lorsque des preuves sont apparues, cette affaire a commencé à éveiller l'opinion publique. Avec la montée en puissance de cette affaire, notamment à partir du moment où ce sujet a été reconnu par les trois agendas (media agenda, public agenda et policy agenda), l'essence de ce sujet se déplace du jeu aux enjeux.

1.3.1.7. Jeu 7 – La dimension médiatique de la campagne

La 7^{ème} sous-catégorie, *La dimension médiatique de la campagne*, inclut les articles sur les débats télévisés, la mention de l'élection présidentielle par d'autres médias, l'opinion sur le traitement médiatique concernant la présidentielle, etc. La plupart des articles de cette sous-catégorie traitent des débats télévisés. Dans ce cas, si les journalistes ou les experts de domaines divers évaluent les gestes ou les discours des candidats lors de ces événements, il fait partie de la 2^{ème} sous-catégorie, *la performance des acteurs politiques*. S'ils traitent des enjeux importants mentionnés par les candidats pendant les débats télévisés, il n'est pas dans la catégorie du jeu, il fait partie plutôt des enjeux. Pour être dans cette sous-catégorie, les articles doivent traiter du déroulement, des règles ou de l'environnement de cet événement, etc.

1.3.2. Les huit sous-catégories des enjeux

Les enjeux correspondent aux programmes des candidats ou aux sujets politiques considérés comme importants par les journalistes. Notre étude regroupe huit sous-catégories d'enjeux.

1.3.2.1. Enjeux 1 – Enjeux politiques

La 1^{ère} sous-catégorie des enjeux concerne la question politique comme, par exemple, le débat sur la réforme de la politique, la discussion sur le changement de système électoral (pour le scrutin uninominal majoritaire à deux tours), etc.

La destitution de l'ancienne Présidente, Park Geun-hye, était un sujet ambigu à mi-chemin entre le jeu et les enjeux. Cette affaire peut relever de la catégorie du jeu comme la 6^{ème} sous-catégorie, *Les controverses, affaires et scandales*, ou de l'enjeu politique influençant l'élection présidentielle prochaine. Nous classons donc ce sujet comme enjeu politique, parce que les actes de fraude et d'abus de pouvoir de Park Geun-hye ne sont plus des soupçons (elle a été jugée coupable) et ont conduit à sa destitution. Cette affaire est un exemple pour la réforme de la politique pour les candidats de l'élection présidentielle anticipée de 2017.

1.3.2.2. Enjeux 2 – Enjeux économiques

La 2^{ème} sous-catégorie des enjeux concerne la question économique comme, par exemple, le programme sur « la démocratisation économique », les impôts, le problème d'inégalité de richesses, la réforme des « Chaebol²⁴⁴ », la dette des ménages, etc. L'accord de libre d'échange avec d'autres pays fait également partie de cette sous-catégorie en raison de son thème se concentrant davantage sur l'économie que sur la relation internationale. Il n'est donc pas dans la sous-catégorie concernant les enjeux diplomatiques.

1.3.2.3. Enjeux 3 – Enjeux sociaux

La 3^{ème} sous-catégorie des enjeux comprend les articles traitant de la question sociale comme, par exemple, le programme pour l'emploi, l'éducation, le système de concours d'entrée à l'université, les problèmes de logement, la sécurité sociale, les frais médicaux, le fond pour les handicapés, etc.

²⁴⁴ Un Chaebol est le nom donné à un grand groupe industriel coréen. Concrètement c'est un ensemble d'entreprises, de domaines variés, entretenant entre elles des participations croisées et ayant une puissance économique très importante. Disponible sur : <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/chaebol.html#gLMELgHr5gv3qWs7.99>

1.3.2.4. Enjeux 4 – Enjeux diplomatiques

La 4^{ème} sous-catégorie des enjeux inclut les articles traitant de la question diplomatique. Le sujet le plus récurrent concerne la relation avec la Corée du Nord et le programme pour l'unification de la Corée. En tant que dernier pays divisé dans le monde, la relation avec la Corée du Nord est un point de différence entre les programmes des candidats de gauche et de droite.

1.3.2.5. Enjeux 5 – Enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)

La 5^{ème} sous-catégorie des enjeux regroupe les articles traitant simultanément des quatre enjeux précités (politiques, économiques, sociaux, ou diplomatiques). En tenant compte du poids de ces quatre enjeux, nous les appelons les enjeux principaux. Les articles de cette sous-catégorie visent soit à présenter l'ensemble de ces enjeux, soit à analyser les programmes des candidats dans leur totalité.

1.3.2.6. Enjeux 6 – Autres enjeux et programmes

La 6^{ème} sous-catégorie des enjeux comprend les articles sur les autres enjeux ou les programmes qui ne concernent pas les quatre premiers enjeux (politique, économique, social et diplomatique). Nous pouvons distinguer les articles de cette sous-catégorie par leur sujet :

- Domaine juridique (la peine de mort, la réforme du parquet)
- Domaine du développement régional (le programme pour le développement des régions, les problèmes liés à la décentralisation)
- Domaine environnemental (la question sur l'environnement, le problème des centrales nucléaires)
- Domaine de la technologie (l'investissement inadéquat dans la science fondamentale)
- Domaine du pouvoir du président (le problème lié à la nomination de hauts fonctionnaires dans les médias)

1.3.2.7. Enjeux 7 – Le portrait du futur Président

La 7^{ème} sous-catégorie des enjeux, *Le portrait du futur Président*, est une particularité du traitement médiatique sud-coréen concernant la présidentielle. Les articles traitant de toutes les valeurs que le public demande au futur Président comme le leadership, la capacité de communication, l'honnêteté, etc., font partie de cette sous-catégorie. Ils ont pour objectif de rappeler aux électeurs les valeurs importantes dont le futur Président doit disposer. Ce type d'article se retrouve souvent dans la rubrique « Opinion » des journaux ou prennent la forme d'éditoriaux qui publient les articles rédigés par les experts, le public, le chef de rédaction, etc.

1.3.2.8. Enjeux 8 – Enjeux après le vote

La 8^{ème} sous-catégorie des enjeux concerne tous les enjeux qui sont traités après le vote. Etant donné que la période de recherche court jusqu'à la fin de la semaine du jour de vote, les articles mentionnant ce qui s'est passé après le vote sont également pris en compte dans cette étude. Par exemple, les analyses du résultat, le déroulement de la passation des pouvoirs, les prédictions quant à la composition du futur gouvernement, etc., sont les sujets principaux de cette sous-catégorie.

Après avoir défini les sept sous-catégories du jeu et les huit sous-catégories des enjeux, nous pouvons maintenant distinguer les articles selon leur sujet et comparer leur répartition entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017.

1.4. La répartition entre le jeu et les enjeux dans les deux journaux lors des élections présidentielles de 2012 et 2017

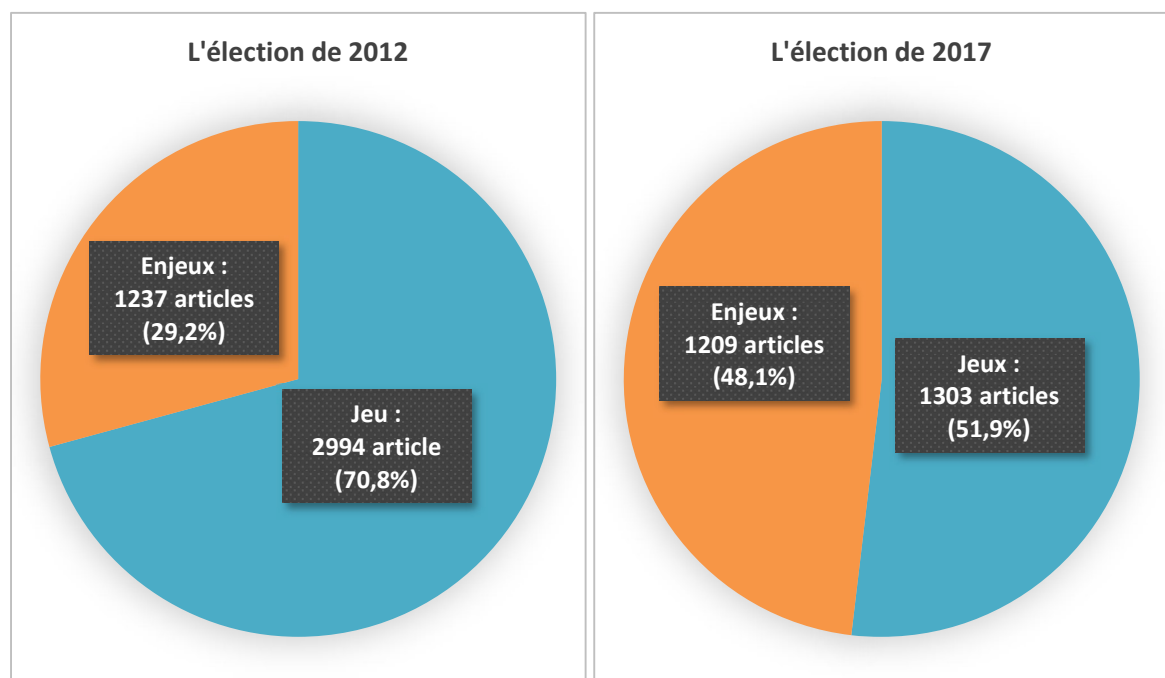
Les étapes de distinction des articles selon leur catégorie (jeu ou enjeux) et sous-catégories (au total sept sous-catégories du jeu ou huit sous-catégories des enjeux) sont les suivantes :

- i. Lire le contenu d'un article en considérant son titre et son chapô ;
- ii. Trouver son sujet principal et le rattacher à la sous-catégorie la plus pertinente ;
- iii. Confirmer sa catégorie : jeu / enjeux.

Trouver la sous-catégorie correspondant au « noyau thématique » d'un article facilite le travail de rattachement à sa catégorie. L'objectif de cette démarche est de comparer le traitement médiatique entre les deux élections présidentielles récentes dans l'hypothèse où le déséquilibre entre le jeu et les enjeux s'améliore en 2017.

Nous avons donc lu la totalité des 4 231 articles du *Chosun Ilbo* et du *Kyunghyang Shinmun* pour l'élection présidentielle de 2012 et les 2 512 articles pour celle de 2017 (soit un total de 6 743 articles) afin de les rattacher à leur catégorie. Comme la période de recherche n'est pas la même pour les deux élections (213 jours pour l'élection présidentielle de 2012 et 110 jours pour celle de 2017, étant rappelé que ce chiffre est la somme du nombre du jour de publication pour les deux journaux), il convient de calculer le pourcentage de chaque catégorie par rapport au total des articles afin de comparer leur répartition. Les résultats sont résumés dans les deux graphiques suivants.

Graphique 21 : La répartition entre le jeu et les enjeux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012 et 2017



Le graphique de gauche indique la répartition entre le jeu et les enjeux dans les deux journaux pour l'élection présidentielle de 2012. Parmi 4 231 articles, 2 994 articles (70,8%) appartiennent à la catégorie « jeu » et 1 237 articles (29,2%) font partie des enjeux. **Le jeu occupe plus des deux tiers des articles et cela confirme ainsi un déséquilibre sérieux entre le jeu et les enjeux** comme nous pouvions nous y attendre après la lecture d'autres études sur le sujet. Pour rappel, selon Jean-Baptiste Legavre (2005), *le jeu occupe grosso modo entre 60 et 80% de l'espace d'information*²⁴⁵.

La tendance s'est toutefois modifiée en 2017. En effet, 1 303 articles (51,9%) se focalisent sur le jeu et 1 209 articles (48,1%) traitent des enjeux au sein de 2 512 articles. **Bien que le jeu domine toujours en 2017, son poids a nettement diminué (70,8% en 2012 vs 51,9% en 2017, soit -18,9 points).**

Ces deux graphiques confirment un grand changement dans le traitement médiatique sur le jeu et les enjeux entre les deux élections. Afin de savoir quels sujets influencent cette nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux, nous vérifions plus en détails la répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux dans le chapitre suivant.

1.5. La répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux

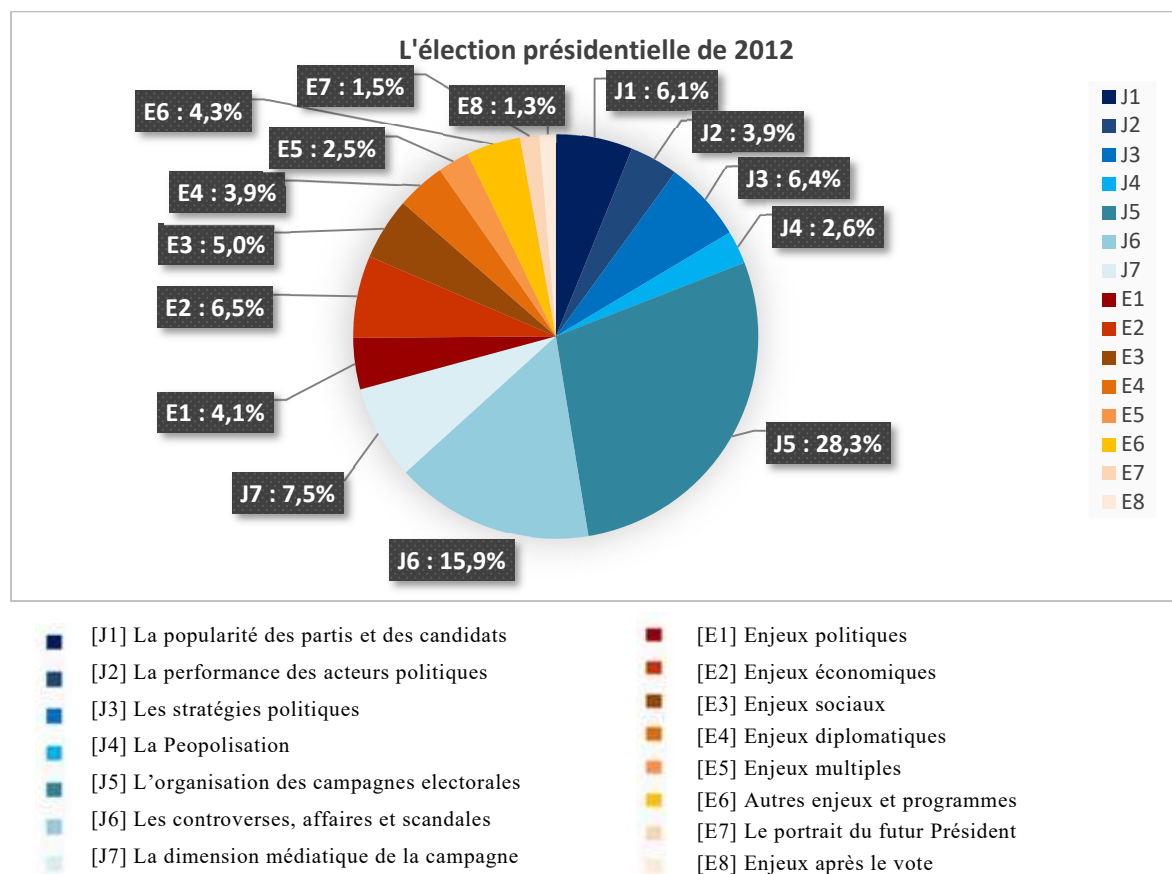
En cinq ans, le pourcentage du jeu a diminué d'environ 20% dans le traitement médiatique des deux journaux. Les deux catégories, le jeu et les enjeux, arrivent presque à l'équilibre. Cela prouve que l'attention des médias sur les enjeux, notamment la mention des programmes des candidats augmente. D'où provient cette nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017 ? Afin de chercher les réponses à cette question, nous vérifions d'abord le poids de chaque sous-catégorie lors des deux élections (1.5.1) puis nous effectuons une comparaison afin de comprendre leur évolution (1.5.2).

²⁴⁵ LEGAVRE Jean-Baptiste, « Chapitre V. Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », *La démobilisation politique*, dir. Frédérique Matonti, Paris : La Dispute, 2005, p.129, pp.117-142, 253p.

1.5.1. Le pourcentage de chaque sous-catégorie du jeu et des enjeux

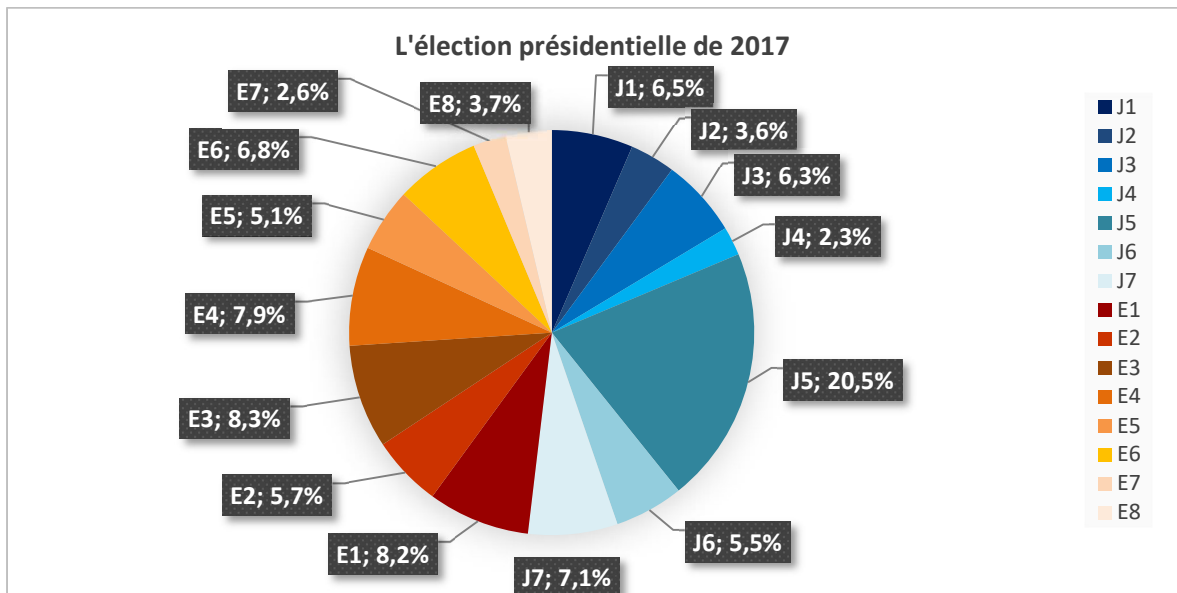
Les deux graphiques suivants montrent la répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux pour chaque élection²⁴⁶. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les articles concernant le jeu sont divisés en sept sous-catégories et les articles sur les enjeux sont divisés en huit sous-catégories. En supposant un équilibre entre le jeu et les enjeux (50% vs 50%) dans le traitement médiatique, il est possible de s'attendre à environ 7,1% d'articles pour chaque sous-catégorie du jeu et environ 6,3% d'articles pour chaque sous-catégorie des enjeux. Ce n'est toutefois pas le cas, comme nous allons le voir.

Graphique 22 : La répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux pour l'élection présidentielle de 2012



²⁴⁶ cf. Les annexes 27 et 28 disposent également des tableaux 34 à 35 sur le nombre d'articles par sous-catégories (pages 534 et 537) ainsi que des graphiques 25 et 28 sur la moyenne journalière d'articles par sous-catégories (pages 535 et 538).

Graphique 23 : La répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux pour l'élection présidentielle de 2017



Selon le graphique 22, nous remarquons un poids important de trois sous-catégories du jeu et d'une sous-catégorie des enjeux lors de l'élection présidentielle de 2012 :

- [J5] *L'organisation des campagnes électorales* (28,3%) ;
- [J6] *Les controverses, affaires et scandales* (15,9%) ;
- [J7] *La dimension médiatique de la campagne* (7,5%) ;
- [E2] *Les enjeux économiques* (6,5%).

A travers le graphique 23, nous remarquons d'abord une grande différence dans la répartition entre le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017. Tout comme en 2012, le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales* (20,5%) et le 7^{ème} jeu, *La dimension médiatique de la campagne* (7,1%) sont très présents. Mais le pourcentage de ces deux sous-catégories a quand même diminué. Nous reviendrons sur ce point lors de l'analyse de chaque sous-catégorie.

Les nouvelles sous-catégories évoquées plus que la moyenne en 2017 sont :

- [E1] *Les enjeux politiques* (8,2%)
- [E3] *Les enjeux sociaux* ; (8,3%)

- [E4] *Les enjeux diplomatiques* (7,9%)
- [E6] *Autres enjeux et programmes* (6,8%).

L'augmentation importante de certaines sous-catégories des enjeux suit mécaniquement l'augmentation du pourcentage d'articles concernant les enjeux dans le traitement médiatique de l'année 2017. Nous notons également une diminution du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, et du 2^{ème} enjeu, *Enjeux économiques*, qui ne sont pas aussi importants en 2017 qu'ils ne l'étaient en 2012.

1.5.2. L'évolution du pourcentage de chaque sous-catégorie entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017

La diminution du pourcentage du jeu atteint 18,9 points entre les deux élections présidentielles récentes : 70,8% contre 51,9%. Nous vérifions ici l'évolution du pourcentage pour chaque sous-catégorie et essayons d'en trouver les raisons.

Tableau 62 : L'évolution du pourcentage de chaque sous-catégorie dans les deux journaux entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017

Sous-catégorie	Evolution 2012-2017	Sous-catégorie	Evolution 2012-2017
[J1] Popularité des parties et des candidats	+0,3	[E1] Enjeux politiques	+4,0
[J2] Performance des acteurs politiques	-0,3	[E2] Enjeux économiques	-0,9
[J3] Stratégies politiques	-0,1	[E3] Enjeux sociaux	+3,3
[J4] Peopolisation	-0,4	[E4] Enjeux diplomatiques	+4,0
[J5] Organisation des campagnes électorales	-7,8	[E5] Enjeux multiples	+2,6
[J6] Controverses, affaires et scandales	-10,3	[E6] Autres enjeux et programmes	+2,4
[J7] Dimension médiatique de la campagne	-0,4	[E7] Le portrait du futur Président	+1,1
		[E8] Enjeux après le vote	+2,3
Somme du jeu total	-18,9	Somme des enjeux totaux	+18,9

Selon ce tableau, nous remarquons d'abord une baisse de chaque sous-catégorie du jeu (sauf le 1^{er} jeu, *la popularité des partis et des candidats*) et une hausse de chaque sous-catégorie des enjeux (sauf le 2^{ème} enjeu, *Enjeux économiques*). Parmi les sous-catégories du jeu qui baissent, le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, et le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, marquent une baisse significative : -7,8 points et -10,3 points.

Pour le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, la raison de sa baisse peut être trouvée dans l'absence de ralliement en 2017. Cet événement était souvent indispensable entre les candidats principaux pour augmenter la possibilité de gagner l'élection qui a lieu en un seul tour. Pour les journalistes, il est ainsi un sujet important afin de prévoir l'environnement concurrentiel (une sorte de « Horse race journalism ») : quel candidat achève la campagne ou l'abandonne ? Pour ces raisons, ce thème est l'un des plus traités dans la 5^{ème} sous-catégorie du jeu. Mais aucun candidat principal n'a accepté de se rallier à un autre candidat et tous ont terminé leur campagne électorale en 2017, ce qui fut une première.

Pour le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, nous supposons que la « vérification » des candidats a pris plus de temps en raison d'une période de campagne relativement longue en 2012, ce qui pourrait être une raison de sa diminution en 2017. **Les controverses/soupçons ont davantage accaparé le traitement médiatique lors de l'élection de 2012 que lors de celle de 2017.**

Dans le cas du 2^{ème} enjeu, *Enjeux économiques*, nous présumons que le programme « la démocratisation économique » de Park Geun-hye est devenu le programme dominant pendant la campagne électorale de 2012 ce qui explique le pourcentage du 2^{ème} enjeu (6,5%). **A la différence de l'élection de 2012, plusieurs autres enjeux ont été traités lors de l'élection de 2017. Le poids des enjeux économiques a ainsi mécaniquement diminué.**

Les deux sous-catégories des enjeux, *Enjeux politiques* et *Enjeux diplomatiques*, ont pris en effet plus d'importance en comparaison d'autres sous-catégories en 2017. **Nous supposons que l'importance du 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*, provient de la destitution de Park Geun-hye. Dans le cas du 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatiques*,**

nous prévoyons que la discussion sur l'installation du THADD (Terminal High Altitude Area Defense, système défensif vis-à-vis de la Corée du Nord) a influé sur la hausse du poids de cette sous-catégorie.

1.6. Conclusion de la 1ère sous partie

Malgré l'ambiguïté de la distinction entre le jeu et les enjeux, nous avons divisé les articles selon ces deux catégories grâce à l'aide de plusieurs définitions et à l'utilisation de sous-catégories. **Nous pouvons donc confirmer une nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017 : baisse du poids du jeu et hausse du poids des enjeux en cinq ans.**

Nous avons également avancé quelques hypothèses concernant les raisons de cette nouvelle répartition :

- i. Une appétence toute particulière des citoyens pour un traitement médiatique axé sur les enjeux en 2017 suite aux manifestations contre les abus de pouvoir de Park Geun-hye.
- ii. L'absence de ralliement qui a conduit mécaniquement à une baisse des articles de la catégorie du jeu ; cette absence s'explique par l'impact de la destitution de Park Geun-hye sur son parti politique. Le parti de droite s'est en effet divisé en plusieurs partis et aucun des candidats de droite n'a souhaité opérer de ralliement.
- iii. La diminution de la durée de la période électorale a conduit à une concentration sur les programmes (une troisième raison de la hausse des enjeux) et à une baisse de la campagne négative concernant les controverses, affaires et scandales (une quatrième raison de la diminution du jeu).

Au final, le traitement médiatique de l'élection présidentielle de 2017 a dû tendre vers une nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux afin de contenter l'attente de trois acteurs : les électeurs qui ont souhaité plus d'informations sur les enjeux, les candidats voulant promouvoir leur programme et les journalistes eux-mêmes qui ont certainement espéré continuer à jouer le rôle de « Chien de garde ».

Etant donné que nous avons pour objectif d'analyser le traitement médiatique, nous nous concentrons plutôt sur le troisième acteur mentionné ci-dessus, le rôle des journalistes vis-à-vis de cette nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux. D'après Chantal Francoeur (2014), *tous les journalistes disent qu'ils sont au service de l'intérêt public (tous les journalistes interviewés ont insisté sur ce point), qu'ils ont l'obligation de douter systématiquement de tout, qu'ils sont les chiens de garde du pouvoir. (...) Les journalistes sont qualifiés de 4e pouvoir, de chiens de garde de la démocratie, de gatekeeper, d'« agenda setter » (McCombs et Shaw, 1972) ou « agenda builder » (Demers, 2005). Ils sont aussi décrits comme des personnes faisant du « reframing » (Castello et Montagut, 2011), ou en charge de discriminer l'information d'intérêt public d'autre information (Van Hout et Jacobs, 2008), ou de propagandistes (Chomsky et Herman, 1988)²⁴⁷.*

Après cette analyse sur la totalité des articles, nous souhaitons nous concentrer sur deux types particuliers, à savoir la Une et les éditoriaux, ce qui permettra de confirmer les hypothèses ci-dessus sur les raisons de cette nouvelle répartition et de vérifier le rôle des journalistes sur ce changement du traitement médiatique.

²⁴⁷ FRANCOEUR Chantal, « Les répertoires interprétatifs des journalistes discutant de leurs liens avec les relations publiques : les paradoxes et contradictions réconciliées ». *Communication et organisation*. 2014. pp.225-248

2. LES ARTICLES DE LA UNE : UN TRAITEMENT PLUS IMPORTANT DU JEU

La distinction des articles totaux selon deux grandes catégories, le jeu et les enjeux, confirme la nouvelle répartition entre ces deux catégories lors de l'élection présidentielle de 2017 en comparaison de l'élection précédente. D'après l'explication de Roselyne Ringoot (2014) sur le « Gatekeeping », nous comprenons mieux les raisons de l'augmentation du poids des enjeux en 2017. Le « Gatekeeping » élaboré par Kurg Lewin (1947) renvoie à la personne ou au processus qui a la capacité de décider ce qui constitue une information, ce qui sera diffusé ou non. (...) Cette notion permet de mettre l'accent sur les dispositifs de filtrage qui président à la sélection de l'information ²⁴⁸. Isabelle Veyrat-Masson (2006) ajoute également que le « Gatekeeper » en autorisant le passage de certaines nouvelles et en fermant la barrière à d'autres détient un vrai pouvoir sur le contenu de l'information et dès lors sur les choix de toutes sortes effectués dans une société où l'information est devenue prioritaire. (...) Le journaliste « Gatekeeper » choisit en effet certaines nouvelles dans la masse d'informations dont il dispose et en exclut d'autres²⁴⁹. Lors de l'élection présidentielle de 2017, les journalistes en tant que « Gatekeeper » ont davantage choisi les informations considérées comme des enjeux. Ce changement en cinq ans est assez remarquable pour l'amélioration du traitement médiatique.

Si les articles considérés comme importants ont également traité davantage des enjeux, nous pourrions alors confirmer encore une fois l'amélioration du traitement médiatique sud-coréen. Nous allons donc vérifier cette nouvelle tendance dans les articles de la Une. Ringoot (2014) explique certains critères de choix des sujets pour la Une : *Le choix de ce qui doit remonter en Unes implique plusieurs paramètres : la conformité aux critères professionnels de la valeur de l'information, la conformité à l'identité éditoriale du journal, la captation du lecteur dont on attend qu'il achète le journal*²⁵⁰.

²⁴⁸ RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin, 2014. p.55-56, 216p.

²⁴⁹ VEYRAT-MASSON Isabelle, « Les recherches sur les campagnes électorales à la télévision ». *Le temps des médias*. N°7. 2006/2. pp.289-301

²⁵⁰ Op. cit. p.83, 216p.

Nous continuons ainsi à mettre l'accent sur la hiérarchisation des articles d'après la théorie de la « mise sur agenda ». Jean-Baptiste Legavre (2005) explique que seuls certains sujets sélectionnés par les journalistes au terme d'une compétition intense entre les divers événements peuvent être publiés dans la Une : *Pour en situer l'importance, il faut savoir que la « Une » est un lieu d'objectivation des classements et luttes internes pour définir la « bonne » actualité*²⁵¹.

A travers l'analyse des articles de la Une, nous aimerions montrer, avec des exemples, la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux et rechercher ses raisons.

2.1. Le critère pour le choix des articles de la Une

Les articles de la Une représentent un nombre important d'article : un total de 463 articles traitant de l'élection présidentielle a été publié à la Une (dont 314 articles en 2012 et 149 articles en 2017).

Pour mémoire, les périodes de publication sont de 107 jours pour le *Chosun Ilbo* et 106 jours pour le *Kyunghyang Shinmun* lors de l'élection présidentielle de 2012 et de 55 jours pour les deux journaux en 2017. Le nombre d'articles est plus important que le nombre de jours de publications car plusieurs articles peuvent être publiés à la Une un même jour de publication.

Afin de diminuer la somme des articles à analyser, nous n'avons retenu qu'un seul article de la Une par journal et par jour de publication. **La méthode de sélection de ces articles « principaux » se base sur le nombre de mots présents dans les articles.** Nous sommes en effet partis de l'hypothèse selon laquelle l'importance d'un article se reflète dans le nombre de mots utilisés. Si l'article est composé de nombreux mots, il est souvent situé en évidence afin d'attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. **Sa grande taille permet ainsi de souligner son importance. Nous avons donc sélectionné pour chaque jour de publication l'article de la Une disposant du plus grand nombre de mots. Il s'agit pour nous des articles principaux du jour.**

²⁵¹ LEGAVRE Jean-Baptiste, « Chapitre V. Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », *La démobilisation politique*, dir. Frédérique Matonti, Paris : La Dispute, 2005, p.131, pp.117-142, 253p.

Nous analysons de cette manière les articles de la Une par élection : le cas de la présidentielle de 2012 (2.2) et le cas de celle de 2017 (2.3). Nous pouvons consulter le nombre d'articles à analyser pour cette sous partie dans le tableau suivant.

Tableau 63 : Le nombre d'articles principaux de la Une

Catégorie d'articles	2012		2017		Somme
	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	
Une	98	88	49	45	280
	186		94		

Pour information, étant donné qu'il y a des jours où le journal n'a pas publié d'article à la Une concernant la présidentielle, le nombre d'articles choisis est mécaniquement inférieur au nombre total de jours de publication.

2.2. Le cas de l'élection présidentielle de 2012 : l'occupation du jeu

Pour mémoire, nous avons retenu 280 articles parus à la Une des deux journaux dont 186 en 2012 et 94 en 2017. Dans toute cette partie, nous ne traiterons que des articles principaux de la Une retenus avec la méthodologie mentionnée ci-dessus sans pour autant rappeler à chaque fois qu'il s'agit des articles principaux.

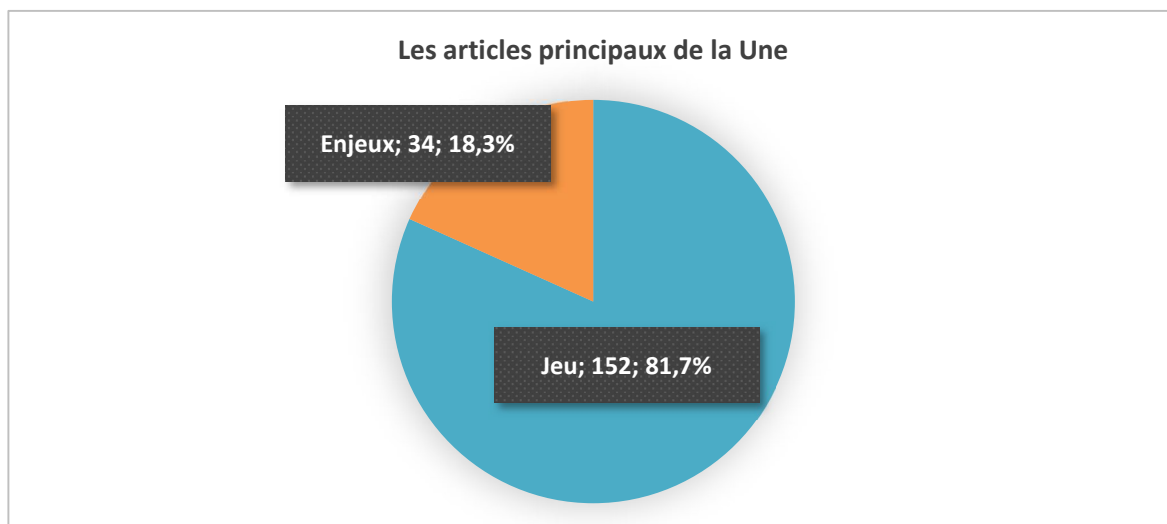
Dans la sous partie précédente, nous avons confirmé l'occupation du jeu dans tous les articles des deux journaux lors de la présidentielle de 2012. Nous nous intéressons maintenant à la répartition entre le jeu et les enjeux dans les articles de la Une. Nous procédons donc à une analyse quantitative (2.2.1) afin de confirmer l'occupation du jeu en 2012 puis à une analyse qualitative (2.2.2) afin de vérifier les sujets les plus traités par sous-catégorie ainsi que les différences dans le choix des sujets parmi les deux journaux lors d'un même jour de publication.

2.2.1. L'analyse quantitative des articles principaux de la Une pour 2012

Dans cette section, nous analysons les articles de la Une de deux manières : (i) vérification du poids et de la dynamique selon nos deux catégories (le jeu et les enjeux) et (ii) vérification du poids et de la dynamique selon nos 15 sous-catégories.

Le graphique ci-dessous indique une répartition déséquilibrée entre le jeu et les enjeux pour les articles de la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012. En effet, le pourcentage du jeu dans la Une est plus important que celui concernant l'ensemble des articles : 81,7% vs 70,8%²⁵². **Nous remarquons donc une concentration plus intense sur le jeu dans la Une que dans les autres pages²⁵³.**

Graphique 24 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les articles principaux de la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

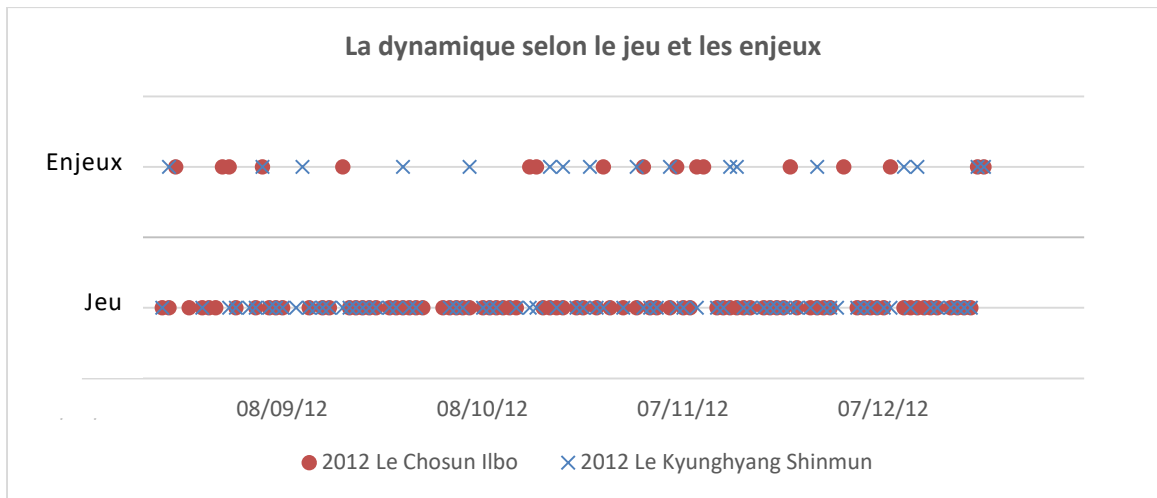


Nous réalisons également un graphique sur la dynamique médiatique de ces articles selon leur catégorie afin de vérifier s'il y a une période particulière se focalisant sur le jeu ou les enjeux.

²⁵² cf. Graphique 24 de la page 279 (81,7% d'articles sur le jeu et 18,3% d'articles sur les enjeux dans la Une) vs Graphique 21 de la page 268 (70,8% d'articles concernant le jeu et 29,2% d'articles concernant les enjeux dans l'ensemble des corpus)

²⁵³ Pour information, si nous distinguons tous les articles publiés à la Une en deux catégories soit jeu, soit enjeux, le poids du jeu atteint 76,1% et celui des enjeux atteint 23,9%. (cf. Graphique 37 de l'annexe 32 – page 547)

Graphique 25 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des articles principaux de la Une pour l'élection présidentielle de 2012

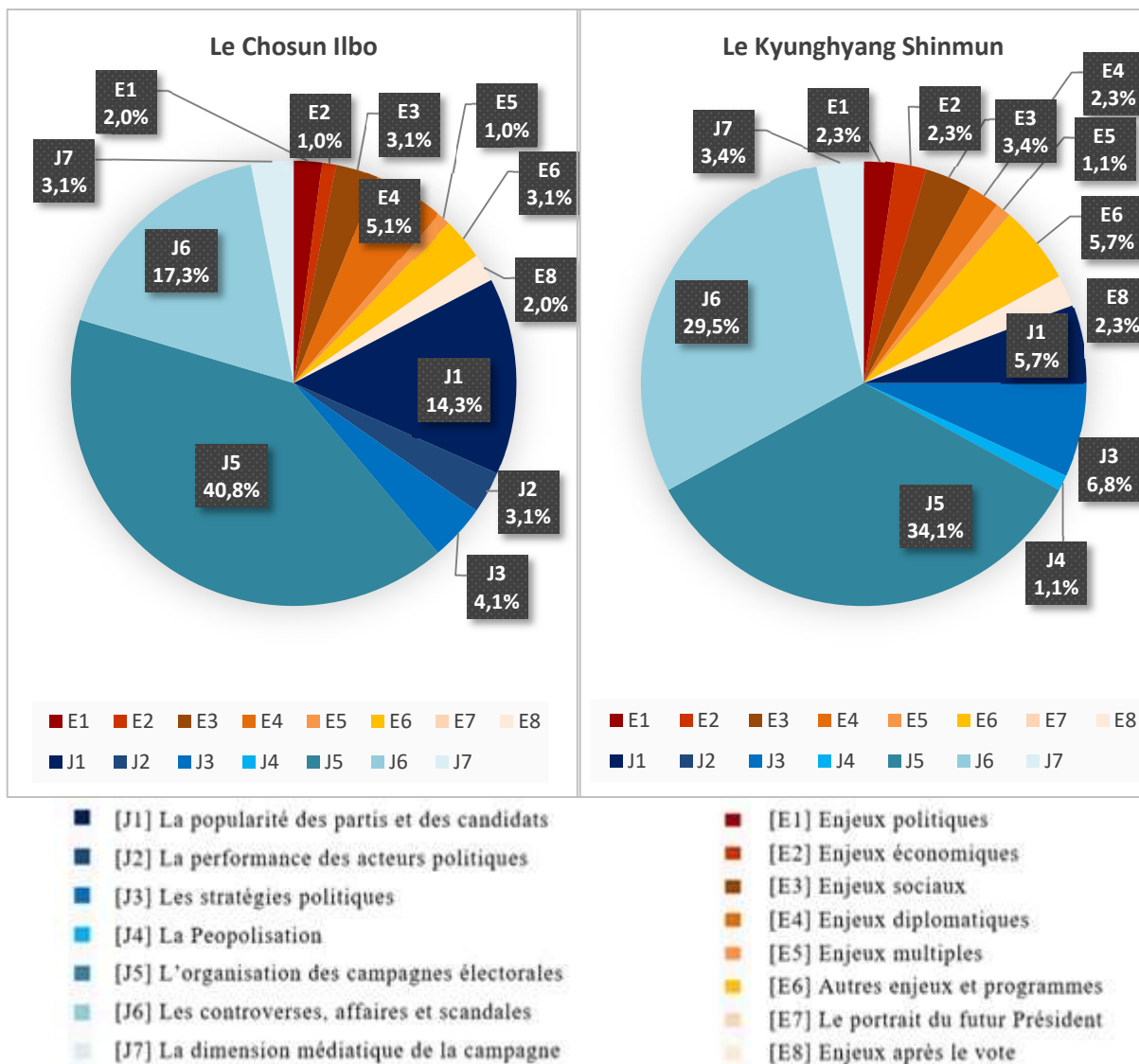


Il ressort du graphique ci-dessus que le jeu est présent dans les deux journaux tout au long de la période de recherche tandis que les enjeux se positionnent plutôt au milieu de la campagne électorale, à peu près de la mi-octobre jusqu'à mi-novembre.

Après avoir vérifié la dynamique du jeu et des enjeux, il convient maintenant de distinguer les articles par sous-catégories afin de vérifier quels thèmes sont souvent évoqués à la Une. Le graphique 26 indique le pourcentage d'articles principaux de la Une de chaque journal selon les 15 sous-catégories déterminées plus haut²⁵⁴.

²⁵⁴ cf. Graphique 32 de l'annexe 29 qui montre la répartition de l'ensemble des articles principaux à la Une des deux journaux selon les 15 sous-catégories (page 540). Graphique 33 de l'annexe 29 montre également le nombre d'articles principaux à la Une de chaque journal selon les 15 sous-catégories (page 541).

Graphique 26 : La répartition des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2012



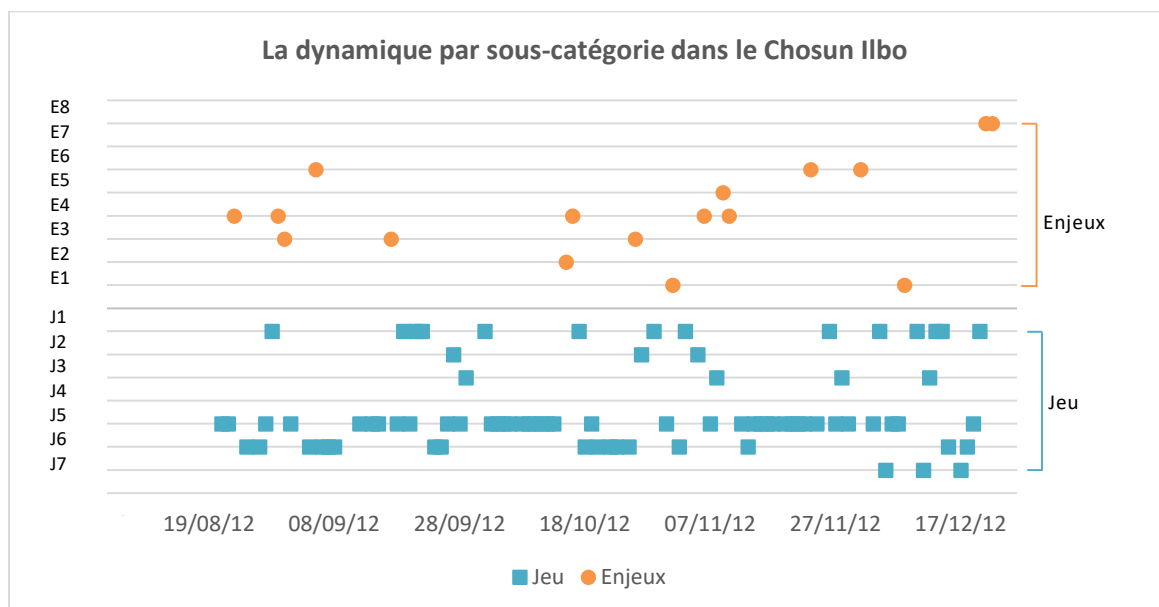
Pour rappel, le *Chosun Ilbo* a publié 98 articles dont 81 articles sur le jeu et 17 articles sur les enjeux. Le *Kyunghyang Shinmun* a publié 88 articles dont 71 articles concernant le jeu et 17 articles concernant les enjeux²⁵⁵. Nous notons avec attention **la forte présence du 5^{ème} jeu, L'organisation des campagnes électorales dans les deux journaux** : 40,8% pour le *Chosun Ilbo* et 34,1% pour le *Kyunghyang Shinmun*. Autrement dit, une sous-catégorie occupe plus d'un tiers de la Une. Deux autres sous-catégories occupent également la Une du *Chosun Ilbo* : 17 articles (17,3%) relevant du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, et 14 articles (14,3%) relevant du 1^{er}

²⁵⁵ cf. Graphique 31 dans l'annexe 29 (page 540)

jeu, *La popularité des partis et des candidats*. Dans le cas du *Kyunghyang Shinmun*, la présence du 6^{ème} jeu avec 26 articles (29,5%) est notable. Dans la prochaine section concernant l'analyse qualitative, nous vérifions plus précisément les sujets mentionnés dans ces sous-catégories.

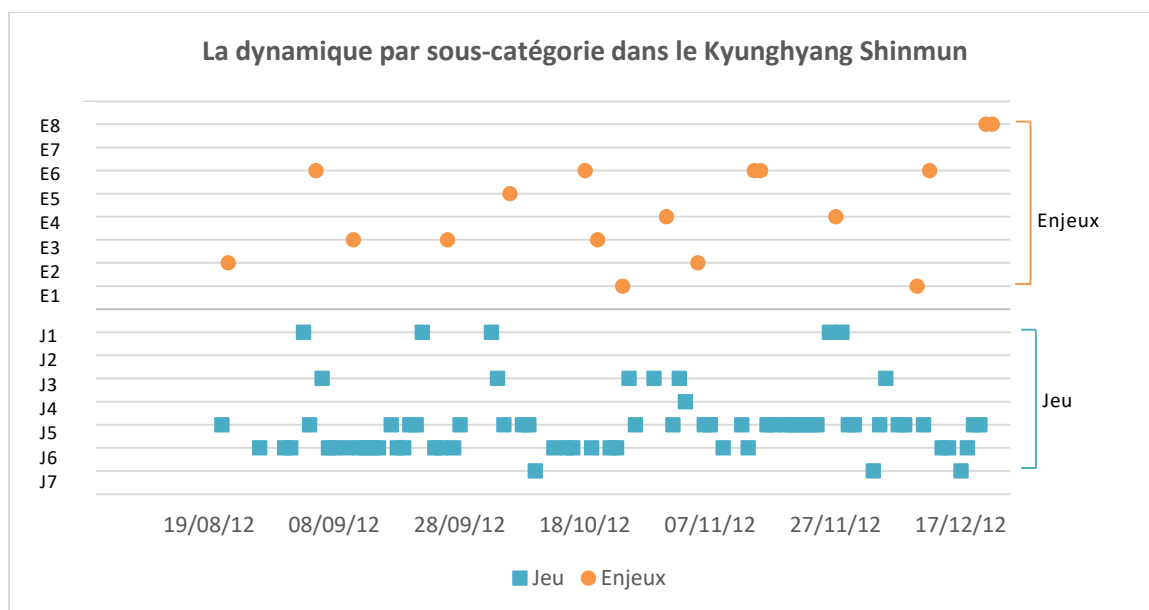
Nous réalisons ensuite les graphiques concernant toujours les sous-catégories mais en nous intéressant à leur dynamique médiatique afin de rechercher les jours communs où les deux journaux traitent de la même sous-catégorie.

Graphique 27 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012



- | | |
|--|---------------------------------------|
| ■ [J1] La popularité des partis et des candidats | ■ [E1] Enjeux politiques |
| ■ [J2] La performance des acteurs politiques | ■ [E2] Enjeux économiques |
| ■ [J3] Les stratégies politiques | ■ [E3] Enjeux sociaux |
| ■ [J4] La Peopolisation | ■ [E4] Enjeux diplomatiques |
| ■ [J5] L'organisation des campagnes électorales | ■ [E5] Enjeux multiples |
| ■ [J6] Les controverses, affaires et scandales | ■ [E6] Autres enjeux et programmes |
| ■ [J7] La dimension médiatique de la campagne | ■ [E7] Le portrait du futur Président |
| | ■ [E8] Enjeux après le vote |

Graphique 28 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012



Afin de faciliter la comparaison des sous-catégories selon leur date entre les deux journaux, nous pouvons consulter les tableaux 36 et 37 de l'annexe 29 (page 542). Le tableau 36 de l'annexe 29 est organisé par couleurs représentant chacune des sous-catégories. Il en ressort que les deux journaux ont traité de la même sous-catégorie pendant 34 jours. Nous analyserons les articles publiés pendant ces 34 jours dans la section prochaine. Cela permettra de comprendre la raison de la concentration de certaines sous-catégories.

2.2.2. L'analyse qualitative des articles principaux de la Une pour 2012

Nous avons pu constater la représentation du 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, et du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, dans la Une des deux journaux. Si nous calculons le pourcentage de ces deux sous-catégories dans ces deux journaux, le poids du 5^{ème} jeu atteint 37,6% et celui du 6^{ème} jeu atteint 23,1%²⁵⁶ : ces deux sous-catégories représentent 60,7% des articles principaux de la Une. Etant donné que l'occupation de ces deux sous-catégories semble influencer l'occupation du jeu dans la Une, il convient de vérifier les sujets traités afin de mieux comprendre les raisons de leur présence.

²⁵⁶ cf. Graphique 32 dans l'annexe 29 (page 540)

2.2.2.1. Les critères de sélection des articles à analyser

Bien que nous ayons déjà diminué la quantité des articles de la Une en ne retenant que les articles principaux (parus à la Une), le poids des articles concernant les deux sous-catégories mentionnées ci-dessus (le 5^{ème} et le 6^{ème} jeu) reste trop important pour une analyse qualitative : 70 articles pour le 5^{ème} jeu et 43 pour le 6^{ème} jeu. Dès lors, nous décidons d'opérer une seconde sélection des articles : nous ne retiendrons que les articles publiés le même jour par les deux journaux et traitant du même sujet.

Nous obtenons ainsi 25 jours de publication, soit 50 articles (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 64 : Les sujets communs pour la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

Sous-catégorie	Sujet	Date de publication	
E6 - Autres enjeux et programmes	Peine de mort	05-09	
J1 - La popularité des partis et des candidats	Résultats des sondages après le retrait d'Ahn Cheol-soo	26-11	
J5 - L'organisation des campagnes électorales	Candidature d'Ahn Cheol-soo	20-09	
	Conseillers des camps électoraux	28-09	
	Crise du camp du Parti Saenuri		05-10
			08-10
			09-10
	Discussion sur le ralliement à un candidat entre Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo		07-11
			12-11
			16-11
			17-11
			20-11
			21-11
			22-11
	Retrait de la candidature de Ahn Cheol-soo	24-11	
	Hésitation d'Ahn Cheol-soo sur son soutien à Moon Jae-in	29-11	
Accompagnement d'Ahn Cheol-soo pour la campagne de Moon Jae-in	07-12		
Dernier jour de la campagne électorale	19-12		
J6 - Les controverses, affaires et scandales	Problèmes de la primaire du PDU (Parti Démocrate Unifié, le plus grand parti de gauche)	27-08	
	Soupçon sur la menace à Ahn Cheol-soo		07-09
			08-09
	Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye	25-09	
	Controverse sur le « JeongSu Scholarship ²⁵⁷ »	22-10	
Soupçon sur l'intervention dans la campagne électorale par le Service national des renseignements	18-12		
J7 - La dimension médiatique de la campagne	Débat télévisé entre Park Geun-hye et Moon Jae-in	17-12	

Nous avons choisi cette méthode de sélection car nous supposons que **si les deux journaux mentionnent le même sujet dans leur Une le même jour, alors il s'agit réellement du sujet le plus important.**

²⁵⁷ Pour information, « JeongSu Scholarship » est une fondation créée afin de financer les études de jeunes ayant des difficultés financières. Elle fait suite à la « Bull Scholarship » fondée en 1958 par Kim Ji-tae, mais ce dernier aurait été contraint de la transmettre au gouvernement Park Chung-hee après son coup d'Etat du 15 mai 1961. Park Geun-hye a été la 8^{ème} présidente de cette fondation et cette dernière est désormais présidée par les entourages de Park Geun-hye.

2.2.2.2. *L'importance du ralliement à un candidat*

A travers le tableau ci-dessus, nous remarquons encore la place importante du 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, et du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales* : 16 jours pour le 5^{ème} jeu²⁵⁸ et 6 jours pour le 6^{ème} jeu²⁵⁹.

La période où les deux journaux ont partagé le même sujet à la Une se concentre sur le mois de novembre (10 articles sur 25) ce qui correspond au moment où Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo discutaient d'un éventuel ralliement. Pour ce sujet, les articles ont mentionné leur négociation afin de choisir la méthode de ralliement, le désaccord entre les deux candidats, la cessation de la négociation, le retrait d'Ahn Cheol-soo, les réactions des acteurs politiques, etc. Nous pouvons vérifier quelques titres de ces articles (traduction libre) à travers le tableau suivant.

²⁵⁸ Pour information, les articles principaux de la Une atteignent au total 186 articles dans les deux journaux. Parmi ces 186 articles, 70 articles ont traité du 5^{ème} jeu et l'évènement « le ralliement à un candidat » est évoqué dans 37 articles principaux dans la Une dont 20 du *Chosun Ilbo* et 17 du *Kyunghyang Shinmun*.

²⁵⁹ Pour rappel, le 6^{ème} jeu a été évoqué dans 43 articles dont 17 du *Chosun Ilbo* et 26 du *Kyunghyang Shinmun* parmi 186 articles principaux de la Une.

Tableau 65 : Les titres d'articles traitant d'un sujet commun à la Une des deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

Date de publication	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun
	Titre d'article	Titre d'article
07-11-2012	« Le ralliement à un candidat après la déclaration commune sur la nouvelle politique mais avant l'enregistrement officiel des candidats ²⁶⁰ »	« Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo, 'Le ralliement à un candidat avant l'enregistrement officiel des candidats' ²⁶¹ »
16-11-2012	« Il n'y a pas de concession pour la candidature ²⁶² »	« [Interview exclusif] Ahn, 'Si je m'occupais des intentions de vote, je ne cesserais pas de négocier.' ²⁶³ »
21-11-2012	« Moon et Ahn, la négociation a échoué pendant la nuit dernière ²⁶⁴ »	« 'Roulette russe' de Moon et Ahn... Pas d'électeurs dans leur considération ²⁶⁵ »
22-11-2012	« Moon et Ahn, ils se voient aujourd'hui afin de négocier ²⁶⁶ »	« Moon et Ahn, la rupture de la négociation... La nouvelle négociation directe au 22 novembre ²⁶⁷ »
24-11-2012	« Ahn, retrait de sa candidature après 66 jours... Maintenant, la compétition entre les deux candidats restants ²⁶⁸ »	« Oh ! Ahn Cheol-soo ²⁶⁹ »

²⁶⁰ KIM Jin-myong, « Le ralliement à un candidat après la déclaration commune sur la nouvelle politique mais avant l'enregistrement officiel des candidats (새정치 공동선언후 후보등록前 단일화) ». *Le Chosun Ilbo*. 7 novembre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=11&D=07&ID=2012110700129

²⁶¹ AHN Hong-wook, JO Mi-deop, « Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo, 'Le ralliement à un candidat avant l'enregistrement officiel des candidats (문재인·안철수 "후보등록 전 단일화")' ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 7 novembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201211062203185&code=910110

²⁶² BAE Seong-gyu, « Il n'y a pas de concession pour la candidature (후보 양보 절대 없다) ». *Le Chosun Ilbo*. 16 novembre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=11&D=16&ID=2012111600148

²⁶³ KIM Jin-woo, JANG Eun-gyo, « [Interview exclusif] Ahn, 'Si je m'occupais des intentions de vote, je ne cesserais pas de négocier.' ([단독 인터뷰] 안 "지지를 연연했다면 협상 중단 안 했다") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 16 novembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201211152332365&code=910110

²⁶⁴ BAE Seong-gyu, « Moon et Ahn, La négociation a échoué pendant la nuit dernière (문·안 한밤 단일화 협상 일단 실패) ». *Le Chosun Ilbo*. 21 novembre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=11&D=21&ID=2012112100209

²⁶⁵ LEE Joo-yong, « 'Roulette russe' de Moon et Ahn... Pas d'électeurs dans leur considération (문·안의 '러시안 룰렛'... 유권자는 없다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 21 novembre 2012. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201211202243355&code=910110

²⁶⁶ BAE Seong-gyu, « Moon et Ahn, ils se voient aujourd'hui afin de négocier (문·안, 오늘 만나 여론조사 방식 담판) ». *Le Chosun Ilbo*. 22 novembre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=11&D=22&ID=2012112200179

²⁶⁷ GOO Hye-yong, « Moon et Ahn, La rupture de la négociation... La nouvelle négociation directe au 22 novembre (문·안 단일화 협상 결렬... 22일 직접 담판) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 22 novembre 2012. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201211220056495&code=910110

²⁶⁸ BAE Seong-gyu, « Ahn, retrait de sa candidature après 66 jours... Maintenant, la compétition entre les deux candidats restants (안 66일만에 사퇴... 이제朴·文 양자대결) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 novembre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/index_new.jsp?Y=2012&M=11&D=24

²⁶⁹ AHN Hong-wook, « Oh ! Ahn Cheol-soo (오, 안철수 !) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 novembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201211232233585

Selon le tableau ci-dessus, il nous semble que le journal de droite prend le style « Titres informatifs » et le journal de gauche choisit le style « Titres incitatifs ». D'après Ringoot (2014), *le premier promeut la neutralité et l'objectivité en répondant en partie aux impératifs de la règles des 5W (quoi, où, quand, pourquoi, comment). Le second privilégie l'effet de surprise visant à susciter la curiosité du lecteur*²⁷⁰. Les deux journaux ne suivent pas toujours ces deux styles différents pour leurs titres d'articles, mais le *Chosun Ilbo* tente de suivre le processus du ralliement entre les deux grands candidats de gauche avec une explication précise sur l'évènement. Toutefois, le *Kyunghyang Shinmun* essaie d'attirer l'attention des lecteurs en reprenant des paroles d'Ahn Cheol-soo (le 16 novembre 2012) ou en utilisant des expressions évocatrices comme 'roulette russe' (le 21 novembre 2012) et 'Oh ! Ahn Cheol-soo' (le 24 novembre 2012).

Le processus de négociation n'a pas été simple comme peuvent en témoigner les titres des articles : les deux candidats, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo, se sont opposés sur la méthode du ralliement à un candidat et leur négociation s'est arrêtée pendant un moment. Ils n'ont pas réussi à s'accorder afin de choisir un seul candidat pour la présidentielle. Ils ont participé à un débat télévisé afin de montrer leur vision pour l'état le 21 novembre 2012, mais leur ralliement à un candidat s'est finalement conclu par l'abandon unilatéral d'Ahn Cheol-soo le 24 novembre 2012, et non grâce à leur négociation. Pour ces raisons, ce sujet a été traité constamment les 26, 29 novembre et 7 décembre 2012.

Dès lors que le retrait d'Ahn Cheol-soo n'est pas le résultat de négociation avec Moon Jae-in, les médias ont continué à lui consacrer des articles, même après le retrait de sa candidature. Par exemple, le 26 novembre 2012, le *Chosun Ilbo* a publié « 43% de l'assise électorale d'Ahn n'a pas soutenu Moon²⁷¹ » et le *Kyunghyang Shinmun* a publié « Ahn Cheol-soo est toujours la clé²⁷² ». Etant donné que ces deux articles ont mentionné le résultat des sondages, ils appartiennent au 1^{er} jeu, *La popularité des partis*

²⁷⁰ RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin, 2014. p.89. 216p.

²⁷¹ HONG Young-rim, « 43% de l'assise électorale d'Ahn n'a pas soutenu Moon (안 지지층 43%, 文에게 안 갔다) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 novembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/11/26/2012112600172.html

²⁷² AHN Hong-wook, « Ahn Cheol-soo est toujours la clé (여전히 안철수가 '열쇠') ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 21 novembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201211252240005

et des candidats, mais la mention par rapport à la possibilité de l'influence d'Ahn Cheol-soo sur le vote final permet de le lier au sujet du ralliement à un candidat.

Ahn Cheol-soo, après son retrait, n'a pas clarifié son soutien pour un candidat. En raison de son assise électorale fidèle, une telle décision pesait énormément sur les intentions de vote. Il a enfin décidé de soutenir Moon Jae-in et a participé à sa campagne électorale le 7 décembre 2012 : « Ahn Cheol-soo accepte la main tendue par Moon Jae-in 13 jours après son retrait²⁷³ » dans le *Chosun Ilbo* et « Ahn, 'Je vais aider Moon activement pour le changement de gouvernement'²⁷⁴ » dans le *Kyunghyang Shinmun*. Cette déclaration a achevé son ralliement à un candidat, nous considérons donc que le processus de ralliement à un candidat a duré jusqu'à ce jour-là.

En conséquence, **11 jours traitent du sujet « le ralliement à un candidat » parmi les 25 jours** où les deux journaux ont partagé le même sujet pour la Une. Nous remarquons ainsi **une grande importance de ce sujet lors de l'élection présidentielle de 2012 et cette importance influence le nombre d'articles traitant de ce sujet qui appartient à la catégorie « Jeu »**.

2.2.2.3. Une couverture sélective des sujets relatifs aux scandales et affaires

Après nous être intéressés aux raisons de l'occupation du 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, nous nous concentrons à présent sur le 6^{ème} jeu, *les controverses, affaires et scandales*. Selon le tableau 64 à la page 285, nous pouvons constater que les deux journaux ont traité d'un même sujet appartenant à cette sous-catégorie pendant six jours. Il est difficile d'expliquer la présence de ce jeu avec seulement 12 articles (pour mémoire, ce nombre résulte de nos différentes méthodes de sélection des articles, notamment la prise en compte uniquement des articles principaux de la Une publiés concomitamment par les deux journaux). Nous avons décidé d'analyser tous les articles principaux de la Une concernant cette sous-catégorie : le

²⁷³ KIM Jing-myong, « Ahn Cheol-soo accepte la main tendue par Moon Jae-in 13 jours après son retrait (사퇴 13일만에 문재인 손 잡아준 안철수) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 novembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/12/07/2012120700173.html

²⁷⁴ AHN Hong-wook, JANG Eun-gyo, « Ahn, 'Je vais aider Moon activement pour le changement de gouvernement' (안 "정권교체 위해 문 적극 돕겠다") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 7 décembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201212062230575

Chosun Ilbo dispose ainsi de 17 articles et le *Kyunghyang Shinmun* de 26 articles (cf. Tableau 38 de l'annexe 30 – pages 543-544).

D'après l'analyse des sujets traités dans ces 43 articles, nous remarquons deux choses : **(i) ces articles sont présents tout au long de la campagne électorale et (ii) leurs sujets sont variés.** Ils se sont certes concentrés au début de la période en raison de la vérification de la préséabilité des candidats, mais il est également possible d'en trouver pendant le reste de la campagne électorale.

Les soupçons, affaires et scandales interviennent constamment pendant toute la période de recherche et ils se distinguent en 13 grands sujets comme en atteste le tableau suivant. **Ces sujets divers pourraient se résumer en deux points : (i) mettre en lumière un fait illégal et (ii) émettre des soupçons sur un candidat adverse afin de mettre en doute sa préséabilité.**

Tableau 66 : Les sujets des articles principaux de la Une qui appartient à la sous-catégorie du 6^{ème} jeu, « Les controverses, affaires et scandales » dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

Le Chosun Ilbo		Le Kyunghyang Shinmun	
Sujet	Date	Sujet	Date
(1) Problèmes de la primaire du PDU (Parti Démocrate Unifié)	25-08 27-08 06-09	(1) Problèmes de la primaire du PDU (Parti Démocrate Unifié)	27-08 10-09
(2) Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye	25-09	(2) Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye	31-08 01-09 12-09 13-09 14-09 15-09 24-09 25-09
(3) Scandale concernant Ahn Cheol-soo	04-09	(3) Scandale concernant Ahn Cheol-soo	27-09
(4) Soupçon sur la menace à Ahn Cheol-soo	07-09 08-09	(4) Soupçon sur la menace à Ahn Cheol-soo	07-09 08-09
		(5) Soupçon sur la réception de fonds politiques illégaux par un proche de Park Geun-hye, l'ancien député du Parti Saenuri	18-09 19-09
(6) Soupçon du changement illégal de la nationalité des membres du camp électoral	24-09		
(7) Controverse sur le « JeongSu Scholarship ²⁷⁵ »	18-10 22-10	(7) Controverse sur le « JeongSu Scholarship »	13-10 15-10 16-10 22-10 23-10
(8) Soupçon concernant l'ancien Président Roh Moo-hyun	20-10 23-10 25-10 02-11 15-12	(8) Soupçon concernant l'ancien Président Roh Moo-hyun	19-10
		(9) Soupçon d'actes illégaux commis par le gouvernement	09-11 13-11
(10) Problème des manifestations illégales	13-11		
		(11) Diffusion des rumeurs en ligne	14-12
		(12) Campagne électorale illégale du Parti Saenuri	15-12
(13) Soupçon sur l'intervention de la campagne électorale par le Service national des renseignements	18-12	(13) Soupçon sur l'intervention de la campagne électorale par le Service national des renseignements	18-12

Si nous observons les sujets étudiés plus spécifiquement, nous remarquons que les journaux ont traité davantage les sujets défavorables au candidat opposé à leur propre orientation politique. Dans le tableau 38 de l'annexe 30 (pages 543-544), nous écrivons « Défavorable » dans la colonne de Note, si un article parle d'un sujet défavorable au candidat opposé à l'orientation politique du journal. Le *Chosun Ilbo* a traité des sujets

²⁷⁵ cf. Référence N° 257 de la page 285

défavorables aux candidats, soit Moon Jae-in, soit Ahn Cheol-soo, dans 10 articles parmi 17. Le *Kyunghyang Shinmun* a parlé des sujets défavorables à Park Geun-hye dans 22 articles sur 26. Prenons les deux exemples typiques défavorables à Park Geun-hye et à Moon Jae-in.

Dans le cas de la « Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye », il est évidemment défavorable à cette dernière dès lors qu'il fait appel aux fautes commises par son père, l'ancien dictateur. Cela pourrait affecter sa vision de l'histoire et mettre en cause sa présidentialité. Le *Chosun Ilbo* en a parlé une fois le 25 septembre : « J'avance en surmontant mon père²⁷⁶ ». Mais il a traité uniquement de la conférence de presse tenue par Park Geun-hye et lors de laquelle elle s'est excusée pour les fautes de son père :

'Je crois que le fait que l'objectif ne justifie pas le moyen est une valeur de la démocratie. Pour ce point, certaines affaires faites sous le régime dictatorial ont endommagé la Constitution et ralenti le développement de la politique sud-coréenne.' Par rapport aux fautes de l'époque de son père, Park Chung-hee, elle les a critiqués en tant que candidate pour la présidentielle, pas en tant que fille.

Le *Kyunghyang Shinmun* a soulevé cette controverse depuis sa déclaration de candidature et a traité ce sujet 8 fois (contre une pour le journal de droite).

Les soupçons concernant l'ancien Président Roh Moo-hyun y compris l'abandon de la NLL (Ligne de limite du Nord) sont défavorables à Moon Jae-in car il était le Secrétaire général sous le gouvernement de Roh Moo-hyun. Ce sujet a été traité cinq fois dans la Une du journal de droite : il a évoqué également l'autre soupçon concernant Roh Moo-hyun le 23 octobre dans l'article « Roh ordonne la suppression des dossiers de la maison bleue à la réunion²⁷⁷ » : il a ordonné de supprimer les dossiers sensibles avant

²⁷⁶ CHOI Jae-Hyuk, « J'avance en surmontant mon père (아버지를 넘고 가다) ». *Le Chosun Ilbo*. 25 septembre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=09&D=25&ID=2012092500170

²⁷⁷ CHOI Jae-Hyuk, « Roh ordonne la suppression des dossiers de la maison bleue à la réunion (盧 주재회의서 청와대 문건 목록 없애기로) ». *Le Chosun Ilbo*. 23 octobre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/10/23/2012102300240.html

l'arrivée du gouvernement prochain de Lee Myung-bak. De plus, il a également mentionné le refus par le parti de gauche de dévoiler le compte rendu de la discussion diplomatique concernant la NLL sous prétexte qu'il s'agissait de conversations confidentielles : « le PDU refuse de dévoiler le compte rendu de la conférence au sommet²⁷⁸ ».

Le journal de gauche a mentionné une fois cette affaire le 19 octobre dans l'article « Lee Myung-Bak est allé sur l'île de Yeonpyong, 'Protégez la NLL au risque de votre vie'²⁷⁹ ». Mais cet article semble uniquement critiquer la visite du Président en poste, Lee Myung-bak, sans mettre en cause ni Moon Jae-in ni l'ancien président :

Il semble que Lee Myung-Bak a mentionné la situation dans laquelle les deux grands partis politiques se disputent sur le soupçon concernant l'abandon de la NLL par Roh Moo-hyun. C'est pour cela qu'il met en cause l'intervention de la campagne électorale par le Président.

Face à la même affaire, les deux journaux ont tendance à, soit la traiter en détails, soit la passer sous silence selon leur orientation politique. Si le sujet est défavorable au candidat de son côté, ils essaient de ne pas en parler ou au moins de ne pas le mettre en Une. Si le sujet est défavorable au candidat opposé, ils tendent à le mentionner pendant plusieurs jours en mettant l'accent sur l'importance de ce sujet dans son media agenda (en le mettant à la Une notamment). Le tableau 38 de l'annexe 30 (pages 543-544) confirme cette hypothèse en montrant certains sujets évoqués à la Une d'un seul journal (ils sont marqués en rouge dans le tableau). En effet, ces sujets sont souvent défavorables aux candidats adverses : trois articles sur quatre sont défavorables dans le *Chosun Ilbo* et six articles sur sept pour le *Kyunghyang Shinmun*. Le tableau suivant présente quelques titres qui sont défavorables au candidat opposé.

²⁷⁸ KIM Jin-Myong, « PDU refuse la consultation du compte rendu de la conférence au sommet (민주당, NLL 정상회담 대화록 열람 거부) ». *Le Chosun Ilbo*. 25 octobre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=10&D=25&ID=2012102500213

²⁷⁹ PARK Yong-hwan, PARK Hong-doo, « MB qui est allé à l'île de Yeonpyong, 'Protégez la NLL au risque de la vie' (연평도 간 MB "목숨 걸고 NLL 지켜라") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 19 octobre 2012. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201210182202215

Tableau 67 : Les titres des articles exclusifs traitant des sujets défavorables au candidat opposé lors de l'élection présidentielle de 2012

Date	Le Chosun Ilbo	Date	Le Kyunghyang Shinmun
	Titre d'article		Titre d'article
04-09	« Ahn dit 'J'ai vécu la difficulté des loyers', mais il a acheté un appartement quand il était étudiant ²⁸⁰ »	18-09	« La Commission électorale nationale accuse un proche de Park Geun-hye ²⁸¹ »
23-10	« Roh ordonne la suppression des dossiers de la maison bleue à la réunion ²⁸² »	09-11	« 'Protège le PDG de la chaîne télévisée, MBC', soupçon sur l'opposition de son licenciement sous la pression du gouvernement et du Parti Saenuri ²⁸³ »
25-10	« PDU refuse la consultation du compte rendu de la conférence au sommet ²⁸⁴ »	15-12	« La Commission électorale nationale accuse 'la campagne négative illégale' du Parti Saenuri ²⁸⁵ »

Les acteurs politiques utilisent la controverse, les soupçons ou les scandales comme stratégie politique pendant la campagne électorale. En raison de la vérification de la légitimité d'une affaire ou la qualification de la présidentialité, ils soulèvent les soupçons concernant les candidats opposés. Ces actes pourraient être importants afin de vérifier la présidentialité de chaque candidat, mais à la condition d'accompagner la confrontation des programmes entre eux. Toutefois, les articles principaux de la Une ne traitent pas suffisamment des enjeux y compris les programmes des candidats en comparaison du poids important du jeu.

La raison de l'importance de cette sous-catégorie à la Une provient essentiellement de la mise en cause des candidats tout au long de la campagne électorale. Les journalistes ont donc traité de ces affaires mais surtout lorsque les sujets sont

²⁸⁰ JO Bak-geon, « Ahn dit 'J'ai vécu la difficulté des loyers', mais il a acheté un appartement quand il était en master (" 전세 설움 안다 " 했던 안철수, 대학원생때 '딱지(재개발 아파트 입주권)로 아파트 구입) ». *Le Chosun Ilbo*. 23 octobre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/09/04/2012090400202.html

²⁸¹ KANG Byung-han, IM Ji-sun, GOO Gyo-hyung, « Commission électorale nationale accuse un proche de Park Geun-hye (선관위, 박근혜 최측근 홍사덕 고발) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 18 septembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201209180300105&code=910402

²⁸² Op.cit. *Le Chosun Ilbo*. 23 octobre 2012

²⁸³ LEE Hyo-sang, Lee Ji-sun, « 'Protège le PDG de la chaîne télévisée, MBC' un soupçon de l'opposition de son licenciement sous la pressions du gouvernement et du Parti Saenuri ("김재철 지켜라" 새누리·청와대 압력설) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 9 novembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201211082213035&code=940705

²⁸⁴ Op.cit. *Le Chosun Ilbo*. 25 octobre 2012

²⁸⁵ KANG Byung-han, JO Mi-deop, « Commission électorale nationale accuse 'la campagne négative illégale' du Parti Saenuri (선관위, 새누리 불법 '덧글 알바' 검찰 고발) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 9 novembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201212142152515&code=910110

défavorables au candidat adverse. Face à ces sujets, les journaux ont le choix de les traiter ou non et si oui, de les mettre à la page qu'il souhaite selon la mise sur agenda. Les deux journaux semblent profiter des conflits entre les grands candidats en les couvrant sélectivement dans la Une selon leur orientation politique lors de l'élection présidentielle de 2012. En somme, leur couverture sélective des soupçons a renforcé l'importance de la sous-catégorie du 6^{ème} jeu dans la Une.

Nous concluons ainsi que le lien entre les soupçons et l'orientation politique du journal influence la forte présence de cette sous-catégorie.

2.3. Le cas de l'élection présidentielle de 2017 : la diminution du poids du jeu à la Une

Nous avons confirmé l'occupation du jeu à la Une lors de l'élection présidentielle de 2012 au travers de plusieurs méthodes d'analyse dans la section précédente. Nous avons également relevé la diminution du poids du jeu sur l'ensemble des articles entre 2012 (70,8%) et 2017 (51,9%)²⁸⁶. Dès lors, nous voudrions savoir si cette diminution s'applique également aux articles de la Une. Nous procédons donc à une analyse quantitative des articles parus à la Une en 2017 (2.3.1) afin de vérifier la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux puis à une analyse qualitative (2.3.2) afin de rechercher les raisons de cette nouvelle répartition.

2.3.1. L'analyse quantitative des articles principaux de la Une pour 2017

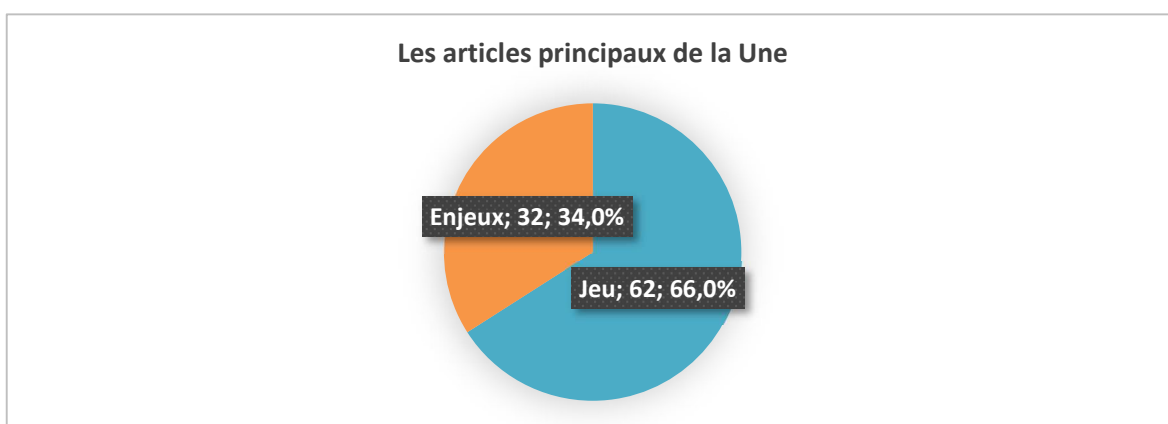
Comme pour 2012, notre analyse des articles principaux parus à la Une s'opère en deux étapes :

- (i) analyse du poids du jeu et des enjeux ainsi que leur dynamique et
- (ii) analyse du poids de chacune des 15 sous-catégories et la dynamique de ces articles.

²⁸⁶ Leur différence atteint 18,9 points (cf. Graphique 21 de la page 268).

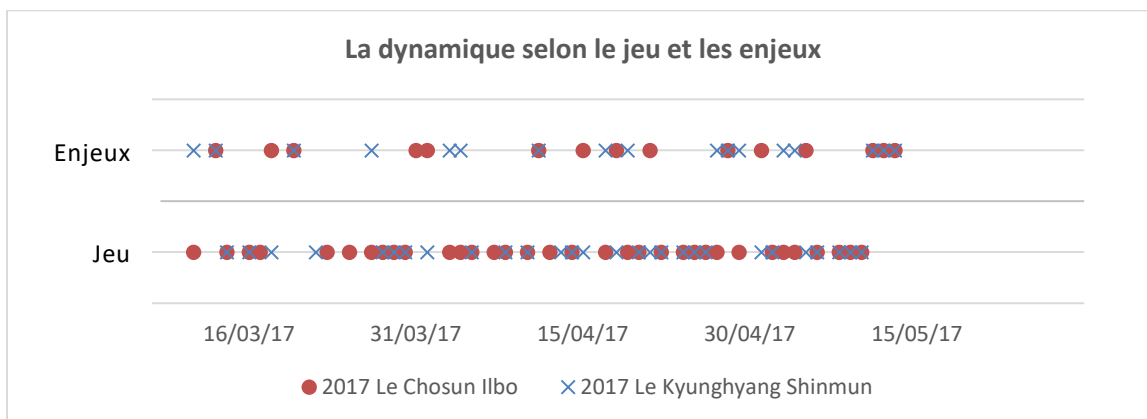
Le graphique suivant indique la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux dans la Une : le jeu occupe 66,0% d'articles et les enjeux sont traités dans 34,0% d'articles²⁸⁷. Autrement dit, le pourcentage du jeu a diminué de 81,7% à 66,0% lors de l'élection présidentielle de 2017²⁸⁸. Comme pour 2012, le poids du jeu en 2017 est plus marqué dans la Une que dans les autres pages : 66,0% dans la Une vs 51,9% dans toutes les pages²⁸⁹. Le pourcentage du jeu a diminué de 15,7 points entre les deux élections, mais représente toujours environ deux tiers des articles de la Une.

Graphique 29 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les articles principaux de la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017



Le graphique suivant montre la dynamique médiatique des articles principaux de la Une selon le jeu et les enjeux pendant la période de recherche de l'année 2017.

Graphique 30 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des articles principaux de la Une pour l'élection présidentielle de 2017



²⁸⁷ Pour information, si nous distinguons tous les articles publiés en Une en deux catégories soit jeu, soit enjeux, le poids du jeu atteint 59,1% et celui des enjeux atteint 40,9%. (cf. Graphique 38 de l'annexe 32 – page 547)

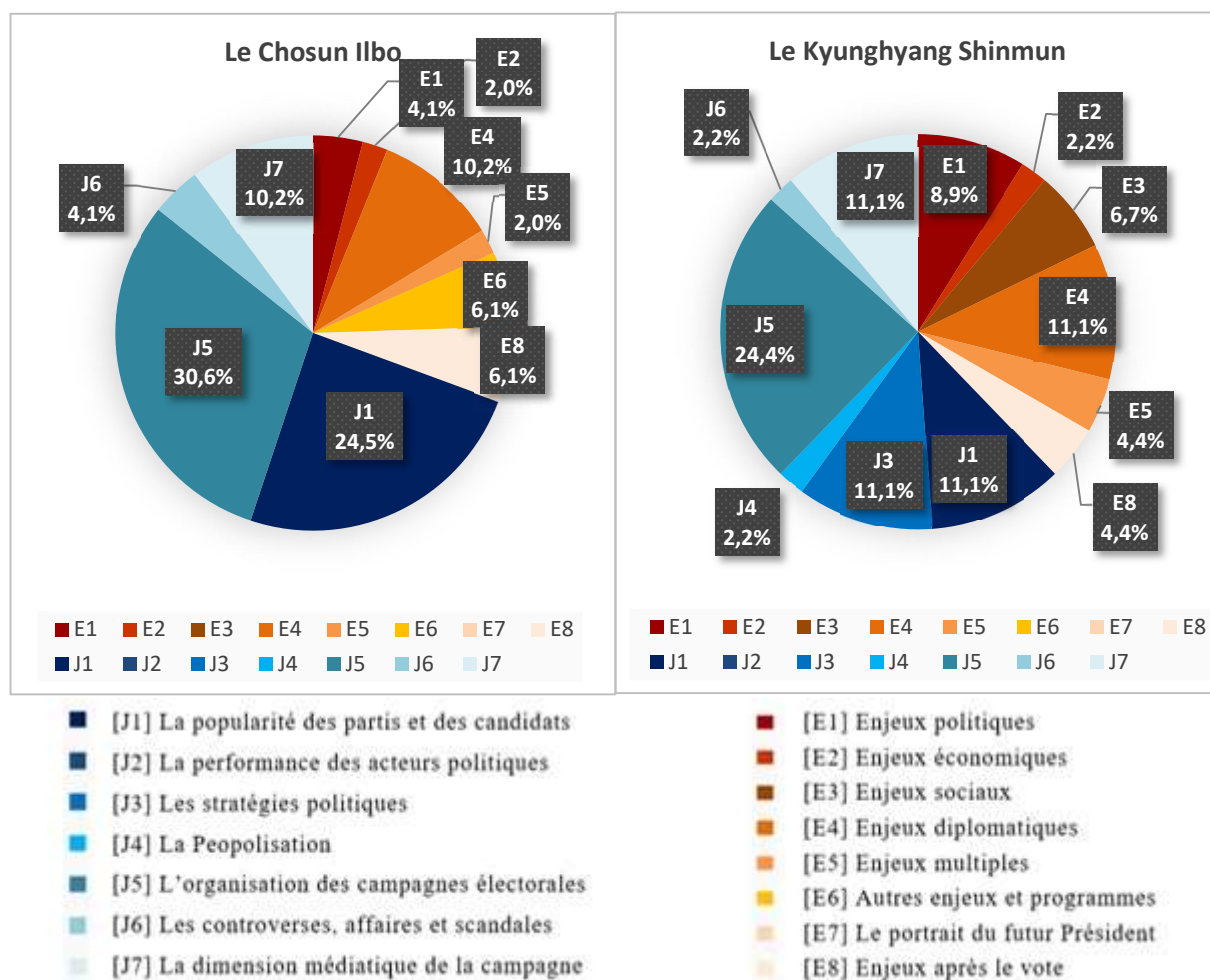
²⁸⁸ Leur différence atteint 15,7 points (cf. Graphique 24 de la page 279).

²⁸⁹ cf. Graphique 21 de la page 268

Au même titre qu'en 2012, le jeu se positionne tout au long de la période de recherche tandis que les enjeux se concentrent sur certaines périodes telles que celles, par exemple, du 27 avril au 4 mai et du 11 mai au 13 mai.

Le graphique suivant indique le pourcentage d'articles concernant chaque sous-catégorie du jeu et des enjeux.

Graphique 31 : La répartition des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2017



A la différence de 2012, il n'y a pas de sous-catégorie dominante parmi les articles parus à la Une lors de la présidentielle de 2017. Pour mémoire, en 2012, le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, représentait 40,8% des articles de la Une du *Chosun Ilbo* et 34,1% pour le *Kyunghyang Shinmun* (en moyenne, 37,6%). En d'autres termes, bien que le 5^{ème} jeu soit toujours la sous-catégorie la plus traitée en 2017 (30,6% du *Chosun Ilbo* et 24,4% du *Kyunghyang Shinmun*, en moyenne,

27,7%), **son pourcentage a fortement diminué** : -10,2 points pour le *Chosun Ilbo*, -9,7 points pour le *Kyunghyang Shinmun* et en moyenne, -9,9 points en comparaison de la présidentielle de 2012.

Au lieu d'une domination d'une seule sous-catégorie à la Une, **nous retrouvons d'autres sous-catégories plus souvent traitées comme, par exemple, les enjeux diplomatiques**. En 2012, aucune sous-catégorie concernant les enjeux n'a dépassé plus de 10% des articles. En 2017, certaines sous-catégories sont présentes dans plus de 10% des articles à la Une des deux journaux : le 1^{er} jeu, *La popularité des partis et des candidats*, (24,5% du *Chosun Ilbo* et 11,1% du *Kyunghyang Shinmun*²⁹⁰), le 7^{ème} jeu, *La dimension médiatique de la campagne*, (10,2% du *Chosun Ilbo* et 11,1% du *Kyunghyang Shinmun*²⁹¹) et le 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatiques* (10,2% du *Chosun Ilbo* et 11,1% du *Kyunghyang Shinmun*²⁹²). De plus, le 3^{ème} jeu, *Les stratégies politiques*, est présente dans 11,1% des articles de la Une du *Kyunghyang Shinmun*, mais cette sous-catégorie n'a pas été traitée dans le *Chosun Ilbo*.

La sous-catégorie placée en 2^{ème} position en 2012, le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, avec en moyenne 23,1% des articles de la Une, a vu sa présence diminuer dans les deux journaux en 2017 : en moyenne, son poids n'atteint que 3,2% (la différence est 19,9 points). Nous regarderons ce point plus en détails dans la section suivante consacrée à l'analyse qualitative.

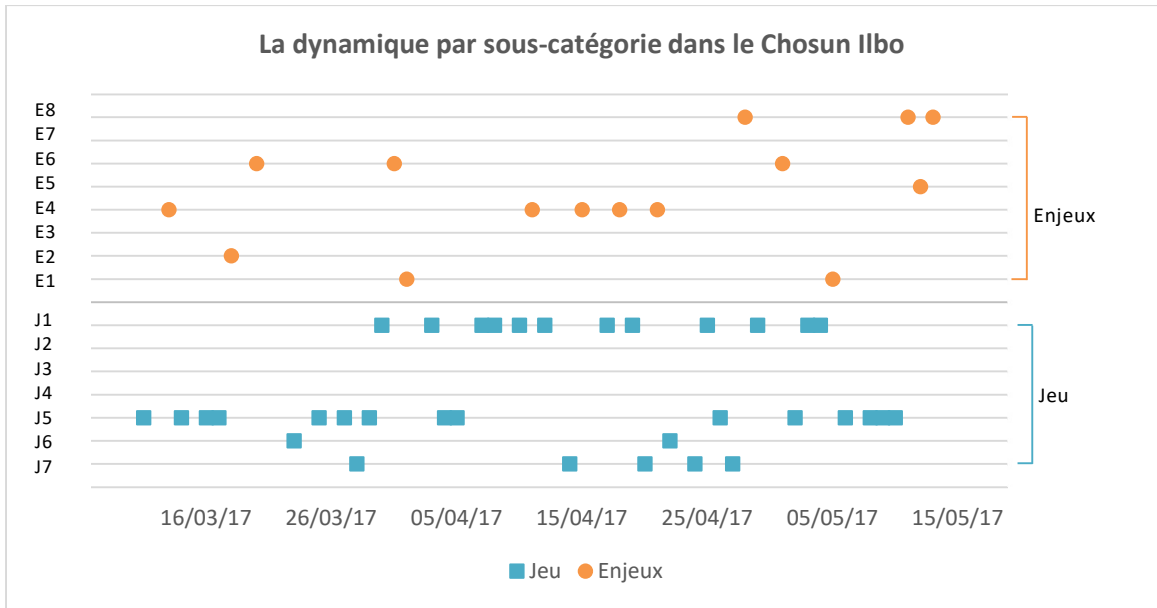
Les deux graphiques suivants indiquent la dynamique des articles de la Une selon les sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2017. Afin de trouver les jours où les deux journaux ont publié un article traitant de la même sous-catégorie, nous pouvons également consulter le tableau 39 de l'annexe 31 (page 546) : au total, les deux journaux ont traité concomitamment de la même sous-catégorie pendant 15 jours.

²⁹⁰ En comparaison de l'année 2012, la différence atteint +7,9 pt en moyenne (+10,2 pt dans le *Chosun Ilbo* et +0,9 pt dans le *Kyunghyang Shinmun*). cf. Graphique 31 de la page 297 vs Graphique 26 de la page 281.

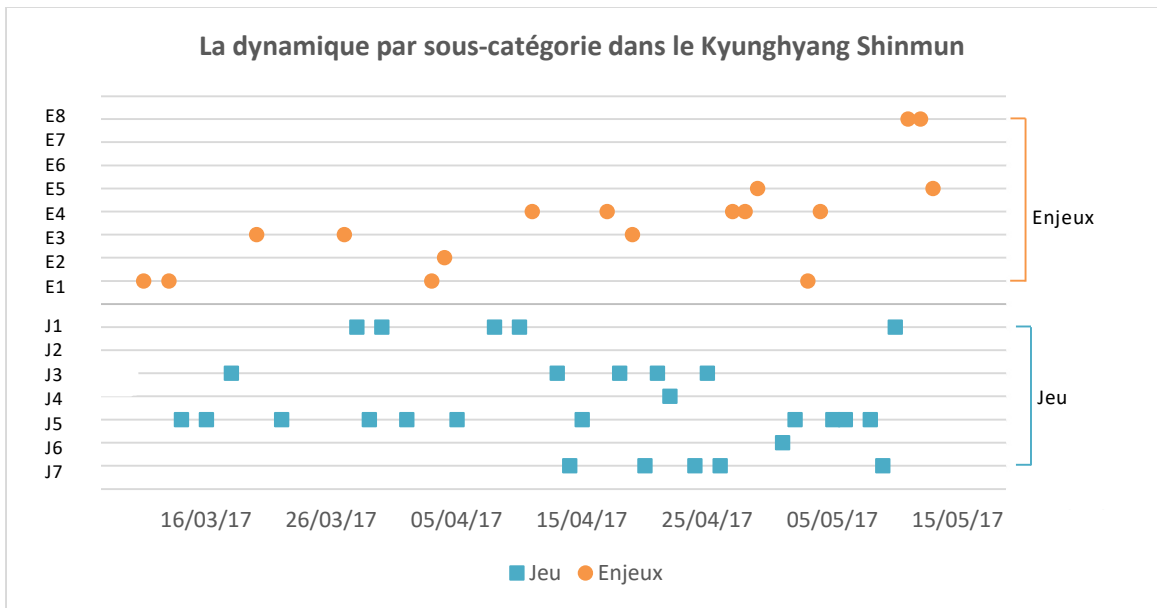
²⁹¹ En comparaison de l'année 2012, la différence atteint +7,4 pt en moyenne (+7,1 pt dans le *Chosun Ilbo* et +7,9 pt dans le *Kyunghyang Shinmun*). cf. Graphique 31 de la page 297 vs Graphique 26 de la page 281.

²⁹² En comparaison de l'année 2012, la différence atteint +6,9 pt en moyenne (+5,1 pt dans le *Chosun Ilbo* et +7,3 pt dans le *Kyunghyang Shinmun*). cf. Graphique 31 de la page 297 vs Graphique 26 de la page 281.

Graphique 32 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017

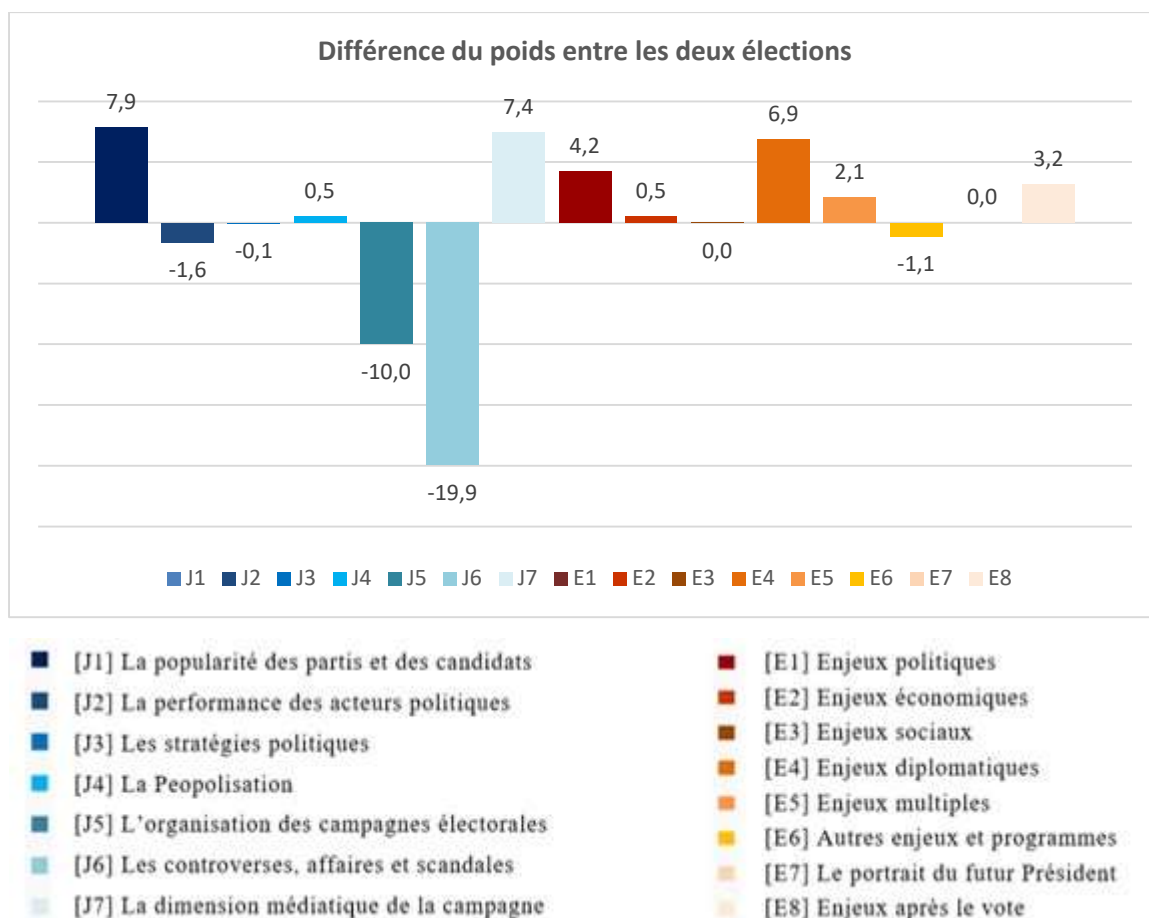


Graphique 33 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017



- | | |
|--|---------------------------------------|
| ■ [J1] La popularité des partis et des candidats | ■ [E1] Enjeux politiques |
| ■ [J2] La performance des acteurs politiques | ■ [E2] Enjeux économiques |
| ■ [J3] Les stratégies politiques | ■ [E3] Enjeux sociaux |
| ■ [J4] La Peopolisation | ■ [E4] Enjeux diplomatiques |
| ■ [J5] L'organisation des campagnes électorales | ■ [E5] Enjeux multiples |
| ■ [J6] Les controverses, affaires et scandales | ■ [E6] Autres enjeux et programmes |
| ■ [J7] La dimension médiatique de la campagne | ■ [E7] Le portrait du futur Président |
| | ■ [E8] Enjeux après le vote |

Graphique 34 : La différence du poids de chaque sous-catégorie dans les articles de la Une des deux journaux entre les deux élections



Le graphique ci-dessus indique la différence en moyenne du poids de chaque sous-catégorie traitée dans la Une des deux journaux entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017. A travers ces différences, **nous constatons que la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux provient de la baisse des deux sous-catégories du jeu comme le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes*, (-10,0 pt) et le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales* (-19,9 pt). La présence des enjeux a légèrement augmenté, surtout le 4^{ème}, *Enjeux diplomatiques*, (+6,9 pt) mais sa hausse ne suffit pas à influencer cette nouvelle répartition. Pour information, la sous-catégorie la plus traitée parmi les enjeux en 2017, les enjeux diplomatiques, totalise 10 articles en 2017 contre 7 en 2012²⁹³.**

²⁹³ cf. Graphique 36 de l'annexe 31 (page 546) et Graphique 33 de l'annexe 29 (page 541)

Dès lors que la différence n'est pas significative, nous rechercherons les raisons de la nouvelle répartition lors de l'élection présidentielle de 2017 au travers d'une analyse qualitative des 5^{ème} et 6^{ème} jeux.

2.3.2. L'analyse qualitative des articles principaux de la Une pour 2017

Une légère hausse du poids des enjeux, une baisse plus importante du poids des jeux, une relative diversité des sous-catégories... Telles sont les principales caractéristiques du traitement médiatique pour la Une lors de l'élection présidentielle de 2017 en comparaison de celle de 2012. D'où peut provenir cette différence entre les deux présidentielles récentes ?

La réponse doit être recherchée dans la particularité de l'élection présidentielle de 2017 (2.3.2.1) et également dans le changement de la situation concurrentielle (2.3.2.2). Afin d'expliquer ce phénomène particulier, nous prenons en exemple les articles des 13 jours où les deux journaux ont traité d'un sujet commun (même procédé que pour 2012). Nous pouvons ainsi vérifier quels sujets ont été importants pour les deux journaux à la fois et comprendre l'influence de la particularité de cette présidentielle sur le choix des sujets.

En définitive, dans cette sous-section, nous avons pour but de rechercher la raison de la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux dans la Une des deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017.

2.3.2.1. La particularité de l'élection présidentielle de 2017

Le tableau suivant montre les sujets communs aux deux journaux traités dans leurs Unes un même jour de publication. Les sujets communs ont traité plutôt du jeu (12 sujets concernant le jeu vs un sujet sur les enjeux).

Tableau 68 : Les sujets communs pour la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

Sous-catégorie	Sujet	Date
J1 - La popularité des partis et des candidats	Résultats de la primaire du Parti Démocrate de la Corée	30-03
	Résultats des sondages	08-04
		10-04
J5 - L'organisation des campagnes électorales	Hésitation de Hwang Kyo-ahn, Premier Ministre de l'époque, à propos de sa candidature pour la présidentielle	14-03
	Déclaration de la date du vote	16-03
	Déclaration du candidat du Parti Bareun	29-03
	Déclaration du candidat du Parti du Peuple	05-04
	Demande de ralliement des candidats de droite	02-05
	Dernier jour de la campagne électorale	08-05
J7 - La dimension médiatique de la campagne	Débat télévisé entre les candidats principaux	14-04
		20-04
		24-04
E8 - Enjeux après le vote	Cérémonie de lancement du gouvernement de Moon Jae-in	11-05

Bien que le pourcentage du 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, ait diminué en comparaison de l'élection présidentielle de 2012 (la différence est de -10,0 pt), il reste toujours en 1^{ère} position en 2017 : six sujets pour cette sous-catégorie parmi ces 13 articles.

2.3.2.1.1. Un changement soudain dans le calendrier de l'élection présidentielle de 2017

En raison de la destitution de Park Geun-hye, la présidentielle prévue en décembre 2017 a été avancée au mois de mai 2017. Le Premier Ministre de l'époque, Hwang Kyo-ahn a déclaré en mars que l'élection aurait lieu le 9 mai 2017²⁹⁴.

Les primaires des partis principaux ont davantage été traitées dans la Une : la déclaration du candidat du Parti Bareun le 29 mars²⁹⁵ et la déclaration du candidat du

²⁹⁴ JUNG Nok-yong, « Le 9 mai, la présidentielle... Hwang Kyo-ahn n'y participe pas (5월 9일 대선... 황교안 불출마) ». *Le Chosun Ilbo*. 16 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/16/2017031600149.html

SON Je-Min, KIM Han-sol, « La date de l'élection présidentielle est confirmée comme le 9 mai... Hwang Kyo-ahn n'y participe pas (대통령 선거일 5월9일 확정... 황교안 " 불출마 ") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 16 mars 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201703152235025&code=910100

²⁹⁵ HWANG Dae-jin, « Yoo Seung-min, 'Je vais renverser' (유승민 " 역전 투런 홈런 치겠다 ") ». *Le Chosun Ilbo*. 29 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/29/2017032900248.html
 YOO Jung-in, PARK Soon-bong, « Yoo Seung-min confirmé comme le candidat du Parti Bareun pour la présidentielle ([2017 시민의 선택] 유승민, 바른정당 대선후보 확정) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 29 mars 2017. Disponible sur :

Parti du Peuple le 5 avril²⁹⁶. Notons que les déclarations des candidats du Parti de la Liberté de Corée (PLC, le 1^{er} avril dans la Une du *Kyunghyang Shinmun*²⁹⁷) et du Parti Démocrate de la Corée (PDC, le 4 avril dans la Une du *Chosun Ilbo*²⁹⁸) ont chacune été traitées uniquement dans la Une du journal dont l'orientation politique est opposée au candidat déclaré.

Comme il était indispensable d'organiser la présidentielle dès que possible en raison de la destitution de Park Geun-hye, la décision de la date du vote et les primaires de chaque parti politique principal ont eu lieu très rapidement. Pour cette raison, la sous-catégorie incluant l'organisation de la présidentielle et la déclaration des candidats de chaque parti politique (le 5^{ème} jeu) a souvent été traitée à la Une des deux journaux en 2017. Ces sujets sont susceptibles d'influencer la campagne électorale y compris le résultat du vote en préparant la compétition entre les candidats principaux, ce qui explique qu'ils aient été traités à la Une des deux journaux. Autrement dit, ce changement soudain dans le calendrier de la présidentielle de 2017 a permis de maintenir le poids de cette sous-catégorie dans la Une et ce, malgré une baisse prévue en raison de l'absence de ralliement à un candidat.

2.3.2.1.2. L'absence de ralliement à un candidat en 2017

Une des raisons de l'occupation du jeu lors de l'élection présidentielle de 2012 réside dans le ralliement d'Ahn Cheol-soo à Moon Jae-in. Toutefois, aucun événement de ce genre n'a été effectué en 2017. Il y a bien eu une demande de ralliement des candidats de droite le 2 mai (cf. Tableau 68 de la page 302), mais elle n'a pas abouti. En effet, 14 députés du Parti Bareun ont déclaré leur soutien à Hong Jun-pyo en quittant leur parti et en le rejoignant au PLC.

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201703282256015&code=910402

²⁹⁶ WON Sun-woo, « Ahn Cheol-soo, 'On ne peut pas aller tout droit si on regarde derrière (안철수 " 뒤 보고 걸으면 똑바로 못가 ") » ». *Le Chosun Ilbo*. 05 avril 2017. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/05/2017040500284.html

JUNG Hwan-bo, JO Mi-deop, « Ahn Cheol-soo, 'Je vais devenir le premier Président qui ouvrira le future ([2017 시민의 선택]안철수 " 미래 여는 첫 대통령 되겠다") » ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 05 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704042245035&code=910110

²⁹⁷ YOO Jung-in, HEO Nam-sul, « La PLC déclare que Hong Jun-pyo est son candidat pour la présidentielle officiellement (한국당 대선후보 홍준표 공식 지명) » ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 01 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201703312153015&code=910402

²⁹⁸ PARK Guk-hee, « Moon Jae-in, 'Vers l'époque unifiée par la justice' (문재인 " 정의로운 통합 시대로 ") » ». *Le Chosun Ilbo*. 4 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/04/2017040400213.html

*14 députés du Parti Bareun ont demandé à Yoo Seung-min le ralliement à Hong Jun-pyo du PLC. Si Yoo refuse ce ralliement, ils semblent disposer à quitter le parti afin de soutenir Hong Jun-pyo. Trois mois après l'ouverture du parti, le Parti Bareun apparaît décomposé²⁹⁹. (Paru 2 mai 2017 dans le *Kyunghyang Shinmun*)*

Ceci est de nature à influencer à la baisse le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, car **il n'y avait pas de réelles discussions entre les candidats pour un ralliement comme cela a été le cas en 2012 et les cinq candidats principaux ont achevé leur campagne électorale. Etant donné que l'un des grands événements de cette sous-catégorie du jeu n'a pas eu lieu, une baisse du poids du jeu dans le traitement médiatique était anticipée. Elle s'est révélée toutefois moindre qu'attendue en raison des articles traitant du déroulement des primaires et du calendrier électoral.**

2.3.2.2. Le changement de la situation concurrentielle en 2017

Selon le tableau 68 de la page 302 concernant les sujets communs, nous dénombrons trois articles sur le 1^{er} jeu, *La popularité des partis et des candidats*, et trois autres articles sur le 7^{ème} jeu, *La dimension médiatique de la campagne*. Ces deux sous-catégories ont connu une hausse à la Une lors de l'élection présidentielle de 2017. Toutefois, il n'y a aucun article concernant le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, dans ce tableau. En effet, le 6^{ème} jeu a marqué la plus grande différence entre les deux présidentielles récentes : -19,9 pt³⁰⁰.

Nous supposons que ces différences s'expliquent par un changement de la situation concurrentielle en 2017 et souhaitons le démontrer en analysant certains articles.

En effet, l'absence de ralliement a changé la situation concurrentielle. Les élections présidentielles sud-coréennes sont marquées en principe par une confrontation entre

²⁹⁹ LEE Yong-wook et PARK Soon-bong, « [Choix des citoyens en 2017] 14 députés du Parti Bareun discutent avec Hong Jun-pyo sur le ralliement à un candidat ([2017 시민의 선택] 바른정당 비유승민계 의원 14명, 홍준표 만나 '후보 단일화' 논의) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 2 mai 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201705012242005

³⁰⁰ cf. Graphique 34 de la page 300

deux grands candidats (caractéristique d'un bipartisme). Toutefois, lors de la présidentielle de 2017, nous retrouvons un cadre concurrentiel multiple avec un candidat fort (Moon Jae-in), deux candidats moyens (Hong Jun-pyo et Ahn Cheol-soo) et deux candidats faibles (Yoo Seung-min et Sim Sang-jung), ce qui est de nature à influencer la répartition entre le jeu et les enjeux.

2.3.2.2.1. La présentation stratégique des résultats des sondages

Le 1^{er} jeu est la sous-catégorie marquant la plus grande hausse entre les deux élections récentes : +7,9 pt. Si nous prenons tous les articles principaux de la Une le concernant, nous atteignons un nombre de 17 articles dont 12 du *Chosun Ilbo* et 5 du *Kyunghyang Shinmun* (sur 62 articles traitant du jeu au total). Le journal de droite a publié les résultats des sondages à sa Une environ deux fois plus que le journal de gauche. Le tableau suivant indique quelles situations concurrentielles avaient été prises comme objets de ces sondages.

Tableau 69 : La situation concurrentielle utilisée pour les sondages publiés à la Une lors de l'élection présidentielle de 2017

Le Chosun Ilbo		Le Kyunghyang Shinmun	
Situation concurrentielle	Date	Situation concurrentielle	Date
Primaire du PDC (Parti Démocrate de la Corée, parti de gauche)	30-03	Primaire du PDC	28-03
			30-03
5 candidats principaux (Moon, Hong, Ahn, Yoo et Sim)	03-04	5 candidats principaux (Moon, Hong, Ahn, Yoo et Sim)	08-04
	08-04		10-04
	17-04		
	29-04		
	03-05	Résultat des votes	10-05
2 grands candidats (Moon et Ahn)	07-04		
	12-04		
	19-04		
6 candidats (Moon, Hong, Ahn, Yoo, Sim et Kim Jong-in)	10-04		
3 grands candidats (Moon, Hong et Ahn)	25-04		
	04-05		

A part la primaire du PDC (parti politique de Moon Jae-in) et le résultat final des votes, le *Kyunghyang Shinmun* n'a traité des résultats des sondages que deux fois et ses hypothèses des sondages se sont limitées aux cinq candidats principaux. Cependant, le *Chosun Ilbo* a mentionné plusieurs résultats de sondages différents. Par exemple, il a présenté quatre types de sondages avec des combinaisons différentes de candidats. Ces

divers résultats semblent avoir pour objectif d'insister sur l'importance du ralliement à un candidat :

Si nous résumons tous les résultats des sondages récents, les intentions de vote pour Moon avancent plus que celles pour Ahn dans le cadre concurrentiel des cinq candidats principaux. Toutefois, en cas de ralliement et en cas de duel Moon vs Ahn, ce dernier obtiendrait plus d'intentions de vote selon de nombreux sondages. C'est pour cela que nous disons que 'le ralliement est la clé'³⁰¹.

Le journal de droite a ainsi présenté plusieurs possibilités de situation concurrentielle différente à travers les résultats des sondages afin d'expliquer de quelle manière les conservateurs pourraient gagner. **Il a souligné la nécessité du ralliement des candidats de droite contre le candidat fort de gauche, Moon Jae-in.** Certes, des articles sur les sondages ont été publiés dans d'autres pages, mais nous nous concentrons ici sur la raison pour laquelle nous constatons un déséquilibre dans la publication des résultats des sondages entre les Unes des deux journaux.

Nous supposons ainsi que le journal a diffusé les résultats des sondages en Une de manière stratégique et selon son orientation politique. Autrement dit, le journal de gauche a traité deux fois des résultats des sondages avec les cinq candidats principaux après leur déclaration de la candidature officielle, car cette situation concurrentielle favorise la victoire le candidat fort de gauche, Moon Jae-in. Toutefois, l'absence d'un candidat fort de droite a conduit le journal de droite à tenter plusieurs scénarios pour trouver une possibilité de faire gagner un candidat partageant la même orientation politique que lui.

D'après Ringoot (2014), *la Une plus que toute autre page construit l'identité éditoriale. Fragmentée, proposant des unités hétérogènes, la Une rassemble néanmoins les énoncés divers sous couvert d'une voix unique, concrétisée par le nom propre. Prise de son ensemble, la première page constitue la carte d'identité du journal*

³⁰¹ CHOI Seung-hyun, « 15% des conservateurs décident de la victoire ou de la défaite entre Moon et Ahn ([NEWS&VIEW] 窮與之策... 보수 15%가 文·安 승패 가르다) ». *Le Chosun Ilbo*. 7 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/07/2017040700304.html

dans le sens où elle affiche le nom du journal en même temps que la sélection des informations. (...) L'analyse des Unes amène à recouper les données qui concernent l'identité éditoriale et celles qui concernent la construction de l'information, et à évaluer les effets de l'une sur l'autre³⁰².

Pour cela, les résultats des sondages basés sur plusieurs scénarios de la situation concurrentielle reflètent l'identité de chaque journal et leur choix des objets (candidats) des sondages semble très stratégique et guidé par l'orientation politique du journal. Ceci pourrait expliquer la raison de la haute présence du 1^{er} jeu dans la Une de ce journal.

2.3.2.2. Une hausse du nombre des débats télévisés pour les candidats principaux

L'autre sujet qui revient à la Une des deux journaux concerne les débats télévisés entre les candidats principaux. En comparaison de la présidentielle de 2012, **il y a eu plus de débats télévisés entre les candidats principaux**³⁰³ en 2017 : trois en 2012 vs six en 2017.

Pour les cinq candidats principaux, les débats télévisés étaient l'occasion de se présenter ou de promouvoir leur programme de manière égalitaire entre eux. **Comme la période de la campagne électorale a été relativement courte et le nombre de candidats plus important, ces débats télévisés ont présenté une réelle importance pour les candidats souhaitant prouver aux électeurs leur préséance.**

Parmi les six débats télévisés, les trois premiers débats ont été traités en Une des deux journaux³⁰⁴. L'augmentation du nombre des débats télévisés influence la hausse de la présence du 7^{ème} jeu, *La dimension médiatique de la campagne*. Le tableau suivant indique les titres des articles les concernant.

³⁰² RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*. Armand Colin : Paris, 2014. pp.75. 216p.

³⁰³ cf. Pages 102-103 : « La loi électorale officielle publique » Chapitre VII. Campagne électorale, Article 82-2. Entretiens ou débats supervisés par le comité de diffusion des débats électoraux. (Traduction libre) Disponible sur : <http://www.law.go.kr/LSW/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=23&y=35#liBgcolor11>

³⁰⁴ cf. Tableau 68 de la page 302

Tableau 70 : Les titres d'articles concernant les débats télévisés pour la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

Date de publication	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun
	Titre d'article	Titre d'article
14-04-2017	« Les deux candidats faibles en vedette au 1 ^{er} débat télévisé ³⁰⁵ »	« Moon Jae-in, 'Je m'oppose à la coopération avec les gens impliqués dans des cas de corruption', Ahn Cheol-soo, 'Il est un blasphème contre les personnes qui les soutiennent.' ³⁰⁶ »
20-04-2017	« 'Bataille sur la sécurité nationale', les candidats disputent un match à coups redoublés. ³⁰⁷ »	« THAAD, solution pour les essais nucléaires nord-coréens... 'Bataille sur la sécurité nationale' ³⁰⁸ »
24-04-2017	« Lutte émotionnelle au lieu de la confrontation sur les programmes... Le débat télévisé a perdu son but ³⁰⁹ »	« 'D-15' Les anciens partis gouvernementaux ont évoqués les problèmes de sécurité nationale... Moon et Sim 'Controverse fossilisée' ³¹⁰ »

Les articles mentionnés dans le tableau ci-dessus se contentent de résumer ces événements sans aller plus loin, notamment en traitant en détails des enjeux mentionnés pendant les débats télévisés. Nous présumons ainsi deux raisons pour cela : **(i) les participants se sont concentrés davantage sur les critiques des autres candidats que sur les enjeux et (ii) en raison de la limite de place en Une, l'article principal tend à résumer l'évènement d'une manière générale sans se focaliser sur le détail.**

³⁰⁵ YOON Hyung-jun, « [D-25 Présidentielle] Les deux candidats faibles (Yoo Seung-min et Sim Sang-jung) en vedette au 1^{er} débat télévisé ([대선 D-25] '2弱 후보(유승민·심상정)가 돋보인 첫 TV토론) ». *Le Chosun Ilbo*. 14 avril 2017. Disponible sur : https://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/14/2017041400198.html

³⁰⁶ JUNG Je-hyuk, « [Choix des citoyens en 2017] Moon Jae-in, 'Je m'oppose à la coopération avec les gens impliqués dans des cas de corruption', Ahn Cheol-soo, 'Il est un blasphème contre les personnes qui les soutiennent.' ([2017 시민의 선택]문재인 "적폐세력 연대 안돼" 안철수 "지지하는 국민 모독") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 14 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704132341005

³⁰⁷ JUNG Nok-yong, « [D-19 Présidentielle] 'Confrontation sur la sécurité nationale', les candidats disputent un match à coups redoublés. ([대선 D-19] '안보觀' 물고 물린 난타전) ». *Le Chosun Ilbo*. 20 avril 2017. Disponible sur : https://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/20/2017042000289.html

³⁰⁸ JUNG Je-hyun, PARK Soon-bong, « THAAD, solution pour les essais nucléaires nord-coréens... 'Bataille sur la sécurité nationale'(사드·북핵 해법...물고 물린 '안보 공방') ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 20 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704200024005

³⁰⁹ CHOI Seung-hyun, UM Bo-woon, « [D-15 Présidentielle] Lutte émotionnelle au lieu de la confrontation sur les programmes... Le débat télévisé a perdu son but ([대선 D-15 중앙선관위 1차 TV토론] 정책보다 감정싸움... 산으로 간 TV토론) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 avril 2017. Disponible sur : https://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/24/2017042400161.html

³¹⁰ LEE Yong-wook, PARK Song-yi, « [Choix des citoyens en 2017] 'D-15' Les anciens partis gouvernementaux évoqués les problèmes de la sécurité nationale... Moon et Sim 'Controverse fossilisée' ([2017 시민의 선택]'D-15' 구여권, 안보 공세...문·심 "구태의연한 색깔론") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704232326005

Bien que les candidats aient passé plus de temps à se critiquer les uns les autres pendant les débats télévisés, nous remarquons que **les journalistes cadrent ces événements comme le conflit entre les candidats en choisissant les titres composés des mots reflétant le jeu politique.** Comme nous avons vu dans le tableau ci-dessus, les mots utilisés pour le titre d'articles comme la bataille, lutte, controverse fossilisée, etc., mettent l'accent sur la dispute entre les candidats principaux. Cela reflète un cadrage de l'évènement en tant que jeu pour les articles de la Une.

2.3.2.2.3. Une baisse remarquable de la diffusion des soupçons

La présence du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, a bien baissé lors de l'élection présidentielle de 2017 et nous ne trouvons aucun sujet commun concernant cette sous-catégorie dans les deux journaux. Si nous prenons tous les articles principaux parus à la Une comme exemple à analyser, nous ne pouvons trouver que trois articles dont deux du *Chosun Ilbo* et un du *Kyunghyang Shinmun* :

- « Fuite des votes anticipés pour la primaire du Parti Démocrate de la Corée³¹¹ » paru le 23 mars 2017 dans le *Chosun Ilbo* ;
- « A-t-il demandé l'avis nord-coréen avant de voter une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la Corée du Nord ?³¹² » paru le 22 avril 2017 dans le *Chosun Ilbo* ;
- « [Exclusif] Yoo Seung-min soupçonné d'avoir sollicité un emploi quand il était le député du Parti Saenuri³¹³ » paru le 2 mai dans le *Kyunghyang Shinmun*.

Les sujets que les deux journaux ont choisis pour la Une sont toujours défavorables aux candidats opposés : le journal de droite a visé Moon Jae-in et le journal de gauche a mis en cause un des candidats de droite, Yoo Seung-Min.

³¹¹ PARK Guk-hee, « Fuite des votes anticipés pour la primaire du Parti Démocrate de la Corée (민주 경선 사전투표 내용 유출) ». *Le Chosun Ilbo*. 23 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/23/2017032300137.html

³¹² HWANG Dae-jin, « A-t-il demandé l'avis nord-coréen avant de voter une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la Corée du Nord ? ([NEWS&VIEW] 인권 결의안 찬반 놓고 북한에 입장 물어봤나) ». *Le Chosun Ilbo*. 22 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/22/2017042200184.html

³¹³ LEE Hye-ri, YOO Hee-gon, « [Exclusif] Yoo Seung-min soupçonné d'avoir sollicité un emploi quand il était le député du Parti Saenuri ([단독]유승민, 새누리당 의원 시절 안종범에 '인사 청탁' 의혹) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 2 mai 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201705010600045&code=940202

Face à cette faible quantité d'articles concernant les soupçons, nous pouvons supposer qu'il y a eu moins d'affaires qu'en 2012. Mais il y a tout de même eu un certain nombre qui n'ont pas été traitées dans les articles principaux de la Une comme par exemple les soupçons sur les traitements privilégiés dont ont pu bénéficier le fils de Moon Jae-in et la femme d'Ahn Cheol-soo pour l'obtention de leur emploi, la complicité de Hong Jun-pyo dans une tentative de viol, etc.

En cas de situation concurrentielle comprenant deux grands candidats, ces derniers tendent à recourir à la campagne négative afin d'attaquer l'adversaire, notamment en propageant des soupçons comme cela a été le cas pour la présidentielle de 2012. Toutefois, lors de la présidentielle de 2017, **la situation concurrentielle a été plus compliquée qu'en 2012 (le cadre concurrentiel n'était pas équilibré entre les candidats) et la période de la campagne électorale a été très courte. La stratégie négative n'a donc pas été utilisée dans les mêmes proportions qu'en 2012. Les journalistes ont également moins participé à la couverture des soupçons défavorables aux candidats opposés en Une qu'avant.** Le changement de la situation électorale a influencé la mise sur agenda des journaux.

Malgré un contexte différent susceptible d'influencer le choix des sujets **les journalistes semblent avoir voulu éviter de traiter de jeux tels que *Les controverses, affaires et scandales* et ont, au final, traité davantage des enjeux à la Une. Ces efforts démontrent, d'une certaine manière, une amélioration du traitement médiatique en comparaison de celui de 2012.**

2.4. Conclusion de l'analyse des articles principaux de la Une

Nous avons supposé qu'une amélioration du traitement médiatique passerait par une hausse de la présence des enjeux ou une baisse de l'occupation du jeu dans les journaux.

Nous avons démontré la première hypothèse avec la baisse du pourcentage du jeu dans les articles principaux de la Une en 2017, surtout le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, et le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*. Le poids du jeu est toutefois toujours plus important que celui des enjeux lors de chacune des

deux élections présidentielles. Parmi les sept sous-catégories du jeu, le 5^{ème} jeu s'est fait remarquer par sa forte présence. La baisse du poids du jeu a toutefois été atteinte, notamment en raison de l'absence de ralliement à un candidat ainsi que d'une couverture plus faible des affaires/controverse/soupçons. **Cette évolution provient d'un changement de contexte, mais également d'un changement de la mise sur agenda des médias qui favorise plus qu'avant les enjeux dans leur Une.**

Bien que les enjeux aient été davantage traités que le jeu, notamment à la Une des journaux, **il est difficile de parler à ce stade d'évolution du traitement médiatique dès lors que cette augmentation des enjeux reste d'une ampleur limitée.**

Nous proposons alors d'analyser à présent les éditoriaux. Dans ces articles d'opinion, les journalistes critiquent ou soutiennent les programmes des candidats plus librement en alertant sur les enjeux importants en tant que « Chiens de garde ».

3. LES EDITORIAUX : UNE INVERSION DE TENDANCE ENTRE LE JEU ET LES ENJEUX

Afin de démontrer l'amélioration de la répartition entre le jeu et les enjeux, nous choisissons maintenant comme objet d'analyse « les éditoriaux ». Pour mémoire, nous avons distingué au départ deux groupes d'articles : les articles généraux et les articles d'opinion. D'après Ringoot (2014), *la presse d'information générale a stabilisé une palette de rubriques qui regroupe principalement : politique, société, économie, sport, culture, services, et international, national, régional, local*³¹⁴. Cela renvoie à deux grandes familles des genres journalistiques : l'information et le commentaire. Ringoot explique que *les genres d'information (brève, compte rendu, reportage, interview...) sont associés à l'objectivité, alors que les genres de commentaires (éditorial, billet, chronique...) relèvent de la subjectivité. (...) Dans la catégorie des commentaires ritualisés dans le discours de presse, l'éditorial occupe une place particulière. D'abord parce qu'il est incontournable, alors que d'autres genres (billet d'humeur, chronique...) ne sont pas systématisés, ensuite, parce qu'il représente la voix du journal, qu'il soit signé au nom de la rédaction ou par un de ces responsables*³¹⁵. Nous distinguons donc les articles en deux grandes catégories soit les « articles généraux » basés sur l'information et les « articles d'opinions » basés sur le commentaire.

Les éditoriaux font partie des articles d'opinion dès lors qu'ils représentent les opinions de la ligne éditoriale du journal. Ils comprennent les avis ou les opinions du chef de rédaction ou du journal sur l'actualité publique. **Ils reflètent les valeurs que le journal considère comme importantes et sont donc susceptibles d'être traitées différemment par les journaux au niveau du point de vue, du cadre, du ton, etc.**

Tout comme les articles parus à la Une dont l'importance se reflètent par la mise sur agenda, **les éditoriaux méritent d'être analysés car les sujets qu'ils traitent sont considérés comme importants pour les journaux et témoignent de leur orientation politique.**

³¹⁴ RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin, 2014. p.65. 216p.

³¹⁵ Op.cit. p.118 / p.140. 216p.

Les éditoriaux représentent un nombre important d'articles de notre corpus : 482 éditoriaux (dont 284 articles en 2012 et 198 articles en 2017). Pour sélectionner les éditoriaux principaux, nous choisissons donc les mêmes critères de sélection que ceux des articles principaux parus à la Une (2.1. « Le critère du choix des articles de la Une »). Afin de diminuer la somme des articles à analyser, nous n'avons retenu qu'un seul éditorial par journal et par jour de publication selon le nombre de mots présents dans les articles. Nous avons ainsi obtenu un total de 301 éditoriaux dont 194 pour 2012 (3.1) et 107 pour 2017 (3.2).

Tableau 71 : Le nombre d'éditoriaux principaux

Catégorie d'articles	2012		2017		Somme
	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	
Éditoriaux	102	92	55	52	301
	194		107		

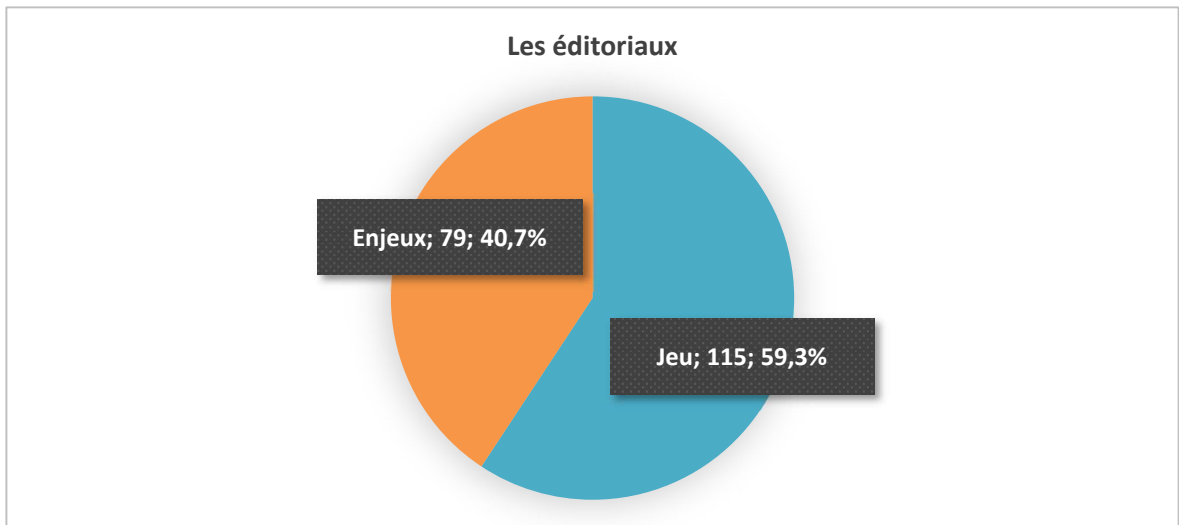
3.1. Le cas de l'élection présidentielle de 2012 : une légère supériorité du jeu

En comparaison des articles principaux de la Une ou des articles totaux, les éditoriaux montrent une répartition différente entre le jeu et les enjeux. Bien que les deux grandes catégories semblent assez équilibrées, le jeu a pris le dessus lors de l'élection présidentielle de 2012. Comme pour les articles de la Une, nous analysons les éditoriaux de manière quantitative (3.1.1) puis qualitative (3.1.2).

3.1.1. L'analyse quantitative des éditoriaux pour 2012

Pour mémoire, la répartition entre le jeu et les enjeux dans les articles de la Une en 2012 était particulièrement déséquilibrée : 81,7% pour le jeu et 18,3% pour les enjeux. **Pour les éditoriaux, la répartition est plus équilibrée (cf. graphique suivant).**

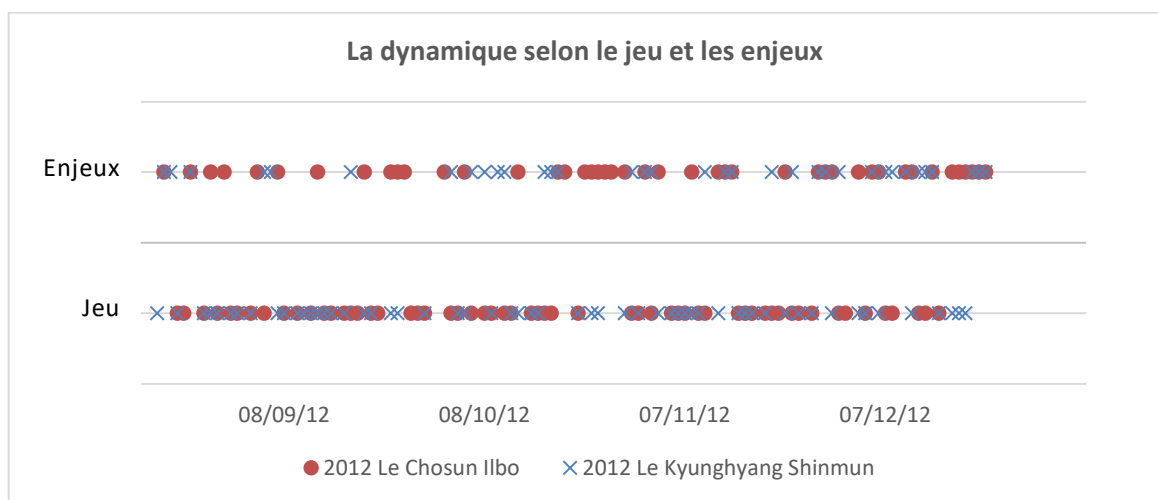
Graphique 35 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les éditoriaux principaux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012



Le jeu occupe en effet 59,3% des éditoriaux principaux contre 40,7% pour les enjeux³¹⁶. Même si le poids du jeu est toujours plus important que celui des enjeux, **son importance est bien moindre dans les éditoriaux que dans les autres pages**. Nous supposons que cela provient du fait qu'ils reflètent l'opinion des journalistes

Selon le graphique suivant, les deux journaux se sont focalisés sur le jeu au début de la période de recherche, mais leur attention s'est déplacée peu à peu au cours de la campagne électorale.

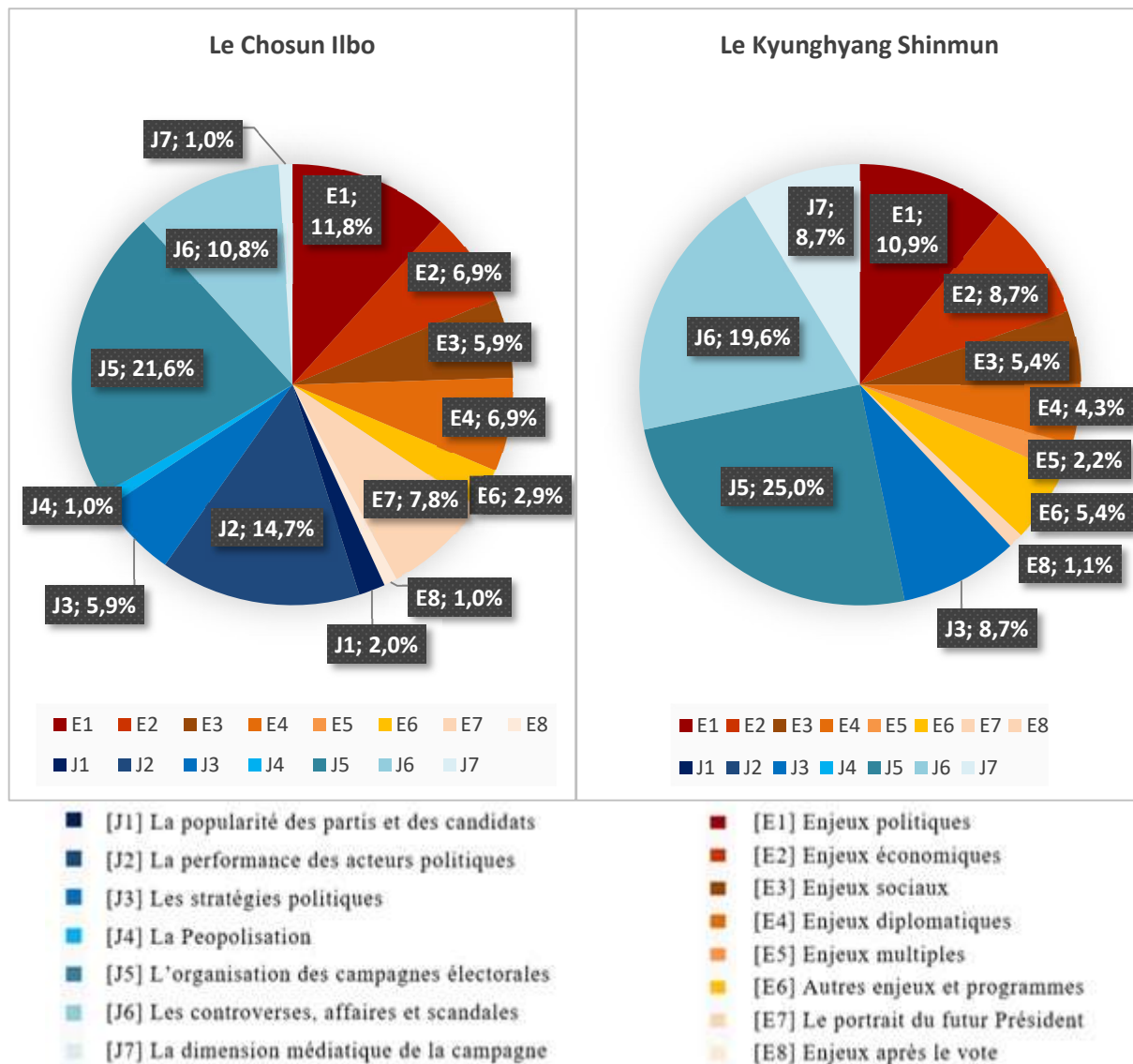
Graphique 36 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des éditoriaux principaux pour l'élection présidentielle de 2012



³¹⁶ Pour information, si nous distinguons tous les éditoriaux en deux catégories soit jeu, soit enjeux, le poids du jeu atteint 56,0% et celui des enjeux atteint 44,0%. (cf. Graphique 45 de l'annexe 37 – page 555)

Les deux graphiques suivants indiquent le pourcentage d'éditoriaux appartenant à chaque sous-catégorie.

Graphique 37 : La répartition des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2012



La sous-catégorie la plus représentée est à nouveau le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales* : 21,6% dans le *Chosun Ilbo* et 25,0% dans le *Kyunghyang Shinmun*. Toutefois, en comparaison des articles de la Une, son poids est bien moins important³¹⁷.

³¹⁷ cf. Le poids du 5^{ème} jeu dans la Une atteint 40,8% pour le *Chosun Ilbo* et 34,1% pour le *Kyunghyang Shinmun* en 2012.

Les autres sous-catégories largement représentées dans le journal de droite sont le 2^{ème} jeu, *La performance des acteurs politiques*, (14,7%), le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*, (11,8%) et le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, (10,8%).

Dans le cas du journal de gauche, quatre sous-catégories étaient absentes des éditoriaux : le 1^{er} jeu, *La popularité des partis et des candidats*, le 2^{ème} jeu, *La performance des acteurs politiques*, le 4^{ème} jeu, *La Peopolisation*, et le 7^{ème} enjeu, *Le portrait du futur Président* (ce dernier était également absent dans le *Chosun Ilbo*). Ainsi, les sous-catégories autres que le 5^{ème} jeu à avoir attiré l'attention des journalistes sont le 6^{ème} jeu (19,6%) et le 1^{er} enjeu (10,9%).

Dans les éditoriaux des deux journaux, nous remarquons une présence importante du 1^{er} enjeu en comparaison des articles de la Une lors de la même période : en moyenne, 2,2% d'articles de la Une³¹⁸ ont mentionné le 1^{er} enjeu en 2012 contre 11,3% des éditoriaux³¹⁹.

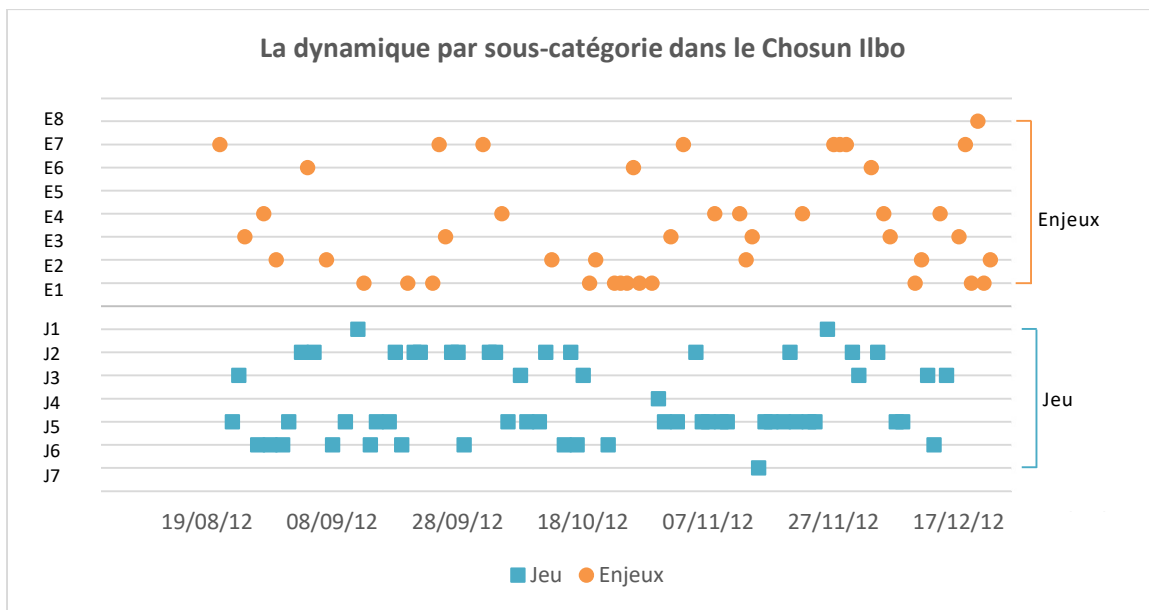
A travers le graphique 37, nous avons observé le poids important de trois sous-catégories en commun dans les deux journaux : le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, et le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*. Nous nous intéressons à présent à la dynamique des sous-catégories afin de savoir à quels moments ces trois sous-catégories se sont illustrées.

D'après les graphiques 38 et 39 ci-dessous, le 5^{ème} jeu a surtout été traité au mois de novembre. Nous présumons que le processus du ralliement d'Ahn Cheol-soo à Moon Jae-in était de nature à influencer la présence de cette sous-catégorie à cette période comme cela a été le cas pour les articles de la Une. **Nous allons regarder la corrélation entre cet évènement et la présence de cette sous-catégorie dans l'analyse qualitative.**

³¹⁸ cf. Graphique 32 de l'annexe 29 (page 540)

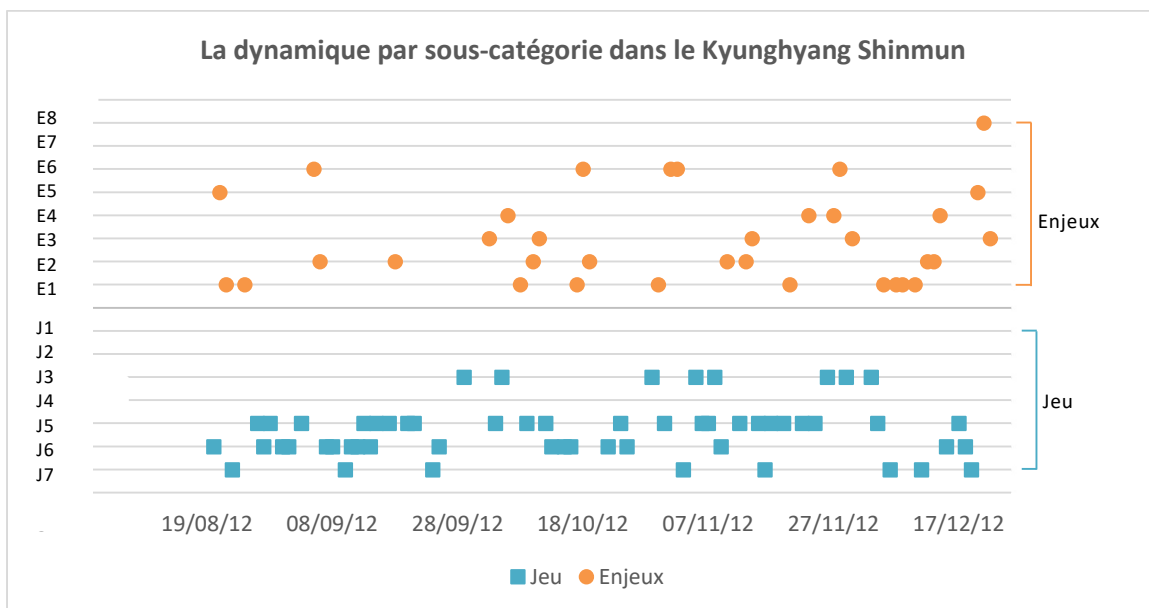
³¹⁹ cf. Graphique 40 de l'annexe 33 (page 548)

Graphique 38 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012



- | | |
|--|---------------------------------------|
| ■ [J1] La popularité des partis et des candidats | ■ [E1] Enjeux politiques |
| ■ [J2] La performance des acteurs politiques | ■ [E2] Enjeux économiques |
| ■ [J3] Les stratégies politiques | ■ [E3] Enjeux sociaux |
| ■ [J4] La Peopolisation | ■ [E4] Enjeux diplomatiques |
| ■ [J5] L'organisation des campagnes électorales | ■ [E5] Enjeux multiples |
| ■ [J6] Les controverses, affaires et scandales | ■ [E6] Autres enjeux et programmes |
| ■ [J7] La dimension médiatique de la campagne | ■ [E7] Le portrait du futur Président |
| | ■ [E8] Enjeux après le vote |

Graphique 39 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012



Dans le cas du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, il a été traité plutôt au mois de septembre, période où les grands candidats, Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo, ont confirmé leur candidature. En raison de la vérification de leur présidentialité, des soupçons les concernant ont émergé. **Nous allons également analyser les éditoriaux concernant cette sous-catégorie afin de savoir quels sont les sujets qui ont été traités.**

Le 1^{er} enjeu l'a été par le *Chosun Ilbo* à la fin du mois d'octobre et par le *Kyungnyang Shinmun* mi-décembre. Nous allons vérifier plus en détails quels sujets ont été mentionnés dans la sous-section suivante.

L'analyse qualitative permettra de comprendre quels sont les sujets ayant attiré le plus l'attention des journalistes et également de vérifier l'influence de l'orientation politique sur les opinions exprimées.

3.1.2. L'analyse qualitative des éditoriaux pour 2012

Les éditoriaux sont un espace garantissant la liberté d'expression de la ligne éditoriale et représentant donc l'opinion du journal. En tant que « Chien de garde », la ligne éditoriale cherche à évoquer les sujets estimés comme importants et à faire réfléchir les électeurs/lecteurs afin qu'ils puissent affiner leur choix de vote. Nous supposons donc que, pour cette raison, les éditoriaux traitent davantage des enjeux que les autres pages du journal.

Nous avons déjà confirmé ci-dessus l'importance des trois sous-catégories telles que le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, et le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*, dans les éditoriaux. Pour rappel, lors de l'élection présidentielle de 2012, le *Chosun Ilbo* a publié 102 éditoriaux principaux et le *Kyugnyang Shinmun* 92.

Afin de chercher les raisons de la forte présence de ces trois sous-catégories dans les éditoriaux, nous avons voulu appliquer la même méthode que pour les articles de la Une, à savoir sélectionner les éditoriaux des deux journaux traitant d'un même sujet le

même jour de publication. Toutefois, les sujets communs entre les deux journaux sont moins courants parmi les éditoriaux que pour les articles de la Une (cf. Tableau 41 dans l'annexe 34 – page 551) : 13 sujets communs parus le même jour. Nous supposons que cela provient du fait qu'ils ne partagent pas la même orientation politique.

Ainsi, nous retenons tous les articles concernant ces trois sous-catégories en nous concentrant sur la raison de leur présence importante : le cas du 5^{ème} jeu (3.1.2.1), du 6^{ème} jeu (3.1.2.2) et du 1^{er} enjeu (3.1.2.3).

3.1.2.1. L'influence forte du ralliement à un candidat

Selon les Graphiques 40 et 41 de l'annexe 33 (pages 548-549), le pourcentage d'articles concernant le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, atteint 23,2% soit 45 articles dont 22 du *Chosun Ilbo* et 23 du *Kyunghyang Shinmun*. Cette sous-catégorie a ainsi pris place dans environ un quart des éditoriaux des deux journaux.

Afin de cerner la raison de sa présence, nous les distinguons selon leurs sujets.

Tableau 72 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 5^{ème} jeu, « L'organisation des campagnes électorales » lors de l'élection présidentielle de 2012

Sujet traité	Journal	Nombre d'articles	Date
Ralliement d'Ahn à Moon	Le Chosun Ilbo	16	-
	Le Kyunghyang Shinmun	15	-
Démarches de Park Geun-hye	Le Chosun Ilbo	1	23-08
Problème du PDU (Parti Démocrate Unifié, Parti de gauche)	Le Kyunghyang Shinmun	4	27-08
			03-09
			15-09
			17-09
Membres du camp électoral	Le Chosun Ilbo	4	06-10 09-10 11-10 02-11
	Le Kyunghyang Shinmun	2	29-08 04-10
Problème du fractionnement du Parti Progressiste	Le Chosun Ilbo	1	15-09
Déclaration de la candidature d'Ahn Cheol-soo	Le Kyunghyang Shinmun	1	20-09
Situation concurrentielle	Le Kyunghyang Shinmun	1	17-12

Comme nous l'avons déjà vérifié avant, **le ralliement entre Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo était un sujet majeur pendant toute la campagne électorale**. Selon le tableau ci-dessus, le nombre d'éditoriaux le concernant atteint 31 (le sujet est marqué en rouge), **soit 68,9% des éditoriaux de cette sous-catégorie et 16,0% du total des éditoriaux principaux**. Notons que ce sujet inclut les autres sujets dérivés de cet événement : le retrait d'Ahn Cheol-soo, le soutien d'Ahn Cheol-soo pour Moon Jae-in, etc.

Le poids de ce sujet est très remarquable en comparaison des autres, ce qui confirme une nouvelle fois la forte influence du ralliement d'Ahn à Moon sur la présence de cette sous-catégorie dans les éditoriaux.

La position vis-à-vis de cet événement est toutefois différente entre les deux journaux. Le journal de droite était sceptique sur l'affaire entre les deux candidats de gauche parce qu'elle empêchait une discussion réelle sur les enjeux, tandis que le journal de gauche a donné des conseils sur le processus et la manière de réaliser le ralliement. Les extraits suivants illustrent cette différence d'approche entre les deux journaux :

Il est nécessaire de prévoir une période minimale de délibération afin de choisir quel candidat est meilleur pour le futur du pays. Il n'est pas normal que toutes les questions de l'élection présidentielle concernent le ralliement à un candidat et que les citoyens ne peuvent regarder que son processus³²⁰. (Paru le 6 novembre 2012 dans le Chosun Ilbo)

Il n'est pas exagéré de dire que le succès réel du ralliement à un candidat dépend de la sincérité et de la profondeur de son processus. (...) Si les engagements des deux candidats peuvent être tenus, ce débat sur le ralliement à un candidat sera la plus belle coopération et à la fois la plus belle compétition de tous les autres ralliements à un candidat³²¹. (Paru le 6 novembre 2012 dans le Kyunghyang Shinmun)

³²⁰ « [Editorial] L'élection présidentielle peut-elle se résumer au ralliement à un candidat ? ([사설] 단일화가 모든 쟁점 빨아들이는大選으로 가나) ». *Le Chosun Ilbo*. 6 novembre 2012. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=11&D=06&ID=2012110600001

³²¹ « [Editorial] Pour le ralliement à un candidat entre Moon et Ahn, processus et contenu sont importants ([사설] 문·안 후보 단일화, 과정과 내용이 중요하다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 6 novembre 2012. Disponible sur :

Lorsque le journal de droite a critiqué l'absence de traitement des enjeux à cause du processus de ralliement, le journal de gauche l'a soutenu en rappelant son importance. Selon leur orientation politique, l'attitude des journaux était favorable ou défavorable à cet événement. Cette différence d'attitude n'a toutefois pas été à l'origine d'une différence de répartition entre jeu et enjeu.

3.1.2.2. Une différence d'approche selon l'orientation politique

Le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, a obtenu la 2^{ème} place du classement au niveau du poids des sous-catégories dans les éditoriaux : 14,9% avec 29 éditoriaux dont 11 du *Chosun Ilbo* et 18 du *Kyunghyang Shinmun*³²². Le tableau suivant indique au total 11 sujets traités le concernant. Si le sujet était défavorable au candidat opposé, il est marqué « Défavorable » dans la colonne de « Note ».

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201211052135425#csidx1d143281fd0da64919a0797e9dfbda5

³²² cf. Graphique 41 de l'annexe 33 (page 549)

Tableau 73 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 6^{ème} jeu, « Les controverses, affaires et scandales » lors de l'élection présidentielle de 2012

Sujet traité	Journal	Nombre d'articles (Note)	Date
Problèmes de la Primaire du PDU (Parti Démocrate Unifié, Parti de gauche)	Le Chosun Ilbo	1 (Défavorable à Moon)	27-08
	Le Kyunghyang Shinmun	1	28-08
Problèmes internes du parti politique	Le Chosun Ilbo	1 (Défavorable à Moon)	29-08
	Le Kyunghyang Shinmun	1 (Défavorable à Park)	20-08
Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye	Le Chosun Ilbo	2	31-08 14-09
	Le Kyunghyang Shinmun	5 (Défavorable à Park)	31-08 01-09 11-09 12-09 25-09
Soupçon sur la menace à Ahn Cheol-soo	Le Chosun Ilbo	1	08-09
	Le Kyunghyang Shinmun	3 (Défavorable à Park)	07-09 08-09 14-09
Problèmes des membres des camps électoraux	Le Chosun Ilbo	1	19-09
Scandale concernant Ahn Cheol-soo	Le Chosun Ilbo	1 (Défavorable à Ahn)	29-09
Controverse sur le « Jeongsu Scholarship »	Le Chosun Ilbo	3	15-10 17-10 22-10
	Le Kyunghyang Shinmun	3 (Défavorable à Park)	15-10 16-10 22-10
Soupçon sur l'abandon de la NLL (Ligne de limite du Nord) par l'ancien Président Roh Moo-hyun	Le Kyunghyang Shinmun	2 (Défavorable à Park)	13-10 25-10
Soupçon sur l'opposition du licenciement du PDG de la chaîne télévisée « MBC » par le gouvernement et le Parti Saenuri	Le Kyunghyang Shinmun	1 (Défavorable à Park)	09-11
Campagne électorale illégale du Parti Saenuri	Le Kyunghyang Shinmun	1 (Défavorable à Park)	15-12
Soupçon sur l'intervention dans la campagne électorale par le Service national des renseignements	Le Chosun Ilbo	1 (Défavorable à Moon)	13-12
	Le Kyunghyang Shinmun	1 (Défavorable à Park)	18-12

A la différence du 5^{ème} jeu, cette sous-catégorie (6^{ème} jeu) n'a pas de sujet particulier imposant son importance, mais elle a traité des soupçons divers provoqués par les acteurs politiques en tant que stratégie électorale. Toutefois, les journalistes ne se sont pas contentés de répéter les informations diffusées par les acteurs politiques dans les éditoriaux, à la différence de ce que nous avons vu concernant les articles de la Une. En effet, les journalistes vont plus loin pour les éditoriaux en les analysant ou en les critiquant. **Ils ont également ajouté leurs opinions propres dans une optique (i) de recherche de la vérité ou (ii) à des fins de controverses.** Ainsi, nous supposons qu'ils tendent à aller plus loin dans l'analyse des sujets traités, ce qui est de nature à augmenter le poids de cette sous-catégorie.

3.1.2.2.1. Une recherche de la vérité

Le *Kyunghyang Shinmun* a publié plus d'éditoriaux concernant le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, que le *Chosun Ilbo* comme cela a été le cas pour les articles de la Une.

Pour les articles de la Une, le journal de gauche semblait être principalement dans une approche critique face à Park Geun-hye. Pour les éditoriaux, il semble aller davantage dans les détails avec un souci de recherche de la vérité qui semble également motivé par la volonté de protéger les candidats de son bord politique.

Par exemple, le *Kyunghyang Shinmun* a traité du sujet « Soupçon sur la menace à Ahn Cheol-soo » en détails avec un souci de recherche de la vérité dans son éditorial paru le 14 septembre 2012, « Il faut révéler la vérité sur 'l'inspection illégale sur Ahn Cheol-soo'³²³ » :

Il a été révélé qu'un enregistrement vocal prouve le soupçon sur l'inspection illégale sur Ahn Cheol-soo. Il est évoqué, dans cet enregistrement, un policier affirmant qu'il a enquêté sur la vie privée d'Ahn l'année dernière'. (...) Le Parlement doit ouvrir un comité d'enquête sur

³²³ « [Editorial] Il faut révéler la vérité sur 'l'inspection illégale sur Ahn Cheol-soo' ([사설] '안철수 불법사찰' 의혹 어물쩍 넘길 일 아니다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 14 septembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201209132112045&code=990101

l'inspection illégale diligentée à l'encontre d'Ahn afin de révéler si elle a vraiment eu lieu, qui l'a demandé et également qui a bénéficié des informations rapportées.

Cette affaire a été provoquée par un membre du Parti Saenuri qui a exigé l'abandon de la candidature d'Ahn Cheol-soo en mentionnant la possibilité de révéler des scandales personnels d'Ahn. Le journal de gauche ne s'est pas contenté de relayer cette affaire dans ses éditoriaux. Après avoir révélé qu'il y aurait eu une inspection illégale sur Ahn Cheol-soo effectuée par la police, il a posé la question sur la source des informations concernant les scandales afin de rechercher des responsables. Cela a permis de prouver l'innocence d'Ahn Cheol-soo et démontrer que la menace était basée sur de fausses informations.

Dans un autre exemple, le « Soupçon sur l'abandon de la NLL (Ligne de limite du Nord) par l'ancien Président Roh Moo-hyun », le *Kyunghyang Shinmun* a critiqué les personnes qui ont propagé ce soupçon dans deux éditoriaux, « La demande du Parti Saenuri sur l'enquête parlementaire concernant la NLL n'est pas pertinente³²⁴ » du 13 octobre 2012 et « N'abusez pas des archives d'Etat pour la stratégie politique³²⁵ » du 25 octobre 2012. Ci-dessous un extrait du premier éditorial :

Le député du Parti Saenuri, Jung, a changé de position sur un sujet important concernant la sécurité d'Etat en quatre jours. (...) La réaction du Parti Saenuri est incompréhensible. Ce parti a proposé l'enquête parlementaire sur la NLL même s'il est révélé qu'il n'y a pas d'enregistrement vocal secret (concernant l'abandon de la NLL par l'ancien Président Roh Moo-hyun) après le changement du député Jung. (...) Cette affaire n'est pas une question d'idéologie, mais une question de vérité. (...) Il faudrait révéler la source et la raison des propos du député Jung sur la NLL³²⁶.

³²⁴ « [Editorial] La demande du Parti Saenuri sur l'enquête parlementaire concernant la NLL n'est pas pertinente » ([사설] 새누리 NLL 국조 요구 적절치 않다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 13 octobre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201210122108475

³²⁵ « [Editorial] N'abusez pas des archives d'Etat pour la stratégie politique ([사설] 국가기록물을 더 이상 정략적으로 악용 마라) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 25 octobre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201210242122155

³²⁶ Op.cit. *Le Kyunghyang Shinmun*. 13 octobre 2012.

Le *Kyunghyang Shinmun* a réfuté les soupçons et également demandé des comptes aux personnes à l'origine de ces soupçons en critiquant leur stratégie politique basée sur de fausses informations. Son intervention active sur les affaires permet de protéger ou soutenir les candidats de gauche. **La révélation des vérités concernant les soupçons et la recherche des responsables ont permis d'augmenter le poids du 6^{ème} jeu, Les controverses, affaires et scandales, dans les éditoriaux de gauche.**

Lorsque le journal de gauche se focalise sur la poursuite des responsables concernant les soupçons en intensifiant ses critiques, le journal de droite a plutôt critiqué les personnes liées aux controverses afin que la situation puisse s'améliorer pour Park Geun-hye.

3.1.2.2. Une volonté d'en finir avec ces controverses

Selon le tableau 73 de la page 322, le *Kyunghyang Shinmun* a évoqué deux controverses défavorables à Park Geun-hye plusieurs fois dans ses éditoriaux en mettant en cause sa présidentialité : la « Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye » et la « Controverse sur la fondation « Jeongsu Scholarship ». Face aux critiques du journal de gauche vis-à-vis de cette candidate, **le Chosun Ilbo a plutôt émis des critiques vis-à-vis des proches de Park Geun-hye.**

Les titres suivants des éditoriaux reflètent cette approche :

- « Le soutien de la Constitution Yusin³²⁷ par les proches de Park Geun-hye, ne l'aide pas³²⁸ » du 31 août 2012
- « Il faut dépasser 'l'histoire personnelle entre père et fille' pour ouvrir l'époque de Park Geun-hye³²⁹ » du 14 septembre 2012

³²⁷ cf. Consulter 1.1.4. « Quatrième République (du 27 décembre 1972 au 26 octobre 1979) » de la partie préliminaire « Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud »

³²⁸ « [Editorial] Le soutien de la Constitution Yusin par les proches de Park Geun-hye, ne l'aide pas ([사설] 박근혜 측근 '維新 옹호'朴 후보에게 도움 안돼). *Le Chosun Ilbo*. 31 août 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/08/30/2012083002570.html?news_Head1

³²⁹ « Il faut dépasser 'l'histoire personnelle entre père et fille' pour ouvrir l'époque de Park Geun-hye ([사설] '박근혜 시대' 열려면 '아버지와 딸' 個人史 넘어서야) ». *Le Chosun Ilbo*. 14 septembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/09/13/2012091301135.html

- « Il faut écarter les membres inutiles du camp électoral de la candidate³³⁰ » du 19 septembre 2012
- « C'est le moment où le Président de la fondation 'Jeongsu Scholarship' exerce son droit de propriété ?³³¹ » du 15 octobre 2012

Le journal de droite a donc davantage concentré ses critiques sur les proches de Park Geun-hye liés à ces affaires (les députés du Parti Saenuri qui soutiennent le régime dictatorial de Park Chung-hee, le Président de la fondation « Jeongsu Scholarship », etc.) **et donné des conseils à la candidate sur la manière pour elle de dépasser ces controverses.** Les deux extraits en témoignent :

Lors des 18 ans du régime dictatorial de Park Chung-hee, il y avait de bons résultats reconnus, mais aussi d'autres affaires estimées positivement ou négativement. (...) Park Geun-hye doit donner l'opinion sur l'époque de Park Chung-hee avec la vision d'un chef d'état représentant 50 millions citoyens, pas en tant que fille de Park Chung-hee³³². (Paru le 14 septembre 2012)

Le Président de la fondation « Jeongsu Scholarship » ne doit pas provoquer encore plus de soupçons (concernant la vente des actions de la chaîne télévisée, MBC) alors qu'il est déjà soupçonné de lien avec Park Geun-hye³³³. (Paru le 15 octobre 2012)

Le *Chosun Ilbo* a critiqué la défense inconditionnelle des proches de Park Geun-hye en expliquant que ces actions n'aident pas sa campagne électorale. Au lieu de critiquer ses opposants qui continuent d'évoquer ces sujets, il a proposé d'accepter les problèmes causés par le régime dictatorial de Park Chung-hee et demandé de ne plus provoquer

³³⁰ « [Editorial] Il faut écarter les membres inutiles du camp électoral autour de la candidate ([사설] 대선 후보 주변 '정치 雜商人'부터 청소해야) ». *Le Chosun Ilbo*. 19 septembre 2012. Disponible sur :

http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/09/18/2012091802799.html?news_Head1

³³¹ « [Editorial] C'est le moment où le Président de la fondation 'Jeongsu Scholarship' exerce son droit de propriété ? ([사설] 최필립 이사장이 정수장학회 재산권 행사할 때인가) ». *Le Chosun Ilbo*. 15 octobre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/10/14/2012101400529.html?news_Head1

³³² « [Editorial] Il faut dépasser 'l'histoire personnelle entre père et fille' pour ouvrir l'époque de Park Geun-hye ([사설] '박근혜 시대' 열려면 '아버지와 딸' 個人史 넘어서야) ». *Le Chosun Ilbo*. 14 septembre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/09/13/2012091301135.html

³³³ « [Editorial] C'est le moment où le Président de la fondation 'Jeongsu Scholarship' exerce son droit de propriété ? ([사설] 최필립 이사장이 정수장학회 재산권 행사할 때인가) ». *Le Chosun Ilbo*. 15 octobre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/10/14/2012101400529.html?news_Head1

de soupçons. **Les critiques du journal visant le père de Park Geun-hye ou ses proches permettent de mettre une distance entre cette dernière et ces controverses. Le journal de droite semble avoir pour objectif de tenir Park Geun-hye à l'écart de ces controverses.**

Nous remarquons par ailleurs des attitudes différentes vis-à-vis des affaires entre les deux journaux : l'un essaye de révéler la vérité sur les soupçons tandis que l'autre tente de trouver une solution. Dans les deux cas, leurs différentes manières de traiter ces sujets sont fondées sur la volonté de soutenir les candidats de leur bord politique. Pour cela, **ils ont approfondi ces affaires en ajoutant leurs propres opinions ce qui a conduit à renforcer l'importance du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, dans les éditoriaux.**

3.1.2.3. La montée en puissance des programmes politiques

La 3^{ème} sous-catégorie importante dans les éditoriaux est le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*. Son pourcentage atteint 11,3% avec 22 articles dont 12 du *Chosun Ilbo* et 10 du *Kyunghyang Shinmun*³³⁴. Afin de rechercher la raison de son importance dans les éditoriaux, nous les distinguons selon les sujets traités dans le tableau suivant.

³³⁴ cf. Graphiques 40 et 41 de l'annexe 33 (pages 548-549)

Tableau 74 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 1^{er} enjeu, « Enjeux politiques » lors de l'élection présidentielle de 2012

Sujet traité	Journal	Nombre d'articles	Date
Proposition de la loi concernant les corruptions des proches du Président	Le Chosun Ilbo	1	13-09
Réforme de la politique	Le Chosun Ilbo	5	20-09 24-09 23-10 25-10 27-10
	Le Kyunghyang Shinmun	6	08-10 20-11 05-12 07-12 08-12 10-12
Grande unification	Le Chosun Ilbo	2	10-12 19-12
	Le Kyunghyang Shinmun	3	22-08 25-08 17-10
Réforme du système électoral	Le Chosun Ilbo	2	19-10 29-10
Réforme des ministères	Le Chosun Ilbo	1	24-10
Problèmes de la politique des progressistes	Le Chosun Ilbo	1	21-12
	Le Kyunghyang Shinmun	1	30-10

A travers le tableau ci-dessus, nous remarquons que deux sujets sont davantage évoqués que les autres : la réforme de la politique et la grande unification.

Le programme « Réforme de la politique » a été formulé par Ahn Cheol-soo. Ce dernier a mis en cause les problèmes de la politique actuelle et a proposé une réforme en profondeur de la politique y compris le gouvernement, les partis politiques, le parlement, etc. Cela a rappelé l'importance de cette réforme aux autres grands candidats, Park Geun-hye et Moon Jae-in et a affecté leur programme politique ; ces derniers ont également commencé à préparer leur programme politique concernant cette réforme.

Le programme « Grande unification » a été évoqué par Park Geun-hye. Il a pour objectif de réunir les Sud-Coréens divisés par le courant politique gauche/droite. Dès qu'elle a été nommée candidate du Parti Saenuri, elle a visité des endroits ou engagé des personnages de l'échiquier politique de gauche.

Nous présumons que ces programmes affectent le poids de cette sous-catégorie dans les éditoriaux. Nous analysons ici les éditoriaux concernant ces deux sujets en détails afin de chercher la raison de sa présence.

3.1.2.3.1. Le programme politique « Nouvelle politique »

Le sujet le plus répété dans la sous-catégorie du 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*, concerne la réforme de la politique. Ce sujet a été non seulement mentionné par les grands candidats comme programme politique, mais a aussi été évoqué par les journalistes afin d'insister sur la nécessité de cette réforme. Il a été traité cinq fois dans les éditoriaux principaux du *Chosun Ilbo* et six fois dans ceux du *Kyunghyang Shinmun*. Nous prenons trois éditoriaux qui résument bien leurs objectifs dans le traitement de ce programme politique.

Pour le *Chosun Ilbo*, nous prenons deux éditoriaux datés du 24 septembre 2012 et du 23 octobre 2012 : « Face à 'la déconstruction du parti politique' d'Ahn Cheol-soo, quelle est l'identité politique de Moon Jae-in ? » et « Ahn Cheol-soo, ne demandez pas 'la réforme de la politique' aux autres et précisez vos idées ». Le journal de droite a demandé à Moon Jae-in la réforme de son parti politique dans le premier exemple et a demandé à Ahn Cheol-soo des précisions sur son programme politique :

Lors de la déclaration de sa candidature, Ahn Cheol-soo a élevé la réforme de la politique en tant que condition au ralliement au PDU (parti de gauche). (...) Ahn insiste sur le courant de la déconstruction des partis politiques. Face à cette position d'Ahn, Moon Jae-in devrait montrer son intention de revenir sur une politique basée sur les partis politiques à travers la réforme de son parti de gauche et clarifier ainsi son identité politique. (...) Pour Moon, il est urgent de recruter de nouveaux membres du parti qui pourraient surmonter la politique de Roh Moo-hyun³³⁵. (Parus le 24 septembre 2017)

³³⁵ « [Editorial] Face à 'la déconstruction du parti politique' d'Ahn Cheol-soo, quelle est l'identité politique de Moon Jae-in ? ([사설] 안철수의 '脫정당'에 맞설 문재인 의 正體性은 무엇인가) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 septembre 2012. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=09&D=24&ID=2012092400002

L'absence d'expériences politiques d'Ahn pourrait l'aider pour les intentions de vote, mais cela mettra en péril l'avenir de son gouvernement s'il devient Président. (...) Ahn Cheol-soo doit réaliser que les solutions possibles pour la réforme de la politique sont très difficiles à trouver. Si la réforme de la politique était si facile et simple, les partis politiques ne l'auraient pas délaissé même s'ils sont paresseux et incompetents. S'il ne réalise pas la difficulté de la réforme de la politique, il ne pourra pas trouver de solution. Il faudrait qu'il réalise qu'il y a une grande différence entre la simple évaluation par rapport aux actes de Park Geun-hye ou de Moon Jae-in et la vraie réforme de la politique³³⁶. (Parus le 23 octobre 2017)

Comme Ahn Cheol-soo a annoncé son programme politique concernant la réforme de la politique y compris la déconstruction des partis politiques, le journal de droite a posé la question sur l'identité politique de son rival ou collaborateur, Moon Jae-in qui a été mentionné en tant que partenaire pour le ralliement à un candidat de gauche. Car, même si ces deux candidats représentent la gauche, leur identité politique était différente : Ahn Cheol-soo est indépendant tandis que Moon Jae-in représente le plus grand parti politique de gauche. Ainsi, il faudrait clarifier le programme politique concernant le parti politique afin de rassembler leur programme en un seul.

Le journal de droite a ainsi critiqué deux candidats de gauche en même temps et demandé une nouvelle manière de reformer leur parti politique en excluant les pro-Rho Moo-hyun. Face à la montée en puissance de ce programme politique, le journal de droite s'est accordé sur la nécessité d'une réforme de la politique, mais il a mis en cause la capacité des candidats de gauche à la réaliser en raison de l'absence d'expériences politiques pour Ahn Cheol-soo et de l'irresponsabilité vis-à-vis des problèmes du parti de gauche pour Moon Jae-in. **La forte présence de cette sous-catégorie dans les éditoriaux du journal de droite provient de la volonté (i) d'insister sur la nécessité d'une nouvelle manière de réformer la politique et (ii) de remettre en cause la capacité des candidats de gauche à réaliser cette réforme de la politique.**

³³⁶ « [Editorial] Ahn Cheol-soo, ne demandez pas 'la réforme de la politique' aux autres et précisez vos idées ([사설] 안철수, '정치 개혁' 남에게 묻지만 말고 자기 案 내놓으라) ». *Le Chosun Ilbo*. 23 octobre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/10/22/2012102200983.html.

Les éditoriaux du journal de droite concernant ce programme politique se sont affichés plutôt au début-mi campagne électorale (en septembre et octobre) tandis que le journal de gauche a plutôt commencé en décembre, après le retrait d'Ahn Cheol-soo afin d'insister sur l'importance d'une réforme de la politique.

L'éditorial du *Kyunghyang Shinmun* paru le 7 décembre 2012, « On attend une réelle compétition sur la réforme de la politique entre la majorité et l'opposition ainsi que leur exécution », a réclamé aux deux grands candidats, Park Geun-hye et Moon Jae-in, une réelle volonté de la réforme de la politique :

La compétition s'échauffe entre les deux grands partis politiques de droite et de gauche sur la réforme de la politique 10 jours avant le jour des votes. (...) La discussion des acteurs politiques sur la réforme reflète leur effort de regarder l'essence du 'phénomène Ahn Cheol-soo' et de prendre en compte les demandes des citoyens. L'essence du 'phénomène Ahn Cheol-soo' reflète la déception face à la vieille politique et l'attente d'une nouvelle politique. (...) Toutefois, nous doutons de la démarche du Parti Saenuri. (...) Son intention d'accepter cette réforme de la politique pourrait s'interpréter comme un changement stratégique visant 'l'assise électorale d'Ahn Cheol-soo' encore indéfinie³³⁷. (Paru le 7 décembre 2012)

D'après le journal de gauche, le phénomène Ahn Cheol-soo est le reflet d'une déception face aux anciennes politiques et une aspiration pour de nouvelles. Après l'abandon de sa candidature, l'attention des médias et des électeurs s'est concentrée sur les deux grands candidats. Ce journal leur a alors demandé de s'accorder sur des principes basiques concernant la réforme de la politique afin de montrer leur volonté sur ce programme politique aux électeurs. Toutefois, le journal de gauche n'a pas seulement réclamé une réforme de la politique à ces deux grands candidats. Il a également émis un doute sur la sincérité du Parti Saenuri et formulé l'hypothèse que le parti de droite a changé d'avis afin d'attirer l'assise électorale d'Ahn Cheol-soo : le Parti Saenuri était auparavant opposé au programme politique d'Ahn Cheol-soo sur la diminution du

³³⁷ « [Editorial] On attend une réelle compétition sur la réforme de la politique entre la majorité et l'opposition ainsi que leur exécution ([사설]여야의 정치쇄신 경쟁, 실천을 기대한다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 7 décembre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201212062107545&code=990101

nombre des membres de l'Assemblée générale mais il l'a acceptée à la fin de la campagne électorale lors du retrait de la candidature d'Ahn Cheol-soo.

Le journal de gauche semble mettre l'accent sur la nécessité de la réforme de la politique tout en questionnant la bonne foi du parti de droite sur ce programme. Dès lors, **nous trouvons des raisons au poids important de ces enjeux politiques dans les éditoriaux du journal de gauche en raison de son but de (i) rappeler l'importance de la réforme de la politique aux grands candidats et de (ii) douter de la bonne foi du parti de droite.**

Les deux journaux ne se sont pas contentés de présenter le programme politique des grands candidats mais **ont émis clairement leur opinion les concernant dans leurs éditoriaux en allant jusqu'à interroger la volonté des candidats ou demander des projets plus précis pour la réforme de la politique.** Leur approche est sensiblement similaire mais la cible est différente selon leur orientation politique : leurs critiques visaient davantage le(s) candidat(es) opposé(es) à leur orientation politique. **Bien que l'objectif de l'éditorial ait été similaire entre ces deux journaux comme la demande de la réforme de la politique, les cibles de leurs demandes ou critiques n'étaient pas les mêmes en raison de leur ligne éditoriale différente.**

3.1.2.3.2. Le programme politique « Grande unification »

Si nous regardons le taux de soutien par région pour les partis politiques ou les candidats, nous pouvons remarquer que les habitants de la région « Jeonla-Do », sud-ouest de la Corée, soutiennent beaucoup plus le parti de gauche tandis que les habitants de la région « Gyeongsang-Do », sud-est de la Corée, supportent beaucoup plus le parti de droite. Les acteurs politiques ont largement utilisé ce conflit régional afin de gagner les élections. La Corée du Sud est divisée géographiquement avec les régions mais également par d'autres facteurs comme le passé, la richesse, l'âge, le sexe, etc. Ainsi, Park Geun-hye a nommé son programme politique la « Grande unification » afin de résoudre ces problèmes de division. Etant donné qu'elle a démarré sa campagne plus tôt que les autres candidats, elle a davantage occupé cet enjeu politique. Ce sujet a été traité deux fois dans le *Chosun Ilbo* et trois fois dans le *Kyunghyang Shinmun* selon le tableau 74 de la page 328.

Le *Kyunghyang Shinmun* a relayé les démarches de Park Geun-hye visant à effacer la frontière entre le courant de gauche et de droite. Le journal de gauche a expliqué la raison de ses démarches et a également indiqué l'incohérence de l'attitude de Park Geun-hye ou celle du Parti Saenuri.

Dans l'éditorial publié le 17 octobre 2012, « Si la grande unification de la candidate Park ne s'arrête pas à moitié³³⁸ », le journal de gauche a critiqué l'attitude incohérente de Park Geun-hye et de son parti vis-à-vis du programme politique « Grande unification » : elle s'est excusée auprès des familles qui ont perdu un proche à cause de la dictature de son père tout en niant ses liens avec la fondation « JeongSu Scholarship » soupçonnée d'abriter des sommes extorquées par son père. D'après le journal de gauche, son excuse pour certaines victimes du régime dictatorial de son père ne peut ni résoudre les problèmes du passé ni unifier les citoyens sous son programme politique. Il trouve que ses démarches pour la « Grande unification » se limitent à (i) participer à quelques événements s'opposant à son parti politique et (ii) recruter des acteurs politiques de gauche. En raison de sa vision historique et les actes de ses proches (le soutien du régime dictatorial de Park Chung-hee et la gestion de la fondation « Jeongsu Scholarship », etc.), le journal de gauche a mis en cause l'essence de ce programme politique.

Le journal de gauche l'a interpellée sur cette position. D'après lui, ces démarches sont des stratégies politiques et non un programme politique. Il a alors demandé de réelles actions pour les familles endeuillées et non de simples excuses. **Le *Kyunghyang Shinmun* a traité de ce programme politique en doutant de la volonté de Park Geun-hye et en réclamant une vraie solution pour les victimes du régime dictatorial de son père. Ceci explique son poids relativement important dans les éditoriaux du journal de gauche.**

Dans le cas du *Chosun Ilbo*, il a traité de ce sujet deux fois dans ses éditoriaux au mois de décembre afin de mettre l'accent sur ce programme politique. Dans l'éditorial « La

³³⁸ « [Editorial] Si la grande unification de la candidate Park ne s'arrête pas à moitié ([사설]박 후보의 대통합이 '반쪽'에 그치지 않으려면) », *Le Kyunghyang Shinmun*, 17 octobre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201210162114235&code=990101

première tâche pour l'élu sera de rassembler les citoyens divisés³³⁹ » paru le 19 décembre 2012, il a par ailleurs comparé le programme politique sur la grande unification des deux grands candidats et trouvé des points communs entre les deux. En effet, tous deux ont promis un gouvernement équilibré en engageant des ministres de tous les partis politiques ainsi qu'une coopération avec les partis de l'opposition. Le journal de droite a ainsi insisté sur l'importance de cette partie du programme et l'a présentée comme l'une des premières tâches à accomplir pour le futur président afin de rassembler les citoyens. **A la fin de la campagne électorale, le *Chosun Ilbo* a de nouveau mentionné ce programme politique une dernière fois afin de rappeler la possibilité d'un futur gouvernement unifié en raison des points communs de ce programme entre les deux grands candidats. Cela explique la présence relativement forte des enjeux politiques dans les éditoriaux du journal de droite.**

Lorsque le journal de gauche a recherché les incohérences dans le programme politique de Park Geun-hye et a douté de son intention, le journal de droite a proposé un accord entre Park Geun-hye et Moon Jae-in afin que ce programme puisse se réaliser et ce, quel que soit le vainqueur de l'élection.

Selon Iyengar et McGrady (2007), *la presse devrait agir en tant qu'agent du public en surveillant le comportement des responsables gouvernementaux. Les citoyens manquent de ressources pour suivre quotidiennement les actions de leurs dirigeants ; ils délèguent cette tâche de « Chien de garde » aux médias. En bref, la théorie démocratique considère les organisations médiatiques comme des services publics multitâches*³⁴⁰. Le rôle de « Chien de garde » accordé par les citoyens permet aux journalistes de dénoncer ou d'être vigilants quant aux abus et mauvaises pratiques des organisations et personnels politiques³⁴¹. Cela s'applique également au traitement médiatique concernant l'élection présidentielle. Les cibles de surveillance des journalistes sont les candidats et leurs programmes politiques. En outre, les journalistes alertent les candidats et les électeurs sur les questions publiques importantes.

³³⁹ « [Editorial] La première tâche pour l'élu sera de rassembler les citoyens divisés ([사설] 당선자 첫 과제는 분열된 국민 하나로 만드는 일) ». *Le Chosun Ilbo*. 19 décembre 2012. Disponible sur :

http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2012&M=12&D=19&ID=2012121900002

³⁴⁰ IYENGAR S., MCGRADY J., *Media politics, a citizen's guide*. New York : W.W. Norton&Company, 2007, p.4, 361p. (Traduction libre)

³⁴¹ BIGOT Laurent, « Le fact-checking ou la réinvention d'une pratique de vérification ». *Communication & Langages*. 2017/2. N°192. pp.131-156

Dès lors, en tant que « Chien de garde » de la démocratie, **les deux journaux ont rappelé les enjeux politiques aux candidats et leur ont également demandé d’aller plus loin pour qu’ils puissent exécuter leurs programmes politiques.** Leurs efforts ont abouti à une relativement forte présence de cette sous-catégorie, *Enjeux politiques*. Cependant, l’opinion sur les enjeux politiques semble être différente selon l’orientation politique du journal : la manière de le traiter, de choisir la cible à critiquer, etc. Autrement dit, l’orientation politique du journal a influencé l’expression des opinions sur de mêmes sujets en 2012 en soutenant le candidat du même bord politique ou en critiquant le candidat opposé.

Les interprétations différentes sur les mêmes affaires ont provoqué des opinions diverses et cela a affecté également le poids important des trois sous-catégories mentionnées ci-dessus dans les éditoriaux. Nous souhaitons maintenant analyser le cas des éditoriaux parus lors de l’élection présidentielle de 2017 afin de les comparer à 2012 et vérifier l’existence d’une nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux.

3.2. Le cas de l’élection présidentielle de 2017 : le poids plus déterminant des enjeux

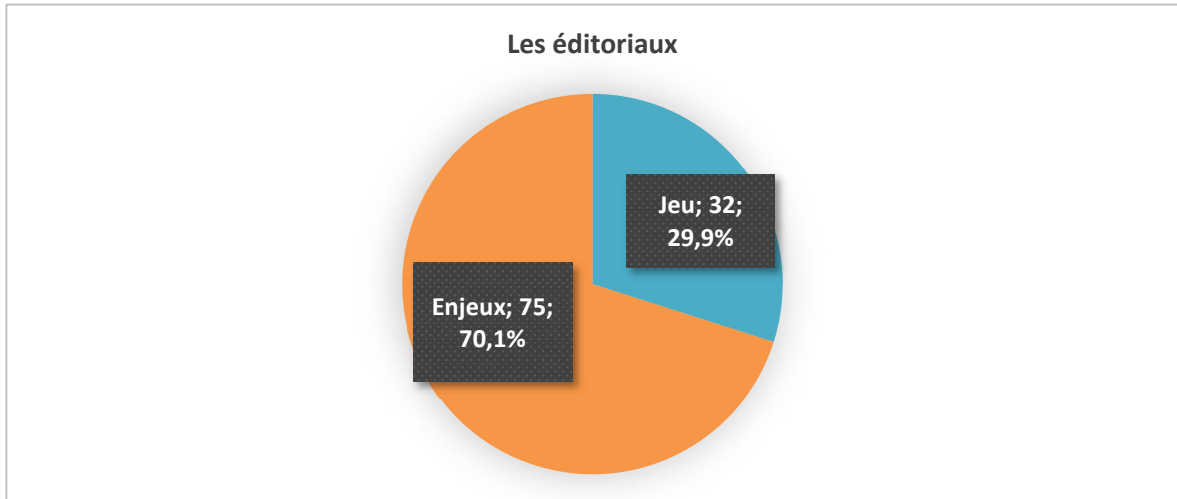
Nous avons vu qu’en 2012, la proportion des enjeux est plus importante dans les éditoriaux que dans les autres articles, certainement en raison du fait qu’ils ont pour objectif de refléter l’opinion des journaux. Dès lors que 2017 a été une année de rééquilibrage enjeux/jeux, nous nous attendons donc à une nouvelle répartition favorable aux enjeux dans les éditoriaux de 2017. Tout comme pour 2012, nous opérons une analyse quantitative (3.2.1) puis une analyse qualitative (3.2.2).

3.2.1. L’analyse quantitative des éditoriaux pour 2017

Pour mémoire, la répartition entre le jeu et les enjeux était plutôt équilibrée dans les éditoriaux des deux journaux en comparaison des autres pages lors de l’élection présidentielle de 2012 : 59,3% d’éditoriaux traitant du jeu contre 40,7% pour les enjeux. Pour 2017, **la répartition est inversée. Le jeu concerne 29,9% des éditoriaux**

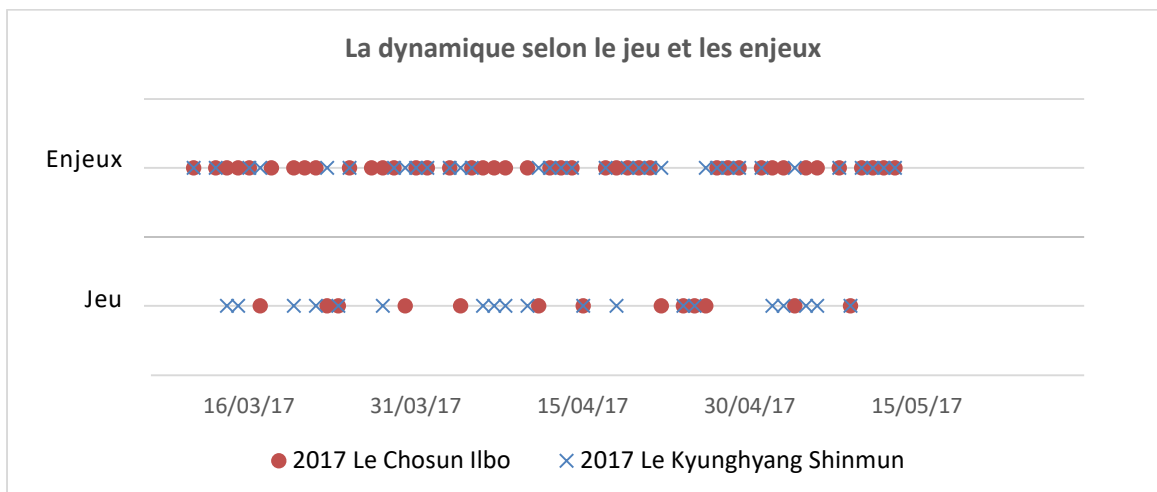
contre 70,1% pour les enjeux. Pour la première fois, le poids des enjeux est plus important que celui du jeu.

Graphique 40 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les éditoriaux principaux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017



La différence de taux entre le jeu et les enjeux atteint 40,2 points (contre 18,6 points en 2012 mais dans l'autre sens). Si nous calculons l'évolution du pourcentage de ces deux grandes catégories par rapport à l'élection de 2012, elle atteint 29,4 points (à la baisse pour le jeu, à la hausse pour les enjeux). Même si, par principe, nous avons vu que les enjeux sont plus présents dans les éditoriaux que dans les autres articles, il s'agit ici d'un **renversement de la tendance du traitement médiatique se concentrant historiquement sur le jeu.**

Graphique 41 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des éditoriaux principaux pour l'élection présidentielle de 2017



A travers le graphique ci-dessus, nous pouvons également remarquer la présence constante des enjeux dans les éditoriaux des deux journaux. Le *Kyunghyang Shinmun* publie un peu plus de jeu en comparaison du journal de droite : en effet, les éditoriaux de ce journal concernent le jeu à 36,5% contre 63,5% pour les enjeux tandis que cette répartition est, pour le journal de droite, de 23,6% pour le jeu et 76,4% pour les enjeux³⁴².

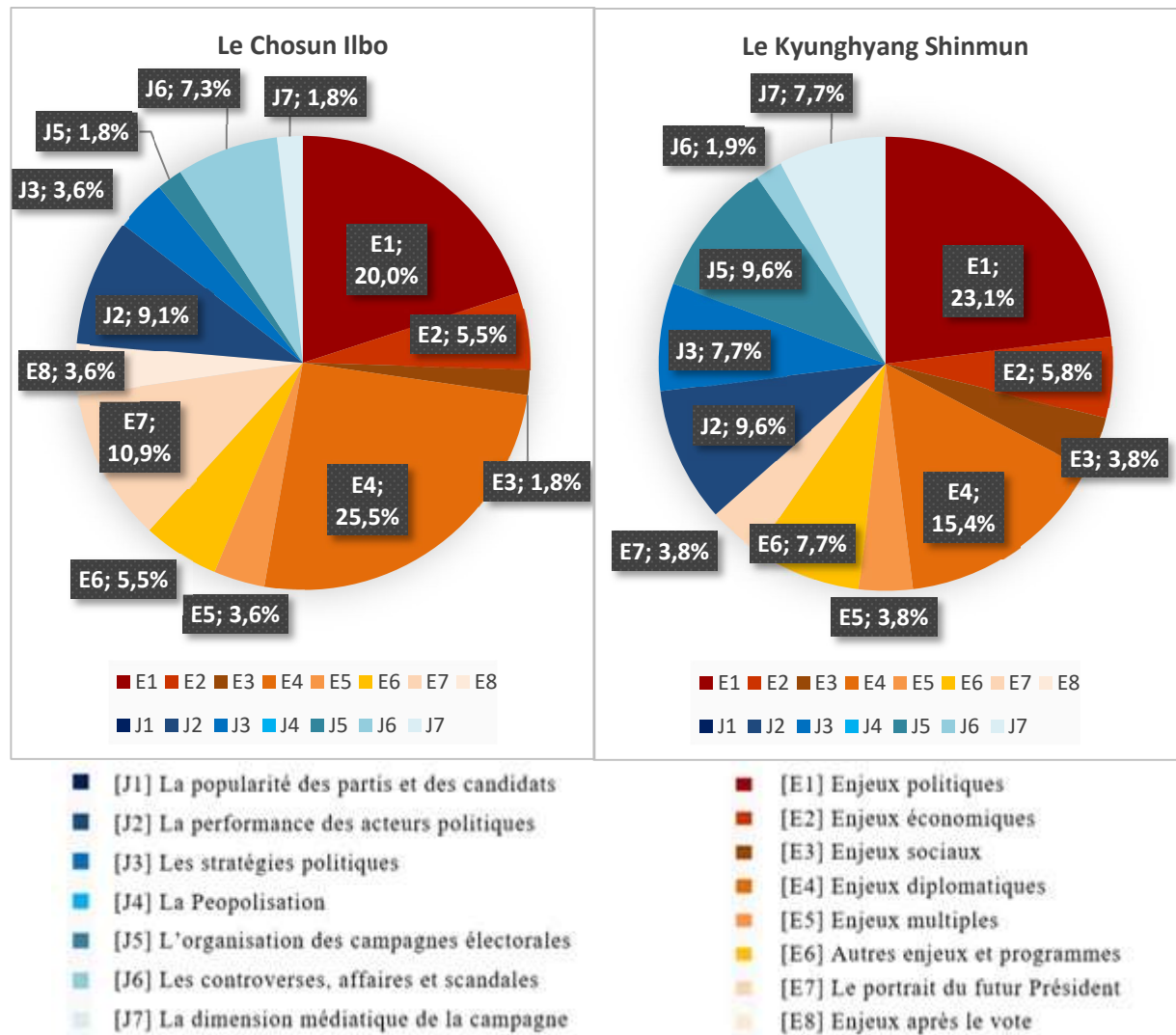
Le graphique suivant montre en détails le pourcentage d'éditoriaux selon les 15 sous-catégories³⁴³. Nous remarquons une présence de deux sous-catégories dans chaque journal : le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques* et le 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatique*. Leur poids atteint chacun 21,5% et à 20,6% dans l'ensemble des deux journaux³⁴⁴. Dans le *Chosun Ilbo*, le ratio des *Enjeux diplomatique* est plus haut que dans le *Kyunghyang Shinmun* (25,5% vs 15,4%). Les *Enjeux politiques* ont été traités un peu plus dans le journal de gauche que dans le journal de droite : 23,1% vs 20,0%. Cela corrobore l'idée que le journal de droite a tendance à accorder davantage d'attention à la sécurité. Par ailleurs, il n'est pas étonnant que l'un des grands sujets parmi les enjeux politique, à savoir la destitution de l'ancienne Présidente qui représentait le parti de droite, ait attiré l'attention du journal de gauche.

³⁴² cf. Graphique 42 de l'annexe 35 (page 552)

³⁴³ cf. Graphiques 43 et 44 de l'annexe 35 montrant également la répartition des éditoriaux selon les 15 sous-catégorie (pages 552-553).

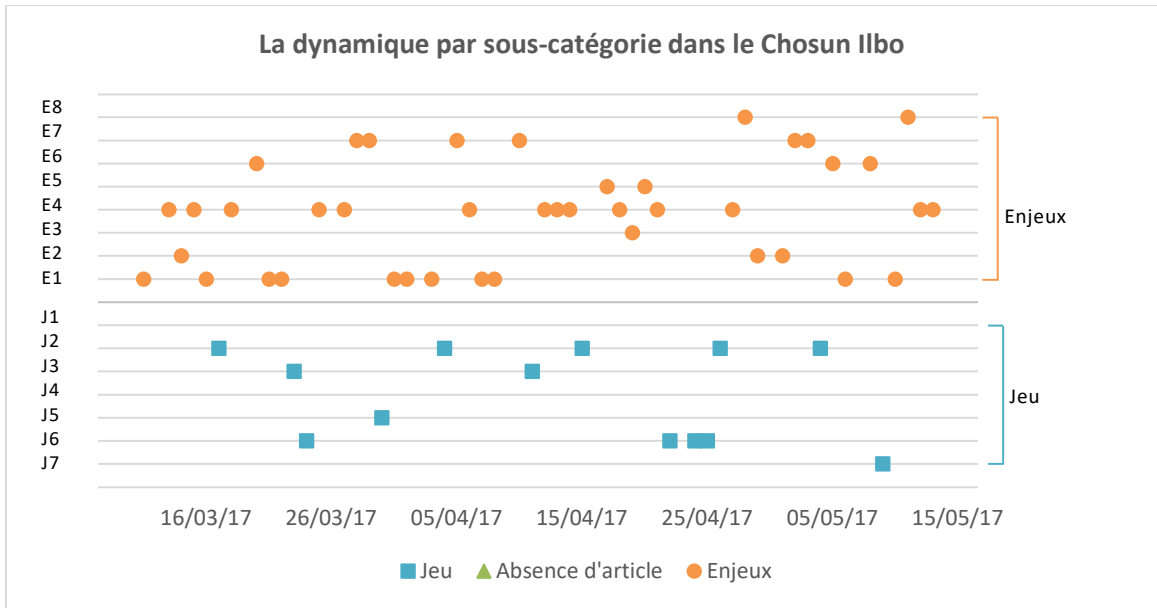
³⁴⁴ cf. Graphique 43 de l'annexe 35 (page 552)

Graphique 42 : La répartition des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2017

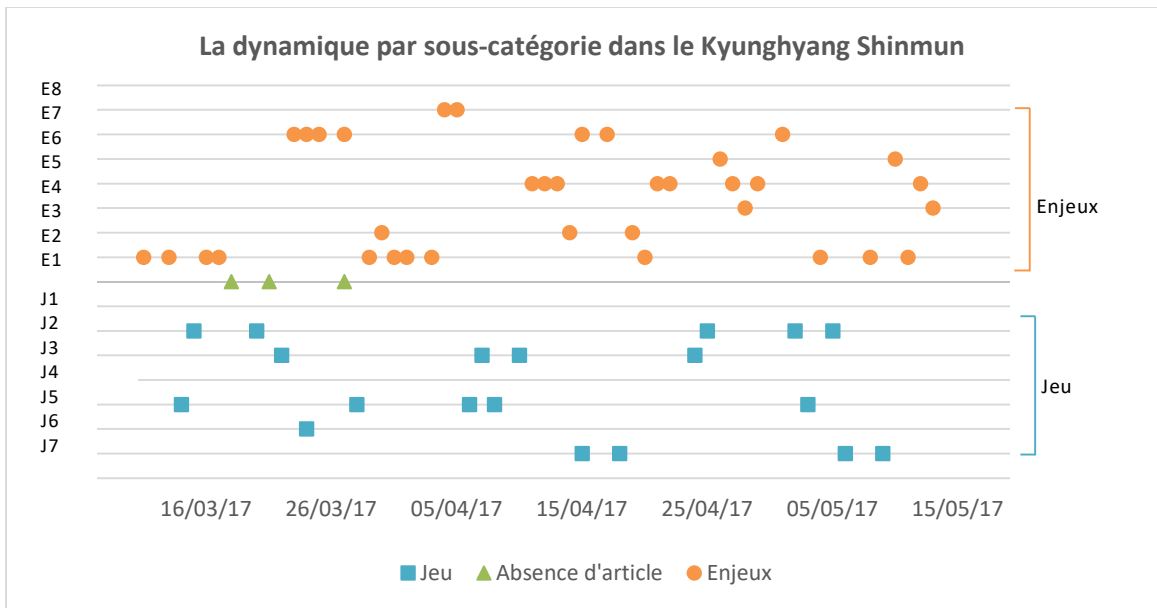


Intéressons-nous à présent à la dynamique de ces sous-catégories au travers des deux graphiques suivants. Dans le cas des *Enjeux politiques* (le 1^{er} enjeu), ils sont présents depuis le début de la campagne électorale. Dans le cas des enjeux diplomatiques, le *Chosun Ilbo* en a traité régulièrement tout au long de la campagne électorale tandis que le *Kyunghyang Shinmun* n'en a pas du tout parlé pendant le premier mois.

Graphique 43 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017



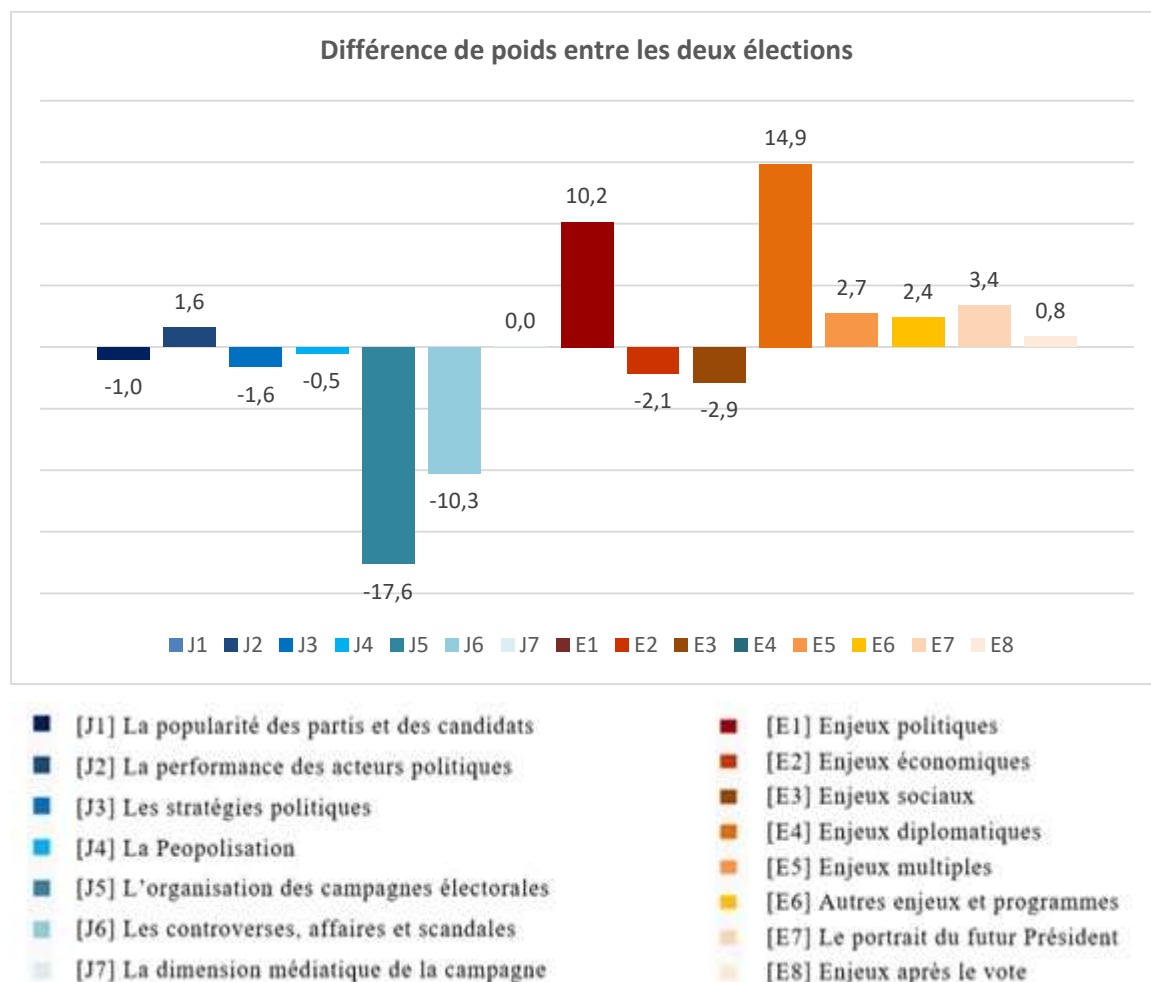
Graphique 44 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012



- | | |
|--|---------------------------------------|
| ■ [J1] La popularité des partis et des candidats | ■ [E1] Enjeux politiques |
| ■ [J2] La performance des acteurs politiques | ■ [E2] Enjeux économiques |
| ■ [J3] Les stratégies politiques | ■ [E3] Enjeux sociaux |
| ■ [J4] La Peopolisation | ■ [E4] Enjeux diplomatiques |
| ■ [J5] L'organisation des campagnes électorales | ■ [E5] Enjeux multiples |
| ■ [J6] Les controverses, affaires et scandales | ■ [E6] Autres enjeux et programmes |
| ■ [J7] La dimension médiatique de la campagne | ■ [E7] Le portrait du futur Président |
| | ■ [E8] Enjeux après le vote |

Le graphique suivant indique la différence en moyenne du pourcentage de chaque sous-catégorie traitée dans les éditoriaux principaux des deux journaux entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017. A travers ce graphique, **nous constatons que la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux provient de la hausse des deux sous-catégories des enjeux comme le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques* (+10,2 pt) et le 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatiques* (+14,9 pt)**. Une autre raison influençant cette nouvelle répartition est la baisse de deux sous-catégories du jeu : la sous-catégorie la plus importante de l'année 2012, le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, a fortement diminué en 2017 (-17,6 pt), de même pour la seconde sous-catégorie la plus représentée en 2012, le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, (-10,3pt).

Graphique 45 : La différence de poids de chaque sous-catégorie dans les éditoriaux principaux des deux journaux entre les deux élections



Par la suite, nous analyserons les articles traitant de ces deux sous-catégories (enjeux politiques et diplomatiques) en détails afin de connaître les raisons de leur forte

présence en 2017 ainsi que les sujets ou événements les concernant qui ont attiré l'attention des journalistes. Nous vérifierons aussi la raison de la baisse du 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, et du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*.

3.2.2. L'analyse qualitative des éditoriaux pour 2017

Une nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux est confirmée dans les éditoriaux principaux de 2017 : 70,1% pour les enjeux vs 29,9% pour le jeu³⁴⁵. Cette nouvelle tendance trouve son origine dans (i) la hausse remarquable de deux sous-catégories des enjeux (les *Enjeux politiques* et *diplomatiques*) et (ii) la forte baisse de deux sous-catégories du jeu (le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, et le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*). Nous analysons à présent les éditoriaux de ces quatre sous-catégories. Nous avons pour objectif de comprendre les raisons de cette nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017 : la raison de la hausse des enjeux politiques (3.2.2.1), des enjeux diplomatiques (3.2.2.2) et les raisons de la baisse du jeu (3.2.2.3).

3.2.2.1. La raison de la hausse des enjeux politiques : la destitution de Park Geun-hye

La sous-catégorie du 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*, s'est imposée avec 23 éditoriaux principaux (21,5%) dont 11 du *Chosun Ilbo* et 12 du *Kyunghyang Shinmun*³⁴⁶. **Nous présumons que cela s'explique par la destitution de Park Geun-hye.** En effet, ce renversement politique a provoqué plusieurs phénomènes d'ampleur telles qu'une scission sociale, des discussions sur la nécessité d'une réforme constitutionnelle du système électoral (pour information, la dernière réforme constitutionnelle date de 1987), l'arrestation de Park Geun-hye, etc. Les conséquences de cette affaire ont donc beaucoup été mentionnées par les candidats et les médias pendant la campagne électorale.

³⁴⁵ Graphique 40 de la page 336

³⁴⁶ Graphiques 43 et 44 de l'annexe 35 (pages 552-553)

Tableau 75 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 1^{er} enjeu « Enjeux politiques » lors de l'élection présidentielle de 2017

Sujet traité	Journal	Nombre d'articles	Date
Unification des peuples	Le Chosun Ilbo	2	11-03 07-04
	Le Kyunghyang Shinmun	2	11-03 13-03
Réforme constitutionnelle	Le Chosun Ilbo	4	16-03 22-03 01-04 03-04
	Le Kyunghyang Shinmun	2	16-03 17-03
Permission aux fonctionnaires de participer à la politique	Le Chosun Ilbo	1	21-03
Conseil pour le Parti Bareun	Le Kyunghyang Shinmun	1	29-03
Arrestation de Park Geun-hye	Le Kyunghyang Shinmun	2	31-03 01-04
Gouvernement unifié	Le Chosun Ilbo	3	31-03 06-05 10-05
	Le Kyunghyang Shinmun	1	11-05
Possibilité d'un pardon pour Park Geun-hye	Le Kyunghyang Shinmun	1	03-04
Nécessité de la reconstruction des partis politiques de droite	Le Chosun Ilbo	1	08-04
Répression des médias par le gouvernement de Park Geun-hye	Le Kyunghyang Shinmun	1	20-04
Soutien des citoyens pour le Parti Bareun	Le Kyunghyang Shinmun	1	04-05
Points à améliorer pour la prochaine présidentielle	Le Kyunghyang Shinmun	1	08-05

En analysant les sujets traités dans ces 23 éditoriaux, 14 sont liés à la destitution de Park Geun-hye dont six du *Chosun Ilbo* et huit du *Kyunghyang Shinmun* : en moyenne, 60,9% des éditoriaux concernant les enjeux politiques (en rouge dans le tableau). Nous les distinguons selon leur sujet :

- i. Unification des peuples
- ii. Réforme constitutionnelle
- iii. Abus de pouvoir de Park Geun-hye et conséquences de son arrestation

Le *Chosun Ilbo* a mis l'accent sur l'importance de l'unification des peuples (deux fois) et la réforme constitutionnelle (quatre fois). Après la destitution et l'arrestation de Park

Geun-hye, il n'en a plus parlé. Dans le cas du *Kyunghyang Shinmun*, il a évoqué les mêmes sujets, mais a également rappelé les fautes de Park Geun-hye et démontré que les raisons pour lesquelles la destitution était juste (quatre fois dans les éditoriaux sur les trois derniers sujets en rouge dans le tableau ci-dessus : l'arrestation de Park Geun-hye, la possibilité d'un pardon pour Park Geun-hye et la répression des médias par le gouvernement de Park Geun-hye).

Le 11 mars 2017, les deux journaux ont traité de la destitution de l'ancienne Présidente. Suite à ce grand bouleversement politique, les citoyens sud-coréens se sont divisés. Les acteurs politiques et les médias ont ainsi insisté sur l'importance de l'« Unification des peuples ».

Le 16 mars 2017, les deux journaux ont mentionné l'idée d'effectuer un référendum d'initiative citoyenne pour réformer la Constitution lors du jour de vote aux trois partis politiques, Parti de la Liberté de Corée, Parti Bareun et Parti du Peuple. Cette idée est récurrente à chaque élection présidentielle, mais la destitution de la Présidente l'a rendue encore plus pertinente dès lors qu'elle a mis en cause les problèmes du système électoral actuel. Les candidats principaux en beaucoup ont parlé comme étant un de leur programme politique. Face à cette idée, les deux journaux se sont exprimés d'une manière différente.

Le *Kyunghyang Shinmun* a émis de fortes critiques à l'encontre de cette idée ainsi que des intentions des partis. Ci-après un extrait de l'article le démontrant intitulé « Les trois partis politiques qui proposent le référendum pour la réforme de la Constitution pensent-ils aux citoyens ? » :

L'intention des trois partis et de certains députés du Parti Démocrate de la Corée de pousser en faveur de la réforme de la Constitution qui ne marchera pas, est claire. Ils vont bousculer l'élection présidentielle avec l'idée de la réforme de la Constitution, car il n'y a pas de moyen de

vaincre Moon Jae-in mentionné en premier comme le candidat du Parti Démocrate de la Corée³⁴⁷.

Quant au *Chosun Ilbo*, il a soutenu l'idée des candidats principaux de la présidentielle qui ont proposé le référendum, mais a conseillé de l'effectuer au mois de juin 2018 avec des élections locales dans un éditorial intitulé « Proposition de la réforme de la Constitution avant la présidentielle, le référendum de l'année 2018 sera réalisable » :

La raison pour laquelle les trois partis ont décidé de projeter la réforme de la Constitution lors de la présidentielle, est que les anciens Présidents n'avaient pas tenu leur promesse sur cette réforme. Les Présidents pensent que la réforme de la Constitution entrave le contrôle complet du pouvoir. Rien ne garantit que le prochain Président élu soit différent. Au contraire, il est plus probable qu'il s'engage dans n'importe quel manège afin de démanteler la réforme constitutionnelle³⁴⁸.

Au lieu de critiquer l'idée des trois partis politiques qui souhaitent hâter le référendum, le journal de droite s'est accordé sur une solution plus réalisable, un référendum pour l'année suivante.

En résumé, le journal de gauche a alerté sur les intentions cachées des acteurs politiques qui abusent de la réforme constitutionnelle en tant que stratégie politique et le journal de droite a proposé une solution plus réalisable qui pourrait éviter le changement d'avis du futur Président sur ce sujet.

La destitution de Park Geun-hye a amené à une réflexion sur des questions politiques comme l'unification des peuples, la réforme de la Constitution, etc. Bien que la manière de traiter de ces sujets liés à la destitution de Park Geun-hye ait été différente entre les deux journaux, **il n'est pas surprenant que cet évènement**

³⁴⁷ « [Editorial] Les trois partis politiques qui proposent le référendum pour la réforme de la Constitution pensent-ils aux citoyens ? ([사설] 대선일 개헌 투표하자는 3당, 시민은 안중에도 없나) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 11 mars 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703152033005

³⁴⁸ « [Editorial] Proposition de la réforme de la Constitution avant la présidentielle, le référendum de l'année 2018 sera réalisable ([사설] 대선 前 국회 개헌안 제시, 2018년 투표가 현실적이다) ». *Le Chosun Ilbo*. 11 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/15/2017031503603.html

influence l'augmentation du poids des enjeux politiques lors de l'élection présidentielle de 2017. De même, la ligne éditoriale a répondu aux attentes des citoyens ayant participé aux manifestations des bougies en traitant des sujets divers liés au bouleversement politique.

3.2.2.2. La raison de la hausse des enjeux diplomatiques : l'instabilité de la péninsule coréenne

La 2^{ème} sous-catégorie la plus traitée dans les éditoriaux principaux en 2017 est les *Enjeux diplomatiques* (20,6%)³⁴⁹. **Nous supposons que les sujets concernant la Corée du Nord ont influencé le poids important des enjeux diplomatiques à la présidentielle de 2017.** Nous analysons donc les éditoriaux les concernant (au total 22 éditoriaux dont 14 du *Chosun Ilbo* et 8 du *Kyunghyang Shinmun*³⁵⁰) afin de vérifier cette hypothèse. Le tableau suivant montre les 11 sujets traités dans ces éditoriaux.

³⁴⁹ Graphique 43 de l'annexe 35 (page 552)

³⁵⁰ Graphique 44 de l'annexe 35 (page 553)

Tableau 76 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 4^{ème} enjeu « Enjeux diplomatiques » lors de l'élection présidentielle de 2017

Sujet traité	Journal	Nombre d'articles	Date
Programme diplomatique de Moon Jae-in	Le Chosun Ilbo	1	13-03
Politiques étrangères du gouvernement de Park Geun-hye	Le Chosun Ilbo	1	15-03
Incident de Baengnyeongdo ³⁵¹	Le Chosun Ilbo	1	25-03
6 ^{ème} projet d'expérience nucléaire nord-coréenne	Le Chosun Ilbo	2	27-03 18-04
Politique étrangère des pays voisins	Le Chosun Ilbo	1	06-04
	Le Kyunghyang Shinmun	1	13-04
Installation du THAAD (Terminal High Altitude Area Defense)	Le Chosun Ilbo	2	12-04 27-04
	Le Kyunghyang Shinmun	2	27-04 29-04
Sécurité de la péninsule coréenne	Le Chosun Ilbo	1	13-04
	Le Kyunghyang Shinmun	2	11-04 22-04
Programme diplomatique vis-à-vis de la Corée du Nord	Le Chosun Ilbo	4	18-03 14-04 21-04 13-05
Fake news sur la crise de la péninsule coréenne	Le Kyunghyang Shinmun	1	12-04
Relation avec la Corée du Nord	Le Kyunghyang Shinmun	1	21-04
Politique étrangère du gouvernement futur	Le Chosun Ilbo	1	12-05
	Le Kyunghyang Shinmun	1	12-05

En analysant les 11 sujets traités dans ces 22 éditoriaux concernant les *Enjeux diplomatiques*, nous réalisons que tous ces sujets sont liés, directement ou indirectement, à la situation particulière de la péninsule coréenne. Après avoir récupéré son indépendance après l'occupation du Japon, la péninsule s'est divisée en deux et cette situation se poursuit jusqu'à présent. La Corée du Nord, sous dictature héréditaire depuis 1948, continue à projeter des expériences nucléaires menaçant la sécurité de ses pays voisins, ce qui a provoqué son isolement diplomatique. Cette situation particulière est toujours un enjeu important à discuter, surtout lors de l'élection présidentielle qui va décider de la politique étrangère pour les cinq ans à venir.

³⁵¹ L'incident de Baengnyeongdo désigne le naufrage d'une corvette de la Marine de la Corée du Sud, le Cheonan, près de l'île de Baengnyeong se situant dans la mer jaune le 26 mars 2010. L'équipe d'experts internationaux a conclu que ce naufrage a été fait par l'attaque de la Corée du Nord qui a nié les faits.

De plus, l'élection présidentielle de 2017 était une occasion particulière, puisque le siège présidentiel était vacant en raison de la destitution de Park Geun-hye, ce qui a également affecté la situation de la péninsule coréenne. Le sujet de l'installation du THAAD (Terminal High Altitude Area Defense, le système défensif vis-à-vis de la Corée du Nord) en est un parfait exemple. Les candidats principaux se sont en effet opposés sur ce point et les pays voisins comme la Chine et les Etats-Unis en ont profité pour tenter d'influencer le processus de décision (la Chine s'y oppose tandis que les Etats-Unis sont pour).

Pour parfaite information, la discussion sur le THAAD a été évoquée en raison de l'instabilité de la péninsule coréenne et s'est développée avec le temps. D'abord, la Corée du Nord a continué à menacer la Corée du Sud avec ses expériences nucléaires. Ensuite, les Etats-Unis ont voulu installer un système défensif en Corée du Sud, mais la Chine l'a assimilé à une menace contre elle et s'est donc opposée à cette installation. Enfin, le gouvernement sous la direction de Hwang Kyo-ahn (Premier Ministre de l'époque) a imposé l'installation du THAAD au petit matin du 26 avril 2017.

Les éditoriaux concernant la chronologie de cette situation instable sont au nombre de dix dans le *Chosun Ilbo* et cinq dans le *Kyunghyang Shinmun* : ils sont marqués en rouge dans le tableau 76 au-dessus. En somme, cela représente 68,2% des éditoriaux sur les enjeux diplomatiques. Nous prenons quelques titres d'éditoriaux qui reflètent le changement de situation au fil du temps dans le tableau suivant.

Tableau 77 : Les titres des éditoriaux principaux traitant des situations instables dans la péninsule coréenne dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

Date	Le Chosun Ilbo	Date	Le Kyunghyang Shinmun
	Titre d'éditorial		Titre d'éditorial
18-03	« 'Trump vs Parti de gauche' ils vont se heurter sur le programme diplomatique vis-à-vis de la Corée du Nord ³⁵² »	13-04	« La politique étrangère errante de Trump provoque la crise ³⁵³ »
13-04	« Lors de l'élection anticipée inattendue en raison du poste présidentiel vacant, la crise de la sécurité de la péninsule coréenne arrive ³⁵⁴ »	22-04	« Ne rivalisez pas avec l'hostilité envers la Corée du Nord et concurrencez vous sur des solutions à la crise de la péninsule coréenne ³⁵⁵ »
27-04	« Il y a trop de turbulences par rapport à l'installation des équipements de défense contre les missiles nucléaires nord-coréens ³⁵⁶ »	27-04	« Intervention des armées sud-coréennes et américaines à la campagne électorale avec l'installation du THAAD ³⁵⁷ »

Le *Chosun Ilbo* a traité ces sujets de sécurité en profondeur en expliquant les relations avec les pays voisins dès le début de la campagne électorale. Il a mis en cause la situation dangereuse provoquée par les expériences nucléaires nord-coréennes et critiqué les programmes diplomatiques de Moon Jae-in qui s'oppose à la politique étrangère de Trump (éditorial du 18 mars). Il a également insisté sur l'instabilité de la péninsule coréenne (éditorial du 13 avril) et soutenu l'installation du THAAD (éditorial du 27 avril).

³⁵² « [Editorial] 'Trump vs Parti de gauche' ils vont se heurter sur le programme diplomatique vis-à-vis de la Corée du Nord ([社說] 對北 정책 '트럼프 對 한국 野' 충돌 코스로 가고 있다 ». *Le Chosun Ilbo*. 18 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/17/2017031702966.html

³⁵³ « [Editorial] La politique étrangère errante de Trumpe provoque la crise ([사설]트럼프의 오락가락 외교가 위기 부추기는 요인이다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 13 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704122040015

³⁵⁴ « [Editorial] Lors de l'élection anticipée inattendue par le poste présidentiel vacant, la crise de la sécurité de la péninsule coréenne arrive ([社說] 조기 대선 무방비 상태서 맞은 한반도 정세 중대 고비) ». *Le Chosun Ilbo*. 13 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/12/2017041203608.html

³⁵⁵ « [Editorial] Ne rivalisez pas avec l'hostilité envers la Corée du Nord et concurrencez vous avec les solutions à la crise de la péninsule coréenne ([사설]대북 적개심 경쟁 말고 한반도 위기 해법 놓고 겨뤄라) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 22 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704212037005&code=990101

³⁵⁶ « [Editorial] Il y a trop de turbulences par rapport à l'installation des équipements de défense contre les missiles nucléaires nord-coréens ([사설] 북핵·미사일 방어 장비 배치 놓고 소란 너무 지나치다) ». *Le Chosun Ilbo*. 27 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2017&M=04&D=27&ID=2017042700084

³⁵⁷ « [Editorial] Intervention des armées sud-coréennes et américaines à la campagne électorale avec l'installation du THAAD ([사설]사드 도둑 배치로 대선판에 뛰어난 한·미 군당국의 도발) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 27 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704262041015

Le *Kyunghyang Shinmun* a commencé à traiter de ce sujet à partir de mi-avril après la conférence au sommet entre la Chine et les Etats-Unis. Il a rappelé l'importance du rôle de la Corée du Sud face à l'instabilité de la péninsule coréenne et critiqué également la politique étrangère américaine qui tend à contrôler le problème nord-coréen par la force (éditorial du 13 avril). Il a également critiqué les candidats principaux sur le manque de programmes réalisables pour la sécurité de la péninsule coréenne (éditorial du 22 avril) et l'installation du THAAD (éditorial du 27 avril).

Même s'il semble qu'il y ait eu des sujets divers dans cette sous-catégorie, **il faut noter que tous ces sujets trouvent leur origine dans la situation instable en Corée.** Face à cette instabilité provoquée par l'absence du Président, la continuité des expériences nucléaires nord-coréennes, etc., le journal de droite a mis l'accent sur la gravité des problèmes de sécurité, notamment la nécessité de l'installation du THAAD. Le journal de gauche a quant à lui critiqué une interférence américaine excessive sur la sécurité coréenne et demandé aux candidats un programme diplomatique plus précis concernant ce problème. **Bien que les deux journaux aient une vision différente sur la sécurité en péninsule coréenne, ils ont pris conscience de l'importance de ce sujet et en ont traité davantage dans leurs éditoriaux. Nous pouvons donc confirmer que l'instabilité de la péninsule coréenne a influencé la diffusion de sujets liés aux enjeux diplomatiques.**

3.2.2.3. Les raisons de la baisse du jeu

La hausse des enjeux politiques et diplomatiques a affecté la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux dans les éditoriaux des deux journaux, mais la baisse du jeu a également joué un rôle certain. Les deux sous-catégories du jeu qui baissent le plus sont le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, et le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*. Nous analysons les articles les concernant afin de chercher les raisons de leur baisse.

3.2.2.3.1. L'absence du ralliement à un candidat

La sous-catégorie qui disposait du poids le plus conséquent était le 5^{ème} jeu lors de l'élection présidentielle de 2012. Nous avons vérifié que ce dernier a été bien diminué

en 2017 : 23,2% en 2012 vs 5,6% en 2017³⁵⁸. Concernant cette sous-catégorie, nous ne retrouvons en 2017 que six éditoriaux (un du *Chosun Ilbo* et cinq du *Kyunghyang Shinmun*). Nous supposons que cette diminution provient de l'absence de ralliement en 2017. En raison de la faible durée de la campagne électorale, les deux journaux s'intéressaient peut-être moins aux détails de l'organisation des campagnes électorales des candidats. Ou alors ils ne disposaient tout simplement pas d'évènements assez captivants comme un ralliement à un candidat. Nous avons distingué les éditoriaux par sujet traité dans le tableau suivant.

Tableau 78 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 5^{ème} jeu, « L'organisation des campagnes électorales » lors de l'élection présidentielle de 2017

Sujet traité	Journal	Nombre d'articles	Date
Critique de la candidature du Premier ministre actuel, Hwang Kyo-ahn	Le Kyunghyang Shinmun	1	14-03
Ralliement des candidats de centre-droite à un candidat	Le Chosun Ilbo	1	30-03
	Le Kyunghyang Shinmun	2	28-03 06-04
Délai du retrait de Hong Ju-pyo du poste du Préfet de la région Gyungnam	Le Kyunghyang Shinmun	1	08-04
Défection des 13 députés du Parti Bareun pour rejoindre au PLC (Pari de la Liberté de Corée, parti de droite)	Le Kyunghyang Shinmun	1	03-05

Selon le tableau ci-dessus, il n'y a que trois éditoriaux principaux traitant du ralliement à un candidat. Malgré ce nombre bas d'éditoriaux concernant ce sujet, cela occupe tout de même la moitié du pourcentage de la sous-catégorie du 5^{ème} jeu. Les titres de ces trois éditoriaux sont les suivants : « Le ralliement des candidats du centre et de la droite pourrait-il émouvoir les citoyens ?³⁵⁹ » du *Chosun Ilbo*, « Beaucoup de mentions sur la 'Solidarité inconsidérée' entre les partis politiques ou les candidats³⁶⁰ » et « A quoi sert la candidature de Kim Jong-in ?³⁶¹ » du *Kyunghyang Shinmun*. Pour rappel, Kim

³⁵⁸ cf. Graphique 40 de l'annexe 33 (page 548) et Graphique 43 de l'annexe 35 (page 552)

³⁵⁹ « [Editorial] Le ralliement des candidats du centre et de la droite pourrait-il émouvoir les citoyens ? ([사설] 중도·보수 단일화, 국민 감동시킬 수 있는가) ». *Le Chosun Ilbo*. 30 mars 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2017&M=03&D=30&ID=2017033000008

³⁶⁰ « [Editorial] Beaucoup de mentions sur la 'Solidarité inconsidérée' entre les partis politiques ou les candidats ([사설] 정당 후보 간 '물지마' 연대만 무성한 대선) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 28 mars 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703272104025

³⁶¹ « [Editorial] A quoi sert la candidature de Kim Jong-in ? ([사설] 김종인 대선 출마, 무엇을 위한 것인가) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 6 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704052015025

Jong-in a proposé une solidarité contre Moon Jae-in. C'est une sorte de ralliement de candidats, mais il n'a pas obtenu l'accord des autres candidats principaux et a donc retiré sa candidature le 12 avril 2017.

Finalement, l'élection présidentielle de 2017 était différente de la précédente. Lors des anciennes présidentielles, le ralliement à un candidat était considéré comme normal pour chaque membre de l'échiquier politique en raison du système électoral disposant d'un seul tour. Toutefois, les candidats minoritaires, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung, ont proclamé leur intention d'achever leur campagne électorale dès le début. Lorsque les intentions de votes de Moon Jae-in ont fluctué ou lorsque les 13 députés du Parti Bareun ont quitté le parti pour rejoindre au PLC et soutenir Hong Jun-pyo, ces deux candidats minoritaires ont fait face à une crise. Mais ils ont tout de même mené leur campagne électorale jusqu'à leur terme. Il n'y a pas eu de réel essai de ralliement à un candidat, notamment entre les candidats principaux, ce qui aurait pu attirer l'attention des journaux.

Les deux journaux n'ont exprimé leur accord ou opposition vis-à-vis de cette idée que dans un minimum d'éditoriaux. En tenant compte du caractère des éditoriaux qui donnent l'opinion propre du journal sur les faits, nous imaginons que les hypothétiques ralliements mentionnés entre certains candidats (et non les grands candidats) n'ont pas été suffisamment intéressants pour être traités dans les éditoriaux dès lors qu'il ne s'agissait que d'hypothèse et non de réel essai de ralliement. De même, les candidats mentionnant cette possibilité n'étaient pas capables de changer la situation concurrentielle en raison des faibles intentions de vote dont ils disposaient. **Dès lors, l'absence de ralliement effectif à un candidat semble être la raison de la baisse du poids du jeu dans l'élection présidentielle de 2017.**

3.2.2.3.2. Un candidat fort et une période de campagne courte

La différence de pourcentage du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, atteint -10,3 points dans les éditoriaux principaux. A la 2^{ème} place du classement en 2012, il n'obtient que la 9^{ème} place en 2017 avec cinq éditoriaux dont quatre du *Chosun Ilbo* et un du *Kyunghyang Shinmun*. Les titres de ces cinq éditoriaux sont les suivants :

- « Fuite des résultats de votes de la primaire du PDC (parti de gauche), comment peut-il avoir la confiance des citoyens ?³⁶² » (Paru le 24 mars dans le *Chosun Ilbo*)
- « Scandale de la fuite des résultats de votes de la primaire du PDC qui déçoit les supporters³⁶³ » (Paru le 24 mars dans le *Kyunghyang Shinmun*)
- « ‘L’abstention du vote sur les droits de l’homme en Corée du Nord après avoir consulté l’avis nord-coréen’ doit être vérifié avant le jour de vote³⁶⁴ » (Parus le 22 avril dans le *Chosun Ilbo*)
- « Moon, vous l’accepterez si la Corée du nord refuse, lors de votre prise de pouvoir ?³⁶⁵ » (Paru le 24 avril dans le *Chosun Ilbo*)
- « Le camp de gauche a réfuté que ce soit une faute de s’abstenir pour le vote sur les droits de l’homme en Corée du Nord³⁶⁶ » (Paru le 25 avril dans le *Chosun Ilbo*)

Cette sous-catégorie regroupe deux sujets : (i) le problème de la primaire du parti de gauche et (ii) le scandale concernant Moon Jae-in et le vote d’une résolution sur les droits de l’homme en Corée du Nord. Le 1^{er} sujet a été évoqué dans les deux journaux. Le 2^{ème} sujet a été uniquement traité par le journal de droite pendant trois jours d’affilée en mettant en cause la présidentialité de Moon Jae-in. Comme les enjeux diplomatiques y compris la discussion sur l’installation du THAAD qui ont été rappelés pendant tout le long de la campagne électorale, le sujet concernant la résolution sur les droits de l’homme en Corée du Nord vise à obtenir des informations sur la vision diplomatique de Moon Jae-in vis-à-vis de la Corée du Nord. Il nous semble que le journal de droite voulait aller plus loin sur ce sujet afin de le lier aux enjeux

³⁶² « [Editorial] Fuite des résultats de votes de la primaire du PDC (parti de gauche), comment peut-il avoir la confiance des citoyens ? ([社說] 민주 이번엔 유출 事故, 이래서 국민 신뢰 얻겠나) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/23/2017032303513.html

³⁶³ « [Editorial] Scandale de la fuite des résultats de votes de la primaire du PDC qui déçoit les supporters ([사설] 지지자를 실망시키는 민주당 경선 결과 유출 파문) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 mars 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201703232046015

³⁶⁴ « [Editorial] ‘L’abstention du vote sur les droits de l’homme en Corée du Nord après avoir consulté l’avis nord-coréen’ doit être vérifié avant le jour de vote ([社說] '북에 물어보고 기권' 선거 전에 판명나야 한다) ». *Le Chosun Ilbo*. 22 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/21/2017042103214.html

³⁶⁵ « [Editorial] Moon, vous l’accepterez si la Corée du nord refuse, lors de votre prise de pouvoir ? ([社說] 文, 집권 때 북이 싫다고 하면 안 할 텐가) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 mars 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2017&M=04&D=24&ID=2017042400062

³⁶⁶ « [Editorial] Le camp de gauche a réfuté que ce soit une faute de s’abstenir pour le vote sur les droits de l’homme en Corée du Nord ([社說] " 북 인권案에 기권한 게 뭐 잘못이나 " 는 진보 진영) ». *Le Chosun Ilbo*. 25 mars 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody_aaa.jsp?Y=2017&M=04&D=25&ID=2017042500036

diplomatiques. **Mais la période de la campagne électorale était plus courte que d'habitude et le temps manquait afin de mettre ce sujet en discussion publique.**

Lorsque le journal de droite a critiqué le candidat de gauche, le journal de gauche a bloqué le développement de ce sujet en évitant de le mentionner. **Dès lors que Moon Jae-in était presque assuré de remporter la victoire d'après les résultats des sondages, il nous semble que le journal de gauche ne voulait pas traiter de ce sujet qui aurait pu le desservir.**

Bien qu'il y ait eu plus de sujets à controverse en 2017³⁶⁷, les articles les concernant sont moins nombreux qu'en 2012 : **le manque de temps et l'existence d'un candidat fort semblent avoir empêché la forte présence d'éditoriaux concernant *Les controverses, affaires et scandales*.** Au lieu de couvrir les événements cadrés dans le jeu politique, la ligne éditoriale a choisi davantage les enjeux comme sujet des éditoriaux et cela démontre une amélioration du traitement médiatique en 2017 par rapport en 2012.

3.3. Conclusion de l'analyse des éditoriaux

Les éditoriaux ont pour objectif de donner un avis sur certains sujets tout en insistant sur leur importance auprès des lecteurs voire des candidats. La manière de traiter des sujets est plus critique dans ces articles d'opinion que dans les articles généraux.

Lors de l'élection présidentielle de 2012, les deux journaux ont diffusé plus de jeux que d'enjeux. Les enjeux politiques sont les enjeux les plus traités avec notamment des sujets comme les programmes nommés « la nouvelle politique » ou « la grande unification », mais face à la forte présence du 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, leur importance a quand même été faible. L'évènement principal influençant le poids de cette sous-catégorie du jeu était le ralliement d'Ahn Cheol-soo

³⁶⁷ En effet, il y avait plus de disputes en ligne concernant les controverses, les scandales, etc., et également des disputes entre les candidats en 2017. Nous verrons qu'il y avait plus de violations en ligne de la loi électorale lors de l'élection présidentielle de 2017 que celle de 2012 selon un extrait d'un éditorial du *Kyungnyang Shinmun* paru le 12 avril 2017 dans la sous-section 4.3.1.2. « La particularité de l'élection présidentielle de 2017 » de la partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux » (page 375). De même, nous vérifierons un témoignage d'un professeur sur la stratégie négative des candidats dans la section 4.3.3. « La montée en puissance des propositions des programmes par les médias » (page 386).

à Moon Jae-in. Une grande partie de la campagne électorale de 2012 concernait ce processus entre les deux candidats de gauche. Cela a davantage attiré l'attention des journaux que les questions d'actualité.

Lors de l'élection présidentielle de 2017, **la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux a été confirmée dans les éditoriaux et ce de manière plus prononcée que pour les articles de la Une : le poids des enjeux a dépassé celui du jeu.** Après la destitution de Park Geun-hye, l'élection présidentielle a été avancée et les journaux se sont pris d'une grande vocation de contre-pouvoir vis-à-vis du gouvernement ou des acteurs politiques. Malgré une période de campagne électorale relativement courte, ils se sont concentrés sur les enjeux et ont inversé la tendance qui privilégiait le jeu aux enjeux. Nous remarquons un effort afin d'utiliser cette courte période électorale efficacement en appuyant sur les questions de politique publique.

En effet, nous trouvons que **le rôle des journalistes a joué pour cette inversion entre le jeu et les enjeux dans les éditoriaux.** Pour rappel, selon Shanto Iyengar et Jennifer McGrady, les médias disposent de trois fonctions comme suit :

- i. *Fournir un forum pour que les candidats et les partis politiques puissent débattre de leurs qualifications avant d'avoir une fonction publique.*
- ii. *Informers les électeurs en offrant une variété de points de vue sur les questions importantes d'actualité.*
- iii. *Servir de « Chien de garde » en examinant les actions des représentants du gouvernement au nom des citoyens, dont la plupart n'ont pas l'occasion de suivre de près les actions des politiciens et du gouvernement³⁶⁸.*

Ainsi, leur 2^{ème} et 3^{ème} fonctions auraient dû influencer cette nouvelle répartition. **Les deux journaux ont essayé davantage de traiter des questions importantes d'actualités et de servir de « Chien de garde » en examinant les actions ou les programmes des candidats en 2017.** En remplissant ces fonctions, les journalistes ont amené des améliorations au traitement médiatique en comparaison de celui de l'année

³⁶⁸ IYENGAR S., MCGRADY J, *Media politics, a citizen's guide*. New York : W.W. Norton&Company, 2007, p.17, 361p. (Traduction libre)

2012. Les sous-catégories qui ont bénéficié de cette amélioration étaient les enjeux politiques et diplomatiques.

L'influence de l'orientation politique du journal sur le traitement médiatique est également un point qui ressort de notre analyse. Le soutien d'un échiquier politique basé sur la liberté d'expression définit le caractère propre de chaque journal. **Leurs avis différents permettent aux lecteurs ou électeurs d'avoir une variété de points de vue sur le même fait et également de les comparer.** Certes, l'objectivité est une composante importante pour les journalistes, mais **le reflet de la tendance politique dans les éditoriaux garantit aux lecteurs la possibilité de lire diverses opinions politiques.**

L'analyse des articles de la Une et des éditoriaux a permis de confirmer la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux avec plus d'exemples. Mais, même si le pourcentage des enjeux a augmenté en 2017, nous ne pouvons pas nier l'influence du contexte électoral sur cette nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux : l'absence de ralliement (qui a influencé à la baisse la catégorie du jeu), la destitution de l'ancienne Présidente (qui a influencé à la hausse les enjeux politiques), l'instabilité de la péninsule coréenne provoquée par le bouleversement politique actuel et par la relation compliquée avec les pays voisins (qui a influencé à la hausse les enjeux diplomatiques), etc.

Dès lors, nous avons besoin d'une autre analyse afin de confirmer l'amélioration du traitement médiatique. Pour les électeurs, les articles concernant les programmes des candidats sont susceptibles de revêtir une importance toute particulière. Si les articles les concernant tendent à se développer avec, par exemple, une comparaison entre le programme des candidats sur un sujet, une vérification de la réalisation des programmes, l'interprétation des programmes, etc., nous pourrions alors confirmer l'amélioration du traitement médiatique d'une manière qualitative. Ainsi, nous proposons une analyse spécifique des articles concernant les programmes dans la sous partie suivante.

4. LE CHANGEMENT DU TRAITEMENT MEDIATIQUE CONCERNANT LES PROGRAMMES

Les électeurs évaluent un candidat selon plusieurs critères : son image, ses actes publics ou privés, son parti politique, ses expériences politiques, son programme, etc. Parmi ces divers points, les programmes permettent de prévoir la vision du candidat pour les cinq prochaines années et revêtent donc une importance primordiale. Si les candidats disposent de plusieurs moyens afin de faire la promotion de leurs programmes (affiches, brochures, tracts, etc.), il n'en demeure pas moins que ces moyens restent limités (ils ne touchent pas toute la population) et peuvent amener à des inégalités (en fonction du budget des candidats). Les médias restent donc un vecteur primordial pour la diffusion des programmes, notamment parce qu'ils peuvent traiter de plusieurs candidats à la fois et que les informations ainsi diffusées sont très accessibles pour les électeurs.

Face à l'importance des programmes et de leur diffusion aux électeurs, quelle est la position des médias ? De quelle manière traitent-ils des programmes ? Y a-t-il des différences de traitement médiatique entre 2012 et 2017 ? Dans cette sous partie, nous vérifierons la manière dont les deux journaux ont traité des programmes et opèrerons une comparaison entre 2012 et 2017 afin de vérifier s'il y a eu une amélioration du traitement médiatique. Pour cela, nous évoquerons d'abord les critères pour le choix des articles concernant les programmes (4.1). Nous les analyserons ensuite de manière quantitative (4.2) puis qualitative (4.3).

4.1. Les critères pour le choix des articles concernant les programmes

Dans cette sous partie, nous avons pour objectif de vérifier l'amélioration du traitement médiatique des programmes entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017. Le critère pouvant qualifier ce développement se retrouve dans l'attitude des journalistes qui traitent des programmes des candidats : la montée d'un style de journalisme plus interprétatif leur permet de passer d'observateur à interprète. Ce nouveau style de journalisme permet aux journalistes de commenter, d'analyser,

d'évaluer, de proposer des programmes au lieu de simplement les présenter. Si nous trouvons davantage cette tendance dans les articles de 2017, cela reflèterait alors une amélioration du traitement médiatique.

Comme pour les autres sous parties, le nombre d'articles au total nous oblige à opérer au préalable un choix dans les articles à analyser :

- Dans un premier temps, nous décidons de prendre seulement les articles généraux. En effet, il ne paraît pas pertinent d'analyser les articles d'opinion dès lors que, par essence, ces derniers ont pour nature d'émettre l'opinion des journalistes, des experts, des lecteurs, etc... Nous souhaitons nous concentrer uniquement sur la tendance à un journalisme d'interprétation au sein des articles généraux.
- Dans un second temps, nous ne retiendrons que les articles appartenant à la catégorie des enjeux. Les sous-catégories du jeu n'ont en effet pas pour objectif d'évoquer les programmes des candidats ni de traiter des enjeux publiques/politiques. Nous ne relèverons par ailleurs que les deux dernières sous-catégories des enjeux, à savoir *le portrait du futur Président* (E7) et *les enjeux après le vote* (E8) ne comportent pas d'articles traitant des programmes. En effet, les articles de ces dernières sous-catégories se limitent respectivement aux vertus du Président et aux analyses d'après vote (analyses du résultat, futur gouvernement).
- Dans un troisième temps, nous sélectionnerons les articles concernant les programmes en utilisant le moteur de recherche avec le mot-clé comme « l'engagement électoral (공약) » ou « le programme politique (정책) » parmi les articles déjà triés selon les étapes précédentes mentionnées ci-dessus.

Nous avons ensuite réalisé une distinction parmi les différents articles traitant des programmes en fonction du traitement médiatique opéré : (i) Présentation, (ii) Analyse, (iii) Opinion et (iv) Proposition.

La catégorie, *Présentation*, recouvre les articles qui traitent des programmes sous la forme d'une présentation. *La présentation* est souvent utilisée après la déclaration des programmes. Une simple présentation des programmes des candidats permet aux journalistes de rester en tant qu'observateurs sur les faits et nous considérons que cela ne reflète pas une amélioration du traitement médiatique.

La catégorie, *Analyse*, comprend les articles qui font une analyse comparative sur les programmes des candidats. *L'analyse comparative* est souvent utilisée afin de comparer les différences au sein des programmes des candidats. Une augmentation du pourcentage d'articles relevant de l'analyse comparative traduit un renforcement du journalisme d'interprétation et, par conséquent, une amélioration du traitement médiatique.

La catégorie, *Opinion*, désigne les réactions aux programmes des candidats des médias, des acteurs concernés et des experts des programmes des candidats. Nous y retrouvons des articles au sein desquels les programmes ont été commentés par les médias (*Les commentaires des médias*), critiqués par les acteurs concernés comme les Chaebol³⁶⁹ ou le parquet (*Les critiques des acteurs*) ou encore évalués par des experts (*L'évaluation des experts*). La diversité des opinions sur les programmes des candidats offre une occasion aux électeurs d'évaluer les programmes sous divers angles. La hausse des articles concernant l'opinion pourrait donc refléter le développement du traitement médiatique.

La 4^{ème} catégorie, *Proposition*, ne mentionne pas directement les programmes des candidats mais des propositions émanant soit des médias (*La proposition des médias*), soit d'autres acteurs comme les citoyens, les experts, les politiciens, etc. (*La proposition externe*). Etant donné que cela permet d'élargir l'éventail de la réflexion sur les programmes des candidats, nous prenons ces articles sur la proposition des programmes comme des données à analyser. Cela montre les sujets considérés comme importants par les médias et par les acteurs. De même, cela reflète l'attitude active des journalistes qui ont rappelé l'importance de certaines questions publiques aux

³⁶⁹ Un Chaebol est le nom donné à un grand groupe industriel coréen. Concrètement c'est un ensemble d'entreprises, de domaines variés, entretenant entre elles des participations croisées et ayant une puissance économique très importante. Disponible sur : <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/chaebol.html#gLMELgHr5gv3qWs7.99>

candidats et aux électeurs. Pour ces raisons, nous considérons que ces articles constituent un élément montrant l'amélioration du traitement médiatique sur les programmes.

Pour résumer, les articles généraux appartenant aux six premières sous-catégories des enjeux (politiques, économiques, sociaux, diplomatiques, multiples et autres) sont distingués en quatre catégories selon leur objectif et traitement médiatique :

- i. Présenter les programmes des candidats
- ii. Analyser les programmes des candidats en les comparant
- iii. Exposer les opinions sur les programmes des candidats
- iv. Proposer des points des programmes.

Cela recouvre un total de 539 articles pour l'élection présidentielle de 2012 et 402 articles pour celle de 2017.

4.2. L'analyse quantitative des articles concernant les programmes

Les articles « Programmes » sont choisis comme indice permettant de vérifier l'amélioration du traitement médiatique. Pour cela, nous vérifions le changement du traitement médiatique de ce type d'articles au cours du temps grâce à une analyse quantitative. Nous nous intéressons donc au poids des articles « Programmes » (4.2.1), leur dynamique médiatique (4.2.2), leur répartition par sous-catégories (4.2.3) et leur distinction par contenu (4.2.4).

4.2.1. Le poids des articles « Programmes »

Afin de vérifier le poids des articles concernant les programmes et également l'évolution entre les deux présidentielles récentes, nous proposons deux objets de comparaison : (i) le nombre d'articles généraux totaux et (ii) le nombre d'articles généraux appartenant à la catégorie « Enjeux ».

Le nombre total d'articles généraux inclut les articles sur le jeu et les enjeux. La répartition entre le nombre total d'articles et celui d'articles « Programmes » pourrait montrer soit la hausse, soit la baisse du poids de ces derniers par rapport à tous les articles entre les deux présidentielles récentes.

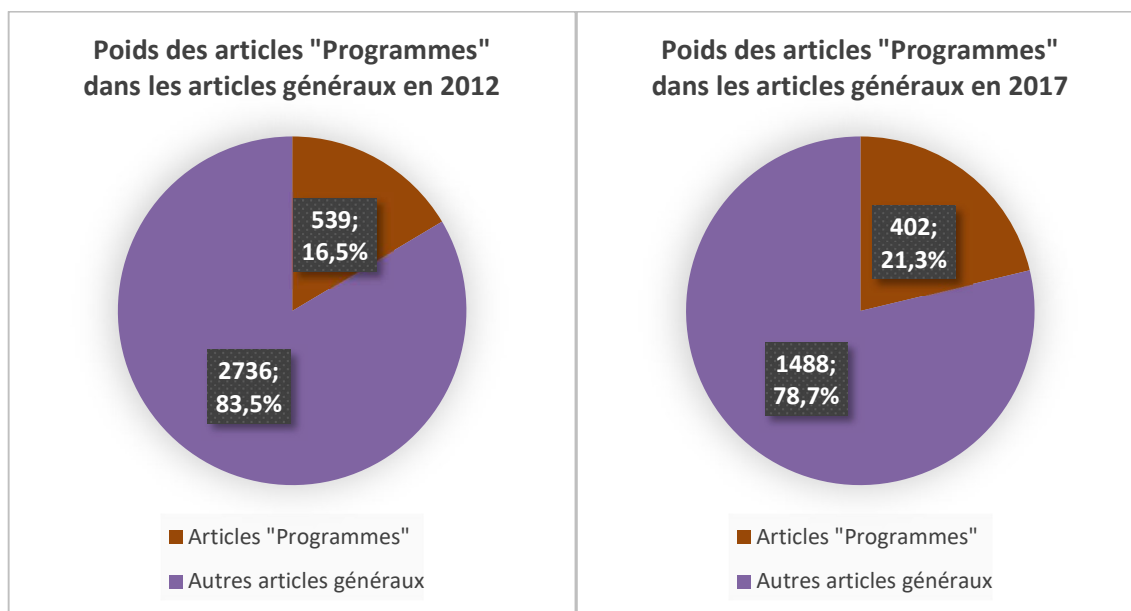
Or, il faut rappeler que la présidentielle de 2017 a été marquée par la baisse du poids du jeu dans les articles totaux. Afin d'éliminer l'influence de la baisse du poids du jeu en 2017 pour cette comparaison, nous allons vérifier également la répartition entre le nombre d'articles appartenant aux enjeux et le nombre d'articles « Programmes ». En effet, les articles « Enjeux » se composent de deux types d'articles : ceux traitant des programmes sont les articles « Programmes » et ceux qui ne les traitent pas sont les articles « Actualités ». Cette répartition figure dans le tableau ci-dessous créé à partir des tableaux 34 et 35 des annexes 27 et 28 (pages 534 et 537).

Tableau 79 : Le nombre d'articles « Programmes » lors des élections présidentielles de 2012 et 2017

Objet de comparaison	Election présidentielle de 2012			Election présidentielle de 2017		
	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	Total	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	Total
Articles généraux	1 694	1 581	3 275	919	971	1 890
Articles généraux appartenant à la catégorie « Enjeux »	393	399	792	339	420	759
Articles « Programmes »	261	278	539	170	232	402

Comme pour les analyses quantitatives précédentes, il convient de raisonner en pourcentage afin de prendre en compte la différence entre les deux périodes de recherche. Les résultats sont indiqués dans les quatre graphiques suivants.

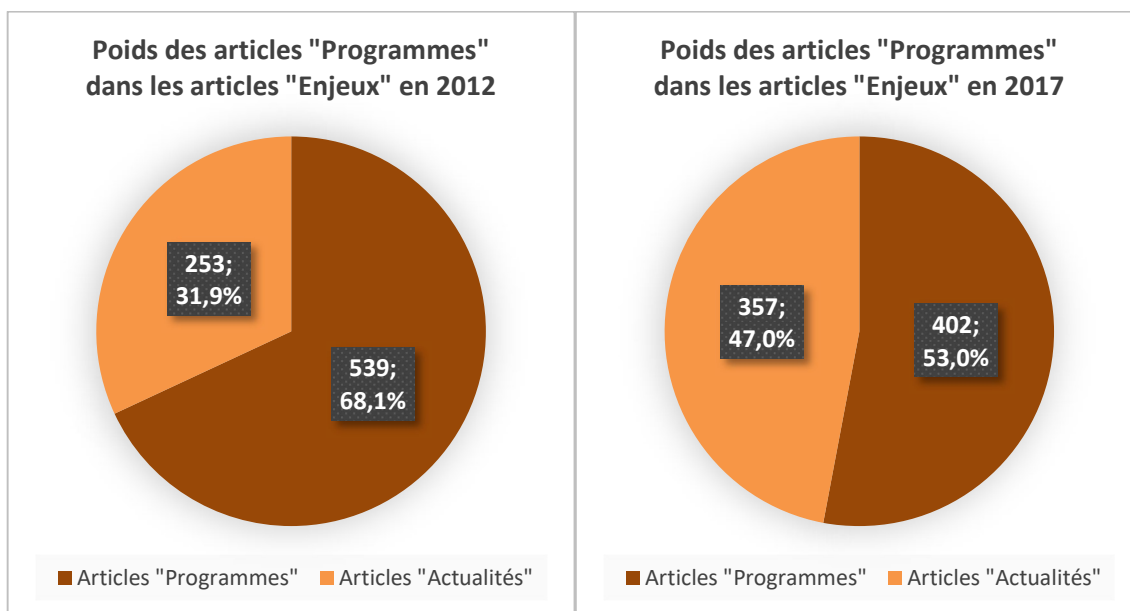
Graphique 46 : La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles généraux



D'après les deux graphiques ci-dessus, le poids des articles « Programmes » augmente au sein des articles généraux totaux entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017 : 16,5% en 2012 vs 21,3% en 2017, autrement dit, +4,8 points d'évolution entre les deux événements. Toutefois, nous rappelons la baisse de l'importance du jeu dans les articles totaux (les articles généraux et les articles d'opinion) lors de l'élection présidentielle de 2017 que nous avons déjà vérifiée dans la 1^{ère} sous partie : 70,8% en 2012 vs 51,9% en 2017 (-18,9 points)³⁷⁰. Dès lors, nous ne pouvons pas ignorer la possibilité d'une influence de cette baisse importante du jeu sur la hausse du poids des articles « Programmes » en 2017. Ainsi, nous proposons de comparer le poids des articles « Programmes » et les articles de la catégorie des enjeux.

³⁷⁰ cf. Graphique 21 de la page 268. Pour information, si nous consultons le tableau 34 de l'annexe 27 (page 534) ainsi que le tableau 35 de l'annexe 28 (page 537) afin de calculer le poids des seuls articles « généraux » du jeu (autrement dit, nous enlevons les articles d'opinion) entre les deux présidentielles, nous obtenons le résultat suivant : 2.483 articles du jeu parmi 3.275 articles généraux totaux (75,8%) en 2012 et 1.131 articles du jeu parmi 1.890 articles généraux totaux (59,8%) en 2017, ainsi l'évolution atteint -16,0 points.

Graphique 47 : La répartition entre les articles « Programmes » et les articles « Actualités »

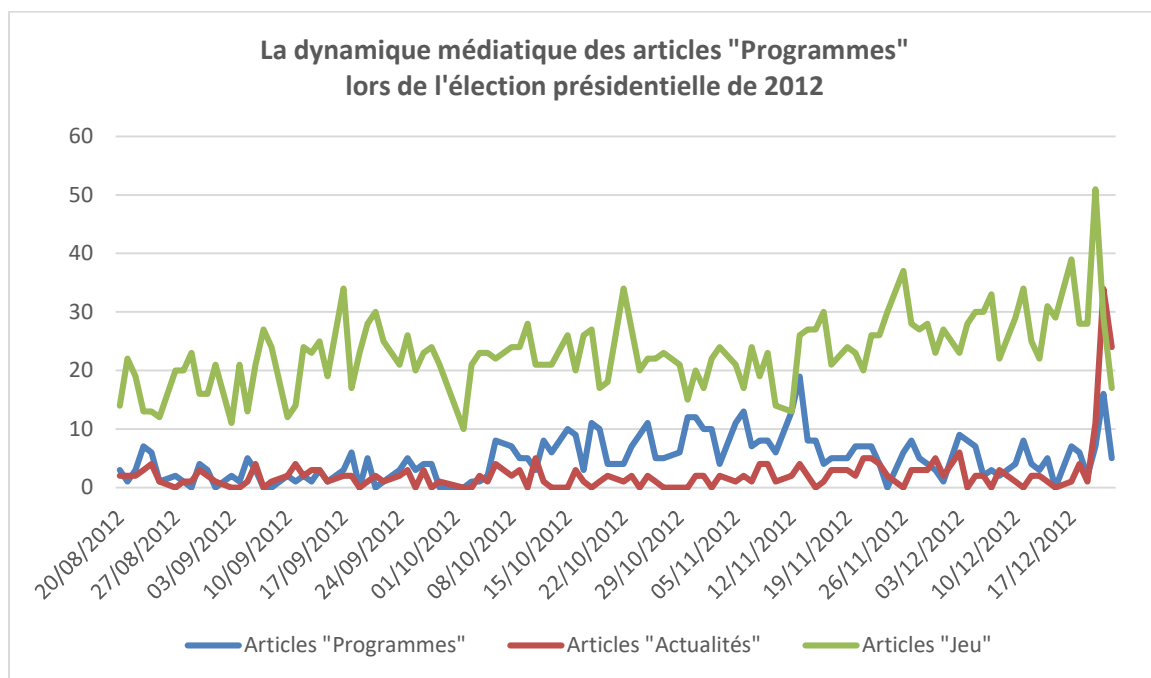


Les deux graphiques ci-dessus montrent la diminution du poids des articles « Programmes » par rapport aux articles « Actualités » lors de l’élection présidentielle de 2017 : 68,1% en 2012 vs 53,0% en 2017 (-15,1 points). Bien que l’importance des articles traitant des enjeux augmente en 2017, les articles « Programmes » n’accompagnent pas forcément cette hausse du poids des enjeux.

4.2.2. La dynamique médiatique des articles « Programmes »

Les deux graphiques suivants indiquent la dynamique médiatique des articles « Programmes » et également celle des articles « Actualités » et « Jeu » en tant que groupe de comparaison par élection. Nous regardons d’abord le cas de l’élection présidentielle de 2012. Pour rappel, les articles « Enjeux » se composent d’articles « Programmes » et d’articles « Actualités ».

Graphique 48 : La dynamique médiatique des articles « Programmes » lors de l'élection présidentielle de 2012

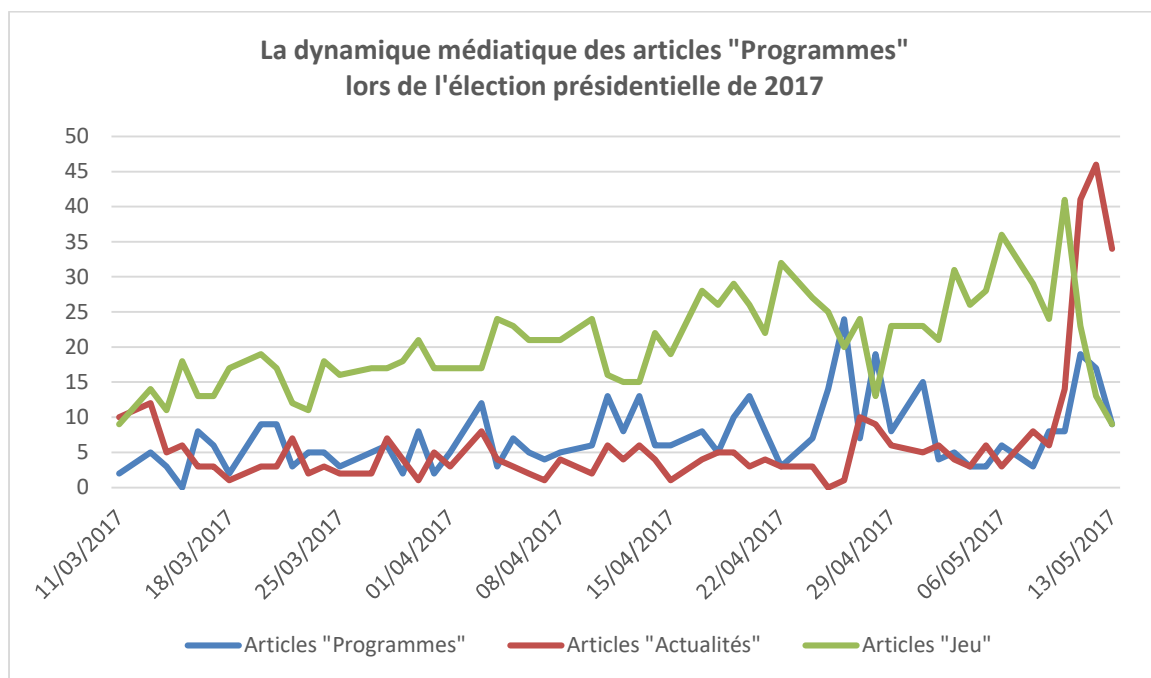


Selon le graphique ci-dessus, les articles « Programmes » commencent à prendre de l'importance à partir du début octobre. Nous supposons que les trois grands candidats ayant été déterminés, les médias ont dès lors commencé à mentionner leurs programmes. Pour information, la Commission électorale nationale a rendu publics les projets principaux des candidats sur son site d'internet le 24 octobre 2012. Nous observons ainsi une légère hausse de la dynamique médiatique des articles « Programmes » à la fin d'octobre.

En revanche, les articles « Actualités » n'ont pas marqué une hausse importante en comparaison des articles « Programmes » tout au long de la période de recherche sauf à la fin de la période. La fin de décembre est le moment où les médias ont analysé les résultats des votes et ont prévu le futur gouvernement. Comme nous avons pu l'indiquer auparavant, la 8^{ème} sous-catégorie des enjeux, *Enjeux après le vote* ne comporte pas d'articles « Programmes ».

Pendant environ quatre mois, le nombre d'articles « Programmes » n'a pas dépassé celui des articles « Jeu ».

Graphique 49 : La dynamique médiatique des articles « Programmes » lors de l'élection présidentielle de 2017



Le graphique ci-dessus montre la dynamique médiatique des articles « Programmes » lors de l'élection présidentielle de 2017. A la différence du graphique précédent, il y a quelques moments où le nombre d'articles « Programmes » a dépassé celui d'articles « Jeu » (les 27 et 29 avril 2017) et l'écart entre les deux indices, les programmes et le jeu, est moins grand qu'en 2012.

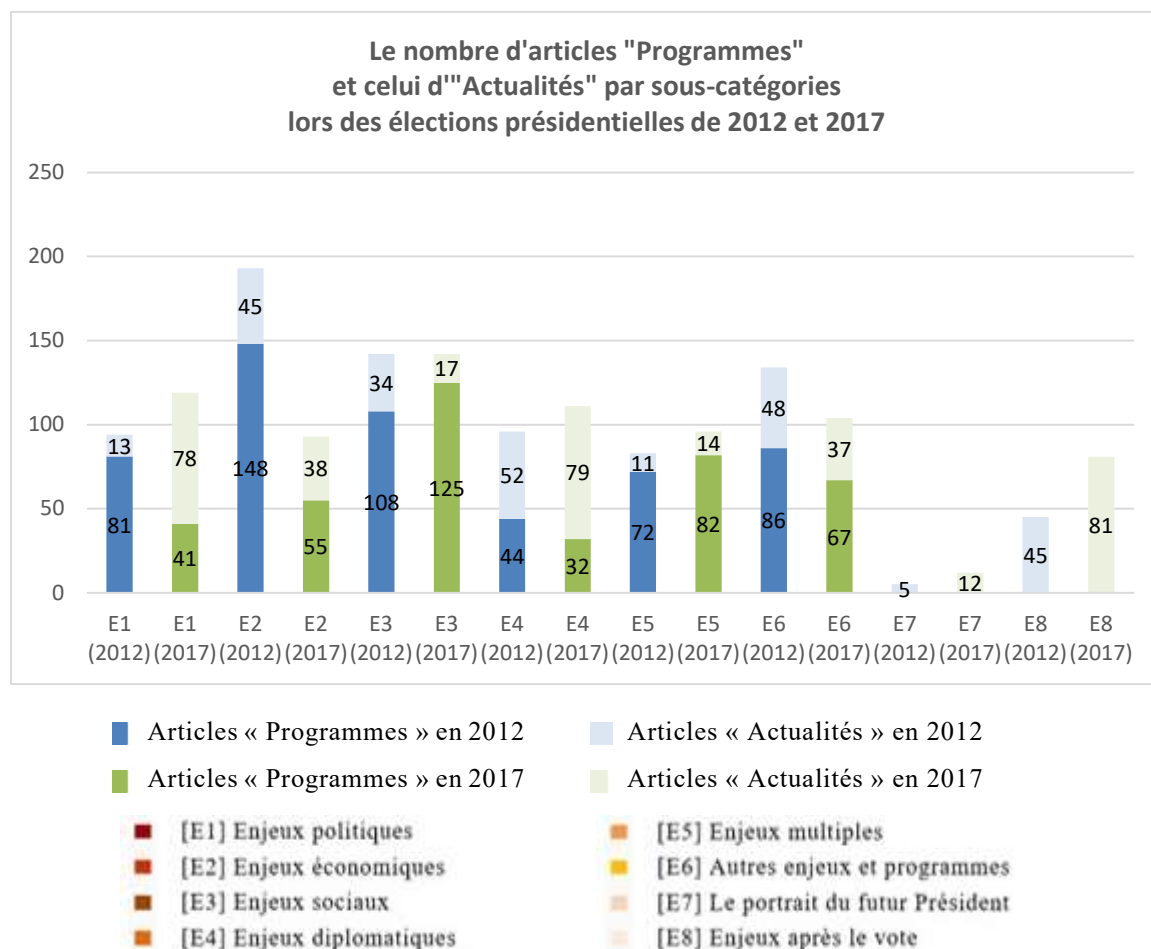
De même, la dynamique des articles « Actualité » est plus active en 2017 qu'en 2012 et il y a des moments où elle dépasse celle des articles « Programmes ». **Autrement dit, l'importance des articles « Programmes » vis-à-vis des articles « Actualités » baisse certes, mais cela s'explique par l'augmentation de l'attention portée par les médias aux enjeux concernant les actualités.**

Pour la suite, nous allons vérifier la répartition des articles « Programmes » par sous-catégories d'enjeux afin de savoir quelle sous-catégorie accompagne la baisse du poids des articles « Programmes » en comparant la répartition entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017 dans la section suivante.

4.2.3. La répartition des articles « Programmes » par sous-catégories d'enjeux

Ici, nous nous intéressons à la répartition des articles concernant les programmes en fonction de leur sous-catégorie d'enjeux. Cette division permet de comprendre la répartition entre les articles « Programmes » et les articles « Actualités » par sous-catégories. De même, cela peut également vérifier la différence de poids des articles « Programmes » par sous-catégories. A travers ces résultats, nous pouvons vérifier quel programme ou quelle sous-catégorie influence le plus la baisse du poids des articles « Programmes » dans les articles « Enjeux ». Le graphique suivant montre la répartition entre les articles « Programmes » et les articles « Actualités » par sous-catégories et par élection présidentielle.

Graphique 50 : Le nombre d'articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » par sous-catégorie lors des élections présidentielles de 2012 et 2017



A travers le graphique ci-dessus, nous remarquons d'abord que la plupart des sous-catégories disposent de plus d'articles « Programmes » que d'articles « Actualités » sauf les deux dernières sous-catégories³⁷¹. Les sous-catégories regroupant le plus grand nombre (et pourcentage) d'articles « Programmes » sont, pour 2012, la 2^{ème} enjeu, *Enjeux économiques* (148 articles sur 193³⁷²) et, pour 2017, la 3^{ème} enjeu, *Enjeux sociaux* (125 articles sur 142³⁷³).

En comparaison avec l'élection présidentielle de 2012, les articles « Programmes » sont moins présents dans les deux sous-catégories, le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques* (41 articles sur 119³⁷⁴) et le 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatiques* (32 articles sur 111³⁷⁵) en 2017. **Ces deux sous-catégories sont donc celles à inclure dans l'analyse qualitative afin de mieux comprendre la baisse du poids des articles « Programmes » par rapport aux articles « Enjeux » en 2017³⁷⁶.**

4.2.4. La distinction des articles « Programmes » selon leur traitement médiatique

Nous avons distingué les articles « Programmes » selon quatre catégories et sept sous-catégories (cf. pages 357-359). Cela a pour objectif de vérifier la tendance du traitement médiatique vis-à-vis des programmes et également prouver l'amélioration du traitement médiatique entre les deux élections présidentielles récentes.

³⁷¹ [E7] Le portrait du futur Président et [E8] Les enjeux après le vote n'ont pas d'articles « Programmes ». cf. 4.1. Le critère pour le choix des articles concernant les programmes

³⁷² La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » dans la sous-catégorie *Enjeux économiques* est 76,7% vs 23,3% en 2012.

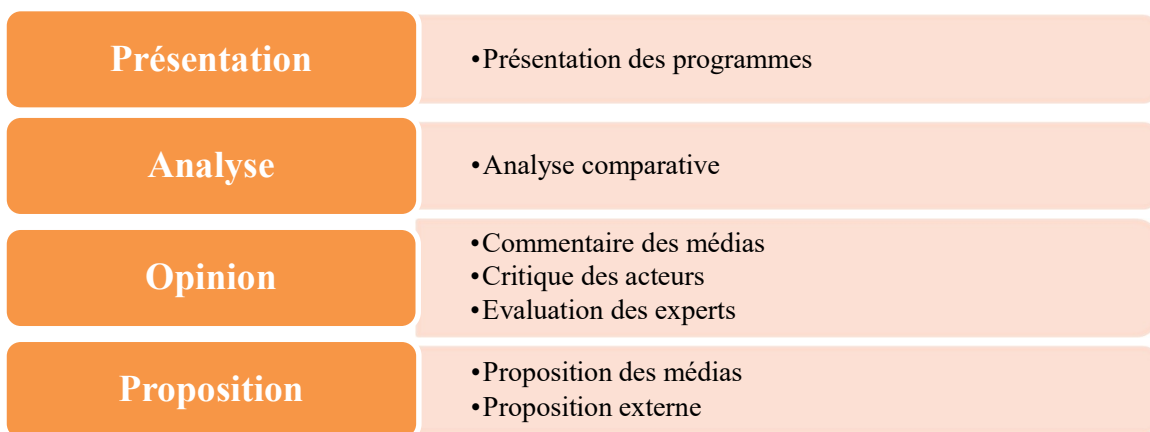
³⁷³ La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » dans la sous-catégorie *Enjeux sociaux* est 88,0% vs 12,0% en 2017.

³⁷⁴ La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » dans la sous-catégorie *Enjeux politiques* est 34,5% vs 65,5% en 2017. La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » dans la même sous-catégorie est 86,2% vs 14,8% en 2012.

³⁷⁵ La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » dans la sous-catégorie *Enjeux diplomatiques* est 28,8% vs 71,2% en 2017. La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » dans la même sous-catégorie est 45,8% vs 54,2% en 2012.

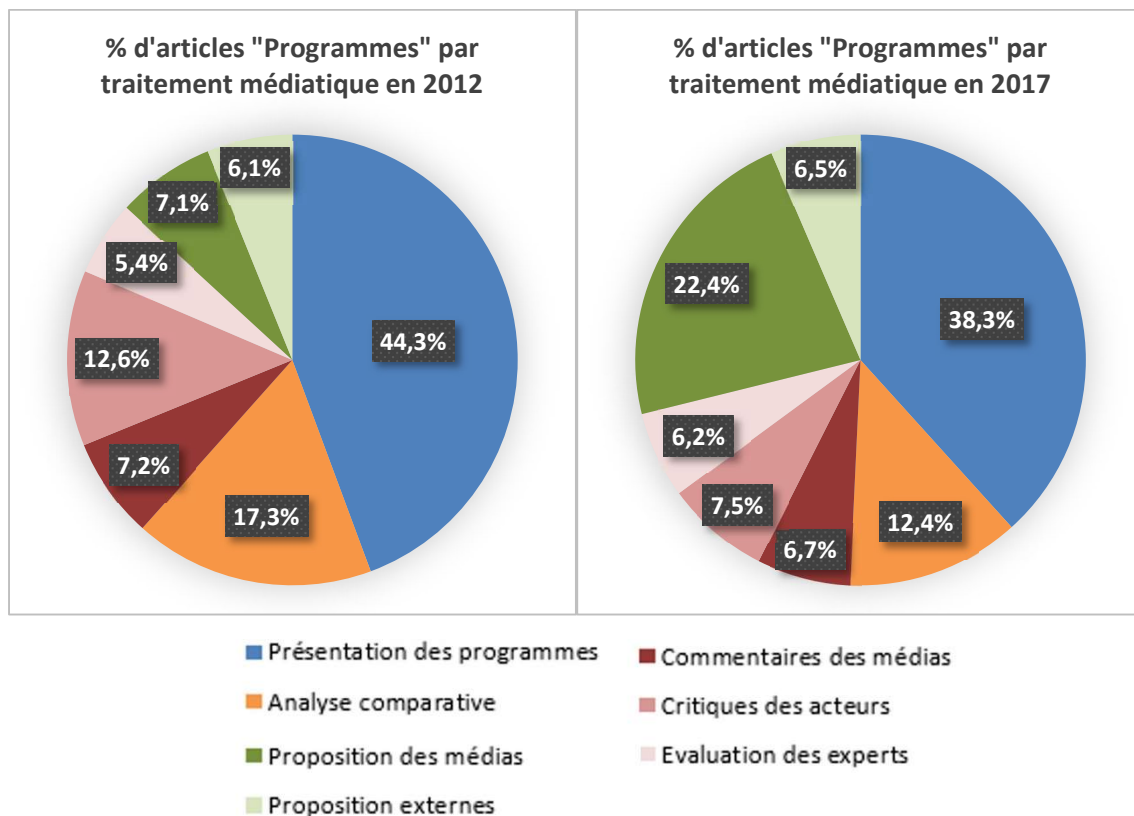
³⁷⁶ Dans la sous-catégorie, le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques*, la différence du pourcentage entre les articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » atteint à 31,0 points. Dans la sous-catégorie, le 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatiques*, la différence du pourcentage entre les articles « Programmes diplomatiques » et les autres articles « Enjeux diplomatiques » atteint 42,4 points.

Schéma 2 : La distinction des articles « Programmes » selon le traitement médiatique



Les deux graphiques suivants montrent le pourcentage des sections mentionnées ci-dessus entre les articles « Programmes » lors de l’élection présidentielle de 2012 et 2017.

Graphique 51 : Le pourcentage d’articles « Programmes » par traitement médiatique



La façon de traiter des programmes par les journalistes permet de vérifier s’il y a eu un développement du traitement médiatique vis-à-vis de la couverture des programmes.

Comme nous avons mentionné la possibilité de l'élargissement de la tendance du journalisme d'interprétation qui *conduit par thèmes où les faits servent principalement à illustrer le thème choisi par le journaliste*³⁷⁷ et renforce le pouvoir des journalistes en donnant *plus de contrôles sur le message d'informations*³⁷⁸ lors de l'élection présidentielle de 2017 en comparaison de celle de 2012, les journalistes pourraient passer du statut de simples observateurs à celui d'interprètes. Au lieu de la simple présentation des programmes, ils pourraient ajouter par exemple, leur analyse, les commentaires et l'évaluation des faits. De plus, ils pourraient rappeler plus activement les questions de politiques publiques importantes afin qu'elles soient développées dans le programme du futur gouvernement.

Le traitement semble s'être amélioré en 2017. Nous remarquons en effet une baisse du poids des articles traités de la manière « Présentation » entre les deux présidentielles : de 44,3% en 2012 à 38,3% en 2017 (-6,0 points). **Le pourcentage d'articles contenant de simples présentations des programmes a diminué ce qui a laissé place aux autres sous-catégories pouvant indiquer une amélioration comme l'évaluation des experts (+0,8 pt), la proposition des médias (+15,3 pt) et la proposition externe (+0,3 pt).** Les journalistes semblent être intervenus plus activement en 2017 en invitant des experts afin qu'ils puissent évaluer les programmes, ou en proposant les programmes par eux-mêmes ou alors en couvrant la proposition d'acteurs externes. Nous vérifierons ce point lors de l'analyse qualitative.

Nous ne pouvons toutefois pas confirmer tout de suite pleinement l'amélioration du traitement médiatique car certaines sous-catégories pouvant également indiquer un rôle des journalistes plus actif ont diminué (analyse comparative (-4,8 pt), commentaire des médias (-0,5 pt), critique des acteurs (-5,1 pt)).

Une chose est donc certaine, il y a eu des changements dans la manière de traiter des programmes. D'un côté, nous relevons une amélioration mais, sur certains aspects, un recul. Une analyse qualitative est donc nécessaire afin de rechercher les

³⁷⁷ SALGADO Susana, STROMBACK Jesper, « Interpretive journalism : A review of concepts, operationalizations and key findings ». *Sage journals*, N°13, (2), 2012, pp.144-161

³⁷⁸ PATTERSON Thomas E., « 7-The United States : News in a Free-Market Society ». *Democracy and the Media : a comparative perspective*. Ed. GUNTHER R. Cambridge : Cambridge University Press, 2000, pp.241-265

raisons du changement du traitement médiatique vis-à-vis des programmes et confirmer pleinement l'amélioration du traitement médiatique.

4.3. L'analyse qualitative des articles concernant les programmes

Les résultats de l'analyse quantitative des articles « Programmes » ne nous permettent pas de confirmer l'amélioration du traitement médiatique entre les deux élections présidentielles. En effet, si le poids des articles traitant des programmes a augmenté par rapport aux articles généraux « totaux », il a, à l'inverse, diminué vis-à-vis des articles « Enjeux ». De même, s'il y a bien eu une évolution dans la manière de traiter des programmes comme la hausse du poids des articles concernant *Evaluation des experts*, *Proposition des médias* et *Proposition externe*, elle n'implique pas toujours une amélioration du traitement médiatique en raison de la baisse de l'importance des articles concernant *Analyse comparative*, *Commentaire des médias* et *Critique des acteurs*.

Face à ces incertitudes, nous posons les questions suivantes :

- Y-a-t'il eu des événements plus importants que les programmes en 2017 ?
- Y-a-t'il eu un changement dans la déclaration des programmes des candidats en 2017 ?
- Les journalistes ont-ils changé le traitement médiatique vis-à-vis des programmes des candidats ?
- Les candidats ont-ils déclaré moins de programmes en 2017 qu'en 2012 ?

Pour répondre à ces questions, nous cherchons d'abord les raisons de la baisse relative du poids des articles « Programmes » vis-à-vis des articles « Enjeux » (4.3.1). Nous analysons ensuite les articles concernant les dix projets principaux des candidats de chaque présidentielle (4.3.2). Enfin, nous analysons également le changement du traitement médiatique des programmes (4.3.3).

4.3.1. Les raisons de la diminution du poids des articles « Programmes »

Les résultats de l'analyse quantitative confirment la diminution du poids des articles « Programmes » vis-à-vis des articles « Enjeux » : de 68,1% à 53,0%³⁷⁹. Malgré la hausse de l'importance des articles « Enjeux » (de 29,2% à 48,1%)³⁸⁰, le pourcentage des articles traitant des programmes a baissé.

Que signifient ces chiffres ? Afin d'expliquer le fait que les articles « Programmes » n'accompagnent pas la hausse des articles « Enjeux », nous émettons les hypothèses suivantes :

- i. L'année 2017 a connu de nombreuses actualités importantes aux yeux des médias.
- ii. En raison de la période électorale relativement courte, les candidats n'ont pas eu assez de temps pour développer leur programme en 2017.

4.3.1.1. L'importance des actualités politiques

Pour rappel, la définition des enjeux pour cette étude inclut **les programmes proposés par les candidats**, mais également **les questions de politique publique attendant le futur gouvernement pour les cinq prochaines années**. La baisse constatée du pourcentage d'articles traitant des programmes au sein des articles de la catégorie des enjeux peut s'expliquer par la hausse de l'importance des actualités influençant la campagne électorale.

D'après le graphique 50 de la page 365, deux sous-catégories disposaient de moins d'articles « Programmes » que les articles « Actualités » lors de l'élection présidentielle de 2017 : le 1^{er} enjeu, *Enjeux politiques* et le 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatiques*. Cela s'explique par deux événements qui ont marqué 2017 : la destitution de l'ancienne Présidente, Park Geun-hye et l'installation du THAAD

³⁷⁹ cf. Graphique 47 de la page 362

³⁸⁰ cf. Graphique 21 de la page 268 (ce résultat est basé sur tous les articles y compris les articles d'opinion). Si nous recalculons le poids des « Enjeux » au sein des seuls articles généraux (donc sans les articles d'opinion, comme nous l'avons fait pour les articles « Programmes »), les ordres de grandeur restent les mêmes : 24,2% en 2012 et 40,1% en 2017.

(système défensif vis-à-vis de la Corée du Nord). Leur importance a été confirmée dans la sous-partie précédente concernant les éditoriaux.

Pour parfaite information, le pourcentage d'articles « Actualités » mentionnant la « Destitution » et appartenant à la sous-catégorie des *Enjeux politiques*, atteint 47,9%³⁸¹. Le poids des articles « Actualités » mentionnant l'« Installation du THAAD » et appartenant à la sous-catégorie des *Enjeux diplomatiques*, atteint quant à lui 41,4%³⁸². **Dès lors, comme ces deux évènements représentent une importante part de ces deux sous-catégories, nous supposons qu'ils sont à l'origine de la baisse relative du poids des articles « Programmes » faisant partie de ces mêmes sous-catégories.**

Bien que ces deux évènements aient été pris en compte dans les programmes des candidats et ont donc conduit à la publication de quelques articles « Programmes », ils ont davantage été traités comme des événements d'actualité sans que les journalistes aient fait le lien avec les programmes politiques des candidats.

En effet, si la destitution de Park Geun-hye est à l'origine d'articles « Programmes » évoquant des sujets comme la réforme constitutionnelle et la modification de la loi électorale, cela ne représente que 15 articles pour les deux journaux soit 12,6% de la sous-catégorie *Enjeux politiques* (119 articles³⁸³). Cela est donc moindre par rapport au poids des articles « Actualités » consacrés à cet événement (47,9%).

Le second évènement, l'installation du THAAD, a également provoqué des réactions des candidats qui l'ont incluse dans leur programme, ce qui recouvre au total cinq articles pour les deux journaux³⁸⁴, soit 4,5% de la sous-catégorie les *Enjeux diplomatiques* (111 articles). Cela est donc moindre par rapport au poids des articles « Actualités » consacrés à cet événement (41,4%).

³⁸¹ Le nombre d'articles concernant la destitution de Park Geun-hye atteint 57 dans les deux journaux. Le nombre d'articles généraux qui appartiennent à la sous-catégorie « Enjeux politiques » atteint 119 articles.

³⁸² Le nombre d'articles concernant l'installation du THAAD atteint 46 dans les deux journaux. Le nombre d'articles généraux qui appartiennent à la sous-catégorie « Enjeux diplomatiques » atteint 111 articles.

³⁸³ La réforme constitutionnelle est évoquée dans cinq articles du *Chosun Ilbo* et six articles du *Kyunghyang Shinmun*. La modification de la loi électorale est évoquée dans trois articles du *Kyunghyang Shinmun*. Un article traite plus globalement de l'impact de la destitution sur les programmes des candidats.

³⁸⁴ Deux articles du *Chosun Ilbo* et trois articles du *Kyunghyang Shinmun*.

L'importance de ces deux événements se retranscrit davantage dans des articles « Actualités » que dans des articles consacrés aux programmes des candidats.

Nous pouvons donc conclure en disant que les actualités de 2017 ont conduit à un plus grand nombre d'articles « Enjeux » mais que cela ne s'est pas traduit par une augmentation proportionnelle des articles « Programmes ». En définitive, il convient davantage de parler de hausse des articles « Actualités » que d'une baisse des articles « Programmes ».

4.3.1.2. La particularité de l'élection présidentielle de 2017

La loi électorale n'oblige pas les candidats à révéler un programme politique³⁸⁵. Selon l'article 60-4 de cette loi « Collection de promesses de campagnes de candidats préliminaires », les candidats qui font l'enregistrement préliminaire, peuvent publier et distribuer un recueil décrivant leurs promesses électorales, les objectifs, l'ordre de priorité, les procédures d'exécution, la durée d'exécution et le plan de financement pour chaque projet. Cet article a été ajouté en 2008, mais il n'institue qu'une option et non une obligation.

Toutefois, même si ce n'est pas obligatoire, la Commission électorale nationale a demandé aux candidats préliminaires le 11 mars 2017 de déclarer leurs dix principaux projets avant le 10 avril 2017. **Aucun candidat n'a honoré cette demande dans les temps. Dans le cas de l'élection présidentielle de 2012, les grands candidats ont déclaré leurs principaux projets avant le 18 octobre 2012, autrement dit environ deux mois avant le jour de vote.** Les journalistes et les experts ont donc critiqué l'absence d'informations sur les programmes des candidats en 2017 en comparaison des élections précédentes.

En principe, chaque candidat publie un recueil d'environ 200-300 pages. Il est peu probable que beaucoup d'électeurs lisent l'intégralité des recueils de chaque candidat pour affiner leur choix de vote. Ainsi la présentation des dix principaux projets revêt une grande importance, ce qui explique cette demande de la Commission électorale

³⁸⁵ « La loi électorale officielle publique ». L'article 60-4. Collection de promesses de campagnes de candidats préliminaires. Disponible sur : <http://www.law.go.kr/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=0&y=0#EJ60:4>

nationale. La présentation des dix principaux projets permet ainsi aux candidats de rendre accessible leur programme et d'orienter leur campagne, voire de s'en servir comme slogan.

Par exemple, Roh Moo-hyun, le 16^{ème} Président (2003-2008), a promis le « Déménagement de la capitale administrative » pour une décentralisation et un développement équilibré. Lors de l'élection présidentielle de 2007, le projet le plus mentionné était la « Grande voie navigable coréenne » proposé par Lee Myung-bak, le 17^{ème} Président (2008-2013) qui correspond à un projet de travaux publics liant les principaux fleuves coréens. **Pour l'élection présidentielle de 2012, le projet le plus évoqué par les deux grands candidats, Park Geun-hye et Moon Jae-in, ainsi que les médias était la « Démocratisation économique » y compris la réforme des Chaebol³⁸⁶.**

L'élection présidentielle de 2017 ne dispose pas d'un tel projet représentatif de la campagne électorale. Elle s'est en effet déroulée sur une courte période en raison de la destitution de l'ancienne Présidente et **la déclaration des principaux projets s'est effectuée relativement tard.**

Afin de vérifier cette situation plus en détails, nous avons tapé le mot-clé « la disparition des programmes (공약 실종) » dans le moteur de recherche que nous avons utilisé pour sélectionner tous les corpus de cette étude. Pour rappel, nous avons sélectionné les articles « Programmes » parmi seulement les articles généraux, mais pour cette petite recherche, nous avons élargi l'éventail de la recherche, autrement dit, nous avons cherché les articles mentionnant cette situation dans l'ensemble de tous les articles y compris les articles d'opinion afin d'avoir le maximum d'exemplaires.

Nous trouvons ainsi quelques articles incluant cette expression. Les journalistes du *Chosun Ilbo* prennent certains projets comme exemple afin de critiquer le manque de préparation des programmes ou la disparition de la discussion les concernant. Les journalistes du *Kyunghyang Shinmun* utilisent la rubrique « Opinion » afin de donner

³⁸⁶ TAE Won-Jun, « 'La sécurité' dirige l'élection présidentielle... Enjeux économiques et sociaux impuissants ('안보'가 좌우하는 대선...무기력한 경제·복지 이슈, 왜?) ». *Le Kukmin Ilbo* [en ligne]. 27 avril 2017. Disponible sur : <https://n.news.naver.com/article/005/0000987440?lfrom=kakao>

leur avis et critiquer une situation où la campagne électorale n'est plus axée sur les programmes. Le tableau suivant reprend leur titre : cinq articles du *Chosun Ilbo* dont quatre articles généraux et un éditorial ainsi que quatre articles d'opinion du *Kyunghyang Shinmun*.

Tableau 80 : Les titres des articles critiquant la disparition de la campagne électorale axée sur les programmes lors de l'élection présidentielle de 2017

Date	Le Chosun Ilbo Titre d'article	Date	Le Kyunghyang Shinmun Titre d'article
24-03	Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corée visite l'Assemblée nationale afin de transmettre des suggestions économiques ³⁸⁷	12-04	[Editorial] Augmentation par cinq des violations de la loi électorale en ligne ³⁸⁸
17-04	[Editorial] Ouverture officielle de l'élection présidentielle, quel candidat pourrait s'occuper de la situation sécuritaire et économique ? ³⁸⁹	18-04	[Editorial] Quand arrêtera t'on la situation où les sondages occupent la présidentielle ? ³⁹⁰
24-04	Les programmes sur la ville Sejong évoquent un effet indésirable ³⁹¹	24-04	[Editorial] La campagne électorale remarquable de Sim Sang-jung, axée sur les programmes parmi les campagnes négatives ³⁹²
26-04	Les programmes concernant la culture dévoilés... mais ils sont mal préparés ³⁹³	25-04	La vérification des programmes a disparu avec l'offensive de sécurité ³⁹⁴
27-04	Il manque des programmes concernant SOC (social overhead capital) ³⁹⁵		

³⁸⁷ SHIN Eun-jin, « Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corée visite l'Assemblée nationale afin de transmettre les suggestions économiques (서류봉투 들고 국회 찾은 商議 회장, 4시간 동안 與野 만나 '제언문' 전달) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 mars 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?ID=2017032400139

³⁸⁸ « [Editoriale] Augmentation par cinq fois des violations de la loi électorale en ligne ([사설]5배나 급증한 사이버 공간 선거법 위반이 말하는 것) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 12 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704112042015&code=990101

³⁸⁹ « [Editorial] Ouverture officielle de l'élection présidentielle, quel candidat pourrait s'occuper de la crise sécuritaire et économique ? ([社說]大選 공식 개막, 안보·경제 위기 말걸 후보 어디 있나) ». *Le Chosun Ilbo*. 17 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?ID=2017041700106

³⁹⁰ « [Editoriale] Quand arrête t'on la situation où les sondages occupent la présidentielle ? ([사설]언제까지 여론조사에 목매는 대선 할 건가) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 18 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704172102005&code=990101

³⁹¹ KWAK Raegeon, « Les programmes sur la ville Sejong évoquent un effet indésirable ([세종시 Inside] "충청 표심 잡으려다 되레 역효과" ... 존재감 떨어진 세종시 공약) ». *Le Chosun Ilbo*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?ID=2017042400088

³⁹² « [Editorial] La campagne électorale remarquable de Sim Sang-jung, axée sur les programmes parmi les campagnes négatives ([사설]진흙탕 대선 속 돋보이는 심상정 후보의 정책선거) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704232130015&code=990101

³⁹³ YOO Suk-jae, « Les programmes concernant la culture dévoilés... mais ils sont mal préparés (베일 벗은 대선 후보 文化 공약... 덜 익거나 준비 안된 정책 많아) ». *Le Chosun Ilbo*. 26 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?ID=2017042600108

³⁹⁴ HA Tae-huon, « La vérification des programmes a disparu avec l'offensive de sécurité ([하태훈의 법과 사회] 안보 공세로 사라진 정책검증) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 25 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704242032035&code=990100

³⁹⁵ JANG Sang-jin, LEE Mi-ji, « Il manque les programmes concernant SOC (social overhead capital) ('SOC (사회간접자본) 공약'이 실종됐다) ». *Le Chosun Ilbo*. 27 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?ID=2017042700202

Les extraits suivants reprennent des critiques de cette situation :

Les programmes sur la culture des candidats principaux ont été dévoilés le 25 avril 2017. Comme il n'y a pas de programmes remarquables dans chaque camp électoral, on parlera de 'la disparition de la culture' et on critiquera cette situation. (...) Les programmes de la culture de chaque parti politique annoncés ce jour-là semblent moins préparés ou faits à la hâte³⁹⁶. (L'article du 26 avril 2017 du Chosun Ilbo)

Cet article du *Chosun Ilbo* est intégré dans les articles « Programmes ». Il compare les programmes des candidats principaux et les analyse. Or, il indique également la date de la déclaration (environ deux semaines avant le jour de vote) et critique l'absence des projets sur la culture jusqu'à ce moment-là et le fait que les projets déclarés ne soient pas bien réalisés.

A l'approche du jour de vote, les violations en ligne de la loi électorale montent en flèche. (...) Lors de la 18^{ème} élection présidentielle, on recensait 7.201 violations réalisées en ligne pendant six mois. Ce chiffre a été dépassé plus de deux fois pendant les trois premiers mois de 19^{ème} élection présidentielle. (...) Plus le nombre de disputes négatives en ligne augmentent, plus la compétition entre les programmes disparaît. Cela devient plus important que la compétition des programmes par rapport aux élections présidentielles précédentes, les programmes des candidats principaux n'attirent plus l'attention des électeurs. La présidentielle de 2017 est en recul par rapport à celle de 2012 où les candidats se sont opposés sur la démocratisation de l'économie ou les programmes sociaux³⁹⁷. (Éditorial du 12 avril 2017 du Kyunghyang Shinmun)

L'éditorial ci-dessus du *Kyunghyang Shinmun* ne fait pas partie des articles « Programmes ». Il insiste sur l'importance des programmes en raison de la particularité de l'élection présidentielle de 2017 (la destitution de l'ancienne

³⁹⁶ Op.cit. *Le Chosun Ilbo*. 26 avril 2017.

³⁹⁷ « [Éditoriale] Augmentation par cinq fois des violations de la loi électorale en ligne ([사설]5배나 급증한 사이버 공간 선거법 위반이 말하는 것) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 12 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704112042015&code=990101

Présidente) et critique la mauvaise préparation ou la disparition des programmes des candidats en comparaison de l'élection présidentielle de 2012.

Selon la Commission électorale nationale, les cinq candidats principaux ont déclaré leurs dix principaux projets le 14 avril 2017, soit moins d'un mois avant le jour de vote. Leurs programmes ont fait l'objet de critiques des médias ou des experts. **Outre la période électorale relativement courte, le manque de qualité des programmes explique également la diminution du poids des articles « Programmes ».**

Enfin, la hausse des actualités politiques concernant l'élection présidentielle influence à la baisse le poids des articles « Programmes » lors de l'élection présidentielle de 2017. De même, la courte période électorale de 2017 ne permet pas de préparer des programmes complets. La baisse relative des articles « Programmes » par rapport aux « Enjeux » semble donc provenir de circonstances particulières de cette élection et n'a pas de lien avec le traitement médiatique.

Par la suite, nous allons nous concentrer sur les contenus des articles « Programmes ». Nous avons mentionné l'importance des dix principaux projets qui peuvent permettre aux électeurs de comprendre les programmes des candidats et d'affiner leur choix de vote. Nous analysons donc les articles les concernant dans la section suivante.

4.3.2. L'analyse des articles concernant les dix principaux projets des programmes politiques

Lors de l'élection présidentielle de 2012, six candidats se sont enregistrés officiellement contre 13 pour 2017. Afin de promouvoir leurs programmes, ils ont le droit de publier un recueil comprenant environ 200-300 pages.

Sachant que la lecture de tous les recueils des candidats n'est pas chose aisée pour les électeurs, la Commission électorale nationale demande aux candidats préliminaires³⁹⁸

³⁹⁸ Pour information, est considéré comme candidat préliminaire tout candidat déclaré n'ayant pas encore enregistré officiellement sa candidature, procédé intervenant relativement tard dans la campagne.

d'annoncer leurs dix principaux projets depuis 2007. Cette commission a pour objectif d'encourager l'élection basée sur les engagements électoraux et demande également aux candidats le contenu de leur programme, les délais pour la réalisation de leurs promesses de campagne ainsi que les sources de financement. Sans être obligatoire, ce résumé permet de comprendre la vision des candidats aux électeurs et est consultable sur le site internet de la Commission électorale nationale.

Les médias traitent de ces résumés de deux manières : soit ils les présentent en tant que simples observateurs, soit ils les analysent et les comparent en tant qu'interprètes. Le 1^{er} rôle présente comme qualité une certaine objectivité à propos des divers programmes des candidats mais nécessite alors une action de la part des électeurs qui doivent d'eux-mêmes comparer les différents programmes. Le 2^{ème} rôle en revanche, permet aux journalistes de commenter, d'analyser, d'évaluer les programmes. Les articles les concernant retranscrivent donc davantage les avis des journalistes et permettent aux lecteurs une lecture plus simple et plus enrichissante.

Nous avons choisi d'analyser les articles concernant les dix principaux projets des candidats afin de vérifier le traitement retenu. Pour les sélectionner, nous avons utilisé le moteur de recherche en tapant le mot-clé comme « Dix projets (10 대 공약) ». Ainsi nous obtenons deux articles pour l'élection présidentielle de 2012 et 12 articles pour celle de 2017. Nous les analysons par élection par la suite.

4.3.2.1. L'analyse des articles sur les dix principaux projets de l'année 2012

Lors de l'élection présidentielle de 2012, la Commission électorale nationale a rendu public les dix principaux projets des candidats le 24 octobre 2012. Les candidats qui les ont déclarés sont Park Geun-hye, Moon Jae-in, Ahn Cheol-soo, Lee Jung-hee et Kang Ji-won. Les deux journaux en ont parlé le lendemain, le 25 octobre 2012. Le tableau suivant indique les articles concernés.

Tableau 81 : Les articles traitant des dix principaux projets des candidats lors de l'élection présidentielle de 2012

Le Chosun Ilbo			
Date de publication	Titre d'article	Candidats mentionnés	Manière du traitement
25-10-2012	« Il n'y a que le slogan dans les programmes des candidats... la crise de la disparition du 'Manifesto' ³⁹⁹ »	Park Geun-hye Moon Jae-in Ahn Cheol-soo	Analyse comparative

Le Kyunghyang Shinmun			
Date de publication	Titre d'article	Candidats mentionnés	Manière du traitement
25-10-2012	« Le 1 ^{er} programme de Park Geun-hye et d'Ahn Cheol-soo, 'La démocratisation de l'économie', celui de Moon Jae-in, 'La création d'emplois' ⁴⁰⁰ »	Park Geun-hye Moon Jae-in Ahn Cheol-soo Lee Jung-hee Kang Ji-won	Présentation

Chaque journal traite des dix principaux projets des candidats dans un article. La différence entre les deux journaux tient au nombre de candidats mentionnés. *Le Chosun Ilbo* a mentionné les trois grands candidats (Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo) tandis que *le Kyunghyang Shinmun* a mentionné tous les candidats qui ont déposé leurs programmes à la Commission électorale nationale (Park Geun-hye, Moon Jae-in, Ahn Cheol-soo, Lee Jung-hee et Kang Ji-won). L'analyse comparative des programmes effectuée par les deux journaux ne concerne toutefois que les trois grands candidats.

Le Chosun Ilbo a choisi d'analyser les programmes des trois grands candidats sur trois points : l'assistance sociale, les emplois et la démocratisation de l'économie. Comme le titre de l'article le suggère (« Il n'y a que le slogan dans les programmes des candidats... la crise de la disparition du 'Manifesto' »), il formule également plusieurs critiques. En effet, il reproche aux candidats de ne préciser ni les délais de réalisation

³⁹⁹ KIM Si-hyun, « Il n'y a que le slogan dans les programmes des candidats... la crise de la disparition du 'Manifesto' (구호뿐인 후보공약... '매니페스토' 실종위기) ». *Le Chosun Ilbo*. 25 octobre 2012. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2012/10/25/2012102500229.html

⁴⁰⁰ LEE Ji-sun, « Le 1^{er} programme de Park Geun-hye et Ahn Cheol-soo, 'La démocratisation de l'économie', celui de Moon Jae-in, 'La création d'emplois' (박근혜·안철수 '경제민주화', 문재인은 '일자리 창출' 최우선) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 25 octobre 2012. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201210242208465#csidx2fb924e6e1f18359097921bfa34502d

de leur programme ni les budgets et sources de financement. Par exemple, les trois candidats ont insisté sur l'importance de l'assistance sociale dans leurs programmes, mais Park Geun-hye n'a pas précisé le budget et la source de financement tandis qu'Ahn Cheol-soo n'a donné aucune information sur les délais d'application de son programme social. Le journal précise que Moon Jae-in est le plus précis des trois candidats, mais qu'aucun n'a mentionné le risque d'augmentation des impôts pour exécuter le plan d'assistance sociale.

L'article comprend par ailleurs un tableau afin de faciliter la comparaison des programmes concernant l'assistance sociale et les emplois en indiquant l'objectif, le plan de mise en œuvre et le financement requis. Le journal émet quelques opinions sur les programmes des trois grands candidats, mais le caractère principal de l'article tend davantage à la présentation et l'analyse qu'à l'expression d'une opinion. Il se concentre en effet davantage sur la comparaison des programmes.

Concernant la question de démocratisation de l'économie, le journal de droite s'est attardé sur les différences de méthodologie des candidats.

En définitive, le journal de droite a recherché à analyser les différences et les défauts des programmes des candidats. Il a également critiqué tous les grands candidats indépendamment de son orientation politique. **En conclusion, l'attitude du journal de droite était plutôt celle d'un interprète vis-à-vis des programmes des candidats que celle d'un simple observateur.**

L'article du *Kyunghyang Shinmun* compare également les trois premiers points du programme des trois grands candidats. Un tableau de comparaison est également présent, mais à la différence du journal de droite, ce tableau sert à comparer les opinions des trois candidats sur les questions de la Commission électorale nationale.

En effet, la Commission demande les avis de tous les candidats préliminaires sur certains sujets importants pour le futur gouvernement comme l'expansion des CDI pour les CDD, la privatisation des entreprises publiques, l'expansion des soins médicaux gratuits, la réforme constitutionnelle pour la réélection du Président, etc. Le tableau indique simplement la position des grands candidats (consentement, opposition, autre

avis...). En comparaison de l'article du *Chosun Ilbo*, le journal de gauche se contente de comparer les programmes des candidats sans les critiquer.

Dès lors, le rôle du journal de gauche par rapport aux programmes des candidats reste celui d'un observateur qui présente ou compare simplement les différences entre les programmes. Au lieu d'émettre son avis sur les programmes ou les candidats, il laisse aux lecteurs le soin de les juger.

Les deux journaux se sont concentrés sur les trois premiers principaux projets de trois grands candidats. Le journal de droite a mis l'accent plutôt sur l'analyse tandis que le journal de gauche a gardé une attitude neutre vis-à-vis des programmes. Leurs tableaux aident à comprendre les programmes et idées sur certains enjeux, mais ils ne sont pas très précis non plus. **Par rapport à l'importance de la déclaration des dix principaux projets des candidats, le nombre d'articles est très faible dans les deux journaux.** De plus, nous ne pouvons pas trouver les programmes des deux autres candidats : Lee Jung-hee et Kang Ji-won. Même si leurs intentions de vote sont faibles, Lee Jung-hee était la candidate représentant le Parti Progressiste Unifié, ce qui lui a permis de participer aux débats télévisés avec les grands candidats. **Enfin, nous concluons que le faible nombre d'articles concernant les dix principaux projets des candidats provient du manque d'analyse précise des programmes.**

4.3.2.2. L'analyse des articles sur les dix principaux projets de l'année 2017

Lors de l'élection présidentielle de 2017, la Commission électorale nationale a demandé aux candidats préliminaires de déposer leurs dix principaux projets sur 17 domaines comme la politique, l'économie, la diplomatie, l'assistance sociale et la santé, le travail, le droit des femmes, etc.

La date limite fixée par la Commission était le 10 avril 2017 ce qui a laissé moins d'un mois pour les candidats. Par ailleurs, certains partis politiques principaux n'avaient pas encore choisi leur candidat pour la présidentielle. Parmi les 13 candidats, seuls les cinq candidats marginaux ont respecté ce délai. Les cinq candidats principaux (Moon Jae-

in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung) n'ont déposé leur présentation qu'après le 14 avril 2017. Le tableau suivant montre les articles sur ce point. Il est directement possible de constater que le nombre d'articles est beaucoup plus important qu'en 2012. Le *Chosun Ilbo* a publié deux articles et le *Kyunghyang Shinmun* dix.

Tableau 82 : Les articles traitant des dix principaux projets des candidats lors de l'élection présidentielle de 2017

Le Chosun Ilbo			
Date de publication	Titre d'article	Candidats mentionnés	Manière du traitement
13-04-2017	« Ahn Cheol-soo démissionnera de son poste de député... Son 1 ^{er} projet est la sécurité ⁴⁰¹ »	Moon Jae-in Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min Sim Sang-jung	Présentation
15-04-2017	« Les candidats des cinq partis politiques déclarent les dix principaux projets de leur programme ⁴⁰² »	Moon Jae-in Hong Jun-pyo Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min Sim Sang-jung	Présentation

Le Kyunghyang Shinmun			
Date de publication	Titre d'article	Candidats mentionnés	Manière du traitement
13-04-2017	« Moon Jae-in, 'J-nomics au sein des humains', Ahn Cheol-soo, 'La sécurité indépendante et le bon travail' ⁴⁰³ »	Moon Jae-in Ahn Cheol-soo	Présentation
13-04-2017	« L'accomplissement des missions sur l'éducation, la science, l'inauguration des entreprises... Le projet du déménagement de la Maison bleue et l'Assemblée nationale à Sejong ⁴⁰⁴ »	Moon Jae-in Ahn Cheol-soo	Présentation

⁴⁰¹ CHOI Seung-hyun, « Ahn Cheol-soo démissionnera de son poste de député... Son 1^{er} programme est la sécurité (안철수, 모레 의원직 사퇴 '배수진'... 공약 1순위는 안보) ». *Le Chosun Ilbo*. 13 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/13/2017041300225.html

⁴⁰² PARK Kook-hee, YOON Hyung-jun, « Les candidats des cinq partis politiques déclarent les dix principaux projets de leur programmes (5 黨 후보들, 10대 공약 발표) ». *Le Chosun Ilbo*. 15 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/15/2017041500204.html

⁴⁰³ KIM Ji-hwan, CHO Mi-deop, « Moon Jae-in, 'J-nomics au sein des humains', Ahn Cheol-soo, 'La sécurité indépendante et le bon travail' ([2017 시민의 선택] 문재인 "사람 중심 J노믹스" 안철수 "자강안보·좋은 일자리") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 13 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704122312015#csidx98a6e9b94024fc2b689b778e8825ce8

⁴⁰⁴ JUNG Hwan-bo, « L'accomplissement des missions sur l'éducation, la science, l'inauguration des entreprises... Le projet du déménagement de la Maison bleue et l'Assemblée nationale à Sejong ([2017 시민의 선택] 교육·과학·창업 동시 혁명 달성 ...청와대·국회, 세종시 이전 추진) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 13 avril 2017. Disponible sur :

14-04-2017	« La déclaration des dix principaux projets par Moon Jae-in... le 1 ^{er} concerne les emplois ⁴⁰⁵ »	Moon Jae-in	Présentation
17-04-2017	« Les emplois, la sécurité, la révolution de la politique... Le 1 ^{er} projet reflète le rêve des cinq candidats ⁴⁰⁶ »	Moon Jae-in Hong Jun-pyo Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min Sim Sang-jung	Analyse comparative
17-04-2017	« Les cinq candidats sont d'accord sur l'augmentation du SMIC, de la retraite de base et le droit de grâce limité du Président ⁴⁰⁷ »	Moon Jae-in Hong Jun-pyo Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min Sim Sang-jung	Analyse comparative
09-05-2017	« Moon Jae-in 'Soutenez-moi avec la révolution du vote' ⁴⁰⁸ »	Moon Jae-in	Présentation
09-05-2017	« Hong Jun-pyo, 'J'empêcherai la prise de pouvoir par le gouvernement de gauche' ⁴⁰⁹ »	Hong Jun-pyo	Présentation
09-05-2017	« Ahn Cheol-soo, 'L'avenir arrive quand nous surmontons la politique des candidats N°1 ou 2' ⁴¹⁰ »	Ahn Cheol-soo	Présentation
09-05-2017	« Yoo Seung-min, 'Le vote avec la conviction n'est pas le vote mort' ⁴¹¹ »	Yoo Seung-min	Présentation
09-05-2017	« Sim Sang-jung, 'Votez pour un grand changement' ⁴¹² »	Sin Sang-jung	Présentation

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704122301025#csidxce794ac180d12db9aa322d916b9c895

⁴⁰⁵ KIM Ji-hwan, « La déclaration des dix principaux projets par Moon Jae-in... le 1^{er} concerne les emplois ([2017 시민의 선택] 민주당 문재인 후보 '10대 공약' 발표... 청년고용할당제 민간 확대 '일자리 1순위') ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 14 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704132323015#csidxf017a7ee29cead68429b083ea832a3c

⁴⁰⁶ YOO Jung-in, « Les emplois, la sécurité, la révolution de la politique... Le 1^{er} projet reflète le rêve des cinq candidats ([2017 시민의 선택] 일자리·안보·정치사회 개혁...'1호 공약'에 담긴 5인의 꿈) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 17 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704162205025#csidx6e3227fa4a06b89838997b707083bea

⁴⁰⁷ KIM Jit, « Les cinq candidats sont d'accord sur l'augmentation de la SMIC, de la retraite de base et le droit de grâce limité du Président ([2017 시민의 선택] 5인 모두 "최저임금·기초연금 인상, 대통령 사면권 제한") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 17 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704162205015#csidxb822017e8c00a8d9ded68585217f7

⁴⁰⁸ « Moon Jae-in 'Soutenez-moi avec la révolution du vote' ([2017 시민의 선택] 문재인 "투표혁명으로 힘 달라") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 9 mai 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201705082304025#csidxca38dced28105128315e1ef8e0aa68b

⁴⁰⁹ « Hong Jun-pyo, 'J'empêcherai la prise de pouvoir par le gouvernement de gauche' ([2017 시민의 선택] 홍준표 "좌파 집권 막아낼 것") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 9 mai 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201705082304015#csidx2d42320d4af62efac6ecf3cf4890080

⁴¹⁰ « Ahn Cheol-soo, 'L'avenir arrive quand nous surmontons la politique des candidats N°1 ou 2' ([2017 시민의 선택] 안철수 "1·2번 정치 깨야 미래") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 9 mai 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201705082304005#csidx1b17a515befaf488cdef938bb356d16

⁴¹¹ « Yoo Seung-min, 'Le vote avec la conviction n'est pas le vote mort' ([2017 시민의 선택] 유승민 "소신표는 사표 아니다") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 9 mai 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201705082257005#csidxb952fd5b8dd4d38a11f44623c331c70

⁴¹² « Sim Sang-jung, 'Votez pour un grand changement' ([2017 시민의 선택] 심상정 "더 큰 변화에 한 표를") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 9 mai 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201705082257015#csidx898667c5aa1517eb755a45ecb639139

Malgré un délai très court et l'absence de respect de la date limite de dépôt des programmes, les journalistes ont essayé au maximum d'informer les électeurs sur les principaux projets des candidats.

A la différence de 2012, les journaux ne se sont pas limités aux programmes des grands candidats. Ils ont également mentionné les deux candidats minoritaires, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung. Comme les cinq candidats représentent chacun un parti politique disposant d'au moins cinq députés à l'Assemblée nationale, ces candidats ont été intégrés dans le groupe des candidats principaux et leurs programmes ont fait l'objet de comparaison.

Toutefois, comme les candidats ont déposé leur programme à des jours différents, les journaux ont décidé de présenter d'abord les programmes d'un ou deux grands candidats, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo.

Le 1^{er} article du *Chosun Ilbo*, « Ahn Cheol-soo démissionnera de son poste de député... Son 1^{er} projet est la sécurité » daté du 13 avril 2017, **a présenté uniquement le programme d'Ahn Cheol-soo.** En effet, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung ont déposé leur programme à la Commission électorale nationale le même jour, le lendemain de la date limite (le 11 avril 2017). Cependant, le journal de droite s'est concentré uniquement sur le programme d'Ahn Cheol-soo. Il a présenté également les avis d'Ahn Cheol-soo sur plusieurs domaines comme la sécurité, l'éducation, l'économie, les CDD, la politique, etc. Ce dernier, placé à gauche de l'échiquier politique lors de l'élection présidentielle de 2012, a viré centre-gauche par la suite. A tel point qu'il a par ailleurs été mentionné en tant que possible candidat pour un ralliement avec un politicien de droite. Parmi les trois candidats principaux qui ont déposé leur programme le même jour, Ahn Cheol-soo (centre-gauche), Yoo Seung-min (centre-droite) et Sim Sang-jung (gauche progressiste), seul le programme d'Ahn Cheol-soo a fait l'objet d'une présentation dans un article du journal de droite. Nous supposons que le journal de droite n'a traité que du programme d'Ahn Cheol-soo en raison de l'importance des intentions de vote à son égard. Le fait qu'il soit devenu politiquement proche du journal a probablement dû jouer également.

Le *Kyunghyang Shinmun* a publié trois articles sur les programmes de Moon Jae-in et d'Ahn Cheol-soo. Le 1^{er} article, « Moon Jae-in, 'J-nomics au sein des humains', Ahn Cheol-soo, 'La sécurité indépendante et le bon travail' » paru le 13 avril 2017, a comparé les programmes de ces deux grands candidats. Il a présenté brièvement le programme économique de Moon Jae-in et également les points principaux du programme d'Ahn Cheol-soo.

Le même jour (le 13 avril 2017), il a également publié un article consacré aux dix principaux projets du programme d'Ahn Cheol-soo avec un tableau et des informations sur la vision de son futur gouvernement.

Le lendemain (le 14 avril 2017), le journal de gauche a publié un article dédié aux dix principaux points du programme de Moon Jae-in. Pour parfaite information, ce dernier a déposé son programme à la Commission électorale nationale la veille. Cet article contient également un tableau reprenant, avec des exemples, les points principaux du programme de Moon Jae-in.

A la différence de l'article consacré au programme d'Ahn Cheol-soo qui se limitait à reprendre des slogans dans son tableau (par exemple : *L'achèvement de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et du régime paisible via l'auto-sécurité*) l'article sur le programme de Moon Jae-in rajoute des explications (par exemple : *La République de la Corée qui prend la charge des emplois : la création de 810K d'emplois publics, le SMIC à 10,000 won en 2020*)

L'article concernant Moon Jae-in semble donc plus détaillé que celui consacré à Ahn Cheol-soo. A noter toutefois que les autres candidats principaux n'ont pas eu l'opportunité de voir leur programme exposé dans un article dédié dans ce journal de gauche.

Le fait que le journal de gauche consacre un article à chacun des candidats principaux proches de son orientation politique (gauche pour Moon Jae-in et centre-gauche pour Ahn Cheol-soo) tout en détaillant davantage celui qui est le plus proche de son orientation politique (Moon Jae-in) semble indiquer une influence de l'orientation politique sur ses décisions.

Les autres articles datés du 15 avril 2017 (le *Chosun Ilbo*) et du 17 avril 2017 (le *Kyunghyang Shinmun*) **ont traité des programmes des cinq candidats principaux d'une manière égalitaire.**

L'article du journal de droite reprend un grand tableau détaillant les dix principaux projets des programmes de chaque candidat avec quelques exemples. **En comparaison de l'article de 2012, il manque le côté critique. Il s'est contenté de présenter et de comparer les programmes des cinq candidats principaux de manière égalitaire en tant qu'observateur.**

Le journal de gauche, quant à lui, a publié deux articles différents sur les programmes des cinq candidats. L'article « Les emplois, la sécurité, la révolution de la politique... Le 1^{er} projet reflète le rêve des cinq candidats » publié le 17 avril 2017, a comparé les programmes de chaque candidat et analysé leurs avis sur les emplois, l'installation du THAAD (le système défensif vis-à-vis de la Corée du Nord) et la réforme des chaebol (le nom donné à un grand groupe industriel coréen). **L'autre article** « Les cinq candidats sont d'accord sur l'augmentation du SMIC, de la retraite de base et le droit de grâce limité du Président » daté du 17 avril 2017, **a expliqué les points communs des programmes des cinq candidats et a ainsi présenté le programme qui sera mis en œuvre durant les cinq prochaines années, peu importe qui sera élu. Cet article est un exemple démontrant le développement du rôle de journaliste en tant qu'interprète.** Cet article pourrait servir à vérifier plus tard l'achèvement des programmes du futur gouvernement.

Lors du jour de vote, le 9 mai 2017, le *Kyunghyang Shinmun* a donné des informations pour la dernière fois sur le profil et les dix slogans de ces cinq candidats. Avant d'aller voter, les lecteurs ont pu encore vérifier les projets des cinq candidats.

Le journal de gauche a beaucoup augmenté le nombre d'articles concernant les dix points principaux des programmes des candidats lors de l'élection présidentielle de 2017. Bien qu'il ait consacré trois articles supplémentaires aux candidats qui correspondent à son orientation politique, les lecteurs ont tout de même pu trouver facilement des informations sur les projets importants des cinq candidats principaux.

Pour les journalistes, la couverture de l'élection présidentielle de 2017 et notamment celle des programmes des candidats était difficile en raison d'une période électorale courte aggravée par un dépôt tardif des programmes. **Une amélioration du traitement médiatique semble toutefois pouvoir être notée notamment en raison de l'augmentation du nombre d'articles concernant les dix principaux projets mais aussi en raison du développement du rôle de journaliste en tant qu'interprète et non plus simple observateur. De même, le fait que les articles comparent les programmes des cinq candidats principaux dont deux plus minoritaires peut être perçu comme un progrès. Toutefois, nous relevons encore un différentiel du nombre d'articles en raison de l'orientation politique du journal susceptible d'empêcher un traitement médiatique égalitaire.**

4.3.3. La montée en puissance des propositions des programmes par les médias

Beaucoup d'experts ont déploré l'absence d'une réelle confrontation des programmes des candidats lors de l'élection présidentielle de 2017. Selon eux, cette élection manquait de réels programmes structurants, comme cela a pu être le cas pour les autres élections présidentielles. Lee Hyun-woo, professeur en politique, a déclaré que « nous découvrons la fragilité des engagements électoraux des candidats. Comme la période électorale est courte, ils ne parviennent pas à les préparer en détails. ». Sin Yul, professeur en politique, a critiqué la situation où la campagne négative a remplacé les programmes : « *La stratégie négative doit accompagner une préparation complète après avoir bien analysé les adversaires. Mais comme la campagne électorale se déroule à la hâte, il n'y a que des disputes inutiles entre les candidats sans débat décisif* »⁴¹³.

Toutefois, nous avons vu que le traitement médiatique tend à s'améliorer avec l'élection présidentielle de 2017. La 1^{ère} preuve est l'augmentation du poids des articles « Enjeux ». En ayant dénoncé l'abus de pouvoir de l'ancienne Présidente, les journalistes ont récupéré leur liberté d'expression et reprennent leur responsabilité en

⁴¹³ KIM Sung-hwan, PARK Jin-man, « En raison de la courte période électorale présidentielle... Une concentration sur la stratégie négative au lieu du grand engagement électoral (짧아진 쇼트트랙 대선 탓... 대형 공약 대신 네거티브 공약 집중) ». *Le Hankook Ilbo* [en ligne]. 8 mai 2017. Disponible sur : <https://n.news.naver.com/article/469/0000201790?lfrom=kakao>

tant que « Chien de garde ». De même, la manière de traiter des programmes a également changé.

Dans le dernier chapitre concernant l'analyse quantitative, nous avons distingué les articles « Programmes » en quatre catégories (*Présentation, Analyse, Opinion* et *Proposition*). Nous avons aussi calculé leur pourcentage. Le résultat figure dans le tableau suivant et nous remarquons une véritable hausse d'une sous-catégorie, « Proposition des médias » avec +15,3 points entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017.

Tableau 83 : L'évolution du pourcentage des articles « Programmes » par type de traitement

Catégorie	Sous-catégorie des articles « Programmes » divisée par type de traitement	% d'articles en 2012	% d'articles en 2017	Evolution
Présentation	Présentation des programmes	44,3%	38,3%	-6,0 pt
Analyse	Analyse comparative	17,3%	12,4%	-4,8 pt
Opinion	Commentaire des médias	7,2%	6,7%	-0,5 pt
	Critique des acteurs	12,6%	7,5%	-5,2 pt
	Evaluation des experts	5,4%	6,2%	+0,8 pt
Proposition	Proposition des médias	7,1%	22,4%	+15,3 pt
	Proposition externe	6,1%	6,5%	+0,3 pt

La courte durée de la période électorale de l'élection présidentielle de 2017 explique ce changement de pourcentage des catégories des articles « Programmes ». D'autant plus que, comme nous l'avons vu, les candidats principaux de 2017 n'ont pas respecté la date limite pour déclarer leur programme de sorte que, mécaniquement, le pourcentage d'articles qui présentent ou analysent les programmes des candidats a baissé.

La diminution du poids de la 3^{ème} catégorie, « Opinion », s'explique pour les mêmes raisons. Etant donné que les candidats n'ont pas promu leur programme activement, il était plus difficile de trouver les articles traitant des réactions (commentaires ou critiques) des médias ou des acteurs sur ces programmes.

Cependant, les journalistes ont trouvé un autre moyen de revenir sur l'importance de certains points dans les programmes. **Ils ont couvert effectivement les enjeux importants que le futur gouvernement devra, selon eux, appréhender.** Nous regroupons ces articles sous une catégorie intitulée « Proposition » car les médias ont ainsi endossé un rôle actif consistant à aller au-delà de la simple couverture d'un événement ou point d'actualité. Ils ont en effet activement alerté les candidats sur les mesures à prendre et les enjeux à traiter. Cette catégorie inclut également les propositions externes, autrement dit, celles suggérées par les acteurs politiques, les experts, les personnes impliquées, etc. **En l'absence de réels programmes, cette catégorie est mécaniquement celle qui a connu la plus grande hausse entre les deux élections.**

Le *Chosun Ilbo* a publié ce type d'articles quatre fois en 2012 et 20 fois en 2017. Le *Kyunghyang Shinmun* l'a fait 34 fois en 2012 et 70 fois en 2017. **Au total, les deux journaux ont publié les articles concernant la « Proposition des médias » environ 3,2 fois plus qu'en 2012.**

Ces articles ont fait l'objet de cadrages différents. Par exemple, une série d'articles sur un sujet spécifique (4.3.3.1) ou une analyse du résultat sur les sondages effectués sur un enjeu social (4.3.3.2), un reportage relatant les expériences directes des journalistes (4.3.3.3), ou alors une proposition directe sur un sujet à réfléchir, etc. Tous ont pour objectif d'insister sur l'importance de certains enjeux, de demander aux candidats de les ajouter dans leurs programmes, ainsi que de permettre aux électeurs d'y réfléchir pour leur choix de vote. Nous prenons ci-après quelques exemples et les analysons.

4.3.3.1. Une série d'articles insistant sur l'importance d'un grand enjeu

Les séries d'articles sont souvent publiées sur plusieurs jours en évoquant des sujets divers sur un thème choisi. Pour information, parmi tous les articles appartenant à une série d'articles, nous n'avons retenu que les articles comprenant le mot « élection présidentielle » ou le nom des candidats et qui indiquent également une proposition pour un programme.

Le *Chosun Ilbo* n'a pas publié de séries d'articles contenant des propositions. Le *Kyunghyang Shinmun* quant à lui a publié plusieurs séries d'articles afin de mettre l'accent sur certains enjeux lors des élections présidentielles de 2012 et 2017.

4.3.3.1.1. Les exemples des séries d'articles pour l'élection présidentielle de 2012

Le tableau suivant indique cinq séries d'articles publiées par le journal de gauche en 2012.

Tableau 84 : La liste des séries d'articles concernant la proposition du *Kyunghyang Shinmun* lors de l'élection présidentielle de 2012

Titre de la série	Sujets traités	Sous-catégorie d'enjeux	Date de la publication	Nombre d'articles
« Grand débat entre Kim Ho-ki et Kim Sang-jo : l'esprit du temps »	<ul style="list-style-type: none"> - La démocratisation de l'économie - L'assistance sociale - La polarisation économique - La justice sociale, etc. 	(E2) Enjeux économiques (E3) Enjeux sociaux (E5) Enjeux multiples	Du 20-08-12 au 21-09-12	7
« Le droit des humains en Corée du Nord »	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit de l'homme - La relation avec la Corée du Nord 	(E4) Enjeux diplomatiques	Du 20-09-12 au 19-11-12	2
« Edition spéciale pour les 66 ans de la fondation »	<ul style="list-style-type: none"> - La croissance économique - L'assistance sociale - La réforme politique, etc. 	(E2) Enjeux économiques (E3) Enjeux sociaux (E5) Enjeux multiples	06-10-12	8
« La présidentielle sans réflexion sur le travail »	<ul style="list-style-type: none"> - Le licenciement pour restructuration 	(E3) Enjeux sociaux	13-11-12 / 21-11-12	1
« 13 enjeux choisis par le <i>Kyunghyang</i> pour la présidentielle de 2012 »	<ul style="list-style-type: none"> - Le chômage des jeunes - La société vieillissante - La protection des petites et moyennes entreprises - La réforme du système des impôts - La décentralisation, etc. 	(E1) Enjeux politiques (E2) Enjeux économiques (E3) Enjeux sociaux (E5) Enjeux multiples (E6) Autres enjeux et programmes	Du 19-11-12 au 11-12-12	14

Le caractère principal de ces séries d'articles est de proposer certains sujets pour réflexion soit en provoquant un débat avec des experts (« Grand débat entre Kim Ho-ki et Kim Sang-jo : l'esprit du temps »), ou avec des citoyens (« 13 enjeux choisis par le Kyunghyang pour la présidentielle de 2012 »). Ces séries regroupent 32 articles sur les 34 articles qui font partie de la sous-catégorie, « Proposition des médias ». Autrement dit, seuls deux articles n'appartiennent pas à ces séries d'articles⁴¹⁴. **Le journal de gauche a ainsi servi ce type d'articles très activement afin de proposer des programmes.**

Ces séries d'articles servent deux objectifs : insister sur l'importance d'un grand sujet comme « Le droit des humains en Corée du Nord » et « La présidentielle sans réflexion sur le travail » et **exposer plusieurs enjeux importants** comme l'ont fait les articles « Grand débat entre Kim Ho-ki et Kim Sang-ju : l'esprit du temps », « Edition spéciale pour les 66 ans de la fondation » et « 13 enjeux choisis par le Kyunghyang pour la présidentielle de 2012 ».

En répétant le titre de la série sur plusieurs jours, les journalistes peuvent mettre l'accent sur certains enjeux qu'ils souhaitent voir intégrés dans les programmes des candidats. Ils peuvent aussi revenir sur quelques sujets qu'ils estiment avoir été ignorés pendant la campagne électorale. Pour information, la plupart de ces articles sont parus dans les dix premières pages du journal. **La mise en place des articles dans les pages considérées comme importantes et la répétition du même titre sur plusieurs jours (en forme de série d'articles) sont une manière d'insister sur l'importance des sujets traités. Cela nous semble un moyen utilisé par le journal de gauche afin de proposer les programmes selon son propre agenda (the media agenda).** Les journalistes *mettent l'accent sur un certain nombre de thèmes qui leur paraissent importants*⁴¹⁵.

⁴¹⁴ Pour information, les deux autres articles qui ne font pas partie d'une série d'articles, sont « Pourquoi le parquet doit-il être réformé ? ([검찰, 왜 바뀌어야 하나](4) 하태훈·박영수 대담) » daté du 5 décembre 2012 qui traite de la réforme du parquet et « On demande à Park Geun-hye de devenir la Présidente qui écoute la souffrance des citoyens et les console' (박근혜에 바란다... "국민의 고통 귀담고, 눈물 닦아주는 대통령이 돼 달라") » paru le 20 décembre 2012 et qui traite des projets demandés par les citoyens au gouvernement futur de Park Geun-hye.

⁴¹⁵ VEYRAT-MASSON Isabelle, « Les recherches sur les campagnes électorales à la télévision ». *Le temps des médias*. 2006/2. N°7. pp.289-301.

4.3.3.1.2. Les exemples des séries d'articles pour l'élection présidentielle de 2017

Lors de l'élection présidentielle de 2017, le journal de gauche a publié deux fois plus d'articles traitant de la proposition des médias (70 articles) et cela sur une période réduite de moitié. Nous reproduisons dans le tableau ci-dessous les cinq séries d'articles publiés (au total 42 articles) dans le *Kyunghyang Shinmun* pendant la période électorale.

Tableau 85 : La liste des séries d'articles concernant la proposition du *Kyunghyang Shinmun* lors de l'élection présidentielle de 2017

Titre de la série	Sujets traités	Sous-catégorie d'enjeux	Date de la publication	Nombre d'articles
« La démocratie est une voix »	-La démocratie directe -La liberté d'expression -La réforme constitutionnelle -La réforme du pouvoir public	(E1) Enjeux politiques (E6) Autres enjeux et programmes	Du 02-01-17 au 29-03-17	7
« On demande le nouveau 'leadership d'Etat' »	-Le régime présidentiel	(E1) Enjeux politiques	Du 13-03-17 au 15-03-07	1
« Les trois enjeux pour la présidentielle »	-L'assistance sociale -Les emplois -La décentralisation	(E1) Enjeux politiques (E3) Enjeux sociaux	Du 29-03-17 au 07-04-17	24
« J'ai quelques choses à dire »	-Les petits marchands -Les artistes -Les utilisateurs des produits chimiques ménagers -Les habitants inquiets à côté de la centrale nucléaire -Les organisations de défense des droits de l'homme	(E2) Enjeux économiques (E3) Enjeux sociaux (E6) Autres enjeux et programmes	Du 04-04-17 au 22-04-17	8
« Le 1 ^{er} mai, le jour du travail »	-Le SMIC	(E2) Enjeux économiques	01-05-17	2

Parmi les 70 articles de la catégorie « Proposition des médias », le nombre d'articles publiés dans des séries atteint 42 et cela ne représente que 60,0% (contre 94,1% en

2012). Toutefois, cette baisse de pourcentage ne traduit pas une diminution du nombre d'articles parus dans des séries, mais une augmentation du total d'articles de la catégorie « Propositions des médias » : l'évolution de cette catégorie entre les deux présidentielles atteint +15,3 points dans les deux journaux⁴¹⁶.

Les 1^{ère} et 2^{ème} séries d'articles semblent provenir de la destitution de l'ancienne Présidente. Les journalistes ont en effet critiqué les problèmes du système politique actuel. De même, ils ont traité une nouvelle voie pour la démocratie en Corée et ont insisté sur la nécessité de modifier la constitution, les lois électorales, le système politique, etc. Ces sujets ont souvent été évoqués dans les programmes des candidats.

La 3^{ème} série d'articles se concentre sur les problèmes sociaux et politiques comme l'assistance sociale pour les enfants, les personnes âgées, les handicapés, etc., les emplois et la décentralisation. Elle présente également des conseils pour l'amélioration des programmes des candidats sur ces points. Tout comme en 2012, le journal de gauche a ainsi publié une série sur les enjeux pour la présidentielle avec l'aide d'experts dans plusieurs domaines comme la politique, l'économie, la sociologie, etc., afin de permettre une réflexion en profondeur sur ces sujets et de pointer les défauts dans les programmes des candidats en prenant comme exemple les problèmes rencontrés par les citoyens.

Si le nombre d'enjeux est passé de 13 (« 13 enjeux choisis par le Kyunghyang pour la présidentielle de 2012 ») à trois (« Les trois enjeux pour la présidentielle »), cela s'explique certainement par la date de publication qui correspond en 2017 à la dernière semaine de la primaire des partis politiques principaux alors que, pour 2012, la série était publiée après l'enregistrement officiel des candidats. En conséquence, le journal avait en 2012 une plus grande visibilité sur les candidats et leur programme, ce qui n'était pas le cas pour 2017. Le journal s'est donc concentré sur les enjeux les plus importants selon lui en augmentant le nombre d'articles et les exemples de problèmes rencontrés par les citoyens : 24 articles pour cette série en 2017 vs 14 articles pour la même série en 2012. **A travers cette série d'articles, nous constatons que les**

⁴¹⁶ cf. Tableau 83 de la page 387

journalistes ont été très actifs pour mettre l’accent sur les questions jugées importantes et ce avant même que les candidats ne publient leur programme.

La 4^{ème} série d’articles est également intéressante en raison de l’utilisation d’interviews avec cinq groupes différents : les petits marchands, les artistes, les utilisateurs de produits chimiques ménagers, les habitants inquiets à côté de la centrale nucléaire et les organisations de défense des droits de l’homme. En donnant la voix aux citoyens, les journalistes ont pu ainsi évoquer les problèmes économiques ou sociaux et développer ces enjeux pour les programmes.

Par exemple, l’article, « [J’ai quelque chose à dire – (iv) les habitants inquiets à côté de la centrale nucléaire] ‘La peur après le tremblement de terre à Gyeong-ju... On veut voter pour le candidat qui promet la fermeture de la vieille centrale nucléaire’ » publié le 17 avril 2017 a donné la parole aux habitants afin de rappeler les problèmes provenant de la centrale nucléaire et a insisté sur l’importance de sa fermeture. Ci-dessous un extrait :

*‘Pour les gens comme nous qui habitent à moins d’un kilomètre de la centrale nucléaire, sa fermeture est une question du droit de vivre.’ (...)
‘Parmi les gens qui vivent à côté de la centrale nucléaire depuis plus de 30 ans, il y a beaucoup de cas de cancer causé certainement par le tritium provenant de la centrale nucléaire.’ (...) ‘Il y a environ 2 ans, le ministère des ressources industrielles a interrogé les habitants à côté de la centrale nucléaire pour leur demander s’ils souhaitaient le déménagement, mais il n’y a pas eu de retour ou de solution.’⁴¹⁷*

Comme nous l’avons vu, ces sujets divers sont évoqués sous la forme d’une série d’articles. Pour rappel, nous ne trouvons que les séries d’articles concernant la proposition des programmes par les médias dans le *Kyunghyang Shinmun* pour les deux élections présidentielles récentes.

⁴¹⁷ BAK Seung-mok, « [J’ai quelques choses à dire – (iv) les habitants anxieux à côté de la centrale nucléaire] ‘La peur après le tremblement de terre à Gyeong-ju... On veut voter pour le candidat qui promet la fermeture de la vieille centrale nucléaire’ ([할 말 있습니다-④원전 주변 불안한 주민들]“경주 지진 때 공포...노후 원전 폐쇄 약속하는 후보 찍을 것”) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 17 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704162200005#csidxc166fb89d1bc984a503837e531fcc95

L'avantage de ce type d'articles est d'attirer l'attention des lecteurs facilement. **La publication en série sur un sujet, l'utilisation d'exemples, l'explication des études de cas étrangers, les interviews avec les acteurs liés au sujet, etc., tout cela renforce l'importance du sujet traité dans les articles. Nous rappelons l'importance du rôle des journalistes en tant que « Gatekeeper » qui choisissent les sujets importants à publier. Tout cela afin de permettre aux lecteurs de réfléchir sur ces problématiques et influencer les candidats afin qu'ils les intègrent dans leur programme.**

4.3.3.2. Les articles accompagnés de sondages

Les sondages servent à obtenir l'opinion des gens sur un sujet précis. Les articles les utilisant peuvent donc avoir pour objectif d'alerter les candidats sur les avis des citoyens sur des enjeux et ainsi les inciter à intégrer ces enjeux à leurs programmes.

Le *Chosun Ilbo* a publié trois articles qui appartiennent à ce type d'articles lors de l'élection présidentielle de 2017. Pour parfaite information, nous ne traiterons pas ici des articles du *Kyunghyang Shinmun* car ce journal a utilisé les résultats des sondages dans ses séries d'articles ayant été analysées dans la sous-section précédente.

Tableau 86 : La liste des articles du *Chosun Ilbo* comprenant des sondages lors de l'élection présidentielle de 2017

Titre d'article	Sujets traités	Sous-catégorie d'enjeux	Date
« Les électeurs s'intéressent à l'économie ou la sécurité plus qu'à l'assistance sociale ou à la lutte contre la corruption ⁴¹⁸ »	Les politiques considérées comme importantes par les électeurs	(E5) Enjeux multiples	11-04-17
« Il faut continuer 'la réforme des rentes des fonctionnaires' et arrêter 'l'intervention volontaire du gouvernement' aux commerces et investissements ⁴¹⁹ »	Les politiques héritées ou rompues parmi celles des gouvernements précédents	(E5) Enjeux multiples	19-04-17
« On demande au nouveau gouvernement de sauver le marché intérieur et d'actualiser le prix de fourniture ⁴²⁰ »	La situation actuelle des PME et la prospective	(E2) Enjeux économiques	21-04-17

Au lieu d'évoquer une seule politique, les deux premiers articles expliquent ce que les électeurs attendent (1^{er} article) et ce que les professeurs et chercheurs en économie conseillent (2^{ème} article) au futur gouvernement. Pour ces deux articles, les cibles, les questions et la manière que le *Chosun Ilbo* a choisies, sont différentes, mais son objectif reste le même : insister sur l'importance de certains enjeux auprès des candidats.

A la différence de ces deux articles, le 3^{ème} article se focalise sur un sujet spécifique. Pour l'article « On demande au nouveau gouvernement de sauver le marché intérieur et d'actualiser le prix de fourniture » publié le 22 avril 2017, le journal de droite a effectué un sondage avec la Fédération des petites et moyennes entreprises (PME) de la Corée. Il a interrogé environ 300 PME du 7 au 12 avril 2017 avec les six questions suivantes :

⁴¹⁸ CHOI Kyung-un, « Les électeurs s'intéressent à l'économie ou la sécurité plus qu'à l'assistance sociale ou à la lutte contre la corruption (유권자 관심은 '복지·적폐청산보다 경제·안보') ». *Le Chosun Ilbo*. 11 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/11/2017041100269.html

⁴¹⁹ SHIN Eun-jin, « Il faut continuer 'la réforme des rentes des fonctionnaires' et arrêter l'intervention volontaire du gouvernement' aux commerces et investissements ('공무원 연금개혁' 살리고... '무역투자진흥회의'는 접어야) ». *Le Chosun Ilbo*. 19 avril 2017. Disponible sur : http://biz.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/18/2017041803494.html

⁴²⁰ SUNG Ho-cheol, « On demande au nouveau gouvernement de sauver le marché intérieur et d'actualiser le prix de fourniture ("새 정부는 내수 살리고, 납품 단가 현실화하라") ». *Le Chosun Ilbo*. 22 avril 2017. Disponible sur : http://biz.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/20/2017042003534.html

- (1) *Quelles politiques devrait pratiquer le futur gouvernement pour les PME ?*
- (2) *Quelles sont les perspectives pour l'économie de cette année ?*
- (3) *Allez-vous embaucher des employés ?*
- (4) *Pourquoi ne voulez-vous pas embaucher ?*
- (5) *Quelles politiques économiques attendez-vous du futur gouvernement ?*
- (6) *Pensez-vous que le nouveau gouvernement pratiquera une politique économique axée sur les PME ?*

Les journalistes de droite ont trouvé des défauts dans les programmes des candidats et ont utilisé les résultats du sondage pour les souligner. Ils ont ainsi pu expliquer les difficultés des PME, critiquer les engagements électoraux les concernant et proposer de nouvelles politiques aux candidats. Cet article nous rappelle une attitude plus active des journalistes qui ont réalisé les sondages afin de refléter la réalité des PME. A la différence des sondages qui ont pour objectif de comparer simplement les intentions de vote des candidats et finalement servent d'indice pour le « Horse journalism », les sondages mentionnés dans cet article ont pour but de démontrer la situation des PME avec des données objectives. **En conséquence, ces données statistiques servent à appuyer l'argumentation des journalistes.**

4.3.3.3. Les articles issus du terrain

Le *Chosun Ilbo* a publié un article original lors de l'élection présidentielle de 2017 : « 8 heures avec 17 enfants âgés de 5 ans... J'étais sous l'eau. ». Cet article traite de la situation difficile des instituteurs des crèches. Afin d'expliquer leurs conditions de travail, le journaliste du journal de droite a passé une journée à la crèche. Ci-dessous son extrait :

Mon expérience d'enseignant en garde d'enfants s'est finie vers 17 heures, mais les autres enseignantes se sont occupées du travail administratif après 19 heures, horaire où tous les enfants sont rentrés. Selon un sondage réalisé en 2013 par l'Institut de recherche des politiques sur la garde d'enfants vis-à-vis des 803 enseignants des crèches, leurs heures de travail hebdomadaires (y compris la garde d'enfants, la préparation des cours et les autres tâches) étaient de 55,1 heures, soit plus de 15 heures de plus que

*les heures de travail de base (40 heures). Un expert en garde d'enfants dit que 'On attend que les candidats soient attentifs à l'amélioration des conditions de travail pour les instituteurs au lieu de déclarer des politiques ignorant la situation actuelle.'*⁴²¹.

L'article explique les difficiles conditions de travail des enseignants de crèches par l'expérience propre du journaliste et également les résultats de l'enquête. En ajoutant l'avis de l'expert dans ce domaine, il insiste sur la nécessité d'une amélioration des conditions de travail pour les instituteurs. **Son expérience permet aux lecteurs de ressentir les difficultés du terrain et également de comprendre l'importance de ce sujet social, la garde d'enfants. De même, il met l'accent sur l'attente réelle des enseignants vis-à-vis des candidats.**

En conclusion, le poids des articles concernant la « Proposition des médias » est très important lors de l'élection présidentielle de 2017 et ce malgré des circonstances particulières (courte période, dépôt tardif des programmes...).

Les journalistes semblent en effet avoir eu pour objectif de proposer les sujets importants le plus tôt possible aux candidats ou de rappeler les sujets que ces derniers ont ignorés dans leur programme. Pour ce faire, ils ont réalisé davantage de séries d'articles, utilisé les résultats des sondages ou ont réalisé des enquêtes de terrain.

Ces articles ont donc pour objectif de renforcer les programmes des candidats et d'alerter les électeurs sur les enjeux jugés importants. **Ils ont également certainement aidé à changer l'atmosphère de cette période électorale où la stratégie négative prime sur les programmes et à créer un environnement propice aux débats de fond.**

⁴²¹ CHOI Won-woo, « 8 heures avec 17 enfants âgés de 5 ans... J'étais sous l'eau (다섯살 17명과 8시간... 숨 돌릴 틈도 없었다) ». *Le Chosun Ilbo*. 3 avril 2017. Disponible sur : https://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/03/2017040300112.html

4.4. Conclusion de la 4^{ème} sous partie

La manifestation des citoyens coréens contre la corruption de Park Geun-hye a conduit à sa destitution et créé une attente pour une nouvelle politique. L'organisation d'élection anticipée a toutefois rendu difficile un débat sur les programmes des candidats. La déclaration des programmes a en effet été retardée pour manque de temps de préparation ce qui a favorisé les stratégies négatives. La montée en puissance des réseaux sociaux a également permis de diffuser de fausses informations. D'après la Commission électorale nationale, plus de 18 mille fausses informations ont été recensées du 1^{er} janvier au 7 avril 2017⁴²². L'atmosphère sociale particulière en raison de la destitution de la présidente a également engendré de nombreux problèmes politiques comme l'installation du THAAD (système défensif vis-à-vis de la Corée du Nord), etc.

Cette situation particulière a obligé les journalistes à être particulièrement actifs afin d'informer les électeurs ainsi que les candidats des enjeux importants. Ils ont ainsi choisi, avant même que les candidats ne déclarent leur programme, les enjeux du prochain gouvernement. Le *Kyunghyang Shinmun* a ainsi publié des séries d'articles sur plusieurs jours afin d'insister sur l'importance de ces enjeux. Le *Chosun Ilbo* a utilisé les résultats de sondages ainsi qu'une enquête de terrain afin de souligner les problèmes économiques ou sociaux rencontrés par les citoyens. Leurs efforts ont compensé le retard de la déclaration des programmes / le caractère incomplet des programmes des candidats par la publication d'articles « Proposition des médias ».

En comparaison de 2012, la couverture des dix projets principaux des candidats a été largement supérieure en 2017, tant en termes de nombre d'articles, qu'en termes de traitement médiatique. En effet, les journalistes ont tenté de les analyser et comparer en tant qu'interprètes au lieu de simplement les présenter comme observateurs. Ils ont également élargi l'éventail des cibles en 2017 en étendant leur couverture médiatique aux projets des candidats minoritaires (Yoo Seung-min et Sim Sang-jung).

⁴²² « [Editoriale] Augmentation par cinq fois des violations de la loi électorale en ligne ([사설]5배나 급증한 사이버 공간 선거법 위반이 말하는 것) ». Le *Kyunghyang Shinmun*. 12 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704112042015&code=990101

Malgré un environnement plus difficile en 2017, les journalistes ont cherché à poser activement des questions de politiques publiques et réussi à pratiquer un meilleur traitement médiatique basé davantage sur les enjeux que les jeux.

Avant de terminer l'analyse du traitement médiatique des élections présidentielles de 2012 et 2017, il nous reste un dernier point à analyser : l'arrivée d'une nouvelle tendance du traitement médiatique en 2017, le « Fact checking ».

5. LA NOUVELLE TENDANCE DU TRAITEMENT MEDIATIQUE, « FACT CHECKING »

Michael Dobbs (2012) résume les deux conceptions du journalisme de la manière suivante :

Une école exige que le journaliste évite d'insérer ses opinions « subjectives » dans l'histoire et ne rapporte que ce qui a été dit par des tiers. Pour préserver son objectivité et son équité, il est obligé de relater « les deux aspects de l'histoire » dans un plat « il a dit ceci, elle a dit cela ». Il appartient aux lecteurs – non au journaliste – de déterminer qui dit la vérité (à supposer que quelqu'un la dise). (...) L'école rivale considère le journaliste comme un « chercheur de vérité ». La première obligation du journaliste, selon cette approche, est de dire, dans la mesure du possible, la vérité⁴²³.

Comme exposé dans les sous parties précédentes, le rôle actif des journalistes peut affecter le changement du traitement médiatique de manière plus positive en couvrant plus d'enjeux, de programmes des candidats, etc. Au lieu de rester dans un rôle limité d'« Observateurs » garants de l'objectivité et l'équité, les journalistes ont, lors de l'élection présidentielle de 2017, recherché plus activement des enjeux importants à traiter en tant qu'« Interprètes » voire en tant que « Chercheurs de vérité ».

D'après Nam Jae-il et Lee Gang-heong (2017), *parmi les principes de traitement médiatique, le fait que «la vérité soit le principe le plus important » a été considéré comme une valeur invariable par les journalistes coréens. (...) En comparaison d'autres valeurs principales, les journalistes pensent que la valeur la plus en décalage entre son importance et sa pratique, est l'exactitude⁴²⁴. Chong Eun-ryung (2019)*

⁴²³ DOBBS Michael, *The Rise of Political Fact-checking_How Reagan Inspired a Journalistic Movement : A reporter's Eye View*. Media Policy Initiative, Washington : New America Foundation, février 2012, p.3. 15p. Disponible sur : <https://www.issuelab.org/resources/15318/15318.pdf> (Traduction par Laurent Bigot dans son ouvrage « *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer.* ». Monts : INA. 2019, p.96. 168p.)

⁴²⁴ NAM Jae-il, LEE Gang-heong, « Korean Journalists' Perception of 'Good Journalism' (좋은 저널리즘 구성 요소에 대한 기자 인식 변화 추이) ». *Journal of Communication Science*. Vol.17 No.2. 2017, pp.82-128

ajoute également que, *les journalistes ressentent qu'ils n'arrivent pas bien à incarner la vérité, même si elle est la plus importante*⁴²⁵.

Les scandales politiques de l'ancienne Présidente, Park Geun-hye, et de sa confidente Choi Soon-sil ont été l'occasion de réfléchir sérieusement à ce problème de vérité pour les journalistes. En effet, la question de savoir si les médias avaient correctement vérifié et surveillé le gouvernement en tant que « Chien de garde » s'est posée, ce qui a permis de mener une réflexion sur le traitement médiatique passé⁴²⁶ (Choi Seung-young, 2016).

Après avoir couvert ce bouleversement politique, il semble que les journalistes ont voulu changer le traitement médiatique afin de renforcer l'exactitude des articles pour l'élection présidentielle de 2017. Cette intention se retrouve dans de nouvelles tendances du traitement médiatique comme le « Fact Checking ». Comme Dobbs l'explique, l'ère du « Chercheur de vérité » a également commencé dans l'environnement des médias coréens.

Dans cette sous partie, nous vérifions d'abord l'histoire de cette nouvelle tendance journalistique et son application (5.1). Nous fixons ensuite le critère pour le choix des articles de « Fact Checking » (5.2). Nous les analysons enfin de manière quantitative (5.3) puis qualitative (5.4).

5.1. L'histoire du « Fact Checking » et son application dans le traitement médiatique sud-coréen

Une nouvelle tendance journalistique, le « Fact Checking » s'est diffusée dans le monde à partir des années 2000. Selon Duke Reporters' Lab de l'Université Duke aux Etats-Unis, le nombre d'organisations travaillant sur le « Fact Checking » est de 149 réparties sur 53 pays. Pour parfaite information, 47 organisations se situent aux Etats-

⁴²⁵ CHONG Eun-ryung. « Pourquoi parlons-nous du « Fact Check » maintenant ? ». *Fact Check Journalism (팩트체크 저널리즘)*. ed. Kim Yang-soon et al. Séoul : Nanambook. 2019, pp.5-16. 312p.

⁴²⁶ CHOI Seung-young, « 'On a honte... les médias sont aussi complices dans l'affaire de Choi Soon-sil' ('부끄럽다... 언론도 최순실 국정농단 공범') ». *Journal de l'Association de Journalistes de Corée*. 31 octobre 2016. Disponible sur : <http://www.journalist.or.kr/news/article.html?no=40248>

Unis, 52 en Europe dont 7 en France et 6 au Royaume-Uni, 15 en Amérique du Sud dont 8 au Brésil, 22 en Asie dont 1 en Corée du Sud ainsi que 4 en Afrique. Le « Fact Checking » est une tendance mondiale au sein du journalisme⁴²⁷ (Park A-ran et al., 2018). Face à cette montée en puissance dans le monde entier, nous voudrions vérifier la définition du « Fact Checking » (5.1.1), son origine et développement (5.1.2) ainsi que l'application de ce phénomène dans le traitement médiatique coréen (5.1.3).

5.1.1. La définition du « Fact Checking »

Selon Laurent Bigot (2019), *il va de soi, pour beaucoup de journalistes professionnels, que la vérification systématique de l'information est l'un des principes constitutifs de leur métier, ainsi qu'une règle déontologique, voire un principe éthique, qu'ils associent le plus souvent à la nécessité de « croiser les sources » de leurs informations*⁴²⁸. C'est-à-dire que la vérification de l'information est une des obligations naturelles pour les journalistes. Ainsi, nous nous demandons pourquoi le « Fact Checking » est devenu un facteur important dans le traitement médiatique actuel, s'il était déjà indispensable pour les journalistes afin d'exécuter leur métier.

D'après Roselyne Ringoot (2014), *aujourd'hui, le fact checking tend à devenir un genre journalistique, dans la mesure où ce label désigne simultanément l'activité de recoupement et sa restitution dans une production rédactionnelle ou visuelle. (...) Le fact checking s'attache à dévoiler les erreurs et les approximations dans les discours publics tenus par les hommes et les femmes politiques*⁴²⁹. Laurent Bigot (2017) le définit également comme *un genre journalistique émergent qui consiste à évaluer la véracité de propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités*⁴³⁰.

En effet, Bigot (2019) explique que, pour le « Fact Checking », *il ne s'agit pas là d'une nouveauté, mais plutôt d'une actualisation, à l'ère numérique, des savoir-faire journalistiques originels en termes de vérification de l'information, et donc, finalement,*

⁴²⁷ PARK A-ran, LEE Na-yeon et CHONG Eun-ryung, « Les principes du journalisme sur le Fact Check (팩트체크 저널리즘의 주요 원칙) ». *Korea Press Foundation*. 2018-01. 91p.

⁴²⁸ BIGOT Laurent, *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. Monts : INA. 2019, p.8. 168p.

⁴²⁹ RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*. Armand Colin : Paris, 2014, p.138. 216p.

⁴³⁰ BIGOT Laurent, « Fact-checking », *Publicationnaire, dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, 2017b. Disponible sur : <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/fact-checking/>

*de contrat de confiance entre la presse et les citoyens*⁴³¹. Ses contenus et ses « marques » trouvent donc leur origine dans une volonté de reconquête de la confiance des lecteurs⁴³². *Son rôle de vérification et de contradiction des responsables politiques a pu lui faire (re)gagner la confiance de ses lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs, au moment où les médias ne disposaient plus toujours de moyens suffisants pour produire une information de qualité*⁴³³.

Afin d'expliquer le fonctionnement de ce phénomène journalistique, Lucas Graves (2013) évoque des fact-checkeurs susceptibles d'encourager d'autres journalistes (politiques) à contester les mensonges des politiques et à porter un jugement sur les débats factuels, plutôt que se contenter de rendre compte des différents points de vue en présence⁴³⁴.

Le « Fact Checking » est une actualisation des savoir-faire journalistiques en termes de vérification de l'information afin de reconquérir la confiance des citoyens. Précisément, il s'agit d'évaluer la véracité de propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités. (Bigot, 2019)

5.1.2. L'émergence et le développement du « Fact Checking » aux Etats-Unis

Afin de connaître l'origine et la montée en puissance du « Fact Checking », il est indispensable d'étudier de quelle manière ce phénomène a émergé aux Etats-Unis.

Le 'Fact-checking' n'a rien d'une pratique récente dans l'histoire du journalisme en général et du journalisme américain en particulier. Aux Etats-Unis, quand Briton Hadden et Henry Luce créent le magazine 'Time', en 1923, ce sont eux qui, les premiers, recrutent des 'fact-checkeurs', autrement dit des journalistes dédiés à la vérification

⁴³¹ BIGOT Laurent, *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. Monts : INA. 2019, p.6-7. 168p.

⁴³² Op.cit. p.85. 168p.

⁴³³ Op.cit. p.139. 168p.

⁴³⁴ GRAVES Lucas, *Deciding What's True : Fact-checking Journalism and the New Ecology of News*, 312p. Thèse : Communication : New York : Columbia University : 2013 (Traduction par Laurent Bigot dans son ouvrage « *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. ». Monts : INA. 2019, p.139. 168p.)

exhaustive et systématique des contenus journalistiques, avant publication, afin d'en garantir la qualité et la véracité aux lecteurs (Harrison Smith, 2004)⁴³⁵.

Le journaliste politique du Washington Post, David Broder, explique que les organisations du « Fact Checking » dont « PolitiFact » sont en train de combler un vide dans les couvertures politiques. Il a déclaré que « *Trop souvent dans le passé, les électeurs n'avaient plus qu'une couverture de citation comme 'He said, she said', il n'y avait pas de troisième source avec une vision objective.* » et a affirmé que les journalistes sont les personnes les mieux équipées pour jouer le rôle d'arbitres de la vérité⁴³⁶ (Spivak, 2010).

Les réflexions sur les méthodes de couverture traditionnelles et la nécessité d'une nouvelle tendance journalistique ont conduit au développement du « Fact Checking » dans les années 2000. Le *New York Times*, le *Los Angeles Times*, l'*ABC News*, etc., ont recouru au « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle américaine de 2004. Mais avant cela, *c'est en 2003 que naît le site pionnier en matière de 'fact-checking' moderne : 'FactCheck' (factcheck.org), lancé par le Annenberg Public Policy Center de l'Université de Pennsylvanie. Puis, en 2007, lors de la campagne pour l'élection présidentielle américaine de 2008, vont suivre les premières initiatives issues de médias traditionnels : 'The Fact Checker' (washingtonpost.com/news/fact-checker), blog politique du 'Washington Post' qui attribue des Pinocchio aux politiques menteurs, et 'PolitiFact' (politifact.com), site créé par le 'Tampa Bay Times' qui dispose d'un compteur appelé « Truth-O-Meter » (...)⁴³⁷ (Bigot, 2018).* Ces trois organisations principales américaines du « Fact Checking » ont été créées dans les années 2000 et continuent à proposer aujourd'hui des normes internationales et à mener l'innovation du journalisme.

Face à la montée en puissance de cette nouvelle tendance journalistique, Lucas Graves et Tom Glaisyer (2012) apportent une précision. Auparavant, le terme « Fact

⁴³⁵ BIGOT Laurent, « Un nouveau rapport de forces entre journalistes et politiques : le *Fact-Checking* ». *Hermès, La Revue*. N°82, 2018/3, pp.112-119

⁴³⁶ SPIVAK Cary, « The Fact-Checking Explosion : In a bitter political landscape marked by rampant allegations of questionable credibility, more and more news outlets are launching truth-squad operations. ». *American Journalism Review*. 32(4), décembre 2010. pp.38-44

⁴³⁷ Op.cit. pp.112-119

Checking » faisait référence à une vérification des faits rapportés par un orateur. A présent, il concerne également la vérification des citations elles-mêmes⁴³⁸.

Ainsi, selon Françoise Laugée (2011) qui a identifié PolitiFact.com comme un modèle du genre du « Fact Checking », il s'agit d'une « *pratique journalistique qui consiste à contrôler l'exactitude des informations ou la cohérence des propos délivrés par les hommes politiques* »⁴³⁹.

5.1.3. L'application du « Fact Checking » dans le traitement médiatique sud-coréen

La première application de « Fact Checking » en Corée du Sud se retrouve dans le journal en ligne, l'*OhmyNews* en 2012. Ce journal créé en 2000 et rédigé conjointement par de simples citoyens et des journalistes professionnels a ouvert une rubrique, « OhmyFact » afin de vérifier les programmes des candidats lors de l'élection présidentielle de 2012. Puis, le journal télévisé principal, « Newsroom » de la chaîne privée dirigée par JoongAng Group, le *JTBC*, a créé une chronique « Fact Check » en 2014 et le diffuse quatre fois par semaine. Cela a conduit à la popularisation du « Fact Checking » au sein des médias sud-coréens.

L'année 2017 est toutefois considérée comme la première année du « Fact Check Journalism » dans l'histoire du journalisme sud-coréen. Il ne s'agit pas uniquement de fournir des informations, mais également d'aider les gens à prendre des décisions éclairées en rendant des verdicts sur les informations concernant les soupçons et/ou les « *fake news* » diffusés pendant la campagne électorale⁴⁴⁰ (Kim Sun-ho et Kim Wi-geun, 2017).

Pour information, pendant la campagne électorale présidentielle de 2017, le portail web sud-coréen, *Naver*, a créé une rubrique consacrée au « Fact Checking » et publié des

⁴³⁸ GRAVES Lucas, GLAISYER Tom, *The Fact-Checking Universe in Spring 2012*. Media Policy Initiative, Washington : New America Foundation, février 2012, 24p. Disponible sur : <https://www.issuelab.org/resources/15317/15317.pdf>

⁴³⁹ LAUGÉE Françoise, « Fact-checking (vérification des faits) ». *La revue européenne des médias et du numérique*. N°20. 2011. pp.52-53

⁴⁴⁰ KIM Sun-ho et KIM Wi-geun, « Vérifier le Fact Check (팩트체크를 체크한다) ». *Media Issue*, Center for media Research at Korea Press Foundation. Vol.3 N°7, 2017, 9p.

articles écrits par 28 médias sur ce point⁴⁴¹. De même, l'« *Institute of Communication Research* » de l'Université nationale de Séoul a lancé un site, « SNU Factcheck » (factcheck.snu.ac.kr), dédié au « Fact Checking » comme un modèle de collaboration entre les médias et l'université, le 29 mars 2017. Au total, 16 médias y compris le *Chosun Ilbo* ont vérifié les paroles et actions des candidats au travers des débats télévisés, discours, interviews, communiqués de presse, etc.... Ces résultats ont été synchronisés avec la rubrique de *Naver*. Cela a permis de faire un travail collectif entre les médias. Actuellement, 27 médias (journaux, presse en ligne, les chaînes télévisées, les agences de presse...) participent au « SNU Factcheck ».

La montée en puissance de cette nouvelle tendance journalistique au moment de l'élection présidentielle de 2017 en Corée du Sud interpelle et incite à analyser les articles des deux journaux concernant ce point. Pour cela, nous proposons de déterminer le critère du choix de ces articles.

5.2. Le critère pour le choix des articles de « Fact Checking »

Après la montée en puissance du « Fact Checking », les deux journaux ont également participé à cette nouvelle tendance lors de l'élection présidentielle de 2017. A noter que notre corpus d'articles de 2012 ne comprend pas d'articles consacrés au « Fact Checking ».

En 2017, ils ont publié quelques articles intitulés soit « Election présidentielle Fact Check », soit « Fact Check ». A la différence du cas français, les journaux ne disposent pas de rubrique dédiée au « Fact Checking » dans leur version imprimée, mais le précisent dans le titre des articles concernés.

⁴⁴¹ Le portail web, le Naver a créé une page spécialisée dans la 19^{ème} élection présidentielle sud-coréenne (news.naver.com/main/election/president2017/index.nhn) en coopération avec la Commission électorale nationale le 22 mars 2017 afin de donner des informations y compris les horaires de vote, les votes anticipés, les lieux de vote, etc. De plus, nous avons pu trouver des rubriques dédiées aux actualités sur la présidentielles, aux sondages, ainsi qu'au « Fact Checking ». Cette page a toutefois été fermée après l'élection présidentielle de 2017.

Toutefois, pour la campagne présidentielle, les médias coréens ont créé un site internet dédié au « Fact Checking »⁴⁴² afin de combler l'absence de rubrique spécialisée dans la version papier. Il y a donc plus d'articles concernant le « Fact Checking » sur le web que dans les journaux pendant la campagne électorale. Nous ne parlerons toutefois pas de ces sites internet dédiés dès lors que notre corpus se limite aux articles publiés dans les journaux physiques.

Pour information, le *Chosun Ilbo* collabore avec « *Institute of Communication Research* » de l'Université nationale de Séoul depuis sa création⁴⁴³. Ce centre d'étude suit la même méthode que 'PolitiFact' avec son « *Truth-O-Meter*⁴⁴⁴ » : cinq niveaux dans une fiche d'évaluation, « *Vrai, Généralement vrai, A moitié vrai, Généralement faux et Faux* ». Si deux ou plusieurs médias participent à la vérification d'un fait et qu'il y a une différence de plus de trois niveaux (par exemple, Vrai vs Généralement faux) dans leurs résultats de vérification, la fiche d'évaluation sur ce fait est marquée comme « En litige ». Ainsi, le *Chosun Ilbo* a utilisé ces échelles et ce compteur dans les articles « en ligne », mais pas dans les articles imprimés. Nous le verrons plus tard dans les analyses le concernant.

Afin de mettre en valeur le « Fact Checking », le *Chosun Ilbo* a utilisé le terme « Election présidentielle Fact Check (대선 팩트 체크) » tandis que le *Kyunghyang Shinmun* a utilisé le terme « Fact Check (팩트 체크) » dans le titre ou le chapô des articles. Ces deux termes sont leur « marque » pour le « Fact Checking ». Les titres comprenant le mot « Fact Check » reflètent l'intention des journalistes de vérifier la vérité des faits. Ces articles sont donc à prendre en compte dans l'analyse de ce nouveau traitement médiatique appliqué lors de l'élection présidentielle de 2017.

Dès lors, si un article ne mentionne pas l'expression « Fact Check » dans son titre ou son chapô, nous ne le retiendrons pas dans notre analyse, quand bien même il comporte

⁴⁴² Nous pouvons consulter les sites internet dédiés au « Fact Checking » du *Chosun Ilbo* et du *Kyunghyang Shinmun* via les liens suivants : <http://news.chosun.com/politics/chopre19/factcheck/> et <http://vote2017.khan.co.kr/factck/>. Actuellement, la page du *Kyunghyang Shinmun* est fermée après l'élection présidentielle de 2017 et certaines rubriques (programmes des candidats, propos dans les débats télévisés et discours) de la page du *Chosun Ilbo* ne fonctionnent plus.

⁴⁴³ cf. Page 406 dans 5.1.3. « L'application du « Fact Checking » dans le traitement médiatique sud-coréen »

⁴⁴⁴ « *Truth-O-Meter* » du 'PolitiFact' dispose de six niveaux pour sa fiche d'évaluation : True, Mostly True, Half True, Mostly False, False et Pants on Fire. Disponible sur : <https://www.politifact.com/truth-o-meter/>

« Fact Check » dans le corps de l'article. Nous souhaitons en effet nous concentrer uniquement sur les articles pour lesquels le traitement « Fact Checking » est mis en avant.

Ainsi, nous obtenons au total **21 articles dont 14 du *Chosun Ilbo* et 7 du *Kyunghyang Shinmun***. En comparaison du nombre d'articles totaux (2 512 articles publiés en 2017 dans les deux journaux), le nombre d'articles mettant en avant le « Fact Checking » est très faible. Cela permet de comprendre l'absence d'une rubrique dédiée au « Fact Checking » dans les deux journaux. Nous vérifions la liste de ces articles dans la section suivante.

L'élection présidentielle de 2017 est donc bien l'occasion d'essayer cette nouvelle tendance journalistique mais ce n'est qu'un début qui n'aura que peu d'influence sur la répartition entre le jeu et les enjeux. Nous souhaitons toutefois vérifier **si cette tendance journalistique est susceptible (i) de garantir une attitude plus libre et critique des journalistes et (ii) de favoriser une investigation plus profonde des enjeux en vérifiant les paroles ou les programmes des candidats.**

5.3. L'analyse quantitative des articles « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle de 2017

Le tableau 87 liste les 14 articles dédiés au « Fact Checking » publiés dans le *Chosun Ilbo* lors de l'élection présidentielle de 2017. Le tableau 88 liste quant à lui les 7 articles du même type imprimés dans le *Kyunghyang Shinmun* en 2017. A travers ces deux tableaux, nous pouvons vérifier la date de publication des articles du « Fact Checking », leur titre, leur chapô et leur sous-catégorie (jeu ou enjeux).

Tableau 87 : Les articles consacrés au « Fact Checking » publiés dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017

Le Chosun Ilbo		
Date	Titre d'article	Sous-catégorie
	Chapô d'article	
20-03	[Election présidentielle Fact Check] - Moon a confirmé directement 'Je l'ai reçu quand j'étais dans les forces spéciales'	[J4] La Peopolisation
	Le camp électoral de Moon Jae-in a dit que c'est une « fake news » ... mais Moon a dit 'J'ai reçu un certificat d'honneur de Chun Doo-hwan'	
21-03	[Election présidentielle Fact Check] Si Hong Jun-pyo, le préfet de la région Gyungnam, démissionnait avant le 9 avril à minuit, il n'y aurait pas d'élection partielle...	[J5] L'organisation des campagnes électorales
	La Commission électorale nationale : 'C'est vrai selon la loi électorale' ... Cela est appliqué à tous les chefs de l'administration régionale	
28-03	Soupçon sur le recrutement du fils de Moon Jae-in... le gouvernement de Lee Myung-bak n'a-t-il pas déjà vérifié ce recrutement ?	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	[Election présidentielle Fact Check] - Le fils de Moon n'était pas sur la liste de l'inspection	
29-03	[Election présidentielle Fact Check] Que s'est-il passé à l'Université Woosuk le mois dernier ?	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	Les étudiants qui sont allés à l'évènement politique auraient dû payer l'amende de 2,000 euros pour le repas	
11-04	[Fact Check] Rumeur sur l'attaque contre la Corée du Nord le 27 avril ? Comme les habitants américains en Corée du Sud ne se préparent pas à une évacuation, c'est presque impossible...	[E4] Enjeux diplomatiques
	[La péninsule coréenne en crise] Les rumeurs sur la sécurité se diffusent... quelle est la vérité ?	
15-04	Moon, 'Il n'y a pas de preuve que Roh le savait'... Le procureur de l'époque, 'Il y avait une déposition attestant que Roh a demandé de l'argent'	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	[Election présidentielle Fact Check] - Lors du débat télévisé, le soupçon sur le pot-de-vin de 6,4 millions de \$ pour Roh Moo-hyun a été évoqué...	
19-04	[Election présidentielle Fact Check] Ahn, les projets sur l'abolition des fonctions nationales du Service national des renseignements et la légalisation du Syndicat coréen des enseignants et des travailleurs de l'éducation ?	[E5] Enjeux multiples (Traitement simultané des 4 enjeux principaux)
	[La présidentielle D-20] Après un article d'un journal, il se diffuse sur les réseaux sociaux... mais le Camp électoral d'Ahn, 'Il n'a pas déclaré de projets les concernant'	
20-04	[Election présidentielle Fact Check] Ahn veut diriger des réunions du ministère avec les Vice-ministres...	

	Seuls les Ministres ont voix délibérative selon la loi... Il est impossible de diriger l'administration nationale avec uniquement les Vice-ministres	[E6] Autres enjeux et programmes
21-04	[Election présidentielle Fact Check] (1) Est-il vrai qu'il a consulté les autorités nord-coréennes avant le vote d'une résolution de l'ONU sur la violation des droits de l'homme en Corée du Nord ?	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	Les dépositions des gens le concernant s'opposent... Le Service national des renseignements pourrait lever ce soupçon.	
21-04	[Election présidentielle Fact Check] (2) Est-il vrai que les gouvernements de Lee Myung-bak et de Park Geun-hye ont offert davantage de soutiens à la Corée du Nord ?	[E4] Enjeux diplomatiques
	La somme totale de l'envoi d'argent et des supports matériels était 3 fois plus importante pendant les gouvernements de Kim Dae-jung et de Roh Moo-hyun	
21-04	[Election présidentielle Fact Check] (3) Est-il vrai que 'il n'y avait pas l'expression « l'ennemi principal » dans le livre blanc sur la défense' ?	[E4] Enjeux diplomatiques
	L'expression « l'ennemi principal » a disparu en 2004 et l'expression « l'ennemi » est réapparue en 2010...	
25-04	[Election présidentielle Fact Check] Hong Jun-pyo insiste : 'Moon Jae-in a fait exprès de diminuer l'affaire sur les espions en 2006'	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	Le chef du Service national des renseignements de l'époque, 'les conseils de la Maison bleue se sont opposés à l'inspection... mais ce n'était pas Moon'	
25-04	[Election présidentielle Fact Check] Soupçon sur la consultation de l'avis nord-coréen vis-à-vis du vote d'une résolution de l'ONU sur la violation des droits de l'homme en Corée du Nord	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	La possibilité de voter pour la résolution → la réponse négative de la Corée du Nord → l'abstention lors du vote de l'ONU	
01-05	[Election présidentielle Fact Check] Si on compare les revenus inégalitaires sous chaque gouvernement...	[E2] Enjeux économiques
	L'indice de Gini a augmenté le plus pendant le gouvernement de Roh Moo-hyun et il était le plus élevé pendant le gouvernement de Lee Myung-bak	

Tableau 88 : Les articles consacrés au « Fact Checking » publiés dans le *Kyunghyang Shinmun* lors de l'élection présidentielle de 2017

Le Kyunghyang Shinmun		
Date	Titre d'article Chapô d'article	Sous-catégorie
10-04	[Fact Check] Ahn Cheol-soo, le changement d'avis sur le THAAD : de 'Il faut l'accord des citoyens' à 'L'accord entre les pays est plus important'.	[E4] Enjeux diplomatiques
	Ahn Cheol-soo, est d'accord avec l'installation du THAAD en raison du changement de situation ... PDU contredit 'Vous êtes également d'accord avec le consentement sur les femmes de réconfort ?'	
21-04	[Débat télévisé Fact Check] L'expression 'L'ennemi principal est la Corée du Nord' dans 'les documents du gouvernement' ?... Elle n'existe pas dans le livre blanc sur la défense	[E5] Enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)
24-04	[Fact Check] Le recrutement du professeur Kim Mi-kyung par l'Université nationale de Séoul... Est-elle assez qualifiée pour ce poste ?	[J6] Les controverses, affaires et scandales
25-04	[Fact Check] Hong Jun-pyo, 'Le chef du Service national des renseignements de l'époque a été remplacé pendant l'inspection sur les espions en raison des entourages de Moon Jae-in'	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	'Faux' car il n'y a pas de mention le concernant dans les documents diplomatiques américains	
27-04	[Débat télévisé Fact Check] Israël, la sécurité maximale à faibles coûts ... Le montant total des dépenses est plus haut en Corée du Sud qu'en Israël, mais il est plus haut vis-à-vis du PIB en Israël qu'en Corée du Sud	[E5] Enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)
	- 'La diminution des investissements à cause des syndicats de travailleurs' est une position sans fondement. - 'Il faut 16 milliards d'euros pour la modification du système éducatif', mais la manière de calcul est différente entre les candidats	
02-05	Moon, 4,5 milliards d'€, Ahn, 18 milliards d'€, Yoo, 31 milliards d'€, Sim, 54 milliards d'€, Hong, 0 €, l'échelle et les modalités des impôts sont différentes entre les candidats... l'accord social sera 'difficile'	[E5] Enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)
	[Fact Check] Les augmentations d'impôts nécessaires pour financer la protection sociale	
02-05	[Exclusivité] Yoo, 'Personne n'a profité de nomination grâce à mes sollicitations', mais au moins 2 personnes sur 12 ont obtenu une place	[J6] Les controverses, affaires et scandales
	[Fact Check] Yoo Seung-min soupçonné de solliciter des nominations pour ses amis à l'ancien chef de l'économie de la Maison Bleue	

Le pourcentage des articles mettant en avant le « Fact Checking » vis-à-vis des articles généraux parus dans les deux journaux en 2017 n'atteint que 1,1% (1,5% dans le *Chosun Ilbo* et 0,7% dans le *Kyunghyang Shinmun*).

Selon les deux tableaux, les deux journaux ont publié 21 articles en 15 jours, mais **plus de la moitié des articles ont été publiés fin d'avril** : 12 articles ont été publiés dans les deux journaux du 15 avril au 27 avril 2017. Parmi ces 12 articles, 8 analysent les paroles diffusées lors des débats télévisés invitant les cinq candidats principaux (Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung). **Le taux des articles traitant de la vérité des faits mentionnés dans les débats télévisés atteint 38,1% des articles totaux concernant le « Fact Checking ».** Nous remarquons l'importance des débats télévisés pour la vérification des faits et avons décidé d'analyser en détails les sujets qui ont été évoqués pendant les débats télévisés dans la section sur l'analyse qualitative.

Par ailleurs, les deux journaux ont chacun publié concomitamment un article concernant le « Fact Checking » et **traitant du même sujet à deux reprises : le 21 et 25 avril**. Le 21 avril, les deux journaux ont vérifié la parole de Yoo Seung-min sur la Corée du Nord en tant qu'ennemi principal lors du débat télévisé du 19 avril⁴⁴⁵. Le 25 avril, ils ont traité du soupçon concernant la diminution intentionnelle de l'affaire des espions par Moon Jae-in en 2006⁴⁴⁶. Ce point a été évoqué par Hong Jun-pyo lors du débat télévisé du 23 avril. Nous regarderons en détails ces deux affaires dans la section sur l'analyse qualitative.

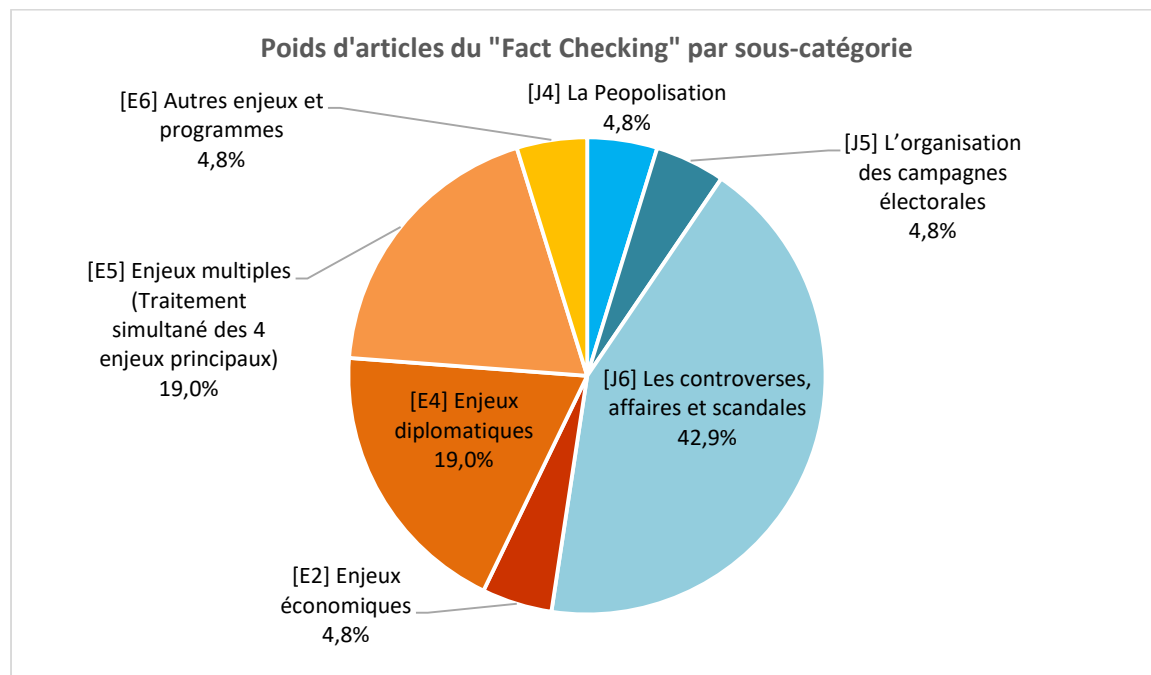
Le graphique suivant indique le pourcentage des articles du « Fact Checking » par sous-catégories du jeu et des enjeux. Les sept sous-catégories évoquées dans ces articles sont les suivantes (présentées par nombre d'articles) : le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales* (neuf articles), le 4^{ème} enjeu, *Enjeux diplomatiques* (quatre articles), le

⁴⁴⁵ cf. Tableau 87 (Titre d'article : « [Election présidentielle Fact Check] (3) Est-il vrai que 'il n'y avait pas l'expression « l'ennemi principal » dans le livre blanc sur la défense' ? ») de la page 410 et Tableau 88 (Titre d'article : « [Débat télévisé Fact Check] L'expression 'L'ennemi principal est la Corée du Nord' dans 'les documents du gouvernement' ?... Elle n'existe pas dans le livre blanc sur la défense ») de la page 411.

⁴⁴⁶ cf. Tableau 87 (Titre d'article : « [Election présidentielle Fact Check] Hong Jun-pyo insiste : 'Moon Jae-in a fait exprès de diminuer l'affaire sur les espions en 2006' ») de la page 410 et Tableau 88 (Titre d'article : « [Fact Check] Hong Jun-pyo, 'Le chef du Service national des renseignements de l'époque a été remplacé pendant l'inspection sur les espions en raison des entourages de Moon Jae-in' ») de la page 411.

5^{ème} enjeu, *Enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)* (quatre articles), le 4^{ème} jeu, *La peopolisation* (un article), le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*, (un article), le 2^{ème} enjeu, *Enjeux économiques* (un article), et le 6^{ème} enjeu, *Autres enjeux et programmes* (un article).

Graphique 52 : Le pourcentage des articles du « Fact Checking » par sous-catégorie du jeu et des enjeux



Selon le graphique ci-dessus, **le pourcentage d'articles traitant du jeu atteint 52,4% et celui concernant les enjeux 47,6%**. Nous remarquons une forte présence de la sous-catégorie du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales* (42,9%, neuf articles). Derrière cette sous-catégorie, le 4^{ème} enjeu, *Les enjeux diplomatiques* (19,0%, quatre articles) et le 5^{ème} enjeu, *Les enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)* (19,0%, quatre articles) occupent la 2^{ème} place. Ce résultat est contraire à l'hypothèse concernant la nouvelle tendance journalistique, « Fact Checking ». **Au lieu d'approfondir les enjeux, les journalistes ont davantage choisi les jeux que les enjeux comme sujet du « Fact Checking ».**

5.4. L'analyse qualitative des articles « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle de 2017

Contrairement à notre hypothèse, les articles concernant le « Fact Checking » traitent plutôt du jeu que des enjeux. Afin d'en chercher la raison, nous analysons quelles affaires sont choisies comme sujet du « Fact Checking » et de quelle manière les journalistes exposent la vérité sur ces affaires.

Nous avons remarqué une influence des débats télévisés sur les articles du « Fact Checking ». Les journalistes rappellent les paroles des candidats diffusées lors de ces événements avec pour objectif de vérifier leur véracité. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, huit articles (38,1%) sont liés à ces événements. Nous analysons donc ces articles sur les débats télévisés (5.4.1).

De même, la sous-catégorie du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, représente une part importante des articles du « Fact Checking ». Le nombre de ces articles est de neuf sur 21 (42,9%). Parmi ces neuf articles, nous analysons les articles concernant les soupçons personnels (5.4.2).

5.4.1. L'influence des débats télévisés sur le choix des sujets des articles du « Fact Checking »

Les deux journaux ont publié des articles nommés « Fact Checking » après les débats télévisés des 13, 19, 23 et 25 avril 2017 (du 1^{er} au 4^{ème} parmi les six débats télévisés réservés aux cinq candidats principaux). Ces débats télévisés ont seulement invité les candidats principaux faisant partie des partis politiques disposant au moins de cinq députés à l'Assemblée nationale. (cf. section 1.2.1. « Les grands candidats ou Têtes d'affiche » de la Partie I. « L'inégalité de traitement médiatique des candidats »). Le *Chosun Ilbo* a publié cinq articles dont un sur le débat du 13 avril, trois sur celui du 19 avril et un sur celui du 23 avril 2017. Le *Kyunghyang Shinmun* a publié trois articles dont un traitant du débat du 19 avril, un sur celui du 23 avril et un sur celui du 25 avril 2017. Les deux tableaux suivants indiquent les sujets traités, leur sous-catégorie et les candidats mentionnés dans les articles du « Fact Checking » concernant les débats télévisés.

Tableau 89 : Les articles « Fact Checking » concernant les débats télévisés parus dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017

Le Chosun Ilbo			
Date de publication (Date de débat télévisé)	Sujet d'article	Sous-catégorie	Candidats mentionnés
15-04 (13-04, 1 ^{er} débat télévisé)	Soupçon sur le pot-de-vin pour Rho Moo-Hyun ⁴⁴⁷	[J6] Les controverses, affaires et scandales	Moon Jae-in Hong Jun-pyo
21-04 (19-04, 2 ^{ème} débat télévisé)	Soupçon sur la demande de l'avis nord-coréen par rapport au vote d'une résolution de l'ONU de l'année 2007 sur les droits de l'homme ⁴⁴⁸	[J6] Les controverses, affaires et scandales	Moon Jae-in Hong Jun-pyo Yoo Seung-min
	Soutien gouvernemental à la Corée du Nord ⁴⁴⁹	[E4] Enjeux diplomatiques	Moon Jae-in Hong Jun-pyo
	L'existence du mot « Ennemi principal » dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale ⁴⁵⁰	[E4] Enjeux diplomatiques	Moon Jae-in Yoo Seung-min
25-04 (23-04, 3 ^{ème} débat télévisé)	Soupçon sur la diminution intentionnelle de l'affaire des espions ⁴⁵¹	[J6] Les controverses, affaires et scandales	Moon Jae-in

⁴⁴⁷ CHOI Kyung-un, « Moon, 'Il n'y a pas de preuve que Roh le savait'... Le procureur de l'époque, 'Il y avait une déposition attestant que Roh a demandé de l'argent' (文 "盧가 알았다는 증거 없지 않나"... 당시 검찰 "盧가 요구해 줬다는 진술 나와") ». *Le Chosun Ilbo*. 15 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/15/2017041500218.html

⁴⁴⁸ CHOI Kyung-un, « [Election présidentielle Fact Check] (1) Est-il vrai qu'il a consulté les autorités nord-coréennes avant le vote d'une résolution de l'ONU sur la violation des droits de l'homme en Corée du Nord ? ([대선 팩트 체크] (1) 북한 인권결의안 표결 전 北에 의견 물어본 적 없나) ». *Le Chosun Ilbo*. 21 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?Y=2017&M=04&D=21&ID=2017042100088

⁴⁴⁹ KIM Myung-sung, KIM Jin-myung, « [Election présidentielle Fact Check] (2) Est-il vrai que les gouvernements de Lee Myung-bak et de Park Geun-hye ont offert davantage de soutiens à la Corée du Nord ? ([대선 팩트 체크] (2) MB·朴정부가 北지원 더 많이 했다는데...) ». *Le Chosun Ilbo*. 21 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?Y=2017&M=04&D=21&ID=2017042100091

⁴⁵⁰ LEE Yong-soo, « [Election présidentielle Fact Check] (3) Est-il vrai que 'il n'y avait pas de l'expression « l'ennemi principal » dans le livre blanc sur la défense' ? ([대선 팩트 체크] (3) " 국방백서에 주적 표현 없다 " 사실인가) ». *Le Chosun Ilbo*. 21 avril 2017. Disponible sur : http://srchdb1.chosun.com/pdf/i_service/pdf_ReadBody.jsp?Y=2017&M=04&D=21&ID=2017042100089

⁴⁵¹ LEE Min-suk, « [Election présidentielle Fact Check] Hong Jun-pyo insiste que 'Moon Jae-in a fait exprès de diminuer l'affaire sur les espions en 2006' (당시 물러났던 국정원장 "홍참모들이 수사 반대... 웃은 아니다") ». *Le Chosun Ilbo*. 25 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/25/2017042500146.html

Tableau 90 : Les articles « Fact Checking » concernant les débats télévisés parus dans le *Kyunghyang Shinmun* lors de l'élection présidentielle de 2017

Le Kyunghyang Shinmun			
Date de publication (Date de débat télévisé)	Sujet d'article	Sous-catégorie	Candidats mentionnés
21-04 (19-04, 2ème débat télévisé)	- L'existence du mot « Ennemi principal » dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale - Pension de retraite - Système d'éducation ⁴⁵²	[E5] Enjeux multiples (Traitement simultané des 4 enjeux principaux)	Moon Jae-in Ahn Cheo-lsoo Yoo Seung-min
25-04 (23-04, 3ème débat télévisé)	Soupçon sur la diminution intentionnelle de l'affaire des espions ⁴⁵³	[J6] Les controverses, affaires et scandales	Moon Jae-in Hong Jun-pyo
27-04 (25-04, 4ème débat télévisé)	- Dépense pour la sécurité - Lien entre les syndicats des travailleurs et l'investissement national par les étrangers - Système d'éducation ⁴⁵⁴	[E5] Enjeux multiples (Traitement simultané des 4 enjeux principaux)	Hong Jun-pyo Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min

D'après les deux tableaux ci-dessus, nous remarquons deux choses. Les journalistes veulent vérifier soit la véracité des propos des candidats (5.4.1.1), soit la faisabilité des programmes des candidats mentionnés pendant les débats télévisés (5.4.1.2).

5.4.1.1. Les soupçons sur le gouvernement de Roh Moo-hyun

Selon les deux tableaux ci-dessus, les sujets le plus souvent traités dans les articles « Fact Checking » font partie de la sous-catégorie du 6^{ème} jeu, *Les controverses*,

⁴⁵² PARK Sung-jin, LEE Ju-young, JANG Eun-kyo, « [Débat télévisé Fact Check] L'expression 'L'ennemi principal est la Corée du Nord' dans 'les documents du gouvernement' ?... Elle n'existe pas dans le livre blanc sur la défense ([TV토론 '팩트체크'] 정부 문서에 '북한 주적' 표현?... 국방백서에 없다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 21 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704202246005&code=910110#csidx4b46182430a85ab9116055749622c17

⁴⁵³ SON Je-min, « [Fact Check] Hong Jun-pyo, 'Le chef du Service national des renseignements de l'époque a été remplacé pendant l'inspection sur les espions en raison des entourages de Moon Jae-in' ([팩트 체크] 홍준표 "간첩단 조사 중 문재인 그룹 있어 국정원장 경질") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 25 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704242241005#csidx220ae3f8c148bda926b722de6949a15

⁴⁵⁴ LEE Ju-young, LEE Ji-sun, JAN Eun-kyo, « [Débat télévisé Fact Check] Israël, la sécurité maximale à faibles coûts... Le montant total des dépenses est plus haut en Corée du Sud qu'en Israël, mais il est plus haut vis-à-vis du PIB en Israël qu'en Corée du Sud ([TV토론 팩트체크] 이스라엘, 적은 국방비로 최대 안보 능력 ... 총액은 한국, GDP 대비 규모는 이스라엘이 커) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 27 avril 2017. Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704262207015#csidx523a1eb90331967a4cebf2c762a2a53

affaires et scandales. Ces sujets sont liés au gouvernement de Roh Moo-hyun (le 16^{ème} Président de 2003 à 2008) : le soupçon sur le pot-de-vin pour Roh Moo-Hyun (publié le 15 avril dans le *Chosun Ilbo*), le soupçon sur la demande de l'avis nord-coréen par rapport au vote d'une résolution de l'ONU de 2007 sur les droits de l'homme (publié le 21 avril dans le *Chosun Ilbo*) et le soupçon sur la diminution intentionnelle de l'affaire sur les espions de l'année 2006 (publié le 25 avril dans le *Chosun Ilbo* et le *Kyunghyang Shinmun*).

Ces soupçons ont été évoqués par des candidats opposés (Hong Jun-pyo et Yoo Seung-min) à Moon Jae-in pendant les trois premiers débats télévisés. Ce dernier était le candidat favori lors de l'élection présidentielle de 2017. Sa carrière en tant qu'ex-secrétaire général dans le gouvernement de Roh Moo-hyun, représentait son point fort grâce à ces expériences professionnelles, mais également un point d'attaque pour les autres candidats. **Ces derniers ont en effet insisté sur le fait que Moon Jae-in a eu une responsabilité dans les affaires concernant ce gouvernement et Moon Jae-in a expliqué que tout cela provient de fausses informations.** Pour ces raisons, les deux journaux ont essayé de rechercher la vérité sur ces trois affaires et de vérifier la véracité des propos des candidats, mais leur manière d'expliquer semble amplifier les soupçons au lieu de donner une explication claire.

Par exemple, le sujet « le soupçon sur la diminution intentionnelle de l'affaire sur les espions de l'année 2006 » est interprété différemment par les deux journaux. Autrement dit, même si les deux journaux ont vérifié le même document pour le « Fact Checking », leur objectif était différent.

Pour une bonne compréhension, il nous semble nécessaire d'apporter quelques informations de contexte concernant cette affaire. En octobre 2006, le Service national des renseignements a informé la presse de l'arrestation de cinq personnes soupçonnées d'être des espions au service de la Corée du Nord. Le chef du Service des renseignements a démissionné trois jours après cette annonce.

Lors du 3^{ème} débat télévisé, le 23 avril 2017, Hong Jun-pyo a évoqué cette affaire en insistant sur l'intervention du Président Roh Moo-hyun qui aurait forcé à la démission le chef du Service national des renseignements en raison de la présence d'entourages

de Moon Jae-in parmi les suspects. Il affirme que ses propos se basent sur des documents diplomatiques américains.

Après le débat télévisé, les deux journaux ont publié chacun un article « Fact Checking » vis-à-vis des propos de Hong Jun-pyo. Toutefois, **le journal de droite s'est concentré sur la raison du remplacement du chef du Service national des renseignements de l'époque alors que le journal de gauche s'est focalisé sur l'existence d'entourages de Moon Jae-in dans le groupe des espions.** Les deux premières phrases des extraits publiés dans les deux journaux reflètent cet objectif différent.

Les allégations selon lesquelles l'ancien Président Roh aurait demandé la démission de l'ancien chef du Service national des renseignements, Kim Seung-kyu, sont conformes au document diplomatique américain publié en 2011 par le site Wikileaks. (...) Kim a également déclaré dans une interview après sa démission que 'la majorité du personnel de la Maison Bleue ne voulait pas enquêter sur l'affaire des espions. Peu de temps après le début de l'enquête, le chef du Service national des renseignements a changé, donc ce serait par ma volonté ?'. L'affirmation de Hong Jun-pyo selon laquelle les membres du camp de Moon Jae-in ont empêché d'enquêter n'est pas sans preuves. (L'article du 25 avril 2017 dans le Chosun Ilbo⁴⁵⁵)

Lorsque le Kyunghyang Shinmun recherchait les documents diplomatiques mentionnés par le candidat Hong Jun-pyo le 24, il n'a pas pu trouver de mention du « groupe Moon Jae-in ». (...) Le fait que l'ancien Président Roh ait remplacé le chef du Service national des renseignements en raison de la présence d'amis à Moon Jae In parmi les suspects, n'a été retrouvé nulle part dans les documents diplomatiques américains. Les propos de Hong Jun-pyo rappellent le « Maccarthysme » en ce qu'ils font référence à une

⁴⁵⁵ LEE Min-suk, « [Election présidentielle Fact Check] Hong Jun-pyo insiste sur le fait que 'Moon Jae-in a fait exprès de diminuer l'affaire sur les espions en 2006' (당시 물러났던 국정원장 "홍참모들이 수사 반대... 文은 아니다") ». *Le Chosun Ilbo*. 25 avril 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/04/25/2017042500146.html

*affaire de plus de 11 ans afin de créer des soupçons pendant un débat télévisé. (L'article du 25 avril 2017 dans le *Kyunghyang Shinmun*⁴⁵⁶)*

Au travers des deux premières phrases de chaque extrait, **nous remarquons que le *Chosun Ilbo* met en cause le Président de l'époque sur la démission du chef du Service national des renseignements tandis que le *Kyunghyang Shinmun* révèle que Moon Jae-in n'avait rien à voir avec le remplacement du Chef du Service secret sud-coréen.** Chaque 3^{ème} phrase des extraits semble démontrer l'objectif des journalistes : **amplifier les soupçons en renforçant l'argument de Hong Jun-pyo (le *Chosun Ilbo*) ou défendre Moon Jae-in en dénonçant la stratégie négative de Hong Jun-pyo (le *Kyunghyang Shinmun*).** L'objectif du « Fact Checking » sur la même affaire peut varier selon l'orientation politique du journal.

De même, nous devons prêter attention à la manière de traiter du « Fact Checking » dans ces articles. Comme tous les articles concernant le « Fact Checking » dans les deux journaux, **ces articles ne se font que par la description des faits. Cette manière est susceptible de brouiller la véracité des propos des candidats et d'accroître la confusion des lecteurs sur la perception de l'affaire.**

En effet, le « Fact Checking » a pour objectif de faciliter la perception de l'affaire en donnant des informations concernant la véracité des propos politiques. Toutefois, la différence d'objectif lors de l'utilisation du « Fact Checking » est susceptible de brouiller l'essentiel de l'affaire. **Bien que les deux journaux aient réalisé une investigation plus profonde de l'affaire en vérifiant la véracité des divers propos la concernant, ils n'ont mis l'accent que sur les propos du candidat du même échiquier politique qu'eux.** Une perception différente sur la même affaire dans les deux journaux rend difficile l'utilisation d'échelles de mesure pour établir la véracité des citations politiques comme « *Truth-O-Meter* »⁴⁵⁷. Ils se sont par ailleurs contentés de décrire l'affaire et les raisons des propos des candidats au sein de leur article de

⁴⁵⁶ SON Je-min, « [Fact Check] Hong Jun-pyo, 'Le chef du Service national des renseignements de l'époque a été remplacé pendant l'inspection sur les espions en raison des entourages de Moon Jae-in' ([팩트 체크] 홍준표 "간첩단 조사 중 문재인 그룹 있어 국정원장 경질") ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 25 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704242241005#csidx220ae3f8c148bda926b722de6949a15

⁴⁵⁷ Pour information, le *Chosun Ilbo* a appliqué le système « *Truth-O-Meter* » aux articles en ligne avec cinq niveaux d'évaluation, mais pas pour les articles en papier.

« Fact Checking ». Pour les lecteurs, il est donc difficile de distinguer la vérité des mensonges des candidats, surtout s'ils lisent des articles concernant la même affaire qui disent des choses différentes.

Kim Sun-ho et Kim Wi-geun (2017) explique que le « Fact Checking » permet aux gens de prendre des décisions éclairées en rendant des verdicts sur les informations concernant les soupçons, les fausses nouvelles mises en cause pendant la campagne électorale⁴⁵⁸. Or, la manière d'expliquer des deux journaux coréens ne permet pas de délimiter une frontière nette entre vérité et mensonge, ce qui complexifie la décision de vote pour les électeurs.

Même s'il y avait six débats télévisés regroupant les candidats principaux lors de l'élection présidentielle de 2017, la particularité de cette présidentielle empêche un vrai débat sur les programmes des candidats. Au lieu de discuter des programmes, ces derniers ont passé plus de temps à évoquer les soupçons comme stratégie négative. Les journaux ont ainsi suivi cette atmosphère électorale négative. **Nous comprenons l'intention des journalistes de dissiper ces soupçons, mais leur manière de faire le « Fact Checking » les amplifie parfois.**

5.4.1.2. Les programmes des candidats mentionnés pendant les débats télévisés

Nous l'avons déjà mentionné, dans la sous partie concernant les programmes, la particularité de l'élection présidentielle de 2017 réside dans la domination des grandes actualités politiques et la courte période électorale. Cela a certainement influencé l'atmosphère électorale comme la pratique de la stratégie négative entre les candidats et la diffusion de fausses informations en ligne. Les débats télévisés dans lesquels les candidats principaux ont discuté de leur programme en les critiquant ou les approuvant étaient une occasion pour les journalistes de vérifier si les propos des candidats sur les programmes reflétaient la réalité ou pas. Ils pouvaient également vérifier si les candidats avaient la capacité de réaliser leurs programmes. Parmi les quatre articles traitant des enjeux, deux articles publiés par le *Kyunghyang Shinmun*, ont mentionné

⁴⁵⁸ KIM Sun-ho et KIM Wi-geun, « Vérifier le Fact Check (팩트체크를 체크한다) ». *Media Issue*, Center for media Research at Korea Press Foundation. 2017. Vol.3 N°7, 9p.

ces deux méthodes de « Fact Checking ». Pour information, deux articles du *Chosun Ilbo* ont traité des enjeux diplomatiques (le soutien gouvernemental à la Corée du Nord et l'expression « Ennemi principal »), mais ces sujets sont plutôt liés aux actes du passé, pas aux programmes pour le nouveau gouvernement.

Nous parlerons d'abord de l'article paru le 21 avril, « [Débat télévisé Fact Check] L'expression 'L'ennemi principal est la Corée du Nord' dans 'les documents du gouvernement' ?... Elle n'existe pas dans le livre blanc sur la défense » qui a traité de trois sujets (l'expression « Ennemi principal », la pension de retraite et le système d'éducation). Parmi ces trois sujets, les deux derniers sujets sont liés directement aux programmes des candidats et nous prenons comme exemple le 2^{ème} sujet, la pension de retraite.

En effet, Yoo Seung-min et Moon Jae-in ont discuté du sujet « La pension de retraite » lors du débat télévisé du 19 avril 2017. Yoo Seung-min a mis en cause le projet de Moon Jae-in qui promet une augmentation du taux de remplacement du salaire pour la pension de retraite de 40% à 50% en 2018. Moon a argumenté sur le fait que l'Assemblée nationale s'est déjà accordée sur l'augmentation du taux de remplacement du salaire de pension de retraite lors de la modification sur la pension des fonctionnaires en 2015, mais Yoo a insisté sur le fait qu'il est impossible d'obtenir un accord en raison d'un manque de financement. Face à ces deux opinions opposées, le journal de gauche a vérifié la véracité de leurs propos en poursuivant la discussion sur la modification de la pension des fonctionnaires en 2015. Ci-dessous son extrait :

>> *L'augmentation du taux de remplacement du salaire de pension de retraite ?... L'Assemblée nationale ne s'est accordée que sur le principe (le sous-titre pour ce sujet)*

■ *Moon Jae-in, 'L'Assemblée nationale a décidé d'augmenter le taux de remplacement du salaire de pension de retraite'. (le propos du candidat concernant ce sujet)*

(...) Les deux côtés ont ensuite renégocié pendant 20 jours et on fait un compromis en mentionnant un taux de remplacement de 50%, mais 'sans s'engager' à atteindre l'objectif. Par conséquent, le terme 'consensus'

*mentionnait l'objectif de relever le taux de remplacement, mais il peut être considéré comme un accord trop général en ce sens qu'il n'y a pas de plan de collecte de fonds, ce qui nécessite de nouvelles négociations*⁴⁵⁹.

Le *Kyunghyang Shinmun* explique le point de désaccord de l'Assemblée nationale en 2015 : l'Alliance de la Nouvelle Politique pour la Démocratie (le parti de gauche) a insisté sur le fait qu'une réduction de 20% du budget de la pension des fonctionnaires servira à relever le taux de remplacement du salaire de pension de retraite, mais certains députés du Parti Saenuri y compris la Présidente de l'époque Park Geun-hye l'a refusé. Dès lors, le journal de gauche conclut que ce sujet est un accord trop général qui n'a pas de plan spécifique. Toutefois, il ne précise pas si le propos de Moon Jae-in était vrai ou non. Le sous-titre de cet extrait (*L'augmentation du taux [...] sur le principe*) résume sa conclusion comme « un accord sur le principe », mais le propos de Moon Jae-in qui suit ce sous-titre (*L'Assemblée nationale [...] pension de retraite*) entretient la confusion. En définitive, il a raison sur le principe de cette discussion, mais il a tort pour les détails.

Cela nous rappelle encore une fois le système de *Politifact*. Quant au '*Tampa Bay Times*', il multiplie, sur le site Internet dédié '*Politifact*', les échelles de mesure pour établir la véracité des citations politiques (un compteur appelé « *Truth-O-Meter* ») (...) ⁴⁶⁰. Comme nous l'avons mentionné dans les sections précédentes, ce système dispose de six échelles de mesure pour la véracité des citations politiques comme 'True, Mostly True, Half True, Mostly False, False, Pants-on-Fire' visualisables au travers d'un compteur appelé « *Truth-O-Meter* ». Les lecteurs peuvent comprendre tout de suite la véracité des propos des politiciens avec ces échelles et ce compteur. En revanche, la manière de pratiquer le « Fact Checking » du *Kyunghyang Shinmun* est descriptive et rend difficile de juger de la véracité des propos des candidats.

⁴⁵⁹ PARK Sung-jin, LEE Ju-young, JANG Eun-kyo, « [Débat télévisé Fact Check] L'expression 'L'ennemi principal est la Corée du Nord' dans 'les documents du gouvernement' ?... Elle n'existe pas dans le livre blanc sur la défense ([TV토론 '팩트체크'] 정부 문서에 '북한 주적' 표현 ?... 국방백서에 없다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 21 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201704202246005&code=910110#csidx4b46182430a85ab9116055749622c17

⁴⁶⁰ BIGOT Laurent, « Rétablir la vérité via le *fact-checking* : l'ambivalence des médias face aux fausses informations ». *Le temps des médias*. N°30, 2018/1, pp.62-76

Le 2^{ème} article, « [Débat télévisé Fact Check] Israël, la sécurité maximale à faibles coûts... Le montant total des dépenses est plus haut en Corée du Sud qu'en Israël, mais il est plus haut vis-à-vis du PIB en Israël qu'en Corée du Sud » publié le 27 avril 2017, a traité également de trois sujets : la dépense pour la sécurité, le lien entre les syndicats des travailleurs et l'investissement national par les étrangers, ainsi que le système d'éducation. Cet article explique la véracité des propos des candidats de manière beaucoup plus claire que le 1^{er} article. Le sous-titre de chaque sujet précise déjà si les opinions des candidats sont vraies ou non.

■ *Ahn Cheol-soo, 'Israël a une capacité de sécurité maximale avec très peu de dépenses de défense' → La somme totale d'Israël est inférieure à celle de la Corée du Sud, mais sa part du PIB est élevée.*

■ *Hong Jun-pyo, 'La raison pour laquelle les étrangers n'investissent pas dans les entreprises coréennes est les syndicats des travailleurs' → Peu de preuves*

■ *Yoo Seung-min, 'La réforme du système d'éducation nécessite 20 000 milliards de won.' → Selon le compte-rendu de l'Institut du développement éducationnel de la Corée, il faut 14 000 milliards de won, selon Ahn Cheol-soo, il faut 8 000 milliards de won⁴⁶¹.*

Le sous-titre est composé des propos des candidats (en premier) et leur véracité (en second) : une flèche les distingue. Le *Kyunghyang Shinmun* indique ainsi la raison pour laquelle l'opinion du candidat est fautive (le 2^{ème} sous-titre) et/ou ajoute une explication complémentaire (les 1^{er} et 3^{ème} sous-titres). Dans le corps de l'article, il conserve une manière descriptive afin d'expliquer les affaires en détails et il ne précise pas les échelles de mesure de la véracité des citations des candidats sur leurs programmes.

⁴⁶¹ LEE Ju-young, LEE Ji-sun, JAN Eun-kyo, « [Débat télévisé Fact Check] Israël, la sécurité maximale à faibles coûts de défense... Le montant total des dépenses est plus haut en Corée du Sud qu'en Israël, mais il est plus haut vis-à-vis du PIB en Israël qu'en Corée du Sud ([TV토론 팩트체크] 이스라엘, 적은 국방비로 최대 안보 능력 ... 총액은 한국, GDP 대비 규모는 이스라엘이 커) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 27 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704262207015#csidx523a1eb90331967a4cebf2c762a2a53

Toutefois, à la différence du 1^{er} article, grâce aux sous-titres qui résument les affaires, les lecteurs peuvent comprendre la vérité des sujets directement. Bien que le journal de gauche ne mentionne que les propos des candidats opposés à son orientation politique, les journalistes ont révélé la véracité de ces propos avec des preuves. Au final, le « Fact Checking » sert aux journalistes de gauche afin de critiquer les opinions des candidats opposés et **cette nouvelle tendance du journalisme leur permet de renforcer une attitude critique vis-à-vis des propos des candidats.**

5.4.2. La recherche de la vérité à propos des soupçons concernant les candidats

Nous avons déjà mentionné la forte présence du 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*, dans les articles du « Fact Checking » (au total 42,9%). Nous pouvons distinguer ces articles en deux sujets : (i) les soupçons concernant le gouvernement de Roh Moo-hyun et (ii) les soupçons concernant les candidats.

Nous avons déjà analysé les articles traitant des soupçons sur le gouvernement de Roh Moo-hyun dans la section précédente, nous nous concentrerons donc ici sur l'analyse des articles traitant des soupçons sur les candidats. Le tableau suivant indique les sujets spécifiques traités et les candidats concernés dans ces articles.

Tableau 91 : Les articles « Fact Checking » concernant les soupçons sur les candidats lors de l'élection présidentielle de 2017

Journal	Date	Sujet d'article	Candidats mentionnés
Le Chosun Ilbo	28-03	Soupçon sur le recrutement du fils de Moon Jae-in ⁴⁶²	Moon Jae-in
Le Kyunghyang Shinmun	24-04	Soupçon sur le recrutement de la femme d'Ahn Cheol-soo ⁴⁶³	Ahn Cheol-soo
	02-05	Soupçon sur la demande de nomination des entourages de Yoo Seung-Min ⁴⁶⁴	Yoo Seung-min

Nous nous intéressons dans un premier temps au 1^{er} article sur le soupçon concernant le recrutement du fils de Moon Jae-in. En effet, un député du Parti Bareun (dont le candidat est Yoo Seung-min) a évoqué ce sujet en rendant public le rapport d'audit spécial du Service coréen d'information sur l'emploi rédigé en 2011. Comme Moon Jae-in a continué à dire qu'il n'y a eu aucun avantage préférentiel pour son fils, le journal de droite a investigué cette affaire.

Le rapport d'audit spécial du gouvernement de Lee Myung-bak, qui, selon Moon Jae-in, aurait confirmé qu'il n'y a eu aucun avantage préférentiel, ne prouve pas l'innocence du fils de Moon. Car cela résulte d'un audit réalisé par le Parti Démocrate pour lequel le président du Service coréen d'information sur l'emploi (qui a été nommé par le gouvernement de Lee Myung-bak) a engagé ses entourages. (...) Le fils de Moon n'est pas compris parmi les six personnes soupçonnées d'embauche préférentielle par le président du Service. Mais le camp électoral de Moon a déclaré que '(...) Bien qu'il ait fait un audit sur les employés qui sont entrés à partir de

⁴⁶² PARK Guk-hee, « Soupçon sur le recrutement du fils de Moon Jae-in... Est-il déjà vérifié par l'inspection sous le gouvernement de Lee Myung-bak qu'il n'y a pas eu de faveur sur ce recrutement ? (문재인 아들 채용 의혹... MB정부때 감사 통해 특혜 없었다고 확인?) ». *Le Chosun Ilbo*. 28 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/28/2017032800218.html

⁴⁶³ SON Je-min, LEE Yoo-jin, JO Mi-deop, « [Fact Check] Le recrutement du professeur Kim Mi-kyung par l'Université nationale de Séoul... Elle est assez qualifiée pour ce poste ? ([팩트 체크]서울대의 김미경 교수 정년보장 임용, 자격 충분했을까) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704231723001#csidx4b2e76961c4d12dbcf0f79b1e01878d

⁴⁶⁴ YOO Hee-gon, « [Exclusivité] You, 'Personne n'a profité de nomination grâce à mes sollicitations', mais au moins 2 personnes ont pris la place parmi 12 ([단독]유 "내 덕에 된 사람 없다"지만, 12명 중 최소 2명 원하는 곳 갔다) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 2 mai 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201705020600005#csidx5daa175d674823ca929080af9366ced

*l'année 2006, le fils de Moon (engagé en décembre 2006) n'est pas mentionné dans le rapport en raison d'une absence de problème*⁴⁶⁵.

Le journal de droite a vérifié le rapport mentionné par les deux côtés pour ce sujet et a insisté sur le fait que cela ne suffit pas à lever les soupçons : le fils de Moon Jae-in n'a pas été mentionné donc son embauche n'a pas fait l'objet d'une enquête. Mais à la fin de l'article, il a également ajouté l'opinion de Moon Jae-in : comme l'embauche de son fils ne posait pas de problème, cela n'est pas mentionné dans le rapport. L'article prend le nom de « Fact Checking », mais il se contente de présenter les opinions des deux côtés politiques. Pour les électeurs, le soupçon n'est pas levé. **Si le *Chosun Ilbo* essayait d'aller plus loin en expliquant les propos des acteurs politiques au lieu de seulement les répéter, les lecteurs pourraient alors comprendre plus facilement ce jeu politique.**

Après le soupçon sur le fils de Moon Jae-in, le 2^{ème} sujet, le soupçon sur le recrutement de la femme d'Ahn Cheol-soo, est aussi lié au membre de la famille d'un candidat. Le *Kyunghyang Shinmun* a investigué sur ce soupçon au travers des responsables concernés et des documents de la réunion lors du recrutement de la femme d'Ahn Cheol-soo à l'Université nationale de Séoul.

Le Kyunghyang Shinmun a vérifié le fait au travers des responsables de l'Université nationale de Séoul ainsi que des documents de la réunion. En conséquence, le recrutement d'Ahn Cheol-soo et du professeur Kim (sa femme) étaient officiellement séparés, mais personne n'a nié le fait qu'ils étaient en lien. Il a également été constaté qu'il y avait des vives réactions à l'intérieur de l'université en recrutant le Professeur Kim, dont les résultats de recherche sur le terrain étaient controversés. (...) Cela signifie que l'ancien président de l'université, Oh Yeon-cheon, a dirigé le recrutement d'Ahn pour le développement de l'université et, pour cela, il devait embaucher le couple ensemble. (...) Dès lors, même si Ahn ou sa

⁴⁶⁵ PARK Guk-hee, « Soupçon sur le recrutement du fils de Moon Jae-in... Est-il déjà vérifié par l'inspection sous le gouvernement de Lee Myung-bak qu'il n'y a pas eu de faveur sur ce recrutement ? (문재인 아들 채용 의혹... MB정부때 감사 통해 특혜 없었다고 확인?) ». *Le Chosun Ilbo*. 28 mars 2017. Disponible sur : http://news.chosun.com/site/data/html_dir/2017/03/28/2017032800218.html

femme n'ont rien demandé, il est vrai que l'université a procédé à une embauche '1+1'. (...) Les anciens et actuels professeurs de l'Université nationale de Séoul ont toujours dit : 'Même s'il y avait un antagonisme émotionnel, l'université n'a pas violé les règles de procédure.'. La question reste toutefois de savoir si le dépistage rigoureux effectué pour la plupart des chercheurs est également appliqué pour le Professeur Kim⁴⁶⁶.

Le journal de gauche a vérifié les raisons de ce soupçon. Certes, il y avait une opposition au recrutement de la femme d'Ahn Cheol-soo parmi les professeurs, **mais le journal a conclu qu'il n'y avait pas de problème**. Mais avant d'arriver à cette conclusion, le *Kyunghyang Shinmun* tente d'interpréter les propos ou les documents concernant le soupçon. Par exemple, selon les 3^{ème} et 4^{ème} phrases de l'extrait, il ajoute son opinion sur ce soupçon en utilisant le verbe « signifier » ou l'expression « embauche 1+1 ». Enfin, il réfléchit au problème d'équité de recrutement d'un point de vue déontologique, même si ce recrutement n'a pas violé les règles de l'université. **Nous comprenons l'intention du journal d'insister sur l'importance de l'équité ou de développer ce sujet comme un enjeu social dans son agenda des médias, mais l'ajout de son opinion dans un article « Fact Checking » semble nuire à l'objectivité de l'information.**

Il est possible de constater que les journaux cherchent à donner le plus d'informations exactes sur ces soupçons afin d'éviter la circulation de fausses informations. Les soupçons sur les entourages des candidats font en effet souvent l'objet d'un jeu politique pendant la campagne électorale et ce au détriment d'une discussion sur les enjeux. Il semblerait donc que les deux journaux souhaitent rechercher la vérité sur ces soupçons afin de conclure et de passer à d'autres sujets plus importants comme les enjeux. Toutefois, les deux exemples que nous avons analysés témoignent de la difficulté à mettre en place un journalisme fondé sur le « Fact Checking ».

⁴⁶⁶ SON Je-min, LEE Yoo-jin, JO Mi-deop, « [Fact Check] Le recrutement du professeur Kim Mi-kyung par l'Université nationale de Séoul... Elle est assez qualifiée pour ce poste ? ([팩트 체크]서울대의 김미경 교수 정년보장 임용, 자격 충분했을까) ». *Le Kyunghyang Shinmun*. 24 avril 2017. Disponible sur : http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?art_id=201704231723001#csidx4b2e76961c4d12dbcf0f79b1e01878d

Il est en effet facile de recourir au journalisme « He said, She said » en se contentant de citer les propos opposés des candidats. Mais, **il est difficile de confirmer la véracité des propos de tous les candidats concernant une même affaire. C'est certainement pour cette raison que les deux journaux ont vérifié seulement la véracité des propos des candidats du même échiquier politique que le leur. Cela risque toutefois de générer de la confusion dans l'esprit des lecteurs. Formuler une opinion dans un article de Fact Checking est également une chose à manier avec prudence, au risque de perdre en crédibilité.**

5.5. Conclusion de la 5^{ème} sous partie

L'organisation de la présidentielle suite à la destitution de Park Geun-hye n'a pas permis de développer un espace de débat public sur les enjeux. En conséquence, il y a eu plus de diffusions de fausses informations en ligne que lors de la présidentielle de 2012 d'après la Commission électorale nationale. Un article du *Joong-ang Ilbo* (un journal quotidien national) publié le 27 avril 2017 explique cette situation :

Selon le Centre de lutte contre la cybercriminalité de la Commission électorale nationale, la Commission a signalé 31 004 fausses informations diffusées en ligne le 25 avril 2017. C'est 4,3 fois le nombre total de cas recensés lors de l'élection présidentielle de 2012⁴⁶⁷.

Les journalistes ont donc décidé de publier des articles de « Fact Checking » afin de suivre cette nouvelle tendance journalistique tout en résolvant ce problème de diffusion de fausses informations. Autrement dit, l'élection présidentielle de 2017 était la 1^{ère} présidentielle à appliquer le « Fact Checking ». C'est pour cela que nous avons supposé que ce nouveau type de journalisme est en mesure d'élargir la discussion sur les enjeux en examinant la véracité des propos des acteurs politiques ou la vérité des affaires concernant la présidentielle.

⁴⁶⁷ JUNG Hyo-sik, « [Exclusivité] 30 mille fausses informations pour la 19^{ème} présidentielle... les commentaires des sites internet diffusés par les réseaux sociaux ([단독] 19대 대선 가짜뉴스 3만건...'오유'일베' 댓글→밴드·페북·트위터 SNS 이동) ». *Le Joong-ang Ilbo* [en ligne]. 27 avril 2017. Disponible sur : <https://news.joins.com/article/21518811>

Toutefois, d'après notre analyse, **la quantité de ce type d'article est très faible et la manière d'expliquer la véracité n'est pas très claire.** Par ailleurs, bien qu'ils constituent une occasion idéale pour vérifier la faisabilité des programmes des candidats, nous avons vu que **les deux journaux ont poursuivi plutôt le jeu que les enjeux au nom du « Fact Checking ».** Ces articles ne comblent donc pas les attentes d'un « Fact Checking » permettant des discussions plus approfondies sur les enjeux.

De plus, les 21 articles analysés ne semblent pas réaliser l'objectif du « Fact Checking ». Bien qu'ils semblent avoir recherché l'exactitude des informations et la cohérence des propos des candidats, nous avons toutefois l'impression que les journalistes ont répété les différentes opinions des personnes concernées ce qui ne démontre pas la vérité sur les soupçons et peut même rendre les électeurs confus. En effet, Laurent Bigot (2019) met en cause le mode de vérification des citations d'hommes politiques. D'après lui, il est *d'autant plus facile à réaliser que les équipes restreintes de jeunes journalistes qui se consacrent à ce travail sont a priori moins coûteuses à mettre en place que ne le serait la conservation d'effectifs plus âgés et plus expérimentés dédiés à l'investigation de terrain et/ou au fact-checking et au secrétariat de rédaction pour vérifier tous les contenus publiés*⁴⁶⁸. Il indique que cela relève *plutôt un retour, une sorte de contrôle a posteriori sur une déclaration initialement publiée ou diffusée telle quelle dans les médias. Qu'elle soit vraie... ou au contraire totalement fausse*⁴⁶⁹. Les articles du « Fact Checking » que nous avons analysés ne semblent pas dépasser ce mode consacré à la parole politique.

Une différence entre les cas français et coréen sur le « Fact Checking » est l'existence de rubrique spécialisée. Les journaux coréens ne disposent pas de rubrique spécialisée comme les journaux français mais placent uniquement « Fact Checking » dans le titre ou le chapô de leurs articles. Selon Bigot (2019), la rubrique dédiée dans le « Fact Checking » va non seulement permettre aux journalistes spécialisés dans ce traitement de *diffuser leur travail mais aussi de renforcer l'image de leur média d'origine grâce à la forte crédibilité du journalisme de vérification*⁴⁷⁰. L'absence de rubrique

⁴⁶⁸ BIGOT Laurent, *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. Monts : INA. 2019, p.11. 168p.

⁴⁶⁹ Op.cit. p.9. 168p.

⁴⁷⁰ BIGOT Laurent, *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. Monts : INA. 2019, p.84. 168p.

spécialisée et le faible nombre d'articles de « Fact Checking » en Corée démontrent une absence d'équipe spécialisée dans ce journalisme de vérification. **En conséquence, il semble trop tôt pour parler d'amélioration du traitement médiatique grâce à ce nouveau type journalistique : la mention « Fact Checking » semble plutôt être là à des fins commerciales pour attirer l'attention des lecteurs.**

Selon Lucas Graves et Rom Glaisyer (2012), le « Fact Checking » dispose de trois objectifs : éduquer le public, changer le comportement politique et rendre les reportages moins timides⁴⁷¹. Le fait que les journalistes vérifient les propos des hommes politiques ou les soupçons permet d'atteindre le 1^{er} objectif en rendant aux lecteurs une vision critique sur les affaires politiques. A travers les articles du « Fact Checking », les lecteurs auraient dû pouvoir comprendre qui utilise la diffusion de soupçons comme stratégie négative ou qui continue à mentir. De même, ils auraient dû pouvoir également avoir leurs critères propres afin de juger l'honnêteté des candidats grâce à ces articles. Etant donné que les articles du « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle de 2017 n'ont pas abouti à éduquer le public, **cette nouvelle tendance du journalisme aura besoin de se développer davantage en effectuant plus d'investigations afin de rechercher l'exactitude des informations diffusées et de vérifier la véracité des propos des acteurs politiques.**

⁴⁷¹ GRAVES Lucas, GLAISYER Tom, *The Fact-Checking Universe in Spring 2012. An Overview*. Media Policy Initiative, Washington : New America Foundation, février 2012, 24p.

6. CONCLUSION DE LA PARTIE II. « LE DESEQUILIBRE ENTRE LE JEU ET LES ENJEUX »

Nous avons choisi deux critères afin de mesurer l'amélioration du traitement médiatique : un traitement plus équilibré entre les candidats et une augmentation des enjeux par rapport au jeu. Après une première partie focalisée sur l'analyse de la présence des candidats dans les deux journaux, cette deuxième partie est consacrée au traitement du jeu et des enjeux. Nous avons formulé l'hypothèse suivante : si les deux journaux traitent davantage des enjeux, cela reflète une amélioration du traitement médiatique. Au travers des cinq analyses que nous avons réalisées, nous avons vérifié une nouvelle répartition favorisant les enjeux en 2017. Les résultats de ces cinq analyses sont les suivants :

1. Parmi les deux journaux, le pourcentage du jeu a diminué de 70,8% à 51,9% et celui des enjeux a augmenté de 29,2% à 48,1% en cinq ans. Bien que le jeu occupe toujours plus de la moitié des articles, **cette forte hausse du pourcentage des enjeux est remarquable.**
2. Malgré un poids important et constant du jeu, **la baisse du pourcentage du jeu dans les articles principaux de la Une en 2017 s'explique par l'absence de ralliement à un candidat** (le 5^{ème} jeu, *L'organisation des campagnes électorales*) **et une moindre couverture des affaires/controverses/soupons** (le 6^{ème} jeu, *Les controverses, affaires et scandales*) dans la Une en 2017.
3. La nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux s'est également affirmée **dans les éditoriaux principaux** et de manière plus prononcée que pour les articles principaux de la Une : **le poids des enjeux a dépassé celui du jeu en 2017 pour les éditoriaux.** Cela a été **influencé par la destitution de l'ancienne Présidente Park Geun-hye** (une hausse du 1^{er} enjeu, *Les enjeux politiques*) **et par l'instabilité de la péninsule coréenne** (une hausse du 4^{ème} enjeu, *Les enjeux diplomatiques*).

4. Bien que la déclaration des programmes des candidats de 2017 soit intervenue relativement tard dans la campagne en raison des conditions particulières de cette élections anticipée, **les journalistes ont été particulièrement actifs afin d’informer les électeurs ainsi que les candidats sur les questions publiques importantes.** Cela se reflète dans **la hausse du nombre d’articles concernant les 10 projets des candidats**, mais également dans le changement de traitement médiatique transformant le journaliste **en interprète qui analyse et commente les programmes des candidats et non plus en simple observateur se contentant uniquement de les présenter.**

5. En réponse notamment à la montée en puissance des fausses informations, un nouveau type de journalisme a émergé lors de l’élection présidentielle de 2017 : **le « Fact Checking ».** Il est toutefois difficile de parler d’amélioration du traitement médiatique dès lors que **(i) le nombre d’articles de ce type reste faible, (ii) la manière de vérifier la véracité des propos des candidats n’est pas satisfaisante et (iii) ces articles traitent majoritairement du jeu.** Ceci est toutefois à nuancer par le fait qu’il s’agit d’une tendance récente et le temps d’investigation a certainement manqué. Il s’agit donc d’un pas dans la bonne direction mais, en l’état, **cela ne permet pas encore de garantir l’exactitude des informations et ainsi aider les électeurs dans leur vote.**

Les raisons de ce changement de traitement médiatique entre 2012 et 2017 accordant une plus grande place aux enjeux sont principalement au nombre de trois :

1. Un changement dans l’environnement électoral
2. L’importance de la « Mise sur agenda »
3. Un rôle actif des journalistes

Nous avons déjà mentionné plusieurs fois la particularité de l’élection présidentielle de 2017 : une relative courte période électorale, l’absence de ralliement à un candidat, les actualités importantes concernant les enjeux politiques et diplomatiques (la destitution de l’Ancienne Présidente et la situation instable de la péninsule coréenne). **Ce changement dans l’environnement électoral influence la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux en faveur de ces derniers.**

Toutefois, à la différence de la première partie concernant le traitement médiatique des candidats, **la répartition entre le jeu et les enjeux nous semble être influencée davantage par les journalistes que par la particularité de l'élection présidentielle de 2017**. Les deux derniers points mentionnés au-dessus (l'importance de la « Mise sur agenda » et le rôle actif des journalistes) sont liés organiquement et expliquent cette nouvelle répartition.

Les journalistes disposent de deux moyens principaux afin de mettre en valeur les sujets qu'ils considèrent comme importants : (i) les traiter dans les articles parus à la Une⁴⁷² et (ii) les traiter dans les éditoriaux. C'est justement ce qu'il s'est passé lors de l'élection de 2017 : malgré un grand nombre de fausses informations, les journalistes ont choisi de traiter davantage des enjeux dans leur Une et leurs éditoriaux. Cette nouvelle répartition en faveur des enjeux résulte donc d'un choix délibéré des journalistes.

Enfin, il est intéressant de rappeler que, malgré une déclaration tardive et incomplète des programmes par les candidats, le pourcentage d'articles les concernant n'a pas diminué en raison notamment d'articles visant à faire réfléchir sur des questions de politique publique : la catégorie « Proposition » a en effet connu une hausse en 2017⁴⁷³

Dès lors, nous concluons que **(i) l'« Agenda des médias » des deux journaux a accordé plus d'importance aux enjeux qu'au jeu en 2017 et que (ii) l'intervention plus active des journalistes favorise la publication d'articles concernant les programmes. Tout cela a influencé une nouvelle répartition favorisant les enjeux par rapport au jeu. Il y a donc bien eu une amélioration du traitement médiatique entre les deux élections présidentielles.**

⁴⁷² Pour rappel, la « Mise sur agenda », l'importance du sujet d'article se reflète dans sa position au sein du journal : plus il est situé proche de la Une, plus il est considéré comme important par la rédaction.

⁴⁷³ cf. 4.3.3. « La montée en puissance des programmes par les médias ». Selon le Graphique 51. « Le pourcentage d'articles « Programmes » par traitement médiatique » de la page 367, le pourcentage de la sous-catégorie « Proposition des médias » atteint 7,1% en 2012 et 22,4% en 2017.

Conclusion

D'après James Carey (1997), *la fonction du journalisme n'est-elle finalement que d'encourager les citoyens eux-mêmes à s'exprimer et de faire écho à leurs propos*⁴⁷⁴.

Ceci s'est notamment illustré en Corée de la fin de l'année 2016 au début de 2017. Les journalistes ont en effet révélé les abus de pouvoir et actes de fraude commis en 2016 par la 18^{ème} Présidente sud-coréenne, Park Geun-hye et sa confidente, Choi Soon-sil.

Ces révélations ont conduit aux manifestations de citoyens coréens (appelées les « Manifestations des bougies ») et débouché sur la destitution de Park Geun-hye le 10 mars 2017. Les actes des journalistes ont été le point départ de ces manifestations, ce qui les a amenés à reconsidérer plus sérieusement leur rôle de « Chien de garde » *qui dénonce les excès de suffisance des puissants et permet aux oubliés de se faire entendre*⁴⁷⁵.

Cette étude est donc partie de cette reconnaissance du problème au sein des journalistes en posant la question suivante : « Le développement de la démocratie s'accompagne-t-il de changements dans le traitement médiatique de l'actualité politique ? ». Afin de répondre à cette question, nous avons effectué des analyses sur le traitement médiatique des élections présidentielles de 2012 et 2017 dans deux presses quotidiennes coréennes.

Ces analyses sont divisées en deux grandes parties : (I) le traitement médiatique inégalitaire entre les candidats et (II) le déséquilibre entre le jeu et les enjeux. Cette étude comparative avait pour objectif de vérifier s'il y a des différences de traitement médiatique entre ces deux présidentielles et, le cas échéant, de vérifier de quelle manière le traitement médiatique s'est amélioré après ce bouleversement politique.

⁴⁷⁴ MUNSON Eve Stryker, WARREN Catherine A., *James Carey : A Critical Reader*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1997, 376p. (dans l'ouvrage « *Principes du journalisme* » ed. KOVACH, ROSENTIEL p.29, 380p.)

⁴⁷⁵ KOVACH Bill, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.28-29, 380p.

Pour cela, nous avons formulé les deux hypothèses suivantes :

- Les deux journaux ont traité des candidats de manière plus égalitaire en 2017.
- La répartition entre le jeu et les enjeux a été modifiée en faveur des enjeux en 2017.

Nous revenons ci-après sur (I) les différentes raisons du changement dans le traitement médiatique des élections présidentielles coréennes. Puis, nous rappelons (II) les principes des journalistes afin de les comparer avec ces résultats. Enfin, nous réfléchissons sur (III) l'importance du rôle des journalistes pour la démocratie.

I. Les différentes raisons du changement dans le traitement médiatique

D'après les analyses que nous avons faites, les résultats sont plutôt positifs, mais s'expliquent par des raisons différentes : le traitement médiatique plus égalitaire des candidats est causé par **(i) le changement de l'environnement de l'élection présidentielle de 2017** tandis que la nouvelle répartition favorisant les enjeux est provoquée par **(ii) l'intention des journalistes de traiter davantage des enjeux**.

1. Partie I. L'inégalité de traitement médiatique des candidats

Cette partie repose principalement sur une analyse de la présence médiatique des candidats. Nous y avons mesuré l'importance médiatique de chaque candidat à partir des quatre moyennes suivantes :

- (i) Le pourcentage de sa présence dans les journaux (le poids)**
- (ii) La fréquence de sa présence (la dynamique médiatique et ses deux premiers pics de présence)**
- (iii) Le numéro de page où il apparaît (la pagination selon la mise sur agenda)**
- (iv) Les articles « Peopolisation »** traitant de l'intimité, la vie privée ou familiale des candidats avec l'intention de donner plus d'informations sur les candidats aux électeurs sans lien avec le déroulement de la campagne

électorale. Ce type d'articles permet de mesurer l'attention différente des journalistes pour chaque candidat.

Selon ces analyses, nous avons remarqué **une attention médiatique focalisée sur les grands candidats et une certaine indifférence des médias vis-à-vis des candidats marginaux. Cela s'explique en partie par le système électoral coréen : le scrutin uninominal majoritaire à un tour.** L'environnement électoral dans lequel un gagnant est déterminé au travers d'un seul vote favorise les candidats susceptibles de gagner car les médias, ainsi que certainement les électeurs, ne prêtent attention qu'à ces grands candidats. De même, **la loi électorale coréenne établit également une discrimination à l'égard des candidats en adoptant des critères qui déterminent le droit de participer aux débats télévisés.** L'environnement électoral cause donc un traitement médiatique inégalitaire des candidats qui est difficile à éviter.

Toutefois, lors de l'élection présidentielle de 2017, la situation s'est améliorée légèrement en ce qui concerne l'égalité de traitement médiatique : plus de présence médiatique pour les candidats minoritaires dans les articles en 2017 qu'en 2012. Le traitement médiatique de l'élection présidentielle de 2012 tendait à se focaliser sur les deux grands candidats, Park Geun-hye et Moon Jae-in. Celui de la présidentielle de 2017 semble élargir l'éventail des reportages jusqu'aux candidats minoritaires qui ont terminé leur campagne électorale (Yoo Seung-min et Sim Sang-jung). Enfin, une comparaison du traitement médiatique entre les candidats ainsi qu'une analyse des différences de traitement médiatique entre les deux élections indiquent que le traitement médiatique est devenu plus égalitaire en 2017.

Toutefois, ce changement semble davantage lié à la particularité de cette présidentielle (absence de ralliement à un candidat, présence d'un grand candidat favori, achèvement de la campagne électorale des candidats minoritaires, etc.), **et non à une réelle évolution du traitement médiatique.**

Plusieurs éléments expliquent en effet que l'attention des médias se soit étendue en 2017 à d'autres candidats : (i) l'apparition d'un troisième parti politique créé par Ahn Cheol-soo et (ii) la division du parti de droite en plusieurs partis politiques après la

destitution de Park Geun-hye. Ce passage d'un bipartisme fort à un multipartisme a conduit les médias à couvrir davantage les autres candidats, ce qui explique l'amélioration du traitement médiatique relevée. **La différence de traitement médiatique des candidats est donc le résultat d'un changement dans l'environnement électoral, et ne provient pas d'un acte volontaire des journalistes en faveur d'un traitement médiatique plus égalitaire.**

Si le résultat de l'étude quantitative démontre une inégalité du traitement médiatique des candidats, qu'en est-il de l'étude qualitative ? **Le ton vis-à-vis de chaque candidat était différent selon le journal et son orientation politique.** Chaque journal critique plutôt les candidats qui sont à l'opposé de l'échiquier politique. Il est toutefois difficile de dire que ce phénomène est un exemple de traitement médiatique inégalitaire des candidats, **car les journaux disposent de la liberté d'exprimer leur opinion politique.**

D'après Bill Kovach et Tom Rosenstiel (2001), *les éditeurs de presse du début du XIXe siècle défendaient couramment leur vision de l'information dans des éditoriaux, des articles de fond, des slogans, et ne manquaient pas de critiquer ouvertement les conceptions de leurs concurrents. (...) Les citoyens choisissaient leurs journaux en fonction de leur style et de leur approche de l'information*⁴⁷⁶. Même si cela concerne la situation américaine du 19^{ème} siècle, cela nous permet de comprendre les caractéristiques médiatiques du journal. A la différence des chaînes télévisées publiques qui sont financées en partie par l'Etat et donc censées être plus strictes au niveau du traitement médiatique équitable des candidats, les journaux sont détenus par des groupes privés (le *Chosun Ilbo*) ou par leurs employés (le *Kyunghyang Shinmun*). Les lecteurs achètent le journal qu'ils veulent lire selon l'orientation politique du journal. **Le journal est plus libre de traiter des candidats que les chaînes télévisées et son orientation politique permet de traiter les candidats de manière différente. Cela garantit la liberté d'expression et une pluralité des opinions exprimées.**

⁴⁷⁶ KOVACH Bill, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.31, 380p.

Le « Guide pratique de l'éthique des journalistes » prévoit dans son article 9 « Principe des éditoriaux⁴⁷⁷ » que les éditoriaux peuvent exprimer librement la position politique des médias, y compris leur soutien ou opposition à un parti ou à un candidat spécifique, pour autant qu'ils ne violent pas la loi. Autrement dit, la loi garantit l'équité dans le traitement médiatique des candidats tout en respectant la liberté des journalistes d'exprimer leur position politique. Pour ces raisons, **la loi peut difficilement forcer un traitement médiatique égalitaire entre les candidats (surtout vis-à-vis des articles d'opinion) et nous ne pouvons que nous attendre à ce que les journalistes traitent de tous les candidats de manière plus correcte, objective et équitable comme le « Code de l'éthique des journaux » le souligne dans son article 4. « Couverture et éditoriaux »⁴⁷⁸**. Claude-Jean Bertrand (1997) a parfaitement résumé ce point : *la déontologie est la seule méthode à la fois efficace et inoffensive pour améliorer le service des médias*⁴⁷⁹.

2. Partie II. Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux

Cette partie est consacrée à une analyse du « Jeu » et des « Enjeux » traités dans les deux journaux. Selon les résultats des analyses, nous avons remarqué une nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux en 2017 : **une augmentation du poids des enjeux en 2017**, malgré un poids important constant du jeu. Par la suite, comme la quantité des corpus est très importante, nous avons choisi quatre exemples afin de vérifier le changement de répartition entre le jeu et les enjeux en 2017.

- (i) **Les articles de la Une : un traitement toujours important du jeu**
- (ii) **Les éditoriaux : une inversion de tendance entre le jeu et les enjeux**
- (iii) **Les articles concernant les programmes politiques des candidats**
- (iv) **Les articles consacrés au « Fact Checking »**

⁴⁷⁷ « Guide pratique de l'éthique des journalistes ». Article 9. Principe des éditoriaux. Disponible sur : http://www.ikpec.or.kr/sub/sub_0102.asp

⁴⁷⁸ « Code de l'éthique des journaux » Article 4. Couverture et éditoriaux. Disponible sur : http://www.ikpec.or.kr/sub/sub_0101.asp

⁴⁷⁹ BERTRAND Claude-Jean, *La déontologie des médias*, Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 1997, p.124, 127p.

Les trois premières analyses ont démontré un changement au niveau de la répartition entre le jeu et les enjeux. Malgré une importance constante du jeu en Une, le poids des enjeux augmente en 2017. De même, la tendance entre le jeu et les enjeux s'est même inversée dans les éditoriaux. Face à l'augmentation de l'importance des enjeux, nous ne devons pas oublier la forte diffusion des fausses informations lors de l'élection présidentielle de 2017 : la Commission électorale nationale l'a confirmé⁴⁸⁰. Malgré la possibilité de relayer des sujets concernant le jeu, **les journalistes ont choisi des sujets sur les enjeux pour la Une et les éditoriaux.**

Bill Kovach et Tom Rosenstiel (2001) ont mis en cause le choix des sujets par les journalistes. D'après eux, *la presse perd toute capacité d'attirer l'attention du public sur les sujets véritablement importants à force de l'avoir sollicitée sur des questions insignifiantes. Cela revient à transformer le rôle de sentinelle de la presse en simple divertissement*⁴⁸¹. Ceci fait écho avec la position de Serge Halimi (2005) qui voit dans les médias de « Nouveaux chiens de garde » exerçant un journalisme de révérence dominés par des groupes industriels et financiers, par une pensée de marché et par des réseaux de connivence⁴⁸². En d'autres termes, la commercialisation caractérisée par l'industrie du divertissement et du commerce électronique, fait perdre aux médias leur indépendance, ce qui peut influencer l'« Agenda des médias » : ils ne s'attachent *pas à contrôler le comportement des puissants ni à mettre en garde contre les risques d'abus de pouvoir. Les journaux s'intéressent bien plutôt aux dangers qui menacent notre sécurité personnelle ou notre portefeuille*⁴⁸³.

Malgré cette tendance de « Nouveaux chiens de garde », nous remarquons un changement de l'« Agenda des médias » accordant plus d'importance aux enjeux qu'au jeu en 2017. Cela démontre une amélioration du traitement médiatique concernant l'élection présidentielle en cinq ans.

Les articles concernant les programmes politiques des candidats prouvent également une amélioration du traitement médiatique, malgré une particularité de la présidentielle

⁴⁸⁰ cf. 5.5. « La conclusion de la 5^{ème} sous partie » de la partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux »

⁴⁸¹ KOVACH Bill, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.221-222, 380p.

⁴⁸² HALIMI Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, 2005, Paris : Raisons d'agir Editions, 2005, 158p.

⁴⁸³ Op.cit. p.220, 380p.

de 2017 : une courte période de campagne électorale, ce qui a empêché le développement des programmes politiques qui sont en principe à l'origine des articles traitant des enjeux. Cependant, **malgré l'annonce tardive des dix projets principaux par les candidats, les journalistes n'ont pas réduit le poids des articles liés aux programmes, voire ont augmenté le nombre d'articles les concernant en présentant les problématiques importantes auxquelles devra faire face le prochain gouvernement.**

Le « **Fact Checking** » a également été appliqué pour la première fois à l'élection présidentielle de 2017. Face à la montée en puissance du « Fact Checking » dans le monde, Laurent Bigot (2019) explique qu'*en matière de journalisme, la vérification est une étape incontournable, un véritable « commandement » qui se manifeste aujourd'hui comme hier, au sein des médias et de la population des professionnels de l'information, (...)*. Il ajoute également que *c'est aussi une nécessité pour les médias, s'ils veulent convaincre une large audience qu'ils produisent des contenus de qualité et ainsi pouvoir les valoriser, tout en se démarquant du tout-venant des contenus diffusés par n'importe quel autre acteur de la société*⁴⁸⁴. **L'émergence du « Fact Checking » en Corée était l'occasion de provoquer un changement positif pour le traitement médiatique. Toutefois, à ce stade, la quantité des articles reste trop faible pour vérifier pleinement son influence.**

Nous concluons donc que la nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017 provient d'une intention des journalistes d'évoquer plus d'enjeux dans les journaux qu'en 2012. L'absence de ralliement à un candidat, exemple représentatif du jeu, a certainement influencé la diminution du poids du jeu. Toutefois, l'augmentation du nombre d'articles sur les dix projets principaux des candidats, le rappel de certains sujets afin de proposer de les inclure dans les programmes des candidats, le nouvel essai du « Fact Checking », etc., **confirment une atmosphère plus active pour la couverture médiatique et élargissent le champ d'activité des journalistes en tant qu'interprète au lieu de simple observateur.**

⁴⁸⁴ BIGOT Laurent, *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. Monts : INA. 2019, p.17, 168p.

En effet, avec le développement de la technologie, tout le monde peut avoir accès aux informations. Leur qualité dépend donc de la façon dont les journalistes traitent ces mêmes informations. **Les articles concernant les programmes de l'année 2017 fournissent des exemples de contenus de qualité obtenus grâce au journalisme d'interprétation. Les journalistes commencent en effet à se libérer petit à petit de la simple couverture de faits ou de citations (« 'He said, she said' Journalism »).** Par rapport aux programmes des candidats, les journalistes les ont analysés, comparés, commentés et ont même proposé des enjeux sur lesquels le prochain gouvernement devra réfléchir.

La 1^{ère} partie démontre que le changement de traitement médiatique provient de la particularité de l'élection présidentielle de 2017. **La 2^{ème} partie prouve toutefois une amélioration du traitement médiatique grâce aux efforts des journalistes : (i) le changement de l'« Agenda des médias » privilégiant les enjeux et (ii) l'intervention plus active des journalistes permettant l'amélioration de la qualité des articles.**

Ces résultats montrent que l'amélioration du traitement médiatique entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017, ne provient pas simplement de la particularité de la présidentielle de 2017. **Ceci est le résultat d'une combinaison entre la reconsidération des journalistes pour leur rôle ainsi que celle des lignes éditoriales visant à fournir de meilleures informations aux électeurs.**

Afin de comparer et d'analyser les résultats de l'étude ci-dessus avec des indicateurs plus objectifs, nous allons les comparer avec neuf éléments communément appelés les principes du journalisme.

II. La comparaison entre les résultats de l'étude et les principes du journalisme

Yves Agnès (2008) définit le journaliste comme *celui dont le métier est de rechercher des informations, les vérifier, les sélectionner, les situer dans leur contexte, les hiérarchiser, les mettre en forme et éventuellement les commenter*⁴⁸⁵.

⁴⁸⁵ AGNES Yves, *Manuel de journalisme : L'écrit et le numérique*, Paris : La Découverte, 2015, p.432, 480p.

Afin d'exercer leur métier, il est demandé aux journalistes de respecter certains principes. Bill Kovach et Tom Rosenstiel (2001) résument ces principes au fondement du journalisme en neuf tâches. Afin de les comparer avec les résultats de cette étude, nous les distinguons en trois catégories : (i) l'exactitude des informations, (ii) la liberté d'expression et (iii) l'intérêt public.

Cela nous permet de mesurer plus objectivement l'amélioration du traitement médiatique entre les deux élections présidentielles récentes. Pour information, comme mentionné ci-dessus, les résultats de la première partie indiquent un traitement médiatique plus égalitaire des candidats mais influencé plutôt par la particularité de la situation électorale et non par la volonté des journalistes. Nous nous concentrons donc sur les résultats de la deuxième partie, le déséquilibre entre le jeu et les enjeux afin de mesurer l'amélioration des tâches journalistiques.

- ***Exactitude des informations***

- *La première obligation du journalisme est le respect de la vérité.*
- *Il se doit par essence de vérifier ses informations⁴⁸⁶.*

- ***Liberté d'expression***

- *Ses praticiens doivent conserver leur indépendance à l'égard de ceux dont ils relatent l'action.*
- *Il doit exercer sur le pouvoir un contrôle indépendant.*
- *Ses praticiens doivent être autorisés à obéir aux impératifs de leur propre conscience.*

- ***Intérêt public***

- *Il doit servir en priorité les intérêts du citoyen.*
- *Il doit offrir au public une tribune pour exprimer ses critiques et proposer des compromis.*
- *Il doit s'attacher à donner intérêt et pertinence à ce qui est réellement important.*
- *Il doit fournir une information complète et équilibrée.*

⁴⁸⁶ KOVACH Bill, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.18-19, 380p.

1. L'exactitude des informations

Parmi plusieurs tâches, « le respect de la vérité » est toujours une première obligation des journalistes. La « *Déclaration des devoirs et des droits des journalistes* », dite « *Charte de Munich* », adoptée en novembre 1971 par la Fédération européenne des journalistes confirme également leur devoir de vérifier les faits :

*Les devoirs essentiels du journaliste, dans la recherche, la rédaction et le commentaire des événements, sont : 1) respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître ; (...)*⁴⁸⁷.

Mais Laurent Bigot (2019) met l'accent sur les difficultés d'application de ce principe malgré son importance : *la vérification de l'information (...) n'est en rien contrôlée ni imposée – juridiquement, légalement – aux journalistes français individuellement ou même aux médias en général. En tout cas, pas autrement que par un principe moral, éthique ou déontologique auquel se référerait chaque individu*⁴⁸⁸.

Le cas sud-coréen n'est pas très différent. Le « *Code de l'éthique des journaux* » fondé en 1957 et modifié en 1996 par l'Association coréenne des journaux, l'Association des rédacteurs des nouvelles de Corée et l'Association des journalistes de Corée met l'accent sur l'importance de l'exactitude des faits dans son 4^{ème} article. « Couverture et éditoriaux » : *les journalistes s'engagent à rapporter tous les faits avec précisions, objectivité et équité*⁴⁸⁹.

Le « *Code de déontologie* » de l'Association des journalistes de Corée définit le métier de journaliste et le devoir de vérité associé : *les journalistes sont la première ligne des médias, qui sont obligés de respecter le droit de savoir du public et de dire la vérité. (...) Article II. « Journalisme équitable » : nous respectons la vérité dans le reportage*

⁴⁸⁷ *Déclaration des devoirs et des droits des journalistes*. Fédération européenne des journalistes, novembre 1971. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/page_content/charte_munich1971_fr.pdf

⁴⁸⁸ BIGOT Laurent, *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. Monts : INA. 2019, p.22, 168p.

⁴⁸⁹ *Code de l'éthique des journaux*. Association coréenne des journaux, Association des rédacteurs des nouvelles de Corée, Association des journalistes de Corée, avril 1957 (modifié en avril 1996). Disponible sur : http://www.ikpec.or.kr/images/book/50_t11.pdf

*des nouvelles, en ne choisissant que les informations exactes et en maintenant une objectivité stricte*⁴⁹⁰.

A part ces deux codes de déontologie, il n'y a aucune restriction légale vis-à-vis de la vérification de l'information. Ceci s'explique par la complexité de trouver un équilibre entre des dispositions légales contraignantes et la liberté d'expression pour le traitement médiatique. Dès lors que le développement de la technologie facilite la diffusion des informations y compris les fausses, la vérification des faits imposée par la déontologie professionnelle est devenue primordiale. **L'application du « Fact Checking » pour la première fois à la couverture électorale de 2017 permet donc aux journalistes de respecter leur premier devoir et à la fois de faire une investigation plus profonde des propos des candidats ou des enjeux évoqués.** Bien qu'il y ait peu d'articles de fact-checking, il s'agit d'une possibilité d'amélioration du traitement médiatique.

2. La liberté d'expression

Les trois tâches appartenant à la catégorie, *La liberté d'expression*, reflètent l'importance de l'indépendance des journalistes. Comme mentionné ci-dessus, la logique du marché pourrait empêcher les activités libres des journalistes en forçant la publication d'articles de divertissement au lieu d'articles sur les enjeux importants afin d'attirer plus de lecteurs⁴⁹¹. Bill Kovach et Tom Rosenstiel (2001) expliquent ainsi la menace actuelle vis-à-vis de l'indépendance des journalistes : *la menace sur la liberté d'expression ne vient plus simplement de la censure que pourrait exercer le pouvoir en place. Le danger est de voir le journalisme indépendant se dissoudre dans la communication commerciale et, par effet de synergie, dans la promotion des autres activités du groupe dont il fait partie*⁴⁹². Autrement dit, les journalistes se sont échappés de la menace de censure, **mais peuvent se retrouver forcés à travailler pour les intérêts financiers des propriétaires de l'entreprise de presse.**

⁴⁹⁰ *Code de déontologie des journalistes*. Association des journalistes de Corée, mars 1994 (modifié en mai 2006). Disponible sur : https://www.journalist.or.kr/news/section4.html?p_num=4

⁴⁹¹ cf. Les « Nouveaux chiens de garde » de la page 440

⁴⁹² KOVACH Bill, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.30, 380p.

De quelle manière pouvons-nous mesurer leur indépendance ? Rappelons la question de départ de cette étude concernant ce sujet : Le traitement médiatique de l'élection présidentielle de 2017 a-t-il été plus libre et plus critique que celui de l'année 2012 ?

La seule possibilité pour estimer le degré de liberté d'expression réside dans le classement mondial de la liberté de la presse publié chaque année par « Reporters sans frontière » depuis 2002. Cette organisation la mesure avec un questionnaire destiné aux experts et cette analyse qualitative est centrée sur des thématiques telles que la performance en matière de pluralisme, d'indépendance des médias, d'environnement et d'autocensure, de cadre légal, de transparence, d'infrastructures et d'exactions⁴⁹³.

Selon leurs rapports annuels⁴⁹⁴, la Corée du Sud est à la 50^{ème} place en 2013⁴⁹⁵ et à la 43^{ème} en 2018. Si nous comparons ce résultat avec le classement de la liberté de la presse obtenu pendant le gouvernement de Park Geun-hye, nous remarquons que les journalistes coréens ont bien récupéré leur liberté d'expression en 2018. En effet, la Corée du Sud a obtenu le 57^{ème} rang en 2014, 60^{ème} rang en 2015, 70^{ème} rang en 2016 et 63^{ème} rang en 2017. La situation des journalistes coréens s'est améliorée suite aux révélations du scandale politique de Park Geun-hye selon les rapports des Reporters sans frontière.

Cette amélioration se reflète dans la manière de traiter l'élection présidentielle de 2017. Nous avons en effet remarqué une voix plus libre et critique des journalistes dans les articles concernant les programmes des candidats. Ils ont notamment pu proposer aux candidats ou aux électeurs les enjeux sur lesquels le prochain gouvernement se devra de réfléchir. Ils ont également critiqué l'absence d'informations sur les programmes des candidats. **Les journalistes ont donc pu gagner en liberté d'expression après la destitution de Park Geun-hye et se sont exprimés plus librement lors de l'élection présidentielle de 2017 que celle de 2012.**

⁴⁹³ « Méthodologie détaillée du classement mondial de la liberté de la presse ». *Reporters sans frontières*. Disponible sur : <https://rsf.org/fr/methodologie-detaillée-du-classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse>

⁴⁹⁴ cf. Tableau 5. « Les données du classement de la liberté de la presse en Corée du Sud de 2002 à 2020 par « Reporters sans frontières » » de l'introduction à la page 21.

⁴⁹⁵ Pour information, comme le rapport annuel est publié au printemps de chaque année, nous prenons le résultat de l'année 2013 qui reflète la liberté de la presse pendant la campagne électorale de 2012 et cette manière est également effectuée pour l'élection présidentielle de 2017.

3. *L'intérêt public*

D'après Bill Kovach et Tom Rosenstiel (2001), *le journalisme contribue à la construction de la communauté nationale. Le journalisme permet au citoyen d'assumer ses responsabilités. Le journalisme confortait la démocratie. Des millions de gens, dûment informés par un libre accès aux médias, se sont trouvés directement impliqués dans l'instauration d'un nouveau mode de gouvernement et l'établissement de nouvelles règles destinées à régir la vie politique, sociale, et économique de leur pays*⁴⁹⁶. En résumé, les journalistes travaillent pour l'intérêt public.

Les tâches de la 3^{ème} catégorie, ***L'intérêt public***, **correspondent parfaitement à la définition des enjeux pour cette étude** : « les questions de politique publique permettant de réfléchir sur la société et les programmes proposés par les candidats ».

La 2^{ème} partie de notre étude vise à démontrer une nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux. En traitant plus des enjeux, les journalistes aident les électeurs dans leur choix de vote et cela correspond aux tâches mentionnées ci-dessus concernant l'intérêt public.

De même, nous savons également que les journalistes ont essayé de mettre l'accent sur les enjeux dans des articles d'opinion et des éditoriaux en 2017. Au lieu de suivre simplement les événements électoraux, ils ont analysé et critiqué certains enjeux. Cette nouvelle tendance qui favorise les enjeux plus que le jeu nous permet de présumer une meilleure contribution des médias à l'intérêt général.

L'achèvement des tâches concernant l'intérêt public permet de récupérer la confiance du public dans les journalistes. En effet, la « Fondation de la presse coréenne » mène une enquête d'opinion publique régulièrement auprès d'environ 5 000 citoyens sur leur conscience de l'utilisation des médias. Selon son compte-rendu « Sondage sur la conscience des utilisateurs des médias⁴⁹⁷ » publié en décembre 2017,

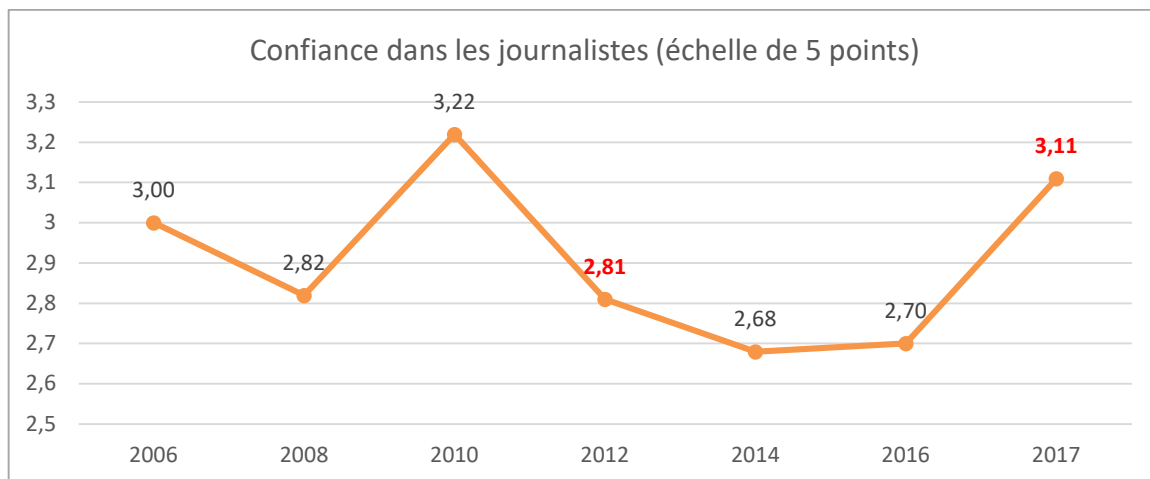
⁴⁹⁶ KOVACH BILL, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.26, 380p.

⁴⁹⁷ KIM Wi-Geun et al, « Sondage sur la conscience des utilisateurs des médias », *Fondation de la presse coréenne* [en ligne], Décembre 2017, 410p. Disponible sur : <https://www.kpf.or.kr/front/research/consumerDetail.do>

les journalistes coréens ont récupéré légèrement la confiance du public en cinq ans (entre l'année 2012 et 2017).

Le graphique suivant montre le changement de la confiance du public dans les journalistes entre l'année 2006 et 2017. Cela a été mesuré au travers d'une échelle de 5 points (5 voulant dire « faire très confiance » et 1 voulant dire « ne pas faire confiance »). La confiance dans les journalistes a baissé pendant le gouvernement de Park Geun-hye (l'année 2012-2016), mais elle est remontée à 3,11 points en cinq ans (+0,4pts).

Graphique 53 : La confiance du public dans les journalistes (l'échelle de 5 points)



La « Fondation de la presse coréenne » a également mené l'enquête sur l'évaluation des journalistes dans quatre domaines : l'éthique, le professionnalisme, l'influence sociale et la contribution à la société. Le tableau suivant montre le résultat en cinq ans (échelle de 5 points : 1 point voulant dire « très bas » et 5 points voulant dire « très haut »), les citoyens ont estimé que les journalistes ont évolué dans tous les domaines.

Tableau 92 : L'évaluation des journalistes (échelle de 5 points)

Domaine	2012	2014	2016	2017	Evolution 2012-2017
Ethique	2,87	2,77	2,68	2,94	+0,07
Professionnalisme	3,38	3,31	3,33	3,56	+0,18
Influence sociale	3,55	3,56	3,54	3,78	+0,23
Contribution à la société	3,18	3,12	3,07	3,42	+0,24

L'augmentation du domaine « contribution à la société » attire l'attention : 3,18 points en 2012 et 3,42 points en 2017 (+0,24 pts). **Nous en déduisons que les journalistes ont récupéré la confiance des citoyens en ayant contribué à l'intérêt public.**

Nous pouvons donc en conclure **qu'ils améliorent leurs tâches journalistiques en publiant plus d'articles concernant les enjeux, ce qui les aide à récupérer la confiance du public.**

La comparaison entre les résultats de l'étude et les trois grandes catégories des principes du journalisme permet de conclure les trois points suivants :

- Pour la 1^{ère} catégorie, *L'exactitude des informations*, le traitement médiatique coréen semble avoir un potentiel d'amélioration avec la nouvelle tentative de « Fact Checking ».
- Selon les rapports de « Reporters sans frontière », les journalistes coréens récupèrent de plus en plus la liberté d'expression qu'ils ont perdue sous le gouvernement de Park Geun-hye. Cela se reflète dans le traitement médiatique de l'élection présidentielle de 2017, notamment dans les articles « Programmes ».
- La nouvelle répartition favorisant les enjeux en 2017 démontre les efforts des journalistes pour l'intérêt public.

Ces trois catégories composées de neuf tâches journalistiques sont les principes que les journalistes doivent respecter afin d'exercer correctement leur métier. Bien qu'il existe une différence dans le degré de développement par catégorie, **les journalistes ont réussi à progresser dans chacune de ces tâches.** Par la suite, nous voudrions conclure cette étude en revenant sur la corrélation entre la démocratie et le journalisme

III. L'importance du rôle des journalistes pour la démocratie

La destitution de Park Geun-hye est un évènement important de l'histoire politique coréenne susceptible d'apporter des changements profonds. Les journalistes ont pu récupérer leur liberté d'expression en révélant la corruption de la Présidente et les citoyens coréens se sont mobilisés afin de protester contre les abus de pouvoir du chef d'Etat. Ces deux points témoignent d'un développement de la démocratie.

*Le journalisme apporte à la culture quelque chose d'essentiel et d'unique : une information indépendante, fiable, précise et générale qui seule peut assurer la liberté du citoyen. Dès lors, l'accès à l'information indépendante permet aux citoyens de participer valablement au processus démocratique de gouvernement*⁴⁹⁸ (Kovach, Rosenstiel, 2001). **Ce lien entre journalisme et citoyens garantit la démocratie.**

John Dewey (1922) explique que *l'objectif de la démocratie est de permettre aux citoyens d'atteindre le plus haut niveau possible de développement personnel. En d'autres termes, la démocratie n'était pas une fin en soi, mais un moyen. (...) A partir du moment où les hommes auraient la possibilité de communiquer librement les uns avec les autres, cette interaction, était-il convaincu, engendrerait naturellement la démocratie*⁴⁹⁹. Avec le développement de la technologie, les citoyens ont accès aux informations facilement, mais **ont toujours besoin d'informations indépendantes, fiables, précises et générales. Cela suppose des journalistes qu'ils respectent les principes mentionnés ci-dessus.**

Pour offrir cette qualité d'informations, le journalisme traditionnel a proposé aux journalistes de répondre aux questions de bases appelées les cinq « W » : What, Where, When, Who et Why. Répondre à ces questions permet de clarifier le fait et de mettre l'accent sur certains points importants le concernant. Toutefois, Roy Peter Clark (2000) redéfinit ces cinq « W » : *« Qui devient un personnage. Quoi, une intrigue. Où, une scène ou un décor. Pourquoi, une motivation ou une relation de cause à effet. » Et, enfin, « comment l'action se transforme en un récit cohérent », où tous les éléments*

⁴⁹⁸ KOVACH Bill, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.15-16, 380p.

⁴⁹⁹ Op.cit. p.46-47, 380p.

s'imbriquent les uns dans les autres ». Après l'entretien avec Clark, Tom Rosentiel (2001) explique que *cette redéfinition permet d'offrir un mélange d'information et de narration. L'information ne se résume plus au simple exposé de faits bruts et peut gagner en sens*⁵⁰⁰. **Ce qui différencie le travail des journalistes des informations simples facilement accessibles gratuitement, ce sont les informations qui renforcent le sens par l'interprétation des journalistes.**

Mitchell Stephens (2014)⁵⁰¹ insiste également sur l'importance de cette manière de traiter les informations en proposant un « Journalisme de sagesse » (Wisdom journalism) qui se focalise sur l'interprétation et l'analyse au lieu du journalisme objectif. Pour cela, il explique que les conditions nécessaires sont les cinq « I » (Informed, Intelligent, Interpretive, Insightful, Illuminating). Ces conditions semblent être une forme allant au-delà de la règle des cinq « W » qui est *centrale dans la doctrine journalistique de l'objectivité*⁵⁰². Peut-être que cette nouvelle tendance du journalisme sera une prochaine étape pour le traitement médiatique des futures élections présidentielles.

Afin d'exécuter ce nouveau journalisme, les journalistes doivent se rappeler leur but principal qui *est d'apporter au public l'information dont il a besoin pour comprendre le monde. La première étape est de mettre le doigt sur l'information ; la seconde est de la rendre compréhensible, pertinente et intéressante. Autrement dit, le journaliste n'a pas seulement pour mission de fournir l'information, mais aussi de la présenter de manière telle que les gens aient envie d'y prêter attention. La volonté de susciter l'intérêt du public fait réellement partie des devoirs du journaliste à l'égard des citoyens*⁵⁰³ (Kovach, Rosenstiel, 2001).

La finalité de cette étude était de vérifier le rôle des médias lors de l'élection présidentielle. Malgré un contexte très différent et une analyse sur une période relativement faible, nous confirmons une légère évolution du traitement médiatique des élections présidentielles. A certains égards, cela a été provoqué par la particularité de

⁵⁰⁰ Op.cit. p.279-280, 380p.

⁵⁰¹ STEPHENS Mitchell, *Beyond News : The Future of Journalism*. New York : Columbia University Press. 2014. 264p.

⁵⁰² BASTIN Gilles, *Petit lexique du journalisme*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2018, 170p.

⁵⁰³ KOVACH Bill, ROSENSTIEL Tom, *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris : Gallimard. 2004, p.266, 380p.

l'année de 2017, mais la vocation professionnelle des journalistes en tant que « Chien de garde », a changé l'atmosphère du traitement médiatique de façon plus positive pour l'élection présidentielle en 2017.

Nous finirons ainsi en insistant sur l'importance de garantir aux journalistes une grande indépendance sans aucune pression externe/interne afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle indispensable pour toute société démocratique.

Bibliographie

• Ouvrages

AGNES Yves, *Manuel de journalisme : L'écrit et le numérique*, Paris : La Découverte, 2015, 480p.

AHN Byung Chan dir., *Vivre en tant que journaliste (기자로 산다는 것)*. Séoul : Homi, 2007, 265p.

BASTIN Gilles, *Petit lexique du journalisme*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2018, 170p.

BENOIT William L., *Communication in Political Campaigns*. New York : Peter Lang, 2007, 292p.

BERTRAND Claude-Jean, *La déontologie des médias*, Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 1997, 127p.

BIGOT Laurent, *Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer*. Monts : INA, 2019, 168p.

BROERSMA Marcel, « 2. A Refracted Paradigm. Journalism, Hoaxes and the Challenge of Trust », *Rethinking Journalism : Trust and Participation in a Transformed News Landscape*, dir. Peters Chris, Broesma M.J., Abingdon-on-Thames : Routledge, 2013, pp.28-44, 252p

CHAE Baek, *Histoire de la presse coréenne (한국언론사)*. Séoul : Culturelook, 2015, 564p.

CHONG Eun-ryung et al., *Fact Check Journalism (팩트체크 저널리즘)*. ed. par Kim Yang-soon et al. Séoul : Nanambook, 2019, 312p.

DAKHLIA Jamil, *Les politiques sont-ils des people comme les autres?*. Paris : éditions Bréal, 2012, 144p.

DAKHLIA Jamil, *Mythodologie de la peopolisation*. Paris : Le Cavalier Bleu, coll. Mytho'O, 2010, 95p.

DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris : Fenixx, 1951, 576p.

GERSTLE Jacques et al. *2012, la campagne présidentielle*, ed. Gerstlé Jacques et Magni-Berton Raul, Paris : Editions Pepper – L'Harmattan, 2014, 252p.

GERSTLE Jacques, PIAR Christophe, *La communication politique*. Paris : Armand Colin, 3^{ème} éd., 2016, 255p.

GINGRAS Anne-Marie, *La communication politique : Etat des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2003, 308p.

- HALIMI Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris : Raisons d’agir Editions, 2005, 158p.
- IYENGAR Shanto, McGRADY Jennifer, *Media politics : a citizens’s guide*. New York : W.W. Norton & Company, Inc., 2007, 361p.
- JEONG Jae-Cheol, *Fact checking : la porte qui ouvre la vérité (팩트체킹 : 진실을 여는 문)*. Séoul : Chaekdam, 2017, 236p.
- KIM Chun-Sik, *L’élection présidentielle et la publicité politique (대통령 선거와 정치 광고)*. Séoul : Korea Broadcast Advertising Corp., 2005, 220p.
- KIM Chun-Sik et al., *Understanding of journalism (저널리즘의 이해)*. Paju : Hanulbooks, 2010, 429p.
- KIM Young-Wook, *Système de contrôle déontologique des médias coréens (한국 언론의 윤리 점검 시스템)*. Séoul : Korea Press Foundation, 2004, 220p.
- The Korean Association of Electoral Studies, *60 ans d’élections coréennes (한국 선거 60 년)*. Séoul : Oreum, 2011, 364p.
- LEE Jong-Woo, *Théorie du développement des élections en Corée (한국선거 발전론)*. Pakyoungsa, 2015, 278p.
- LEGAVRE Jean-Baptiste, « Chapitre V. Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », *La démobilisation politique*, dir. Frédérique Matonti, Paris : La Dispute, 2005, pp.117-142, 253p.
- LEGAVRE Jean-Baptiste, RIEFFEL Rémy, *Les 100 mots des sciences de l’information et de la communication*, Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 2017, 128p.
- MERCIER Arnaud et al., *La communication politique*. ed. par Mercier Arnaud. Paris : CNRS Edition, 2008, 161p.
- MERCIER Arnaud et al., *Médias et opinion publique*. ed. par Mercier Arnaud. Paris : CNRS Edition, 2012, 175p.
- MUNSON Eve Stryker, WARREN Catherine A., *James Carey : A Critical Reader*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1997, 376p.
- PATTERSON Thomas E., *Doing Well and Doing Good : How Soft News and Critical Journalism ar Shrinking the News Audience and Weakening Democracy – and what News outlets Can Do about it*. Cambridge : Havard University, 2000, 28.
- PATTERSON Thomas E., *Out of Order : An incisive and boldly original critique of the news media’s domination of America’s political process*. New York : Vintage Books, 1993, 309p.
- PATTERSON Thomas E., « 7-The United States : News in a Free-Market Society ». *Democracy and the Media : a comparative perspective*. Ed. GUNTHER Richard, Cambridge : Cambridge University Press, 2000, pp.241-265
- RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ?* Paris : Gaillemard, 2005, 539p.

- RIEFFEL Rémy, *Révolution numérique, révolution culturelle ?* Paris : Gaillemard, Folio Actuel, 2014, 348p.
- RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin, 2014, 216p.
- ROHDE Eric, *L'éthique du journalisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 2010, 128p.
- SCAMMELL Margaret, SEMETKO Holli, *The Medias, Journalism and Democrady*, Abingdon-on-Thames : Routledge, 2018, 482p.
- SCHUDSON Michael, *Why Democracies Need an Unlovable Press*, Cambridge : Polity, 2008, 147p.
- SEO Jung-Suk, *Histoire des élections de la Corée du Sud (대한민국 선거이야기)*. Koyang : Yeoksabipyongsu, 2008, 271p.
- SIBERT F., PETERSON T., SCHRAMM W., *Four Theories of the Presse*, Champaign : University of Illinois Press, 1956, 153p.
- STEPHENS Mitchell, *Beyond News : The Future of Journalism*. New York : Columbia University Press. 2014. 264p.
- VEDEL Thierry, *Comment devient-on Président(e) de la république ? Les stratégies des candidats*. Robert Laffont, 2007, 285p.

• Revues

- AALBERG T. et al., « The framing of politics as strategy and game : A review of concepts, operationalizations and key findings ». *Saje journals*. 13 (2), 2011, pp.162-178
- BASTIN Gilles, « Une exeption d'irresponsabilité ? ». *Questions de communication*, N°13, 2008, pp.89-107
- BELANGER André-J. « La communication politique, ou le jeu du théâtre et des arènes ». *Hermès, La Revue*. N°17-18, 1995/3, pp.125-143
- BERTRAND Claude-Jean, « Les M*A*R*S en Europe ou les moyens d'assurer la responsabilité sociale », *Comuunication et langage*, N°97, 1993, pp.22-30
- BIGOT Laurent, « Rétablir la vérité via le *fact-checking* : l'ambivalence des médias face aux fausses informations ». *Le temps des médias*. N°30, 2018/1, pp.62-76
- BIGOT Laurent, « Un nouveau rapport de forces entre journalistes et politiques : le *Fact-Checking* ». *Hermès, La Revue*. N°82, 2018/3, pp.112-119
- BREGMAN Dorine, « La fonction d'agenda : une problématique en devenir ». *Hermès, La Revue*. N°4, 1989/1, pp.191-202

- CHARON Jaen-Marie, « Les journalistes politiques : qui sont-ils ? ». *Le temps des médias*. N°7, 2006/2, pp.176-190
- CHARRON Jean, « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting ». *Hermès, La Revue*. N°17-18, 1995/3, pp.73-92
- CHAVALARIAS David et al., « Hostilité et prosélytisme des communautés politiques ». *Réseaux*. N°214-215, 2019/2. pp.67-107
- CHONG EunRyung, « The Characteristics of Korea's Fact Check Journalism : With a Focus on Fact Check Journalists' Perception of 'Facts' and Investigation of Their Fact Verification Processes (한국 팩트체크 저널리즘의 특징) ». *Journal of Communication research*. Vol. 55 N°4, 2019, pp.5-53.
- CORNU Daniel, « Journalisme et la vérité ». *Autres temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*. N°58, 1998, pp.13-27
- DAKHILA Jamil, « La représentation politique à l'épreuve du peuple : élus, médias et peopolisation en France dans les années 2000 ». *Le temps des médias*, N°10, 2008/1, pp.66-81
- DAKHILA Jamil, LHERAULT Marie, « Peopolisation et politique ». *Le temps des médias*, N°10, 2008/1, pp.8-12
- DAKHILA Jamil, LHERAULT Marie, « Les Etats-Unis, patrie de la peopolisation politique ? Entretien avec Divina Frau-Meigs et Jacques Portes ». *Le temps des médias*, N°10, 2008/1, pp.197-208
- D'ANGELO Paul, « Studying Framing in Political Communication with an Integrative Approach ». *American Behavioral Scientist*. Vol.56, Issue 3, 2012, pp.353-364
- DELPORTE Christian, « Quand la peopolisation des hommes politiques a-t-elle commencé ? ». *Le temps des médias*, N°10, 2008/1, pp.27-52
- DELPORTE Christian et LHERAULT Marie, « Les médias font-ils l'élection ? Retour sur une controverse. Entretien avec René Rémond ». *Le temps des médias*. N°3, 2004/2, pp.175-181
- DEMERS François, « Emergence de l'alternative' dans la communication publique ou comment la table a été mise pour Trump et les autres ». *Argumentum. Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory and Rhetoric*. Vol. 16, Issue 2/ 2018, pp.13-38.
- DE VREESE Claes H., « News framing : Theory and typology ». *Information Design Journal + Document Design*. N°13(1), pp.51-62
- DONOHUE George A., TICHENOR Phillip J., OLIEN Clarice N., « A Guard Dog Perspective on the Role of Medias », *Journal of Communication*, Vol. 45, Issue 2, Juin 1995, pp.115-132
- FRANCOEUR Chantal, « Les répertoires interprétatifs des journalistes discutant de leurs liens avec les relations publiques : les paradoxes et contradictions réconciliées ». *Communication et organisation*. 2014. pp.225-248

- GARRAUD Philippe, « Politiques nationales : l'élaboration de l'agenda ». *L'Année sociologique*. Vol. 40, Jan /1990, pp.17-41
- GERSTLE Jacques et al., « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France ». *Pouvoirs*, N°63, Nov. 1992, pp.53-69
- GERSTLE Jacques, « Médias et campagnes électorales ». *Regards sur l'actualité*, N°329, mars 2007, pp.35-44
- GOO Bon-young, « Polémique médiatique dans les informations des portails web et mesures pour améliorer la responsabilité juridique et éthique (포털 뉴스의 언론성 논란과 법적·윤리적 책임성 제고방안) ». *Kwanhun journal*, N°124, septembre 2012, pp.27-35
- GREVISSE Benoît, « Légitimité, éthique et déontologie ». *Hermès, La Revue*, N°35, 2003/1, pp.223-230
- HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics ». *Informations sociales*. N°157, 2010/1, pp.50-58
- HWANG Yong-seok, « Problèmes de responsabilité des portails web dans leur activité de transmission d'informations (포털뉴스의 자율적 책무활동의 쟁점과 방향) », *Kiso Journal*, Vol.21, décembre 2015, pp.22-27
- IZQUIERDO-CASTILLO Jessica, « From Watchdog to Watched Dog : Oversight and Pressures between Journalists and Politicians in the Context of Mediatization ». *Tripodos*, N°34, 2014, pp.23-40
- JAN Pascal, « Typologie des candidats ». *Pouvoirs*. N° 138 : La candidature à la présidentielle, 2011/3, pp.57-73
- JENSEN Lars Christian, « Politics as a Game in Danish Newspapers ». *Sonderborg papers in linguistics and communication*. Vol. 2, 2012, 9p.
- KACIAF Nicolas, « Communication politique et distanciation journalistique », *Savoir/Agir*, N°28, 2014/2, pp.13-18
- KIM Su-jeong, CHEONG Yeon-goo, « A study on the Characteristics of Political Bias of Korean Press : Focused on the Analysis of 19th Presidential Election Coverage (한국 언론의 정치편향 성격에 관한 연구 - 19대 대선 보도 분석을 중심으로) ». *Korean Journal of Communication & Informations*, N°88, avril 2018, pp.110-145
- KIM Sun-ho et KIM Wi-geun, « Vérifier le Fact Check (팩트체크를 체크한다) ». *Media Issue*, Center for media Research at Korea Press Foundation. Vol.3 N°7, 2017, 9p.
- KOREN Roselyne, « 'Ethique de conviction' et/ou 'Ethique de responsabilité' ». *Questions de communication*, N°13, 2008, pp.25-45
- LAGNEAU Eric, « Dépêches de campagne : ce que l'AFP fait pendant (/à) une élection », *Le temps des médias*, N°7, 2006/2, pp.104-125
- LAUGEE Françoise, « Fact-checking (vérification des faits) ». *La revue européenne des médias et du numérique*. N°20. 2011. pp.52-53

LEE Gwi-ok, « Les médias doivent jouer leur rôle en tant que chien de garde au-delà de la diffusion d'informations (언론, 정보전달자 넘어 감시견 역할 다해야) ». *Kwanhun Journal*, N°136, septembre 2015, pp.29-38

LEE Sang-heon, « La question du biais politique dans les presses (언론의 정파성 문제) ». *Newspaper and Broadcasting*, Korea Press Foundation, N°468, décembre 2009, pp.128-131

LEE Yong-sik, « Les problèmes de la couverture électorale vus sur le terrain (현장에서 본 선거보도의 문제점) », *Kwanhun Journal*, N°82, mars 2002, pp.106-114

LEGAVRE Jean-Baptiste, « La politique par les médias », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, pp. 295-317, mis en ligne le 01 décembre 2005, Disponible sur : [http:// questionsdecommunication.revues.org/4968](http://questionsdecommunication.revues.org/4968)

NAM Jae-il, LEE Gang-heong, « Korean Journalists' Perception of 'Good Journalism' (좋은 저널리즘 구성 요소에 대한 기자 인식 변화 추이) ». *Journal of Communication Science*. Vol.17 N°2. 2017. pp. 82-128

PADIOLEAU Jean-Gustave, « Système d'interactions et rhétoriques journalistiques ». *Sociologie du travail*, N°3, août-septembre 1976, pp.256-282

PAE Jung-Kun, « Factors That Affect Power Surveillance function of the Presse – In-depth Interviews with Journalists Who Covered the Choi Soon-sil Gate (언론의 권력감시 기능 발현에 영향을 미치는 요인에 관한 연구 – 최순실 국정농단 사태 취재기자 심층면접을 중심으로) ». *Korean Journal of Broadcasting and Telecommunication Studies*, N°31 (3), mai 2017, pp.42-77

PINTO Louis, « Le journalisme philosophique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 101-102, mars 1994, pp.25-38

RABATEL Alain, KOREN Roselyne, « La responsabilité collective dans la presse ». *Questions de communication*, N°13, 2008, pp.7-24

RIO Josselin, « L'équité dans la campagne présidentielle audiovisuelle », *Revue française de droit constitutionnel*, N°119, 2019/3, pp.547-593

SALGADO Susana, STROMBACK Jesper, « Interpretive journalism : A review of concepts, operationalizations and key findings ». *Sage journals*, N°13 (2), 2012, pp.144-161

SHEHATA Adam, « Game Frames, Issue Frames, and Mobilization : Disentangling the Effects of Frame Exposure and Motivated News Attention on Political Cynicism and Engagement ». *International Journal of Public Opinion Research*. Vol. 26 N°2, 2014, 21p.

SONG In-deok, « La perception de la faction politique dans les presses et l'appréciation biaisée du public selon l'orientation politique (언론사의 정파성 인식과 수용자의 정치성향에 따른 편향적 매체지각) ». *Communication Theories*, N°10 (3), septembre 2014, pp.222-257

SPIVAK Cary, « The Fact-Checking Explosion : In a bitter political landscape marked by rampant allegations of questionable credibility, more and more news outlets are launching truth-squad operations. ». *American Journalism Review*. 32(4), décembre 2010. pp.38-44

STONE Gerald C., O'DONNELL Mary K., BANNING Stephen, « Public perceptions of newspaper's watchdog role ». *Newspaper Research Journal*, Vol.18, N°1-2, 1997, pp.86-102

STROMBACK J., DIMITROVA D.V., « Political and media systems matter : A comparison of election news coverage in Sweden and the United States », *The Harvard International Journal of Press/Politics*, 11(4), 2006, pp.131-147

STROMBACK J. et SHEHATA A., « Structural biases in british and swedish election news coverage ». *Journalisme Studies*. Vol.8 (5), 2007, pp.798-812

TAVERNIER Aurélie, « Rhétoriques journalistiques de médiatisation ». *Questions de communication*, N°16, 2009, pp.71-96

VEYRAT-MASSON Isabelle, « Les recherches sur les campagnes électorales à la télévision ». *Le temps des médias*. N°7. 2006/2. pp.289-301

WHITTEN-WOODRING Jenifer, « Watchdog or Lapdog ? Media Freedom, Regime Type and Government Respect for Human Rights ». *International Studies Quarterly*, septembre 2009, 48p.

WILLIAMS Paul, « Why democracies need an unlovable press, Michael Schudson (Book Review) », *Australian Journal of Political Science*, Vol. 44, Issue 4, nov 2009, pp.741-766

• Thèses

BIGOT Laurent, *L'essor du fact-checking : de l'émergence d'un genre journalistique au questionnement sur les pratiques professionnelles*, 530p. Thèse : Sciences de l'information et de la communication : Paris : Université Paris II Panthéon-Assas : 2017

GRAVES Lucas, *Deciding What's True : Fact-checking Journalism and the New Ecology of News*, 312p. Thèse : Communication : New York : Columbia University : 2013

YOON Chang-Hwan, *An analysis on the election system of countries with presidential system (대통령제 국가의 선거제도에 관한 분석)*. 205p. Thèse : Sciences politiques : Séoul : 2007.

- **Conférences**

GAXIE Daniel, *The Specificity of French Presidential Regime; Some Features of Comparison with Korean Presidential Regime*. Korea at the Crossroads : Geopolitics, Economics and Political System, 21 Octobre 2014

LEE Chung-Hee, *The 1987 Constitution of the Republic of Korea Revisited*. Korea at the Crossroads : Geopolitics, Economics and Political System, 21 Octobre 2014

- **Articles en ligne**

ARNAUD Damien, « Les effets de la communication politique peuvent être comportementaux, cognitifs ou affectifs : Interview de Jacques Gerstlé ». *Le cercle des communicants francophones* [en ligne]. 2017,

Disponible sur : <https://cerclledescommunicants.com/2017/01/05/les-effets-de-la-communication-politique-peuvent-etre-comportementaux-cognitifs-ou-affectifs/>

Avener Bar-Hen, « Mathématiques électorales ». *The conversation* [en ligne]. 10 avril 2017.

Disponible sur : <http://theconversation.com/mathematiques-electorales-75945>

BIGOT Laurent, « Fact-checking », *Publictionnaire, dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, 2017b.

Disponible sur : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/fact-checking/>

CHAYETTE Sylvie, SCHIRER Antoine, « [Choigate] : comprendre le scandale politique en Corée du Sud en 3 minutes ». *Le Monde* [en ligne]. 3 mars 2017.

Disponible sur : http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/video/2017/03/03/comprendre-le-scandale-politique-en-coree-du-sud-en-3-minutes_5088983_3216.html

CHOI Seung-young, « ‘On a honte... les médias sont aussi complice dans l’affaire de Choi Soon-sil’ (“부끄럽다... 언론도 최순실 국정농단 공범”) ». *Journal de l’Association de Journalistes de Corée* [en ligne]. 31 octobre 2016.

Disponible sur : <http://www.journalist.or.kr/news/article.html?no=40248>

GODET Aurélie, « Obama-Romney : le duel "le plus négatif de l'histoire américaine" ». *L’express* [en ligne]. 24 juillet 2012.

Disponible sur : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-nord/etats-unis-la-campagne-presidentielle-la-plus-negative-de-l-histoire_1141993.html

F. David, « L’incroyable corrélation entre temps de parole et résultats aux élections ». *Mediapart* [en ligne]. Décembre 2015 [réf. du 11 décembre 2015].

Disponible sur : <https://blogs.mediapart.fr/david-f/blog/111215/lincroyable-correlation-entre-temps-de-parole-et-resultats-aux-elections>

JO Seong Wan, « PARK Geun-Hye a 17 000 amis de plus que MOON Jae-In? (박근혜, 문재인보다 친구 17 만명 많아?) ». *Le Dailian* [en ligne]. 2 décembre 2012.

Disponible sur : <http://www.dailian.co.kr/news/view/316762>

JUNG Hyo-sik, « [Exclusivité] 30 milles fausses informations pour la 19^{ème} présidentielle... les commentaires des sites internet diffusés par les réseaux sociaux ([단독] 19 대 대선 가짜뉴스 3 만건...'오유'일베' 댓글→밴드·페북·트위터 SNS 이동) ». *Le Joong-ang Ilbo* [en ligne]. 27 avril 2017.

Disponible sur : <https://news.join.com/article/21518811>

KIM Chun Sik, « [Monde ouvert] Les journaux nationaux doivent modifier leurs façons de produire l'information ([열린세상] 주류언론, 고질적인 뉴스생산 관행 버려야/김춘식 한국외대 언론정보학부 교수) ». *Le Seoul Shinmun* [en ligne]. 29 juin 2013.

Disponible sur : <http://www.seoul.co.kr/news/newsView.php?id=20130629026001>

KIM Chun Sik, « [Monde ouvert] Les journalistes doivent jouer le rôle de "watch dog" ([열린세상] 언론 '감시자' 역할에 충실해야/김춘식 한국외대 미디어커뮤니케이션학부 교수) ». *Le Seoul Shinmun* [en ligne]. 19 juillet 2013.

Disponible sur : <http://www.seoul.co.kr/news/newsView.php?id=20130719030007>

KIM Chun Sik, « [Monde ouvert] Le journalisme doit arrêter de suivre le cadrage du pouvoir politique ([열린세상] 언론, 정치권의 프레임 중계역할 그만둬야/김춘식 한국외대 미디어커뮤니케이션학부 교수) ». *Le Seoul Shinmun* [en ligne]. 26 août 2013.

Disponible sur : <http://www.seoul.co.kr/news/newsView.php?id=20130826030005>

KIM Chun Sik, « [Monde ouvert] Les informations existent pour les citoyens, pas pour le pouvoir ([열린세상] 뉴스는 권력이 아닌 시민을 위해 존재한다/김춘식 한국외대 미디어커뮤니케이션학부 교수) ». *Le Seoul Shinmun* [en ligne]. 2 novembre 2013.

Disponible sur : <http://www.seoul.co.kr/news/newsView.php?id=20131102026002>

KIM Chun Sik, « [Monde ouvert] Journalistes, écoutez plus et parlez moins ([열린세상] 저널리즘, 더 많이 듣고 더 적게 말하라/김춘식 한국외국어대 언론정보학부 교수) ». *Le Seoul Shinmun* [en ligne]. 2 avril 2013.

Disponible sur : <http://www.seoul.co.kr/news/newsView.php?id=20130402030006>

KIM Doo-Hyun, « 10 raisons de s'opposer à Thaad (사드를 반대하는 10 가지 이유) ». *Le Peacenews* [en ligne]. 14 septembre 2016.

Disponible sur : <http://www.pn.or.kr/news/articleView.html?idxno=14309>

KIM Hyo Sil, « Traitements audiovisuels sur l'élection, manque des contenus, orientés par le parti gouvernemental ("방송 선거보도, 내용 부실·여당 편향") ». *Le Hankyoreh* [en ligne]. 3 avril 2014.

Disponible sur : <http://www.hani.co.kr/arti/society/media/631156.html>

KIM Sung-hwan, PARK Jin-man, « En raison de la courte période électorale présidentielle... Une concentration sur la stratégie négative au lieu du grand engagement électorale (짧아진 쇼트트랙 대선 탓... 대형 공약 대신 네거티브 공약 집중) ». *Le Hankook Ilbo* [en ligne]. 8 mai 2017.

Disponible sur : <https://n.news.naver.com/article/469/0000201790?lfrom=kakao>

KWON Jae-Hyun, « Le média le plus fiable, Kyunghyang Shinmun, 1^{er} rang 2 ans consécutifs ('가장 신뢰하는 미디어' 경향신문 2년 연속 1위) ». *Le Kyunghyang Shinmun* [en ligne]. 5 décembre 2012.

Disponible sur :

http://news.khan.co.kr/kh_news/khan_art_view.html?artid=201212041646271&code=940705

LEE Jong Pil, « Les comportements de Park Geun-Hye, Moon Jae-In et Ahn Cheol-Soo sont décevants (제자리 맴도는 '박근혜·문재인·안철수' 실망스럽다) ». *L'Oh My News* [en ligne]. 17 octobre 2012.

Disponible sur :

http://www.ohmynews.com/NWS_Web/View/at_pg.aspx?CNTN_CD=A0001789565

LEE Seung Hun, « Confrontation entre le parti conservateur et le parti libéral après 41 ans, match décisif au résultat incertain (41년만의 보수·진보 대결 지지층 절실함이 승부 가른다) ». *L'Oh My News* [en ligne]. 19 décembre 2012.

Disponible sur :

http://www.ohmynews.com/NWS_Web/View/at_pg.aspx?CNTN_CD=A0001815699

NAI Alessandro. « Campagne négatives – c'est le ton qui fait la musique ». *DeFacto* [en ligne]. 25 novembre 2016.

Disponible sur : <https://www.defacto.expert/2016/11/25/campagnes-negatives/?lang=fr>

PARK Jin-young, « [Exclusif] La montée en puissance de la cybercriminalité électorale ([단독] 유연비어·비방... 사이버 선거 범죄 '꼼짝마') ». *Le Segye Ilbo* [en ligne]. 9 avril 2017.

Disponible sur : <http://www.segye.com/newsView/20170409001850?OutUrl=naver>

ROUSSET Alexandre, « Présidentielle : comment fonctionne la règle du temps de parole ». *Les Echos* [en ligne]. 21 mars 2017.

Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/2017/03/presidentielle-comment-fonctionne-la-regle-du-temps-de-parole-164265>

TAE Won-Jun, « 'La sécurité' dirige l'élection présidentielle... Enjeux économiques et sociaux impuissants ('안보'가 좌우하는 대선...무기력한 경제·복지 이슈, 왜?) ». *Le Kukmin Ilbo* [en ligne]. 27 avril 2017.

Disponible sur : <https://n.news.naver.com/article/005/0000987440?lfrom=kakao>

« Corée du Sud : l'agence de renseignement a bien aidé Park à être élue présidente en 2012 », *Asialyst* [en ligne]. 4 août 2017.

Disponible sur : <https://asialyst.com/fr/2017/08/04/coree-du-sud-agence-renseignement-aide-park-etre-elue-presidente-2012/>

« Jugement majoritaire, vote par élimination successive... Des scientifiques testent d'autres scrutins pour la présidentielle ». *Franceinfo* [en ligne]. 15 avril 2017.

Disponible sur :

https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/election-presidentielle-des-scientifiques-cherchent-le-mode-de-scrutin-ideal_2147237.html

« [Histoire de la Constitution ①] de la 1^{ère} à la 4^{ème} réforme de la Constitution ([개헌의 역사 ①] 1~4 차 개헌) ». *Briefing politique* (site expliquant les politiques du gouvernement sud-coréen. Disponible sur : Korea.kr). 17 janvier 2007.

Disponible sur :

<https://news.naver.com/main/read.nhn?mode=LPOD&mid=sec&sid1=&oid=078&aid=0000029113>

« [Histoire de la Constitution ②] Les 3^{ème} et 4^{ème} Républiques (de la 5^{ème} à la 7^{ème} réforme de la Constitution ([개헌의 역사 ②] 제 3,4 공화국(5~7 차 개헌)) ». *Briefing politique*. 18 janvier 2007.

Disponible sur :

<https://news.naver.com/main/read.nhn?mode=LPOD&mid=sec&sid1=&oid=078&aid=0000029185>

« [Histoire de la Constitution ③] Les 5^{ème} et 6^{ème} Républiques (de la 8^{ème} à la 9^{ème} réforme de la Constitution ([개헌의 역사 ③] 제 5, 6 공화국(8~9 차 개헌)) ». *Briefing politique*. 18 janvier 2007.

Disponible sur :

<https://news.naver.com/main/read.nhn?mode=LPOD&mid=sec&sid1=&oid=078&aid=0000029328>

• Droit et déontologie

La loi électorale officielle publique. Assemblée nationale sud-coréenne, mars 1994 (modifiée en juillet 2017).

Disponible sur :

<http://www.law.go.kr/LSW/eng/engLsSc.do?menuId=1&query=public+official+election&x=23&y=35#liBgcolor11>

Code de l'éthique des journaux. Association coréenne des journaux, Association des rédacteurs des nouvelles de Corée, Association des journalistes de Corée, avril 1957 (modifié en avril 1996).

Disponible sur : http://www.ikpec.or.kr/sub/sub_0101.asp

Guide pratique de l'éthique des journaux. Association coréenne des journaux, Association des rédacteurs des nouvelles de Corée, Association des journalistes de Corée, avril 1957 (modifié en avril 1996).

Disponible sur : http://www.ikpec.or.kr/sub/sub_0102.asp

Code de déontologie des journalistes. Association des journalistes de Corée, mars 1994 (modifié en mai 2006).

Disponible sur : https://www.journalist.or.kr/news/section4.html?p_num=4

Déclaration des devoirs et des droits des journalistes. Fédération européenne des journalistes, novembre 1971.

Disponible sur :

https://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/page_content/charte_munich1971_fr.pdf

• Rapports

DOBBS Michael, *The Rise of Political Fact-checking_How Reagan Inspired a Journalistic Movement : A reporter's Eye View*. Media Policy Initiative, Washington : New America Foundation, février 2012, 15p.

Disponible sur : <https://www.issueLab.org/resources/15318/15318.pdf>

GRAVES Lucas, GLAISYER Tom, *The Fact-Checking Universe in Spring 2012*. Media Policy Initiative, Washington : New America Foundation, février 2012, 24p.

Disponible sur : <https://www.issueLab.org/resources/15317/15317.pdf>

HAREWOOD Glenn. W., *Comparing the advantages & disadvantages of first past the post [FPTP], alternative voting [AV] ; and proportional representation [PR] electoral systems*. House of Commons Canada, août 2016. 8p.

Disponible sur :

<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/ERRE/Brief/BR8555618/br-external/HarewoodWGlenn-e.pdf>

HUH Mi-Sun dir., *2012 Media Awards*. Media & Future Institute [en ligne], 2013, 15p.

Disponible sur : <http://www.mfi.re.kr/mediaaward>

KIM Se-eun, SIM Hun, PARK Young-heum, *Analyzing the causes of decrease in journalism credibility and examining the achievement of credibility in broadcasting reportage through media accountability in Korea (보도의 신뢰 하락 원인 분석과 책임 저널리즘을 통한 방송 보도의 신뢰성 확보 방안 연구)*. Korea Communications Commission, 2018, 154p.

KIM Wi-Geun et al, *Sondage sur la conscience des utilisateurs des médias (2017-02 언론수용자 의식조사)*. Fondation de la presse coréenne [en ligne], décembre 2017, 410p.

Disponible sur : <https://www.kpf.or.kr/front/research/consumerDetail.do>

MIDDLETON Melisande, *Social Responsibility in the Media*. Center for International Media Ethics, Oxford University, Mars 2009, 13p.

PARK A-ran, LEE Na-yeon et CHONG Eun-ryung, « Les principes du journalisme sur le Fact Check (팩트체크 저널리즘의 주요 원칙) ». *Korea Press Foundation*. 2018-01. 91p.

Distribution des presses de l'année 2012. Korea Audit Bureau of Certification, novembre 2013

Rapport en ligne de Reporters sans frontières sur la Corée du Sud (2017). Reporters sans frontières. Disponible sur : <https://rsf.org/fr/coree-du-sud>

Reuters Institute Digital News Report 2016. Reuters Institute [en ligne]. 2016, 124p. Disponible sur : <http://www.digitalnewsreport.org>

VEDEL Thierry, *Les électeurs et la campagne électorale : une vision désenchantée des candidats : Rapport réalisé dans le cadre du Panel électoral français 2007 (vague 1-panel 2, 25 avril-5 mai 2007)*. 2007.

Disponible sur : <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00972935>

- **Sites d'internet**

La Commission électorale nationale. Disponible sur : <http://info.nec.go.kr/>

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Disponible sur : <https://www.csa.fr>

Korea Audit Bureau of Certification. Disponible sur : <http://www.kabc.or.kr/>

Mouvement urgent du peuple pour la démission du gouvernement Park Geun-hye (박근혜정권퇴진 비상국민행동). Disponible sur : <http://bisang2016.net/>

Reporters sans frontières. Disponible sur : <https://rsf.org>

Statistique Canada. Disponible sur : <https://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch12/5214891-fra.htm>

PoliFact. Disponible sur : <https://www.politifact.com/truth-o-meter/>

Liste des tableaux

Tableau 1 : La liste des dix principaux journaux quotidiens nationaux généralistes sud-coréens	15
Tableau 2 : La diffusion des PQN en Corée du sud de janvier 2012 à décembre 2012 par « Korea Audit Bureau of Certification ».....	16
Tableau 3 : Le résultat des « Media Awards 2012 » par « Media & Future Institute »	17
Tableau 4 : La liste des chaînes télévisées principales sud-coréennes	18
Tableau 5 : Les données du classement de la liberté de la presse en Corée du Sud de 2002 à 2020 par « Reporters sans frontières »	21
Tableau 6 : Le corpus utilisé pour la recherche	36
Tableau 7-1 : Le système politique de la République de Corée	50
Tableau 7-2 : Les Présidents de la Sixième République de Corée	51
Tableau 8 : Les partis politiques marginaux lors de l'élection présidentielle de 2017	69
Tableau 9 : Les candidats finaux de l'élection présidentielle de 2012	71
Tableau 10 : La candidate ayant retiré sa candidature avant le jour de vote.....	74
Tableau 11 : Les candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officiel	76
Tableau 12 : Les candidats finaux de l'élection présidentielle de 2017	79
Tableau 13 : Les candidats ayant retiré leur candidature avant le jour de vote.....	85
Tableau 14 : Les candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officielle	86
Tableau 15 : Le calendrier de l'élection présidentielle de 2012.....	89
Tableau 16 : Les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2012	90
Tableau 17 : Le calendrier de l'élection présidentielle de 2017.....	92
Tableau 18 : Les évènements principaux de l'élection présidentielle de 2017	93
Tableau 19 : [Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012	115
Tableau 20 : [Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017	116

Tableau 21 : [Grands candidats] La comparaison entre le poids des grands candidats dans les journaux et les résultats du vote lors de l'élection présidentielle de 2012.....	121
Tableau 22 : [Grands candidats] La comparaison entre le poids des grands candidats dans les journaux et les résultats de vote lors de l'élection présidentielle de 2017.....	122
Tableau 23 : [Candidats minoritaires] La différence de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012.....	123
Tableau 24 : [Candidats minoritaires] La différence de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017.....	124
Tableau 25 : [Candidats minoritaires] La comparaison entre la présence des candidats minoritaires dans les journaux et les résultats de vote lors de l'élection présidentielle de 2017.....	129
Tableau 26 : [Candidats marginaux] La différence de poids entre les candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012.....	131
Tableau 27 : [Candidats marginaux] La différence de poids entre les candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017.....	132
Tableau 28 : [Candidats marginaux] La comparaison entre le poids des candidats marginaux dans les journaux et le résultat de vote lors de l'élection présidentielle de 2012.....	134
Tableau 29 : [Candidats marginaux] La comparaison entre le poids des candidats marginaux dans les journaux et le résultat de vote lors de l'élection présidentielle de 2017.....	134
Tableau 30 : L'amélioration du traitement médiatique selon l'écart-type du poids des candidats lors des élections présidentielles 2012 et 2017.....	136
Tableau 31 : L'analyse de l'amélioration du traitement médiatique égalitaire à travers la fréquence de présence des candidats dans les journaux lors des élections présidentielles 2012 et 2017.....	149

Tableau 32 : [Candidats élus] La comparaison des deux pics des articles par le nombre d'articles publiés concernant l'élu entre l'élection présidentielle 2012 et celle de 2017	152
Tableau 33 : [Candidate élue] Les sujets principaux abordés lors des pics de présence médiatique de Park Geun-hye en 2012	153
Tableau 34 : [Candidat élu] Les sujets principaux abordés lors des pics de présence médiatique de Moon Jae-in en 2017	156
Tableau 35 : [Grands candidats] La comparaison des pics des grands candidats (candidats élus non inclus) entre l'élection présidentielle 2012 et celle de 2017.....	159
Tableau 36 : [Grands candidats] Les sujets principaux des pics de Moon Jae-in et d'Ahn Cheol-soo lors de l'élection présidentielle 2012	160
Tableau 37 : [Grands candidats] Les sujets principaux des pics d'Ahn Cheol-soo et de Hong Jun-pyo lors de l'élection présidentielle 2017	163
Tableau 38 : [Candidats minoritaires] La comparaison des deux pics par le nombre d'articles publiés concernant les candidats minoritaires entre l'élection présidentielle 2012 et celle de 2017.....	167
Tableau 39 : [Candidats minoritaires] Les sujets principaux des pics de Lee Jung-hee et de Sim Sang-jung lors de l'élection présidentielle 2012.....	168
Tableau 40 : [Candidats minoritaires] Les sujets principaux des pics de Yoo Seung-min, de Sim Sang-jung, de Hwang Kyo-ahn, de Kim Jong-in et de Ban Ki-moon lors de l'élection présidentielle 2017	170
Tableau 41 : La comparaison du nombre d'articles par le pic des candidats et de son écart-type entre les deux élections présidentielles de 2012 et de 2017.....	175
Tableau 42 : [Candidats marginaux] Le nombre d'articles totaux mentionnant les candidats marginaux dans les deux journaux	177
Tableau 43 : [Candidats marginaux] Les articles en commun pour les candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2012.....	178
Tableau 44 : [Candidats marginaux] Les articles en commun pour les candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2017.....	180
Tableau 45 : [Candidats marginaux] Les articles personnels pour les candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2012.....	182
Tableau 46 : [Candidats marginaux] Les articles spéciaux pour les candidats marginaux lors de l'élection de 2012	185

Tableau 47 : [Candidats marginaux] Les articles consacrés aux candidats marginaux lors de l'élection présidentielle de 2017.....	187
Tableau 48 : La distinction des rubriques des deux journaux selon la pagination ...	194
Tableau 49 : Les scores d'articles par la pagination.....	195
Tableau 50 : [Grands candidat] La moyenne journalière d'articles selon la pagination et le score total.....	197
Tableau 51 : [Candidats minoritaires] La moyenne journalière d'articles selon la pagination et le score total.....	199
Tableau 52 : [Candidats marginaux] La moyenne journalière d'articles et le pourcentage d'articles selon la pagination ainsi que le score total.....	202
Tableau 53 : [Candidats marginaux] Les articles mentionnant les candidats marginaux publiés à la Une lors de l'élection présidentielle de 2012	203
Tableau 54 : [Candidats marginaux] Les articles mentionnant les candidats marginaux publiés à la Une lors de l'élection présidentielle de 2017	203
Tableau 55 : La comparaison de l'amélioration du traitement médiatique égalitaire à travers la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats par la pagination lors des élections présidentielles 2012 et 2017.....	206
Tableau 56 : Le nombre d'articles « Peopolisation » et leur pourcentage par rapport aux articles totaux.....	216
Tableau 57 : Sujet et nombre d'articles du Chosun Ilbo consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012.....	228
Tableau 58 : Sujet et nombre d'articles du Kyunghyang Shinmun consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012	232
Tableau 59 : Sujet et nombre d'articles du Chosun Ilbo consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2017.....	236
Tableau 60 : Sujet et nombre d'articles consacrés à un seul candidat du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017	240
Tableau 61 : Les définitions du « jeu » et des « enjeux » par les chercheurs	257
Tableau 62 : L'évolution du pourcentage de chaque sous-catégorie dans les deux journaux entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017.....	272
Tableau 63 : Le nombre d'articles principaux de la Une.....	278
Tableau 64 : Les sujets communs pour la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012	285

Tableau 65 : Les titres d'articles traitant d'un sujet commun à la Une des deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012.....	287
Tableau 66 : Les sujets des articles principaux de la Une qui appartiennent à la sous-catégorie du 6 ^{ème} jeu, « Les controverses, affaires et scandales » dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012.....	291
Tableau 67 : Les titres des articles exclusifs traitant des sujets défavorables au candidat opposé lors de l'élection présidentielle de 2012	294
Tableau 68 : Les sujets communs pour la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017	302
Tableau 69 : La situation concurrentielle utilisée pour les sondages publiés à la Une lors de l'élection présidentielle de 2017.....	305
Tableau 70 : Les titres d'articles concernant les débats télévisés pour la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017	308
Tableau 71 : Le nombre d'éditoriaux principaux.....	313
Tableau 72 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 5 ^{ème} jeu, « L'organisation des campagnes électorales » lors de l'élection présidentielle de 2012	319
Tableau 73 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 6 ^{ème} jeu, « Les controverses, affaires et scandales » lors de l'élection présidentielle de 2012	322
Tableau 74 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 1 ^{er} enjeu, « Enjeux politiques » lors de l'élection présidentielle de 2012.....	328
Tableau 75 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 1 ^{er} enjeu « Enjeux politiques » lors de l'élection présidentielle de 2017.....	342
Tableau 76 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 4 ^{ème} enjeu « Enjeux diplomatiques » lors de l'élection présidentielle de 2017	346
Tableau 77 : Les titres des éditoriaux principaux traitant des situations instables dans la péninsule coréenne dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017	348
Tableau 78 : Les sujets traités dans les éditoriaux principaux concernant le 5 ^{ème} jeu, « L'organisation des campagnes électorales » lors de l'élection présidentielle de 2017	350
Tableau 79 : Le nombre d'articles « Programmes » lors des élections présidentielles de 2012 et 2017	360

Tableau 80 : Les titres des articles critiquant la disparition de la campagne électorale axée sur les programmes lors de l'élection présidentielle de 2017	374
Tableau 81 : Les articles traitant des dix principaux projets des candidats lors de l'élection présidentielle de 2012	378
Tableau 82 : Les articles traitant des dix principaux projets des candidats lors de l'élection présidentielle de 2017	381
Tableau 83 : L'évolution du pourcentage des articles « Programmes » par type de traitement.....	387
Tableau 84 : La liste des séries d'articles concernant la proposition du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012	389
Tableau 85 : La liste des séries d'articles concernant la proposition du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017	391
Tableau 86 : La liste des articles du Chosun Ilbo comprenant des sondages lors de l'élection présidentielle de 2017	395
Tableau 87 : Les articles consacrés au « Fact Checking » publiés dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017.....	409
Tableau 88 : Les articles consacrés au « Fact Checking » publiés dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017	411
Tableau 89 : Les articles « Fact Checking » concernant les débats télévisés parus dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017.....	415
Tableau 90 : Les articles « Fact Checking » concernant les débats télévisés parus dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017	416
Tableau 91 : Les articles « Fact Checking » concernant les soupçons sur les candidats lors de l'élection présidentielle de 2017.....	425
Tableau 92 : L'évaluation des journalistes (échelle de 5 points)	448

Liste des graphiques

Graphique 1 : Les changements du Parti Saenuri (parti de droite) de 2012 à 2017....	66
Graphique 2 : Le changement du Parti Démocrate Unifié (parti de gauche) de 2012 à 2017	67
Graphique 3 : Les changements du Parti progressiste unifié (parti d'extrême gauche) de 2012 à 2017	68
Graphique 4 : L'évolution des intentions de vote à l'élection présidentielle de 2012 pour les trois principaux candidats.....	128
Graphique 5 : L'évolution des intentions de vote à l'élection présidentielle de 2017 pour les cinq principaux candidats	129
Graphique 6 : La dynamique médiatique de tous les candidats pour 2012 dans les deux journaux.....	141
Graphique 7 : La moyenne journalière des articles concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2012	142
Graphique 8 : La dynamique médiatique de tous les candidats pour 2017 dans les deux journaux.....	145
Graphique 9 : La moyenne journalière d'articles concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2017	146
Graphique 10 : [Grands candidats] Le pourcentage d'articles par la pagination dans les deux journaux	200
Graphique 11 : [Candidats minoritaires] Le pourcentage d'articles par la pagination dans les deux journaux	201
Graphique 12 : [Candidats marginaux] Le pourcentage d'articles par la pagination dans les deux journaux	205
Graphique 13 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du Chosun Ilbo concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2012.....	220
Graphique 14 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du Kyunghyang Shinmun concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2012	221
Graphique 15 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du Chosun Ilbo concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2017.....	223

Graphique 16 : Le nombre d'articles "Peopolisation" du Kyunghyang Shinmun concernant chaque candidat lors de l'élection présidentielle de 2017	224
Graphique 17 : Nombre et pourcentage d'articles du Chosun Ilbo consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012.....	227
Graphique 18 : Nombre et pourcentage d'articles du Kyunghyang Shinmun consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2012.....	231
Graphique 19 : Nombre et pourcentage d'articles du Chosun Ilbo consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2017.....	235
Graphique 20 : Nombre et pourcentage d'articles du Kyunghyang Shinmun consacrés à un seul candidat lors de l'élection présidentielle de 2017	239
Graphique 21 : : La répartition entre le jeu et les enjeux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012 et 2017.....	268
Graphique 22 : La répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux pour l'élection présidentielle de 2012.....	270
Graphique 23 : La répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux pour l'élection présidentielle de 2017.....	271
Graphique 24 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les articles principaux de la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012	279
Graphique 25 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des articles principaux de la Une pour l'élection présidentielle de 2012.....	280
Graphique 26 : La répartition des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2012.....	281
Graphique 27 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012	282
Graphique 28 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012	283
Graphique 29 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les articles principaux de la Une dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017	296
Graphique 30 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des articles principaux de la Une pour l'élection présidentielle de 2017.....	296
Graphique 31 : La répartition des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2017.....	297

Graphique 32 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017	299
Graphique 33 : La dynamique des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017	299
Graphique 34 : La différence du poids de chaque sous-catégorie dans les articles de la Une des deux journaux entre les deux élections.....	300
Graphique 35 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les éditoriaux principaux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012	314
Graphique 36 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des éditoriaux principaux pour l'élection présidentielle de 2012.....	314
Graphique 37 : La répartition des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2012.....	315
Graphique 38 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012.....	317
Graphique 39 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012	317
Graphique 40 : La répartition entre le jeu et les enjeux pour les éditoriaux principaux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017	336
Graphique 41 : La dynamique médiatique marquée par le jeu et les enjeux des éditoriaux principaux pour l'élection présidentielle de 2017.....	336
Graphique 42 : La répartition des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2017.....	338
Graphique 43 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017.....	339
Graphique 44 : La dynamique des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans le Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012	339
Graphique 45 : La différence de poids de chaque sous-catégorie dans les éditoriaux principaux des deux journaux entre les deux élections.....	340
Graphique 46 : La répartition entre les articles « Programmes » et les autres articles généraux	361
Graphique 47 : La répartition entre les articles « Programmes » et les articles « Actualités »	362

Graphique 48 : La dynamique médiatique des articles « Programmes » lors de l'élection présidentielle de 2012	363
Graphique 49 : La dynamique médiatique des articles « Programmes » lors de l'élection présidentielle de 2017	364
Graphique 50 : Le nombre d'articles « Programmes » et les autres articles « Enjeux » par sous-catégorie lors des élections présidentielles de 2012 et 2017	365
Graphique 51 : Le pourcentage d'articles « Programmes » par traitement médiatique	367
Graphique 52 : Le pourcentage des articles du « Fact Checking » par sous-catégorie du jeu et des enjeux.....	413
Graphique 53 : La confiance du public dans les journalistes (l'échelle de 5 points).....	448

Liste des schémas

Schéma 1 : Time of Presidential Vote Decision (NES, 2003c)	27
Schéma 2 : La distinction des articles « Programmes » selon le traitement médiatique	367

Table des annexes

Annexe 1	484
Annexe 2	485
Annexe 3	486
Annexe 4	489
Annexe 5	492
Annexe 6	495
Annexe 7	499
Annexe 8	500
Annexe 9	502
Annexe 10.....	503
Annexe 11.....	504
Annexe 12.....	505
Annexe 13.....	506
Annexe 14.....	507
Annexe 15.....	508
Annexe 16.....	509
Annexe 17.....	510
Annexe 18.....	512
Annexe 19.....	514
Annexe 20.....	516
Annexe 21.....	518
Annexe 22.....	521
Annexe 23.....	526
Annexe 24.....	528
Annexe 25.....	530
Annexe 26.....	532
Annexe 27.....	534
Annexe 28.....	537
Annexe 29.....	540

Annexe 30.....	543
Annexe 31.....	545
Annexe 32.....	547
Annexe 33.....	548
Annexe 34.....	551
Annexe 35.....	552
Annexe 36.....	554
Annexe 37.....	555
Annexe 38.....	556

Annexe 1

Photo 1 : Le 10 décembre 2016, les citoyens qui ont participé à la 7^{ème} manifestation des bougies appellent à la démission de Park Geun-hye sur le site du rassemblement de Gwanghwamun. Kang Je-hun, journaliste principal khan@hani.co.kr (2016년 12월 10일 저녁 박근혜 정권 퇴진 비상국민행동 주최 제 7차 촛불집회에 참가한 시민들이 광화문 본집회 현장에서 “박근혜 퇴진” 구호를 외치고 있다. 강제훈 선임기자 khan@hani.co.kr)⁵⁰⁴



Photo 2⁵⁰⁵



⁵⁰⁴ HAN In-Seub, « Avancer à l'ère de la 'Révolution des souverains' ('주권자 혁명' 시대로 행진하기) ». *Le Hankyoreh* [en ligne]. 17 décembre 2016. Disponible sur : http://www.hani.co.kr/arti/politics/politics_general/774993.html

⁵⁰⁵ HONG Ji-Young, « 'Demande de démission du gouvernement Park Geun-hye' manifestations des bougies qui continuent au mois de décembre » ('박근혜 정권 퇴진' 촛불집회, 12월에도 계속된다). *SBS* [en ligne]. 28 novembre 2016. Disponible sur : http://news.sbs.co.kr/news/endPage.do?news_id=N1003909830

Annexe 2

Tableau 1 : Intitulé des colonnes du tableau Excel (en principe tout est sur la même ligne)

Date de parution	Titre de l'article	Chapô	Nom de journaliste	Candidats mentionnés	Mot-clé
Pagination	Photo / Graphique		Légende	Place dans la page	Nombre des mots

Tableau 2 : Sept jeux à catégoriser

Jeu 1 : La popularité des partis et des candidats	Jeu 2 : La performance des acteurs politiques	Jeu 3 : Les stratégies politiques	Jeu 4 : La Peopolisation	Jeu 5 : L'organisation des campagnes électorales	Jeu 6 : Les controverses, affaires et scandales	Jeu 7 : La dimension médiatique de la campagne
--	---	--	--------------------------------	--	---	---

Tableau 3 : Huit enjeux à catégoriser

Enjeux 1 : Enjeux politiques	Enjeux 2 : Enjeux économiques	Enjeux 3 : Enjeux sociaux	Enjeux 4 : Enjeux diplomatiques	Enjeux 5 : Enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)	Enjeux 6 : Autres enjeux et programmes	Enjeux 7 : Le portrait du futur Président	Enjeux 8 : Enjeux après le vote
------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------	--	--	--	--

Annexe 3

Graphique 1 : La taille des partis politiques lors de la 19^{ème} élection législative en 2012⁵⁰⁶

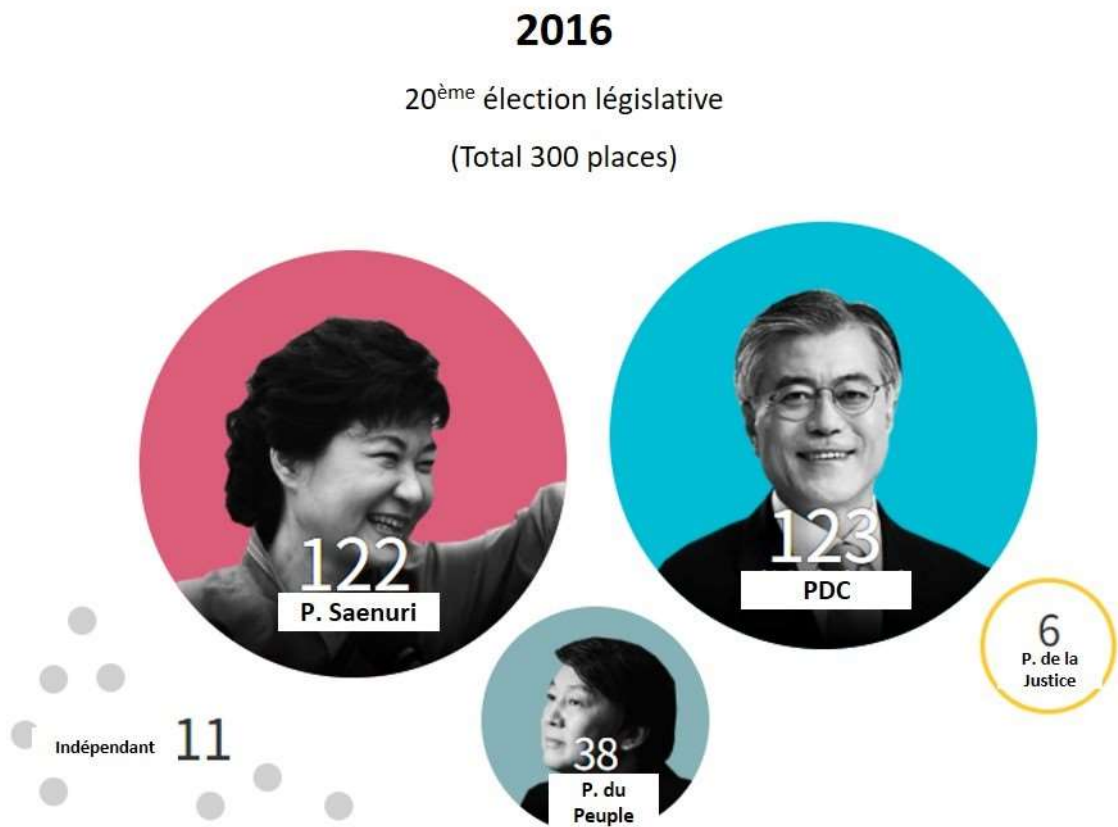


507

⁵⁰⁶ L'image vient de l'article spécial « L'histoire des partis politiques » publié par *le Kyunghyang Shinmun* (http://news.khan.co.kr/kh_storytelling/2017/party/)

⁵⁰⁷ P. Saenuri (Parti Saenuri), PAL (Parti de l'Avancement de la Liberté), PDU (Parti Démocrate Unifié), PPU (Parti Progressiste Unifié)

Graphique 2 : La taille des partis politiques lors de la 20^{ème} élection législative en 2017⁵⁰⁸

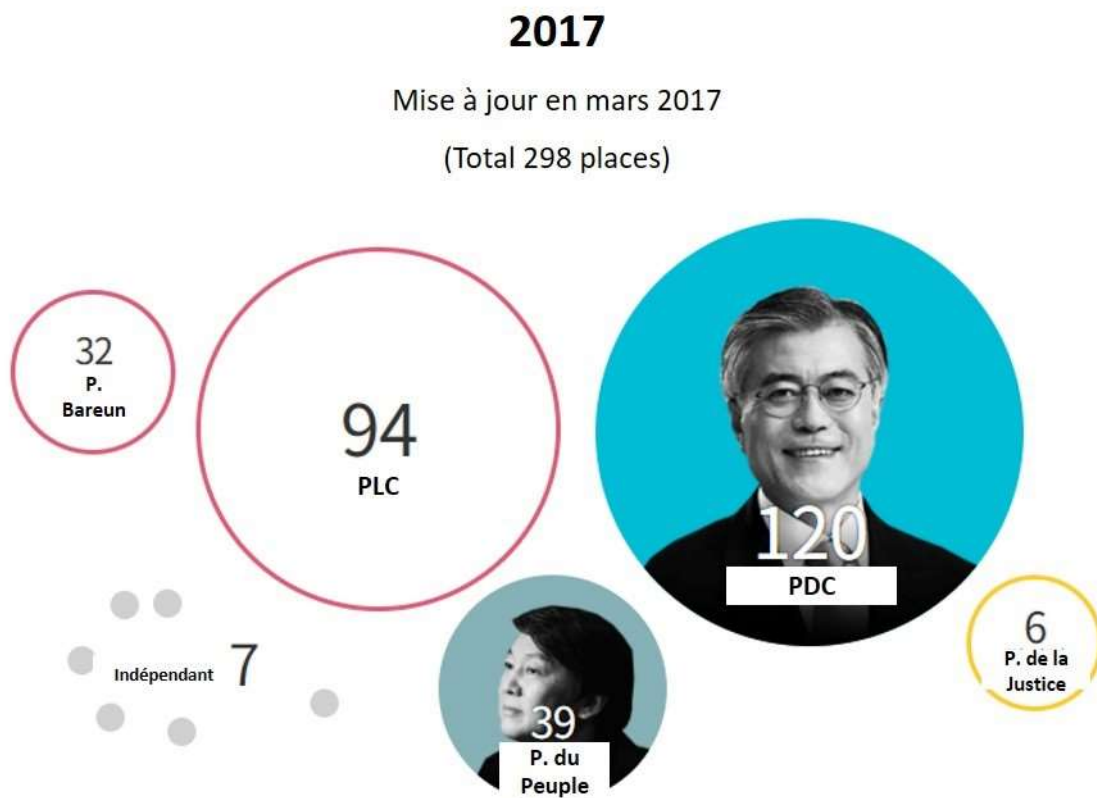


509

⁵⁰⁸ L'image vient de l'article spécial « L'histoire des partis politiques » publié par *le Kyunghyang Shinmun* (http://news.khan.co.kr/kh_storytelling/2017/party/)

⁵⁰⁹ P. Saenuri (Parti Saenuri) PDC (Parti démocrate de la Corée), P. du Peuple (Parti du Peuple), P. de la Justice (Parti de la Justice)

Graphique 3 : La taille des partis politiques en mars 2017⁵¹⁰



511

⁵¹⁰ L'image vient de l'article spécial « L'histoire des partis politiques » publié par *le Kyunghyang Shinmun* (http://news.khan.co.kr/kh_storytelling/2017/party/)

⁵¹¹ P. Bareun (Parti Bareun), PLC (Parti de la Liberté de Corée), PDC (Parti Démocrate de la Corée), P. du Peuple (Parti du peuple), P. de la Justice (Parti de la Justice)

Annexe 4

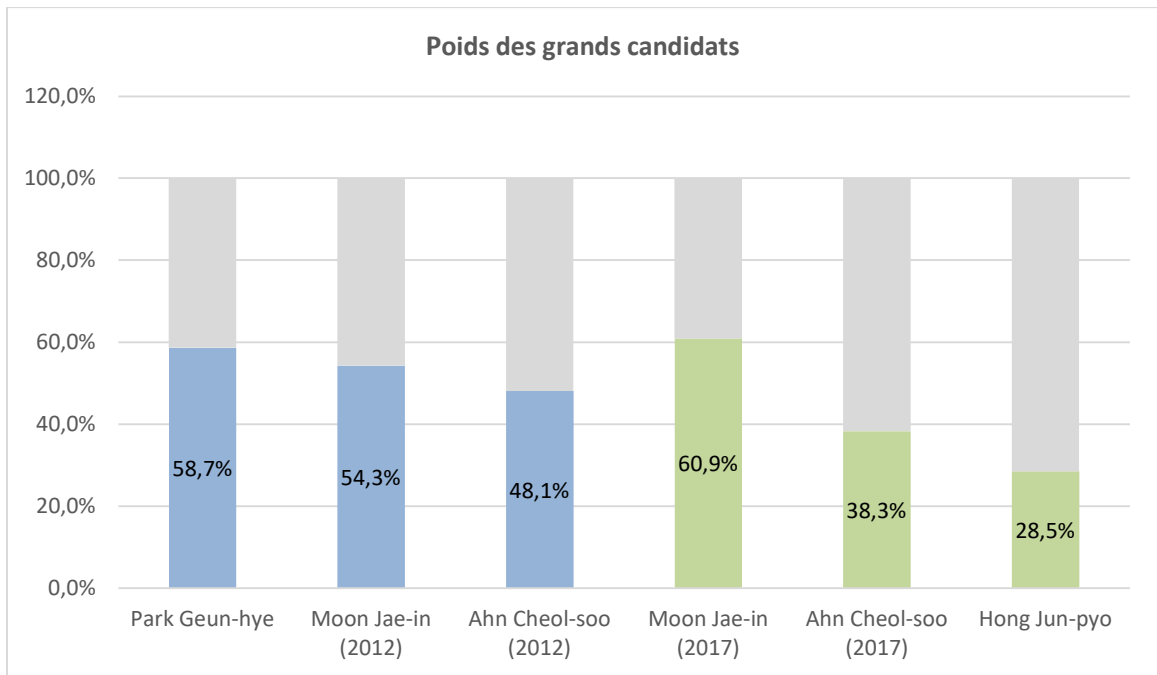
Tableau 4 : [Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		1 694	524	2 218	1 581	432	2 013	4 231
Park Geun-hye	(i) Nombre d'articles	938	247	1 185	1 035	262	1 297	2 482
	(ii) Pourcentage d'articles	55,4%	47,1%	53,4%	65,5%	60,6%	64,4%	58,7%
	(iii) Taux par rapport au nombre d'articles concernant le candidat élu	1			1			1
Moon Jae-in	(i)	944	253	1 197	901	200	1 101	2 298
	(ii)	55,7%	48,3%	54,0%	57,0%	46,3%	54,7%	54,3%
	(iii)	1,0			0,8			1,0
Ahn Cheol-soo	(i)	815	238	1 053	773	210	983	2 036
	(ii)	48,1%	45,4%	47,5%	48,9%	48,6%	48,8%	48,1%
	(iii)	0,9			0,8			0,9
Moyenne des « Grands candidats »	(i) Nombre d'articles	899,0	246,0	1 145,0	903,0	224,0	1 127,0	2 272,0
	(ii) Pourcentage d'articles	53,1%	46,9%	51,6%	57,1%	51,9%	56,0%	53,7%

Tableau 5 : *[Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017*

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		919	326	1 245	971	296	1 267	2 512
Moon Jae-in	(i) Nombre d'articles	664	156	820	586	123	709	1 529
	(ii) % d'articles	72,3%	47,9%	65,9%	60,4%	41,6%	56,0%	60,9%
	(iii) Taux par rapport au nombre d'articles concernant le candidat élu	1			1			1
Ahn Cheol-soo	(i)	427	78	505	390	68	458	963
	(ii)	46,5%	23,9%	40,6%	40,2%	23,0%	36,1%	38,3%
	(iii)	0,6			0,7			0,6
Hong Jun-pyo	(i)	325	39	364	306	45	351	715
	(ii)	35,4%	12,0%	29,2%	31,5%	15,2%	27,7%	28,5%
	(iii)	0,4			0,5			0,5
Moyenne des « Grands candidats »	(i) Nombre d'articles	472,0	91,0	563,0	427,3	78,7	506,0	1 069,0
	(ii) % d'articles	51,4%	27,9%	45,2%	44,0%	26,6%	39,9%	42,6%

Graphique 4 : [Grands candidats] Les différences de poids entre les grands candidats pour les deux élections présidentielles de 2012 et de 2017



Annexe 5

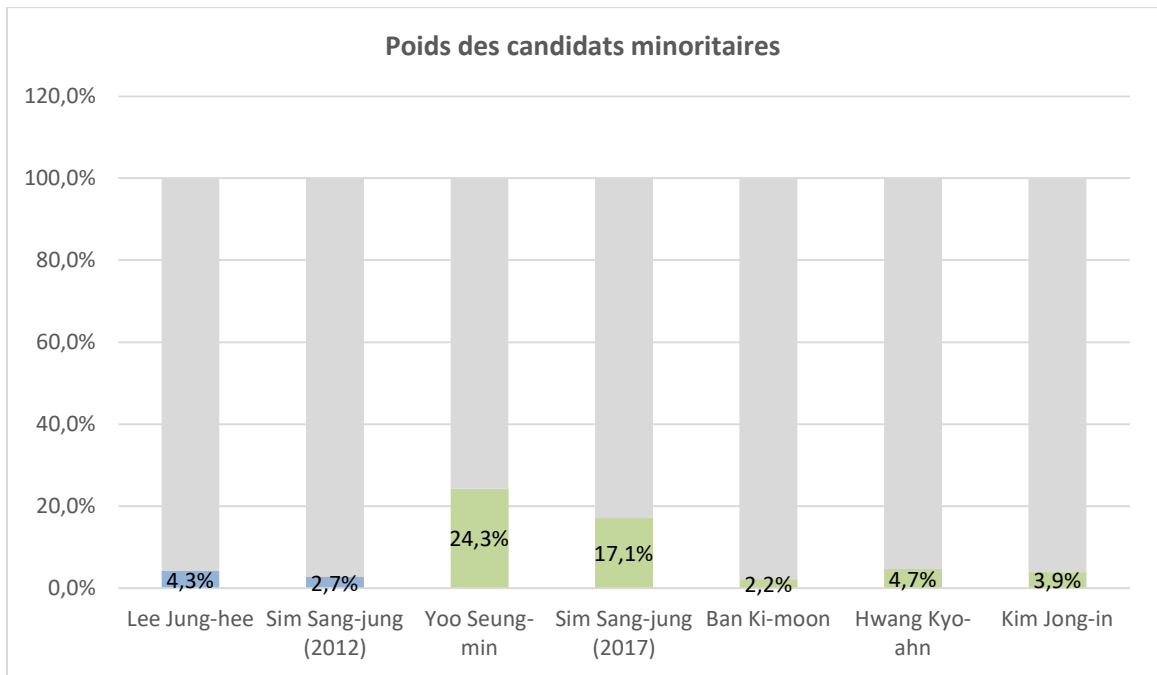
Tableau 6 : [Candidats minoritaires] Les différences de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		1 694	524	2 218	1 581	432	2 013	4 231
Lee Jung-hee	(i) Nombre d'articles	70	20	90	69	22	91	181
	(ii) Pourcentage d'article	4,1%	3,8%	4,1%	4,4%	5,1%	4,5%	4,3%
	(iii) Taux par rapport au nombre d'articles concernant le candidat élu	0,1			0,1			0,1
Sim Sang-jung	(i)	42	5	47	55	14	69	116
	(ii)	2,5%	1,0%	2,1%	3,5%	3,2%	3,4%	2,7%
	(iii)	0,0			0,1			0,0
Moyenne des « Candidats minoritaires »	(i) Nombre d'articles	56,0	12,5	68,5	62	18,0	80	148,5
	(ii) Pourcentage d'article	3,3%	2,4%	3,1%	3,9%	4,2%	4,0%	3,5%

Tableau 7 : [Candidats minoritaires] Les différences de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		919	326	1 245	971	296	1 267	2 512
Yoo Seung-min	(i) Nombre d'articles	271	36	307	273	31	304	611
	(ii) % d'article	29,5%	11,0%	24,7%	28,1%	10,5%	24,0%	24,3%
	(iii) Taux par rapport au nombre d'articles concernant le candidat élu	0,4			0,4			0,4
Sim Sang-jung	(i)	176	20	196	205	29	234	430
	(ii)	19,2%	6,1%	15,7%	21,1%	9,8%	18,5%	17,1%
	(iii)	0,2			0,3			0,3
Ban Ki-moon	(i)	21	7	28	24	4	28	56
	(ii)	2,3%	2,1%	2,2%	2,5%	1,4%	2,2%	2,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Hwang Kyo-ahn	(i)	42	9	51	50	18	68	119
	(ii)	4,6%	2,8%	4,1%	5,1%	6,1%	5,4%	4,7%
	(iii)	0,1			0,1			0,1
Kim Jong-in	(i)	56	9	65	30	4	34	99
	(ii)	6,1%	2,8%	5,2%	3,1%	1,4%	2,7%	3,9%
	(iii)	0,1			0,0			0,1
Moyenne des « Candidats minoritaires »	(i) Nombre d'articles	113,2	16,2	129,4	116,4	17,2	133,6	263,0
	(ii) % d'article	12,3%	5,0%	10,4%	12,0%	5,8%	10,5%	10,5%

Graphique 5 : [Candidats minoritaires] Les différences de poids entre les candidats minoritaires pour les deux élections présidentielles de 2012 et de 2017



Annexe 6

Tableau 8 : [Candidats marginaux] Les différences de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		1 694	524	2 218	1 581	432	2 013	4 231
Park Jong-sun	(i) Nombre d'articles	6	0	6	3	1	4	10
	(ii) % d'article	0,4%	0,0%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
	(iii) Taux par rapport au nombre d'articles concernant le candidat élu	0,0			0,0			0,0
Kim So-yeon	(i)	7	0	7	15	5	20	27
	(ii)	0,4%	0,0%	0,3%	0,9%	1,2%	1,0%	0,6%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Kang Ji-won	(i)	15	0	15	8	2	10	25
	(ii)	0,9%	0,0%	0,7%	0,5%	0,5%	0,5%	0,6%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Kim Soon-ja	(i)	6	0	6	9	2	11	17
	(ii)	0,4%	0,0%	0,3%	0,6%	0,5%	0,5%	0,4%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Lee Gun-gae	(i)	7	0	7	0	1	1	8
	(ii)	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Park Chan-jong	(i)	1	1	2	0	1	1	3
	(ii)	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%

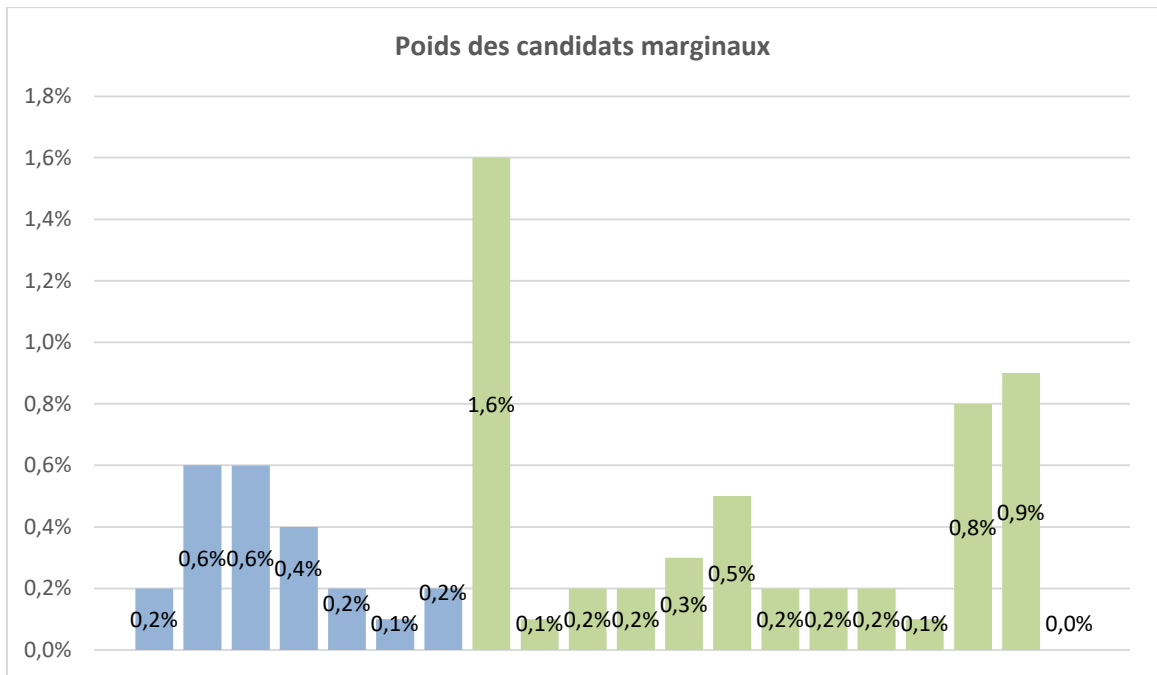
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Chung Un-chan	(i)	6	0	6	0	1	1	7
	(ii)	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Moyenne du groupe « Candidats marginaux »	(i) Nombre d'articles	6,9	0,1	7,0	5,0	1,9	6,9	13,9
	(ii) % d'article	0,4%	0,0%	0,3%	0,3%	0,4%	0,3%	0,3%

Tableau 9 : [Candidats marginaux] Les différences de poids entre les candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		919	326	1 245	971	296	1 267	2 512
Cho Won-jin	(i) Nombre d'articles	21	0	21	16	2	18	39
	(ii) % d'article	2,3%	0,0%	1,7%	1,6 %	0,7%	1,4%	1,6%
	(iii) Taux par rapport au nombre d'articles concernant le candidat élu	0,0			0,0			0,0
Oh Young-guk	(i)	2	0	2	1	0	1	3
	(ii)	0,2%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Chang Sung-min	(i)	2	1	3	2	1	3	6
	(ii)	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Lee Jae-oh	(i)	3	0	3	3	0	3	6
	(ii)	0,3%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,2%	0,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0

Kim Sun-dong	(i)	3	0	3	4	0	4	7
	(ii)	0,3%	0,0%	0,2%	0,4%	0,0%	0,3%	0,3%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Nam Jae-jun	(i)	8	0	8	4	0	4	12
	(ii)	0,9%	0,0%	0,6%	0,4%	0,0%	0,3%	0,5%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Lee Kyung-hee	(i)	2	0	2	2	0	2	4
	(ii)	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Kim Jeong-sun	(i)	2	0	2	3	0	3	5
	(ii)	0,2%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,2%	0,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Yoon Hong-sik	(i)	2	0	2	2	0	2	4
	(ii)	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Kim Min-chan	(i)	2	0	2	1	0	1	3
	(ii)	0,2%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Hong Suk-hyun	(i)	9	1	10	8	3	11	21
	(ii)	1,0%	0,3%	0,8%	0,8%	1,0%	0,9%	0,8%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Chung Un-chan	(i)	9	1	10	9	4	13	23
	(ii)	1,0%	0,3%	0,8%	0,9%	1,4%	1,0%	0,9%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Chang Ho-gwon	(i)	1	0	1	0	0	0	1
	(ii)	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Moyenne des « Candidats marginaux »	(i) Nombre d'articles	5,1	0,2	5,3	4,2	0,8	5,0	10,3
	(ii) % d'article	0,6%	0,1%	0,4%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%

Graphique 6 : [Candidats marginaux] Les différences de poids entre les candidats marginaux pour les deux élections présidentielles de 2012 et de 2017



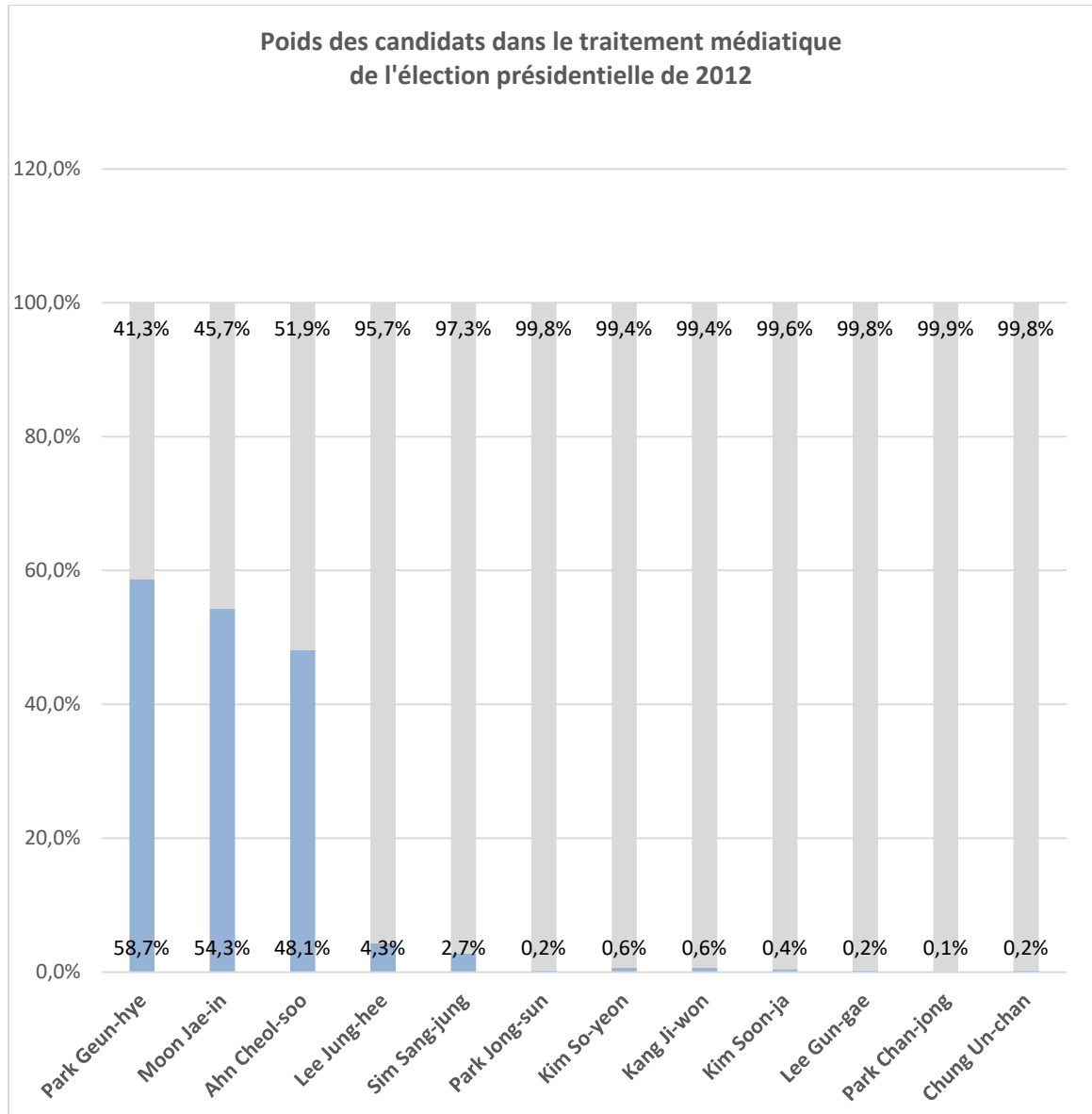
Annexe 7

Tableau 10 : Les différences de poids entre les candidats à travers le pourcentage d'articles pour les élections présidentielles de 2012 et de 2017

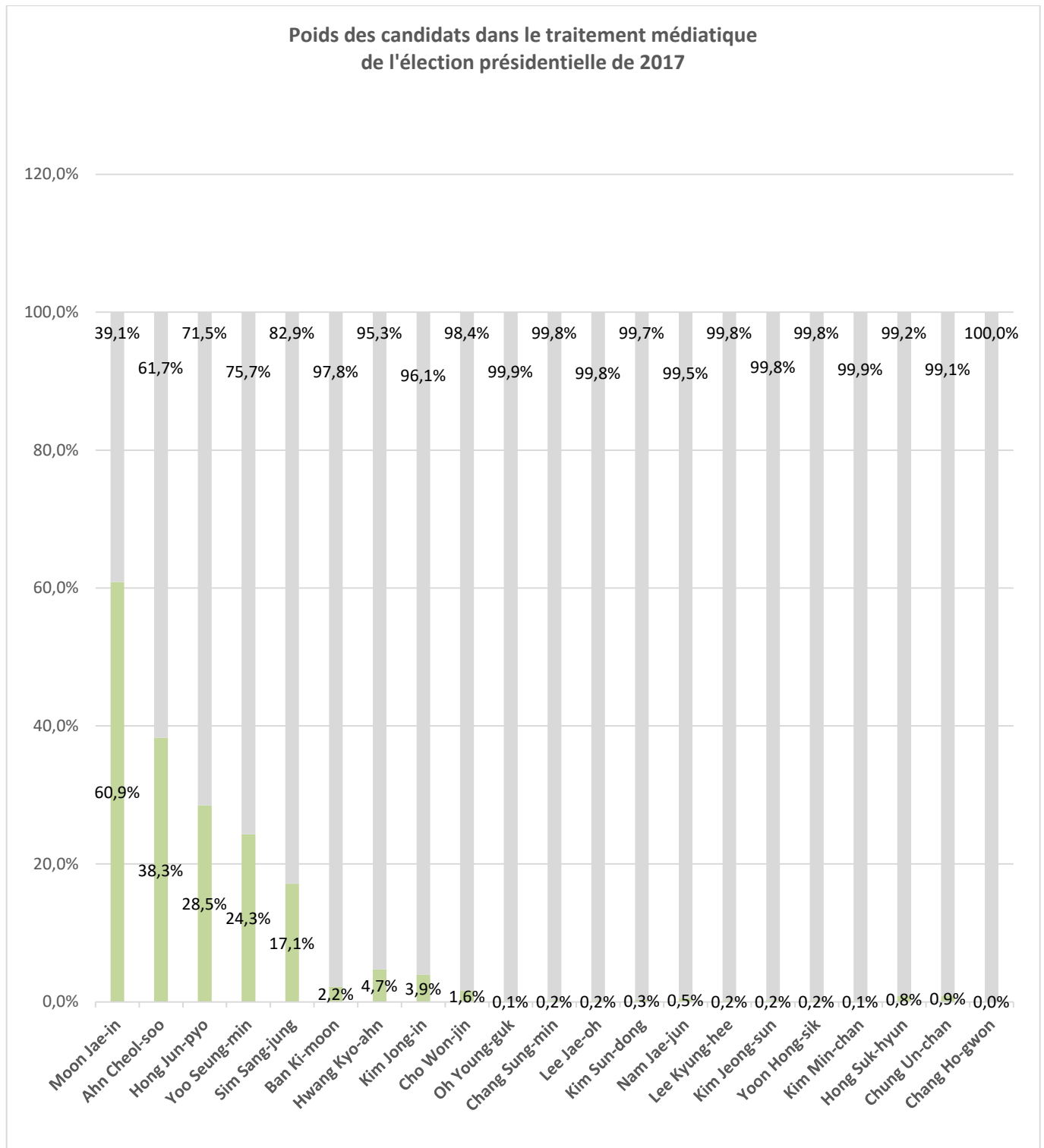
Election présidentielle de 2012				Election présidentielle de 2017						
Candidats	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	Moyenne de deux journaux	Candidats	Le Chosun Ilbo	Le Kyunghyang Shinmun	Moyenne des deux journaux			
1	Park Geun-hye	53,4%	64,4%	58,7%	1	Moon Jae-in	65,9%	56,0%	60,9%	
2	Moon Jae-in	54,0%	54,7%	54,3%	2	Ahn Cheol-soo	40,6%	36,1%	38,3%	
3	Ahn Cheol-soo	47,5%	48,8%	48,1%	3	Hong Jun-pyo	29,2%	27,7%	28,5%	
4	Lee Jung-hee	4,1%	4,5%	4,3%	4	Yoo Seung-min	24,7%	24,0%	24,3%	
5	Sim Sang-jung	2,1%	3,4%	2,7%	5	Sim Sang-jung	15,7%	18,5%	17,1%	
6	Park Jong-sun	0,3%	0,2%	0,2%	6	Ban Ki-moon	2,2%	2,2%	2,2%	
7	Kim So-yeon	0,3%	1,0%	0,6%	7	Hwang Kyo-ahn	4,1%	5,4%	4,7%	
8	Kang Ji-won	0,7%	0,5%	0,6%	8	Kim Jong-in	5,2%	2,7%	3,9%	
9	Kim Soon-ja	0,3%	0,5%	0,4%	9	Cho Won-jin	1,7%	1,4%	1,6%	
10	Lee Gun-gae	0,3%	0,0%	0,2%	10	Oh Young-guk	0,2%	0,1%	0,1%	
11	Park Chan-jong	0,1%	0,0%	0,1%	11	Chang Sung-min	0,2%	0,2%	0,2%	
12	Chung Un-chan	0,3%	0,0%	0,2%	12	Lee Jae-oh	0,2%	0,2%	0,2%	
13					13	Kim Sun-dong	0,2%	0,3%	0,3%	
14					14	Nam Jae-jun	0,6%	0,3%	0,5%	
15					15	Lee Kyung-hee	0,2%	0,2%	0,2%	
16					16	Kim Jeong-sun	0,2%	0,2%	0,2%	
17					17	Yoon Hong-sik	0,2%	0,2%	0,2%	
18					18	Kim Min-chan	0,2%	0,1%	0,1%	
19					19	Hong Suk-hyun	0,8%	0,9%	0,8%	
20					20	Chung Un-chan	0,8%	1,0%	0,9%	
21					21	Chang Ho-gwon	0,1%	0,0%	0,0%	
Moyenne de l'année 2012					Moyenne de l'année 2017					
					13,6%	14,9%	14,2%	9,2%	8,5%	8,8%

Annexe 8

Graphique 7 : Poids des candidats dans le traitement médiatique de deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

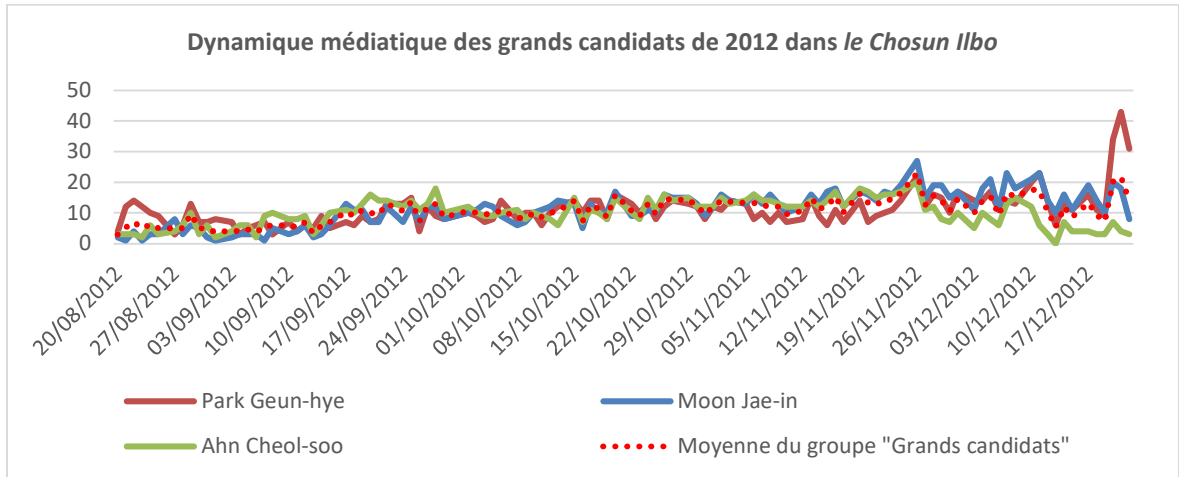


Graphique 8 : Poids des candidats dans le traitement médiatique de deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

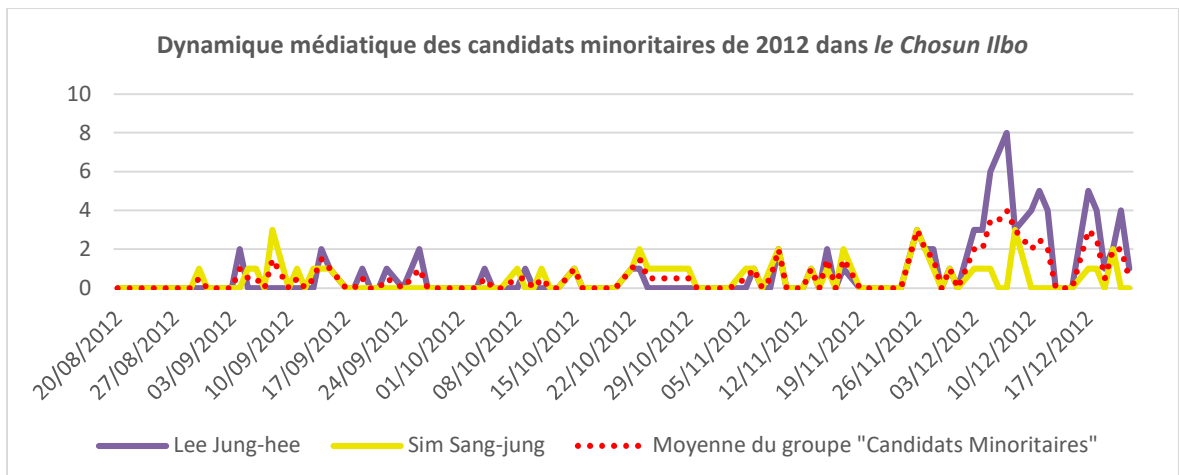


Annexe 9

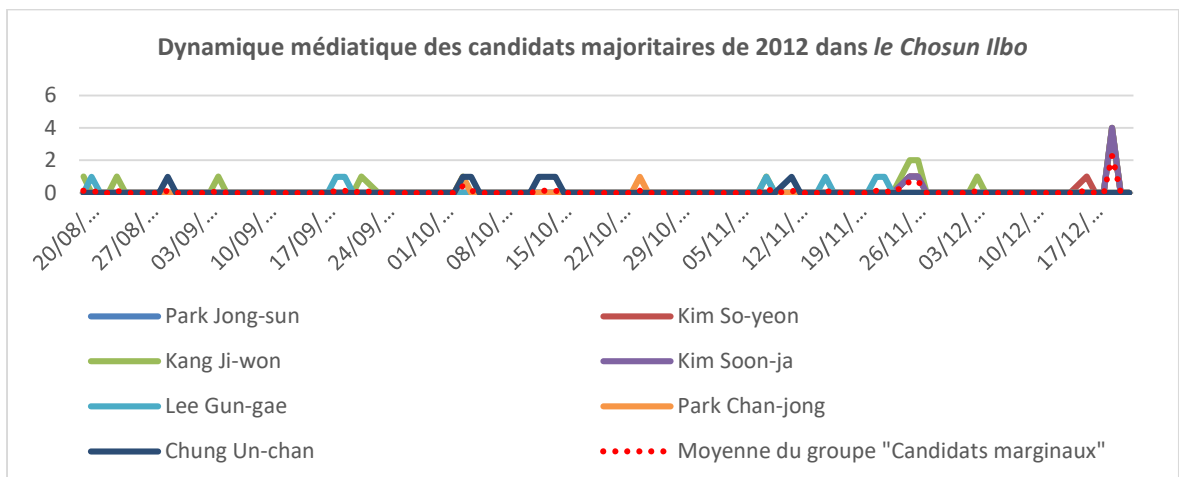
Graphique 9 : [Grands candidats] Dynamique médiatique des grands candidats de 2012 dans le Chosun Ilbo



Graphique 10 : [Candidats minoritaires] Dynamique médiatique des candidats minoritaires de 2012 dans le Chosun Ilbo

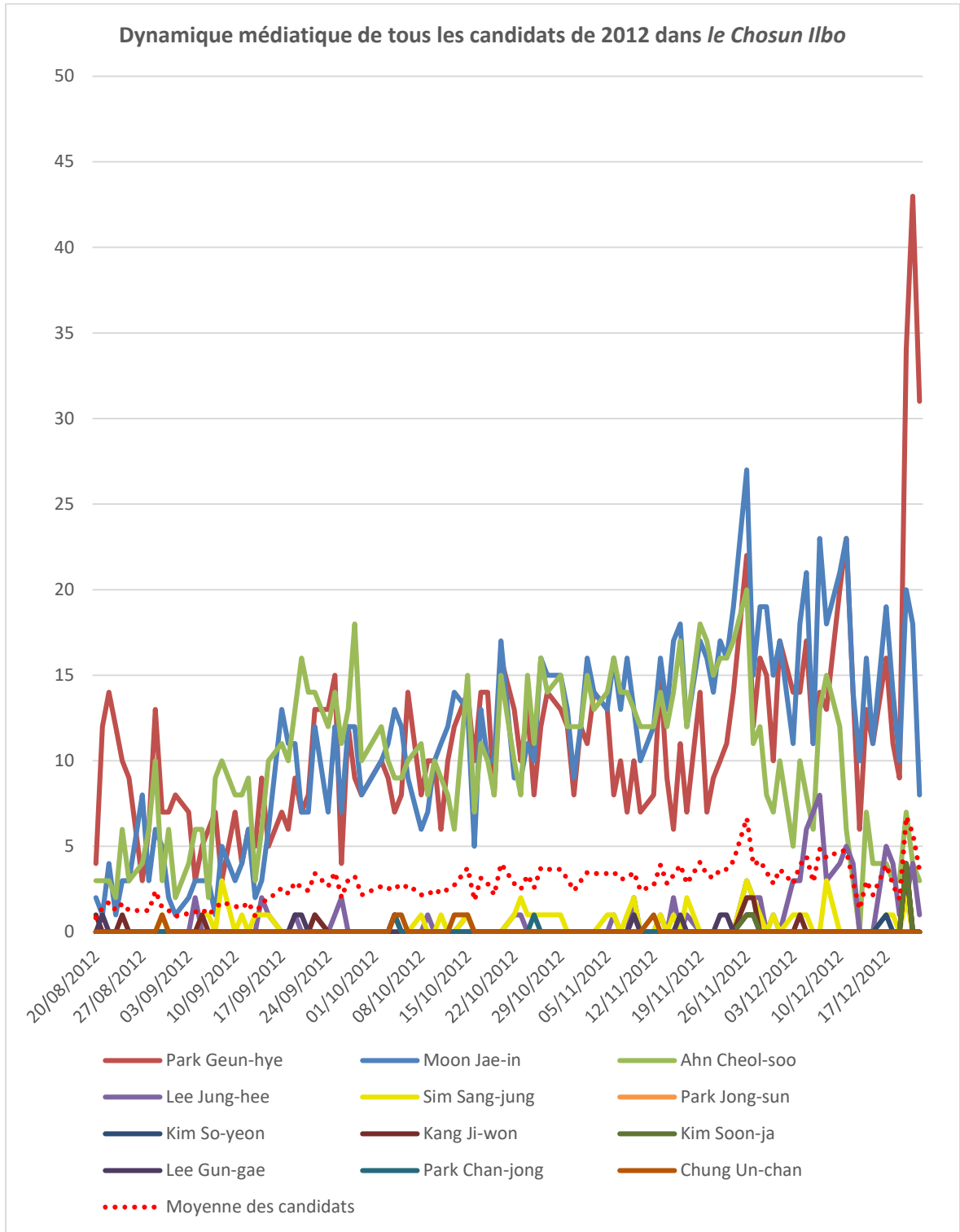


Graphique 11 : [Candidats marginaux] Dynamique médiatique des candidats majoritaires de 2012 dans le Chosun Ilbo



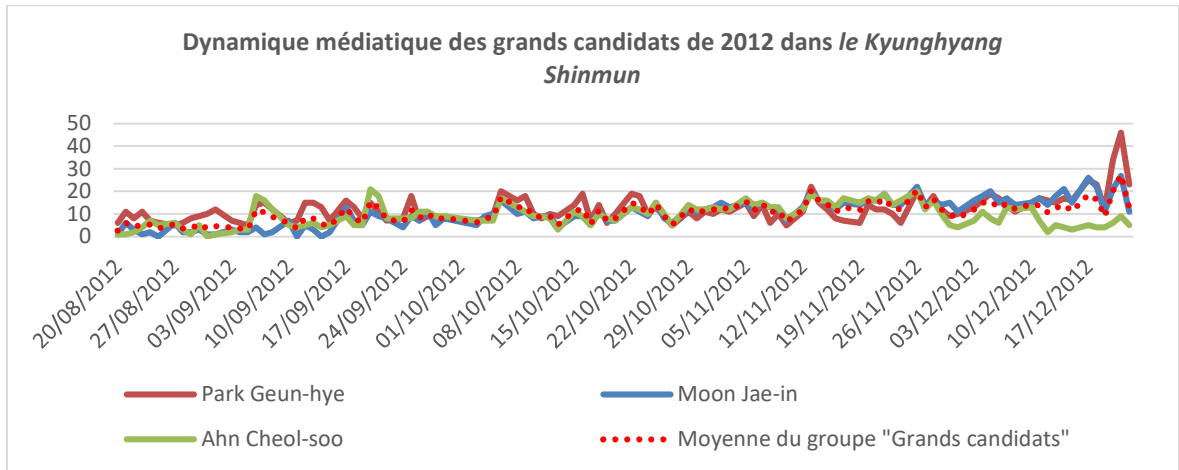
Annexe 10

Graphique 12 : Dynamique médiatique de tous les candidats de 2012 dans le Chosun Ilbo

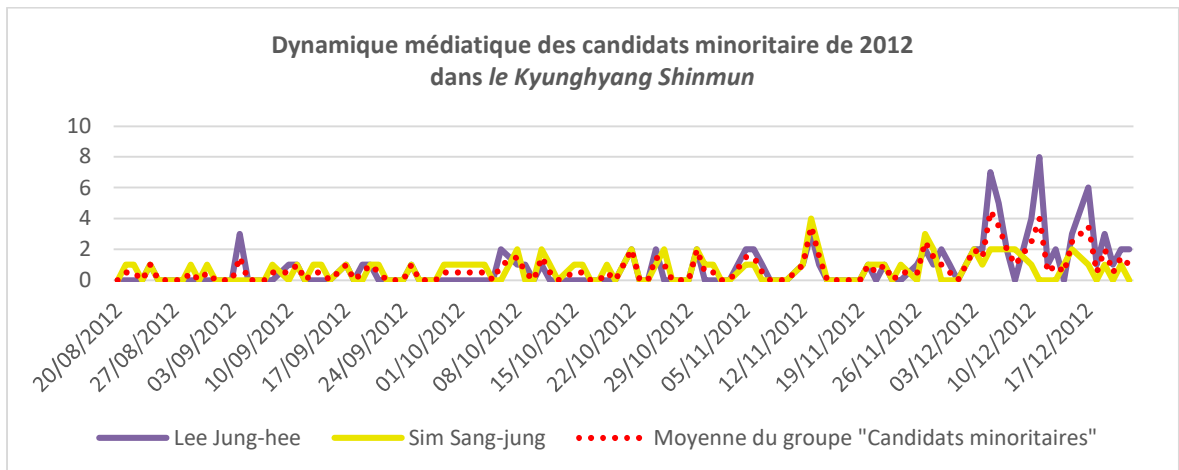


Annexe 11

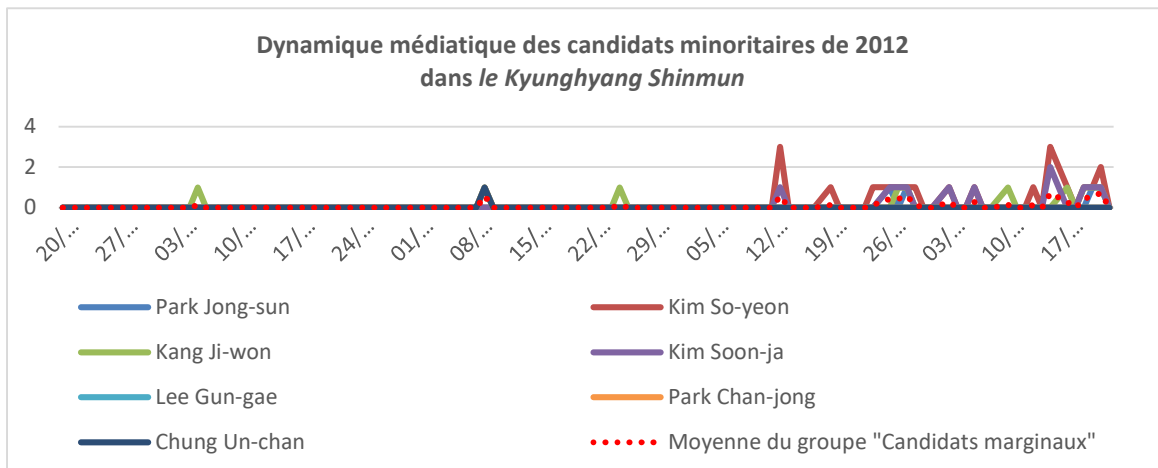
Graphique 13 : [Grands candidats] Dynamique médiatique des grands candidats de 2012 dans le Kyunghyang Shinmun



Graphique 14 : [Candidats minoritaires] Dynamique médiatique des candidats minoritaires de 2012 dans le Kyunghyang Shinmun

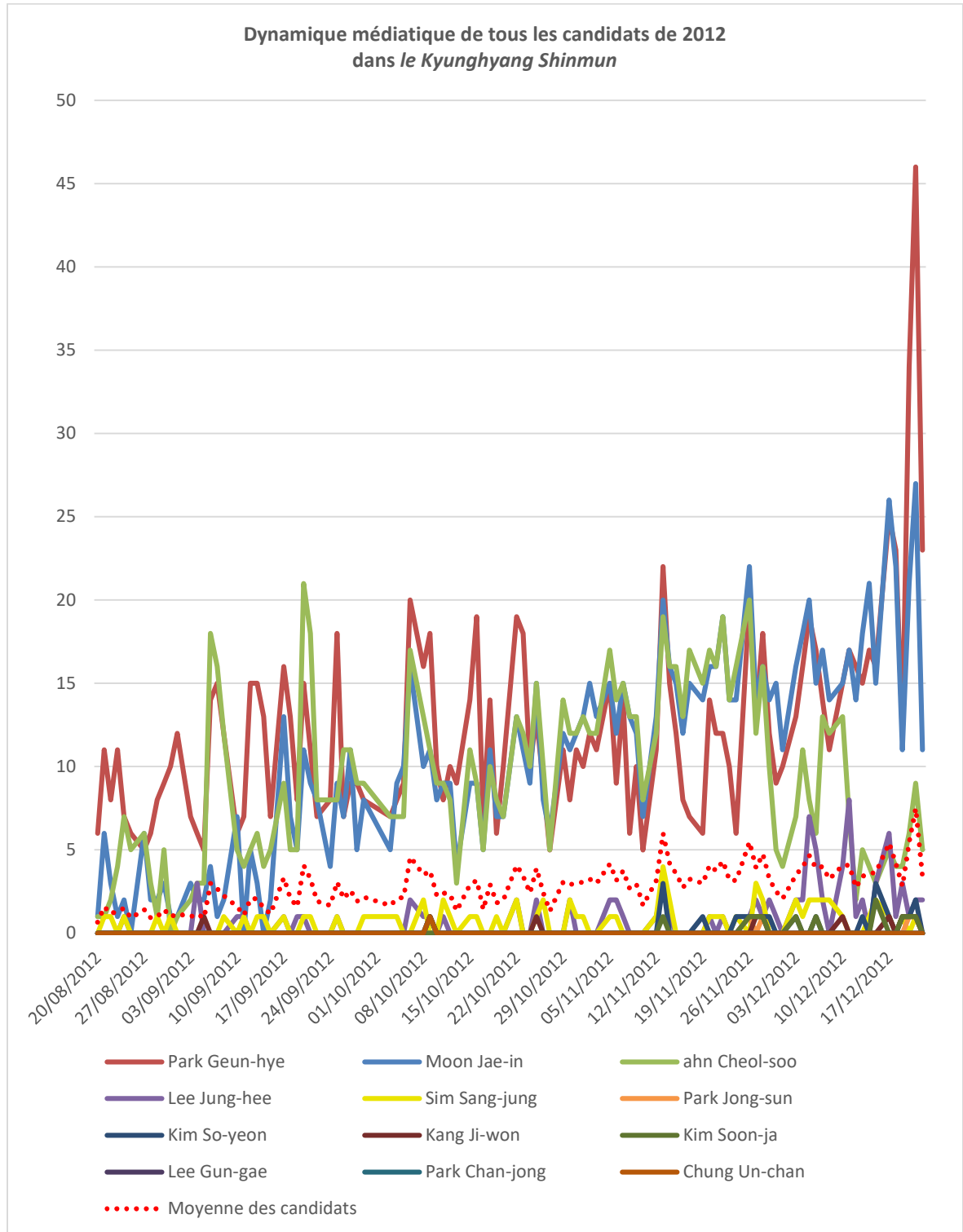


Graphique 15 : [Candidats marginaux] Dynamique médiatique des candidats marginaux de 2012 dans le Kyunghyang Shinmun



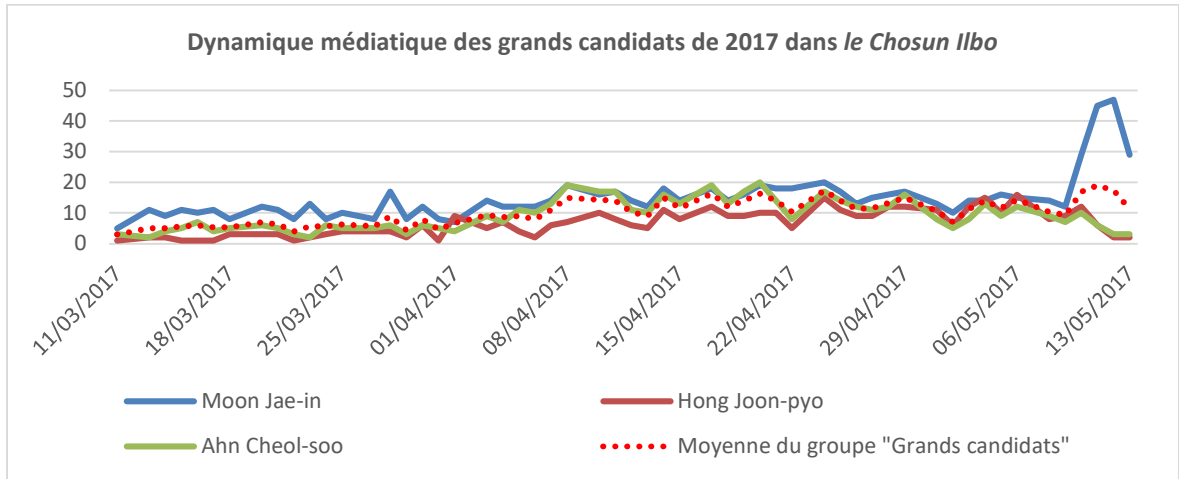
Annexe 12

Graphique 16 : Dynamique médiatique de tous les candidats de 2012 dans le Kyunghyang Shinmun

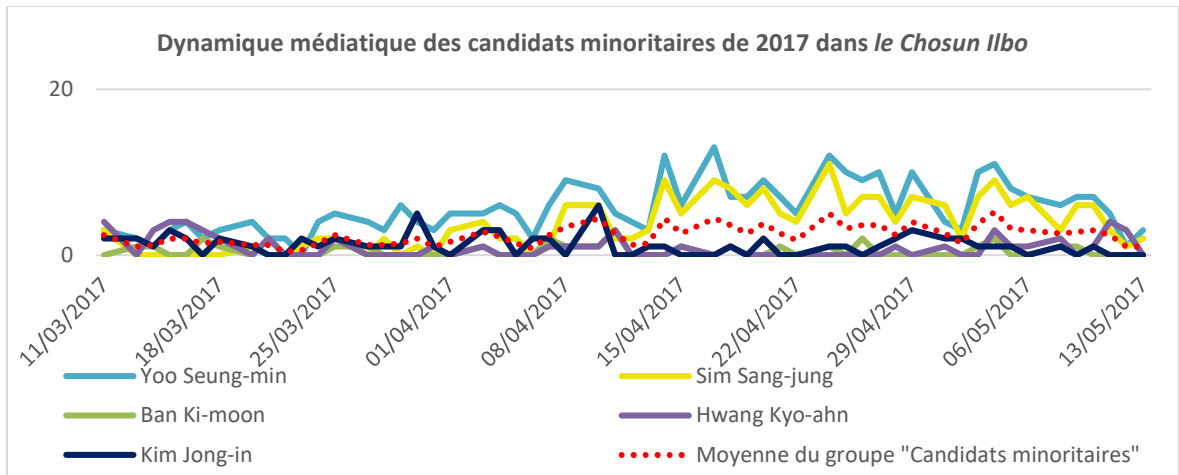


Annexe 13

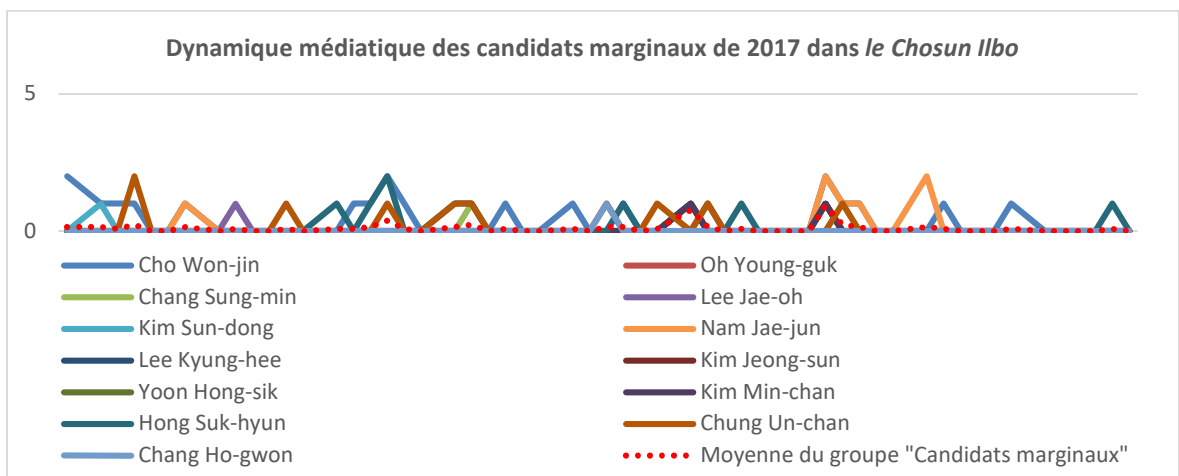
Graphique 17 : [Grands candidats] Dynamique médiatique des grands candidats de 2017 dans le Chosun Ilbo



Graphique 18 : [Candidats minoritaires] Dynamique médiatique des candidats minoritaires de 2017 dans le Chosun Ilbo

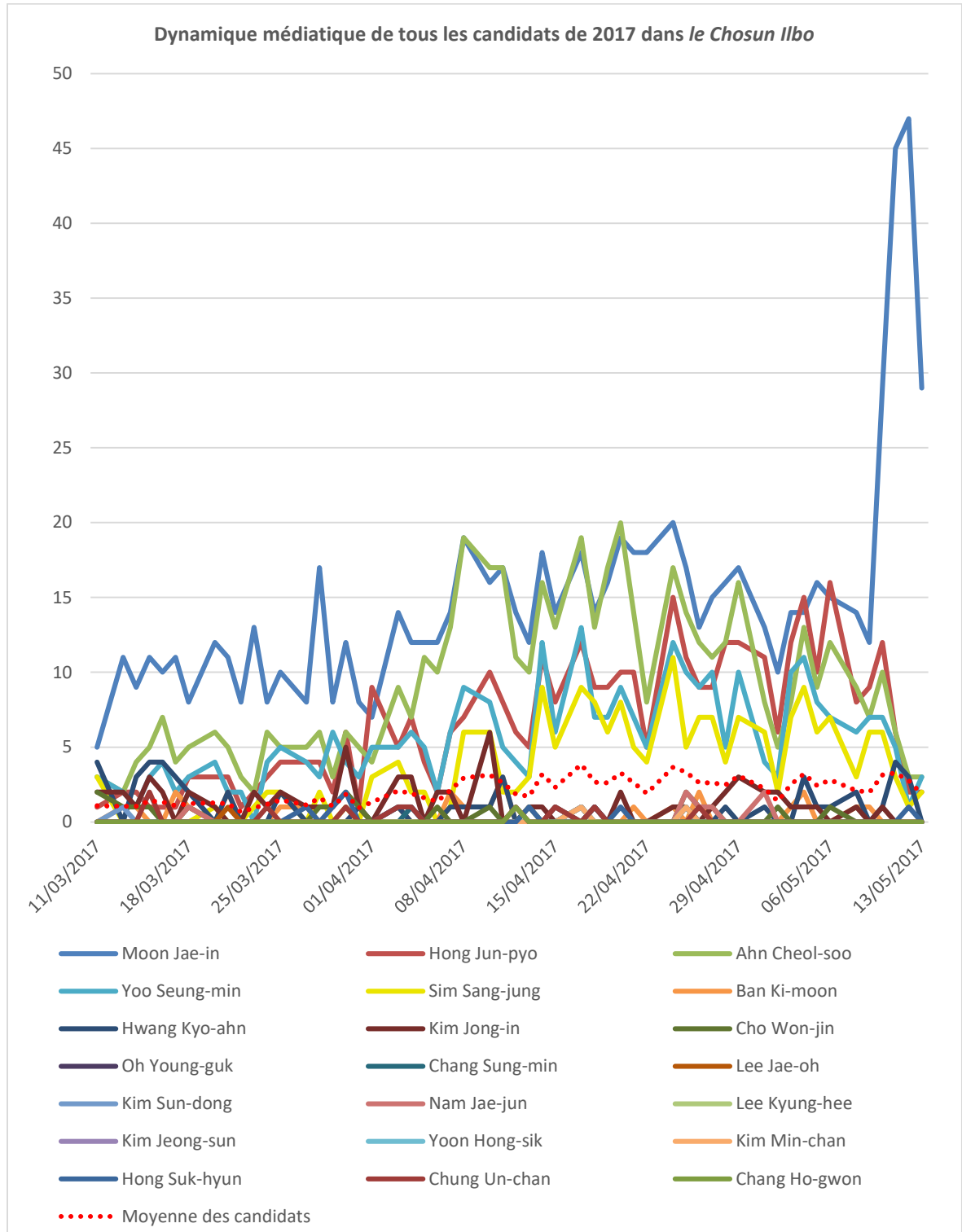


Graphique 19 : [Candidats marginaux] Dynamique médiatique des candidats marginaux de 2017 dans le Chosun Ilbo



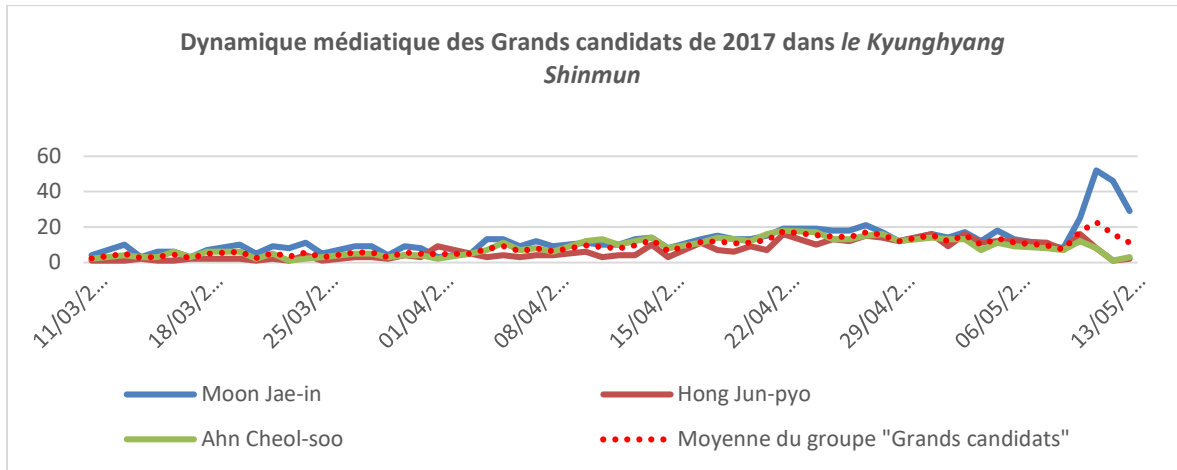
Annexe 14

Graphique 20 : Dynamique médiatique de tous les candidats de 2017 dans le Chosun Ilbo

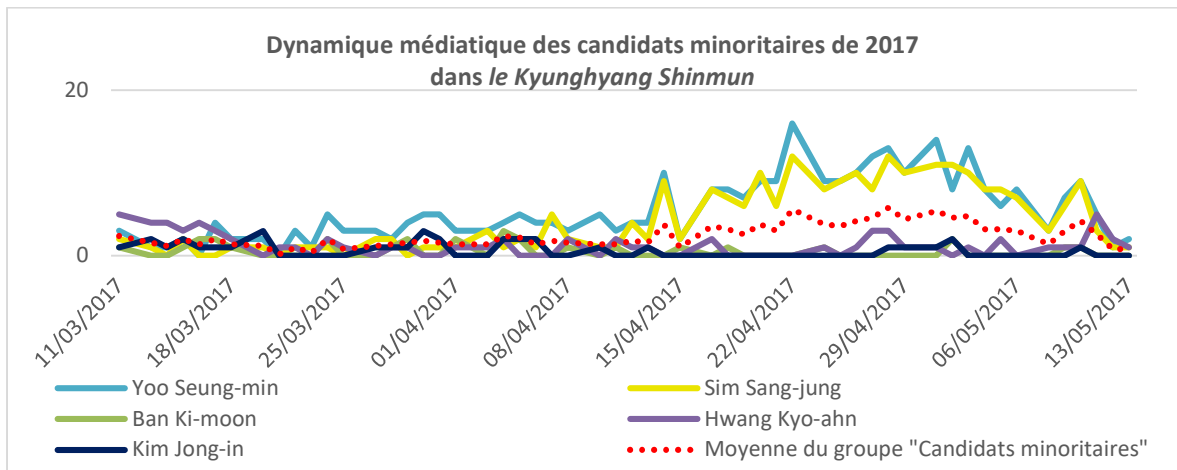


Annexe 15

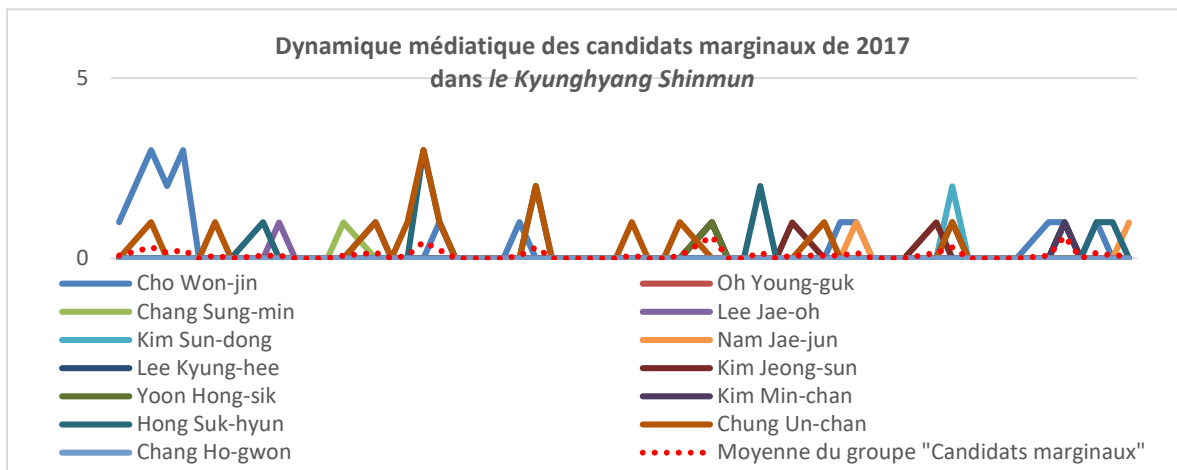
Graphique 21 : [Grands candidats] Dynamique médiatique des grands candidats de 2017 dans le Kyunghyang Shinmun



Graphique 22 : [Candidats minoritaires] Dynamique médiatique des candidats minoritaires de 2017 dans le Kyunghyang Shinmun

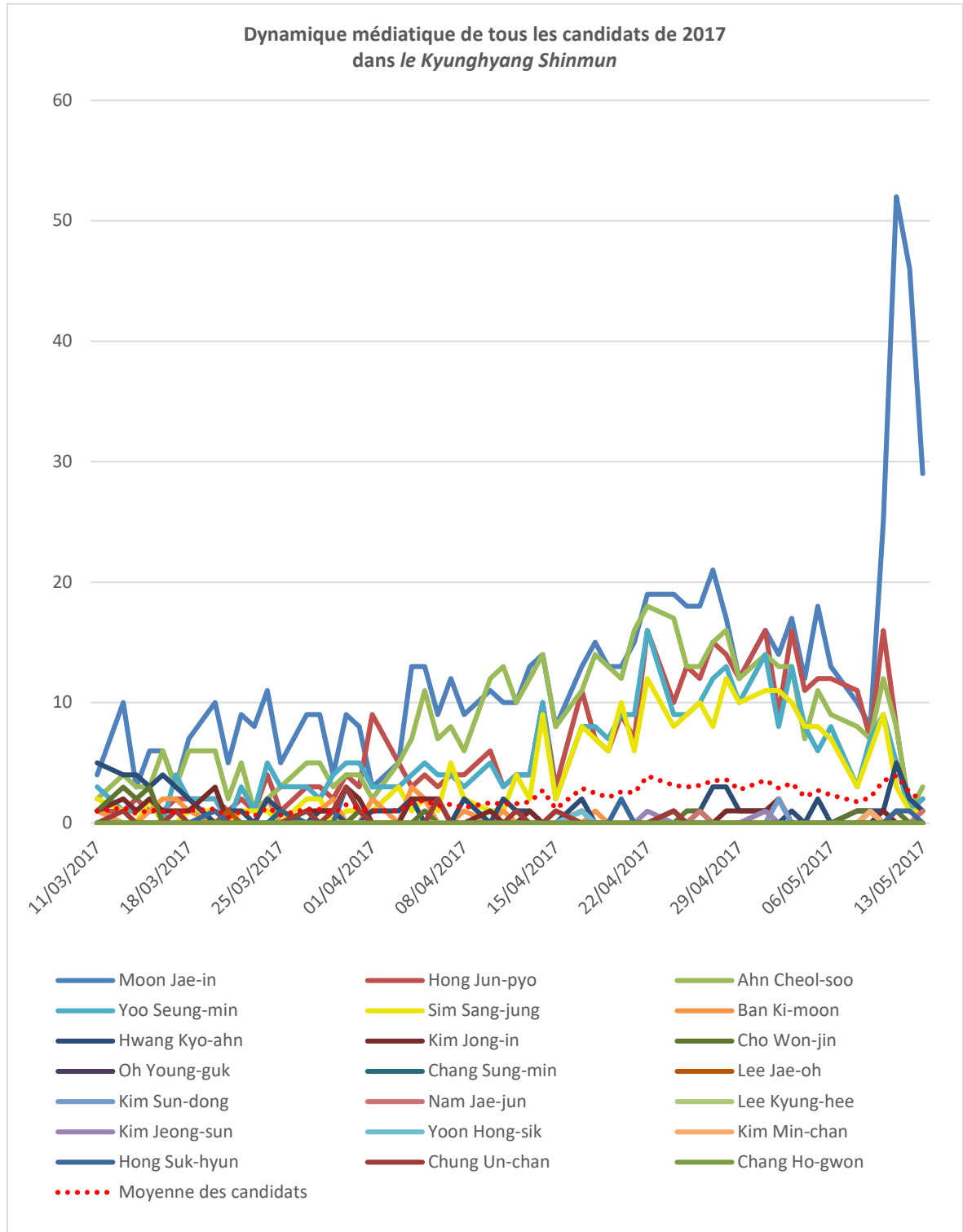


Graphique 23 : [Candidats marginaux] Dynamique médiatique des candidats marginaux de 2017 dans le Kyunghyang Shinmun



Annexe 16

Graphique 24 : Dynamique médiatique de tous les candidats de 2017 dans le Kyunghyang Shinmun



Annexe 17

Tableau 11 : [Grands candidats] Fréquence de la présence des grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		1 694	524	2 218	1 581	432	2 013	4 231
Park Geun-hye	(i) Nombre d'articles	938	247	1 185	1 035	262	1 297	2 482
	(ii) Moyenne journalière d'articles	11,1			12,2			11,7
Moon Jae-in	(i)	944	253	1 198	901	200	1 101	2 299
	(ii)	11,2			10,4			10,8
Ahn Cheol-soo	(i)	815	238	1 053	773	210	983	2 036
	(ii)	9,8			9,3			9,6
Moyenne des « Grands candidats »	(i) Nombre d'articles	899,0	246,0	1 145,0	903,0	224,0	1 127,0	2 272,0
	(ii) Moyenne journalière d'articles	10,7			10,6			10,7

Tableau 12 : *[Grands candidats] Fréquence de la présence des grands candidats dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017*

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		919	326	1 245	971	296	1 267	2 512
Moon Jae-in	(i) Nombre d'articles	664	156	820	586	123	709	1 529
	(ii) Moyenne journalière d'articles	14,9			12,9			13,9
Ahn Cheol-soo	(i)	427	78	505	390	68	458	963
	(ii)	9,2			8,3			8,8
Hong Jun-pyo	(i)	325	39	364	306	45	351	715
	(ii)	6,6			6,4			6,5
Moyenne des « Grands candidats »	(i) Nombre d'articles	472,0	91,0	563,0	427,3	78,7	506,0	1 069,0
	(ii) Moyenne journalière d'articles	10,2			9,2			9,7

Annexe 18

Tableau 13 : [Candidats minoritaires] Fréquence de la présence des candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		1 695	524	2 219	1 581	432	2 013	4 232
Lee Jung-hee	(i) Nombre d'articles	70	20	90	69	22	91	181
	(ii) Moyenne journalière d'articles	0,8			0,9			0,8
Sim Sang-jung	(i)	42	5	47	55	14	69	116
	(ii)	0,4			0,7			0,5
Moyenne des « Candidats minoritaires »	(i) Nombre d'articles	56,0	12,5	68,5	62,0	18,0	80,0	148,5
	(ii) Moyenne journalière d'articles	0,6			0,8			0,7

Tableau 14 : [Candidats minoritaires] Fréquence de la présence des candidats minoritaires dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyen des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		919	326	1 245	971	296	1 267	2 512
Yoo Seung-min	(i) Nombre d'articles	271	36	307	273	31	304	611
	(ii) Moyenne journalière d'articles	5,6			5,5			5,6
Sim Sang-jung	(i)	176	20	196	205	29	234	430
	(ii)	3,6			4,3			3,9
Ban Ki-moon	(i)	21	7	28	24	4	28	56
	(ii)	0,5			0,5			0,5
Hwang Kyo-ahn	(i)	42	9	51	50	18	68	119
	(ii)	0,9			1,2			1,1
Kim Jong-in	(i)	56	9	65	30	4	34	99
	(ii)	1,2			0,6			0,9
Moyenne des « Candidats minoritaires »	(i) Nombre d'articles	113,2	16,2	129,4	116,4	17,2	133,6	263,0
	(ii) Moyenne journalière d'articles	2,4			2,4			2,4

Annexe 19

Tableau 15 : [Candidats marginaux] Fréquence de la présence des candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		1 695	524	2 219	1 581	432	2 013	4 232
Park Jong-sun	(i) Nombre d'articles	6	0	6	3	1	4	10
	(ii) Moyenne journalière d'articles	0,1			0,0			0,0
Kim So-yeon	(i)	7	0	7	15	5	20	27
	(ii)	0,1			0,2			0,1
Kang Ji-won	(i)	15	0	15	8	2	10	25
	(ii)	0,1			0,1			0,1
Kim Soon-ja	(i)	6	0	6	9	2	11	17
	(ii)	0,1			0,1			0,1
Lee Gun-gae	(i)	7	0	7	0	1	1	8
	(ii)	0,1			0,0			0,0
Park Chan-jong	(i)	1	1	2	0	1	1	3
	(ii)	0,0			0,0			0,0
Chung Un-chan	(i)	6	0	6	0	1	1	7
	(ii)	0,1			0,0			0,0
Moyenne du groupe « Candidats marginaux »	(i) Nombre d'articles	6,9	0,1	7,0	5,0	1,9	6,9	13,9
	(ii) Moyenne journalière d'articles	0,1			0,1			0,1

Tableau 16 : [Candidats marginaux] Fréquence de la présence des candidats marginaux dans le traitement médiatique lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats	Indice pour la recherche	Le Chosun Ilbo (journal de droite)			Le Kyunghyang Shinmun (journal de gauche)			Moyenne des deux journaux
		Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles généraux	Articles d'opinions	Articles totaux	Articles totaux
		919	326	1 245	971	296	1 267	2 512
Cho Won-jin	(i) Nombre d'articles	21	0	21	16	2	18	39
	(ii) Moyenne journalière d'articles	0,4			0,3			0,4
Oh Young-guk	(i)	2	0	2	1	0	1	3
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Chang Sung-min	(i)	2	1	3	2	1	3	6
	(iii)	0,1			0,1			0,1
Lee Jae-oh	(i)	3	0	3	3	0	3	6
	(iii)	0,1			0,1			0,1
Kim Sun-dong	(i)	3	0	3	4	0	4	7
	(iii)	0,1			0,1			0,1
Nam Jae-jun	(i)	8	0	8	4	0	4	12
	(iii)	0,1			0,1			0,1
Lee Kyung-hee	(i)	2	0	2	2	0	2	4
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Kim Jeong-sun	(i)	2	0	2	3	0	3	5
	(iii)	0,0			0,1			0,0
Yoon Hong-sik	(i)	2	0	2	2	0	2	4
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Kim Min-chan	(i)	2	0	2	1	0	1	3
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Hong Suk-hyun	(i)	9	1	10	8	3	11	21
	(iii)	0,2			0,2			0,2
Chung Un-chan	(i)	9	1	10	9	4	13	23
	(iii)	0,2			0,2			0,2
Chang Ho-gwon	(i)	1	0	1	0	0	0	1
	(iii)	0,0			0,0			0,0
Moyenne des « Candidats marginaux »	(i) Nombre d'articles	5,1	0,2	5,3	4,2	0,8	5,0	10,3
	(ii) Moyenne journalière d'articles	0,1			0,1			0,1

Annexe 20

Tableau 17 : **[Grands candidats]** Nombre d'articles par pagination et leurs points d'articles dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	La somme des deux journaux (Le Chosun Ilbo et le Kyunghyang Shinmun)					
		p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Somme
		5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	
Park Geun-hye	(i) Nombre d'articles	201	1 089	444	160	79	1 973
	(ii) Points	1 005	4 356	1 332	320	79	7 092
	(iii) Pourcentage d'articles	10,2%	55,2%	22,5%	8,1%	4,0%	100,0%
	(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	0,9	5,1	2,1	0,8	0,4	9,3
	(v) Points divisés par le nombre de jours de publication	4,7	20,5	6,3	1,5	0,4	33,3
Moon Jae-in	(i)	190	1 084	422	87	62	1 846
	(ii)	950	4 336	1 266	174	62	6 793
	(iii)	10,3%	58,7%	22,9%	4,7%	3,4%	100,0%
	(iv)	0,9	5,1	2,0	0,4	0,3	8,7
	(v)	4,5	20,4	5,9	0,8	0,3	31,9
Ahn Cheol-soo	(i)	168	982	326	65	47	1 588
	(ii)	840	3 928	978	130	47	5 923
	(iii)	10,6%	61,8%	20,5%	4,1%	3,0%	100,0%
	(iv)	0,8	4,6	1,5	0,3	0,2	7,5
	(v)	3,9	18,4	4,6	0,6	0,2	27,8
Moyenne des « Grands candidats »	(i)	186,3	1 051,7	397,3	104,0	62,7	1 802,3
	(ii)	931,7	4 206,7	1 192,0	208,0	62,7	6 602,7
	(iii)	10,4%	58,6%	22,0%	5,6%	3,4%	100,0%
	(iv)	0,9	4,9	1,9	0,5	0,3	8,5
	(v)	4,4	19,7	5,6	1,0	0,3	31,0

Tableau 18 : [Grands candidats] Nombre d'articles par pagination et leurs points d'articles dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats	Indice pour la recherche	La somme des deux journaux (Le Chosun Ilbo et le Kyunghyang Shinmun)					
		p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Somme
		5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	
Moon Jae-in	(i) Nombre d'articles	116	638	341	102	53	1 250
	(ii) Points	580	2 552	1 023	204	53	4 412
	(iii) Pourcentage d'articles	9,3%	51,0%	27,3%	8,2%	4,2%	100,0%
	(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	1,1	5,8	3,1	0,9	0,5	11,4
	(v) Points divisé par le nombre de jours de publication	5,3	23,2	9,3	1,9	0,5	40,1
Ahn Cheol-soo	(i)	65	322	202	31	11	631
	(ii)	325	1 288	606	62	11	2 292
	(iii)	10,3%	51,0%	32,0%	4,9%	1,7%	100,0%
	(iv)	0,8	4,0	2,1	0,4	0,2	7,4
	(v)	3,9	16,0	6,2	0,7	0,2	27,0
Hong Jun-pyo	(i)	85	440	229	39	24	817
	(ii)	425	1 760	687	78	24	2 974
	(iii)	10,4%	53,9%	28,0%	4,8%	2,9%	100,0%
	(iv)	0,6	2,9	1,8	0,3	0,1	5,7
	(v)	3,0	11,7	5,5	0,6	0,1	20,8
Moyenne des « Grands candidats »	(i)	88,7	466,7	257,3	57,3	29,3	899,3
	(ii)	443,3	1 866,7	772,0	114,7	29,3	3 226,0
	(iii)	10,0%	52,0%	29,1%	5,9%	3,0%	100,0%
	(iv)	0,8	4,2	2,3	0,5	0,3	8,2
	(v)	4,0	17,0	7,0	1,0	0,3	29,3

Annexe 21

Tableau 19 : [Candidats minoritaires] Nombre d'articles par pagination et leurs points d'articles dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	La somme des deux journaux (Le Chosun Ilbo et le Kyunghyang Shinmun)					
		p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Somme
		5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	
Lee Jung-hee	(i) Nombre d'articles	10	78	42	5	4	139
	(ii) Points	50	312	126	10	4	502
	(iii) Pourcentage d'articles	7,2%	56,1%	30,2%	3,6%	2,9%	100,0%
	(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0	0,7
	(v) Points divisés par le nombre de jours de publication	0,2	1,5	0,6	0,0	0,0	2,4
Sim Sang-jung	(i)	6	47	37	5	2	97
	(ii)	30	188	111	10	2	341
	(iii)	6,2%	48,5%	38,1%	5,2%	2,1%	100,0%
	(iv)	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,5
	(v)	0,1	0,9	0,5	0,0	0,0	1,6
Moyenne des « Candidats minoritaires »	(i)	8	62,5	39,5	5	3	118
	(ii)	40	250	118,5	10	3	421,5
	(iii)	6,7%	52,3%	34,2%	4,4%	2,5%	100,0%
	(iv)	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0	0,6
	(v)	0,2	1,2	0,6	0,0	0,0	2,0

Tableau 20 : [Candidats minoritaires] Nombre d'articles par pagination et leurs points d'articles dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats	Indice pour la recherche	La somme des deux journaux (Le Chosun Ilbo et le Kyunghyang Shinmun)					
		p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Somme
		5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	
Yoo Seung-min	(i) Nombre d'articles	65	271	167	31	10	544
	(ii) Points	325	1 084	501	62	10	1 982
	(iii) Pourcentage d'articles	11,9%	49,8%	30,7%	5,7%	1,8%	100,0%
	(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	0,6	2,5	1,5	0,3	0,1	4,9
	(v) Points divisés par le nombre des jours de publication	3,0	9,9	4,6	0,6	0,1	18,0
Sim Sang-jung	(i)	49	170	123	28	11	381
	(ii)	245	680	369	56	11	1 361
	(iii)	12,9%	44,6%	32,3%	7,3%	2,9%	100,0%
	(iv)	0,4	1,5	1,1	0,3	0,1	3,5
	(v)	2,2	6,2	3,4	0,5	0,1	12,4
Ban Ki-moon	(i)	5	26	12	1	1	45
	(ii)	25	104	36	2	1	168
	(iii)	11,1%	57,8%	26,7%	2,2%	2,2%	100,0%
	(iv)	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,4
	(v)	0,2	0,9	0,3	0,0	0,0	1,5
Hwang	(i)	11	42	31	7	1	92

Kyo-ahn	(ii)	55	168	93	14	1	331
	(iii)	12,0%	45,7%	33,7%	7,6%	1,1%	100,0%
	(iv)	0,1	0,4	0,3	0,1	0,0	0,8
	(v)	0,5	1,5	0,8	0,1	0,0	3,0
	(i)	5	54	27	0	0	86
Kim Jong-in	(ii)	25	216	81	0	0	322
	(iii)	5,8%	62,8%	31,4%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,5	0,2	0,0	0,0	0,8
	(v)	0,2	2,0	0,7	0,0	0,0	2,9
	(i) Nombre d'articles	27,0	112,6	72,0	13,4	4,6	229,6
(ii) Points	135,0	450,4	216,0	26,8	4,6	832,8	
(iii) Pourcentage d'articles	10,7%	52,1%	30,9%	4,6%	1,6%	100,0%	
(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	0,2	1,0	0,7	0,1	0,0	2,1	
(v) Points divisés par le nombre de jours de publication	1,2	4,1	2,0	0,2	0,0	7,6	
Moyenne des « Candidats minoritaires »							

Annexe 22

Tableau 21 : [Candidats marginaux] Nombre d'articles par pagination et leurs points d'articles dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats	Indice pour la recherche	La somme des deux journaux (Le Chosun Ilbo et le Kyunghyang Shinmun)					
		p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Somme
		5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	
Park Jong-sun	(i) Nombre d'articles	1	0	4	4	0	9
	(ii) Points	5	0	12	8	0	25
	(iii) Pourcentage d'articles	11,1%	0,0%	44,4%	44,4%	0,0%	100,0%
	(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v) Points divisés par le nombre de jours de publication	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Kim So-yeon	(i)	1	7	7	6	1	22
	(ii)	5	28	21	12	1	67
	(iii)	4,5%	31,8%	31,8%	27,3%	4,5%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3
Kang Ji-won	(i)	2	6	8	6	1	23
	(ii)	10	24	24	12	1	71
	(iii)	8,7%	26,1%	34,8%	26,1%	4,3%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3
	(i)	1	3	6	5	0	15

Kim Soon-ja	(ii)	5	12	18	10	0	45
	(iii)	6,7%	20,0%	40,0%	33,3%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
	(i)	0	4	3	0	0	7
Lee Gun-gae	(ii)	0	16	9	0	0	25
	(iii)	0,0%	57,1%	42,9%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
	(i)	0	1	0	0	0	1
Park Chan-jong	(ii)	0	4	0	0	0	4
	(iii)	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(i)	0	6	0	0	0	6
Chung Un-chan	(ii)	0	24	0	0	0	24
	(iii)	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
	Moyenne des « Candidats marginaux »	(i) Nombre d'articles	0,7	3,9	4,0	3,0	0,3
(ii) Points		3,6	15,4	12,0	6,0	0,3	37,3
(iii) Pourcentage d'articles		4,4%	47,9%	27,7%	18,7%	1,3%	100,0%
(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
(v) Points divisés par le nombre de jours de publication		0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2

Tableau 22 : [Candidats marginaux] Nombre d'articles par pagination et leurs points d'articles dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats	Indice pour la recherche	La somme des deux journaux (Le Chosun Ilbo et le Kyunghyang Shinmun)					
		p.1	p. 2-5	p. 6-10	p. 11-20	p. 21-∞	Somme
		5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	
Cho Won-jin	(i) Nombre d'articles	1	20	11	5	0	37
	(ii) Points	5	80	33	10	0	128
	(iii) Pourcentage d'articles	2,7%	54,1%	29,7%	13,5%	0,0%	100,0%
	(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3
	(v) Points divisés par le nombre de jours de publication	0,0	0,7	0,3	0,1	0,0	1,2
Oh Young-guk	(i)	0	1	2	0	0	3
	(ii)	0	4	6	0	0	10
	(iii)	0,0%	33,3%	66,7%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Chang Sung-min	(i)	0	2	2	0	0	4
	(ii)	0	8	6	0	0	14
	(iii)	0,0%	50,0%	50,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Lee	(i)	0	4	2	0	0	6

Jae-oh	(ii)	0	16	6	0	0	22
	(iii)	0,0%	66,7%	33,3%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
Kim Sun-dong	(i)	1	3	2	1	0	7
	(ii)	5	12	6	2	0	25
	(iii)	14,3%	42,9%	28,6%	14,3%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
Nam Jae-jun	(i)	0	5	7	0	0	12
	(ii)	0	20	21	0	0	41
	(iii)	0,0%	41,7%	58,3%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
	(v)	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,4
Lee Kyung-hee	(i)	0	2	2	0	0	4
	(ii)	0	8	6	0	0	14
	(iii)	0,0%	50,0%	50,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Kim Jeong-sun	(i)	0	2	3	0	0	5
	(ii)	0	8	9	0	0	17
	(iii)	0,0%	40,0%	60,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
Yoon Hong-sik	(i)	0	2	2	0	0	4
	(ii)	0	8	6	0	0	14
	(iii)	0,0%	50,0%	50,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Kim Min-chan	(i)	0	1	2	0	0	3
	(ii)	0	4	6	0	0	10
	(iii)	0,0%	33,3%	66,7%	0,0%	0,0%	100,0%

	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Hong Suk-hyun	(i)	2	12	3	0	0	17
	(ii)	10	48	9	0	0	67
	(iii)	11,8%	70,6%	17,6%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2
	(v)	0,1	0,4	0,1	0,0	0,0	0,6
Chung Un-chan	(i)	1	9	8	0	0	18
	(ii)	5	36	24	0	0	65
	(iii)	5,6%	50,0%	44,4%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
	(v)	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0	0,6
Chang Ho-gwon	(i)	0	1	0	0	0	1
	(ii)	0	4	0	0	0	4
	(iii)	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	(iv)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(v)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moyenne des « Candidats marginaux »	(i) Nombre d'articles	0,4	4,9	3,5	0,5	0,0	9,3
	(ii) Points	1,9	19,7	10,6	0,9	0,0	33,2
	(iii) Pourcentage d'articles	2,6%	52,5%	42,7%	2,1%	0,0%	100,0%
	(iv) Nombre d'articles divisé par le nombre de jours de publication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	(v) Points divisés par le nombre de jours de publication	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3

Annexe 23

Tableau 23 : Le nombre d'articles « Peopolisation » du Chosun Ilbo et leur pourcentage par candidats et par catégories lors de l'élection présidentielle de 2012

Catégorie	Candidats traités	Nombre d'articles	Pourcentage d'articles
[1^{ère} catégorie] Articles consacrés à un seul candidat	Park Geun-hye	16	44,4%
	Moon Jae-in	5	13,9%
	Ahn Cheol-soo	7	19,4%
Somme de la 1^{ère} catégorie		28	77,8%
[2^{ème} catégorie] Articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats	Park Geun-hye et Moon Jae-in	2	5,6%
	Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo	2	5,6%
	Park Geun-hye et Ahn Cheol-soo	1	2,8%
Somme de la 2^{ème} catégorie		5	13,9%
[3^{ème} catégorie] Articles rappelant un candidat comme un acteur accessoire	Park Geun-hye	1	2,8%
	Lee Jung-hee	2	5,6%
Somme de la 3^{ème} catégorie		3	8,3%
Articles totaux « Peopolisation »		36	100,0%

Tableau 24 : Les sujets de la 2^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats mentionnés dans les articles	Sujet de la 2 ^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » (les articles concernant un thème en évoquant plusieurs candidats) du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012		
	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'article
Park Geun-hye	30-08-2012	Biens des candidats	1
Moon Jae-in	28-11-2012	Film préféré des candidats	1
Park Geun-hye Ahn Cheol-soo	03-09-2012	Image des candidats	1
Park Geun-hye Moon Jae-in Ahn Cheol-soo	17-10-2012 20-10-2012	Style de vêtements des candidats	2

Tableau 25 : Les sujets de la 3^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidat mentionné dans les articles	Sujet de la 3 ^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » (les articles rappelant un candidat comme un acteur accessoire) du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2012		
	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'article
Park Geun-hye	25-08-2012	Projet de restauration de l'ancienne maison de Park Chung-hee, père de Park Guen-hye	1
Lee Jung-hee	26-09-2012 09-10-2012	Conduite en état d'ivresse du mari de Lee Jung-hee	2

Annexe 24

Tableau 26 : Le nombre d'articles « Peopolisation » du Kyunghyang Shinmun et leur pourcentage par candidats et par catégories lors de l'élection présidentielle de 2012

Catégorie	Candidats traités	Nombre d'articles	Pourcentage d'articles
[1^{ère} catégorie] Articles consacrés à un seul candidat	Park Geun-hye	14	38,9%
	Moon Jae-in	12	33,3%
	Ahn Cheol-soo	3	8,3%
Somme de la 1^{ère} catégorie		29	80,6%
[2^{ème} catégorie] Articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats	Park Geun-hye et Moon Jae-in	1	2,8%
	Park Geun-hye, Moon Jae-in et Ahn Cheol-soo	5	13,9%
Somme de la 2^{ème} catégorie		6	16,7%
[3^{ème} catégorie] Articles rappelant un candidat comme un acteur accessoire	Lee Jung-hee	1	2,8%
Somme de la 3^{ème} catégorie		1	2,8%
Articles totaux « Peopolisation »		36	100,0%

Tableau 27 : Les sujets de la 2^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidats mentionnés dans les articles	Sujet de la 2 ^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » (les articles concernant un thème en évoquant plusieurs candidats) du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012		
	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'article
Park Geun-hye Moon Jae-in	30-08-2012	Biens des candidats	1
Park Geun-hye Moon Jae-in Ahn Cheol-soo	03-11-2012	Style de vêtements des candidats	1
		Voiture de fonction	1
		Soins de santé	1
	05-11-2012	Ouvrages écrits par les candidats	1
	05-11-2012	Universités où les candidats ont étudié	1

Tableau 28 : Les sujets de la 3^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012

Candidat mentionné dans les articles	Sujet de la 3 ^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » (les articles rappelant un candidat comme un acteur accessoire) du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2012		
	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'article
Lee Jung-hee	03-12-2012	Membres de la 29 ^{ème} formation de l'Ecole nationale de la Magistrature	1

Annexe 25

Tableau 29 : Le nombre d'articles « Peopolisation » du Chosun Ilbo et leur pourcentage par candidats et par catégories lors de l'élection présidentielle de 2017

Catégorie	Candidats traités	Nombre d'articles	Pourcentage d'articles
[1^{ère} catégorie] Articles consacrés à un seul candidat	Moon Jae-in	7	35,0%
	Hong Jun-pyo	4	20,0%
	Ahn Cheol-soo	1	5,0%
	Yoo Seung-min	1	5,0%
	Sim Sang-jung	1	5,0%
Somme de la 1^{ère} catégorie		14	70,0%
[2^{ème} catégorie] Articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats	Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung	2	10,0%
	Ne mentionnant aucun candidat	1	5,0%
Somme de la 2^{ème} catégorie		3	15,0%
[3^{ème} catégorie] Articles rappelant un candidat comme un acteur accessoire	Moon Jae-in	1	5,0%
	Ahn Cheol-soo	2	10,0%
Somme de la 3^{ème} catégorie		3	15,0%
Articles totaux « Peopolisation »		20	100,0%

Tableau 30 : Les sujets de la 2^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats mentionnés dans les articles	Sujet de la 2 ^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » (les articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats) du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017		
	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'article
Moon Jae-in Hong Jun-pyo Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min Sim Sang-jung	24-03-2017	Biens des candidats	1
	25-03-2017	Rhétorique des candidats	1
Ne mentionnant aucun candidat	25-03-2017	Maison natale des candidats	1

Tableau 31 : Les sujets de la 3^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017

Candidats mentionnés dans les articles	Sujet de la 3 ^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » (les articles rappelant un candidat comme un acteur accessoire) du Chosun Ilbo lors de l'élection présidentielle de 2017		
	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'article
Ahn Cheol-soo	24-03-2017	Biens des députés	1
	10-04-2017	Voix d'Ahn Cheol-soo	1
Moon Jae-in	12-05-2017	Entreprise du fils de Moon Jae-in	1

Annexe 26

Tableau 32 : Le nombre d'articles « Peopolisation » du *Kyunghyang Shinmun* et leur pourcentage par candidats et par catégories lors de l'élection présidentielle de 2017

Catégorie	Candidats traités	Nombre d'articles	Pourcentage d'articles
[1^{ère} catégorie] Articles consacrés à un seul candidat	Moon Jae-in	7	22,6%
	Hong Jun-pyo	4	12,9%
	Ahn Cheol-soo	5	16,1%
	Yoo Seung-min	5	16,1%
	Sim Sang-jung	3	9,7%
Somme de la 1^{ère} catégorie		24	77,4%
[2^{ème} catégorie] Articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats	Moon Jae-in	1	3,2%
	Moon Jae-in, Ahn Cheol-soo et Yoo Seung-min	1	3,2%
	Moon Jae-in, Hong Jun-pyo, Ahn Cheol-soo, Yoo Seung-min et Sim Sang-jung	4	12,9%
	Cho Won-jin, Oh Young-guk, Chang Sung-min, Lee Jae-oh, Kim Sun-dong, Lee Kyung-hee, Yoon Hong-sik et Kim Min-chan	1	3,2%
Somme de la 2^{ème} catégorie		7	19,4%
[3^{ème} catégorie] Articles rappelant un candidat comme un acteur accessoire	-	-	-
Somme de la 3^{ème} catégorie		-	-
Articles totaux « Peopolisation »		31	100,0%

Tableau 33 : Les sujets de la 2^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017

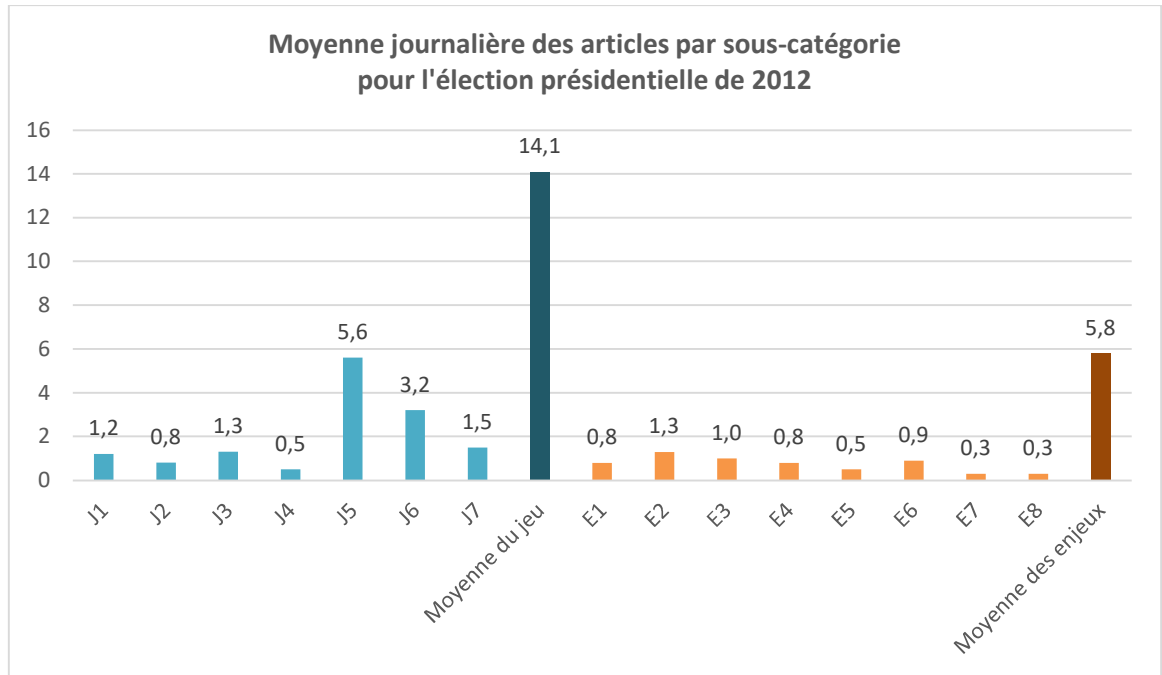
Candidats mentionnés dans les articles	Sujet de la 2 ^{ème} catégorie des articles « Peopolisation » (les articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats) du Kyunghyang Shinmun lors de l'élection présidentielle de 2017		
	Date de publication	Sujet d'article	Nombre d'article
Moon Jae-in	24-03-2017	Images des candidats	1
Moon Jae-in, Hong Jun-pyo	24-03-2017	Biens des candidats	1
Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min Sim Sang-jung	22-04-2017	Images des candidats	3
Moon Jae-in Ahn Cheol-soo Yoo Seung-min	25-03-2017	Analyse psychologique des candidats	1
Cho Won-jin Oh Young-guk Chang Sung-min Lee Jae-oh Kim Sun-dong Lee Kyung-hee Yoon Hong-sik Kim Min-chan	09-05-2017	Informations personnelles (y compris l'âge, la profession, les formations, les expériences professionnelles, les biens, le paiement des impôts et le service militaire)	1

Annexe 27

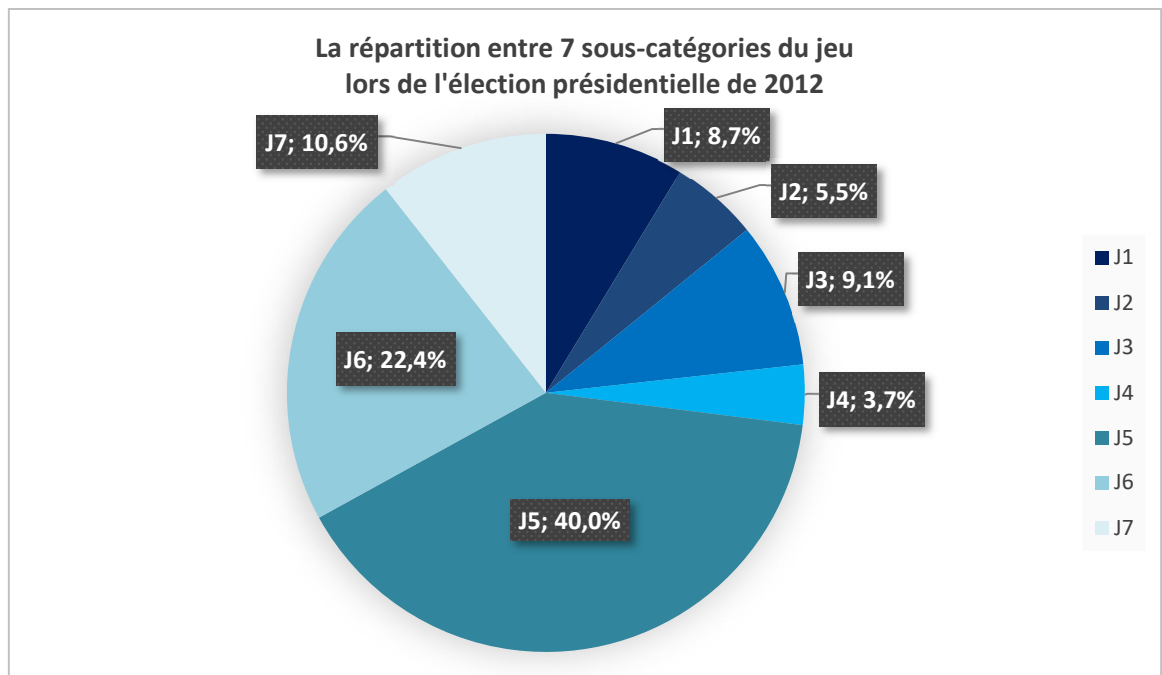
Tableau 34 : Le nombre d'articles par sous-catégorie lors de l'élection présidentielle de 2012

Sous-catégorie	Le Chosun Ilbo		Le Kyunghyang Shinmun		Total
	Articles généraux	Articles d'opinion	Articles généraux	Articles d'opinion	
[J1] Popularité des parties et des candidats	160	13	86	1	260
[J2] Performance des acteurs politiques	45	88	22	9	164
[J3] Stratégies politiques	115	19	109	29	272
[J4] Peopolisation	62	8	41	1	112
[J5] Organisation des campagnes électorales	534	95	502	67	1 198
[J6] Controverses, affaires et scandales	242	44	315	70	671
[J7] Dimension médiatique de la campagne	143	18	107	49	317
Somme des jeux	1 301	285	1 182	226	2 994
[E1] Enjeux politiques	42	32	52	48	174
[E2] Enjeux économiques	89	37	104	47	277
[E3] Enjeux sociaux	65	38	77	31	211
[E4] Enjeux diplomatiques	68	51	28	18	165
[E5] Enjeux multiples	40	9	43	14	106
[E6] Autres enjeux et programmes	65	26	69	23	183
[E7] Le portrait du futur Président	4	40	1	20	65
[E8] Enjeux après le vote	20	6	25	5	56
Somme des enjeux	393	239	399	206	1 237
Somme totale	1 694	524	1 581	432	4 231

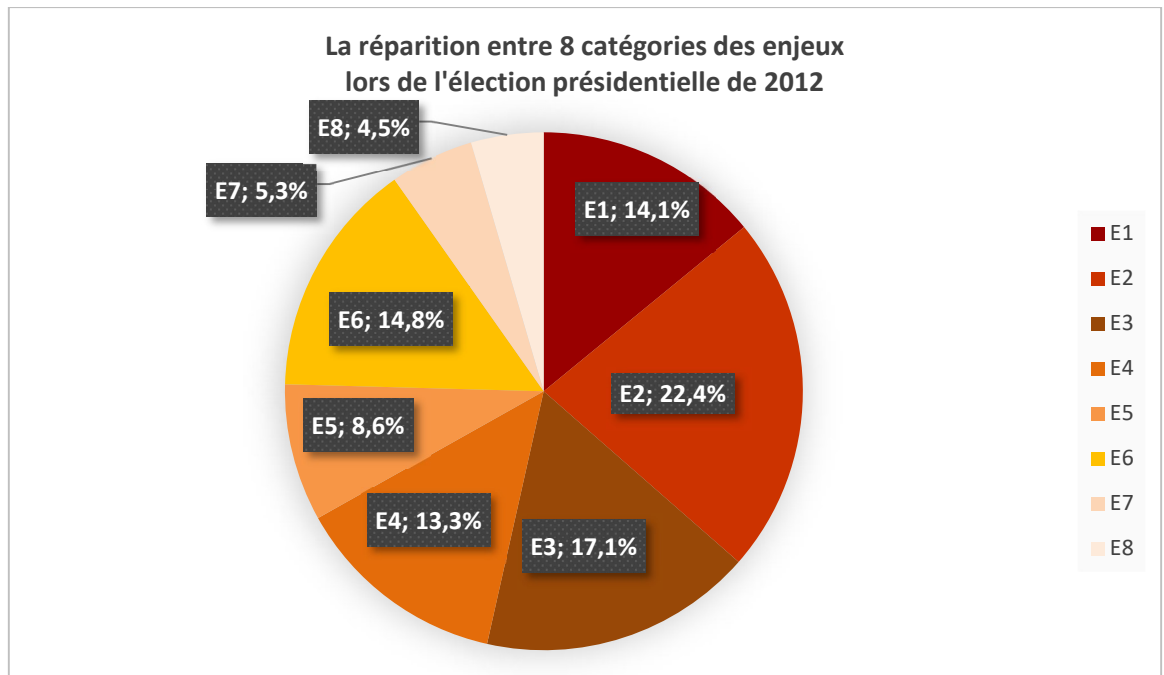
Graphique 25 : La moyenne journalière des articles par sous-catégorie du jeu et des enjeux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012



Graphique 26 : La répartition entre 7 sous-catégories du jeu dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012



Graphique 27 : La répartition entre 8 sous-catégories des enjeux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

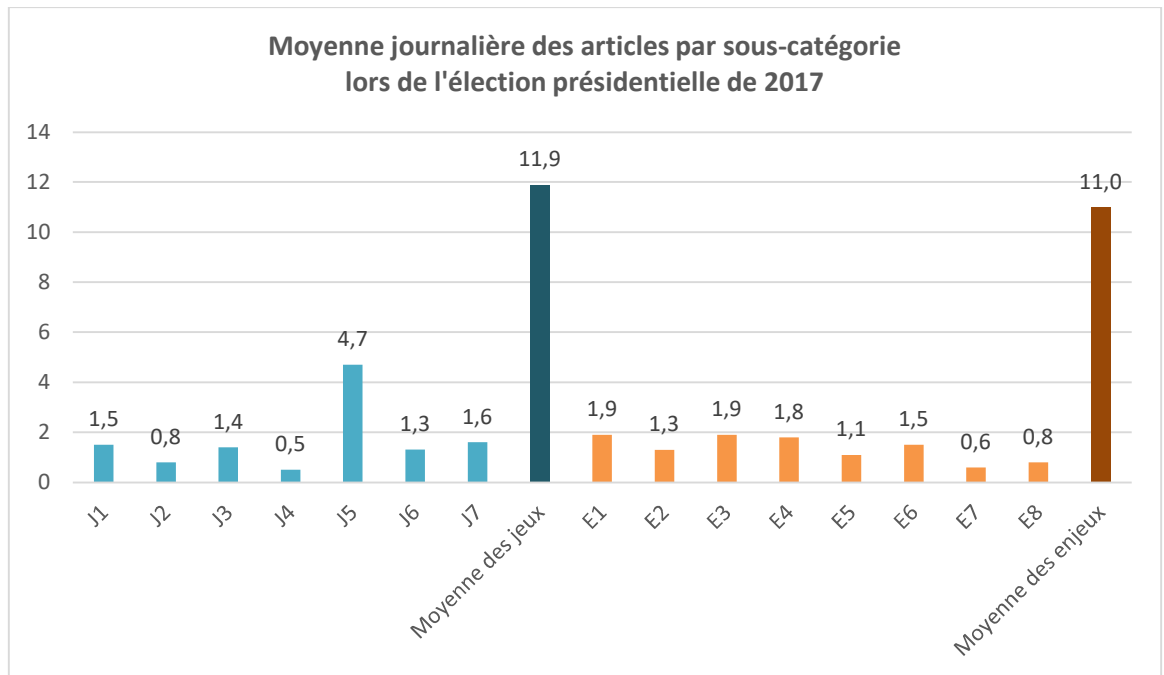


Annexe 28

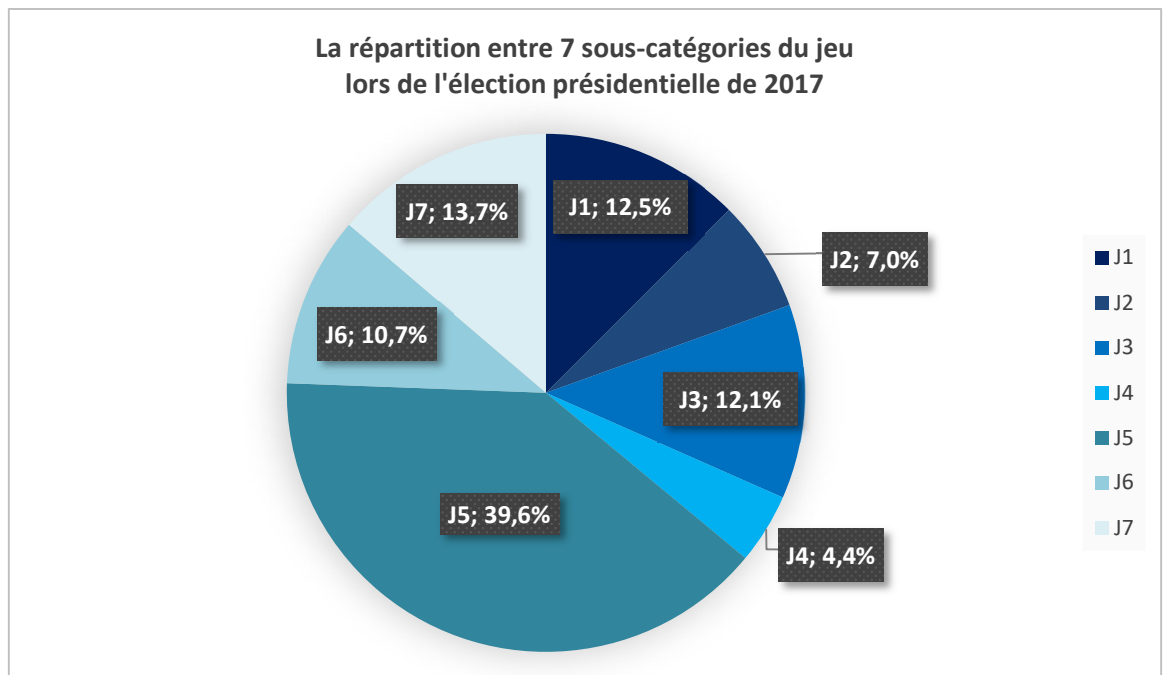
Tableau 35 : Le nombre d'articles par sous-catégorie lors de l'élection présidentielle de 2017

Sous-catégorie	Le Chosun Ilbo		Le Kyunghyang Shinmun		Total
	Articles généraux	Articles d'opinion	Articles généraux	Articles d'opinion	
[J1] Popularité des parties et des candidats	89	6	66	2	163
[J2] Performance des acteurs politiques	23	31	23	14	91
[J3] Stratégies politiques	71	11	66	10	158
[J4] Peopolisation	21	2	34	0	57
[J5] Organisation des campagnes électorales	240	28	235	13	516
[J6] Controverses, affaires et scandales	62	11	54	12	139
[J7] Dimension médiatique de la campagne	74	15	73	17	179
Somme des jeux	580	104	551	68	1 303
[E1] Enjeux politiques	39	40	80	46	205
[E2] Enjeux économiques	49	21	44	28	142
[E3] Enjeux sociaux	57	31	85	35	208
[E4] Enjeux diplomatiques	56	62	55	26	199
[E5] Enjeux multiples	34	14	63	16	127
[E6] Autres enjeux et programmes	56	24	48	42	170
[E7] Le portrait du futur Président	7	23	5	31	66
[E8] Enjeux après le vote	41	7	40	4	92
Somme des enjeux	339	222	420	228	1 209
Somme totale	919	326	971	296	2 512

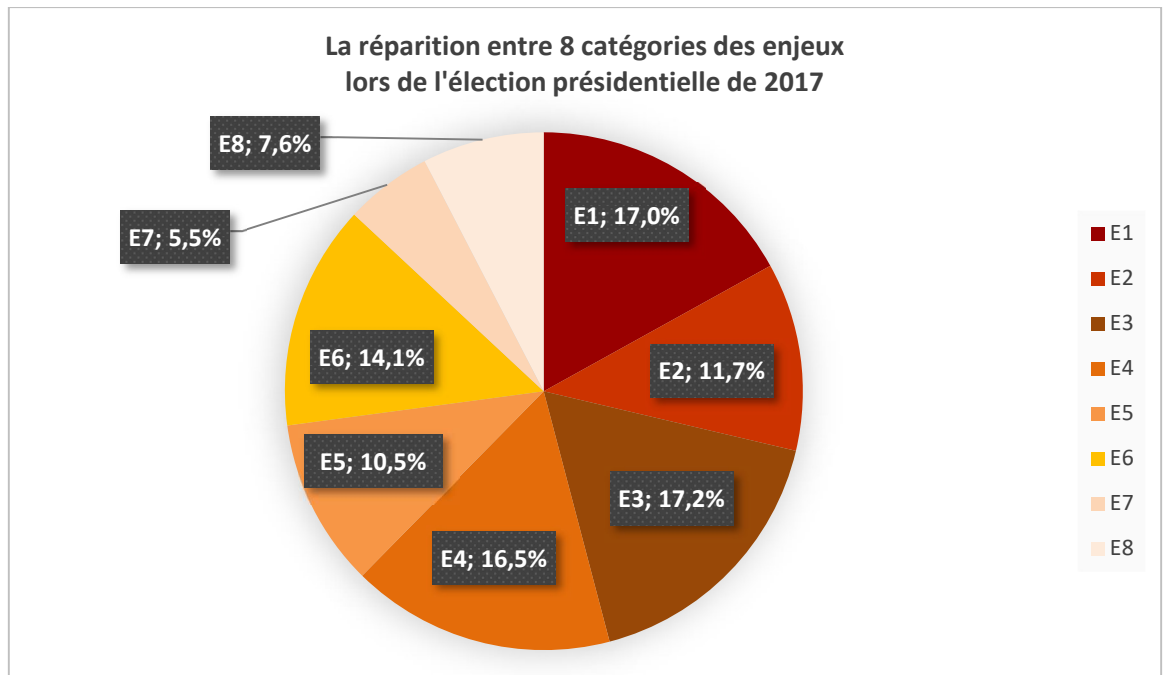
Graphique 28 : La moyenne journalière des articles par sous-catégorie du jeu et des enjeux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017



Graphique 29 : La répartition entre 7 sous-catégories du jeu dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

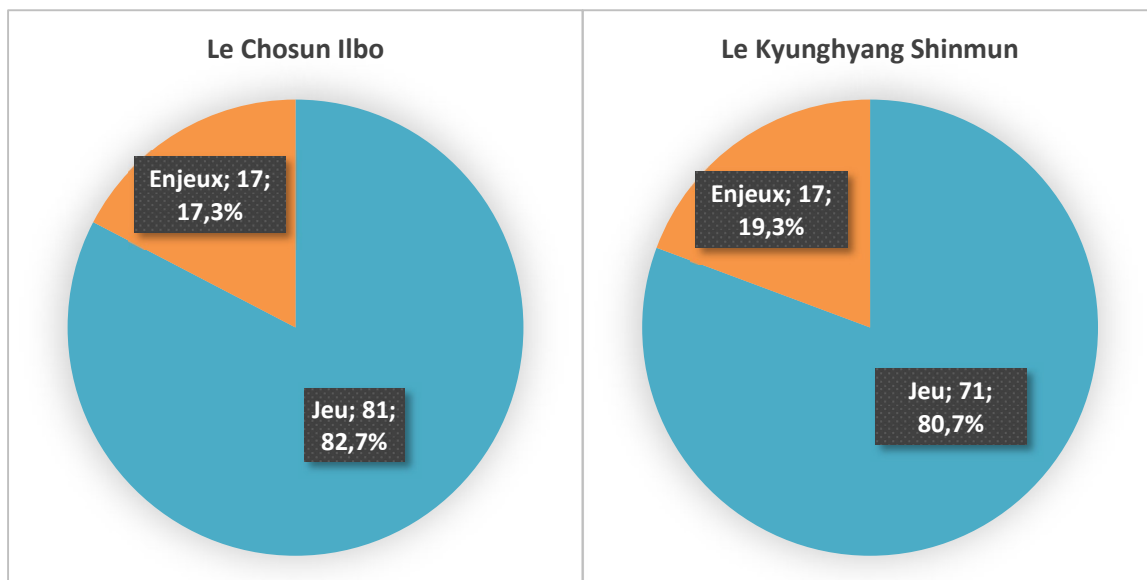


Graphique 30 : La répartition entre 8 sous-catégories des enjeux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

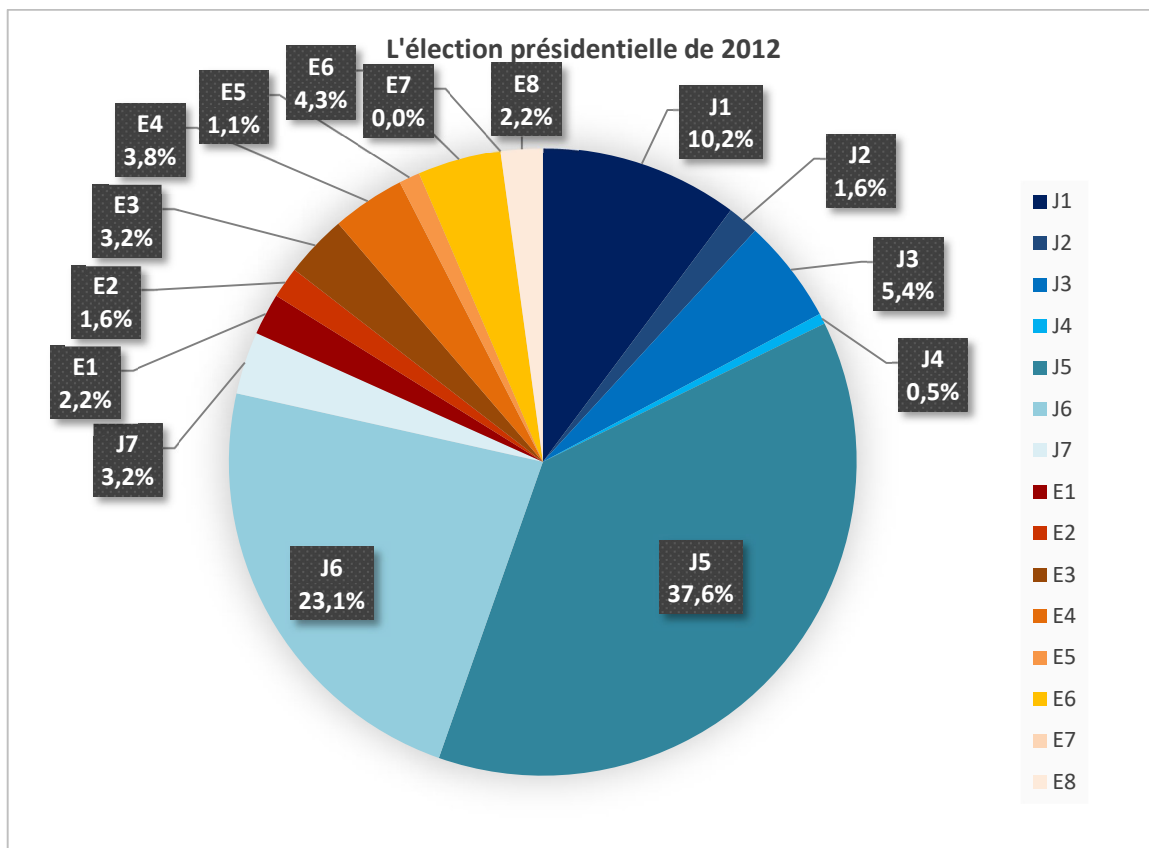


Annexe 29

Graphique 31 : La répartition des articles principaux de la Une selon les deux catégories, le jeu et les enjeux, lors de l'élection présidentielle de 2012



Graphique 32 : La répartition des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012



Graphique 33 : Le nombre d'articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2012

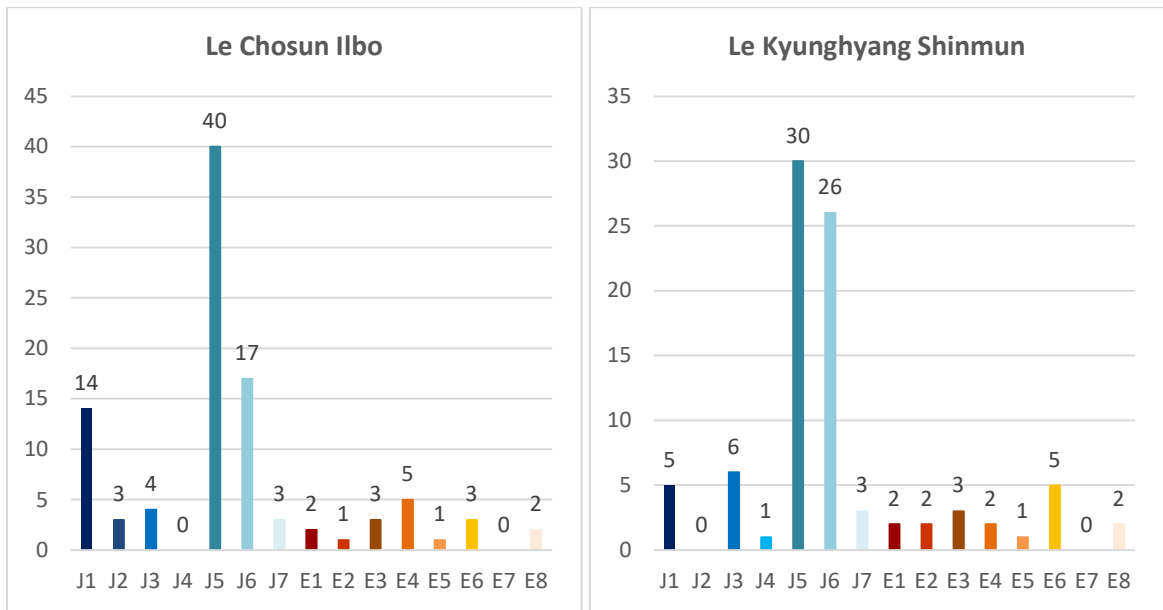


Tableau 36 : Les sous-catégories du jeu et des enjeux différenciées par la couleur

J1-La popularité des partis et des candidats	J2-La performance des acteurs politiques	3-Les stratégies politiques	J4-La Peopolisation	J5- L'organisation des campagnes électorales	J6-Les controverses, affaires et scandales	J7-La dimension médiatique de la campagne	
E1-Enjeux politiques	E2-Enjeux économiques	E3-Enjeux sociaux	E4-Enjeux diplomatiques	E5-Enjeux multiples	E6-Autres enjeux et programmes	E7-Le portrait du futur Président	E8-Enjeux après le vote

Tableau 37 : L'article principal de la Une surligné selon la couleur propre à sa sous-catégorie pour l'élection présidentielle de 2012

Les articles principaux de la Une sont rangés par ordre chronologique : de la date la plus ancienne (en haut) à la date plus récente (en bas). Le tableau de gauche indique les sous-catégories des articles du *Chosun Ilbo* et le tableau de droite reprend celles du *Kyunghyang Shinmun*. Les sous-catégories sont distinguées selon un code couleur expliqué au tableau 36. Par exemple, quand le *Chosun Ilbo* et le *Kyunghyang Shinmun* ont traité du 5^{ème} jeu (le 2^{ème} jour de publication), ils sont surlignés en vert clair fluo. Le blanc correspond à une absence d'article principal à la Une. Ces tableaux permettent de comparer les deux journaux sur une base journalière afin de vérifier s'ils ont des articles relevant de la même sous-catégorie.

Annexe 30

Tableau 38 : Les sujets des articles principaux de la Une qui appartiennent à la sous-catégorie du 6^{ème} jeu, « Les controverses, affaires et scandales » dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012⁵¹²

Sujet traité	Journal	Note ⁵¹³	Nombre d'articles	Date
Problèmes de la primaire du PDU (Parti Démocrate Unifié)	Le Chosun Ilbo	Défavorable à Moon	3	25-08 27-08 06-09
	Le Kyunghyang Shinmun		2	27-08 10-09
Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye	Le Chosun Ilbo		1	25-09
	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	8	31-08 01-09 12-09 13-09 14-09 15-09 24-09 25-09
Scandale du mensonge d'Ahn Cheol-soo	Le Chosun Ilbo	Défavorable à Ahn	1	04-09
Soupçon du détournement d'Ahn Cheol-soo	Le Kyunghyang Shinmun		1	27-09
Soupçon sur la menace à Ahn Cheol-soo	Le Chosun Ilbo		2	07-09 08-09
	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	2	07-09 08-09
Soupçon sur la réception de fonds politiques illégaux par un proche de Park Geun-hye, l'ancien député du Parti Saenuri	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	2	18-09 19-09
Soupçon du changement illégal de la nationalité des membres du camp électoral	Le Chosun Ilbo		1	24-09
Controverse sur le « JeongSu Scholarship »	Le Chosun Ilbo		2	18-10 22-10
	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	5	13-10 15-10 16-10 22-10 23-10
Visite du Président du moment, Lee Myong-bak au NLL (Ligne de limite du Nord)	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	1	19-10

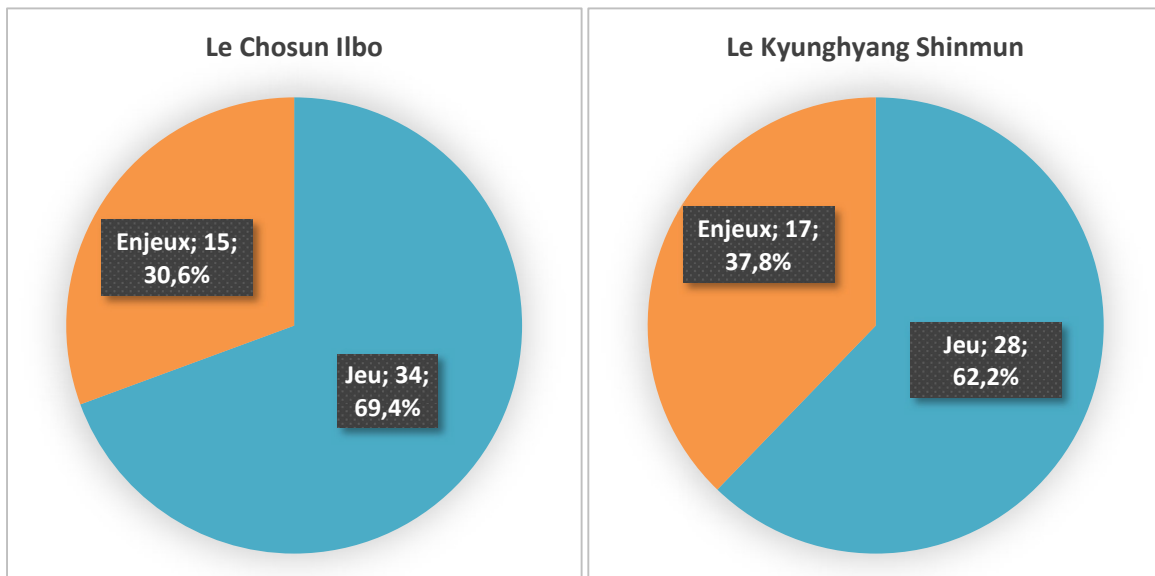
⁵¹² Les sujets traités dans un seul journal sont marqués en rouge.

⁵¹³ Si un article traite d'un sujet défavorable au candidat opposé selon l'orientation politique du journal, nous écrivons « Défavorable » dans la colonne Note.

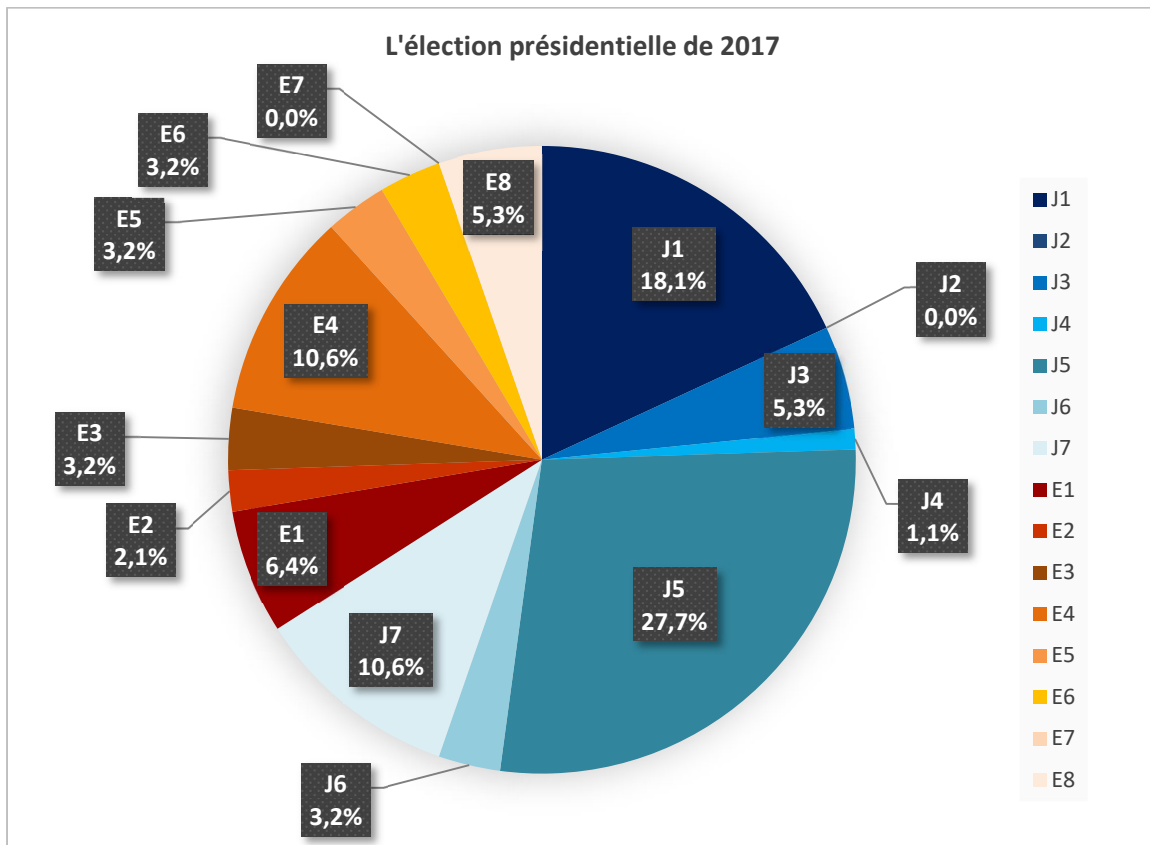
Soupçon sur l'abandon de la NLL par l'ancien Président Roh Moo-hyun	Le Chosun Ilbo	Défavorable à Moon	3	20-10 02-11 15-12
Soupçon sur la suppression des dossiers par l'ancien Président Roh Moo-hyun avant l'arrivée du prochain gouvernement	Le Chosun Ilbo	Défavorable à Moon	1	23-10
Refus par le PDU d'une consultation du dialogue concernant NLL à la conférence au sommet	Le Chosun Ilbo	Défavorable à Moon	1	25-10
Soupçon sur l'opposition du licenciement du PDG de la chaîne télévisée « MBC » par le gouvernement et le Parti Saenuri	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	1	09-11
Refus du Président vis-à-vis de l'enquête supplémentaire sur sa corruption	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	1	13-11
Problème des manifestations illégales	Le Chosun Ilbo	Défavorable à Moon et à Ahn	1	13-11
Diffusion des rumeurs en ligne	Le Kyunghyang Shinmun		1	14-12
Campagne électorale illégale du Parti Saenuri	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	1	15-12
Soupçon sur l'intervention de la campagne électorale par le Service national des renseignements	Le Chosun Ilbo		1	18-12
	Le Kyunghyang Shinmun	Défavorable à Park	1	18-12

Annexe 31

Graphique 34 : La répartition des articles principaux de la Une selon les deux catégories, le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017



Graphique 35 : La répartition des articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017



Graphique 36 : Le nombre d'articles principaux de la Une selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2017 (Le nombre d'articles)

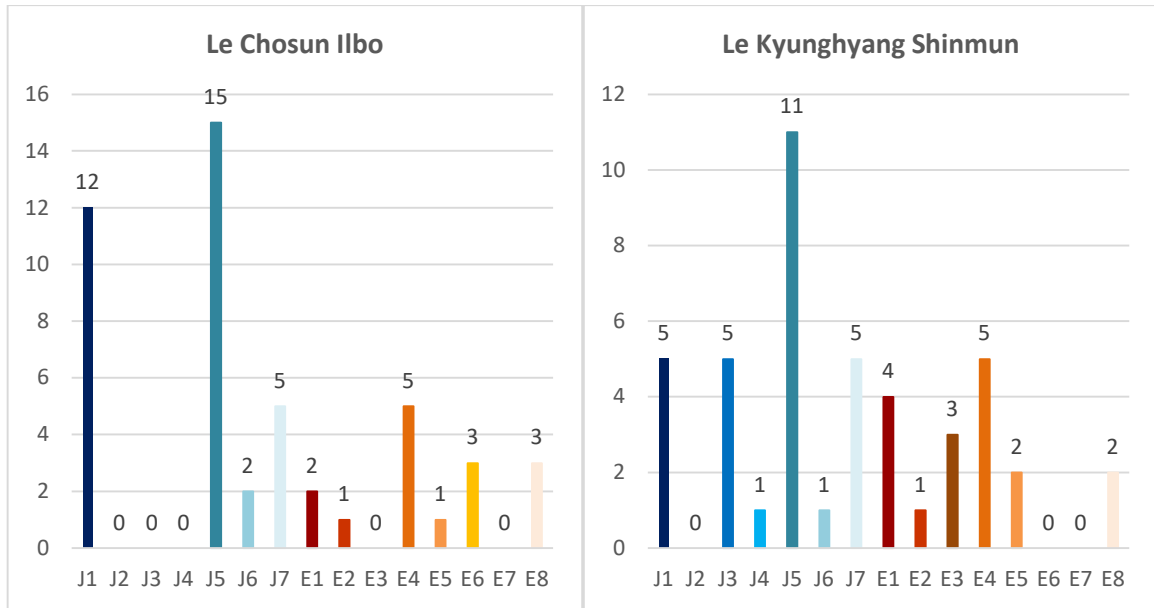


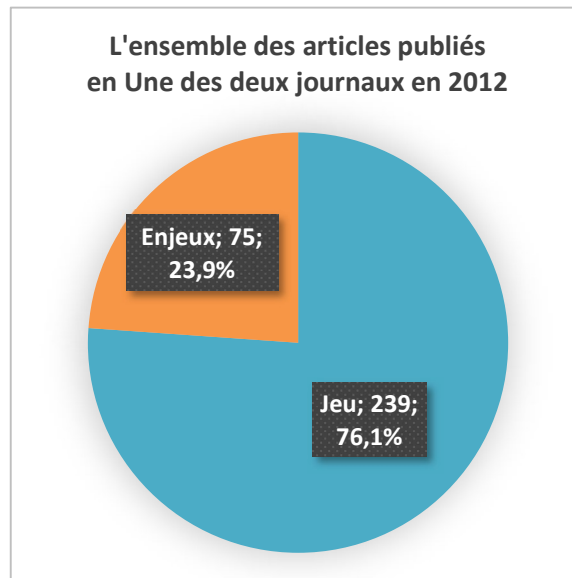
Tableau 39 : L'article principal de la Une surligné selon la couleur propre à sa sous-catégorie pour l'élection présidentielle de 2017⁵¹⁴

The table consists of 15 rows, each representing a sub-category (J1-J7, E1-E8). Each row contains 15 colored bars, one for each day (J1-J7, E1-E8). The colors correspond to the sub-categories: J1 (dark blue), J2 (light blue), J3 (medium blue), J4 (cyan), J5 (teal), J6 (light teal), J7 (light blue), E1 (red), E2 (orange), E3 (yellow), E4 (orange), E5 (light orange), E6 (yellow), E7 (light orange), E8 (pale orange).

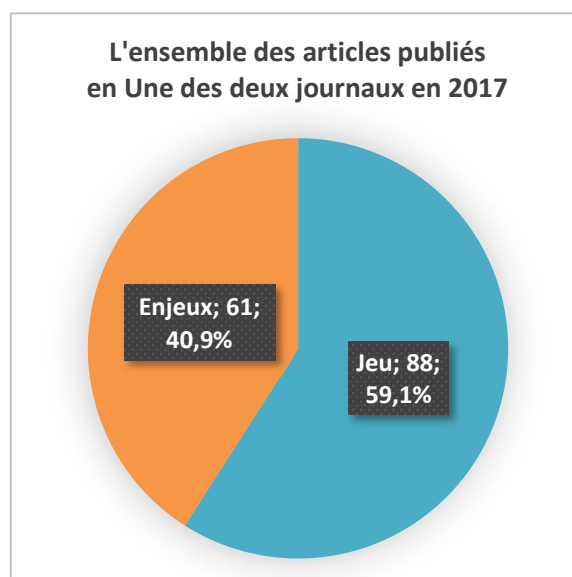
⁵¹⁴ cf. Tableau 36 et 37 dans l'annexe 29 (page 542)

Annexe 32

Graphique 37 : La répartition de tous les articles publiés en Une des deux journaux selon les deux catégories, le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2012

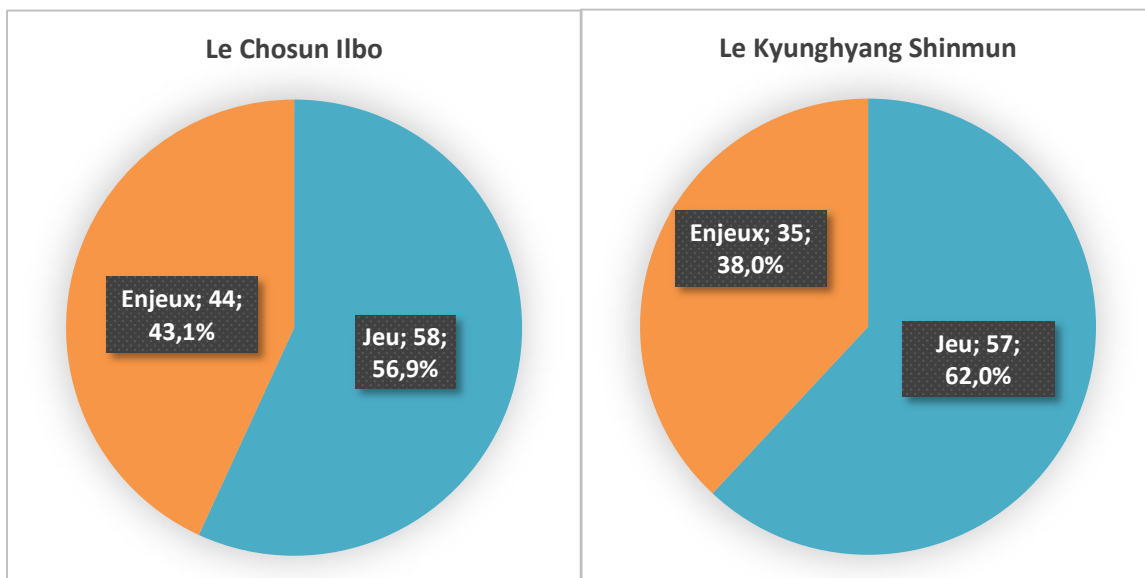


Graphique 38 : La répartition de tous les articles publiés en Une des deux journaux selon les deux catégories, le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017

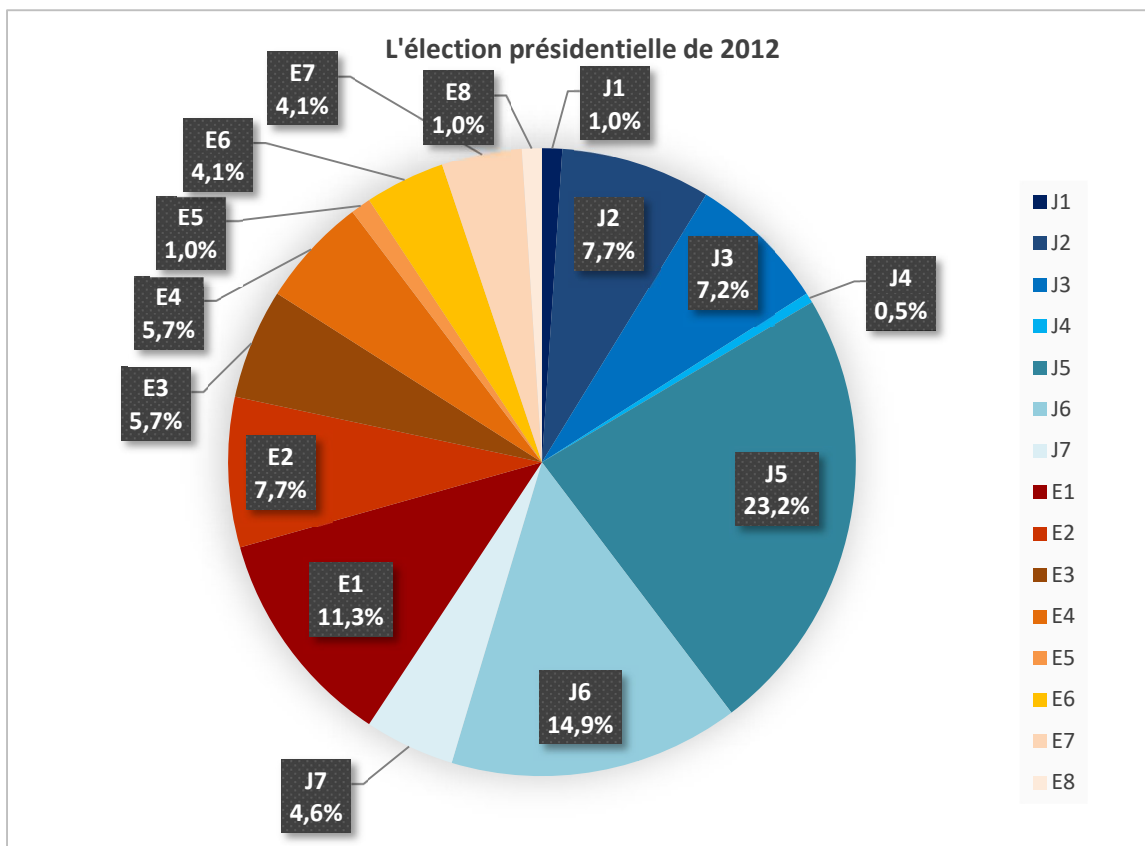


Annexe 33

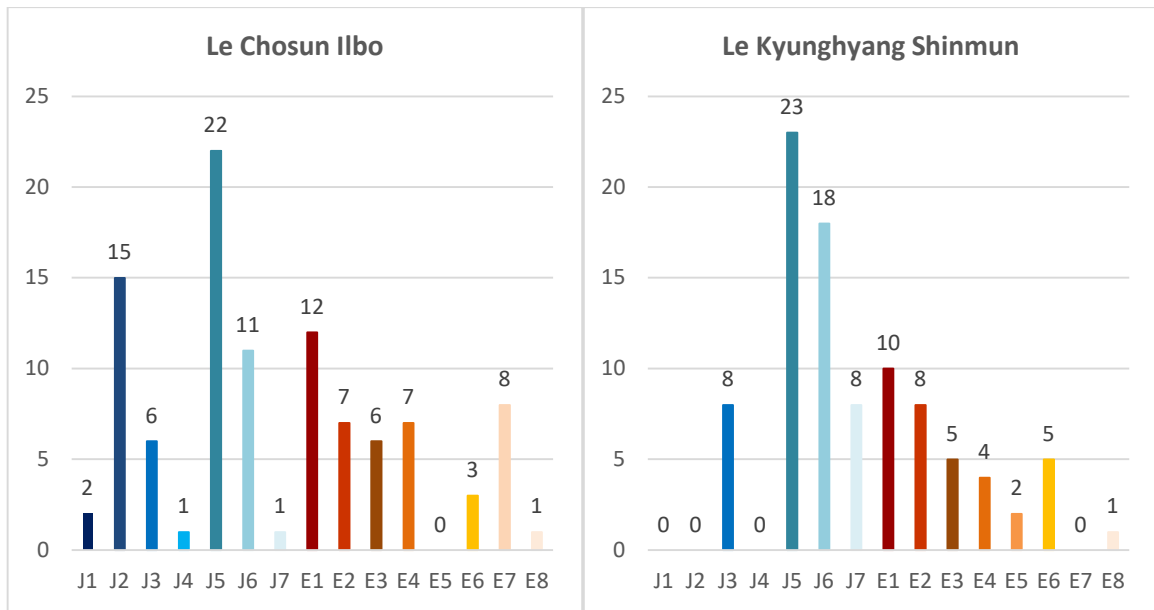
Graphique 39 : La répartition des éditoriaux principaux selon les deux catégories, le jeu et les enjeux, lors de l'élection présidentielle de 2012



Graphique 40 : La répartition des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012



Graphique 41 : La répartition des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories lors de l'élection présidentielle de 2012 (Le nombre d'articles)



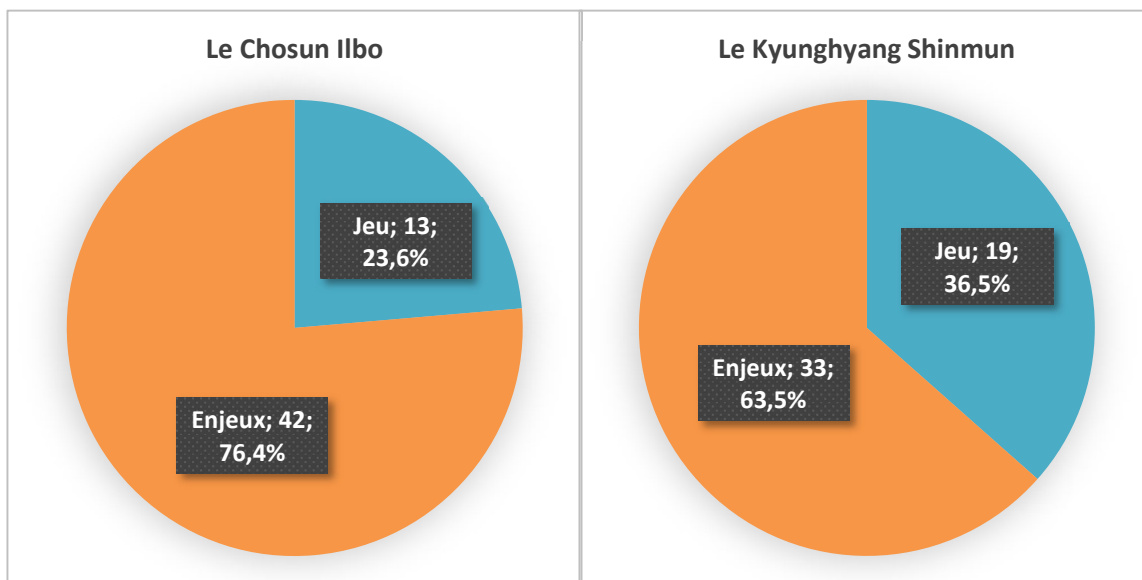
Annexe 34

Tableau 41 : Les sujets communs pour les éditoriaux principaux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2012

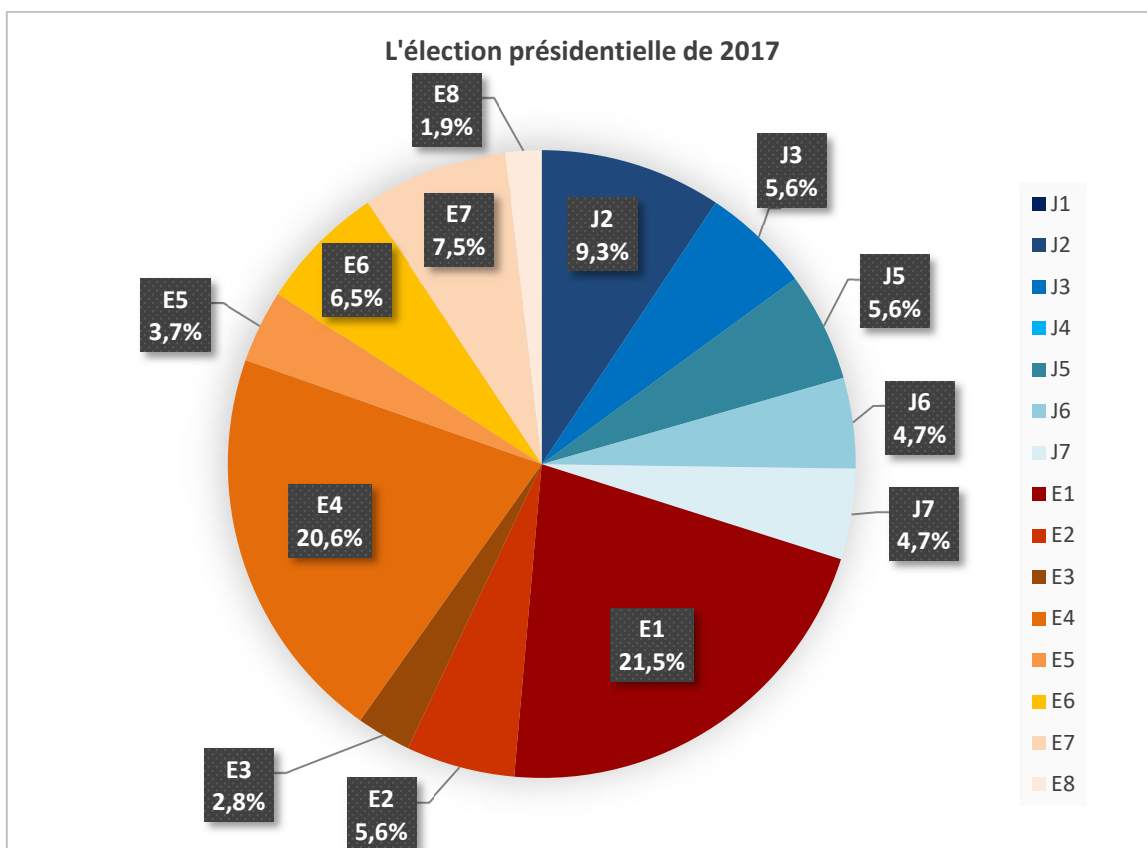
Sous-catégorie	Sujet	Nombre d'articles	Date
J5 - L'organisation des campagnes électorales	Ralliement des candidats	5	31-10
			06-11
			07-11
			17-11
			19-11
	Retrait de la candidature d'Ahn Cheol-so	1	24-11
J6 - Les controverses, affaire et scandales	Controverse sur la vision historique de Park Geun-hye (concernant le régime dictatorial de son père)	1	31-08
	Scandale concernant Ahn Cheol-soo	1	08-09
	Controverse sur le « JeongSu Scholarship »	2	15-10
			22-10
E1 – Enjeux politique	Réforme de la politique	1	10-12
E3 – Enjeux sociaux	Problème du travail	1	14-11
E4 – Enjeux diplomatiques	Problème de la sécurité vis-à-vis la Corée du Nord	1	14-12

Annexe 35

Graphique 42 : La répartition des éditoriaux principaux selon les deux catégories, le jeu et les enjeux lors de l'élection présidentielle de 2017



Graphique 43 : La répartition des éditoriaux principaux selon les 15 sous-catégories dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017



Annexe 36

Tableau 43 : Les sujets communs pour les éditoriaux principaux dans les deux journaux lors de l'élection présidentielle de 2017

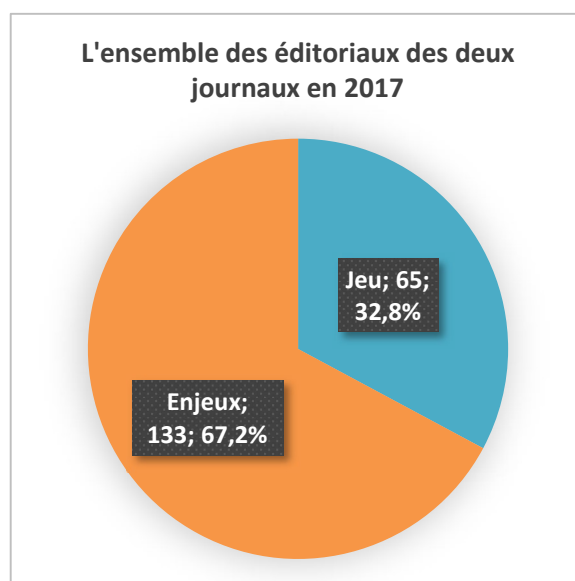
Sous-catégorie	Sujet	Nombre d'articles	Date
E1 – Enjeux politique	Destitution de l'ancienne Présidente	1	11-03
	Réforme de la Constitution	1	16-03
	Arrestation de Park Geun-hye	1	01-04
E4 – Enjeux diplomatiques	Programme vis-à-vis de la Corée du Nord	1	21-04
	Installation du THAAD	1	27-04
E7 - Le portrait du futur Président	Tâches à résoudre pour Ahn Cheol-soo	1	05-04
J6 - Les controverses, affaire et scandales	Fuite du résultat de la primaire du Parti Démocrate de la Corée	1	24-03
J7 - La dimension médiatique de la campagne	Encouragement pour la participation au vote	1	09-05

Annexe 37

Graphique 45 : La répartition de tous les éditoriaux des deux journaux selon les deux catégories, le jeu et les enjeux, lors de l'élection présidentielle de 2012

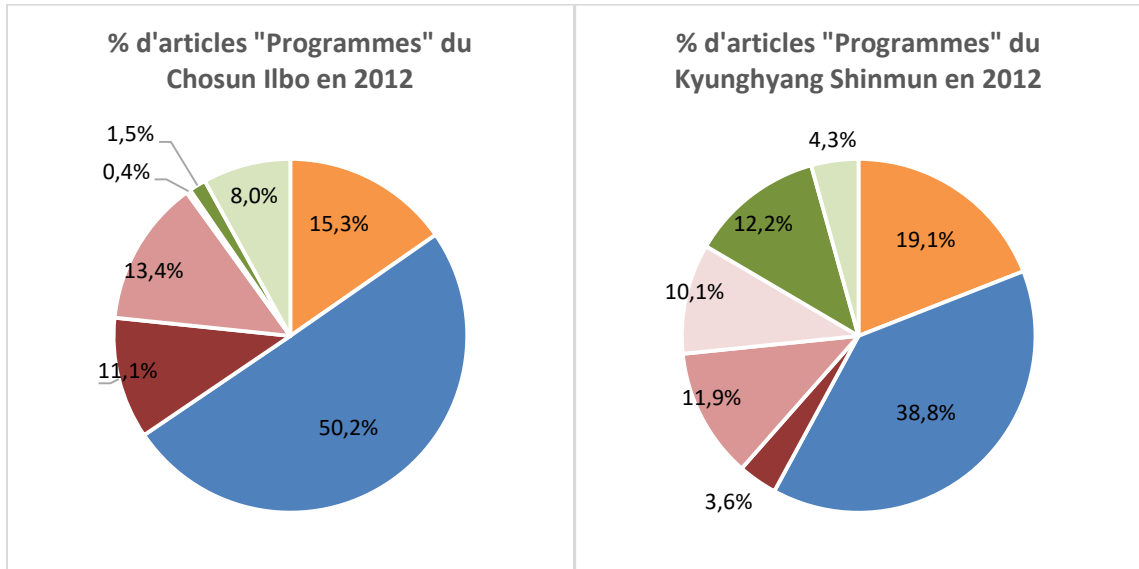


Graphique 46 : La répartition de tous les éditoriaux des deux journaux selon les deux catégories, le jeu et les enjeux, lors de l'élection présidentielle de 2017

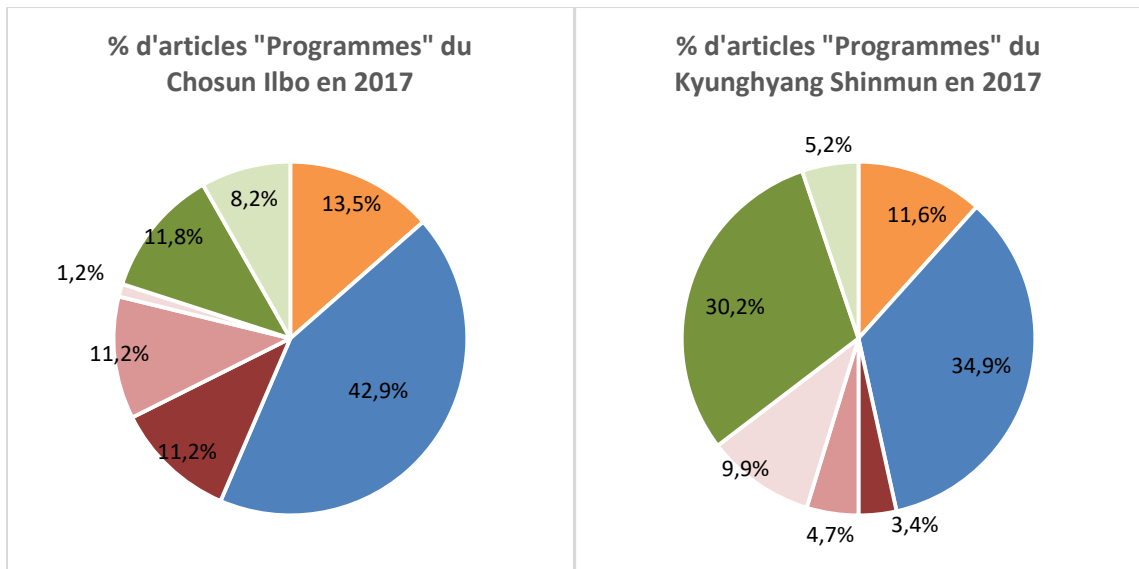


Annexe 38

Graphique 47 : Le pourcentage d'articles concernant les programmes par sous-catégorie lors de l'élection présidentielle de 2012



Graphique 48 : Le pourcentage d'articles concernant les programmes par sous-catégorie lors de l'élection présidentielle de 2017



- Présentation des programmes
- Analyse comparative
- Proposition des médias
- Proposition externes
- Commentaires des médias
- Critiques des acteurs
- Evaluation des experts

Tableau 44 : Le nombre d'articles concernant les programmes lors de l'élection présidentielle de 2012

Catégorie	Sous-catégorie	Nombre d'articles du Chosun Ilbo	Nombre d'articles du Kyunghyang Shinmun	Nombre d'articles des deux journaux
Présentation et Analyse	Analyse comparative	40	53	93
	Présentation	131	108	239
Opinion	Commentaires des médias	29	10	39
	Critiques des acteurs	35	33	68
	Evaluation des experts	1	28	29
Proposition	Proposition des médias	4	34	38
	Proposition externes	21	12	33
Total		261	278	539

Tableau 45 : Le nombre d'articles concernant les programmes lors de l'élection présidentielle de 2017

Catégorie	Sous-catégorie	Nombre d'articles du Chosun Ilbo	Nombre d'articles du Kyunghyang Shinmun	Nombre d'articles des deux journaux
Présentation et Analyse	Analyse comparative	23	27	50
	Présentation	73	81	154
Opinion	Commentaires des médias	19	8	27
	Critiques des acteurs	19	11	30
	Evaluation des experts	2	23	25
Proposition	Proposition des médias	20	70	90
	Proposition externes	14	12	26
Total		170	232	402

Table des matières

Thèse de Doctorat / Janvier 2021	1
<i>Introduction</i>	13
I. Le contexte politique et médiatique	13
1. Le système politique en Corée du Sud	13
2. Le système médiatique en Corée du Sud	14
3. La situation récente de la politique et de la liberté d'information en Corée du Sud	19
II. Les questions de départ	22
1. L'objectif de recherche	22
2. Le rôle des médias	25
3. La responsabilité sociale des médias	28
4. Les principes d'équité et d'égalité	28
5. La hiérarchisation des informations : la mise sur agenda	31
6. L'extension du journalisme d'interprétation	33
III. Le corpus et la méthodologie	34
1. Le choix du corpus	34
2. La méthodologie de recherche	37
3. L'analyse quantitative	38
4. L'analyse qualitative	42
IV. Les hypothèses de recherche	43
1. Première hypothèse : un traitement médiatique des candidats plus égalitaire	43
2. Deuxième hypothèse : une nouvelle répartition favorisant davantage les enjeux que le jeu	44
V. Le plan	45
1. Une présentation du contexte historique et politique	45
2. Une analyse du traitement médiatique inégalitaire des candidats	45
3. Une analyse de la répartition entre le jeu et les enjeux	45
<i>Partie préliminaire. Origine, fonctionnement et acteurs des élections présidentielles en Corée du Sud</i>	48
1. L'élection présidentielle sud-coréenne	49
1.1. L'histoire de la République de Corée	49
1.1.1. Première République (du 13 août 1948 au 19 avril 1960)	52
1.1.2. Deuxième République (du 15 juin 1960 au 16 mai 1961)	52
1.1.3. Troisième République (du 26 décembre 1962 au 21 octobre 1972)	52
1.1.4. Quatrième République (du 27 décembre 1972 au 26 octobre 1979)	53
1.1.5. Cinquième République (du 27 octobre 1980 au juin 1987)	54

1.1.6. Sixième République (du 29 octobre 1987 à aujourd’hui)	54
1.2. L’organisation de l’élection présidentielle	55
1.2.1. Les critères à remplir pour être candidat	55
1.2.1.1. Les candidats d’un parti politique	55
1.2.1.2. Les candidats indépendants	56
1.2.2. L’inscription des candidats	56
1.2.2.1. L’enregistrement préliminaires des candidats	57
1.2.2.2. L’inscription officielle des candidats	57
1.2.2.3. Les critères de numérotation des candidats	58
1.2.3. La campagne électorale	58
1.2.3.1. Les moyens de la campagne électorale	59
1.2.3.2. Les dépenses électorales	59
1.3. Le déroulement du scrutin	60
1.3.1. Le déroulé « classique » de la procédure de vote	61
1.3.2. Les cas particuliers	61
1.3.2.1. Le vote anticipé	61
1.3.2.2. Le vote des nationaux à l’étranger	62
1.3.3. Le résultat	62
2. Les candidats	63
2.1. Les partis politiques en Corée du Sud	63
2.1.1. De multiples changements au sein des partis politiques historiques	64
2.1.1.1. Parti Saenuri (parti de droite) de 2012 à 2017	64
2.1.1.2. Parti Démocrate Unifié (parti de gauche) de 2012 à 2017	66
2.1.1.3. Parti progressiste unifié (parti d’extrême gauche) de 2012 à 2017	68
2.1.2. L’arrivée des petits partis politiques en 2017	69
2.2. Présentation des candidats	70
2.2.1. Les candidats de l’élection présidentielle de 2012	70
2.2.1.1. Les candidats ayant achevé leur campagne	70
2.2.1.1.1. Mme Park Geun-hye	72
2.2.1.1.2. M. Moon Jae-in	72
2.2.1.1.3. M. Park Jong-sun	73
2.2.1.1.4. Mme. Kim So-yeon	73
2.2.1.1.5. M. Kang Ji-won	73
2.2.1.1.6. Mme Kim Soon-ja	74
2.2.1.2. La candidate ayant retiré sa candidature	74
2.2.1.2.1. Mme Lee Jung-hee	75
2.2.1.3. Les candidats ayant abandonné avant l’enregistrement officiel	75
2.2.1.3.1. M. Ahn Cheol-soo	76
2.2.1.3.2. Mme Sim Sang-jung	77
2.2.1.3.3. M. Lee Gun-gae	77

2.2.1.3.4. M. Park Chan-jong	77
2.2.1.3.5. M. Chung Un-chan	78
2.2.2. Les candidats de l'élection présidentielle de 2017	78
2.2.2.1. Les candidats ayant achevé leur campagne électorale	78
2.2.2.1.1. M. Moon Jae-in	80
2.2.2.1.2. M. Hong Jun-pyo	81
2.2.2.1.3. M. Ahn Cheol-soo	81
2.2.2.1.4. M. Yoo Seung-min	82
2.2.2.1.5. Mme Sim Sang-jung	82
2.2.2.1.6. M. Cho Won-jin	82
2.2.2.1.7. M. Oh Young-guk	83
2.2.2.1.8. M. Chang Sung-min	83
2.2.2.1.9. M. Lee Jae-oh	83
2.2.2.1.10. M. Kim Sun-dong	84
2.2.2.1.11. M. Lee Kyung-hee	84
2.2.2.1.12. M. Yoon Hong-sik	84
2.2.2.1.13. M. Kim Min-chan	84
2.2.2.2. Les candidats ayant retiré leur candidature	84
2.2.2.2.1. M. Nam Jae-jun	85
2.2.2.2.2. M. Kim Jeong-sun	85
2.2.2.3. Les candidats ayant abandonné avant l'enregistrement officiel	86
2.2.2.3.1. M. Ban Ki-moon	87
2.2.2.3.2. M. Hwang Kyo-ahn	87
2.2.2.3.3. M. Kim Jong-in	87
2.2.2.3.4. M. Hong Suk-hyun	88
2.2.2.3.5. M. Chung Un-chan	88
2.2.2.3.6. M. Chang Ho-gwon	88
3. Déroulement des deux élections présidentielles de 2012 et de 2017	89
3.1. Le cas de l'élection présidentielle de 2012	89
3.1.1. Le calendrier de l'élection présidentielle de 2012	89
3.1.2. Les événements principaux de l'élection présidentielle de 2012	90
3.1.2.1. Au mois d'août 2012	91
3.1.2.2. Au mois de septembre 2012	91
3.1.2.3. Au mois d'octobre 2012	91
3.1.2.4. Au mois de novembre 2012	91
3.1.2.5. Au mois de décembre 2012	91
3.2. Le cas de l'élection présidentielle de 2017	92
3.2.1. Le calendrier de l'élection présidentielle de 2017	92
3.2.2. Les événements principaux de l'élection présidentielle de 2017	93
3.2.2.1. Au mois de février 2017	94

3.2.2.2. Au mois de mars 2017	94
3.2.2.3. Au mois d'avril 2017	94
3.2.2.4. Au mois de mai 2017	94
Partie I. L'inégalité de traitement médiatique des candidats	97
1. La méthodologie pour la recherche quantitative	99
1.1. Obstacles dans la détermination des articles	99
1.2. Distinction des candidats en trois groupes	100
1.2.1. Les grands candidats : <i>Têtes d'affiche</i>	101
1.2.2. Les candidats minoritaires : <i>Espoirs</i>	106
1.2.3. Les candidats marginaux : <i>Figurants</i>	109
2. La présence médiatique des candidats	112
2.1. L'analyse quantitative des différences de poids des candidats	113
2.1.1. L'analyse du premier groupe : les grands candidats	114
2.1.1.1. Un traitement médiatique différent des grands candidats selon les élections	117
2.1.1.2. Une différence de traitement selon l'orientation politique	118
2.1.1.3. La corrélation entre le résultat des votes et la présence médiatique des candidats	120
2.1.2. La comparaison du deuxième groupe : les candidats minoritaires	123
2.1.2.1. L'influence d'un grand favori sur le traitement médiatique des autres candidats	125
2.1.2.2. Une plus grande attention envers les candidats qui ont terminé leur campagne électorale	126
2.1.2.3. L'influence des intentions de vote sur le pourcentage d'articles de chaque candidat	127
2.1.3. La comparaison du troisième groupe : les candidats marginaux	130
2.1.3.1. Un système électoral ne favorisant pas un traitement égalitaire des candidats	133
2.1.3.2. Peu d'attention reçue par les médias, peu de voix obtenues des électeurs	134
2.2. Conclusion sur les différences de poids entre les candidats	135
3. La fréquence de la présence des candidats dans les journaux	138
3.1. L'analyse quantitative de la dynamique médiatique des candidats	139
3.1.1. Sur l'élection présidentielle de 2012	140
3.1.1.1. Une tendance à la hausse pour les grands candidats	140
3.1.1.2. L'apparition relativement tardive des candidats minoritaires	142
3.1.2. Sur l'élection présidentielle de 2017	143
3.1.2.1. Moon Jae-in, le candidat favori	144
3.1.2.2. L'essor des candidats minoritaires qui ont terminé la campagne électorale	146
3.1.3. Conclusion sur la dynamique médiatique des candidats	147
3.2. L'analyse qualitative des différences de dynamique médiatique des candidats	150

3.2.1.	L'analyse des différents pics de présence médiatique des candidats (hors candidats marginaux)	151
3.2.1.1.	L'analyse des pics des candidats élus : importance de l'après vote	151
3.2.1.1.1.	L'analyse des pics de Park Geun-hye (2012)	152
3.2.1.1.2.	L'analyse des pics de Moon Jae-in (2017)	155
3.2.1.1.3.	Le bilan sur les pics des candidats élus	158
3.2.1.2.	L'analyse des pics des autres grands candidats, objets d'une attention plus faible	158
3.2.1.2.1.	L'analyse des pics de 2012 concernant les grands candidats	159
3.2.1.2.2.	L'analyse des pics de 2017 concernant les grands candidats	163
3.2.1.2.3.	Le bilan sur les pics des grands candidats	165
3.2.1.3.	L'analyse des pics des candidats minoritaires : l'espoir d'une amélioration du traitement médiatique égalitaire	166
3.2.1.3.1.	Peu d'attention accordée aux candidats minoritaires en 2012	168
3.2.1.3.2.	Davantage d'égalité de traitement médiatique pour les candidats minoritaires ayant achevé leur campagne en 2017	170
3.2.1.3.3.	Le bilan sur les pics des candidats minoritaires	172
3.2.1.4.	Conclusion sur l'analyse qualitative des différences de fréquence de présence entre les candidats	173
3.2.2.	Les brèves apparitions des candidats marginaux dans le paysage médiatique	176
3.2.2.1.	De brefs moments d'égalité entre les candidats marginaux	178
3.2.2.2.	De rares articles consacrés aux candidats marginaux en 2012	181
3.2.2.2.1.	Les articles consacrés à Kang Ji-won	182
3.2.2.2.2.	Les articles consacrés à Kim So-yeon	183
3.2.2.2.3.	Les articles consacrés à Chung Un-chan	183
3.2.2.2.4.	Les articles consacrés à Lee Gun-gae et à Park Chan-jong	183
3.2.2.3.	L'influence de l'agenda des médias sur l'apparition des candidats marginaux dans le traitement médiatique en 2012	184
3.2.2.4.	Les articles consacrés aux candidats marginaux de 2017 se penchent sur le déroulement de l'élection	186
3.2.2.4.1.	Les articles consacrés à Hong Suk-hyun	188
3.2.2.4.2.	Les articles consacrés à Chung Un-chan	188
3.2.2.4.3.	Les articles consacrés à Cho Won-jin	188
3.2.2.4.4.	Les articles consacrés à Lee Jae-oh, à Nam Jae-jun et à Chang Ho-gwon	189
3.2.2.5.	Conclusion concernant les candidats marginaux	189
4.	La hiérarchisation des articles mentionnant les candidats	192
4.1.	La méthodologie de classification des articles selon leur pagination	193
4.1.1.	La décomposition des journaux	193
4.1.2.	La manière d'attribuer le score aux articles selon leur pagination	194
4.2.	L'analyse de la hiérarchisation des articles selon leur pagination	196

4.2.1.	La comparaison du premier groupe : grands candidats _____	196
4.2.2.	La comparaison du second groupe : candidats minoritaires _____	198
4.2.3.	Le comparatif entre les deux groupes de candidats : grands candidats et les candidats minoritaires _____	200
4.2.4.	La comparaison du troisième groupe : candidats marginaux _____	202
4.2.4.1.	Des chiffres peu significatifs pour les candidats marginaux _____	202
4.2.4.2.	L'observation des articles mentionnant les candidats marginaux à la Une _____	203
4.2.4.3.	Le bilan sur la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats marginaux _____	205
4.3.	Conclusion sur la hiérarchisation des articles mentionnant les candidats _____	205
5.	L'inégalité dans les articles « Peopolisation » _____	209
5.1.	La définition de la « Peopolisation » _____	209
5.1.1.	L'objectif de la « Peopolisation » _____	211
5.1.2.	Les caractères des articles « Peopolisation » _____	212
5.2.	Les critères du choix pour les articles « Peopolisation » _____	213
5.2.1.	L'absence de lien avec le déroulement de la campagne électorale _____	213
5.2.2.	La présentation de la vie des candidats _____	214
5.2.3.	La présentation de l'image et du style des candidats _____	214
5.2.4.	La présentation de la famille ou l'entourage des candidats ainsi que des affaires les concernant _____	214
5.3.	Les trois catégories des articles « Peopolisation » _____	216
5.3.1.	Les articles consacrés à un seul candidat _____	217
5.3.2.	Les articles concernant un thème et évoquant plusieurs candidats _____	217
5.3.3.	Les articles rappelant un candidat comme un acteur « accessoire » _____	218
5.4.	Le poids différent des candidats dans les articles « Peopolisation » _____	218
5.4.1.	Les articles « Peopolisation » de l'année 2012 _____	219
5.4.1.1.	Le Chosun Ilbo, en faveur de Park Geun-hye _____	219
5.4.1.2.	Le Kyunghyang Shinmun, plus égalitaire entre les deux grands candidats _____	221
5.4.2.	Les articles « Peopolisation » de l'année 2017 _____	222
5.4.2.1.	Le Chosun Ilbo, une attention dispersée sur les cinq candidats principaux _____	222
5.4.2.2.	Le Kyunghyang Shinmun, une attention élargie aux candidats marginaux _____	224
5.4.3.	Le bilan sur le poids des candidats dans les articles « Peopolisation » _____	225
5.5.	La distinction des articles « Peopolisation » selon leur sujet _____	226
5.5.1.	Sur l'élection présidentielle de 2012 _____	227
5.5.1.1.	Le Chosun Ilbo en faveur de Park Geun-hye _____	227
5.5.1.1.1.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Park Geun-hye _____	229
5.5.1.1.2.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Moon Jae-in _____	230
5.5.1.1.3.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Ahn Cheol-soo _____	230
5.5.1.2.	Le Kyunghyang Shinmun et le style des magazines « People » _____	231
5.5.1.2.1.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Ahn Cheol-soo _____	233

5.5.1.2.2.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Park Geun-hye ou à Moon Jae-in	233
5.5.2.	Sur l'élection présidentielle de 2017	234
5.5.2.1.	L'attention sur l'élu après le jour de vote par le Chosun Ilbo	234
5.5.2.1.1.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Sim Sang-jung	237
5.5.2.1.2.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Hong Jun-pyo	237
5.5.2.1.3.	L'analyse des articles « Peopolisation » consacrés à Moon Jae-in	237
5.5.2.2.	La manière différente de traiter des candidats selon leur orientation politique par le Kyunghyang Shinmun	239
5.5.2.2.1.	L'analyse des articles « Peopolisation » parus avant la confirmation de la candidature	240
5.5.2.2.2.	L'analyse des articles « Peopolisation » parus après la confirmation de la candidature	242
5.5.2.2.3.	L'analyse des articles « Peopolisation » parus pendant la campagne électorale officielle	243
5.5.3.	Le bilan sur l'analyse des articles « Peopolisation » selon leur sujet	243
6.	Conclusion de la partie I. « l'inégalité de traitement médiatique des candidats »	245
	<hr/>	
	<i>Partie II. Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux</i>	251
1.	La nouvelle répartition entre le jeu et les enjeux	255
1.1.	La définition ambiguë du « jeu » et des « enjeux »	257
1.2.	La méthodologie de distinction entre le « jeu » et les « enjeux »	258
1.3.	La présentation des sous-catégories du jeu et des enjeux	259
1.3.1.	Les sept sous-catégories du jeu	260
1.3.1.1.	Jeu 1 – La popularité des partis et des candidats	261
1.3.1.2.	Jeu 2 – La performance des acteurs politiques	261
1.3.1.3.	Jeu 3 – Les stratégies politiques	261
1.3.1.4.	Jeu 4 – La Peopolisation	262
1.3.1.5.	Jeu 5 – L'organisation des campagnes électorales	262
1.3.1.6.	Jeu 6 – Les controverses, affaires et scandales	263
1.3.1.7.	Jeu 7 – La dimension médiatique de la campagne	264
1.3.2.	Les huit sous-catégories des enjeux	264
1.3.2.1.	Enjeux 1 – Enjeux politiques	265
1.3.2.2.	Enjeux 2 – Enjeux économiques	265
1.3.2.3.	Enjeux 3 – Enjeux sociaux	265
1.3.2.4.	Enjeux 4 – Enjeux diplomatiques	266
1.3.2.5.	Enjeux 5 – Enjeux multiples (Traitement simultané des quatre enjeux principaux)	266
	<hr/>	
1.3.2.6.	Enjeux 6 – Autres enjeux et programmes	266

1.3.2.7. Enjeux 7 – Le portrait du futur Président	267
1.3.2.8. Enjeux 8 – Enjeux après le vote	267
1.4. La répartition entre le jeu et les enjeux dans les deux journaux lors des élections présidentielles de 2012 et 2017	267
1.5. La répartition des sous-catégories du jeu et des enjeux dans les deux journaux	269
1.5.1. Le pourcentage de chaque sous-catégorie du jeu et des enjeux	270
1.5.2. L'évolution du pourcentage de chaque sous-catégorie entre les deux élections présidentielles de 2012 et 2017	272
1.6. Conclusion de la 1ère sous partie	274
2. Les articles de la Une : un traitement plus important du jeu	276
2.1. Le critère pour le choix des articles de la Une	277
2.2. Le cas de l'élection présidentielle de 2012 : l'occupation du jeu	278
2.2.1. L'analyse quantitative des articles principaux de la Une pour 2012	279
2.2.2. L'analyse qualitative des articles principaux de la Une pour 2012	283
2.2.2.1. Les critères de sélection des articles à analyser	284
2.2.2.2. L'importance du ralliement à un candidat	286
2.2.2.3. Une couverture sélective des sujets relatifs aux scandales et affaires	289
2.3. Le cas de l'élection présidentielle de 2017 : la diminution du poids du jeu à la Une	295
2.3.1. L'analyse quantitative des articles principaux de la Une pour 2017	295
2.3.2. L'analyse qualitative des articles principaux de la Une pour 2017	301
2.3.2.1. La particularité de l'élection présidentielle de 2017	301
2.3.2.1.1. Un changement soudain dans le calendrier de l'élection présidentielle de 2017	302
2.3.2.1.2. L'absence de ralliement à un candidat en 2017	303
2.3.2.2. Le changement de la situation concurrentielle en 2017	304
2.3.2.2.1. La présentation stratégique des résultats des sondages	305
2.3.2.2.2. Une hausse du nombre des débats télévisés pour les candidats principaux	307
2.3.2.2.3. Une baisse remarquable de la diffusion des soupçons	309
2.4. Conclusion de l'analyse des articles principaux de la Une	310
3. Les éditoriaux : une inversion de tendance entre le jeu et les enjeux	312
3.1. Le cas de l'élection présidentielle de 2012 : une légère supériorité du jeu	313
3.1.1. L'analyse quantitative des éditoriaux pour 2012	313
3.1.2. L'analyse qualitative des éditoriaux pour 2012	318
3.1.2.1. L'influence forte du ralliement à un candidat	319
3.1.2.2. Une différence d'approche selon l'orientation politique	321
3.1.2.2.1. Une recherche de la vérité	323
3.1.2.2.2. Une volonté d'en finir avec ces controverses	325
3.1.2.3. La montée en puissance des programmes politiques	327
3.1.2.3.1. Le programme politique « Nouvelle politique »	329
3.1.2.3.2. Le programme politique « Grande unification »	332

3.2. Le cas de l'élection présidentielle de 2017 : le poids plus déterminant des enjeux _____	335
3.2.1. L'analyse quantitative des éditoriaux pour 2017 _____	335
3.2.2. L'analyse qualitative des éditoriaux pour 2017 _____	341
3.2.2.1. La raison de la hausse des enjeux politiques : la destitution de Park Geun-hye _____	341
3.2.2.2. La raison de la hausse des enjeux diplomatiques : l'instabilité de la péninsule coréenne _____	345
3.2.2.3. Les raisons de la baisse du jeu _____	349
3.2.2.3.1. L'absence du ralliement à un candidat _____	349
3.2.2.3.2. Un candidat fort et une période de campagne courte _____	351
3.3. Conclusion de l'analyse des éditoriaux _____	353
4. Le changement du traitement médiatique concernant les programmes _____	356
4.1. Les critères pour le choix des articles concernant les programmes _____	356
4.2. L'analyse quantitative des articles concernant les programmes _____	359
4.2.1. Le poids des articles « Programmes » _____	359
4.2.2. La dynamique médiatique des articles « Programmes » _____	362
4.2.3. La répartition des articles « Programmes » par sous-catégories d'enjeux _____	365
4.2.4. La distinction des articles « Programmes » selon leur traitement médiatique _____	366
4.3. L'analyse qualitative des articles concernant les programmes _____	369
4.3.1. Les raisons de la diminution du poids des articles « Programmes » _____	370
4.3.1.1. L'importance des actualités politiques _____	370
4.3.1.2. La particularité de l'élection présidentielle de 2017 _____	372
4.3.2. L'analyse des articles concernant les dix principaux projets des programmes politiques _____	376
4.3.2.1. L'analyse des articles sur les dix principaux projets de l'année 2012 _____	377
4.3.2.2. L'analyse des articles sur les dix principaux projets de l'année 2017 _____	380
4.3.3. La montée en puissance des propositions des programmes par les médias _____	386
4.3.3.1. Une série d'articles insistant sur l'importance d'un grand enjeu _____	388
4.3.3.1.1. Les exemples des séries d'articles pour l'élection présidentielle de 2012 _____	389
4.3.3.1.2. Les exemples des séries d'articles pour l'élection présidentielle de 2017 _____	391
4.3.3.2. Les articles accompagnés de sondages _____	394
4.3.3.3. Les articles issus du terrain _____	396
4.4. Conclusion de la 4 ^{ème} sous partie _____	398
5. La nouvelle tendance du traitement médiatique, « Fact Checking » _____	400
5.1. L'histoire du « Fact Checking » et son application dans le traitement médiatique sud-coréen _____	401
5.1.1. La définition du « Fact Checking » _____	402
5.1.2. L'émergence et le développement du « Fact Checking » aux Etats-Unis _____	403
5.1.3. L'application du « Fact Checking » dans le traitement médiatique sud-coréen _____	405
5.2. Le critère pour le choix des articles de « Fact Checking » _____	406

5.3.	L'analyse quantitative des articles « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle de 2017	408
5.4.	L'analyse qualitative des articles « Fact Checking » lors de l'élection présidentielle de 2017	414
5.4.1.	L'influence des débats télévisés sur le choix des sujets des articles du « Fact Checking »	414
5.4.1.1.	Les soupçons sur le gouvernement de Roh Moo-hyun	416
5.4.1.2.	Les programmes des candidats mentionnés pendant les débats télévisés	420
5.4.2.	La recherche de la vérité à propos des soupçons concernant les candidats	424
5.5.	Conclusion de la 5 ^{ème} sous partie	428
6.	Conclusion de la partie II. « Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux »	431
Conclusion		435
I.	Les différentes raisons du changement dans le traitement médiatique	436
1.	Partie I. L'inégalité de traitement médiatique des candidats	436
2.	Partie II. Le déséquilibre entre le jeu et les enjeux	439
II.	La comparaison entre les résultats de l'étude et les principes du journalisme	442
1.	L'exactitude des informations	444
2.	La liberté d'expression	445
3.	L'intérêt public	447
III.	L'importance du rôle des journalistes pour la démocratie	450
Bibliographie		454
•	Ouvrages	454
•	Revue	456
•	Thèses	460
•	Conférences	461
•	Articles en ligne	461
•	Droit et déontologie	464
•	Rapports	465
•	Sites d'internet	466
Liste des tableaux		468
Liste des graphiques		475
Liste des schémas		480
Table des annexes		482
Table des matières		559

Le traitement médiatique des élections présidentielles sud-coréennes de 2012 et 2017 dans la presse quotidienne coréenne

La destitution de la 18^{ème} Présidente sud-coréenne, Park Geun-hye, le 10 mars 2017 est un évènement majeur de l'histoire politique coréenne, notamment en raison de l'ampleur de la mobilisation des citoyens (les « manifestations des bougies » ont réuni, de fin octobre à mars 2017 un total de 16,6 millions de personnes). Les médias ont été à l'origine de cette contestation en révélant les actes de fraude et d'abus de pouvoir commis par l'ancienne Présidente. Ils ont ainsi contribué à protéger le système démocratique, ce qui démontre une corrélation forte entre la démocratie et les médias. Face à cette relation importante entre la politique et les médias, se pose la question suivante : le développement de la démocratie s'accompagne-t-il de changements dans le traitement médiatique ? Pour répondre à cette question, nous avons analysé le traitement médiatique des élections présidentielles sud-coréennes de 2012 et 2017 et vérifié s'il y a bien des différences de traitement médiatique entre ces deux élections présidentielles et, le cas échéant, de quelle manière le traitement médiatique a évolué. Cette étude sera composée de deux parties :

- III. Une analyse du traitement médiatique des candidats** dans laquelle nous avons analysé les articles mentionnant les candidats et comparé les différences de traitement médiatique entre eux et entre les deux élections.
- IV. Une analyse de la répartition entre le jeu et les enjeux** dans laquelle nous avons analysé les articles selon leur catégorie, les articles consacrés aux programmes des candidats ainsi que les articles consacrés au « fact checking ».

Descripteurs : Election présidentielle sud-coréenne de 2012, Election présidentielle sud-coréenne de 2017, Journalisme, Presse nationale quotidienne, Traitement médiatique égalitaire, Jeu et Enjeux, Médias et démocratie

Media Coverage of the South Korean Presidential Elections of 2012 and 2017 in Korean National Daily Press

The dismissal of South Korean 18th president, Park Geun-hye, on March 10, 2017, is a major event in Korean political history, in particular because of the extent of the mobilization of citizens (The "Candlelight Demonstrations" brought together, end of October to March 2017 a total of 16.6 million people). The media were behind these protests, revealing the former president's acts of fraud and abuse of power. They have thus helped to protect the democratic system, which demonstrates a strong correlation between democracy and the media. Faced with this important relationship between politics and the media, the following question arises: is the development of democracy accompanied by changes in media coverage? To answer this question, we analyzed the media coverage of the South Korean presidential elections of 2012 and 2017, also checked whether there are many differences in media coverage between these two presidential elections and if so, how media coverage has evolved. This study will consist of two parts :

- III. An analysis of the media treatment of candidates** in which we analyzed the articles mentioning the candidates and compared the differences in media coverage between them and between the two elections.
- IV. An analysis of the distinction between the game and the issues** in which we analyzed the articles according to their category, the articles devoted to the programs of the candidates as well as the articles devoted to "Fact Checking".

Keywords: South Korean Presidential Election of 2012, South Korean Presidential Election of 2017, Journalism, National Daily Press, Equal Media Coverage, Game and Issues, Media and Democracy